REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET — DÉCEMBRE 1884



ANGERS. — IMPRIMERIE DE BURDIN ET Cie

4, rue Garnier

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME IV

JUILLET — DÉCEMBRE 1884

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1884

ÉTUDES

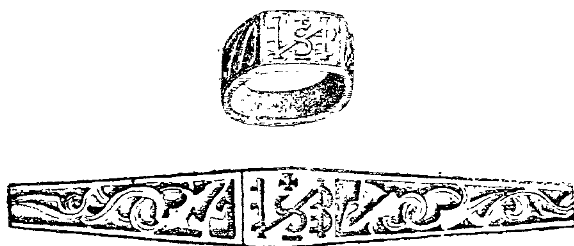
SUR QUELQUES CACHETS

ET ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Suite [1]

II

ANNEAU-CACHET D'ARMENTIÈRES



Nous nous proposons d'étudier dans cette notice un des nombreux et intéressants objets qui proviennent des fouilles opérées en 1881, dans le cimetière mérovingien d'Armentières (Aisne)[2], aux frais et sous la direction de M. Frédéric Moreau, et qui font partie de la précieuse collection de cet archéologue distingué.

C'est une bague en argent, parfaitement conservée, fabriquée toute d'une pièce, avec un chaton carré, ménagé à même le métal. Sur ce chaton est gravé en creux un monogramme, accom-

1. Voir *Revue archéologique*, 3e série, année 1884, t. Ier, p. 141-152.
2. Armentières est une commune du canton de Neuilly-Saint-Front, arrondissement de Château-Thierry.

pagné d'une croisette. A droite et à gauche se déroule une guirlande, dont le dessin ne manque pas d'élégance.

La bague, dans sa plus grande hauteur au milieu du chaton, a 8 millim.; dans sa plus faible hauteur, du côté opposé, elle a 4 millim.; son diamètre, d'un bord intérieur à l'autre, est de 17 millim.; l'épaisseur du métal est partout de un millim. et demi.

A défaut de la preuve qui résulte de sa provenance certaine d'une sépulture gallo-franque de la première race, les caractères du monogramme et le style des ornements de notre bijou attesteraient suffisamment l'époque de sa fabrication.

En le décrivant et en le reproduisant dans l'album dit *Caranda*[1], M. F. Moreau s'est borné à dire que « l'on croyait lire dans le monogramme BENE ESTE (pour ESTOTE)[2]. »

De son côté, M. Héron de Villefosse, en présentant à la Société des Antiquaires le fascicule du dit album où la bague d'Armentières est reproduite, a fait observer que l'interprétation indiquée était « très discutable. » « Il paraît beaucoup plus probable, ajoutait-il, qu'il faut y lire un nom d'homme, quelque chose comme BENESI, génitif de *Benesus* ou de *Benesius*[3]. »

L'explication par BENE ESTE n'est pas seulement discutable; elle est absolument inadmissible, parce qu'il n'y a point de T parmi les caractères dont se compose le monogramme; parce que l'I couché, qui se remarque dans le monogramme, resterait sans emploi, et sa présence injustifiée; et qu'enfin les monogrammes inscrits sur des anneaux-cachets ne sauraient guère être autre chose que les noms des propriétaires de ces bijoux,

1. *Album Caranda* (Les fouilles d'Armentières), in-fol. Saint-Quentin, 1882. Cette importante et luxueuse publication a emprunté son nom à la localité où M. Moreau avait exploré un cimetière mérovingien avant de fouiller celui d'Armentières.

2. Ce bijou est figuré sur la planche XIX de la nouvelle série, nº 7. La notice descriptive est dans la partie du texte intitulée : *Planche seizième, nouv. série, Sépultures mérovingiennes*. L'essai d'explication du monogramme est dans la partie de ce texte concernant la *planche dix-neuvième*.

3. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1882, 4e trimestre, p. 314. Voir aussi H. de Villefosse, *Mélanges archéologiques*, 2e série, p. 5.

et non pas des formules de salutation, de souhait ou d'invocation, qui, lorsqu'elles se rencontrent (le fait est assez rare) sur ces petits monuments, sont inscrites en toutes lettres.

La leçon que M. Héron de Villefosse a proposée, en termes d'ailleurs dubitatifs, n'est pas non plus acceptable, par cette raison péremptoire que la bague qui nous occupe appartenait à une femme et ne devait point conséquemment porter un nom d'homme.

Nous trouvons, en effet, dans la notice relative à la planche XVI de l'*Album Caranda*, les détails suivants touchant la sépulture fouillée le 12 octobre 1881 :

« A 0m.30 du sol, reposait *une Mérovingienne*, portant au cou un remarquable collier. . . . .

« En descendant vers les bras, *on retirait de l'un des doigts de la main droite un élégant anneau en argent avec monogramme*. Pl. XIX, nouvelle série, fig. 7. »

C'est de cet anneau qu'il s'agit ici : il ne faut donc pas y chercher un nom d'homme, mais un nom de femme.

Ce nom n'était point malaisé à découvrir, et MM. Moreau et de Villefosse l'auraient sans doute découvert si, au lieu d'étudier exclusivement, comme ils l'ont fait, la bague d'Armentières, dans un sens où le monogramme commençait par un B rétrograde, avec la petite croix en bas et l'I couché en haut, ils l'avaient étudiée dans le sens opposé, qui est celui où nous l'avons reproduite en tête de cette notice.

Peut-être ont-ils cru que la position de la croisette devait être obligatoirement fixée à la partie inférieure du chaton et faisait obstacle à ce mode de lecture. S'il en était ainsi, ils auraient obéi à un scrupule mal fondé.

Ce signe religieux se plaçait indifféremment au-dessus ou au-dessous du monogramme[1].

1. Nous citerons un exemple de la croisette mise en haut, dans E. Le Blant, *Rec. des inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, planche XLII, nº 247. Il y a un exemple de la position de ce signe au bas du monogramme. *Ibid.*, planche LVII, nº 450.

Et même, lorsque les différentes parties du monogramme sont, dans un cachet ou dans une monnaie, appuyées sur une sorte d'arcature ou cadre cintré, la croisette est généralement gravée au sommet du cintre [1].

Puisque, d'ailleurs, les cachets avaient pour destination les souscriptions aux actes dans lesquels leurs propriétaires figuraient en qualité de parties ou de témoins, il était naturel, il était logique, ainsi que nous l'avons fait observer, à propos du cachet à double inscription de Roccolan [2], que la petite croix y *précédât* le nom du signataire, comme elle le *précédait* dans les actes écrits.

Rien ne s'oppose donc, en principe, à ce que notre monogramme soit envisagé de cette façon.

Mais il y a, dans le cas actuel, plusieurs raisons topiques pour procéder ainsi.

Tout d'abord, l'aspect général du monogramme paraît plus normal et plus satisfaisant que dans l'autre système.

En second lieu, des deux courbures du S posé à cheval sur la transversale, celle qui est la plus courte et a plus petits rayons se trouve en haut, c'est-à-dire à sa véritable place.

Enfin l'un des deux E du monogramme a sa plus longue barre horizontale attachée à la base de la haste, comme cela doit être, tandis que, dans le sens opposé, elle serait attachée au sommet contrairement à la règle et à l'usage.

Notre monogramme, ainsi envisagé, commence par un E rétrograde et on y lit facilement, EVSEBIA avec un A non barré, ou bien EVSEBIE [3].

1. [illegible] XXXVIII [illegible] XIX [illegible] XII [illegible] XXIX [illegible] XXX, 3 XXXIV [illegible] XLI, 2.

2. [illegible]

3. [illegible] EVSEBIA [illegible] EVSEBIE [illegible]

Dans cette dernière hypothèse, qui vaut la première, la déclinaison du nom au génitif impliquerait la présence d'un substantif tel que *sigillum* ou *signum*, et nous avons précisément, très apparentes au centre du monogramme, les deux lettres SI, initiales de ces mots. D'où résulterait, pour l'ensemble du monogramme, la leçon suivante :

+ EVSEBIE SI(*gillum*) ou SI(*gnum*).

Dans l'autre hypothèse, les lettres SI seraient les initiales des termes SI(*gnavi*) ou SI(*gnavit*), qui étaient, comme on sait, fréquemment employés dans les souscriptions d'actes mérovingiens. On lirait, dans ce cas :

+ EVSEBIA SI(*gnavi*) ou SI(*gnavit*).

Ce nom, très usité dans la première période du moyen âge [1], fut porté par des femmes célèbres à divers titres. Nous citerons :

1° L'impératrice Eusébie († 360), épouse de l'empereur Constance II, renommée pour sa beauté et son esprit brillant et cultivé [2].

2° Sainte Eusébie, abbesse d'Hamay († vers 673) [3].

3° Une sainte abbesse du monastère de Saint-Cyr à Marseille, qui vivait au VIIIe siècle. Lors d'une incursion de pirates sarrasins, elle se mutila le visage pour échapper à leurs outrages et son exemple fut imité par les quarante religieuses soumises à sa direction [4].

[illegible]

4° La mère de saint Germain, évêque de Paris, laquelle vivait à la fin du ve siècle et au commencement du vi^e^ siècle [1].

La matrone gallo-franque, ensevelie à Armentières et au doigt de laquelle a été trouvé notre anneau-cachet, était assurément d'une condition élevée ; car, outre ce bijou, sa tombe renfermait notamment un charmant collier, composé de trente-sept perles de fortes dimensions, en ambre, en pâte de verre, et en terre cuite rehaussée d'un émail de couleurs variées ; et une fibule, qui est une des plus belles de la riche collection de M. F. Moreau [2].

1. « Dies depositionis patris ejus (*sancti Germani*), nomine Eleutherii, kalendæ novembris, matris vero nomine *Eusebiae* » *Polyptyque d'Irminon* (vers 810), X, 3 ; édit. de B. Guérard, t. II, p. 518, col. 2. Saint Germain est né à Autun, en 496, et mort en 576.

2. Voir, dans l'*Album Caranda*, la partie du texte qui se rapporte à la planche XVI de la nouvelle série.

M. DELOCHE.

LE DIEU GAULOIS DU SOLEIL

ET

LE SYMBOLISME DE LA ROUE

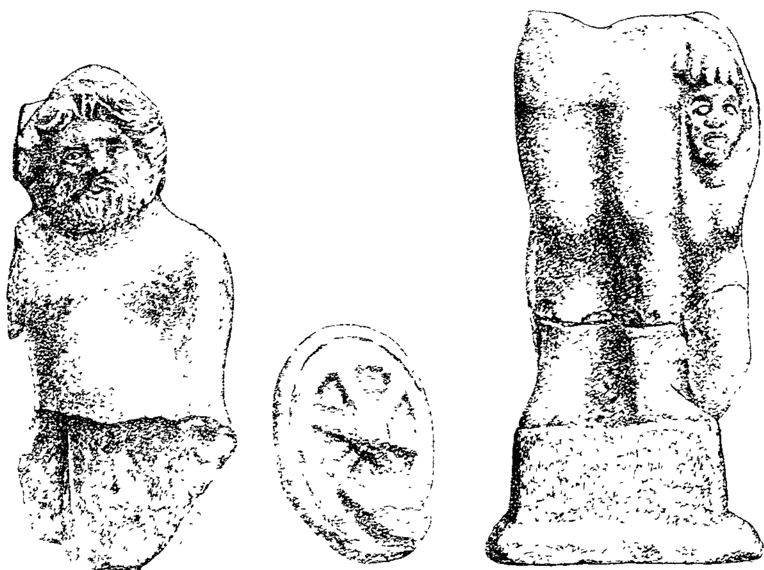
I

LES REPRÉSENTATIONS FIGURÉES DU DIEU A LA ROUE

Une série de monuments, dont le nombre s'augmente tous les jours, nous fait connaître un dieu qui a désormais sa place marquée, et d'une façon incontestable, dans le Panthéon gaulois. Il s'agit d'un dieu caractérisé par la roue comme emblème. On en connaît aujourd'hui plusieurs types.

De tous ces types celui qui nous semble avoir le moins subi l'influence de l'art romain, est le dernier en date dans l'ordre des découvertes archéologiques, et il n'a pas encore été publié ni décrit. C'est une statuette en argile blanche, dont plusieurs exemplaires ont été découverts dans le département de l'Allier. C'est un fait bien connu (et là-dessus il suffit de renvoyer aux publications de Tudot) que cette région a été un des principaux centres de la fabrication des objets en terre cuite ; elle exportait ses produits dans toute la Gaule et même plus loin encore, jusqu'en Grande-Bretagne. Les fours de ses potiers fabriquaient des objets de toute sorte, et naturellement des objets sacrés comme des objets profanes, des statuettes de dieux pour la piété domestique et pour les ex-votos.

Aucun de nos dieux à la roue de l'Allier ne nous est arrivé intact. L'importante collection Esmonnot, de Moulins, aujourd'hui transportée au musée de Saint-Germain, en fournit plusieurs fragments bien conservés qui, quoique ne provenant pas du même monument, se complètent l'un par l'autre. Nous les connaissons par une visite que nous avons faite en 1882 à cette collection si riche et si bien classée, dont M. Esmonnot nous a



Nos 1, 2 et 3. — Moulins, collection Esmonnot. (Aujourd'hui au musée de Saint-Germain.)

fait les honneurs avec la plus grande obligeance. Les dessins de ces fragments accompagnent notre article. On y a joint des dessins d'exemplaires, non pas complets, mais donnant une meilleure idée de l'ensemble qui se trouvent dans la collection de M. Bertrand (de Moulins)[1]. C'est, comme on voit, un homme

1. C'est à l'obligeance de notre confrère M. Héron de Villefosse que nous devons la connaissance des exemplaires de M. Bertrand, de Moulins, comme du monument de Trèves que nous citons plus loin.

dans la force de l'âge, aux cheveux longs et épais, à la barbe drue, qui de la main droite levée tient une roue ; sa gauche



Nos 4 et 5. Moulins, collection de M. Bertrand

s'appuie sur un personnage, une femme peut-être, qu'il semble asservir ou écraser. Cette antithèse — que nous ne retrouverons pas sur les autres monuments — est le résumé pour les yeux de

quelque histoire mythique que, faute de textes, nous ne pouvons connaître.

Un autre type est une figurine en bronze, haute de 10 centimètres, trouvée en 1774 au Châtelet, près Saint-Dizier (Haute-Marne), et conservée aujourd'hui au musée du Louvre[1]. Cette figure a été plusieurs fois reproduite et nous la donnons encore sous notre n° 6. Elle représente un homme, fortement chevelu et barbu, nu et chaussé de brodequins, portant un foudre de la main droite levée, et tenant avec la main gauche une roue à six rais qui touche la terre.

C'est encore une statuette en bronze que le dieu connu par une très bonne gravure de la *Revue Archéologique* de janvier 1881, gravure qui accompagne un article de M. de Villefosse intitulé : *Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-Ville (Aisne)*. La figure mesure 22 centimètres de hauteur. « Le caractère très barbare de cette statuette est frappant, dit M. de Villefosse. A première vue, on croirait avoir sous les yeux une représentation d'Hercule. La tête a une expression sauvage et brutale ; la barbe est rudement bouclée ; les cheveux, traités de la même façon, couvrent le front ; ils sont courts et fournis. Le cou est très large et déborde sur les épaules. » Le dieu est nu ; le bras droit est brisé au coude ; mais la main gauche tient une roue à six rais et cette roue repose sur une sorte de piédestal. Mais cette statuette nous a été conservée avec son pilastre lequel porte une inscription I O M || ET N· AVG., c'est-à-dire : I(ovi) O(ptimo) M(aximo) ET N(umini) AVG(usti). L'image est gauloise, mais le dieu a été naturalisé romain et son nom indigène nous échappe ici.

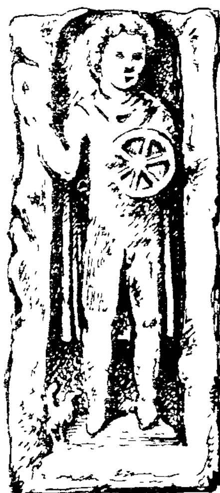
Un monument de Trèves nous fournit un nouvel exemple du dieu, avec un type différent au point de vue iconographique. Il s'agit d'un autel à quatre faces, haut de 84 centimètres, trouvé à Theley, près Tholey, cercle d'Ottweiler, arrondissement de Trèves et conservé aujourd'hui au musée de Trèves. Le monu-

1. Longpérier, *Notice des bronzes antiques*... Ire partie, Paris, 1868, n° 14. M. de Longpérier donne à cette occasion la bibliographie du sujet

ment a beaucoup souffert et les figures en sont frustes. Trois faces sont occupées par Hygie, Minerve et Hercule. Sur la quatrième, on voit un personnage masculin, habillé d'un manteau qui, par derrière, tombe à hauteur du genou. La tête était ornée



N° 6. Musée du Louvre.
Statuette du Châtelet



N° 7. Musée de Trèves.
Côté d'un autel à quatre faces.

d'une couronne : la main droite levée tenait un objet aujourd'hui disparu ; le bras gauche replié tient une roue à six rais. Aux pieds du personnage un petit oiseau. M. Hettner, qui a publié ce monument[1] et dont nous reproduisons la gravure, identifie facilement ce type avec celui du Jupiter à la roue étudié par M. Héron de Villefosse, et pense, par conséquent, que le petit oiseau, malgré sa barbare apparence, doit être pris pour un aigle.

La romanisation du dieu est plus avancée encore dans un monument du midi de la Gaule qui nous le montre en soldat romain avec un aigle de race fièrement dressé à ses pieds. Ce monument, découvert en 1876 à Séguret (Vaucluse), est aujour-

1. *Juppiter mit dem Rad*, von Dr Felix Hettner, dans la *Westdeutsche Monatsschrift*, t. III, 1884, n° 1, p. 27-30.

d'hui conservé au musée d'Avignon; il a été publié avec une belle photographie par M. L. Rochetin[1]. C'est une statue colossale en pierre; « seules la tête et la main gauche manquaient et n'ont pu être retrouvées. Le personnage, continue M. Rochetin, revêtu de la cuirasse et du *paludamentum* ou manteau militaire, agrafé sur l'épaule, a les jambes et les pieds entièrement nus. De la main droite il tient une roue à dix rais. Devant lui est un aigle aux ailes à demi-ouvertes. Un peu en arrière et d'un tronc d'arbre s'élance un serpent. »

Une représentation analogue se rencontre encore dans la même région, à Vaison, c'est-à-dire à sept kilomètres seulement de Séguret. C'est un autel votif. « On y voit à côté de Junon tenant la patère et accompagnée du paon, son oiseau favori, Jupiter cuirassé et casqué, les jambes et les pieds nus : de la main droite il tient un foudre, et de la gauche, une roue : un aigle est posé à ses pieds[2]. »

Nous croyons enfin devoir faire entrer dans cette série, malgré la grossièreté toute primitive de la figure, un petit monument trouvé à Caerlleon en Grande-Bretagne, l'ancienne *Isca Silurum*, et conservé dans le petit musée de cette localité si déchue de son ancienne importance, ville devenue village. Ce petit monument a été figuré dans l'ouvrage de M. Lee sur *Isca Silurum*[3]. C'est un objet en pierre brisé par le haut, et selon toute probabilité un moule pour fondre des objets en bronze ou en tout autre métal; car on y remarque des rigoles et des trous par lesquels pouvait s'échapper l'excédent du métal en fusion. Il représente

1. L. Rochetin : *Mythologie gallo-romaine : le Jupiter guerrier du musée Calvet*. — Dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, année 1883, deuxième livraison, p. 184-189. — C'est un monument que nous reproduisons pl. XIII, d'après une belle photographie que nous devons à M. Michel, photographe à Avignon.

2. L. Rochetin, *loc. cit.* Cet autel fait partie de la collection de M. E. Raspail, à Gigondas (Vaucluse). Il avait déjà été signalé par plusieurs écrivains et notamment par M. de Villefosse, *loc. cit.*

3. *Isca Silurum, or an illustrated catalogue of the Museum of Antiquities at Caerlleon* (by John Edward Lee), London, 1862, in-fol. Pl. XXXVII, fig. 3; cf. p. 71 et 107.

un homme, comme un sauvage ou un enfant pourrait le dessiner ; à l'extrémité de chaque bras est une roue ; une roue encore à son pied gauche ; à son pied droit, un rectangle allongé formant six carrés au-dessous duquel on voit quatre points. Nous y voyons la représentation grossière d'une échelle. On sait que dans l'antiquité classique l'échelle était un symbole et un amulette.

Avant de quitter Caerlleon, notons qu'on y a découvert aussi une tète radiée du soleil au-dessus de laquelle est figurée une roue à six rais. C'est un antéfixe en terre cuite de six pouces de hauteur[1]. Comme on le verra plus loin, ces deux monuments reflètent pour nous le même symbolisme, le premier sous une forme grossière et toute indigène ; le second sous une forme imprégnée de l'art classique de Rome et inspirée par lui.

II

LES AUTELS A LA ROUE

La statuette de Landouzy-la-Ville nous a, par son inscription, montré que ce dieu indigène de la Gaule avait été assimilé au Jupiter romain, c'est-à-dire conçu comme le dieu souverain de l'Empyrée. On peut donc rapporter à son culte ces autels dédiés à Jupiter et où est figurée une roue. M. de Villefosse en a dressé la liste : il en a constaté quatre dans le département du Gard, un dans la Mayenne, et trois dans le nord de l'Angleterre propre (région des Grandes Murailles[2]). Sur trois de ces autels anglais, deux ont été élevés par des cohortes de Tongres, c'est-à-dire qu'il s'agit peut-être là d'un culte importé. Sur plusieurs de ces autels, la roue est répétée, comme pour accentuer l'hommage au dieu, et on la trouve par deux, par trois et par six ; on y trouve

1. *Isca Silurum*, pl. XXI, fig. 4, et p. 37. Le pouce anglais est de 25 millimètres.
2. Ce sont les nos 825, 879 et 882 du Recueil des Inscriptions de Grande-Bretagne de M. Hubner. *C. I. L.*, *VII*.

aussi plusieurs fois un foudre, concurremment avec la roue. M. de Villefosse ajoute avec raison à cette série trois autels du département du Gard, sans inscription, mais portant l'image d'une roue. Depuis la publication du travail de M. de Villefosse, on a découvert plusieurs monuments qui s'ajoutent à cette série : 1° un autel avec la roue dans le Gard[1] ; 2° un autel avec inscription à Jupiter et portant la roue entre deux foudres, dans le département de l'Hérault[2] ; 3° un minuscule autel avec inscription à Jupiter et avec la roue, à Nîmes[3]. Cette liste s'augmentera sans doute encore, aujourd'hui que l'attention des antiquaires locaux se porte avec zèle sur l'exhumation des antiquités gauloises et gallo-romaines.

III

LA ROUE EST L'IMAGE DU SOLEIL

Le soleil est rond et il se meut dans l'espace. La conception d'une roue qui accomplit régulièrement sa course était de celles qui se présentent naturellement à l'homme témoin de ce spectacle et cherchant l'explication des phénomènes du monde. A côté de cette conception s'en rangent d'autres en quelque sorte parallèles, celle du disque mû par une force invisible, et celle de la meule, une meule semblable aux anciennes meules à main. Nous verrons ces trois conceptions survivre encore dans les croyances et souvent s'entre-mêler dans les pratiques populaires qui nous conservent un débris et un souvenir du culte du Soleil.

La roue, image du soleil, ne se rencontre pas chez les sauvages et cela se comprend aisément. Cette idée ne pouvait se présenter à l'esprit que chez des peuples ayant déjà des chars, et par conséquent des roues. La conception du soleil comme une

1. Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 292.
2. Allmer, t. I, p. 370.
3. Allmer, t. II, p. 11.

meule est donc plus ancienne, car la meule a été inventée avant le char. Les hommes se sont représenté les dieux et les objets divins à l'image de ce qu'ils voyaient autour d'eux, des objets matériels, des animaux et d'eux-mêmes. Mais comme ni la meule ni la roue ne sont des objets naturels, mais les produits de la civilisation, la conception du soleil comme une meule ou comme une roue n'est nullement primitive, à parler rigoureusement. C'est, si l'on veut, une façon de concevoir primitive chez des peuples dont la civilisation matérielle était déjà avancée.

Bien que leur religion fût déjà développée par l'anthropomorphisme, les Latins avaient gardé ce symbole dans leur langue, quand ils parlaient de la roue du soleil. Que l'on remarque le singulier : il ne s'agit pas encore du char, conception d'époque postérieure, ni de l'anthropomorphisme lorsqu'on se figura le soleil comme guidé par un être semblable à l'homme. La « roue du Soleil, » la « roue de Phœbus, » la « roue qui vole en haut » sont des expressions familières à la poésie latine [1]. Un commentateur de Virgile emploie encore la même expression de « roue du soleil » à propos du larcin de Prométhée [2]. Plus tard, chez les barbares habitants du Nord scandinave, nous retrouvons des expressions analogues : le soleil est dans les Eddas appelé la « roue brillante, » la « belle roue [3] » et dans quelques calendriers runiques le 25 décembre, jour du solstice d'hiver, est figuré par une roue [4]. Nous allons trouver cette conception plus largement développée dans l'Inde, et dans ses documents littéraires et dans ses monuments figurés.

1. « His neque tum solis rota cerni lumine largo Altivolans poterat. » Lucrèce, V, 433. — Cf. la « Phœbi rota, » dans Stace, *Silves*, V, 1. — On trouvera encore d'autres exemples de cette expression dans le grand Dictionnaire de Forcellini, s. v. *rota*.

2. « Prometheus, Japeti et Clymenes filius, post factos a se homines, dicitur auxilio Minervæ cœlum ascendisse, et adhibita ferula ad *rotam solis*, ignem furatus quem hominibus indicavit. » Servius ad Virg. Ecl. VI, 42.

3. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2e éd., p. 664.

4. Finn Magnusen, *Veterum Borealium Mythologiæ Lexicon*, p. 780.

IV

LA ROUE DANS L'INDE

Un hymne védique, parlant du disque solaire, déclare que « les *Sept* attellent le char à la Roue unique ; un coursier unique au septuple nom meut la roue au triple moyeu, la roue immortelle, que rien n'arrête, sur laquelle reposent tous les êtres[1]. » Indra, comme protecteur de la lumière, est loué d'avoir « protégé le chemin de la roue[2]. » De nombreux passages du *Rig-Véda* parlent de la roue de Surya ou de Svar, la roue du Soleil[3]. Dans les textes (cités en note), il est question de la roue *au singulier*. Il n'est donc pas encore question du char du soleil. L'idée d'un char est postérieure à celle de la roue : elle révèle un commencement d'anthropomorphisme, et l'anthropomorphisme est déjà une philosophie, une organisation systématique des forces de la nature.

La roue devait déjà être répandue comme emblème sacré dans l'Inde, quand le bouddhisme en fit un symbole hiératique, dont le sens naturaliste fit place à un sens moral, et ce sens moral fut bien vite développé en tout sens par la théologie subtile de l'Inde. C'est le *Dharmacakra* ou « la roue de la loi, » symbole de la loi morale ; mais de nombreuses expressions des textes théologiques en montrent clairement la signification primitive. « On nous avertit expressément que le Bouddha seul « fait tourner la roue, » que personne après lui, ni dieu, ni démon, ni çramana, ni brahmana n'a pu faire tourner[4]. » Les épithètes données à cette roue témoignent de son origine ; elle est « la roue qui ne peut retourner en arrière, » « la roue qu'on ne prend pas, qu'on ne jette pas, »

1. *Rig-Véda*, I, 164, 2 ; cité par M. Senart, *Essai sur la Légende du Buddha*, p. 363.
2. *Rig-Véda*, VIII, 52, 8, cité par Senart, p. 361, n.
3. *Rig-Véda*, I, 121, 13 ; I, 130, 9 ; I, 174, 5 ; I, 175, 7 ; IV, 16, 12, etc. Je dois à M. Barth l'indication de ces textes.
4. Senart, p. 357.

« la roue sans seconde, sans lieu qui l'arrête, » « composée de mille rais, lançant mille rayons, » « qui pénètre partout [1]. » La roue était ainsi devenue pour les bouddhistes un objet de vénération et de culte [2]. On la rencontre à foison dans les monuments bouddhiques, en bas-relief, ou isolée sur un piédestal ou bien au-dessus des portes [3].

Dans une autre religion de l'Inde, le brahmanisme, il est question du disque de Vichnou [4]. Vichnou est un dieu solaire, le disque est à la fois son attribut et son arme. Ce disque est une « arme divine. » Cette conjonction de deux sens dans un même mot tient d'une part à ce que le soleil est considéré comme un disque, et d'autre part que les habitants de l'Inde employaient une arme de jet, formée d'un disque en métal. Aujourd'hui encore les montagnards afghans se servent de cette arme qui, maniée par une main habile, peut porter des coups mortels. C'est un disque en métal, aux rebords acérés, avec un trou au milieu, par lequel on a prise sur l'arme. Ce trou s'élargissant peu à peu (sans doute pour alléger le projectile) on est arrivé à faire du cakra de guerre un simple cercle. On peut le voir figuré dans le *Magasin Pittoresque* de 1854, p. 272 : un Akali fait tourner le cakra avec le doigt pour lui imprimer le mouvement de rotation qui en fait la force [5]. Un usage ancien du cakra comme arme de guerre est mentionné par Cand dans son

1. *Lotus de la bonne Loi* et *Lalita Vistara*, cités par M. Senart, p. 362.

2. Sur la roue, comme symbole bouddhique, voir un article de M. E. Thomas, dans l'*Indian Antiquary*, 1880, p. 135 et suiv.

3. On peut en voir des spécimens par exemple dans les ouvrages suivants : Rajendralala Mitra : *Buddha Gaya*, Calcutta, 1878, pl. XXXV, fig. 2. — Al. Cunningham, *Bhilsa Topes*, London, 1864, pl. XXXI. — Al. Cunningham, *The Stûpa of Barhut*, London, 1879, pl. XIII et pl. XXXIV, 4.

4. Notons pourtant qu'en sanskrit roue et disque sont exprimés par le même mot, *cakra*. Mais l'arme de Vichnou n'est déjà plus une roue proprement dite avec moyeu et rais; c'est un cercle, évidé au centre, semblable au cercle arme de guerre, appelé aussi *cakra*.

Le sanskrit *cakra* correspond étymologiquement au grec κύκλος employé aussi pour désigner le soleil.

5. Cet Akali porte aussi un cakra par dessus son turban, mais là c'est comme indice de sa secte : cf. E. Trumpp : *Die Religion der Sikhs*, Leipzig, 1881, p. 121.

poème en l'honneur de Prithirâj, le dernier empereur râdjpout de Delhi, à la fin du XIIe siècle[1]. L'éditeur de ce texte, Hoernle, donne à cette occasion une figure du cakra et le définit ainsi : « C'est une arme de la forme d'une roue ou plutôt d'un cercle, avec un rebord extérieur aiguisé. »

Le disque divin de Vichnou, appelé Sudarçana, est l'arme du dieu. Les représentations de Vichnou armé du cakra sont fréquentes[2]. Comme le dieu solaire arrive aisément à être connu et craint comme le dieu par excellence de l'Empyrée, cette arme, qui est originairement l'image du soleil, est pourtant arrivée à signifier quelquefois l'éclair. Nous reviendrons plus loin sur cette confusion.

Voici un texte du Harivamça où l'on voit bien la confusion primitive de la roue et du disque dans le cakra divin :

« Le dieu brandit... le superbe Sudarçana, brillant comme les rayons du soleil, aux mille rayons, destructeur des ennemis, semblable à un feu flamboyant, terrible :

» A la jante d'or, au moyeu de diamant (ou de foudre), portant la terreur, tout enduit du sang, des os, de la moelle des Dânavas ;

» Incomparable dans le choc, bordé par un cercle tranchant comme un rasoir, orné de couronnes et de guirlandes, se mouvant à volonté, changeant de forme à volonté :

» Créé par Brahmâ lui-même...[3] »

Ailleurs, d'après le même poème (IX, vers 608), il a été fabriqué par Tvashtri, une divinité solaire. Dans une Upanishad, la Nrisimha-Tâpanîya-Upanishad (dans *Indische Studien*, t. IX, p. 109), où il est décrit sous la figure d'un cercle magique, il est dépeint comme une roue à 7, 8, 12, 16 et 32 rayons.

1. Prithurâja Râsau, XXVII, 86, édition et traduction Hoernle, dans la *Bibliotheca Indica*, Calcutta.

2. Voir par exemple celle qui se trouve dans la caverne III de Badâmi, *Archaeological Survey of Western India*, I. pl. XXVI.

3. *Harivamça*, XLIX, vers 2715-2718.

V

LES FÊTES DU SOLEIL. LES SOLSTICES. LA SAINT-JEAN

Si nous nous sommes un peu étendu sur le symbolisme solaire de la roue dans l'Inde, c'est parce que la signification primitive de la roue y éclate clairement, et qu'on voit aussi par l'exemple bouddhique comme une signification primitive tend à s'effacer et à s'oublier quand le symbole, devenu en quelque sorte concret et matériel, entre dans le culte et devient par là un simple objet de dévotion. Revenons en Europe et interrogeons les usages populaires. Bien qu'ils s'effacent tous les jours, nous avons assez de textes, et cela dès le moyen âge, pour en esquisser le tableau.

Sans entrer ici dans l'histoire intéressante, mais immense, des fêtes chrétiennes, nous devons rappeler que les principales d'entre elles se sont substituées à des fêtes bien antérieures au christianisme, et à des dates qu'avaient déjà consacrées de longs siècles du culte populaire. La nature elle-même semblait indiquer quatre grandes dates pour le culte du soleil, dates dont la régularité absolue donnait des fêtes régulièrement observées, les deux solstices et les deux équinoxes. Les deux solstices surtout frappaient l'imagination : au solstice d'hiver (25 décembre) le soleil semblait renaître de sa décrépitude et de sa faiblesse : au solstice d'été (25 juin) il paraissait condamné à une lente diminution de forces. La grande fête de Mithra, *sol invictus*, lorsque le culte de ce dieu arriva d'Orient dans l'Occident classique, avait déjà été pour cette raison instinctive placée au 25 décembre, et lorsque le christianisme devint la religion victorieuse et universelle, il plaça à cette même date la fête de la Nativité du Sauveur, de même qu'un général vainqueur établit son quartier général dans la place prise sur l'ennemi.

Nombre de païens, mal renseignés sur la religion chrétienne arrivée de l'Orient comme celle de Mithra, et interprétant cer-

tains actes du culte des chrétiens, comme de prier en se tournant vers l'Orient, s'imaginaient de bonne foi que le dieu des chrétiens était le Soleil, et les chrétiens eux-mêmes acceptaient le rapprochement comme métaphore (*sol verus*) et comme argument de propagande. L'art et le langage reçurent en plus d'une circonstance l'empreinte de cette confusion[1]. Cette confusion mena insensiblement l'église, quand elle voulut fêter la Nativité du Sauveur (dont la vraie date était inconnue) à la date du *Dies Natalis Invicti Solis* déjà consacré par le calendrier romain, c'est-à-dire au 25 décembre[2]. Les apologistes chrétiens ne furent pas embarrassés pour justifier cette mesure, et aux rigoristes qui voyaient là une concession au paganisme, saint Augustin répondait : « Nous solennisons ce jour, non comme les infidèles à cause du soleil, mais à cause de celui qui a fait le soleil. » (Sermon 190, *In natal. Dom.*) Quel est donc ce politique qui a dit : « On ne détruit que ce qu'on remplace? » C'est la loi de l'histoire, surtout de l'histoire des religions[3]. Ces concordances de dates, que l'Église subit sans doute plus qu'elle ne les choisit, purifiaient en apparence des pratiques de la dévotion populaire antérieures au christianisme lui-même, que l'Église essaya en vain de détruire[4], mais qu'elle dut tolérer, et qui avec le temps, arri-

1. Cf. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 52.

2. Notons que cette date du 25 décembre pour la fête de la Nativité de J.-C. est celle de l'Église d'Occident. L'Église d'Orient encore, au IVe siècle, fêtait cet événement le 6 janvier. On verra par la suite de cette étude quel rapport intime unit ces deux dates, 25 décembre et 6 janvier (aujourd'hui Noel et Épiphanie) dans le culte solaire.

3. Un célèbre jésuite, le P. Hardouin, est un des premiers écrivains qui aient reconnu l'origine solaire et païenne de la date fixée à la fête de la Nativité de Jésus-Christ. Voici en quels termes les Bollandistes ont résumé son opinion : « Johannes Arduinus noster in Antirrhetico suo de Nummis antiquis, suspicatus diem vigesimum quintum decembris, qui nunc apud omnes colitur ut Natalis Domini, a primis quidem temporibus institutum, non quia evangelistarum aut apostolorum aliquis eum Romanos docuerit, vel eumdem ipsimet erueriut ex libris censualibus, sed alio prorsus consilio et ratione; nempe ut quoniam dies ille ab ethnicis Natali Solis dedicabatur, ob reditum ejus a bruma seu tropico capricorni ad nos, idem tribueretur Jesu Christi, Domini ac veri solis nostri natali, cujus alioquin verus natalis latebat. » Bollandistes, juin, t. IV, 1707, p. 702, b.

4. Elle la combattait encore comme chose impie au VIIe siècle lorsque

vèrent à n'être regardées que comme de simples amusements.

Le solstice d'été (25 juin) devait être en quelque sorte recouvert par une fête chrétienne qui lui donnât un vernis chrétien et fît oublier au peuple l'ancienne fête naturiste. Saint-Jean en fournit le sujet, et la date du 25 décembre adoptée pour la Nativité de Jésus, on se rappela que d'après l'Évangile de saint Luc (I, 26) saint Jean était né juste six mois avant Jésus. Un symbolisme poétique, interprétant par une figure les paroles que l'Évangile met sur les lèvres du Précurseur du Christ : « Il faut qu'il croisse et que je diminue[1], » plaça la fête de saint Jean au solstice d'été, au moment où les jours vont insensiblement diminuer. Et qu'on remarque le parallélisme : c'est la *nativité* de saint Jean que l'on fête à ce moment, comme la nativité de Jésus-Christ au 25 décembre. Or l'Église ne fête les saints qu'à la date de leur mort ; saint Jean est l'unique exception à cet égard. Dès le IVe siècle, selon les recherches de M. Breuil, la nativité de saint Jean était une fête de l'Église chrétienne[2]. Saint Augustin s'étendait avec complaisance sur le parallélisme de ces deux fêtes : « à la nativité du Christ le jour grandit, à la nativité de Jean il diminue. C'est un progrès pour le jour, lorsque naît le Sauveur du monde ; c'est un affaiblissement pour lui, quand naît le dernier des prophètes[3]. » Anciennement on célébrait trois messes à la Saint-Jean, aussi bien qu'à Noel[4]. Le nombre trois a toujours été un nombre consacré et mystique, et dans les

saint Éloi, dans un sermon célèbre contre les superstitions, disait en vain : « Nullus in festivitate S. Johannis vel quibuslibet sanctorum solemnitatibus *solstitia* aut vallationes, vel saltationes aut caraulas, aut cantica diabolica exerceat. »

1. Évangile selon saint Jean, III, 30 : Illum oportet crescere, me autem minui.

2. *Mémoire de la Société des antiquaires de Picardie*, t. VIII (1845), p. 161. C'est vers le milieu du IVe siècle que la fête de la Nativité du Christ a été fixée au 25 décembre. *Ibid.*, p. 201.

3. « In nativitate Christi dies crescit, in Johannis nativitate decrescit. Profectum plane facit dies, quum mundi Salvator oritur ; defectum patitur quum ultimum prophetarum nascitur. » Saint Augustin, *Sermo XII in Nativitate Domini*.

4. Cf. Breuil, *loc. cit.*, p. 163, et Alcuin cité par les Bollandistes, juin, IV, p. 698, a.

croyances populaires, on croit qu'à certaines fêtes (dans tel pays c'est à Noël, dans tel autre à la Saint-Jean, dans tel autre à Pâques) le soleil fait trois sauts de joie ou s'arrête trois fois dans sa marche en l'honneur du Christ ou de saint Jean ; c'est l'explication chrétienne d'une croyance pré-chrétienne. On ne dit plus trois messes à la Saint-Jean : mais aujourd'hui encore à Rome on célèbre la messe à Saint-Jean de Latran à minuit, comme le jour de Noël[1].

Nous ne voulons pas faire ici l'histoire (œuvre immense) de la fête de la Saint-Jean ; nous voulons seulement rappeler qu'elle est simplement la continuation, avec une étiquette chrétienne, de la fête du solstice d'été, que la roue, symbole de notre dieu gaulois, a joué un grand rôle dans ses rites, et que le souvenir n'en est pas encore perdu, quoiqu'il s'efface tous les jours. Rappelons aussi au lecteur, pour qu'il comprenne mieux les exemples que nous allons citer, que l'idée maîtresse d'une cérémonie religieuse, dans ce qu'on peut appeler les religions de la nature ou *naturistes*, est de représenter aux yeux et d'une façon en quelque sorte tangible l'action divine que l'on célèbre et que l'on adore. Ce besoin instinctif d'évoquer la vie divine d'une façon matérielle devant les yeux du corps se retrouve aussi dans la dévotion populaire de la religion chrétienne, et, pour n'en citer qu'un seul exemple, c'est là l'origine des mystères de notre moyen âge. Un usage d'apparence puérile conservé par la tradition dans nos campagnes est un ancien rite, et ce rite était la représentation d'une action divine ; son instrument était comme l'image de l'objet adoré, du dieu.

VI

LA ROUE DANS LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Nous avons déjà vu au VIIe siècle saint Éloi prêcher contre les

1. Mon garant ici est le pieux journal *Le Pèlerin*, dans son numéro du 23 juin 1884, p. 404.

fêtes des solstices. Pendant les premiers siècles de l'Église nous n'avons que de rares notions sur les pratiques populaires ; nous ne les connaissons que par de courtes prohibitions des conciles. Mais elles n'en subsistent pas moins, et plusieurs siècles plus tard, lorsque l'Église, ne pouvant les détruire, les a tolérées comme amusements traditionnels ou les a acceptées en leur donnant une apparence chrétienne, alors les écrivains commencent à nous donner quelques détails. Il nous faut arriver au XIIe siècle pour trouver mention de la fête populaire de la Saint-Jean.

Jean Beleth, théologien du XIIe siècle, dans sa *Summa de divinis officiis*, parle des feux et des brandons de la fête de saint Jean-Baptiste, et ajoute qu'en plusieurs lieux on fait rouler une roue. Au siècle suivant le célèbre Durand de Mende (appelé aussi Durand de Chartres) reproduit ces détails dans son *Rationale divinorum officiorum*. Le sens de ce rite n'est pas perdu pour ces théologiens : cela signifie que le soleil est arrivé au point le plus élevé de sa course, et qu'il ne peut que redescendre, et ils appliquent ce rite, par symbolisme, au culte de saint Jean-Baptiste[1]. En Angleterre, un moine de l'abbaye de Winchelseumbe, qui vivait sous le règne d'Henri VI (première moitié du XVe siècle) a laissé dans un manuscrit, conservé au Musée Britannique, la description de fêtes et d'usages de son temps. Il parle de trois sortes (*tria genera*) d'amusements qui se pratiquent la veille de la Saint-Jean. L'un d'eux est de faire rouler une roue[2]. Un autre écrivain anglais du siècle suivant, qui écrivait sous le nom de Thomas Naogeor-

1. « *Rota* in quibusdam locis *volvitur*, ad significandum quod sicut sol ad altiora sui circuli pervenit, nec altius potest progredi, sed tunc sol descendit in circulo, sic et fama Johannis, qui putabatur Christus, descendit secundum quod ipse testimonium perhibet dicens : Me oportet minui, illum autem crescere. » Cité par Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2e éd., p. 587. — Le lecteur remarquera ces trois mots, *qui putabatur Christus*; l'égale importance des deux solstices, d'hiver et d'été, amène le théologien à faire de saint Jean presque un dédoublement du Christ.

2. « Tertium de rota quam faciunt volvi. » Cité dans Hampson, *Medii ævi kalendarium*, I, 300.

gus, décrit la fête avec plus de détails dans son poème *Regnum papisticum* : « D'autres prennent une vieille roue pourrie et hors d'usage ; ils l'entourent de paille et d'étoupe qui la cachent entièrement ; ils la portent au sommet de quelque montagne : quand la nuit devient obscure ils y mettent le feu et la font rouler avec violence. C'est un spectacle étrange et monstrueux : on dirait que le soleil est tombé du ciel. » Je fais grâce au lecteur des réflexions de l'écrivain protestant sur l'esprit supertitieux des papistes[1].

Nous allons à notre époque avoir des récits plus circonstanciés de cette fête où son caractère naturiste et où la signification symbolique de la roue ne laisseront place à aucun doute. La cérémonie de la Basse-Kontz, arrondissement de Thionville, mérite surtout de nous arrêter, par les détails avec lesquels l'a racontée M. Tessier, sous-préfet de Thionville[2]. Le village de la Basse-Kontz est bâti à mi-côte sur la rive gauche de la Moselle et il est dominé par la montagne du Stromberg ; il a dépendu longtemps du bourg de Sierk.

Ce fut le dimanche 23 juin 1822, raconte M. Tessier, que je traversai la Moselle, et gravis le Stromberg, à neuf heures, par la nuit la plus obscure... Enfin nous parvenons au sommet, nous voyons le maire, le curé... la réunion était nombreuse, tout individu mâle s'y était rendu. Remarquons bien qu'il n'y avait que des hommes : femmes et filles sont obligées de se tenir isolées à une grande distance [3]. Nous aperçûmes la roue mystérieuse : la paille est disposée avec solidité et de manière à faire disparaître entièrement la roue ; l'on ne voit qu'un cylindre de paille pesant de 4 à 500 livres dont le centre est traversé par une perche sortant de trois pieds de l'un et de l'autre côté ; cette perche est le gouvernail que saisissent les deux conducteurs de la roue. Tous les habitants ou chefs de famille, avertis préalablement, avaient fourni et porté sur le

1. Cité par Hampson, I, 301.

2. *Recherches sur la fête annuelle de la roue flamboyante de la Saint-Jean, à Basse-Kontz, arrondissement de Thionville* ; extraites d'un Mémoire de M. Tessier, sous-préfet de Thionville ; dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. V (1823), p. 379-393

3. Ce détail semble nous reporter à une époque où les femmes étaient tenues pour peu de chose et où les rites devaient être accomplis par les hommes seuls. — H. G.

coteau une botte de paille ; c'est un impôt que l'on acquitte sans contrainte ; l'on verrait d'un mauvais œil celui qui s'y refuserait ; et les commères, si le récalcitrant perdait dans l'année un de ses enfants ou se cassait un bras, ne manqueraient pas d'attribuer ce malheur au refus impie[1]. Cette provision ne peut tout entière être employée à la roue. On fait, du reste, une multitude de petites bottes de paille, semblables à des torches et que l'on peut tenir à la main.

Peu de minutes après notre arrivée, les trois signaux d'usage furent donnés par ordre du maire de Sierk... Une torche enflammée est mise par le maire entre les mains de l'un de nous, chargé de l'honneur de mettre le feu à la roue. La flamme pétille et s'élève : dix torches s'unissent aux premières pour allumer de toutes parts l'énorme cylindre. Alors deux jeunes gars, vigoureux et lestes, désignés d'avance, saisissent les extrémités de la perche qui sert d'axe ou d'essieu, et dirigent la roue avec rapidité, en suivant le penchant du coteau. De grands cris s'élèvent. Chaque habitant tient à la main une manipule de paille enflammée ; il brandit cette torche, il la lance en l'air ; dès qu'elle est consumée, il la renouvelle aussi longtemps que roule, le long de la montagne, le cylindre de feu. Une partie des habitants suit la roue et jouit de l'embarras de ses guides, qui sont obligés d'éviter les cavités que présente le flanc de la montagne et qui ont pour but d'arriver jusqu'à la Moselle et d'y éteindre ce qui reste encore. Il est fort rare que l'on puisse y parvenir. Les vignes plantées jusqu'aux deux tiers de la hauteur du Stromberg les arrêtent et cet obstacle ne peut guère être surmonté. En 1822, les guides de la roue ont eu cette gloire ; aussi la vendange a-t-elle été abondante et terminée dans un temps propice. Dans l'esprit de beaucoup d'habitants, l'heureux voyage de la roue en était le présage assuré... Lorsque la roue passa près des femmes réunies à mi-côte, ces exilées la saluèrent de plusieurs salves de cris de joie auxquels répondirent les hommes du sommet.

Est-ce que cette cérémonie solaire, conservée avec ses détails caractéristiques n'est pas plus ancienne, au point de vue psychologique, que les documents de la littérature classique, plus ancienne que la liturgie des hymnes védiques ? Elle nous reporte directement à la religion de la nature, au temps où nos ancêtres, imitant les mouvements de la roue brillante qu'ils voyaient dans

1. M. Tessier dit plus loin : « Si l'on négligeait une année la roue flamboyante, on verrait aussitôt les bestiaux attaqués de vertiges, de convulsions et danser dans les étables. »

le ciel, la représentaient comme arrivée au sommet de sa course et devant désormais descendre.

Nous ignorons si la cérémonie s'accomplit encore : ces vieux usages populaires s'effacent et disparaissent tous les jours par le progrès du rationalisme inconscient de l'esprit moderne. La même cérémonie s'accomplissait encore dans notre siècle dans plusieurs villages de la Souabe : c'étaient les enfants (les enfants sont par excellence les conservateurs des vieux rites devenus pour eux des jeux) qui faisaient rouler des roues enflammées du haut des montagnes; mais l'usage a presque partout disparu[1]. Le rite s'accomplit aussi (ou du moins s'accomplissait) en Carinthie[2]. En Poitou, s'il faut en croire d'anciens écrivains, la veille de la Saint-Jean était célébrée de la même manière. « En Poitou, on enflamme encore un bourrelet de paille, fixé autour d'une roue de charrette, et l'on promène cet appareil auquel on attribue le pouvoir de fertiliser les champs[3]. » Voici un texte qui indique l'existence ancienne d'une roue flamboyante en Lorraine, mais sans mention de l'époque de l'année à laquelle se pratiquait l'usage. « On lit dans une transaction, passée en 1565 entre Mme Iolande de Bassompierre, abbesse du chapitre d'Épinal, d'une part, et les magistrats de cette ville d'autre part, que cette dame cède aux habitants de la même ville une portion de forêt, pour être affranchie de l'obligation de leur fournir à l'avenir, chaque année, la roue de fortune et la paille pour la former[4]. » Nous voudrions donner plus d'exemples français de la roue enflammée, car la Basse-Kontz est en pays de langue allemande; mais les traditions de nos provinces ont encore été peu étudiées, surtout d'une façon systématique, et il est difficile de se renseigner avec précision, tandis qu'en Alle-

1. E. Meier, *Deutsche Sagen aus Schwaben*, p. 424.

2. Grimm, *D. M.*², p. 590

3. Breuil, *loc. cit.*, p. 206. Breuil écrivait en 1845. Laisnel de la Salle rapporte le même fait dans ses *Croyances et Légendes du centre de la France*, t. I, p. 83. Un érudit poitevin, M. le Dr Léo Desaivre, nous assure que cet usage ne se pratique plus aujourd'hui.

4. Richard, *Traditions Lorraines*, cité dans De Chesnel, *Dictionnaire des Superstitions*, col. 1030.

magne de nombreux et excellents ouvrages permettent de réunir presque immédiatement les faits relatifs aux questions que l'on étudie.

Dans quelques villages du pays Masure (les Masures sont une branche de la famille polonaise qui habite la province de Prusse), la veille de la Saint-Jean, après avoir éteint tous les feux, on plante en terre un pieu de chêne, on y fixe une roue, et les jeunes gens la font tourner avec force jusqu'à ce que le pieu s'enflamme par le frottement. Chacun emporte une parcelle de ce feu pour rallumer son feu chez lui[1]. Ici la roue paraît avec son caractère primitif de génératrice du feu. — Le folk-lore des pays slaves n'est pas aisément accessible : aussi devons-nous nous borner à ce seul exemple : mais nous constatons par là que le symbolisme de la roue s'étend à l'Est, au delà des limites du monde germanique.

La cérémonie de la roue nous permet maintenant de comprendre la signification des *brandons* que l'on agite encore dans nos campagnes à la fête de la Saint-Jean (et aussi à d'autres dates qui sont d'anciennes fêtes solaires). Les brandons sont des touffes de paille tordue, ou des tisons, ou des torches, ou tout autre objet en flamme que l'on fait tournoyer en l'air, ce qui originairement était une représentation du soleil. Un de nos correspondants du pays de Comminges, aujourd'hui compris dans le département de la Haute-Garonne, nous écrivant en date du 24 juin 1884 sur les usage de la Saint-Jean dans son pays, nous disait : « Outre le grand brandon (un arbre fendu et garni de copeaux que l'on fait brûler) les enfants en ont de petits qu'ils agitent en rond au-dessus de leurs têtes en leur faisant décrire une grande circonférence. Dans quelques localités les petits brandons que l'on agite sont en forme de *roue*. Le brandon circulaire n'est pas usité partout ; il l'est sur certains points du département. » Nous ne connaissons pas l'histoire de la pyrotechnie, mais nous croyons volontiers que le feu d'artifice que l'on nomme un *soleil* et qui

1. Toeppen. *Aberglauben aus Masuren*, 2e éd., p. 71.

consiste en un cercle qui tourne en brûlant, est sorti de la pratique que nous étudions ici et n'est autre chose qu'un rite solaire laïcisé.

On va voir par quelques passages d'une lettre de M. Luzel comme le *brandon* est bien à son tour l'image de la roue. « Je n'ai jamais vu tourner des roues enflammées, nous dit M. Luzel : mais une coutume très répandue dans la nuit du 24 juin consiste à brandir en cercle des torches de résine ou d'étoupe imbibée d'huile, au bout de bâtons, de manière à produire l'effet de véritables roues enflammées. Ce manège s'exécute surtout sur les hauteurs, et l'on voit de ces roues dans toutes les directions et à toutes les distances, comme autant de météores. J'ai pourtant souvenir d'avoir entendu, dans mon enfance, des vieillards dire que dans leur jeunesse on entourait de paille des roues de charrette et qu'on les promenait sur les routes et sur les hauteurs, après y avoir mis le feu. » Et M. Luzel nous dit encore : « En 1868, je me trouvais à Crozon, le 23 juin. On alluma un grand feu de la Saint-Jean, sur une hauteur, et tous les habitants du village se réunirent autour du feu. On poussa force : iou ! iou ! iou ! auxquels répondaient des cris semblables dans différentes directions. Des enfants et des jeunes gens faisaient tourner rapidement autour de leurs têtes des bâtons munis à leur extrémité de tampons enflammés de filasse goudronnée et trempés dans de l'huile de sardinerie. De loin, cela faisait l'effet de roues de feu. »

Dans quelques endroits la roue est remplacée par un disque que l'on lance (Tyrol)[1] ; ailleurs encore par une barrique à

1. Cité par Mannhardt, *Der Baumkultus*, p. 511. — Comme nous nous occupons ici seulement du symbole de la roue et non du culte du soleil en général, nous nous bornons à rappeler que c'est aussi un symbole solaire que ce disque en bois avec un trou au milieu, semblable aux *manis* de l'Inde, et à l'aide duquel, dans les pays germaniques, on obtenait le *nothfeuer* ou « Feu de nécessité » comme remède dans les cas d'épizootie. Voir Mannhardt : *Baumkultus*, p. 518 et sq., et Grimm. Kuhn, etc. Il faut remarquer que dans quelques cas, pour allumer le *nothfeuer*, on se sert, au lieu d'un disque, d'une vieille roue de chariot. (Friedreich, *Symbolik*, p. 63.) C'est alors le même rite que celui que nous venons de rencontrer chez les Masures de Prusse.

goudron que l'on attache à une longue perche et que l'on roule enflammée[1].

Nous retrouvons enfin la roue et aussi le tonneau, dans le feu de la Saint-Jean, qui se célébrait solennellement, à Paris, sur la place de Grève. C'était une grande cérémonie, et au roi seul appartenait l'honneur de mettre le feu au bûcher. Nos anciens rois n'y manquaient pas, jusqu'à Louis XIII du moins, car après lui ce fut un divertissement traditionnel plus qu'une fête, et Louis XIV n'y assista qu'une fois. Or, dans la description détaillée qui nous est restée du feu de la Saint-Jean de 1573, à Paris, il est dit qu'on plaça dans le bûcher un tonneau et une roue[2].

Il est certain qu'au milieu de la foule réunie sur la place de Grève, il eût été difficile de faire rouler une roue enflammée ou de brandir une barrique à goudron en feu. Mais on conservait en quelque sorte un souvenir matériel du rite, en plaçant les objets eux-mêmes sur le bûcher.

La coutume de lancer des disques enflammés le soir de la Saint-Jean d'été (*scheibenschlagen*), s'est maintenue jusqu'à nos jours dans la Forêt-Noire. Voici comment elle se pratiquait, il y a une quarantaine d'années, dans la montagne, aux environs d'Offenbourg, grand duché de Bade, suivant le récit d'un de nos amis, témoin oculaire.

Le 24 juin, les garçons du village allaient de maison en maison quêter (au besoin dérober) la paille, les fagots et le bois nécessaire pour le feu de la Saint-Jean. Le combustible réuni et dûment empilé au sommet de quelque éminence visible de loin, à pente roide et déboisée, le reste de la journée était employé à la confection des disques. Pour cela, on débitait un tronc de sapin en rondelles d'une épaisseur de deux à quatre centimètres, sur dix à vingt de large. Chacune de ces rondelles était percée au centre d'un trou, de façon à pouvoir être fixée au bout d'une baguette : les plus zélés enduisaient les leurs de cambouis ou de résine. La nuit venue, quand le feu avait flambé à la satisfaction des villageois, les jeunes gens enflammaient les disques aux cendres du

1. Mannhardt, *op. cit.*, p. 511.
2. Breuil, *loc. cit.*, p. 187, n.

brasier, puis, les fixant solidement au bout d'une baguette de coudrier, forte, flexible et longue de 1m,50 environ, après les avoir promenés en courant et leur avoir fait décrire dans l'air de grands cercles de feu, ils les projetaient au loin, en imprimant à la baguette une secousse brusque. Bien lancé, le disque enflammé, après avoir décrit dans l'air une longue parabole, devait rouler jusqu'au bas de la montagne. Le jeu continuait tant que duraient les munitions. Quand tout était fini, survenait la police locale, qui était chargée, disait-on, de réprimer la coutume, mais qui n'intervenait régulièrement que pour jeter quelques seaux d'eau sur les restes du foyer. C'est ainsi du moins que les choses se passaient sous le gouvernement patriarcal de l'ancien grand-duc. Je doute qu'il en soit de même encore sous le nouveau régime.

Nous avons parlé plus haut du pays de Comminges; citons d'autres extraits de la lettre de notre correspondant, pour arriver à la *couronne*, quoique l'usage soit loin d'en être limité à cette région. Les feux de Saint-Jean ne se pratiquent pas de la même manière en plaine et en montagne, quoiqu'ils y soient également en pleine vogue. « Dans la partie montagneuse, on fendille un grand arbre dont les éclats sont maintenus écartés à l'aide de coins, et dont l'intérieur est bourré de copeaux. Au moment où l'on met le feu au *brandon*, le dernier marié va, à l'aide d'une échelle, décrocher la couronne de fleurs placée au sommet et la rapporte. Dans la plaine ce sont des bûchers. Les hommes mariés depuis la dernière fête de la Saint-Jean sont chargés de bâtir le bûcher, *et chacun d'eux place une couronne au haut de ce bûcher*.

Dans d'autres pays les couronnes de fleurs jouent un grand rôle dans la célébration de la Saint-Jean, notamment en Belgique.

Des couronnes et des guirlandes faites de fleurs, de coques d'œufs, de morceaux de verre, etc., dont le travail est parfois très curieux, sont suspendues au milieu des rues et au-dessous de ces couronnes se dansent le soir les rondes dites du *Roozenhoed* (« danse du chapeau de roses ») ou du *Croonspel* (« jeu des couronnes »). Ordinairement ces danses qui se pratiquent vers le coucher du soleil sont accompagnées de jeux et même de pantomimes qui leur donnent un aspect et un caractère particuliers. A Anvers la ville paya, en 1404, trois gros pour une couronne suspendue, la veille de Saint-Jean, devant l'image Notre-Dame, au pignon de la maison

des échevins. A Bruxelles, ces jeux de couronnes furent interdits par le magistrat dans une ordonnance du 7 août 1435, parce qu'ils s'étaient tellement multipliés qu'il y en avait dans toutes les rues. Mais la coutume n'en resta pas moins en vogue jusque vers le commencement du règne du roi Guillaume... A Louvain et à Tirlemont les enfants ont encore, de nos jours, la coutume de faire à la Saint-Jean des berceaux de verdure devant les maisons et de suspendre des couronnes au milieu des rues[1].

Dans les villages de la Saxe, le matin de la Saint-Jean on dépose devant chaque maison une couronne de fleurs ornée de rubans; et il arriverait malheur dans l'année aux habitants de la maison où l'on se serait dispensé de cet usage. A Leipzig, on va déposer des couronnes de la Saint-Jean sur les tombes[2]. Ne serait-ce pas là l'origine des couronnes avec lesquelles nous honorons la place où reposent nos morts? La couronne n'est pas un symbole d'origine chrétienne. Nous nous croyons en droit de rattacher ici la couronne à la roue flamboyante du soleil, grâce à un intermédiaire que nous fournit un usage des pays allemands du Rhin inférieur. Au centre de ces couronnes de la Saint-Jean, on place un globe de papier huilé, et le soir on y allume une bougie[3].

Rappelons enfin, pour faire ressortir encore le caractère solaire de la fête de la Saint-Jean, que dans les pays montagneux, en beaucoup d'endroits, le matin de ce jour, il est d'usage d'aller sur un haut sommet voir lever le soleil. — Nous ne parlons pas des feux proprement dits de la Saint-Jean; il y aurait trop à dire sur ce sujet.

VII

LA ROUE DE GAYANT; LA ROUE DE SAINT-AMABLE; LA ROUE DE SAINT-GUI

Dans le passage des religions païennes au christianisme, les

1. R[illegible]-Düringsfeld, *Tr[illegible] L[illegible] B[illegible]*, t. I, p. [illegible] 7 et suiv.
2. L. S[illegible] S[illegible] [illegible] p. 15[illegible]
3. M[illegible], *Die Vorzeit* [illegible] [illegible]. I, [illegible].

anciens rites ont subi bien des transformations. Tantôt ils sont entrés dans les usages et presque les cérémonies de l'Église, tantôt ils ont survécu comme amusements populaires et locaux. Tantôt ils se sont conservés à leur date ancienne, tantôt ils ont été déplacés, et reportés à une date voisine, surtout quand ils étaient absorbés par une fête chrétienne. Nous venons de voir la fête de la roue conservée à sa date primitive, nous allons la voir maintenant placée à des dates voisines, une première fois dans une fête profane ou peu s'en faut; deux autres exemples nous la montreront altérée et gardée par un saint dont la date était voisine.

La fête de Gayant à Douai est une de ces fêtes locales qui ont gardé jusqu'à un temps voisin du nôtre leur caractère traditionnel et leur pompe grandiose. Le nom de Gayant, comme on sait, est seulement une forme dialectale du mot géant: et Gayant, comme nom et comme légende, n'est qu'une variante du type si populaire du géant, si connu sous le nom du célèbre Gargantua. Nous avons étudié autrefois ici même l'histoire de Gargantua[1] et nous allons en retrouver des traits dans l'histoire de Gayant[2]. Gayant est un géant d'osier dont on porte le mannequin en procession *le troisième dimanche de juin*. Un document ecclésiastique de 1770 va nous donner un tableau complet de la cérémonie. A Douai, comme ailleurs, la partie intelligente du clergé voyait de mauvais œil cette grande procession annuelle où le sacré se mêlait au profane. L'évêque d'Arras, par un mandement en date du 14 juin 1770, supprima la fête traditionnelle pour cette même année et l'interdisait les années suivantes jusqu'à ce qu'on lui eût présenté un acte ancien émanant d'un souverain ou d'un de ses prédécesseurs et créant ou autorisant la fête. Une fête populaire forcée de présenter ses parchemins! La fête de Gayant fut supprimée : elle ne fut rétablie qu'en 1801, et fixée

1. *Gargantua, étude de Mythologie celtique*, par H. Gaidoz; *Revue archéologique* de septembre 1868. Le tirage à part a été mis en vente à la librairie Didier.

2. Nous tirons les renseignements qui vont suivre de la brochure intitulée : *La vraie histoire de Gayant*, par un Douaisien. Douai, 1882.

dès lors au milieu du mois de juillet. Mais jusqu'au siècle dernier elle avait lieu le troisième dimanche de juin et voici un passage du mandement de 1770 qui va nous en donner un tableau fidèle :

Le promoteur général de notre diocèse nous a exposé qu'il étoit venu à sa connaissance et qu'il est parfaitement assuré que, suivant un usage dont il ignore l'origine, il y a tous les ans, le troisième dimanche du présent mois de juin, dans la ville de Douay une procession à laquelle assistent la plupart des corps du clergé, séculiers, réguliers et plusieurs autres corps séculiers de la dite ville ; qu'on porte un grand nombre de reliques à cette procession, laquelle est suivie de plusieurs particuliers habillés d'une manière extraordinaire qui, sous prétexte de mettre de l'ordre dans cette cérémonie, se permettent de jeter du son dans les yeux de ceux qui leur semblent la troubler ; que d'autres particuliers sont aussi dans l'usage de jeter, pendant le cours de la dite procession, des paquets de sucre à des personnes qui les reçoivent à leur fenêtre ; qu'à la suite de cette procession on voit paroître une grande roue appelée *roue de fortune*, sur laquelle sont représentés plusieurs personnages, entre lesquels en est un dont l'habillement paraît être l'habillement d'un ecclésiastique ; que cette roue est suivie d'une figure gigantesque appelée vulgairement le *grand Gayant*, et de plusieurs autres figures appelées les enfants de Gayant ; lesquelles figures ont fait dénommer la susdite procession, la procession de Gayant. Ce cortège est quelquefois terminé par une espèce de machine en forme de vaisseau, laquelle est remplie de personnages occupés à fixer l'attention du public par des travestissements et des gestes bizares[1]...

Nous ne nous arrêterons pas ici sur le vaisseau — qui est, à notre avis, le navire d'Isis — qui se trouve mêlé à une vieille cérémonie transformée en une sorte de carnaval, avec accompagnement de reliques. Nous reviendrons plus loin sur le terme de *roue de fortune*. Nous retenons seulement ce fait : le troisième dimanche de juin, une grande roue est portée devant le mannequin d'osier d'un géant. Pour nous son identification n'est pas douteuse ; le géant d'osier de Douai est le même personnage que le mannequin qu'à Paris on brûlait en grande pompe le 3 juillet dans la rue aux Ours ; c'est le dieu en honneur duquel les Gau-

1. *La vraie histoire de Gayant*, p. 28-29.

lois brûlaient des victimes humaines enfermées dans d'immenses mannequins d'osier[1], et les paniers remplis de chats et d'autres bêtes que l'on brûlait et que l'on brûle peut-être encore dans le feu de la Saint-Jean ne sont que la substitution de ces sacrifices humains de la Gaule[2]. C'est le dieu du solstice d'été que de grossières images (on vient de les voir) nous ont conservé la roue dans la main.

Puisque j'ai nommé Gargantua, sans revenir aujourd'hui sur sa légende, je ne puis m'empêcher de citer une curieuse expression où son nom figure. Dans certains endroits on donne le nom de *Jambes de Gargantua* à ces rayons de soleil qui semblent courir sur la terre quand la lumière se dégage par instants du sein des nuages[3]. Ici Gargantua est simplement synonyme de géant ; c'est le soleil qu'on traite de géant avec ses immenses enjambées. Cette image n'a rien qui nous surprenne, car le soleil figure souvent comme un géant dans nos contes populaires. Le terme de jambes n'est pas non plus pour nous étonner : dans plusieurs parties de la France on donne le nom de « jambes du soleil » à ces rayons lumineux, plus ou moins obliques, que le soleil projette vers l'horizon par un temps nuageux[4]. De même en sanscrit le mot *pada* (c'est le latin *pes, ped-is*) signifie également « pied » et « rayon » : et c'est par cette image qu'on explique les trois pas par lesquels Vichnou, dieu solaire, enjamba le monde[5].

1. « Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent : quibus succensis circumventi flamma exanimantur homines. » César, *de Bello gallico*, VI, 16.

2. Cf. mon ancien article sur *Gargantua*.

3. *Dictionnaire du patois normand du département de l'Oise*, par Robin, Le Prévost, etc., s. v. *Tirants*.

4. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, s. v. *Jambe*. On appelle de même, nous dit M. Jaubert « jambes de la pluie » les bandes grisâtres que la pluie forme en tombant.

5. « Le début de l'hymne à Purusha, dans le Rig, le peint avec mille yeux et mille pieds : la première épithète fait allusion au caractère lumineux du personnage, puisqu'elle accompagne habituellement le nom d'Agni. Il n'en est pas autrement de la seconde qui marque les *rayons* innombrables du dieu solaire. Cette conception des rayons comme des pieds du dieu qui poursuit sa marche à travers l'espace s'impose aisément à l'imagination ; elle se relie, en tout cas, à la légende des trois pas de Vishnou, et elle était

Du nord de la France passons au centre; la roue du solstice d'été est devenue l'attribut d'un saint local et la grande *attraction* de sa fête. « Saint Amable, nous dit Dulaure[1], est à Riom ce que saint Martial est à Limoges, ce que saint Janvier est à Naples, c'est-à-dire que les honneurs qu'on rend à ce saint vont jusqu'à la superstition. Le 11 juin, jour de sa fête, est un grand jour pour la ville, et les villageois y affluent de toutes parts. Il s'y fait une procession magnifique où l'on porte plusieurs pieuses machines, parmi lesquelles est une grande roue de cire, ornée de rubans, ayant plusieurs pieds de diamètre; elle est portée en l'air par des prêtres qui, de temps en temps, *la font dévotement tourner sur son essieu*, pour l'édification des fidèles. » D'après les Vies des Saints, saint Amable serait mort en 475; c'est un saint local, un de ces saints qui, par leur propagande active et souvent violente, à l'exemple de saint Martin, amenèrent définitivement la victoire du christianisme. La roue, dans son culte, ne peut s'expliquer par aucun usage chrétien. Pour nous elle est incontestablement celle du dieu payen dont on célébrait la fête au solstice d'été, et que les disciples de saint Amable transportèrent à la fête de leur maître, suivant ainsi cette politique d'accommodements (ou d'accommodation si l'on veut) que le pape Grégoire le Grand devait recommander plus tard dans sa célèbre lettre à l'abbé Mellitus[2].

En Souabe, à Obermedlingen, la fête de la roue était trans-

devenue si familière à l'esprit indien que *padi* en a conservé le double sens de pied et de rayon. » Senart, p. 139.

1. Dulaure, *Description des principaux lieux de la France*, Ve partie, Auvergne, p. 123.

2. Voici en quels termes la *Gazette d'Auvergne* du 22 juin 1883, raconte, d'après le *Riom-Journal*, la fête de Saint-Amable qui venait d'avoir lieu, toujours avec le même succès. On y verra l'explication rationaliste, inadmissible de tout point, que l'on donne aujourd'hui du rite de la roue. On y remarquera le rôle que deux pierres, autrefois sacrées, jouent dans la cérémonie.

« Notre fête patronale attire toujours de nombreux étrangers: il en est qui viennent de loin pour assister à la procession traditionnelle qui a lieu dans la matinée, après la grand'messe.

« Comme de coutume cette procession, favorisée par le beau temps, a

portée à la fête de saint Veit (c'est notre Saint Gui), le 15 juin. Ce jour-là les enfants faisaient un grand feu à travers lequel ils sautaient, comme nos enfants au feu de la Saint-Jean. Mais les adultes se transportaient sur le plus haut sommet de la montagne, emportant avec eux une vieille roue de chariot. Ils l'enduisaient de poix et l'enveloppaient de paille. Ils fichaient dans le sol une perche haute de douze pieds ; à son extrémité ils plaçaient la roue par le moyeu ; ils y accumulaient des fagots et ils y mettaient le feu au crépuscule du couchant. Quand la roue flamboyait et que la flamme s'élevait haute dans l'air, ils récitaient tous ensemble une formulette, en levant les bras et les yeux au ciel et en croisant les mains en forme de prière. Cette

été fort belle. Sur tout son parcours, la foule se pressait, silencieuse et recueillie, et il était difficile de se frayer un passage afin d'arriver aux premiers rangs pour jouir complètement du coup d'œil.

« La compagnie des sapeurs-pompiers, la Société lyrique et la musique de l'Institution Sainte-Marie, dont nous avons déjà constaté les progrès depuis qu'elle est dirigée par M. Fournier, l'excellent sous-chef de la Société lyrique, prêtaient leur concours à cette cérémonie religieuse qui, malgré les années et les tendances qui se manifestent dans beaucoup de villes, a conservé son caractère imposant et tout son éclat.

« Cette année, la procession était honorée de la présence de Mgr Boyer, officiant, ce qui la rehaussait encore.

« Les porteurs de la belle et riche châsse de saint Amable, vêtus du « gage blanc », attiraient spécialement les regards des étrangers, ainsi que la roue de fleurs, qui nous rappelle un vœu fait par la ville de Riom d'aller chaque année en procession au village de Marsat, qui fut, dans les premières années de l'ère chrétienne, le lieu d'un important pèlerinage. Ce vœu, qui a cessé d'être rempli depuis la Révolution, remonte à une époque antérieure au xe siècle. On n'en peut préciser les causes et l'origine ; toujours est-il que les marguilliers de Saint-Amable faisaient couler un fil de cire dont la longueur mesurait la circonférence de la ville de Riom.

« Ce fil, roulé en forme de roue, était porté à la procession solennelle de Saint-Amable, puis transporté le dimanche qui suit cette fête à Marsat, à l'entrée du bourg, et déposé sur deux grandes pierres spécialement destinées à cet usage et qui existent encore aujourd'hui.

« Le curé et les consuls de Marsat la recevaient des marguilliers de Saint-Amable « comme estant offerte au nom de la ville de Riom, pour la conservation d'icelle et à l'honneur de la sainte Vierge Marie, mère de Jésus, vénérée particulièrement en la chapelle de Notre-Dame de Marsat. »

« La roue de fleurs est commémorative de la roue de cire. »

Une note de la *Revue d'Anthropologie* de 1876, p. 688, relate le fait sous cette forme : « Le jour de Saint-Amable, les paysans confectionnent une grande roue de fleurs qu'ils font tourner pendant la procession. »

cérémonie, interdite par la police, ne se pratique plus[1]. On voit comme elle avait conservé son caractère primitif jusqu'à notre époque même. La liturgie des Védas a-t-elle rien d'aussi ancien que ce rite ?

1. Panzer, *Beitrag zur deutschen Mythologie*, II, 240.

H. GAIDOZ

(*La suite au prochain numéro.*)

LES

MONUMENTS ANTIQUES DE ROME

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

NOUVELLES RECHERCHES

(*Suite*[1])

En regard des actes de vandalisme, il convient de placer les mesures de conservation. Nous étudierons d'abord l'histoire des statues découvertes à Rome à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, pour nous occuper en second lieu de l'histoire des monuments d'architecture.

LES COLLECTIONS PUBLIQUES

LE LAOCOON

On connaît le bref par lequel Jules II accorda à Félix de Fredis, l'heureux inventeur du Laocoon, et à son fils les revenus de la gabelle de la porte Saint-Jean, ou une indemnité de 600 ducats d'or, dans le cas où cette recette viendrait à lui manquer[2]. Un bref de Léon X, en date du 7 novembre 1517, leur donna en échange l'office de *scriptores archivii Romanæ Curiæ*, ou une indemnité de quinze ducats, en cas d'éviction. Le début

1. Voyez la *Revue* du mois de mai 1884.
2. *Bulletin de l'Institut de Cor[illegible]ologique*, 1867, p. 19[illegible]

de ce bref mérite d'être cité : il nous prouve que l'enthousiasme pour ce superbe marbre n'avait pas faibli depuis Jules II.

« Leo papa X, motu proprio, etc. Cum dudum fe : re : Julius papa II predecessor noster marmoreas Laocohontes Trojani et geminorum liberorum suorum implicitas draconum amplexibus miro artificio sculptas statuas ex agro dilecti filii Felicis de Fredis civis Romani, in quo ipse Felix illos sub terra diu obrutas effodi curaverat ad tam consumati operis spectaculum in Vaticanum transferri et in hortis pontificiis locari fecisset, et dicto Felici propterea ac Federico suo nato quoad viverent omnes et singulos introitus portionemque gabelle porte Sancti Johannis apud Lateranum de Urbe per ven. fratrem R. Episcopum Ostiensem camerarium nostrum, tunc suum, concedi et assignavi vive vocis oraculo jussisset... »

Félix de Fredis conserva, selon toute vraisemblance, ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1529[1].

On connaît d'autre part les témoignages d'admiration auxquels la découverte du Laocoon donna lieu dans le camp des littérateurs : la description donnée par Raphael Maffei de Volterra (*Rerum urbanarum commentarii*, liv. VI), le poème de Sadolet (traduit dans le *Buonarroti*, t. VI, p. 114), les lettres publiées par Bottari (*Lettere pittoriche*, éd. Ticozzi, t. III, p. 474. Cf. Fea, *Notizie intorno Raffaele*, p. 23) et par della Valle (*Lettere sanesi*, t. III, p. 9). Il m'a paru intéressant de compléter la liste de ces productions par quelques lettres contemporaines, selon toute vraisemblance encore inédites.

« Se io a passati giorni, Luigi carissimo, scripsi di Laochoonte, non potei ad pieno riferirvi quanto al presente ho visto, perchè la Santita di Nostro Signore l'a voluto et desidera porlo a Belvedere nella muragla che fia (*sic*) al presente, che ricercha di tucte l'antichagle mirabili et belle per conlocharle in simile giardino :

1. Reumont, *Geschichte der Stadt Rom*, t. III, 2e partie, p. 874 (épitaphe de Felix

chosa veramente degna d'uno tanto Pontefice. Ne etiam si può pensare la belleza di queste, che havendole ad fare col pennello non stimo si potessino più achommodare ad ciò quanto sono.

« Et per dimostrarvi chome stanno non mi sarà molesto in farlo intendere, sechondo chella memoria servirà. La posatione di Laochoonte è quasi simile a uno huomo che siede, o più presto simile a uno sedente. S'appoggia con la sinistra ghamba alquanto distesa, vultus ejus similis vociferanti, et acclinato capite in humerum sinistrum, ad sidera spectans, frons rugarum plena, nudus totus, excepto quod videtur sedere super partem paludamenti, contractis visceribus, prominenti pectore, more patientium, tumentibus venis, morosus (?), lacertosusque. Facies denique tota patris timentis et morientis : corpore procerior quam homo. Filii ejus, unus a dextris, alter a sinistris, impuberes ambo etate aliquantulum grandiores, mirabili pulchritudine, quorum qui junior est, mori vel mortuus v(idetur). Alter vivit, sed mortem timens ad patrem prospiciet quasi auxilium implorans. Draconum nexus, ut ait Plinius, mirabiles. La lungheza de' quali credo che sia più di braccia 4, la grosseza ad mensuram bracchii. Hanno leghato in questo modo queste tre statue con mirabile artificio di maestri. Perchè, oltre ad la dimostratione della chosa fu uno inchathenamento per forteza d'epse figure. Il primo ha morso nel fiancho directo il più giovane fanciullo, et indi girandoseli al diritto braccio li riesce drieto ad le reni, et scendendo in sulla choscia diritta del vechio li fa una legatura sopto el ginochio, et tornando al medesimo putto, gli fa un 'altra voltura alla choscia directa, deinde ritorna fralle ghanbe del padre el sinistro piede, et con la choda cingne la sinistra ghanba dell' altro fanciullo ad presso al tallone. Vedesi il fanciullo decto alzare alquanto la ghanba, et porre la mano sopra el nodo del serpente per disleghàrsi, simulque, chome dissi, riguarda el viso al padre quasi temendo et chedendoli aiuto. L'altro serpe(nte) ha presso il vechio nel fiancho sinistro dove etiam lui porge la mano : fa forza di sciacciarlo (?) indi girandosi piglia il magior figluolo al braccio

dextro, annodandolo nel medesimo modo che l'altro : dipoi rivoltasi drieto alle mani del padre, si crede chelli avolgeva il braccio dextro, et con la choda la mano dextra al primo fanciullo ; manchono ad queste figure queste due braccia, et per quello si vede dellas piccatura, l'uno et l'altro braccio era elevato et credono ch' el padre devessi havere in mano una hasta, o qualche altra arme.

Io ve ho descripto quanto ho possuto et saputo vedere : che io non ho saputo rachorre : per al presente vi basti questo... (Suivent quelques phrases sans intérêt.)

« Rome, die XIIII februarii MDVI. Uti frater Jo. DE CAVALCANTIBUS.

« Al mio Luigi di Piero Guicciardini amico precipuo. Florentiae. » — (Florence, Archives d'État.)

« Sp. viro Frances^co di Piero Vettori, in Firenze. »

« C^mo Francesco salute. Se di qua fussi achaduto di avisarti di qualche cosa dengnia di memoria, non avrei tanto indugiato allo iscriverti... Solo ti aviso come mercholedi che fumo a di XIIII del presente, fu trovato in questa città in huna vignia de uno gentile homo Romano, chavando sotto terra circha a braccia 6, una mirabile statua di marmo, la quale mostra anni 60 (*sic*), in mezo di due figliuoli di anni 12, li quali sono morti da due serpge di grosseza come una choccia naturale, e tutta Roma giudicha queste esser le più mirabile statue che mai sieno trovate per alchuno tempo. Dicono questi uomini litterati questo esser Laocon Trojano sacierdote, il quale ne fa mentione Primo (*sic*) al trigiximo sesto chapitulo 1 5, e Virgilio nel secondo della Eneida.

Laocoon ductus Neptuno sorte sacierdos (*sic*)
Solemnes taurum ingentem mactabat ad aras.

Anne trovato di già R. 1500 et non lla volute dare. Istimasi ne avrà molto di più. »

. . .

« Tuo Filippo Casaveteri, in Roma [1]. » — (Archives d'État de Florence). — (Sans date.)

SCULPTURES DIVERSES.

1520. 7 janvier. « Per uno cammeo che v' e drento 1ª donna ignuda, comprato da Pietro Venetiano, d. 20. » (Acquisition faite par le cardinal de Médicis, depuis Clément VII). — T. S. 1515-1529, fol. 12.

1521. 18 décembre. « Creditum D. Jeronimi de Maffeis pro statua Cleopatræ posita super fonte Belvedere nuncupato sub data XVIII decembris MDXXI, jul. 3. » — A. S. V. 1521-1523, fol. 165 vº.

1. Lors de l'entrevue de Bologne, François Ier eut l'audace de demander à Léon X de lui donner le *Laocoon* : la requête, on le comprend, fut poliment écartée : « Il re di Francia dimandò in dono questa opera a papa Leone, essendo a Bologna. Il papa gliela promise, ma per non privare il Belvedere, deliberò di farne fare una copia per dargliela ; e già sono fatti li putti, et sono li in una camera ; ma il maestro, se anche vivesse cinquecento anni, e ne avesse fatti cento, non potria mai far cosa eguale. » (Alberi, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, t. III, p. 116.

On sait que Léon X fit commencer par Baccio Bandinelli la copie du fameux groupe et que sous Clément VIII le même artiste restaura le bras droit de Laocoon. (Vasari, éd. Lemonnier, t. X, p. 303-304.)

Une autre copie fut exécutée sous la direction de Bramante : « Gli ordinò che dovesse ritrar di cera grande il Laocoonte, il quale faceva ritrarre anco da altri, per gettarne poi uno di bronzo ; cioè da Zaccheria Zacchi da Volterra ; da Alonso Berugetta Spagnuolo, e dal Vecchio da Bologna, i quali, quando tutti furon finiti, Bramante fece vederli a Raffael Sanzio da Urbino, per sapere, chi si fusse di quattro portato meglio. Là dove fù giudicato da Raffaello che il Sansovino cosi giovane avesse passato tutti gli altri di gran lunga ; onde poi per consiglio di Domenico cardinal Grimani fu a Bramante ordinato che si dovesse far gittar di bronzo quel di Iacopo ; e cosi, fatta la forma, e gettatolo di metallo, venne benissimo ; là dove rinetto, e datolo al cardinale, la tenne fin che visse non men caro che se fusse l'antico ; e, venendo a morte, come cosa rarissima, lo lasciò alla Signoria serenissima di Venezia, la quale, avendolo tenuto molti anni nell' armario della sala del consiglio de Dieci, lo donò finalmente l'anno 1534 al cardinale di Lorena, che lo condusse in Francia. » (Vasari, *Vie de Sansovino*, éd. Lemonnier, t. XIII, p. 72-73.)

Plus tard François Ier fit mouler le Laocoon, la Cléopâtre, la Vénus, le Commode, la Zingara et l'Apollon (Mémoires de Benvenuto Cellini, ed. Tassi, t. II, p. 256-257. Cf. Barbet de Jouy, les *Fontes du Primatice*.)

1539. 11 juillet. « Dom. Hieronimo Maffeo civi romano in deductionem crediti quod habet cum camera occasione statue insignis Cleopatre S. D. N. vendite prout etc. duc. quinquaginta auri de camera. » — M. 1539, fol. 141 v°.

1540. 20 décembre. « R$_{do}$ d. mensario et visitatoribus seu defensoribus collegii notariorum Rotæ, de mandato S^{mi} d. n. papæ... tenore præsentium præcipimus et mandamus quatenus receptis præsentibus detis, solvatis et numeretis magnifico d. Hieronimo Maffeo duc. sexcentos auri de camera per nos debit. heredibus quondam Francisci Gervåsii prothonotarii dum viveret ratione scripturarum dicti officii, quæ summa inter cætera remansit in hereditate dicti quondam Francisci ad Cameram apostolicam devolut. sicuti reliqua ejus bona, ut per breve S^{tis} suæ declaratum est, et specialiter dicto d. Hieronimo per S^{mum} d. n. assignata, scilicet ducentos octuaginta duos pro residuo quod ei debebatur a Cam. apostolica pro statua marmorea insignis Cleopatræ, quæ est in Bellevedere, reliqua vero summa donata et elargita est alioquin. » — M. 1539-1542, fol. 76 v°. Cf. fol 180 v°. et M. 1540-1541 A., ff. 160 v°, 161, 245.

1543. 27 février. « D. 1000 auri in auro D. Nicolao de Palis civi romano... pro quadam statua marmorea perpulchra... S Sanctitati donata, quam SS. in viridario Belvederis locari mandavit. » — M. 1540-1543, fol. 149. Cf. T. S. 1542-1543, fol. 38 v°.

Id. 10 juin. « A li fachini che portorono in guardaroba li epitaffii di marmo ritrovati nel fondamenti del Belvardo di Belvedere, b. 50. » — Ed. P. 1542-1548, fol. 71, et T. S. 1542-1549, fol. 5.

1544. 30 décembre. « Die XXX decembris solverunt ducatos centum quinquaginta de juliis X pro ducato in vim mandati R^{di} thesaurarii sub die XXIIII septembris d. Jacobo Meleghino suprastanti fabricæ palatii ad bonum computum expensarum

extractionis quarundam columnarum ex lapide mixto ex vinea d. Antonie Paluzelli. » — T. S. 1544-1546, fol. 16.

1455. 2 avril. « Al magnifico M. Antonio Pallucello Romano sc. tredece li quali se li paga per resto de sc. quindece chel deve havere d'acordo con lui per ogni suo danno che se li à dato nella vigna que drietto la Navicella, per l'averli tenuti li marmi mischi comprati da lui sino all anno 1537, per fare le porte nella sala di Re in palazzo apostolico, da poi che se li pagorno, ne mai se non levati, se non del mese di genaro proximo passato, et per haverli resta la porta et mura per cavarli fori et condurli su la piazza della Navicella, che delli scarpellini ne ha havuto a conto della fabrica sc. dui el rubia diece de calze che pure se li dona anchora detta calze, per ogni suo danno et interesso. » — Ed. P. 1544-1549, fol. 9

1546. 5 juin. « Addi 5 di Giugno scudi cinque a M^ro^ Jacomo Balducci per la portatura d'uno architrave di mischio dalla Navicella a palazzo per fare una porta della sala delli Re. » — Ed. P. 1542-1549, fol. 16.

Id. 16 juin. « A M^ro^ Sebastiano tagliapietre per spese in condurre l'architrave (etc.). » Ibid.

Id. 19 juillet. « Addi detto scudi dieci a M^ro^ Gio. Lombardo a buon conto della sua porta che lavora per la sala. »

Id. 25 novembre. « 2 sc. 40 b. a M^ro^ Giovanni Lombardo per altanti dallei spesi a giorni passati in far condurre un' architrave di marmo cipollino dalla Navicella a Belvedere. » — Ibid., ff. 17 v°, 19 v° : et Éd. pub. 1542-1548, fol. 99.

Id. 25 juin. « A di 25 di guigno sc. venti cinque d'oro in oro al m. Ber^no^ Maffei per mandarli a M. Pellegrino gioielliere in Modena per comprare un Cupido di marmo antico per S. Sta. » — Sc. 27, b. 50. — T. S. 1546, fol. 92 v°.

Id. 16 novembre. « R. P. Bernardino Maffeo clerico romano scuta trecenta auri in auro quæ S. Stas sibi solvi jussit pro capite marmoreo insigni Antonini Pii per eum S. Sti donato quod S. Stas in arce Sti Angeli de Urbe ad ornatum locari fecit. » — M. 1546-1548, fol. 91.

1547. 12 juin. « Scudi diciotto, b. 62 1 2 ad Antonio di Raffaello per tante opere ha fatte lui et li compagni scarpellini nelle porte delle sale delli Re, et per spesa che si son fatte in voltare ed spaccare la colonna ch 'é in su la piazza di santo Apostolo, comprata dal giovan Beccaro. » — Ed. p. 1542-1548.

Id. 20 juillet. (Au même.) « Per pagare tante opere di scarpellini et spese che si son fatte alla colonna di Sto Apostolo et per tirare mi armi mischi dal palazzo de Ghisi alla torre Borgia per far le porte della sala delli Re, » sc. 19, 90. — Ibid. Cf. ff 107 vo, 108, 108 vo, 109, 109 vo.

LE TRÉSOR DE LA FILLE DE STILICON (?)

1544. « In Vaticano anno Christi 1544 Febraario haud procul à Tiberi quum in sacello sancti Petri fundamenta foderentur, inventa est marmorea area longitudine pedum octo et semis, latitudine quinque et sex altitudine, in qua condita fuit Maria Honorii imperatoris conjux, quæ virgo migravit ex hac luce præventa inopinata morte, antequam ab imperatore accepta esset. In ea arca, corpore absumpto, aliquot tantum dentes supererant, capillique ac tibiarum ossa duo, præterea vestis et pallium, quibus tantum auri fuerat intextum, ut ex iis combustis auripondo 30 collecta sint. Erat insuper capsula argentea longa pedem unum et semisem, latitudine digitorum duodecim, in qua vascula multa ex crystallo nonullaque ex achate perpulchrè elaborata. Item annuli aurei quadraginta, variis gemmis adornati. Erat et smaragdus auro inclusus, in eoque sculptum

caput, quod creditum est ipsum Honorium referre. Is quingetis aureis nostratibus æstimatus est. Præterea inaures, monilia, aliaque muliebria ornamenta, in quibus bulla earum quas hodie Agnus dei vocant per cujus ambitum inscriptum erat, Maria nostra florentissima laminaque ex auro et in ea hæc nomina, Michaël, Gabriel, Raphaël, Uriel, græcis literis. Item veluti racemus ex smaragdis aliisque gemmis consertus, et discriminale ex auro, longitudine duodecim digitorum, inscriptum hinc, domino nostro Honorio, hinc, domina nostra Maria. Ad hæc inerat sorex ex chelidonio lapillo, cochleaque et patera ex crystallo : item pila ex auro lusoriæ similis, sed quæ in duas partes dividi potuit. Innumeræ penè aliæ inerant gemmæ, quarum et si plurimæ vetustate corruptæ, nonnullæ tamen recentem admirandamque pulchritudinem renitebant. Et hæc omnia Stillico filiæ dedit pro dote. Sunt autem hodie in Vaticano horti Romani Pontificis. » — (Münster, *Cosmographiæ universalis*, lib. VI; Bâle, 1550, p. 148.)

LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Nous possédons sur l'histoire des collections particulières de Rome trois textes de premier ordre, les *Antiquarie, prospettiche romane*, l'*Opusculum de mirabilibus urbis Romæ, veteris et novæ*, d'Albertini, enfin le catalogue d'Aldroandini. On s'étonne à bon droit de ne pas voir réimprimer ce dernier avec un bon commentaire; il nous fournit sur les statues antiques conservées a Rome vers le milieu du XVIe siècle les indications les plus abondantes, sinon toujours les plus précises. Mais, à mon avis, il y aurait encore beaucoup à glaner dans les quelques ouvrages antérieurs, contemporains ou postérieurs, trop négligés des archéologues de profession, depuis les *Epigrammata* de Mazzochi et les notes de Flaminio Vacca jusqu'aux recueils de Schrader, de Boissard et de Schott. C'est ainsi que Paul Jove mentionne une statue de Romulus (1), se trouvant près de San

Lorenzo, dans le palais des Galli [1], plusieurs statues de Numa Pompilius (!) [2], une de Pyrrhus, conservée chez Angelo Massimi [3]. Vasari, dont on n'aura jamais fini d'épuiser les trésors, nous a laissé de son côté quelques détails, jusqu'ici peu remarqués, sur les collections romaines de son temps. Je citerai, entre autres, le passage qu'il consacre aux antiques réunies par les Valle [4].

Quoique la collection du pape Paul eût été dispersée et celle du cardinal Grimani envoyée à Venise [5], le palais de Saint-Marc renfermait encore, à la fin du XVIe siècle, un nombre considérable d'antiques. Nous reproduisons en note la description que nous en a laissée Schott [6].

FOUILLES DIVERSES

Dès le premier tiers du XVIe siècle on entreprend des fouilles

1. « Ut ex marmorea statua, quæ juxta Laurentianam Damasi ædem, in fronte Gallorum civium domus posita est, collato veteri numismate, ab eruditis præclare deprehenditur. » (*Elogia virorum bellica virtute illustrium*, Bâle, 1561, p. 8.) Aldroandini (p. 167), parle seulement d'un buste, « una bella testa di Romolo. »

2. « Ejus effigiem marmoream diademate insignem, quam in Urbe non uno in loco videmus, nummi æreci cum literis, atque eadem imagine verissimam esse ostendunt » (p. 11).

3. P. 17. Cf. Aldroandini, p. 168.

4. « E così il disegno delle stalle ed il giardino di sopra, per Andrea cardinale della Valle; dove accomodò nel partimento di quell' opera colonne, base e capitegli antichi; e sparti attorno, per basamento di tutta quell'opera, pili antichi pieni di storie; e più alto fece sotto certe nicchione un altro fregio di rottami di cose antiche, e di sopra nelle dette nicchie pose alcune statue pur antiche e di marmo, le quali sebbene non erano intere per essere quale senza testa, quale senza braccia, ed alcuna senza gambe, ed in somma ciascuna con qualche cosa meno, l'accomodò nondimeno benissimo, avendo fatto rifare a buoni scultori tutto quello che mancava: la quale cosa fu cagione che altri signori hanno poi fatto il medesimo, e restaurato, Farnese, e per dirlo in una parola, tutta Roma. E nel vero, hanno molto grazia queste anticaglie in questa maniera restaurate, che non hanno que' tronchi imperfetti, e le membra senza capo, o in altromodo difettose e manche. » — (Ed. Milanesi, t. IV, p. 579.)

5. Sur la collection de Grimani, voy. l'*Anonyme* de Morelli, p. 215 et suiv.

6. « Palatium S. Marci per viam Latam accedes. Hic statim labrum ingens apparet marmoreum, quale ad S. Salvatoris in Lauro; quod in Thermis Agrippæ inventum est. Ad templi portam Fauni, vel, ut aiunt, Bonæ deæ statua. Palatium ascendenti multæ occurrunt imagines, signaque marmorea. Taurile item cum sacrificantium ritu. In circo Cleopatra est, et mulieres circum plangentes, aliaque miranda. » (*Itinerarii Italiæ rerumq. romanarum libri tres*. Anvers, 1600, p. 241.)

méthodiques pour mettre au jour les restes de l'antiquite. C'est ainsi qu'en 1506, Jules II accorde l'autorisation de fouiller près de San Niccolò in Carcere[1]. En 1523, une autorisation analogue est accordée par Clément VII. Il s'agit cette fois de recherches à effectuer dans le voisinage du Colisée, dans celui de Sainte-Croix en Jérusalem, et sur la voie Appienne. Un tiers ou la moitié du produit des fouilles, matières d'or ou d'argent et statues, appartiendra à la Chambre apostolique, selon que l'on s'attaquera aux propriétés particulières ou aux domaines de l'État. Voici ce document caractéristique :

1523. 29 juillet. « F. Armellini, etc. Dilecte nobis in Christo Marie Madalene (*sic*) Brugmans bremens. salutem etc. supplicatum fuit pro parte tua in Camera apostolica quod cum tu una cum nonnullis sociis tuis desideretis effodere in aliquibus locis, scilicet in Coliseo et prope Ecclesiam sancte Crucis in Hierusalem, ac in quadam via publica qua itur a sancto Sixto ad sanctum Sebastianum, unde speratis non parvam et vobis et Camere Apostolice utilitatem allaturos, licentiam effodiendi in dictis locis sine alicujus etiam edificiorum publicorum prejuditio vel deterioratione concedere dignaremur. Nos ad ea per que proventus ejusdem Camere sine alicujus prejuditio augeri posse videntur libenter attendentes vestrisque in hac parte supplicationibus moti, de mandato, etc., tibi et sociis tuis in dictis locis effodere libere et licite possitis licentiam ac facultatem concedimus per presentes, inhibentes magistris stratarum Urbis ne te et socios tuos aut ministros vestros in effodiendo, ut premittitur, impediant quovis modo vel molestent sub excommunicationis et mille ducatorum Camere Apostolice applicandorum penis, fratribus dicte Ecclesie sancte Crucis mandantes ut te una una (*sic*) cum sociis tuis in quibuscunque locis ad eandem Ecclesiam pertinentibus effodere permittant sub dictis penis Volumus autem quod de hisque in dictis locis sive aurum, sive argentum aut statue lapidis pretiosi vel mar-

1. *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1867, p. 191.

mora nobilia effodientur medietatem in locis publicis, in locis vero privatis tertiam partem eidem Camere et altera (*sic*) tertiam portionis (*sic*) locorum respondere teneamini. Volumus autem quod unum diputandum (*sic*) per Cameram super effossionibus hujusmodi sumptibus tuis (*sic*) teneatis (*sic*). In quorum fidem, etc. Datum Rome XXVIIII julii MDXXIII. Anno primo. » — Arch. Secr. du Vatican. Diversorum, n° 73, fol. 103 v°.

DÉCOUVERTE D'UN OBÉLISQUE EN 1519.

« Sotto il di 13 dicembre 1519. Roma Item. a S. Rocho vel sepulcro di Augusto dopo molti marmi trassono l'obelisco, che vi era, ma spezzato in tre pezzi, in tutto di altezza di 43 palmi romani [1]. »

L'EXPORTATION

Le dépouillement des listes d'exportation fournirait à coup sûr, comme je l'ai indiqué au commencement de ce travail, une masse d'informations jusqu'ici non utilisées. Déjà M. Bertolotti a montré quel parti on pouvait tirer de cet ordre de documents [2]. J'ai eu de mon côté, l'occasion de relever dans mes lectures un certain nombre de notices dont la plupart ont jusqu'ici échappé aux recherches des hommes spéciaux. Tantôt il s'agit d'une série de bustes envoyés au connétable de Montmorency entre 1554 et 1556 [3]; tantôt de statues offertes en vente à l'Em-

1. Cicogna, *Intorno la vita e le opere di Marcantonio Michiel*, p. 406.

2. *Esportazione di oggetti di belle arti nella Liguria, Lunigiana, Sardegna e Corsica nei secoli XVI, XVII e XVIII*, Gênes, 1876; *Artisti urbinati in Roma prima del secolo XVIII*; Urbin, 1881, p. 40-41, etc., etc.

Cf. la *Chronique des arts*, du 25 septembre 1875 et les *Nouvelles archives de l'Art français*, 1880-1881, p. 57, 82.

3. *Archives de l'Art français*, t. IV, p. 69-71. Cf. la *Gazette des Beaux-Arts*, t. IX, 1861, p. 75 et suiv.

pereur[1], ou d'une Vénus en marbre donnée à François I[er], vers 1531, par un gentilhomme vénitien[2].

« El Fetonte (Faetonte) per uno certo honesto rispecto di colui che lo ha non si è potuto mandare per Piero, come havevo scripto ; ma costui affirma in modo da esserli creduto, che e non sara d'altri che vostro et di già è suto servito qui dal bancho di qualche ducato. Ha dato qualche cenno alle volte di volere venire a portavelo in persona : attenderassi con ogni studio ad haverlo, et o per lui proprio o per altro fidato vi si manderà. » Romæ, X januarii 1484. Vr. Joannes Tornabuonus. — « Del Fetonte come per altra ho scripto cosi raffermo : che Piero velo portera. » — Rome, 18 décembre 1484.)

(Archives d'État de Florence: carteggio dei Medici avanti il principato; filza XXXIX, fol. 209.)

« M[ce] domine mi observandissime. Non so più che vi dire di questa benedecta corniola : quello che la ha dice omnino volere venire, et pure è qui : sforzerommi sospignerlo facto Pasqua costa : che non credo veder' l'hora che si parta, tanta volunta ne ho. » (Rome, 10 avril 1484. — *Ibidem*, filza LII, fol. 10.

« Mag[ce] domine mi observandissime. Per Andrea del Porcia mando ad V. M. una testa, la quale dona Giovanni Ciampolini ad V. M., come per una sua lettera intendera ; è cosa bellissima, secondo chi sene intende. La testa verde et questa erano le delitie sue, et sono molti anni che quella et questa ha tenuta, et perche pochi di sono scripsi di questa testa ad V. M., pero non li diro circa epsa altro. Questo Giovanni desidera compiacere ad V. M. et non cessa di cercare cose per epsa : et se fussi un poco più grasso, potrebbe più commodamente cercare.

1. Urlichs, dans la *Zeitschrift für bildende Kunst*, 1870 p. 49. Voy. aussi Stockbauer, *Die Kunstbestrebungen am Bayerischen Hofe*, passim.

2. *Archives de l'Art français*, t. V, p. 234. *Dans le Courrier de l'Art* du 1[er] mars et du 3 mai 1883, M. Clédat a publié la liste des antiques acquises à Rome en 1556 par le cardinal du Bellay.

« Nella cassa dove è la testa e uno pezzetto di tavola di serpentino, la quale tolsi per rincalzare da certe altre pietre da fare pavimenti ; a Lorenzo di Pierfrancesco parendovi dargliegle lo potra fare : sin mino le tenga per se. V. M. servitor, LOISIUS ANDREE LOCTI. » Rome, Kl. jan. 1487. (*Ibidem*, fol. 15 [1].)

1493, 21 mai. « Illma Madonna. Recordandomi del obligo ch' io ho cum V. Ex^tia de stare vigilante in fare cerchare qualche bono intaglio antiquo, ali giorni passati me è capitato ale mani uno cameo ligato et una plasma pure ligata, che sono stati ambedui reputati de qua cosa assai bona, li quali non li ho facto ligare altramente, persuadendomi omnino che epsa V. Ex. li fara movere, li mando ad quella pregandola se degni acceptarli, et se dicti non li satisfacesseno secundo seria mio indubitato desiderio, quella accepti el bono animo et affectione mia (Omissis). Rome, XXI maii 1493. E. V. Ex. servitor, L. AGNELLUS Proth^us. » Mantoue, Archivio Gonzaga. E. XXV, 3, transcription de M. Davari, chancelier de l'Archivio.

« M. Andrea nostro... La statua della Venere et le teste per mons. gran m^o si manderanno per quella via che più presto et sicuramente si troverra commodita di legni che venghino, o a Marsilia, o in Parigi, indirizandole sicondo l'ordine et scriver vro, che prima non si e possuto fare per esser' stati a Napoli come possete considerare... Rome, XXVI februarii MDXXXVI... Al Mag^o M. Andrea Ridolphi consanguineo et agente nro, etc.

« La statua della Venere havendo in questi giorni fatto diligentia di trovar un navile per inviarla, havemo riscontrato che mediante una commissione data al m^r vescovo di Orvieto sino al tempo che eramo a Bag^a la estate passata, senza che poi li havessimo altro ordinato fu consegnata mentre eramo in Napoli in li di passati, a M. Hier. agente qui del R^mo Loreno et caricata sopra certo navile che conduceva altre anticaglie et

1. Voy. dans le *Carteggio* de Gaye, t. I, p. [illegible], une autre lettre de Lotto, et p. 286, une lettre de Giovanni Antonio, relatives aux antiquités d'Ostie.

robbe del R^mo di Bellay alla volta di Marsilia, al capitano... (en blanc) luogotenente li del Sor Gran m°, con intitolatione et inscriptione sopra la cassa di decta statua che diceva : al R^mo et Illmo S^or car. di Loreno, et con lettere di d^o M. Hier. che in nostro nome Sua S. R^ma, per quanto ci è detto, la presentassi al Re, del qual caso havemo preso non poco dispiacere, si per havervi scritto di poi che la statua si dice esser partita, che in breve ne la haremo inviata persuadendovi per non haver inteso altro che la fussi in casa come era dovere et credibile, si ancora per non haver' possuto insieme mandare le dua teste promesse al S^or gran m°, come molto desideravamo.

« Pero, facendo scusa con sua Ex^tia li narrerete il caso come sia seguito, certificandola che per la prima commodità le teste dette, quali già sono a ordine, si manderonno et si indirizeranno sicondo l'ordine vestro, et in tanto ad ciò che la detta statua non habbia a esser presentata se non per vr̄e mano ricercherete dicto R^mo de Loreno che vi faccia una lettera ad esso capitano o altri sicondo ove la statua per via di S. S. R^ma o del R^mo Bellay intenderete che si ritrovi, commettendo che la sia consegnata a voi o achi ordinerete, ad causa possiate pigliare assunto di farla condurre, et al tempo commodo presentarla a Sua M^ta in segno della fede et devota servitu mia verso di lei, come già per altre più tempo fà n'habbiamo scritto, et con questa vi si manda una a dc̄o R^mo Loreno sopra di cio del tenore che per la inclusa vedere potrete. Et ben' vale. Romae, III aprilis MDXXXVI N. card...

« Della partita della statua farete che per voi ne intenda la M^ta del Re quando potrete haver da lui audientia ad ciò sappia dove si trova. — Al mag^co M. Andrea Ridolphi consanguineo nostro carissimo. » — (Florence ; Archives d'État. Fonds Strozzi ; antico 138, f.2.)

LES CONSERVATEURS

Nous ne saurions mieux terminer ces notes sur les musées

ou collections d'antiques fondés à Rome au XVI[e] siècle que par quelques documents sur les fonctionnaires chargés de veiller à leur conservation.

1540. 13 octobre. « Domino Francisco de Bettis politori figurarum et scopatori palatii nostri et D. Conservatorum et officiali ad vitam ipsius Cameræ Urbis, videlicet piper, cera et omnia alia et singula emolumenta que per vos traduntur et dantur officialibus Romanis in festivitatibus in tabula descriptis, ad instar magistri massarii masseritiarum palatii Capitolii et ponticum et portarum Urbis ac in tabula aliorum officialium Romanorum præfatorum, dictum politorum describas (*sic*) et annotes et a die prima mensis Julii proxime præteriti præsentis anni 1540 dicta emolumenta dicto Francisco officiali præfato datis et tradatis secundum formam motus proprii, etc., etc.

« Domino Francisco de Bettis politori figurarum et scopatori palatii nostri et D. conservatorum et officiali ad vitam ipsius Cameræ Urbis, videlicet pro suo salario sex mensium inceptorum die prima mensis Julii proxime præteriti et finiendorum per totum mensem decembris proxime futuri ad rationem duorum ducatorum auri pro quolibet mense... duc. duodecim. »

(Payements analogues jusqu'en 1548.)

1546. 14 avril. « Domino Vincentio Veteri civi Romano ad custodiendam colunam (*sic*) Troianam (*sic*) in Regione Montium existentem a magistris stratarum deputato ducatos auri viginti quatuor de paulis X pro ducato pro ejus sex mensium inceptorum die prima præsentis mensis aprilis et ut sequitur finiendorum ordinaria provisione. »

Eugène Müntz.

(*A suivre.*)

ARCHÉOLOGIE SCANDINAVE

FERS DE LANCE

AVEC INSCRIPTIONS RUNIQUES

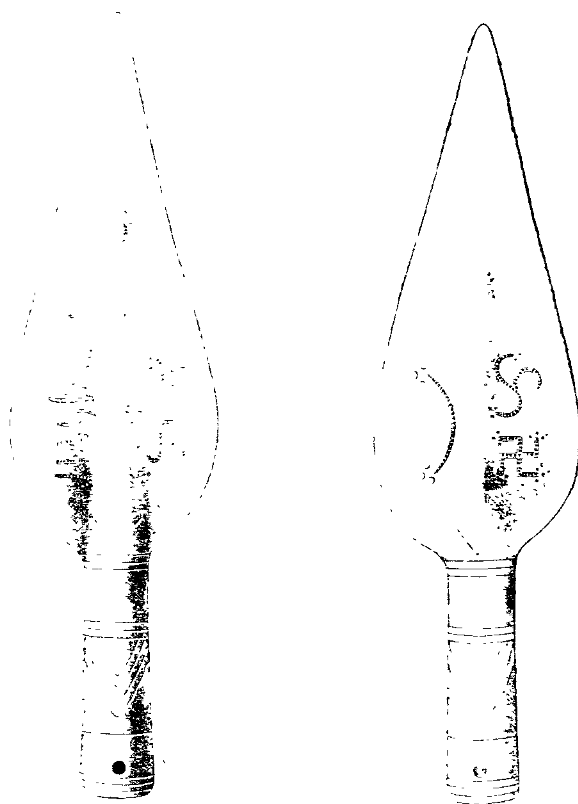
(Lecture faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Les monuments runiques, ceux surtout que l'on trouve en dehors du pays scandinave, ne sont pas communs. Parmi eux les pointes de lance ou de javelot, ornés de dessins et d'inscriptions runiques, sont d'une excessive rareté. Nous n'en connaissons jusqu'à présent que deux : celles de Kowel et de Müncheberg. (Pl. XIV et XV.) Un instant, on aurait pu espérer en avoir trouvé une troisième.

En effet, dans sa séance du 24 novembre dernier, la Société d'anthropologie, d'ethnologie et d'histoire primitive (*Urgeschichte*) reçut communication d'une lettre de M. Ingwald Undset, datée de Venise, du 20 octobre 1883, et par laquelle il informait le président de cette société, M. Virchow, d'une curieuse découverte faite par lui dans le petit musée de Torcello, gros bourg situé dans les lagunes de Venise.

Cette découverte consistait en une pointe de lance en bronze, d'une forme particulière, ornée de dessins et d'une inscription. Au musée, on considéra cet objet comme de provenance étrusque ; mais au premier coup d'œil, disait le correspondant, je reconnus parmi les dessins : un *swastika*, un *triquetrum* et les caractères qui me rappelaient les inscriptions runiques de la pointe de lance de Müncheberg et de Kowel.

La forme particulière de cette pointe, si différente des pointes de l'âge de bronze, grecques et étrusques, frappa M. Undset ; elle lui rappelait par des dispositions caractéristiques d'autres objets bien connus, mais en fer ; il devait donc supposer que ce curieux exemplaire en bronze, avait fait partie de l'armement d'un chef ou de pièces servant aux sacrifices.



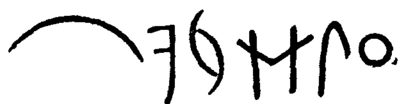
Pointe de lance de Torcello

Ayant rencontré à Venise un peintre d'architecture danois, M. Hansen, celui-ci, sur sa prière, voulut bien exécuter un dessin très exact de cette pointe, réduite de moitié, que M. Undset a joint à sa lettre, et que nous reproduisons à notre tour. D'après les renseignements fournis par M. Undset et d'après le

dessin en question, la longueur totale de cette pointe est de 0m,415 ; celle du manche de 0m,125 ; sa plus grande largeur est de 0m,108 ; et le diamètre du manche de 0m,04. La lance constitue un ensemble homogène avec le manche, dont le prolongement, en forme d'un renflement, traverse toute la longueur de la lance et va en diminuant vers la pointe.

Le manche est orné de cercles et de losanges gravés. A son ouverture se trouvent deux petits trous, destinés à fixer le bâton du javelot ou de la lance. A l'endroit où se termine le manche, on voit gravé sur la lance un signe en forme de V, dont les trois extrémités sont marqués de tout petits cercles. Cette décoration est identique des deux côtés de la lame.

Sur la plus grande largeur de la lame et sur ses deux faces, de chaque côté du renflement dont il a été question, se trouvent gravés plusieurs signes et caractères. Ainsi, sur le côté de face, à gauche du renflement, on voit entre un petit cercle et un croissant cinq lettres runiques disposées comme il suit :



et à droite un dessin symbolique que l'on pourrait prendre, dit M. Undset, pour une imitation du classique *Porte-tonnerre* de Jupiter.

Sur le revers de la lame, à gauche du renflement, se trouve un grand croissant très allongé, dont les pointes sont ornées chacune de trois très petits croissants : à droite, un *swastika* ou *crux gammata;* les extrémités des branches de chacun de ces symboles sont également ornées de trois petites étoiles. Les caractères runiques, ainsi que les symboles, sont formés de deux lignes parallèles, entre lesquelles sont insérés, tantôt de petits cercles, tantôt de petites étoiles. L'état de conservation de cet objet est parfait, seule l'extrémité de la pointe paraît un peu émoussée. L'inscription et les dessins sont clairs et nets : rien n'y est douteux.

D'après les informations du directeur même du musée de Torcello, le chevalier Battaglini, consul du Chili à Venise, cette pièce a été trouvée par lui, en février 1883, dans la maison d'un habitant de Torcello, entre les mains d'un enfant. Emmanchée d'un morceau de bois, elle servait de pelle à feu, depuis peu de temps chez ce campagnard. M. Battaglini l'acheta 25 francs pour le musée; et à la suite d'une communication faite par lui à Rome, il lui fut répondu que l'inscription était étrusque.

Cet objet, concluait M. Undset, a été trouvé probablement, sur la terre ferme où vont travailler les campagnards de Torcello, et non dans les lagunes de Venise. Son origine est parfaitement caractérisée par les Runes, et il est possible que ce soit le premier témoignage retrouvé de la présence des Germains en Italie, à cette époque reculée.

Le professeur Henning de Strasbourg, auquel M. Undset avait également communiqué le dessin et les renseignements concernant cette découverte, trouva une singulière ressemblance entre cette pointe de lance et celle de Müncheberg. Ces pointes, d'après le savant professeur, diffèrent par la forme, la grandeur, le métal et quelques particularités de fabrication, mais leur ressemblance est frappante, sous le rapport de l'arrangement des décorations et des ornements, et enfin des caractères runiques.

Quant au déchiffrement de ces derniers, le professeur Henning en a donné l'explication suivante :

« L'inscription doit être lue de droite à gauche, comme celle de Müncheberg, toutes les deux sont également encadrées entre un petit cercle à droite et un croissant allongé à gauche.

« La première lettre doit être évidemment le même *R* antique que sur la pointe de Müncheberg. Il est pourtant singulier que le tiers supérieur seul de sa branche principale ait été conservé, tandis que, nécessairement, cette branche aurait dû être prolongée jusqu'en bas. Mais M. Undset, ayant fait remarquer catégoriquement que les dessins et les gravures ne présentent rien de douteux, nous devons chercher d'autres raisons à cette modification de la rune. Il ne nous est pas possible d'admettre

une semblable variante dans l'écriture runique, car jamais il ne s'y rencontre une réduction pareille du jambage principal; tout au plus a-t-elle lieu dans les traits latéraux. On doit supposer alors que les traits reproduits ici par l'artiste méridional sur un original tracé grossièrement, ont manqué de netteté, ou ont été défigurés.

« Une véritable variante constitue la seconde rune. De la manière qu'elle se présente, c'est un *N*, tout à fait certain, tandis que sur la pointe de Müncheberg, nous trouvons un *A*. Tous les autres signes sont identiques. Ainsi, le troisième ici comme là, est un *N*, dans lequel même la barre transversale suit la direction régulière. Le quatrième est la rune *JNG*, dont les deux cercles se touchent. Le cinquième enfin est encore un *A*, seulement ses traits latéraux, ici, au lieu d'être inclinés sont droits.

« Si à la troisième rune dont le ton phonétique, généralement, est *NG*, nous restituons son nom entier *JNG*, ce qui a été également indispensable en ce qui concerne la lecture de l'inscription de Müncheberg, nous obtiendrons le mot : *RNNINGA*. Mais le groupe phonique *RNN*, étant tout à fait impossible, il doit être inexact; nous sommes donc obligés, à cause de cette circonstance, de recourir à la supposition que, sur notre pointe, le deuxième *N* occupe, par erreur, la place régulière d'un *A*, comme sur la pointe de Müncheberg. Probablement que, dans l'original la barre supérieure de cette rune, endommagée, est devenue indistincte comme le jambage principal de la première rune. Par conséquent l'inscription, ici encore, doit se lire sans doute : *Raninga*.

« Ce mot est certainement un nom propre, qui dans la suite a été souvent employé, sous la forme de *raningas*, *raningus*; ce qui a été expliqué ailleurs. Mais on ne saurait soutenir avec certitude s'il est un nominatif pluriel et sert à désigner le nom d'une tribu, d'une lignée, ou s'il est, ce qui paraît moins probable, la forme faible du nominatif singulier, dérivé de la forme régulière forte : *raning*.

« Le sens étymologique de ce nom est d'une grande dis-

tinction et très guerrier. Il ne peut être question ici de la déesse du nord : *Rân* (contraction de *rahana*), car l'A, dans les noms allemands, est toujours bref. *Raning* est plutôt une dérivation patronymique de *rano*, dont la signification primitive nous a été conservée dans les langues du Nord. Dans ces langues, *rani* signifie *le bec*, et aussi l'ancien ordre de bataille *en coin*, et qui, placé sur les pointes de lance, a été appelé *tête de sanglier* (*svinfylking*). A la tête de l'ordre de bataille (à sa pointe) était la place des nobles et du chef et les troupes les suivaient, combattant rangées chacun selon son grade. Il se pourrait que ceux qui marchaient ainsi, aient été appelés *raninge* : comme en allemand, celui qui doit se tenir dans les rangs, s'appelle *hering* (troupier), de *her* (armée, troupe).

« Lors de la migration des peuples, un membre de cette vieille nation des Semnons dut arriver de Müncheberg au golfe de Venise. Dans quelles circonstances, et avec quels compagnons? nous ne le savons pas. Mais il a dû rester fidèle aux vieilles traditions de sa nation, lorsqu'il se fit fabriquer une pièce aussi enjolivée, et dont jadis, devaient se servir ses ancêtres dans le Nord. Elle nous produit, réellement, l'effet d'un écusson aux armes de la famille. De tous les ornements remarquables, un seul manque ici, *le fouet* ; probablement que ce symbole, encore plein de vie dans la patrie souabe, ne pouvait plus avoir, au Sud, son entière signification. »

Après cette intéressante communication, le président M. Virchow prit la parole, pour informer la Société qu'il venait de recevoir une lettre de M. Undset de Venise, en date du 8 novembre, qui l'invitait à retirer cette communication. En effet, M. Undset écrivait qu'ayant reconnu la ressemblance presque complète, entre cette inscription et celle de Müncheberg, il avait quelques doutes, et se demandait s'il n'avait pas affaire à une imitation moderne fort possible?

« En pareille circonstance, écrivait-il, il m'a paru évident, d'après l'ensemble des faits qui précèdent, qu'une falsification, tout à fait préméditée, était seule admissible. Cependant, contre

une telle supposition, il y avait tant de faits qui me touchaient intérieurement et extérieurement que, par égard pour les personnes qui avaient participé à cette affaire, je ne voulais pas d'abord le faire ressortir. C'est pourquoi je me suis décidé à rendre cette communication publique, sous ma propre responsabilité. »

Après cette exposition, un des membres présents à la séance, M. Voss, fit l'observation suivante : « Au sujet du triquetrum (*triskele*), de la pointe de lance de Müncheberg, représenté par Lindenschmit, dans le *Manuel des antiquités allemandes*, 1880 ; et dans le *Catalogue de l'Exposition préhistorique* de 1880, supplément S. II, je me permettrai de présenter cette observation que, sur le char si richement orné de bronze, découvert il y a quelques années en Danemark dans une tourbière, et déposé actuellement au musée de Copenhague, se trouve gravé, sur une pièce d'ornement de bronze, un triquetrum, exécuté avec plus d'élégance encore, et portant, également, les trois points à l'extrémité d'un seul jambage. On peut, par conséquent, facilement admettre que ces deux signes ont la même signification symbolique. »

Bien qu'il ait été dûment constaté que la pointe de lance en bronze, qui se trouve au Musée de Torcello près de Venise, soit une pièce fausse, nous avons cependant donné ici place, à une traduction presque littérale du compte rendu des débats qui ont eu lieu à son sujet, au sein de la Société anthropologique de Berlin, dans la séance du 24 novembre 1883, parce que nous y trouvons des détails très intéressants, et des indications très précieuses, en ce qui concerne les inscriptions runiques, surtout dans les communications du professeur Henning de Strasbourg.

Nous allons passer maintenant à l'examen de deux autres pointes, au sujet de l'authenticité desquelles il ne peut exister aucun doute. (Planches XIV et XV.

La première en date, d'après sa découverte, est celle de *Kowel* ; ainsi appelée du nom de la petite ville à proximité de

laquelle elle fut trouvée en 1858, par un fermier, M. Szyszkowski, dans un champ du village de Suszyczno, distant d'a peu près trente-cinq kilomètres de cette ville.

Kowel est un chef-lieu d'arrondissement (district) du gouvernement de Volhynie (Pologne), et se trouve situé sur les derniers contreforts qui séparent les hauts plateaux de Volhynie, des plaines boisées de Polésié, et qui s'étendent ici, en s'abaissant progressivement, vers les terrains marécageux du bassin de la rivière du Pripetz (*Prypeé*).

M. Szyszkowski défrichait un terrain situé sur une hauteur près de ce village; au moment où il fit donner un premier labour à cette terre, il vit apparaître tout à coup, sous une motte de terre rejetée par la charrue, un objet qu'il ramassa, et dans lequel il reconnut une vieille pointe de lance. Après l'avoir débarrassée de la terre dont elle était couverte, et voyant apparaître à sa surface quelques dessins brillants et comme incrustés, il l'avait mise de côté, mais sans y attacher, pourtant, une grande importance.

Quelque temps après, M. le professeur Alexandre Szumowski, son cousin, étant venu lui faire une visite, aperçut cet objet, et intrigué par sa forme et les dessins qui le recouvraient, l'obtint facilement, son possesseur, comme nous l'avons dit, n'y attachant aucune importance.

Le nouveau propriétaire, tout en y voyant un objet de curiosité, n'en connaissait ni la valeur, ni la signification archéologique. Eloigné longtemps de tout centre intellectuel, il était dans l'impossibilité de demander des conseils aux personnes compétentes, et de déterminer la nature et la véritable signification des dessins et des inscriptions de cette pointe.

Ce n'est qu'en 1859, qu'ayant fixé sa demeure dans la ville de Kief, où il y a une université, une bibliothèque, etc., etc., il a pu obtenir une première indication que la pointe était en fer, et que les caractères formés par une incrustation d'argent, paraissaient avoir l'apparence des caractères runiques. Trois ans plus tard, étant allé à Varsovie et à Cracovie, il eut une nouvelle

confirmation du caractère de cet objet, sans pouvoir toutefois obtenir des éclaircissements plus catégoriques; les savants auxquels il s'adressait n'ayant pas l'habitude de ces études. Il ne fut pas plus heureux en s'adressant au congrès archéologique réuni, sept ans plus tard, à Kief (1869) : un seul membre de cette réunion de savants répondit à l'appel de M. Szumowski, mais en lui confirmant uniquement l'origine runique de la pointe.

Enfin, en 1875, encouragé par les conseils d'un savant archéologue polonais, M. Zawisza, et par son intermédiaire s'étant adressé au célèbre runologue danois, M. le professeur Wimmer de Copenhague, il en reçut non seulement une réponse satisfaisante, mais encore tous les détails sur le caractère réel de ce petit monument, et sur la signification des inscriptions runiques, autant que permit de le faire l'étude faite, non pas sur le monument lui-même, mais sur une photographie.

Nous croyons qu'en donnant ici la traduction de la note rédigée à cet effet par M. le professeur Wimmer, nous ferons mieux comprendre l'opinion du savant runologue :

« Il est certain, écrit-il, que l'inscription exécutée sur la pointe de lance est en caractères runiques, en usage chez tous les peuples gothiques : Goths, Germains, etc., etc., habitant le nord de l'Europe, au commencement de la période du fer. C'est donc un monument très curieux, car tandis que nous connaissons dans les pays scandinaves, à peu près cinquante monuments et une grande quantité des bractéates ornés des runes de cette espèce, qui diffèrent de l'alphabet de la dernière époque de l'âge de fer, appartenant exclusivement aux pays scandinaves, nous en connaissons très peu dans les pays habités jadis par les Goths et les Germains — et lorsque ici, dans le Nord, nous possédons une quantité de pierres couvertes des runes de cet alphabet, chez les Goths et les Germains nous ne les rencontrons que sur des objets facilement transportables[1].

1. Voyez *Aarbøger for oldk. hist.*, 1874, pages 51 et suiv. et pages 263 et suiv ; aussi chez Mullenhoff, dans *Zeitschrift, fur Deutsch. Alterthumer*, Neue Folge, VI (Berlin, 1874), pages 250 et suiv.

« La pointe de lance de Kowel nous donne une nouvelle et convaincante preuve de l'usage des runes chez les peuples gotho-germaniques, et ce monument est d'autant plus précieux qu'il appartient, sans nul doute, aux plus anciennes inscriptions runiques connues, tant dans les pays scandinaves, que dans les autres.

« Ce qui nous étonne le plus, c'est la ressemblance extraordinaire, sous le rapport des ornements et de l'inscription, entre la pointe de lance de Kowel et une autre pointe trouvée, il y a quelques dix ans (en 1865), à Müncheberg en Brandebourg [1]. Le professeur Engelhardt vous communiquera les renseignements, tant au sujet de cette ressemblance que de la ressemblance entre elle et nos monuments : moi, je vais m'occuper uniquement de l'inscription.

« Elle doit être lue de droite à gauche, et c'est encore une ressemblance de plus entre cette pointe et celle de Müncheberg ; tandis que les inscriptions retrouvées jusqu'à présent, dans les pays étrangers, c'est-à-dire dans les pays non scandinaves, se lisent de gauche à droite ; ce qui, selon moi, doit être considéré comme la plus ancienne manière d'écriture en rune, laquelle pourtant peut n'avoir duré que peu de temps.

« La place occupée par l'inscription, sur cette pointe, est la même que sur la pointe de Müncheberg.

« Jugeant par la photographie de la pointe de lance de Kowel, les dernières cinq runes paraissent très distinctes :

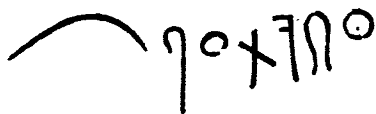
ꙅ ⌷ I Я ꟻ

Parmi elles, on connaît parfaitement la signification de : ꟻ. Я. I. ꙅ, c'est-à-dire A. R. I. S. Ce signe ꙅ = S, est précisement très caractéristique, pour les runes de la première période de

1. Cf. *Anzeiger für Kunde der Deutschen Vorzeit*, Neue Folge XIV, (Nuremberg, 1867), pages 33 et suiv. et G. Stephens, *The old Northern runic monuments*, II, p. 880.

l'âge du fer ; dans les inscriptions des temps postérieurs, cette rune a pris la forme de ϟ.

« Mais la rune ᛞ, ne se trouve dans aucune des inscriptions qui nous sont connues jusqu'à présent. Le signe ᚠ, qui la précède, n'est pas très net sur l'épreuve photographique. Les runes voisines du ᚠ, semblent être : ᛚ (correspondant au son de L.), ensuite I (I), et enfin T, ce dernier signe, probablement, n'est pas une rune, si toutefois il a réellement cette forme dans l'original. Comme je considère tous les autres signes, gravés sur cette lame, comme des *ornements*, je suis enclin à compter parmi ceux-là ce dernier signe, placé au commencement de l'inscription ; ce qui du reste est confirmé par la pointe de lance de Müncheberg, où un ornement se trouve placé, avant et après l'inscription proprement dite, comme suit :



« Cette inscription doit se lire : Ran i nga, et exprime, comme cela arrive assez fréquemment dans les inscriptions du premier siècle du fer, un nom propre au nominatif du singulier : *Raninga*, très probablement le nom du propriétaire de la lance. Ainsi, pour ne parler que des monuments trouvés dans les pays étrangers, nous voyons sur un bractéate, trouvé dans le nord de l'Allemagne (musée de Berlin), le nom de *Waiga*, ᐁFIXF : qui est un vieux nom allemand Wako. Sur un autre bractéate, trouvé en 1850 ou 1852 à Wapno en Posnanie au sud de la rivière de Notetz (Notec), on a déchiffré le nom de : [illegible]. *Sabar*, qui correspond au nom wisigoth *Sabaricus*, connu dès l'année 688.

« Je considère, en conséquence, comme une chose presque certaine que l'inscription de la pointe de lance de Kowel, est un nom propre masculin, au nominatif du singulier dans la langue des Goths. Mais, pour être en état de trancher cette question

définitivement, et pour bien préciser ce nom il est indispensable de s'assurer de la forme de chaque rune en particulier, et puisque le signe ▯ est inconnu, et que le commencement de l'inscription n'est pas bien net, il serait à désirer que l'original pût être envoyé à Copenhague, pour être examiné minutieusement. — Alors, j'espère qu'il me sera possible de déchiffrer cette inscription. Pour le moment, je prends la liberté d'exprimer cette opinion que ▯ pourrait être sous une autre forme, le signe ⋈, retrouvé parmi les runes du premier âge et ayant la valeur de D.

« Nous aurions donc ici un nom d'homme avec la terminaison en *rids*; nous en connaissons plusieurs chez les Goths, les Germains et les habitants du Nord. Cependant, dans la langue des Goths, antérieure à la traduction de la Bible par Wulfila, nous n'en connaissons qu'un seul exemple, particulièrement dans l'inscription placée sur un anneau d'or trouvé en 1837, à Petrosi, en Valachie, et depuis 1838 déposé au Musée de Bucharest. La pointe de Kowel nous en fournit un exemple nouveau et sans doute très ancien. Bien que cette inscription ne contienne qu'un seul mot, elle est d'une très grande valeur, non seulement pour la philologie et la paléographie, mais encore aussi pour l'histoire. »

Malheureusement, l'original de cette pointe de lance n'est pas parvenu alors à la connaissance du savant professeur de Copenhague; ses appréciations, quant à l'inscription, restèrent donc conjecturales, et ne donnèrent aucune certitude sur la valeur de ce monument. L'heureux possesseur de cette pointe n'a pas voulu s'en séparer probablement, et il s'est borné à fournir des renseignements sur sa découverte et sur le pays où cette découverte a été faite, dans un article publié dans la Revue de Varsovie, les *Nouvelles archéologiques* (*Wiadomości archeologiczne*, 1876, III, pages 49-61). C'est là que nous avons trouvé la lettre si intéressante de M. le professeur Wimmer, et une reproduction d'après la photographie, de la pointe même. Nous avons essayé ici cet article, donnant la priorité à ce travail selon la date d

la première découverte de la pointe indiquée par M. Szumowski. — Nous allons ajouter quelques renseignements sur l'aspect de cette pointe et sur les incrustations dont elle est ornée. Cette pointe est, à peu près, de la même grandeur que celle de Müncheberg; elle n'a en effet que $0^m,15$ de long, et la plus grande largeur de sa lame est de $0^m,03$.

Le manche, ainsi que les deux bords tranchants, ont beaucoup souffert. Le fer a été fortement attaqué par la rouille et des brèches considérables ont été faites en plusieurs endroits. La lame est traversée dans toute sa longueur par un renflement qui la sépare en deux parties, et qui va en mourant vers la pointe.

La ressemblance, entre les ornements qui se trouvent gravés sur cette pointe, et ceux que nous présente la pointe de Müncheberg, qui avait éveillé si vivement l'attention de M. le professeur Wimmer, mérite en effet d'être remarquée, tant à cause de cette ressemblance caractéristique, qu'à cause de la diversité des symboles.

Ainsi, il existe sur cette lame et aux mêmes endroits que sur la pointe de Müncheberg, comme nous le verrons tantôt, de grands cercles ornant le manche, de petits cercles avec un point au milieu et des swastikas; mais il y a en outre d'autres ornements disposés différemment. Ici, sur le côté de face de la pointe et à gauche du renflement, est placée l'inscription indiquée dans la lettre de M. le professeur Wimmer; à droite du renflement, entre deux petits cercles avec un point au milieu, se trouve un croissant et une ligne brisée, formant le signe ᘔ; sur le côté opposé de la lame, également entre deux petits cercles et à gauche du renflement, on voit un *Swastika*, et un signe en forme de branche, fait ainsi ⸙, tandis qu'à droite sont incrustés deux cercles concentriques, avec un point au milieu, un swastika et la même ligne brisée que sur l'autre face, mais tournée en sens contraire Ƹ.

En 1880, M. Virchow, président de la Société d'anthropologie, d'ethnologie, etc., de Berlin, dont nous avons déjà parlé, s'étant adressé au propriétaire de cette pointe, par l'intermédiaire

de M. Jagic, professeur de littérature slave, à l'université de Berlin, pour avoir la communication de cette pièce, intéressante à tant de titres, M. Szumowski s'empressa d'envoyer sa pointe de lance à Berlin, où elle a été examinée et donna lieu à un compte rendu très détaillé, lu dans la séance du mois d'août 1880, de cette Société savante, par M. le professeur Henning de Strasbourg.

Ce savant confirma pleinement la lecture et les conjectures de M. le professeur Wimmer, et reconnut dans l'inscription un nom propre d'origine gothique : *Tilarids*, composé de deux mots : *tils*, remarquable, distingué, et *rids*, cavalier, dont nous retrouvons les racines dans l'anglais, *to ride*, monter à cheval, et *the rider*, le cavalier. Ces noms composés ne sont pas rares dans le gothique et l'allemand.

La seconde pointe de lance, avec les inscriptions runiques, est celle de Muncheberg. Nous lui donnons cette place d'après l'ordre des dates. Elle a été reconnue et constatée immédiatement après sa decouverte en 1865 et, par conséquent, elle possède le caractère d'authenticité, qui ne laisse, également, aucun doute à son égard.

La ville de Müncheberg est située dans la Prusse orientale, à l'ouest de Küstrin, à l'est de Berlin, au nord de la Sprée, et au sud de Bukow. Pendant les travaux entrepris en 1865, pour l'établissement d'une gare de chemin de fer, sur une hauteur près de Bukow, à un mille de distance de Müncheberg, on a trouvé, à quatre pieds de profondeur, et sous une couche de pierres plates, dans un terrain argileux, plusieurs objets, paraissant appartenir à la catégorie de ceux que l'on rencontre dans les anciens tombeaux des chefs scandinaves.

Parmi ces objets, dont la description et les dessins ont été insérés dans la revue : *Anzeiger fur Kunde der Deutschen Vorzeit* paraissant à Nurenberg, 1867, Neue Folge, XIV, page 33 et suiv., se trouvait une pointe de lance, fortement entamée par le feu, peut-être d'un bûcher, où a été brûlé le corps de celui dont on découvrit le tombeau.

La forme et l'aspect de cette pointe rappellent absolument le fer de lance de *Kowel*, ainsi que l'a fait remarquer déjà M. le professeur Wimmer, même les ornements symboliques et l'inscription, s'en rapprochent beaucoup. Ici, comme sur la pointe de Kowel, les runes de l'inscription et des ornements sont faits à l'aide d'une incrustation d'argent. Cette pointe a 0m,15 de long, et la plus grande largeur de sa lame mesure 0m,035.

Le manche est orné de cercles et de losanges gravés et incrustés d'argent, comme tout le reste ; et à son ouverture, il est percé de petits trous, destinés à fixer le bois du javelot ou de la lance. Cette décoration est identique des deux côtés de la lame ; des deux côtés également, un renflement court tout le long du fer, et va en mourant vers la pointe. L'inscription et les ornements sont incrustés et placés, sur les deux faces et sur la plus grande largeur de la lame, des deux côtés du renflement.

Sur le côté de face, et à gauche du renflement, on distingue tout près du premier cercle du manche, un petit cercle avec un point au milieu : à une distance de quelques lignes, est un autre cercle, à peu près de la même grandeur. Ce dernier précède l'inscription et en marque pour ainsi dire le commencement, puisqu'elle doit se lire de droite à gauche. Nous en avons déjà donné la transcription, dans la lettre de M. le professeur Wimmer : nous n'y reviendrons pas pour le moment.

De ce même côté, et à droite du renflement, se trouve également un petit cercle avec un point au milieu, et au-dessus, presque à la hauteur de l'inscription de gauche, vient un signe, probablement symbolique, de forme assez bizarre, qu'on a voulu comparer au porte-foudre, l'attribut de Jupiter des anciens, et dont la signification ici nous est inconnue.

Sur le côté opposé, à gauche du renflement, on voit un tout petit cercle, et immédiatement au-dessus, les traces d'un dessin disparu, dont il ne reste qu'une ligne très allongée, et un peu recourbée à une de ses extrémités[1] ; à droite, un petit cercle

1. Ce signe ou symbole doit représenter, selon M. le professeur Henning,

avec un point au milieu, et au-dessus deux symboles : un swastika et un triquetrum, ou triskele.

La présence de ces divers ornements ou symboles, dont la signification chez les peuples scandinaves n'a été expliquée jusqu'à présent que d'une manière conjecturale, n'a rien qui doive nous surprendre. L'existence sur les armes des signes se rapportant, soit aux traditions religieuses, soit aux phénomènes de la nature, chez tous les peuples et de tous les temps, est trop généralement connue pour qu'il soit nécessaire d'en apporter ici des preuves. Cela a été une tradition constante, transmise et conservée jusqu'à nos jours. Les épées de combat, avec une croix flamboyante, avec cette légende du grand Constantin, *in hoc signo vinces*, se sont conservées en Occident, depuis le temps des croisades. En Orient, toutes les armes blanches sont couvertes de versets du Coran. En Pologne, les sabres, avec l'image de la sainte Vierge, ou avec les monogrammes royaux, sont très connus ; parmi ces derniers, les amateurs de belles armes, recherchent surtout les sabres appelés : *Augustowki* (d'Auguste), provenant des fabriques de Saxe, et marqués du chiffre AR : A. R. — Augustus Rex ; d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, sous le règne duquel ils ont été fabriqués, dans les manufactures de Saxe, très réputées pour la beauté et la trempe de leurs armes.

Bientôt après la découverte de tous ces objets, le musée de Müncheberg s'est adressé à M. Dietrich, professeur à Marbourg, pour le déchiffrement et l'explication de l'inscription runique de la pointe de lance. Le 5 décembre 1866, ce savant donnait les renseignements suivants :

Considérant cet objet comme appartenant à la catégorie de tous les monuments scandinaves connus à cette époque, il lisait l'inscription de gauche à droite. Ce qui donnait, selon lui le mot : *Aug-Nan*. Il pensait d'abord y voir un nom propre, mais il a dû reconnaître que la terminaison en *nan* ne se trouve

le *fouet*, symbole d'autorité et d'obéissance, très vénéré, à ce qu'il paraît, chez les Germains.

dans aucun nom ancien germanique. Ensuite, en supposant ce mot composé de deux parties, il admettait que *nau* pourrait venir de *nare*, le bateau ; mais cette forme lui semblait trop jeune.

Puis il trouva une autre combinaison, d'après laquelle *ang.* serait l'abréviation de *ango*, en vieux hollandais, *pointe*, *aiguillon* (comme *cuspis*, *aiguillon d'abeille* et *pointe de lance*), d'où *angones* (Ἄγγωνες), mot par lequel Graff explique : les *hastelae Francorum* ; mais cette forme étant forte, il retrouva la faible dans le gothique *aggo*, le vieux hollandois *ango* et *ags*. anglo-saxon *ango*, et le vieux latin *angi*. La racine, dit-il, en est restée dans l'allemand *angel* (hameçon, pointe, etc.).

Dans cette combinaison le mot *nau*, devenait l'impératif du verbe fort, vieux hollandais *nawean* ; hollandais moderne *nouwen*, qui avec la signification de *tonner* (*conterere*) se rapproche beaucoup de la forme *niuwan*, *nuan* (v. Müller et Zarnecke) ; et qui depuis l'antiquité se confond avec la forme gothique *B-nauan* (broyer) Ψώχειν, dans le vieux allemand, pret. perf. *genowen*, *genouuen* et *genouwen*. L'impératif *nau* se forme alors régulièrement de *nauwan*, comme l'impératif *hau* de *hauwan*.

Nous ne voulons pas prolonger cette discussion avec M. Dietrich, qui trouve d'autres autorités à invoquer et d'autres citations à produire : nous dirons seulement qu'il aboutit, par comparaison de ce qui a eté trouvé sur les balles de fronde, à expliquer *Ang-nau* par *Speer zerstosse*, oder *zermalme* (s. e. den Feind). Lance, broie ou brise (sous entendu : l'ennemi).

Lorsque nous aurons dit que toute cette érudition était sans objet, car l'inscription devait être lue de droite à gauche et non de gauche à droite, nous aurons démontré, encore une fois, de combien de prudence et de circonspection on doit user, en poursuivant les études, si délicates et si difficiles, des inscriptions et des monuments qui présentent quelque caractère d'incertitude, tant sous le rapport de leur système graphique que sous celui de la langue dans laquelle ces inscriptions ont été rédigées.

En résumé, des trois fers de lance connus avec des inscriptions runiques, deux ont été étudiés et expliqués régulièrement, ce sont ceux de Kowel et de Müncheberg. Leurs inscriptions parfaitement déchiffrées par les professeurs Winmer de Copenhague, Henning de Strasbourg et par d'autres savants runologues, nous font connaître qu'ils ne contiennent qu'un nom propre, probablement celui du propriétaire de la lance ou du javelot. Quant à celui de Torcello, il est faux et de fabrication évidemment moderne; cela résulte et des enjolivements maladroits dont sont accompagnés les symboles et les runes, et de la grandeur même de cet objet, tout à fait en dehors des proportions usuelles.

Reste la question des ornements, dont la présence sur ces armes ne peut être, ni un effet accidentel de pure fantaisie d'ouvrier ou d'acheteur, ni un fait isolé, puisque nous les trouvons sur les deux pointes. Il faut donc admettre que ces peuples y attachaient une signification symbolique et sacrée. Nous retrouvons quelques traces de ces traditions dans Tacite et Jules César; mais nous réservons cette question pour un travail ultérieur, où nous tâcherons de grouper toutes les preuves à l'appui d'une thèse qui mérite la plus sérieuse attention des archéologues.

Quant au lieu où ces objets ont été découverts, leur situation en dehors des pays scandinaves ne peut guère infirmer la question de leur authenticité; car comme pour toutes les armes portatives, il n'est pas indispensable qu'elles fussent en possession des Scandinaves eux-mêmes, au moment de leur enfouissement. Achetées ou prises à la guerre, elles pouvaient être transportées bien loin de leur pays d'origine, en passant de main en main; comme cela s'est toujours pratiqué pour d'autres armes, et comme cela se pratique encore de nos jours.

CHODZKIEWICZ.

HERMÈS ET DIONYSOS

La planche XVI représente un groupe de bronze, de travail grec, découvert en 1863 à Marché-Allouarde[1], près de Roye, département de la Somme, remarquable sous le double rapport de l'art et du sujet.

Ce groupe, qui fait maintenant partie de notre collection, a 18 centimètres, 4 millim. de hauteur. Il représente HERMÈS jeune et entièrement nu, portant sur le bras gauche DIONYSOS enfant. Les chairs, les muscles, les traits du messager de l'Olympe, les bras et les jambes, le pied gauche qui seul subsiste, ainsi que les moindres détails, sont traités avec un soin extrême et une rare perfection. La tête, surtout, est admirable d'expression et de fini. Les cheveux sont disposés de la façon la plus gracieuse.

L'enfant est nu jusqu'à la ceinture, une draperie lui couvre presque entièrement les jambes. Il porte dans la main gauche un fruit qui sert de hochet, et tend la main droite pour saisir une grappe de raisin que devait tenir Hermès, et dont on voit encore la tige.

Une brillante patine verdâtre donne à tout l'ensemble un aspect d'une rare beauté. On voit là un travail de bronze coulé à cire perdue, ciselé ensuite avec un art merveilleux; n'étaient

1. Le groupe a été trouvé par Hunaut Constant, cultivateur, en creusant dans son jardin situé au coin du chemin de Marché-Allouarde à Rethonvillers. Il est mentionné pour la première fois dans le journal *Le Mémorial* d'Amiens du 21 juin 1863, puis dans l'*Histoire de la ville de Roye*, par Coët. Paris, Champion, 1880, Ier vol., page 27

quelques taches d'oxyde, l'une notamment sur la poitrine, on retrouverait cette belle œuvre dans l'état même où elle était lors de sa création. Regrettons toutefois que la jambe droite soit cassée au-dessous du genou et que l'absence du pied nuise à l'aspect de l'ensemble, mais combien peu de statues anciennes sont retrouvées intactes!

Nous avons dit que notre groupe représente Hermès et Dionysos, — Mercure et Bacchus. — M. le baron de Witte a communiqué à l'Institut, le 6 juillet 1883, une note sur cette figurine qu'il compare à la statue de marbre, représentant le même sujet, trouvée en 1877 à Olympie par les Allemands dans les ruines du temple de Hera[1]. Le savant archéologue dit qu'on regarde cette statue, d'après un passage de Pausanias, comme une œuvre originale de Praxitèle[2], et il rappelle avec quel enthousiasme la nouvelle de la découverte fut accueillie par les antiquaires, surtout en Allemagne.

Au surplus, M. de Witte s'exprime ainsi : « Je suis porté à croire que l'habile artiste auquel on doit ce merveilleux groupe de bronze a eu sous les yeux la statue de marbre attribuée à Praxitèle, qu'il s'est inspiré de cette belle œuvre d'art et qu'il a cherché à la reproduire, tout en se permettant certaines licences, en changeant ou modifiant quelques détails, en donnant au bras droit d'Hermès un autre mouvement ; dans la statue de marbre, le dieu lève le bras au-dessus de la tête ; il tenait sans doute dans sa main une grappe de raisin ; dans le bronze, au contraire, il abaisse le bras et sa main tenait peut-être une phiale. Je suis surtout frappé de la ressemblance qui existe entre les traits de l'*Hermès* d'Olympie et ceux de la statuette de bronze : le regard, l'expression, sont les mêmes. Et plus on considère cette physionomie, plus on est convaincu qu'on a sous les yeux une œuvre

1. G. Treu, *Hermes mit dem Dionysosknaben ein Originalwerk des Praxiteles, gefunden im Heraion zu Olympia*, Berlin, 1878, in-folio. M. Treu a cité plusieurs ouvrages dans lesquels cette découverte est signalée. Cf. R. Kekulé, *Über den Kopf des Praxitelischen Hermes*, Stuttgart, 1881, in-4°.

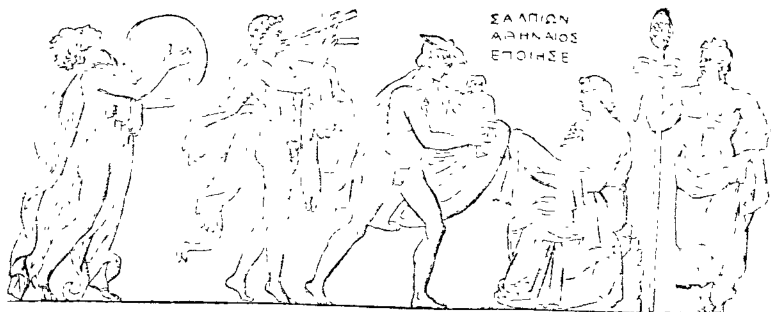
2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1880, p. 410.

d'art qui a pour prototype la statue de marbre trouvée à Olympie. Quant au petit Dionysos, il manque presque tout entier dans le groupe de marbre où l'on ne retrouve plus qu'une partie de ses jambes ; dans le groupe de bronze, au contraire, l'enfant est complètement conservé. »

Pour compléter ce qui vient d'être dit, ajoutons que cette lacune, en ce qui concerne l'enfant du groupe de marbre, a été comblée depuis, de la façon la plus heureuse, par les découvertes ultérieures. Le corps de l'enfant, puis la tête, ont été retrouvés successivement dans les fouilles d'Olympie.

En fait, à la grande époque de l'art, Hermès est toujours représenté sous la forme d'un éphèbe, souple et svelte, imberbe, présentant le type accompli des jeunes gens qui fréquentent les gymnases. Son visage est empreint d'une grande finesse, conformément à son rôle dans la fable, où il personnifie la ruse et l'habileté. Tel est exactement notre divin personnage.

Il semble heureux de porter son jeune frère Dionysos, le dieu de Nysa, fils de Jupiter et de Sémélé. Il est tout naturel qu'il offre une grappe de raisin au jeune Bacchus qui est, avant tout, le dieu du vin, dont il personnifie la vertu et les effets appréciés, déjà probablement, dans le nord de la Gaule.



Bacchus enfant, confié à la nymphe de Nysa [1]
(Sur le cratère du musée de Naples.)

1. La vignette ci-dessus est tirée du *Dictionnaire des Antiquités de Daremberg et Saglio*. Nous la devons à la bienveillance de MM. Hachette.

L'enfance et l'éducation de Dionysos ont d'ailleurs fourni à l'art grec et romain une mine de sujets presque inépuisable. Nous trouvons d'abord la remise du jeune Bacchus par Hermès aux nymphes de Nysa, sur un cratère de marbre du musée de Naples, monument célèbre qui avait, pendant des siècles, servi de baptistère à Gaëte.

Citons ensuite un fragment d'une représentation analogue dans Zoëga (*bas-reliefs antiques*, planche III) : le bas-relief d'un sarcophage, près de Fiume, sur lequel on voit les couches de Sémélé, Jupiter assis au moment où l'enfant vient au monde, et, au milieu de ces deux tableaux, Hermès emportant Dionysos pour le confier aux nymphes; un vase peint du musée de Palerme, Hermès remettant l'enfant à une femme appelée Ariane; un cratère du musée Grégorien, l'enfant est remis à un Silène assis entouré de deux nymphes; sur un vase d'Asie Mineure appartenant au prince de Reuss, Hermès, portant l'enfant enveloppé d'une draperie, se dirige vers un Silène qui tient une corne à boire et retourne la tête vers une bacchante. Mentionnons encore les bas-reliefs votifs de Landau (musée de Mannheim), de Gundershofen (Alsace), de Carnuntum et de Trèves, tous de style barbare; le manche d'une patère du musée de Turin, l'enfant est assis sur un pilastre; la figurine de bronze du musée de Zurich et une autre figurine publiée par Grivaud de la Vincelle, trouvée à Noyers, près Sedan, toutes deux de basse époque; parmi les médailles, le revers d'une monnaie d'argent de Phénée (Arcadie); la monnaie de Caracalla frappée à Philadelphie de Lydie; deux autres médailles représentent Hermès assis, l'une d'Alexandre Sévère, l'autre de Claude le Gothique. Diverses pierres gravées, dont aucune ne paraît avoir été publiée, reproduisent aussi cet intéressant sujet.

10 juillet 1884.

ALFRED DANICOURT

CHRONIQUE D'ORIENT

Nous avions promis à nos lecteurs de leur présenter un tableau d'ensemble des recherches et des découvertes faites dans le monde grec pendant les derniers mois de 1883 et la première moitié de l'année courante. Un résumé de ce genre, pour être utile, ne doit pas viser à une trop grande concision ; aussi espérons-nous qu'on nous pardonnera d'avoir donné à cette *Chronique* semestrielle une étendue qu'elle ne comporte pas à l'ordinaire. Si longue qu'elle soit, d'ailleurs, elle est encore bien incomplète[1], tant les trouvailles archéologiques, souvent fort difficiles à décrire, se multiplient en Grèce et dans l'empire ottoman. Le nombre croissant des archéologues, le prix rémunérateur des antiquités, les progrès mêmes de l'agriculture et la transformation en vignobles d'immenses terrains de l'Anatolie et de la Grèce, sont autant de causes qui expliquent cette recrudescence de belles découvertes dont la mise en œuvre est réservée à l'avenir. Il faudrait remonter jusqu'aux premiers temps qui suivirent la libération de la Grèce, ou même jusqu'à la glorieuse aurore de la Renaissance italienne, pour trouver une époque aussi féconde que la nôtre en révélations de tout genre sur l'histoire et l'art de l'antiquité. Que serait-ce si la Grèce et la Turquie adoptaient des législations libérales et associaient sans réserves les étrangers à l'exploration de leurs richesses souterraines ! Nous pouvons, il est vrai, enregistrer en partie ce qu'on découvre ; mais qui peut dire, qui saura jamais ce qui se perd, ce qu'on démarque et ce qu'on détruit ?

1. Nous ne nous occupons dans ce qui suit ni des découvertes de l'égyptologie et de l'assyriologie, ni en général des publications d'inscriptions et d'œuvres d'art dans les recueils qui sont analysés ici même, comme le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, les *Mittheilungen des Deutschen Instituts*, l'*Archæologische Zeitung*, etc. Quand nous faisons exception à cette règle, c'est qu'il s'agit d'un document de premier ordre ou que nous avons quelque observation à présenter.

Epidaure. — Nos lecteurs connaissent déjà les fouilles de M. Cavvadias dans l'enceinte du temple d'Esculape. Tout auprès du temple, il a découvert une grande maison de soixante-quinze mètres de long séparée en deux parties suivant la longueur par une rangée de colonnes ioniques, on a supposé que c'était l'hôtellerie où habitaient les malades. C'est dans le voisinage de ce monument que l'heureux explorateur a trouvé les deux grandes stèles avec inscriptions indiquant les noms des malades traités[1] dans l'Asclépiéion et les merveilleuses guérisons opérées par le dieu L'une de ces stèles a été publiée dans l'Ἐφήμερις ἀρχαιολογική, 1883, p. 199 et suiv. La pierre lithographique sur laquelle l'inscription est gravée paraît avoir été choisie à dessein pour que la conservation du texte n'eût rien à craindre des injures du temps : il se lit, en effet, avec une grande facilité et les fragments qui le composent ont pu être rajustés exactement D'après l'orthographe et la forme des lettres, il ne paraît pas antérieur au IVe siècle avant J.-C. Nous ne pouvons, malheureusement, reproduire en entier un texte de 126 lignes, mais nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner du moins quelques spécimens.

Θεός. Τύχα ἀγαθά.

Ἰάματα τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ τοῦ Ἀσκλαπιοῦ.

Κλεὼ πένθ' ἔτη ἐκύησε. Αὕτα πέντ' ἐνιαυτοὺς ἤδη κυοῦσα ποὶ τὸν θεὸν ἱκέτις ἀφίκετο καὶ ἐνεκάθευδε ἐν τῷ ἀβάτῳ. ὡς δὲ τάχιστα ἐξῆλθε ἐξ αὐτοῦ καὶ ἐκ τοῦ ἱαροῦ ἐγένετο, κόρον ἔτεκε, ὃς εὐθὺς γενόμενος αὐτὸς ἀπὸ τᾶς κράνας ἐλοῦτο καὶ ἅμα τᾷ ματρὶ περιῆρπε. Τυχοῦσα δὲ τούτων ἐπὶ τὸ ἄνθεμα ἐπεγράψατο « οὐ μέγεθος πίνακος θαυμαστέον ἀλλὰ τὸ θεῖον, πένθ' ἔτη ὡς ἐκύησε ἐγ γαστρὶ Κλεὼ βάρος, ἔστε ἐγκατεκοιμάθη καί μιν ἔθηκε ὑγιῆ. » ..

..... Ἀνὴρ τοὺς τᾶς χηρὸς δακτύλους ἀκρατεῖς ἔχων, πλὰν ἑνός, ἀφίκετο ποὶ τὸν θεὸν ἱκέτας, θεωρῶν δὲ τοὺς ἐν τῷ ἱαρῷ πίνακας ἀπίστει τοῖς ἰάμασιν καὶ ὑποδιέσυρε τὰ ἐπιγράμματα. ἐγκαθεύδων δὲ ὄψιν εἶδε. Ἐδόκει ὑπὸ τῷ ναῷ ἀστραγαλίζοντος αὐτοῦ καὶ μέλλοντος βάλλειν τῷ ἀστραγάλῳ ἐπιφανέντα τὸν θεὸν ἐφαλέσθαι ἐπὶ τὰν χῆρα καὶ ἐκτεῖναί οὑ τοὺς δακτύλους, ὡς δ' ἀποβαίη δοκεῖν συγκάμψας τὰν χῆρα καθ' ἕνα ἐκτείνειν τῶν δακτύλων ἐπεὶ δὲ πάντας ἐξευθύναι, ἐπερωτῆν νιν τὸν θεὸν εἰ ἔτι ἀπιστήσοι τοῖς ἐπιγράμμασι τοῖς ἐπὶ τῶμ πινάκων τῶν κατὰ τὸ ἱερον, αὐτὸς δ' οὔ, φάμεν · ὅτι τοίνυν ἔμπροσθεν ἀπίστεις α]ὐτο[ῖ]ς οὐκ ἐοῦσιν ἀπίστοις, τὸ λοιπὸν ἔστω τοι, φάμεν, ἄπιστος

1. Voir notre *Chronique d'Orient*, dans la *Revue* de 1883, t. II, p. 347

[ἁ τύχα]. Ἁμέρας δὲ γενομένας, ὑγιὴς ἐξῆλθε [1].....
68 ... Εὐφάνης ἐπιδαύριος παῖς. Οὗτος λιθιῶν ἐνε-
κάθευδε· ἔδοξε δὴ αὐτῷ ὁ θεὸς ἐπιστὰς εἰπεῖν, τί μοι δώσεις αἴ τύ-
70 κα ὑγιῆ ποιήσω; αὐτὸς δὲ φάμεν· δέκ' ἀστραγάλους. τὸν δὲ θεὸν γελά-
σαντα φάμεν νιν παύσειν. Ἁμέρας δὲ γενομένας, ὑγιὴς ἐξῆλθε...
79 Κώθων. Σκευοφόρος εἰς τὸ ἱαρὸν ἀνιών, ἐπεὶ ἐγένετο περὶ τὸ δε-
80 καστάδιον, κατέπετε καὶ ἀνέστα, ἀνώιξε τὸν γυλιὸν καὶ ἐπεσκό-
πει τὰ συντετριμμένα σκεύη, ὡς δ' εἶδε τὸν κώθωνα κατεαγότα,
ἐξ οὗ ὁ δέσποτας εἴθιστο πίνειν, ἐλυπεῖτο καὶ συνετίθει τὰ ὄ-
στρακα καθιζόμενος. Ὁδοιπόρος οὖν τις ἰδὼν αὐτόν, τί ὦ ἄθλιε,
φᾶ, συντίθησι τὸν κώθωνα μάταν; τοῦτον γὰρ οὐδέ κα ὁ ἐν Ἐπιδαύ-
85 ρῳ Ἀσκλαπιὸς ὑγιῆ ποιῆσαι δύναιτο. Ἀκούσας ταῦτα ὁ παῖς, συν-
θεὶς τὰ ὄστρακα εἰς τὸν γυλιόν, ἧρπε εἰς τὸ ἱερόν, ἐπεὶ δ' ἀφίκε-
το, ἀνώιξε τὸν γυλιὸν καὶ ἐξαῖρεν ὑγιῆ τὸν κώθωνα γεγενημέ-
νον, καὶ τῷ δεσπότᾳ ἡρμάνευσε τὰ πραχθέντα καὶ λεχθέντα· ὡς
δὲ ἄκουσ', ἀνέθηκε τῷ θεῷ τὸν κώθωνα.....
111 Νικάνωρ χωλός. Τούτου καθημένου παῖς τις ὕπαρ τὸν σκίπωνα ἁρ-
πάξας ἔφευγε· ὁ δὲ ἀστὰς ἐδίωκε καὶ ἐκ τούτου ὑγιὴς ἐγένετο.
122 ..... Ἡραιεὺς Μυτιληναῖος. Οὗτος οὐκ εἶχεν ἐν τᾷ κεφαλᾷ
τρίχας, ἐν δὲ τῷ γενείῳ παμπόλλας. αἰσχυνόμενος δὲ ἅτε καταγελάμενος ὑπὸ
τῶν ἄλλων ἐνεκάθευδε· τὸν δὲ ὁ θεὸς χρίσας φαρμάκῳ τὰν κεφαλὰν ἐπόησε
125 τρίχας ἔχειν..... [2]

1. Est-il besoin de faire remarquer le caractère tout à fait moderne de ce récit, où le dieu se préoccupe non pas des pratiques extérieures, mais des dispositions intérieures, de la foi de celui qui sollicite son aide ? — M. Cavvadias, dans l'Ἐφημε-ρίς, a proposé la restitution suivante des lignes 32 et 33 : ὅτι τοίνυν ἔμπροσθεν ἀπίστεις [ο]ὐ το[ῖ]σ[ιν ἀ]ξίοις, ἵνα πιστοῖς τὸ λοιπὸν ἔστω τοι, φαμέν, ἁ πίστος τύχοι] M. H. Weil, que nous avons consulté à ce sujet, a pensé comme nous que cette restitution était inadmissible et nous a fourni, avec la sûreté ordinaire de son coup d'œil, celle que nous admettons dans le texte.

2. Bien que les épigraphistes s'abstiennent en général, malgré l'exemple de M. Rangabé dans ses *Antiquités Helléniques*, de donner la traduction des inscriptions qu'ils publient, nous croyons devoir déroger à cet usage prudent en faveur du texte dont on vient de lire des extraits. Quelques-uns de nos lecteurs nous en sauront gré ; la plupart voudront bien être indulgents, ce dont nous les remercions d'avance.

DIEU. BONNE FORTUNE.

Guérisons d'Apollon et d'Esculape

Cléo fut enceinte pendant cinq ans. Cette femme, après cinq ans de grossesse, vint en suppliante vers le dieu et s'endormit dans l'*abaton* (dortoir des malades); dès qu'elle en fut sortie [?] et eut franchi les limites de l'enceinte sacrée (qu'un accouchement aurait souillée) elle mit au monde un garçon qui, dès sa naissance, se lava lui-même à la fontaine et marcha à côté de sa mère. Ayant obtenu cette faveur, elle écrivit sur l'offrande (sans doute un tableau qu'elle consacra au

Ces exemples et la traduction ci-dessous suffisent à donner une idée de l'admirable texte que M. Cavvadias a eu l'honneur de découvrir et de publier. L'inscription contient le récit de vingt guérisons ou plutôt de vingt miracles, car, suivant la juste remarque de l'éditeur, il n'est nulle part question de remèdes pharmaceutiques, mais seulement de visions et

dieu) : « Ce n'est pas la grandeur de ce tableau qui est digne d'admiration, mais la divinité : Cléo a été enceinte pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'elle s'endormit dans le temple et que le dieu la guérit. »

19. *Une fille de trois ans.* Ithmonica de Pella se rendit au temple pour demander d'être mère. S'étant endormie, elle eut une vision. Il lui sembla qu'elle demandait au dieu de concevoir une fille : Esculape lui répondit qu'elle deviendrait enceinte, et qu'il lui accorderait encore telle faveur qu'elle pourrait lui demander. Elle répondit qu'elle n'avait pas besoin d'autre chose. Or, devenue enceinte, elle porta l'enfant dans son sein pendant trois ans, jusqu'à ce que (15) elle revint implorer le dieu au sujet de son enfantement. S'étant endormie elle eut un songe. Il lui sembla que le dieu lui demandait si elle n'avait pas obtenu de lui tout ce qu'elle avait sollicité puisqu'elle était devenue enceinte, et qu'elle n'avait rien ajouté au sujet de son enfantement alors que le dieu lui demandait si elle n'avait pas besoin d'autre chose, en promettant de le lui accorder; mais puisque maintenant elle venait le supplier de lui accorder une autre faveur (20), il lui donnerait encore ce qu'elle demandait. Aussitôt, étant sortie en hâte du dortoir, elle mit au monde une fille dès qu'elle eut franchi l'enceinte sacrée.

Un homme ayant les doigts de la main paralysés, à l'exception d'un seul, vint en suppliant vers le dieu, et voyant les tableaux (ex-voto) dans l'enceinte sacrée, il se prit à douter des guérisons et à railler les inscriptions qui les attestaient. S'endormant alors, il eut une vision. Il lui sembla qu'il jouait aux osselets auprès du temple et se préparait à jouer un coup : soudain, le dieu parut et s'élançant sur sa main lui étendit les doigts l'un après l'autre. Le dieu s'étant éloigné, l'homme, pour bien se convaincre de la chose, referma ses doigts et les rouvrit un à un. Le dieu lui demanda (30) s'il avait encore des doutes au sujet des inscriptions sur les offrandes du temple, et il répondit que non. Le dieu lui dit alors : « Parce que tu n'as pas cru tout à l'heure à des choses qui ne sont pas incroyables, je t'accorde maintenant le bénéfice d'une incroyable guérison. » Et, le jour ayant paru, il sortit guéri.

Ambrosia d'Athènes, aveugle d'un œil. Cette femme vint en suppliante vers le dieu, et se promenant dans l'enceinte sacrée (35), elle se moqua de quelques-unes des guérisons, prétendant qu'il était invraisemblable et impossible que des boiteux marchassent et que des aveugles vissent simplement pour avoir eu un songe. S'étant endormie, elle eut une vision. Il lui sembla que le dieu lui apparut et lui dit qu'il la guérirait, mais qu'il exigeait d'elle, à titre de salaire, qu'elle plaçât dans le temple un cochon d'argent en souvenir de la stupidité dont elle avait fait preuve (40) : parlant ainsi, il entr'ouvrit l'œil malade et y versa un certain remède. Quand le jour parut, elle sortit guérie.

Un enfant muet vint en suppliant au temple pour recouvrer la voix : après qu'il eut offert le sacrifice préliminaire et accompli les autres cérémonies d'usage, le serviteur qui portait le feu du sacrifice se tourna vers le père de l'enfant et lui dit : « Consens-tu (41), d'ici à un an, si tu obtiens ce que tu es venu demander, à offrir un sacrifice au dieu pour prix de cette guérison ? » Alors l'enfant dit tout à coup : « J'y consens. » Le père étonné lui ordonna de parler de nouveau, et l'enfant parla de nouveau et dès ce moment il fut guéri.

Pandaros, Thessalien, ayant des taches sur le front. S'étant endormi, il eut une vision. Il lui sembla que le dieu attachait un bandeau autour de ses taches [illegible] et lui ordonnait, quand il serait sorti du dortoir, d'enlever le bandeau et de le placer comme offrande dans le temple. Le jour paraissant, il se leva et enleva le ban-

de songes. On se demande quel profit les médecins grecs ont pu tirer de documents pareils et de quelle utilité pouvait être la science médicale des prêtres d'Esculape, à moins que les prêtres n'aient administré les remèdes en secret, quitte à attribuer la guérison à l'action miraculeuse du dieu. Remarquons en outre que les maladies dont il est fait mention sont

deau : il vit que son visage était délivré des taches et consacra le bandeau dans le temple.

Echedore reçoit (en punition) les taches du front de Pandaros (59) outre celles qu'il avait déjà. Cet homme, ayant reçu de l'argent de Pandaros pour le consacrer au dieu, vint à Épidaure pour la même raison que Pandaros et garda l'argent. S'étant endormi il eut un songe. Il lui sembla que le dieu lui apparaissait et lui demandait s'il avait reçu quelque argent de Pandaros pour le remettre comme offrande au temple : il répondit que non, qu'il n'avait rien reçu de tel de Pandaros (60), mais que si le dieu le guérissait il lui offrirait une image avec inscription. Alors le dieu attacha autour de ses taches le bandeau de Pandaros et lui ordonna, lorsqu'il serait sorti du dortoir, d'enlever le bandeau, de se laver le visage à la source et de se regarder dans l'eau. Quand le jour parut (61), Echedore, étant sorti du dortoir, enleva le bandeau qui ne présentait plus de taches, et s'étant regardé dans l'eau il vit son propre visage portant non seulement les taches qu'il avait primitivement, mais encore celles dont avait été délivré Pandaros.

Euphanes, enfant d'Épidaure. Souffrant de la pierre, il s'endormit : il lui sembla que le dieu lui apparaissait et lui disait : « Que me donneras-tu si je te guéris (70) ? » L'enfant répondit : « Dix osselets. » Le dieu se mit à rire et dit qu'il le guérirait. Le jour venu, il sortit guéri.

Un homme vint en suppliant vers le dieu ; il était borgne au point qu'un de ses yeux n'avait plus que les paupières et semblait tout à fait vide. Quelques personnes dans le temple le taxèrent de naïveté parce qu'il espérait (75) recouvrer la vue alors qu'il n'y avait plus que la place d'un de ses yeux, et que l'œil lui-même n'existait plus. Il s'endormit et eut une vision : il lui sembla que le dieu préparait un remède, écartait ses paupières et le versait dans l'orbite. Quand le jour parut, il sortit voyant des deux yeux.

La coupe. Un porteur de bagages allant vers le temple, fit une chute quand il en était à dix stades (80) ; s'étant relevé, il ouvrit son sac et vit que les objets qu'il renfermait étaient brisés. Lorsqu'il s'aperçut que la coupe d'où son maître avait l'habitude de boire était brisée en morceaux il se désola et, s'asseyant sur la route, essaya d'en rajuster les fragments. Un voyageur l'ayant aperçu : « Pourquoi, ô malheureux, lui dit-il, perds-tu ta peine à vouloir raccommoder ta coupe ? Esculape lui-même, le dieu d'Épidaure (85), ne pourrait pas la guérir. » Ayant entendu ces paroles, le garçon mit les tessons dans son sac et se rendit au temple : à son arrivée, il ouvrit le sac et en retira la coupe toute guérie. Il alla raconter à son maître ce qui s'était fait et ce qui s'était dit, et celui-ci, au récit de la chose, offrit la coupe au dieu.

(90) *Eschine*, alors que les suppliants étaient déjà endormis, monta sur un arbre et jeta un regard furtif dans le dortoir, mais étant tombé de l'arbre sur une palissade de pieux, il se blessa grièvement aux deux yeux. Très souffrant et devenu aveugle, il implora le dieu, s'endormit, et sortit guéri.

(95) *Empos* porta pendant six ans dans sa joue une pointe de lance : il s'endormit et le dieu, ayant arraché la lance, la lui remit entre les mains. Quand le jour parut, il sortit guéri, portant la lance dans ses mains.

Un homme de Torone ayant avalé des sangsues. S'étant endormi, il eut un songe : il lui sembla que le dieu lui ouvrait la poitrine avec un couteau, en retirait les sangsues (100), les lui remettait entre les mains et recousait sa poitrine. Quand le jour parut, il sortit, ayant les sangsues dans les mains, et depuis ce

de celles contre lesquelles la médecine est impuissante : ce sont des aveugles qui voient, des boiteux qui marchent, des chauves dont les cheveux repoussent par enchantement. Un des cas les plus curieux est celui de ce *facchino* (L. 79 et suiv.), qui laisse tomber son sac et brise la coupe où son maître avait l'habitude de boire. Comme il se désolait et essayait de rassembler les morceaux, un voyageur vint à passer et lui dit : « Pourquoi, malheureux, t'efforces-tu en vain de raccommoder ta coupe ? Le dieu même d'Épidaure ne pourrait pas la réparer. » A ces mots, l'homme remet les fragments dans son sac et se rend au temple : en arrivant, il ouvre le sac et trouve la coupe raccommodée. Puis il court raconter à son maître ce qui s'est passé, et celui-ci, apprenant le miracle, offrit la coupe au dieu. — Ne croirait-on pas lire un de ces récits contemporains où la crédulité populaire fait intervenir un saint ou une sainte pour tirer de l'embarras le plus vulgaire l'homme plein de foi qui a imploré leur aide ? Bien des légendes qui circulent aujourd'hui parmi les pèlerins de Tinos — pour ne point parler de pèlerinages moins lointains — ont leur prototype dans les contes pieux conservés par cette inscription d'Épidaure. Il y a quelque chose de presque humiliant à constater que la crédulité des hommes n'a pas fait un pas en arrière depuis deux mille ans.

M. Cavvadias suppose qu'avec le temps, quand la foi et le nombre des

moment il fut guéri. Sa maladie était due à une ruse perfide de sa belle-mère, qui avait jeté les sangsues dans un mélange de vin et de miel qu'il avala.

Un homme ayant une pierre dans la vessie. Cet homme eut un songe : il lui sembla (105) qu'il... *se cum pulchro puero concumbere*, et s'étant réveillé il rejeta la pierre et sortit en la tenant entre ses mains.

Hermodicos de Lampsaque, impotent du corps. Il s'endormit et le dieu, l'ayant guéri, lui ordonna de sortir et de porter dans l'enceinte sacrée la plus grande pierre qu'il pourrait : en effet, il y porta celle qui est aujourd'hui devant le dortoir (11.).

Nicanor, boiteux. Cet homme étant assis, un enfant lui vola son bâton et s'enfuit : Nicanor s'étant levé le poursuivit et dès ce moment il fut guéri.

Un homme fut guéri d'un mal au doigt par le serpent. Cet homme souffrait beaucoup d'une plaie cruelle (ulcère) à un orteil. Les serviteurs du temple le portèrent dehors et le firent asseoir sur un siège (115) ; le sommeil l'ayant pris, un serpent sortit du dortoir et guérit son orteil avec sa langue ; puis il se retira dans le dortoir. L'homme s'étant réveillé et se sentant guéri, dit qu'il avait eu un songe et qu'un beau jeune homme avait paru appliquer un remède sur son orteil.

Alcetas de Halice. Cet homme étant aveugle eut une vision : il lui sembla que le dieu lui ouvrait les yeux avec ses doigts et qu'il voyait les arbres dans l'enceinte sacrée. Le jour paraissant, il sortit guéri.

Heraeus de Mytilène. Cet homme n'avait pas de cheveux sur la tête, mais il en avait beaucoup sur les joues. Honteux des railleries dont il était l'objet, il s'endormit dans le dortoir : le dieu lui frotta la tête avec un onguent et fit que les cheveux y repoussèrent (125).

Thyson d'Hermione, enfant aveugle. Comme il était tout éveillé, un des chiens attachés au temple lui soigna les yeux (en les léchant), et il sortit guéri (126).

guérisons vinrent à diminuer[1], les prêtres d'Esculape se virent obligés, pour sauvegarder la réputation du temple, d'appliquer aux malades les ressources de la médecine proprement dite que la tradition et l'expérience leur avaient révélées. C'est ce que semble prouver une inscription de l'époque impériale découverte également à Épidaure et dont M. Cavvadias a donné le texte. (Ἐφήμ., p. 230.) Il y est question d'un Julius Apelles qui, étant affligé de dyspepsie, fut soumis par le dieu à un traitement assez compliqué auquel il fut redevable de sa guérison. C'est le malade qui parle lui-même :

Μ. Ἰούλιος Ἀπελλᾶς Ἰδριεὺς Μυλασεὺς μετεπέμφθην
ὑπὸ τοῦ Θεοῦ πολλάκις εἰς νόσους ἐνπίπτων καὶ ἀπεψί-
αις χρώμενος. Κατὰ δὴ τὸν πλοῦν ἐν Αἰγείνῃ ἐκέλευσέν
με μὴ πολλὰ ὀργίζεσθαι. ἐπεὶ δὲ ἐγενόμην ἐν τῶι ἱερῶι,
ἐκέλευσεν ἐπὶ δύο ἡμέρας συνκαλύψασθαι τὴν κεφαλήν,
ἐν αἷς ὄμβροι ἐγένοντο. τυρὸν καὶ ἄρτον προλαβεῖν. σέλει-
να μετὰ θρίδακος. αὐτὸν δι' αὑτοῦ λοῦσθαι[2], δρόμῳ γυμνάζε-
σθαι, κιτρίου προλαμβάνειν τὰ ἄκρα, εἰς ὕδωρ ἀποβρέξαι[3] κ. τ. λ.

Les détails du traitement et de la guérison sont fort longs et assez obscurs ; il serait désirable qu'un des hellénistes de notre corps médical, MM. Daremberg ou Briau par exemple, soumît ce texte à une étude technique que M. Cavvadias n'a pas pu lui consacrer.

L'inscription de la seconde stèle n'a pas encore été publiée, parce qu'il manque quelques fragments que l'on espère retrouver ; mais M. Cavvadias nous communique à son sujet un détail intéressant. L'historien Hippys de Rhégium, qui florissait à l'époque des guerres médiques, raconte la guérison miraculeuse d'une femme qui souffrait d'un ver intestinal. (*Fragm. historic. græc.*, II, 15.) Cette guérison est rapportée sur la seconde stèle en termes presque identiques. Il faut en conclure que ces documents, qui sont postérieurs d'un siècle au moins aux guerres médiques, ont été rédigés d'après des témoignages fort antérieurs que l'historien aura consultés également, peut-être d'après des inscriptions placées par les malades guéris sur les ex-voto qu'ils consacraient dans le temple. Cette remarque est importante, car elle restitue aux stèles d'Épidaure leur véritable caractère : ce ne sont pas les archives médicales, mais, si l'on peut dire, les *diplômes ès-miracles* du sanctuaire.

1. Les lignes 22-34, 35-40 de l'inscription prouvent qu'à une époque déjà ancienne les malades n'étaient pas exempts d'un certain scepticisme. Il est évident que les médecins de profession devaient considérer avec mépris le charlatanisme de la médecine sacerdotale.

2. C'est-à-dire sans l'aide d'un esclave.

3. Ἀποβρέξαι τὰ ἄκρα τοῦ κιτρίου. Ce qui suit est très obscur.

Avant de nous séparer de ces textes, dont nous voudrions avoir fait saisir tout l'intérêt, signalons encore, d'après M. Cavvadias, un rapprochement des plus curieux. A la ligne 120 de la première stèle, on lit l'histoire de la guérison d'un habitant de Haliké, Ἀλικέτας Ἁλικός. Or, Pausanias nous dit (2, 36, 1) que cette ville n'existait plus de son temps, mais qu'elle était habitée autrefois, *témoin la mention d'un habitant de Haliké sur les stèles d'Épidaure*, αἱ τοῦ Ἀσκληπιοῦ τὰ ἰάματα ἐγγεγραμμένα ἔχουσιν. « Qu'on vienne après cela, dit M. Cavvadias, accuser Pausanias de légèreté, prétendre qu'il n'a pas vu ce dont il parle, comme on l'a fait récemment au sujet de la description d'Olympie! » Nous partageons tout à fait l'opinion de M. Cavvadias et sommes aussi peu disposés que lui à nous laisser séduire par les paradoxes de MM. Willamowitz et Hirchsfeld, déjà réfutés, d'ailleurs, par M. Schubart[1].

TIRYNTHE. — On ne possède encore que des renseignements incomplets sur les fouilles du Dr Schliemann à Tirynthe. Nous donnons ici la traduction de ceux qui ont paru dans la *Berliner Wochenschrift*: cette revue, depuis sa dernière transformation, met un soin particulier à tenir ses lecteurs au courant des découvertes archéologiques.

No 18 (3 mai 1884) : « On télégraphie de Londres à la *Vossische Zeitung* : Le Dr Schliemann écrit de Tirynthe à la date du 11 avril qu'il vient de découvrir un immense palais avec d'innombrables colonnes, qui occupe tout le sommet de l'acropole de Tirynthe. Pavés et murs sont bien conservés. »

No 19 (10 mai 1884) : « Schliemann écrit : Trois hourrahs pour Pallas Athéné! Vraiment, j'ai travaillé ici avec un succès merveilleux! Un immense palais avec d'innombrables colonnes est mis au jour, etc. Du plus haut intérêt sont les peintures murales, que mon architecte et collaborateur, M. Dœrpfeld, copie maintenant en couleurs. Non moins intéressantes sont les peintures sur vases, représentations tout à fait primitives d'hommes et d'animaux. Le plan de ce merveilleux palais préhistorique peut être relevé exactement et sa découverte, qui n'a pas sa pareille, provoquera l'admiration la plus générale... Le chapiteau découvert appartient au plus ancien style dorique. »

Un autre journal allemand ajoute quelques renseignements plus précis au chant de triomphe de M. Schliemann : « Le palais date de deux époques différentes, dont la plus ancienne est celle des tombes royales de Mycènes et la plus récente certainement antérieure au VIIIe siècle

1. Hirschfeld, *Archäologische Zeitung*, 1882, p. 97; Schubart, *Neue Jahrbücher*, 1883, p. 469.

avant notre ère. En effet, on n'a pas trouvé trace de la poterie grecque lustrée ni d'une influence asiatique quelconque. Par contre, les terres-cuites sont tout à fait analogues à celles des tombeaux de Mycènes et l'on a rencontré aussi des spécimens de cette poterie à décors géométriques, avec la représentation très grossière d'animaux, qui était considérée, avant la découverte des tombeaux de Mycènes, comme la plus ancienne poterie grecque. La haute antiquité du palais est encore attestée par les nombreuses idoles d'Héra, sous forme de génisses ou de femmes avec deux cornes, ainsi que par la quantité des couteaux en obsidienne. Comme à Troie, les murs inférieurs du palais sont construits avec de grosses pierres et de l'argile, les murs supérieurs avec des briques crues de la même matière. Ce qui est particulièrement étonnant, ce sont les peintures en couleurs très vives que l'on voit sur l'enduit de chaux dont sont revêtus les murs; dans le nombre se trouve le modèle tout entier de l'admirable plafond du Thalamos d'Orchomène. Schliemann espère terminer les fouilles au mois de juin[1]. »

D'après des renseignements ultérieurs, le Dr Schliemann a remis la continuation des travaux à l'année prochaine. Voilà donc encore une découverte capitale dont l'archéologie est redevable à l'explorateur d'Hissarlik et de Mycènes, à cet énergique pionnier de la science que nous admirerions sans réserve, s'il pouvait consentir à s'admirer un peu moins lui-même! M. Newton écrivait tristement en 1879 : *Why has England no Schliemanns?* Et ne pouvons-nous pas répéter à notre tour le mot d'Agésilas sur Pharnabaze : *Talis quum sis, utinam noster esses!*

ATHÈNES. — Le 3 février 1884, la Société Archéologique d'Athènes s'est réunie sous la présidence de M. Contostavlos; M. Kumanudes, secrétaire, a donné lecture du rapport annuel. La Société se propose de continuer cette année les fouilles d'Olympie (reprises par M. Dimitriadis après le départ de la mission allemande), d'Éleusis et d'Épidaure; elle veut aussi faire *explorer le fond de la mer* entre Salamine et la côte, et déblayer le portique situé à l'ouest de l'horloge de Cyrrhestes. Le projet d'exploration sous-marine est assurément très séduisant, mais nous doutons fort qu'il puisse donner des résultats. Une expérience analogue a été faite pour les galions de Vigo, et elle n'a pas enrichi les actionnaires.

La Société Archéologique désire faire publier en couleurs les statues archaïques polychromes trouvées récemment à l'est du Parthénon. On

1. M. Belger a rappelé avec raison une lettre de Thiersch, datée du 30 septembre 1831, où cet archéologue signale la découverte faite par lui à Tirynthe des fondations de l'ancien palais des rois avec trois bases de colonnes. Il ne put pousser ses investigations plus loin.

ne saurait trop applaudir à cette idée, qui est malheureusement d'une exécution difficile, eu égard à l'imperfection des procédés employés par la chromolithographie. Il est à espérer que la Société Archéologique ne confiera pas ce travail à des artistes allemands; les planches en couleurs de la *Griechische Keramik* de MM. Furtwaengler et Genicke et celles de la *Collection Sabouroff* sont des spécimens tout à fait repoussants d'un art dont les Allemands n'ont pas encore la moindre idée.

— Dans la Σφαῖρα du 14-27 avril, M. Dragatzis décrit les ruines d'un temple de Dionysos près du théâtre de Munychie. Une inscription trouvée à cet endroit a été restituée comme il suit par MM. Curtius et Kirchhoff (Société archéol. de Berlin, séance du 6 mai 1884) :

Τόνδε νεώ σοι, ἄναξ, Διονύσιος εἵσατο τῇδε
καὶ τέμενος θῦσεν καὶ ξόαν' εἴκελά σοι.
καὶ πάντ' οὐ πλοῦτον κρίνας πολυάργυρον αὖξεν
ἐν δόμῳ, ὡς τὸ σέβειν, Βάκχε, τὰ σὰ νόμιμα.
Ἀνθ' ὧν, ὦ Διόνυσ', ὧν ἵλαος οἶκον ἅμ' αὐτοῦ
καὶ γενεὴν σώζοις πάντα τε τὸν θίασον.

Le temple en question est indiqué sur la carte d'Athènes de MM. Curtius et Kaupert (feuille II, 2, Pirée).

— D'après le *Messager d'Athènes*, du 28 juin, les objets d'art qui se trouvaient aux Propylées et à la Pinacothèque ont été transférés au musée de l'Acropole. Les vieux murs près des Propylées ont été démolis. Pour compléter l'œuvre commencée, le Ministre de l'instruction publique a nommé une commission composée de l'éphore général des antiquités, de M. Foucart, directeur de l'École française, de M. Koehler, directeur de l'Institut allemand, de MM. Koumanoudis et Soutellos, afin de savoir « s'il faut conserver comme monuments historiques l'escalier turc sis à l'angle sud-ouest du Parthénon et les substructions d'époque moderne, ainsi que les puits qui se trouvent devant les Propylées. »

Nous espérons que la commission rendra une réponse négative et que les derniers vestiges de la barbarie turque auront bientôt cessé de déshonorer l'Acropole.

— On annonce la retraite d'un homme qui a rendu d'éminents services à l'archéologie, l'éphore général des antiquités grecques, M. Eustratiadis. Il avait succédé à Pittakis, le créateur du musée de l'Acropole. Comme M. Koumanoudis, dont l'activité est infatigable, il appartient à l'âge héroïque de l'archéologie grecque en Grèce, à l'époque où de belles

inscriptions paraissaient encore dans les journaux quotidiens, où l'*Ephèmeris* était imprimé sur papier chandelle, où l'enthousiasme et la persévérance tenaient lieu des ressources matérielles qui manquaient. La nouvelle série de l'*Ephemeris*, si luxueuse, si européenne d'aspect, symbolise les changements heureux qui se sont produits depuis vingt ans dans la condition de la science hellénique. M. Eustratiadis a publié un grand nombre d'inscriptions inédites parmi lesquelles des textes très difficiles dont les obscurités ont cédé à ses efforts. Il a organisé le musée de Patissia, qui, malgré des défectuosités choquantes, n'en est pas moins le plus beau musée de l'Orient. S'il n'a jamais encouragé les étrangers à fouiller en Grèce, s'il a même fait obstacle plus d'une fois à leurs desseins les plus légitimes, c'est une faiblesse qui tient moins à son caractère qu'aux préjugés du temps où il était jeune. Les respects de ceux même dont il a entravé les travaux l'accompagnent aujourd'hui dans sa retraite. Le nouvel éphore, M. Stamatakis, a dirigé les fouilles de la Société archéologique à Tanagre, et commencé, à Délos, le déblaiement des temples étrangers; l'éphorie générale l'a envoyé à deux reprises dans la même île pour surveiller les fouilles de MM. Lebègue et Hauvette-Besnault, et tout récemment encore à Élatée, où l'École d'Athènes a entrepris des recherches sous la direction de M. Paris. C'est aussi M. Stamatakis qui a continué les fouilles de Mycènes et exploré la nécropole de Tanagre au nom de la Société Archéologique.

Élatée. — M. Paris, membre de l'École française d'Athènes, a commencé des fouilles à Élatée en Locride, sur l'emplacement du temple d'Athéné Kranaea. Contrariés d'abord par le mauvais temps, les travaux ont été poussés activement pendant les mois de mai et de juin; on annonce la découverte d'inscriptions et de nombreux fragments d'architecture ayant appartenu au temple. Le *Bulletin de correspondance hellénique* est d'ailleurs, suivant son habitude, très sobre de détails au sujet des recherches entreprises par un de ses rédacteurs.

Samos. — On écrit à l'*Allgemeine Zeitung* (*Berliner Wochenschrift*, 29 mars 1884) que la conduite d'eau d'Eupalinos à Samos, décrite par Hérodote (III, 60) comme une merveille, a été complètement dégagée par Adossides Pacha. Le souterrain, haut de 1 m. 75, large de 1 m. 80 et long de 1500 mètres, qui traverse la colline de Kastri, est aujourd'hui visible dans toute sa longueur. Sur le sol est creusé un canal profond de 7 mètres et large de 0 m. 80, au fond duquel se trouvent des conduites en terre cuite de 0 m. 65 de long et 0 m. 80 de périphérie, le canal est voûté et pourvu d'ouvertures. Le souterrain lui-même est creusé dans le roc et

étayé à certains endroits par des murs. Cette conduite d'eau, dont l'entrée était dissimulée par une construction, avait été vainement cherchée par Ross en 1841 (*Inselreisen*, II, p. 151) ; mais le savant archéologue avait signalé une construction voûtée courant sous le mur du port de Samos et d'autres analogues à l'intérieur de la ville. Nous avons là un nouvel exemple incontestable de l'emploi de la voûte à l'époque hellénique.

L'ambassadeur de Grèce à Berlin, M. Rangabé, a entretenu de cette découverte la Société archéologique de Berlin (séance du 1er avril 1884). Eupalinos serait un Mégarien descendant de quelque guerrier de Mégare fait prisonnier de guerre par ceux de Samos. Le travail lui-même serait un des « περὶ Σάμον ἔργα Πολυκράτεια » que mentionne Aristote (p. 1303 b 24).

Corcyre. — M. Warsberg, l'auteur des *Homerische Landschaften*, décrit dans la *Kunstchronik* (1884, p. 290) des antiquités découvertes dans l'ancienne capitale de cette île, Paléopolis. Dans le nombre sont deux inscriptions :

1 ἈΦΡΟΔΙΤΑ [ἱερόν]

2 ΙΑΡΟΣΠΑΝΤΩΝ
ΘΕΩΝ ΟΔΕΒΩΜΟΣ

que le voyageur autrichien a offertes au musée local de Corfou. Elles remontent, selon M. Romano, au IIIe siècle av. J.-C. M. Warsberg pense que des fouilles régulières à Paléopolis donneraient des résultats intéressants.

Thasos. — Il est peu de régions du monde antique où le vandalisme soit plus à l'aise qu'à Thasos. On sait que cette île, qui fait nominalement partie de l'empire turc, a été autrefois concédée par le sultan à Méhémet-Ali et qu'elle est gouvernée aujourd'hui par un fonctionnaire égyptien résidant à Cavalla. Les lois tutélaires par lesquelles Mariette et M. Maspéro ont assuré en Égypte, malgré des difficultés de tout genre, la conservation des antiquités, n'ont jamais été appliquées à Thasos : on se contente d'en prohiber l'exportation sans rien faire pour les protéger contre l'ignorance et la brutalité des habitants. Une grande partie de ceux-ci sont des Bulgares, c'est-à-dire des ennemis impitoyables de tout ce qui est grec, dans le présent comme dans le passé : ils ne détruisent pas seulement par cupidité, mais par système, et le mal qu'ils ont fait depuis quelques années est incalculable. C'est dans les environs de l'ancienne capitale, aujourd'hui *Limenas*, que l'on découvre le plus d'inscriptions et

de sculptures : les unes et les autres sont généralement brisées en morceaux pour servir à la construction des murs. Au commencement de 1882, ayant passé quelques jours dans l'île, j'ai pu m'assurer *de visu* que l'œuvre de destruction poursuivait son cours sans le moindre empêchement. A mon retour à Cavalla, j'allai immédiatement trouver le gouverneur égyptien, Toussoun-Bey, et le priai de prendre quelques mesures : il adressa en effet une circulaire aux Thasiens, menaçant de peines sévères ceux qui briseraient des antiquités, mais cette circulaire resta lettre morte. Peu de jours après, des maçons bulgares détruisirent un grand nombre de tombeaux pour en faire servir les pierres au pavage de leur église. Beaucoup de ces Bulgares viennent passer dans l'île six mois de l'année et retournent ensuite chez eux. Comme ils connaissent la valeur des petits objets qu'il est facile d'exporter, ils ouvrent des tombeaux, en cachent le contenu sous terre et viennent le reprendre au moment opportun pour le transporter en Bulgarie. On nous a raconté que six Bulgares, fouillant un tombeau, y découvrirent tout récemment des objets en or ; l'un d'eux se chargea du butin le plus précieux et partit sur-le-champ pour Philippopolis. Un Grec de Thasos, homme instruit et dévoué à la science, ne put recueillir entre les mains des autres que deux feuilles d'olivier et de myrte en or, une petite tête du même métal, une plaque coloriée en terre cuite et une anse de vase en électre de bon travail ; le reste des trouvailles, beaucoup plus nombreuses et plus importantes, a probablement été fondu par quelque orfèvre de Philippopolis ou tout au moins dispersé, sans profit pour la science, qui ne pourra jamais en reconnaître l'origine. Vers la même époque, on dut réparer la jetée construite dans le port sur les fondations de l'ancienne ; les pierres requises pour ce travail furent empruntées, sous les yeux des autorités, aux monuments antiques de Limenas. Les Thasiens sont tellement barbares que ces actes de vandalisme leur semblent légitimes et qu'ils se [illegible] de ceux qui leur en font un reproche. [illegible] parlant ainsi, [illegible] du clergé. Un seul homme à Thasos, le [illegible] Christidès de Panaghia, un vieil ami de MM. Miller et Conze, représente, dans cette île [illegible], les traditions de l'hellénisme et [illegible] du passé. M. Christidès [illegible] de sa profession, il n'a [illegible] pour essayer d'éclairer ses compatriotes et sauver ce qui peut encore être sauvé. Lorsque M. Miller [illegible], en 1865, [illegible] le bas-relief archaïque découvert par [illegible] Limenas, M. Christidès fut du nombre de ceux qui s'opposèrent à [illegible]. Il [illegible] en 1882, qu'il devait [illegible] Thasos l'expérience des [illegible] le détromper. Sans doute il

se félicite aujourd'hui avec nous que la stèle de Philis et le bas-relief des Muses soient en sûreté au musée du Louvre et n'aient pas servi comme tant d'autres à construire le mur d'enceinte de quelque basse-cour thasienne !

Puisque j'ai été amené à parler de Thasos, je crois devoir réunir ici quelques documents relatifs aux antiquités de cette île, très négligées depuis la fructueuse campagne de M. Miller. En 1882, je vis chez le gouverneur Toussoun-Bey à Cavalla deux terres-cuites d'une terre rouge très cuite, abondamment pailletée de mica ; elles avaient été découvertes dans des tombeaux de Thasos. L'une représente une tête de femme ornée d'une couronne de feuillage, l'autre est un groupe de joli style où l'on voit un chien s'élançant sur un coq (H. 0,08 ; L. 0,12). Je ne crois pas que l'on ait signalé jusqu'à présent aucune figurine en terre cuite de provenance thasienne.

M. Bulgaridis, vice-consul de France à Cavalla, possède un bas-relief thasien appartenant à la classe nombreuse des *cavaliers thraces* : un cavalier accompagné d'un chien se précipite sur un sanglier en arrêt au pied d'un arbre. Au-dessus on lit l'inscription : Σύντροφος Συντρόφου χαῖρε.

A Panagia, capitale actuelle de Thasos, le proèdre du village, Constantinos, conserve une stèle en forme d'hérôon. Dans le haut est une inscription martelée ; la niche est occupée par un relief représentant un éphèbe courant à droite, tenant une torche dans la main droite élevée, la main gauche appuyée sur son bâton (H. 0,45 ; L. 0,24). Faut-il reconnaître dans cette figure un vainqueur de la course aux flambeaux ?

Au même village j'ai vu chez Economidis deux têtes d'un beau style attique, l'une de femme, l'autre d'enfant. Economidis est mort depuis, et je ne sais ce que ces marbres sont devenus.

Dans le salon du palais du gouverneur à Liménas, on m'a montré une très belle tête d'homme, de style grec, et dans la cour du même *Konak* un bas-relief de très grande dimension (H. 1,05 ; L. 0,77) représentant une femme assise sur un fauteuil artistement orné, la main droite levée, à laquelle une servante présente un très jeune enfant. La tête de l'enfant est seule conservée, mais le travail du marbre est remarquable et rappelle celui de la stèle de Philis, bien qu'il soit certainement moins ancien. Le *Konak* possède également un fragment d'architrave surmonté de deux groupes de triglyphes, découvert, dit-on, à Liménas, en bas du théâtre. L'une des métopes représente une scène de chasse, l'autre un guerrier appuyé sur son bouclier [1]. L'architrave porte l'inscription suivante :

ΛΟΣ ΔΙΟΝΥΣ

1. Longueur totale, 0 m 8[illegible] ; haut. du triglyphe, 0 m 2[illegible] ; long., 0 m 26.

Un autre fragment de la même inscription se trouvait dans la maison d'Économidis. Ma copie porte :

ΤΡΑΤΟΣ ΚΟΔ

La métope qui surmonte ces lettres présente l'image d'un homme debout, la main gauche levée, tendant de l'autre un objet à un chien. Ces fragments ne paraissent pas postérieurs au IIIe siècle avant J.-C. et sont d'un travail soigné [1].

M. Christidis possède un cahier où il a copié, depuis 1864, toutes les inscriptions thasiennes qu'il a rencontrées. Bien que ces copies soient malheureusement défectueuses, elles ont néanmoins une certaine importance, car les textes originaux ont disparu pour la plupart, brisés en morceaux ou employés comme moellons. Vers 1876, un habitant de Panagia, construisant une maison, prit des pierres dans l'acropole de Liménas et découvrit dans le mur d'enceinte un marbre portant quarante à cinquante lignes d'écriture. Il le brisa en menus fragments et M. Christidis, averti trop tard, ne put copier que les lignes suivantes :

ΛΟΥΜ /ΛΕΠΑΧ
ΠΟΔΩΝ ΤΡΙΩΝ ΚΑΙ ΗΜ
ΝΤΗΙ ΠΕΝΤΕ ΠΑΛΑΣΤΟΠΟΔ
ΠΛΑΤΟΣ ΔΙΠΟΥΝ ΤΑΔΕ ΠΑΧΗΕΟ
ΠΕΝΤΕ ΔΑΚΤΥΛΩΝ ΕΣΤΩΣΑΝ
ΓΛΙΠ ΣΕΡΓΑΖΕΤΑΙ ΔΕΤΩΝΛΕ
ΔΤΗ ΣΤΩΙΗΣΤΟΕΠΙΚΑΜΠΙΟΝΕ
ΕΣΙΒΑΘΟΣΔΑΚΤΥΛΟΥΕΠΙΔΕΤΗ
ΧΩΝ ΤΟΙΣ ΠΡΟΣ ΑΥΤΟΥΣ

La copie n'est pas bonne et une restitution est impossible; mais la perte du texte dont ce fragment faisait partie doit être d'autant plus vivement regrettée que c'était sans doute le devis d'une construction, analogue à celui de l'arsenal de Philon, si heureusement découverte par M. Choisy [2].

Les découvertes de sculptures sont très fréquentes à Liménas. Beaucoup

1. Je ne puis reproduire ici tous les fragments d'inscriptions que j'ai recueillis pendant mon séjour à Thasos. Dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* de 1882, p. 443, j'ai publié une inscription archaïque encastrée dans un escalier de Liménas : ΠΕΙΘΟΣ ΙΗΡΟΝ. L'orthographe de ce dernier mot est très singulière et quelques personnes ont douté de l'exactitude de ma copie. M. Christidis, que j'ai prié de faire la vérification nécessaire, m'écrit que ma copie est parfaitement correcte et que l'Η d'ΙΗΡΟΝ est incontestable. Cf. Cauer, *Delectus*, 2e éd. p. 336, nº 526.

2. M. Christidis m'a récemment envoyé l'inscription suivante, que je donne

de stèles représentant des banquets funéraires ou des *cavaliers thraces* sont encastrées dans les murs des maisons : il ne se passe pas d'année que l'on n'en découvre de nouvelles. Dans un jardin de Liménas, on a trouvé en 1883, presque à fleur de terre, une main gauche en marbre, *trois fois plus grande que nature*, dont M. Christidis m'a envoyé le dessin ; il n'est guère admissible que le colosse dont elle a fait partie ait entièrement disparu. Des têtes en marbre, de femmes et d'enfants, ayant fait partie de hauts-reliefs, se rencontrent aussi en assez grand nombre. Thasos est donc un des points où des fouilles sérieuses auraient le plus de chance de réussir ; mais il y aurait à compter avec la cupidité des habitants, qui refuseraient de laisser fouiller dans leurs jardins, et surtout avec le mauvais vouloir des fonctionnaires égyptiens. Du vivant de Mariette, l'École française avait demandé la permission d'entreprendre des fouilles à Thasos : le khédive répondit par un refus à la suite d'un rapport *de commodo et incommodo* que lui adressa le gouverneur de l'île, Toussoun-Bey[1].

CRÈTE. — Dans l'éparchie de Karnurion en Crète, un paysan a découvert, en labourant son champ, une statue de femme en marbre blanc représentant, dit-on, une Aphrodite Anadyomène[2]. Nous ne savons où cette œuvre d'art a été transportée. La Crète a eu son Verrès dans la personne de Photiadès-pacha, et une profonde obscurité n'a cessé d'envelopper les découvertes qu'on y a faites dans ces dernières années.

d'après sa copie et un estampage. C'est un fragment d'épitaphe métrique de basse époque : l'ε et lunaire et le σ carré

ΝΞΕΝΕΔΕ ΟΙΑ (?)
ΤΟΔΕ ΔΕΥΤΕΡΟΝ ΗΝΙΚΑ ΜΟΙΡΑ
α ΝΔΡΟΣ ΣΘΕΝΑΡΟΣ
ΝΕΝ ΜΕ ΠΕΡΙΝΘΙΑ
π ΡΟΔΟΘΕΙΣ ΑΠΕΘΑΝΟΝ
Ν ΝΟΙΣΙ ΜΗΚΑΤΑ ΘΕΟΝ
τας ΟΝ ΠΕΡΙΝΘΙΑΣ ΔΩΣΕΙ ΕΙΣ ΤΟ ταμιεῖον δηνάρια...

Une autre inscription funéraire gravée au-dessous d'un buste de femme se lit facilement :

ΕΥΦΡΑΙΝΟΥσΑ
ΠΡΟΥΝΙΚΟΥ
ΧΑΙΡΕ

1. Le jour où ces fouilles si nécessaires pourraient être entreprises, elles devraient être commencées au mois de mars, car aux mois d'août et de septembre les marécages de la côte macédonienne envoient à Liménas des fièvres pernicieuses très redoutables.

2. *Berliner Wochenschrift*, 19 janvier 1884.

CHYPRE. — On sait que le gouvernement anglais a eu l'idée singulière de confier à un archéologue allemand, M. Ohnefalsch-Richter, le soin de continuer à Chypre les fouilles de MM. Cesnola et Ceccaldi. La *Philologische Wochenschrift* du 1er décembre 1883, fait connaître les dernières recherches de ce savant, dont le *Journal of Hellenic Studies* a publié un intéressant travail sur le *Trésor* découvert à Salamis de Chypre (IV, I, 3). M. Richter a exploré les ruines d'un temple à Voni dans les environs de Kythrea (district de Nicosie). Il y a recueilli beaucoup de statues et de statuettes, représentant des prêtres ou des auteurs d'ex-voto, dont plusieurs de style archaïque et présentant des traces de couleurs. L'une des statues porte le nom nouveau de Karys, que M. Richter croit carien. Quelques statues assises ressemblent à celles que M. Newton a trouvées aux Branchides. Le temple était dédié d'abord à Apollon, puis à Apollon et Jupiter réunis. Une des inscriptions votives se rapporte à Artemis. Apollon est représenté quelquefois avec un veau, quelquefois associé à Adonis. Dans plusieurs statues de Jupiter, le dieu porte un aigle sur le bras gauche ; une Victoire, rappelant celle de Pæonios, plane au-dessus de sa tête.

A Soli, M. Richter a trouvé des plaques en terre cuite d'époque romaine; quelques-unes sont des œuvres archaïsantes qui ressemblent aux plus anciennes terres-cuites de Rhodes et d'Etrurie. On signale encore des figures d'Éros dansant ou jouant de la double flûte ; des masques, des lièvres, des moutons, des dauphins et d'autres animaux. Sur les fragments d'une plaque de bronze, on reconnaît une bataille d'Amazones exécutée en relief. Les mêmes fouilles ont donné une plaque d'argent ornée de fleurs. Tous ces objets ont été transportés au nouveau musée archéologique de Nicosia. On prête à M. Richter l'intention de reprendre les fouilles de Curium si heureusement commencées par M. de Cesnola.

EOLIDE. — M. Démosthènes Baltazzi, qui habite Ali-aga (entre Myrina et Cymé), continue à s'occuper avec zèle des antiquités de cette région, dont il a récemment envoyé quelques intéressants spécimens au musée de Constantinople. A Cymé (*Namourt*, et non *Lamourt*, comme l'écrit M. E. Reclus)[1], un cultivateur de Nouvelle-Phocée, voulant convertir un champ en vignoble, a découvert plusieurs tombeaux. Sur l'un d'eux, construit avec des pierres de taille unies par des scellements de fer, on a trouvé deux stèles funéraires *formant couvercle*. L'une représente deux femmes

1. *Geographie universelle*, t. IX, p. 603. Il y a beaucoup d'inexactitudes dans la description que M. Reclus donne de l'Éolide; on dirait qu'il ignore l'existence de Myrina et les publications dont cette ville a été l'objet dans le *Bulletin de Correspondance Hellenique*.

ayant chacune à côté d'elle un petit serviteur : l'inscription est illisible. Sur l'autre stèle, on voit un éphèbe drapé. Le tombeau ne contenait que des ossements et du bois calcinés. Tout auprès on a trouvé un autel dont la base porte une couronne avec l'inscription : **Ο ΔΗΜΟΣ**. A côté était une stèle funéraire avec l'inscription métrique suivante, en caractères du IIIe ou du IIe siècle avant J.-C.[1].

Μέντορα τὸν Χῖον λεύσσεις, ξένε, τὸν θ' ὑπὸ μητρὸς
Νύας, εἰς Ἀΐδος δῶμα καθελκόμενον,
Ὃν λίπεν ὀκταέτη, πατρίδος δ' ἀπονόσφιν ἰδοῦσα.
Ξείνισεν ἡ γενέτειρ' ἀργαλέοις ξενίοις.
Ἀμφοτέροισι θ' ἶσον ζωῆς χρόνον ἤνυσε Μοῖρα.
Εἰκοσαπενταετεῖς (νῦν) θ' ἥλιον ἐξέλιπον,
Δήμου δὲ στέφανος πινυτὴν φρενὰ μήνυει ἀνδρὸς
Ἀρτεμιδοῦς · λεῖπε δ' ἄλγεα πατρὶ φίλῳ.

Sous la corniche, au-dessus de ce texte, on voit une rangée de tuiles et l'inscription :

Ποσειδωνίου ἴσθι με κοῦρον Μέντορα Χῖον.

L'épigramme est au premier abord assez obscure. La mère de Mentor est morte à vingt-cinq ans, elle avait donné le jour à son fils huit ans auparavant, et ce fils est mort, loin de sa patrie, au même âge que sa mère. Il faut remarquer la forme εἰκοσαπενταετεῖς, au lieu de εἰκοσιπενταετεῖς, qui est nouvelle[2]. Au cinquième vers, θ' ἶσον au lieu de τ' ἶσον est une incorrection résultant de la *prava aspiratio*, phénomène souvent constaté à l'époque hellénistique et même dans les inscriptions attiques de la bonne époque[3].

Dans le même champ, on a rencontré plusieurs sarcophages mutilés en pierre calcaire de Phocée, contenant des ossements et divers petits objets, tels que miroirs de bronze, aiguilles, strigiles, objets de toilette, verreries, monnaies autonomes de Cymé et beaucoup de menus fragments de terres-cuites fort analogues à celles de Myrina[4]. Il est probable que cette

1. Communiquée par nous à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 13 juin 1884.

2. Dans πενταέτης, l'α est produit par l'analogie de δεκαέτης et ἑπταέτης : le mot εἰκοσαπενταέτης montre un progrès ultérieur de la même *contagion* analogique.

3. Roscher, *Studien zur griech. und latein. Grammatik*, t. I, p. 107.

4. Les collections de l'Europe et en particulier celles de Paris contiennent d'admirables groupes en terre cuite qui ont été répandus dans le commerce sous le nom de terres-cuites de Cymé. Nous ne perdrons jamais une occasion de protester contre cette attribution fantaisiste : l'origine de ces groupes nous est entièrement inconnue, bien que nous les croyions asiatiques ; mais nous sommes cer-

nécropole, datant de l'époque grecque, a été bouleversée et violée à l'époque romaine et byzantine.

A Cymé également, dans un vignoble, on a trouvé l'inscription fragmentée qui suit dont nous donnons une copie d'après un estampage :

Α —
ΑΓΡΙΕΠΡΕ
ΑΛΛΑΙΔΑΣΕΣΦΑ
ΕΣΒΕΣΕΝΑΓΡΟΙΔΗΣ Μ
ΠΑΙΣΙΝΔΟΡΦΑΝΙΚΟΣ
λε ΠΕΙΝΟΣΤΕΑΚΑΙΣΠΟΔΙΑΝ
ΕΥΑΙΩΝΓΕΝΕΤΑΔΗΜΟ
ΤΕΚΝΟΥΤΑΝΣΤΥΓΕΡ

Ce qui reste de cette inscription, dont l'estampage est assez indistinct, prouve qu'elle était rédigée en vers comme la précédente. Elle paraît du reste d'une époque bien plus tardive.

L'inscription suivante a été trouvée en démolissant l'enceinte fortifiée de Nouvelle-Phocée.

ΔΙΟΝΥΣΙΕ ΕΟΣ
ΤΩΦΑΝΝΑΓΟΡΑ

Remarquez l'orthographe du dernier mot, avec deux N, qui sont parfaitement lisibles sur l'estampage.

A une heure et demie de Nimroud-Kalessi (Egæ) se trouve un village nommé Jénitjé-keui, où l'on a, dit-on, découvert une nécropole contenant des terres-cuites. Les tombeaux sont construits de la même manière qu'à Doumanly-dagh (*Revue archéologique*, 1883, I, p. 362), c'est-à-dire en terrasse avec un petit mur d'enceinte. Enfin, on parle de tombes récemment découvertes dans la région de l'Éolide du nord, nommée aujourd'hui *Gun-Dagh*. En 1877, on ne connaissait en Éolide qu'une seule nécropole, celle de Cymé : grâce aux recherches de l'École d'Athènes et de M. Baltazzi, on en connaît aujourd'hui une demi-douzaine.

Puisque nous sommes en Éolide, signalons encore deux nouvelles signatures de fabricants sur des terres-cuites provenant de ce pays. L'une d'elles, **ΦΕΙΔΙΠΠΟΥ**, se lit sur un groupe que nous avons vu à Paris : l'autre, **CΩΦΡΟΝΟC**, se trouve sur le revers d'une petite colonne découverte à Myrina [1].

tains qu'ils ne proviennent pas de Cymé. Ajoutons d'ailleurs que leur authenticité ne peut être raisonnablement mise en doute.

1. Voir pour les autres signatures relevées sur des terres-cuites, *Bull. de Corresp. Hellen.*, 1883, p. 204 ; *Rev. Archéol.*, 1883, II, p. 123.

— M. E. Curtius a présenté à la Société archéologique de Berlin (séance du 1er avril 1884) un groupe de terre cuite, représentant l'enlèvement de Ganymède, récemment acquis par le musée de Berlin. La provenance indiquée est Myrina. Comme nous n'avons trouvé dans cette nécropole, où la plupart des motifs sont représentés par de nombreux exemplaires, aucun groupe analogue à celui que décrit M. Curtius, nous mettons formellement en doute, jusqu'à nouvel ordre, l'authenticité de la provenance indiquée. Le nom de Myrina sert aujourd'hui, comme celui d'Éphèse il y a sept ou huit ans[1], de pavillon à des marchandises d'origine et de valeur très diverses : c'est un abus qu'il importe de signaler avant qu'il ne s'introduise dans les catalogues des musées, où il donnerait lieu à des confusions très regrettables.

PERGAME. — Dans la séance du 15 janvier 1884[2], M. Conze a rendu compte à la Société archéologique de Berlin des derniers travaux exécutés à Pergame, travaux dont la direction était confiée à M. Bohn et que le conservateur du musée de Berlin a inspectés au mois de décembre 1883. Les résultats de cette campagne sont très importants pour la topographie de la ville antique. On a retrouvé la trace des différentes enceintes, dégagé le péribole de l'ancienne *agora* sur la colline et découvert, presque au sommet de l'Acropole, au-dessous et à l'ouest du temple d'Athéna, un grand théâtre datant de l'époque des rois. Il fut abandonné à l'époque romaine, sans doute parce que l'accès en était trop difficile, et les Pergaméniens construisirent un autre théâtre au pied de la colline. Nous avons déjà parlé des sculptures découvertes au cours de ces fouilles ; ce sont notamment un géant ailé et de très nombreux fragments de la grande frise ainsi que de celle de Télèphe. Ces fragments ont surtout été recueillis dans le mur d'enceinte byzantin, que l'on a presque complètement démoli. Au mois d'avril dernier, Hamdi-Bey, accompagné de M. Dém. Baltazzi, s'est rendu à Pergame, et le partage des découvertes a été effectué de concert avec M. Humann. Nous avons déjà donné la liste des objets abandonnés au musée de Tchinli-Kiosk : l'Allemagne a eu pour sa part 434 fragments et 398 menus débris de la Gigantomachie, une tête de serpent, des bras, des pieds et des mains, une tête, un torse et une aile de géant, une roue de chariot, une vingtaine de morceaux de la frise de Télèphe, deux boucliers de la balustrade du portique d'Eu-

1. Dans la salle des terres-cuites grecques au musée du Louvre (2e vitrine contre la fenêtre en entrant) se trouvent plusieurs têtes de Smyrne qui sont encore désignées par l'étiquette sous le nom de *terres-cuites d'Éphèse*. Espérons que cette étiquette trompeuse ne tardera pas à disparaître.

2. *Berliner Wochenschrift*, 9 février 1884.

mène, quelques statuettes et morceaux de sculpture peu importants, etc. Il est probable que les fragments de la Gigantomachie que l'on a transportés à Berlin serviront à compléter en partie les groupes trouvés dans les fouilles précédentes. Le permis de l'Allemagne a été prorogé pour un an. Dans la prochaine campagne on se propose de déblayer le théâtre, ce qui prendra au moins cinq ou six mois, à cause de l'accumulation des terres; on terminera aussi l'exploration de l'agora et l'on commencera celle du gymnase.

M. Conze a raconté (*Sitzungsberichte der Akademie zu Berlin*, 17 janvier) comment la découverte de l'agora est due à une inspiration heureuse de M. Kirchhoff, qui a rétabli le mot ἀγοραίοις dans une inscription métrique mutilée, gravée sur la base d'une statue d'Hermès. La pierre étant en place, M. Bohn a pu retrouver le péribole de l'agora en fouillant presque à coup sûr. Des inscriptions de l'époque royale mentionnent l'ἐπιφανέστατος τόπος τῆς ἀγορᾶς ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τοῦ Διὸς τοῦ σωτῆρος. Cet autel, suivant M. Conze, ne serait autre que le grand autel dont le nom était jusqu'à présent ignoré

Peu de temps avant l'interruption des travaux (mai 1884) on a trouvé l'entrée nord de l'orchestre avec une architrave ornée de masques portant l'inscription :

Ἀπολλόδωρος Ἀρτέμωνος γενόμενος
γραμματεὺς δήμου τὸν πυλῶνα καὶ τὸ ἐν αὐτῷ
πέτασμα Διονύσῳ καθηγεμόνι καὶ τῷ δήμῳ [1].

M. Ramsay a communiqué à la Société archéologique de Berlin un bas-relief appartenant à un particulier de Smyrne et qui représente un cavalier nourrissant un serpent, avec un adorant à droite. Au-dessous on lit l'inscription : Ὁ δεῖνα Ἀπολλωνίου νεωκόρος Ἀθη[νᾶς νικηφόρ]ου ἥρωι Περγάμῳ. F. Lenormant avait déjà cru reconnaître le héros Pergamos dans un groupe de terre cuite attribué à cette ville. Il est difficile de dire si le héros est représenté par le serpent ou par le cavalier. Mais il est assurément impossible de voir dans ce dernier un vainqueur à la course des flambeaux. Cette hypothèse ne repose que sur une fausse interprétation proposée par Krause du célèbre vase de Pergame [2]; ce

1. Cf. pour le πέτασμα et le πυλών. Athénée, XIV, 16, p. 622.

2. Ni M. Ramsay ni M. Christian Belger, qui a résumé sa conférence (*Berliner Wochenschrift*, 1er mars 1884), ne paraissent savoir que le vase décrit par Choiseul Gouffier se trouve depuis un demi-siècle au musée du Louvre (salle des antiquités de l'Asie-Mineure; Clarac, *Musée de Sculpture*, pl. 190 A, nº 355). Remarquons en passant combien les savants allemands connaissent peu notre grande collection nationale. Dans son numéro du 16 février 1884 (p. 221) la *Berliner*

savant pensait que la lampadodromie, à Pergame, devait s'exécuter à cheval. Les prétendues torches des cavaliers figurés sur ce vase sont tout simplement des houssines, comme cela a été reconnu depuis longtemps.

CAPPADOCE, PHRYGIE, etc. — M. Ramsay, le vaillant explorateur de l'Asie-Mineure, a fait un exposé de ses découvertes à la Société archéologique de Berlin, dans sa séance du 5 février 1884[1]. « De même, dit-il, que le système actuel des routes en Anatolie s'explique par la position de Constantinople, de même le plus ancien réseau, antérieur à l'histoire écrite, oblige d'admettre que la capitale de la péninsule était dans la Cappadoce du Nord. » Cette capitale serait Bogaz-Keui et c'est là que se seraient croisées les anciennes routes. Des sculptures analogues à celles de Bogaz, centre d'un empire qui a pu embrasser toute l'Asie-Mineure, se rencontrent non seulement à Eyuk et en Cappadoce, mais en Lydie, en Phrygie et en Lycaonie. M. Ramsay a décrit trois de ces sculptures, récemment découvertes par lui : 1° A *Ibriz* près de Cybistra, au-dessus d'une source, on voit un bas-relief taillé dans le roc, représentant un dieu debout, haut de cinq mètres, qui tient à la main des épées et des raisins; son costume est celui des paysans actuels de la contrée. En face de lui se tient un prêtre ou un roi, richement vêtu, haut de trois mètres seulement, qui l'adore les mains jointes; les ornements sculptés sur son manteau ressemblent aux bijoux lydiens publiés par M. Dumont dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* (1879, pl. IV et V)[2]. — 2° Le bas-relief d'*Eflatun Bunar* est également placé au-dessus d'une source; il est sculpté sur d'immenses blocs de pierres, dont l'un mesure sept mètres de long. Le groupe du milieu représente une figure humaine avec des cornes sur la tête, debout auprès d'un autel. A sa gauche on voit la figure plus grande d'un dieu, coiffé du chapeau de forme particulière qui se retrouve sur d'autres monuments de cette classe; à droite est une déesse dont la coiffure rappelle celle du sphinx d'Eyuk. Le troisième relief décrit par M. Ramsay est à Tyane.

Cette ancienne civilisation de la Cappadoce fut refoulée d'abord par la domination assyrienne, puis par celle des Perses. Dans la même province on a rencontré des inscriptions cunéiformes dans une langue inconnue,

Wochenschrift annonçait, d'après la *Vossische Zeitung, que l'on venait de placer au Louvre* des fragments du temple d'Apollon à Milet découverts par MM. Rayet et Thomas aux frais de MM. de Rothschild. Ces fragments sont déjà décrits, comme aussi le vase de Pergame, dans la 6e édition (1881) du *Guide à Paris* de Baedecker (p. 96), que nous recommandons aux compatriotes de l'auteur!

1. Imprimé *in extenso* dans la *Berliner Wochenschrift*, 8 mars 1884.

2. Ces bijoux ont passé depuis entre les mains de M. Hoffmann à Paris.

dont sept, trouvées à Kaisarieh par M. Ramsay, sont aujourd'hui au Musée Britannique.

Les monuments en pierre de la Phrygie appartiennent, sauf quelques exceptions, à un style plus récent; l'art qu'ils rappellent le plus est celui de Mycènes. M. Ramsay a découvert dès 1881 des tombeaux taillés dans le roc, dont la porte est surmontée de deux lions affrontés. (*Journal of Hellenic studies*, 1882, pl. XVII-XIX.) Non loin de là se trouve un grand monument rupestre (entre Kara-Hissar et Kutahia), haut de vingt-sept mètres et semblable à un obélisque avec une chambre sépulcrale à sa partie inférieure. Le style rappelle celui du tombeau de Midas ; des ornements croisés et des méandres ornent la façade à la manière d'un tapis. Le mur du fond de la chambre porte une image en relief de Cybèle, haute de huit pieds, avec une lionne de chaque côté, les pattes posées sur l'épaule de la déesse. Au-dessus de la porte est un fronton orné de deux sphinx affrontés, de style très archaïque. Sur les deux petits côtés du monument sont figurés un lion et un griffon, sculptés à la hauteur de la porte. M. Ramsay a rapporté des dessins de tous ces reliefs, dont l'importance pour l'ethnographie et l'histoire de l'art n'a pas besoin d'être signalée.

Tavium. — Les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin nous apportent l'écho d'une intéressante discussion entre MM. Hirschfeld et Kiepert sur la position de Tavium, la capitale des Galates Trocmiens (1883, p. 1243; 1884, p. 47). Suivant M. Hirschfeld, les identifications proposées avec Tchorum, Nefez-Keui et Yòzgàd ne sont pas admissibles. Les Trocmiens n'auraient pas habité seulement la rive droite de l'Halys, mais les deux rives de ce fleuve. C'est sur la rive gauche qu'au dire d'Hiéroclès se trouvait Tavium, qu'il faut donc chercher dans la région qui, partant d'Ancyre, s'étend au nord-ouest le long de l'Halys. Ces considérations amènent M. Hirschfeld à reconnaître l'ancienne Tavium dans *Iskelib* : on y trouve en effet des tombeaux creusés dans le roc comme en Paphlagonie et en Galatie et, d'autre part, la route romaine d'Ancyre à Amasia, que la table de Peutinger fait passer par Tavium, traverse certainement Iskelib. M. Kiepert n'admet pas le tracé de la route romaine d'Ancyre à Amasia tel que l'indique M. Hirschfeld: il pense que Tavium doit être cherchée à Nefez-Keui ou du moins à quelque localité voisine vers l'est, dans la grande plaine d'Aladja. Quand à Iskelib, on ne peut émettre aucune supposition sur le nom de la ville antique qui s'élevait à sa place. Le résultat de cette controverse est un *non liquet* qu'une découverte épigraphique pourrait seule éclaircir. M. Ramsay, qui a parcouru le pays, a du moins certifié que les restes de ville antique à Nefez-Keui sont très peu considérables.

LYCIE. — Bien que nous n'ayons pas l'habitude de rendre compte des œuvres *pittoresques*, nous voulons pourtant dire quelques mots des *Homerische Landschaften* de M. de Warsberg (Vienne, 1884), que leur titre un peu fantaisiste pourrait faire négliger des archéologues. Le sous-titre du premier volume, le seul qui ait paru, porte les indications suivantes : I. Le royaume de Sarpédon ; II. Rhodes ; III. Dans la mer Égée. Les deux derniers chapitres ne présentent rien de nouveau : en revanche, le premier, contenant le récit d'une excursion à Gul-Bagtché au moment des fouilles, fournit quelques renseignements curieux sur ce mausolée dont les sculpteurs ont enrichi le musée de Vienne. Deux gravures exécutées d'après des photographies en reproduisent les principaux aspects ; nous signalons surtout la porte d'entrée du monument, surmontée de *protomes* de taureaux qui rappellent le fameux portique de Délos. La description des bas-reliefs contient bien des hypothèses, mais aussi quelques rapprochements heureux. M. de Warsberg est un *homéromane*, à la façon du docteur Schliemann ; c'est aussi un enthousiaste de l'art et un ami sincère de l'antiquité. Parlant du théâtre de Telmissos, dont les gradins en marbre ont récemment été enlevés par les Turcs pour bâtir la caserne de Scutari, il écrit avec raison (p. 47) : « On ne peut s'empêcher de perdre patience en présence de pareils actes, qui sont comme un défi jeté aux goûts artistiques de notre temps. » Ajoutons que si quelques pages de ce livre peuvent servir aux archéologues, ce n'est certes pas un archéologue qui l'a rédigé. M. de Warsberg est un dilettante, qui écrit très mal, sait peu de chose, et étale très volontiers le peu qu'il sait. Et pourtant, on ne lit pas sans agrément ces notes de voyages, toutes chaudes encore des émotions de l'auteur. Les gravures sont bien choisies et moins mauvaises que dans les livres allemands du même genre ; il manque une carte, qui aurait été fort utile, M. de Warsberg nous avertissant lui-même que le croquis inédit de M. Kiepert, dont il possédait une copie, est très inexact pour la contrée qu'il a parcourue.

PALESTINE. — On sait que M. Clermont-Ganneau a découvert en Palestine et en Syrie bon nombre d'objets d'antiquité grecque et gréco-romaine dont il a déjà fait connaître les plus importants. Les journaux allemands nous apportent aussi des renseignements à ce sujet. Le *Berliner Wochenschrift* du 9 février dernier reproduit une notice de M. Schreiber insérée dans la *Zeitschrift des deutschen Palæstinavereins* au sujet des trouvailles intéressantes qui ont été faites en 1882 à Nabulus (*Neapolis Flavia*) au pied du mont Garizim, en Palestine. On signale surtout une base d'autel en marbre blanc[1], haute de un mètre sur 0 m. 75, couverte de

1. V. Clermont-Ganneau, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 26 oct. 1883.

reliefs et d'inscriptions votives (?). Trois des faces présentent une double rangée de scènes, où les personnages principaux sont désignés par leurs noms. Sur la rangée inférieure sont figurés trois exploits de Thésée : 1° le jeune héros soulève le rocher, pour en retirer l'épée de son père [1], à côté de lui sont Aithra et deux suivantes ; 2° combat de Thésée et du Minotaure en présence des jeunes gens athéniens sauvés de la mort ; 3° le héros vainqueur ayant à ses pieds le géant Periphetes étendu sur le sol ; derrière Periphetes, on voit Apollon jouant de la lyre et deux Muses dont l'une tient une double flûte. Les représentations de la rangée supérieure sont les suivantes : 1° Hercule enfant étouffant les serpents ; à droite et à gauche, une suivante recule d'effroi ; 2° Artémis, Apollon et Latone vainqueurs du serpent Python ; 3° Déméter sur son char traîné par des serpents ; devant elle Gaea, étendue à terre, et dans un angle un arbre fruitier. L'exécution de ces reliefs est d'époque gréco-romaine, bien que les motifs eux-mêmes soient probablement plus anciens. On a aussi trouvé le torse d'une statue d'Artémis, d'un travail assez grossier mais d'un type nouveau. Le pasteur allemand Reinicke rapporte que sur le même terrain on a découvert un autre socle analogue au précédent, mais que le propriétaire a dû le recouvrir de terre *pour n'être point obligé de le livrer sans indemnité aux fonctionnaires ottomans*. Édifiant résultat d'une législation barbare que nous ne nous lasserons jamais de stigmatiser comme elle le mérite !

ÉGYPTE. — A la date du 17 décembre 1883, M. Sayce écrivait du Caire à la *Berliner Wochenschrift* (n° du 12 janvier 1884) pour signaler quelques antiquités grecques dont M. Maspéro a enrichi le musée de Boulaq. Il y a notamment des figurines en terre cuite, couvertes de couleurs très vives, qui rappellent le style des statuettes de Myrina. La campagne de M. Sayce sur le Nil paraît avoir été très fructueuse ; dans une lettre qu'il m'a adressée à la date du 16 avril dernier, il me parle notamment d'un grand nombre de copies d'inscriptions grecques qu'il a rapportées à Oxford. A Abydos, le savant anglais a relevé beaucoup de graffiti dont la lecture avait découragé la patience de ses prédécesseurs ; cette ville lui a fourni 33 textes cariens, plus de 60 phéniciens, 43 chypriotes (auxquels s'ajoute un autre trouvé dans les tombeaux des rois à Thèbes) [2], enfin une quantité de textes grecs, dont quelques-

1. Cf. *Terres-cuites de la collection Campana*, pl. CXVII.

2. D'après une lettre de M. Sayce à la *Berliner Wochenschrift* (24 mai 1884), les 44 graffites chypriotes qu'il a copiés dans la Haute Égypte proviennent du temple de Séti Ier, à l'exception d'un seul qui se trouve dans le temple de Ramsès II. Les graffites se composent en grande partie de noms propres, dont plusieurs sont

uns paraissent aussi anciens que celui des mercenaires à Abu-Simboul. L'un d'eux semble même plus ancien encore, car, bien que l'alphabet soit ionien, l'E a la forme particulière d'un D barré qu'il présente en vieux corinthien. De Karnak, M. Sayce a rapporté des *ostraka*, la plupart en grec ; le plus ancien remonte au règne de Tibère, le plus récent à celui de Pescennius Niger. L'activité de M. Sayce dans presque tous les domaines de la philologie est véritablement étonnante ; l'Angleterre, plus heureuse que nous, a conservé son François Lenormant.

— On sait que l'archiduc Rénier a récemment acquis pour l'Autriche une grande collection de papyrus trouvés à El-Fayoum[1]. Déposés par le généreux donateur au musée de Vienne, ils ont été soumis à l'examen de MM. Wessely, Krall et Karabacek. D'après les renseignements communiqués aux journaux allemands[2], les *papyrus-Rénier* sont un véritable trésor, riche en révélations aussi précieuses qu'inattendues. M. Wessely, chargé de l'étude du fonds grec, a déchiffré sur un fragment de parchemin 44 lignes du VIII[e] livre de Thucydide (91, 3 et 92, 1-6) écrites au III[e] siècle et différant notablement de la Vulgate. On sait que les plus anciens mss. de Thucydide connus jusqu'à présent ne remontent pas au delà du XI[e] siècle. Parmi les textes tout nouveaux, on mentionne un discours polémique contre Isocrate, spécimen de la meilleure écriture alexandrine (IV[e] siècle), des fragments d'une dissertation esthétique (II[e] siècle) ; les débris d'un traité philosophique dans le style d'Aristote, quelques trimètres d'un auteur dramatique inconnu, des morceaux de Cyrille et d'autres Pères, une *metanoïa* du commencement du IV[e] siècle ap. J.-C., peut-être le plus ancien spécimen d'écriture chrétienne. Les fragments de l'Ancien et du Nouveau Testament, écrits entre le IV[e] et le VI[e] siècle sur papyrus et sur parchemin, sont en grand nombre et d'une haute importance pour la constitution des textes. La collection des documents émanés d'empereurs romains et byzantins forme une série presque ininterrompue jusqu'à l'époque d'Héraclius. Les documents privés, surtout ceux du II[e] et du III[e] siècle ap. J.-C., ne sont pas moins

nouveaux ; quelques mots sont importants pour la connaissance du dialecte chypriote. Une des inscriptions est ainsi conçue : ('Αριστοκλέϝης ὁ Σελαμίνιος μ' ἄνε. Ἄνε est un mot homérique qui se trouve aussi dans les tragiques, Pindare et Hérodote ; l'orthographe Σελαμίνιος est remarquable. Dans une autre inscription on lit : Ζοϝῆς ὁ Τιμοϝάνακτος Ἀχαιϝός (Ἀχαιός, avec le digamma). Κεραμεύς et ἦς sont deux autres formes nouvelles données par ces graffites ; cette dernière est la 3[e] personne sing. de l'imparfait, comme en arcadien, dialecte dont la proche parenté avec le chypriote est confirmée par ce nouveau témoignage.

1. Beaucoup de papyrus de cette provenance ont été achetés antérieurement par le musée de Berlin. Cf. *Philologus*, XLIII, p. 107-136.

2. *Berliner Wochenschrift*, 1884, p. 344 et 668.

intéressants; beaucoup sont datés par les années de certains prêtres et portent la double indication de mois égyptiens et macédoniens.

Le Dr Krall a entrepris l'étude des papyrus hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et coptes; les derniers sont surtout d'une importance capitale parce que tous les dialectes coptes y sont représentés. Les papyrus magiques, qui sont nombreux dans la collection, trahissent un singulier mélange de superstitions égyptiennes, grecques et hébraïques. Enfin, les documents en langues iraniennes et sémitiques, entre autres quelques textes pehlvis, ont été confiés au professeur Karabacek. Les papyrus arabes sont au nombre de plusieurs milliers, à partir de l'an 30 de l'hégire; les deux premiers en date sont les plus anciens documents connus de l'islamisme. Il est à prévoir que l'acquisition de l'archiduc Rénier réserve à la science bien d'autres surprises, car les papyrus qui la composent n'ont encore été étudiés qu'en partie et leur déroulement nécessite des précautions qui rendent le travail d'inventaire long et difficile[1].

SALOMON REINACH.

1. D'après les derniers renseignements donnés par l'*Allgemeine Zeitung*, on aurait encore découvert dans la même collection : 200 documents écrits dans l'alphabet ethiopien de Méroé; 24 papyrus en hebreu carre, les plus anciens connus; 181 vers de l'*Iliade* sur papyrus, d'époque alexandrine; des fragments d'une épopee inconnue sur Phinée; un 3e fragment de Thucydide; un évangile de saint Matthieu sur papyrus, du IIIe siècle; un document de l'an 94 (règne de Domitien); *un papyrus arabe de l'an* 30 *de l'Hegire*, postérieur de dix-huit ans seulement à la mort de Mahomet et de neuf ans à la conquête de l'Egypte par les Arabes.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 27 JUIN

Concours des antiquités nationales. — Au nom de la commission, M. Alexandre Bertrand fait connaître les lauréats de ce concours. La première médaille est décernée à M. le lieutenant-colonel Pothier pour son ouvrage intitulé : les *Tumulus du plateau de Ger* (Hautes-Pyrénées) ; la seconde médaille, à M. J. Loth, pour son ouvrage relatif à l'*Emigration bretonne en Armorique du Ve au VIIIe siècle* ; la troisième médaille, à M. Ch. Mortet, pour son ouvrage intitulé : le *Livre des institutions desmesnées el Chastelet de Paris*. Des mentions honorables sont en outre accordées : 1° à M. Armand Gasté (*Série d'études sur les Noels virois par Jean le Houx*) ; 2° à M. Paul Duchatellier (*Sépultures de l'époque du bronze en Bretagne*) ; 3° à M. Léon Flourac (*Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn*) ; 4° à M. Paul Guérin (*Recueil de documents relatifs au Poitou*, contenus dans les registres de la chancellerie de France) ; 5° à M. Bouquet (la *Parthenie ou banquet des Palinods de Rouen*, en 1545, poème latin du XVIe siècle) ; à M. Amédée de Bourmont (*Fondation de l'Université de Caen et son organisation au XVe siècle*).

Epigraphie. — M. Clermont-Ganneau a reçu de Réouf-Pacha, gouverneur de la Palestine, homme instruit et zélé pour les antiquités, le moulage d'une inscription arabe, remontant à l'an 771 de notre ère et faisant connaître la construction à cette date de la mosquée d'Ascalon par le troisième prince abbasside.

L'inscription débute par le long protocole, bien connu : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux..., etc. » ; elle continue en ces termes : « ... A ordonné la construction de ce minaret et de cette mosquée El-Mahdi, commandeur des croyants (que Dieu le garde, qu'il augmente sa récompense et améliore sa condition !) par les soins d'El-Moffadal ... dans le mois Moharrem, de l'an 155. »

Nous avons dans ce monument un des plus anciens exemples du titre de Mahdi. Il est porté ici par le troisième khalife abbasside, petit-fils d'Aboul-

Abbas, substitué officiellement à la lignée directe du fondateur de la dynastie et portant le titre d'Émir-el-Moumenim (commandeur des croyants).

Réouf-Pacha envoie en même temps copie de l'inscription d'une borne milliaire arabe, de la première moitié du Ier siècle de l'hégire (VIIe siècle de notre ère). Elle était située entre Jérusalem et Jéricho sur le tracé d'une ancienne voie romaine. L'inscription donne exactement la distance de ce point à Damas, qui est de 107 milles; elle attribue l'érection du monument à Abd-el-Melik.

M. Letaille, de retour d'une nouvelle mission archéologique en Tunisie, a rapporté de Makteur une inscription inédite. Il y est question d'un personnage, Gaius Sextius Martial, ancien tribun de la troisième légion scythique, ex-procurateur de la Macédoine. Ce personnage a fait don à la colonie de Makteur, sa ville natale, d'une grosse somme d'argent, dont le revenu est destiné à un banquet annuel en mémoire de son frère Titus Alexandre. Cette libéralité a été récompensée par l'érection d'une statue de Gaius Sextius.

M. Héron de Villefosse signale l'intérêt de ce texte. Cet intérêt réside dans la dénomination des charges successivement remplies par Gaius. Ayant quitté l'armée, il entre dans la carrière des administrateurs impériaux (*procuratores Augusti*).

Tout d'abord il est chargé de rédiger et de publier les actes de Rome; ensuite on lui confie la mission de juger les contestations qui s'élevaient entre les commerçants et les agents de la compagnie à laquelle était affermée la Quadragésime des Gaules. Ces contestations étaient fréquentes. Sous Marc-Aurèle, elles étaient si nombreuses, qu'on prit le parti de dresser à toutes les entrées de la ville des bornes en pierre indiquant les limites dans lesquelles pouvaient se mouvoir, sans acquitter de nouveaux droits, les marchandises transportées à Rome pour y être vendues. L'inscription de Palmyre, publiée récemment par M. de Vogüé, nous apprend que les contestations ou les fraudes dont l'application de la loi et du tarif pouvait être l'objet étaient soumises à une juridiction locale. Le magistrat qui jugeait souverainement les différends soulevés en Gaule par la perception de la Quadragésime résidait sans doute à Lyon.

La littérature annamite. — M. Abel Desmichels, professeur à l'École des langues orientales vivantes, continue la lecture de son mémoire sur la littérature annamite. Elle consiste surtout en œuvres poétiques. M. Desmichels cite un certain nombre des plus remarquables dans chaque genre; il lit des passages saillants de quelques-unes d'entre elles; il examine l'influence sur cette littérature de la civilisation chinoise et de l'étude obligatoire des lettres du Céleste-Empire; il détermine enfin les caractères propres que la littérature annamite a conservés.

La forme poétique la plus répandue dans les poèmes cochinchinois est étrangère à la prosodie de la Chine. Les poètes annamites font preuve d'une

grande fertilité d'imagination ; ils excellent surtout dans le genre satirique et dans la description des beautés de la nature. A l'opposé des Chinois, chez lesquels on ne trouve en général que des pièces de vers fort courtes, ils ont produit en abondance des poèmes narratifs de longue haleine.

— M. Alfred Bovet, par l'intermédiaire de M. L. Delisle, vient de faire don à l'Académie d'une lettre de Descartes, retirée de la collection d'autographes qui a été mise récemment en vente. La lettre est datée du 31 mars 1641 ; elle est adressée au Père Mersenne. M. Hauréau en fera connaître le contenu.

SÉANCE DU 11 JUILLET

La langues des Elamites. — Sur un monument assyrien, M. Oppert avait, dès 1862, reconnu sous l'écriture cunéiforme une langue qui n'était ni l'assyrien ni le persan : il avait donné une série de mots appartenant à cette langue, qu'il croyait alors pouvoir rattacher aux idiomes sémitiques. Récemment, au Musée Britannique, M. Delitzsch a découvert un vocabulaire contenant quarante-huit mots de cette langue, qu'il attribue aux Cosséens, tribu pillarde et barbare qui habitait dans la haute antiquité les monts de la Susiane. M. Oppert s'attache à prouver que les Cosséens appartenaient aux Kouschites, aux peuples de Nimroud, et qu'ils étaient apparentés aux Mèdes. Les rois d'Élam, Hammourabi, par exemple, portent des noms appartenant à l'idiome en question. M. Oppert conclut son Mémoire en constatant que, durant la haute antiquité, on parlait, dans le bassin du Tigre, quatre idiomes écrits à l'aide de caractères cunéiformes, à savoir le sumérien (deux dialectes), l'élamite, le suso-médique, l'assyrien.

Les peuples vaincus par l'Egypte. — Il existe à Thèbes un tombeau qui nous a conservé une suite de bas-reliefs peints qui représentent des hommes apportant au Pharaon les tributs des contrées plus ou moins lointaines, traversées par les Égyptiens en vainqueurs. On comprend l'intérêt que ces scènes peuvent offrir aux divers points de vue de l'histoire, de la géographie comparée et de l'ethnographie. Rien n'égale, d'ailleurs, l'exactitude minutieuse des artistes égyptiens dans la reproduction des types humains, des animaux, et en général de tous les objets qu'ils ont à figurer. M. Hamy a donc repris l'étude de ce tombeau avec l'intention de déterminer rigoureusement les peuples qui paraissent dans ce défilé de nations tributaires du roi Toutmès III (car le monument nous reporte vers le XVIIe siècle avant notre ère), et qui habitent, suivant l'inscription hiéroglyphique, les pays de Pount, des Rotennou et de Kefat.

Voici d'abord les « chefs des terres méridionales » ; ce sont des hommes de race kouschite, tels qu'on les trouve encore aujourd'hui dans diverses parties de l'Éthiopie et que les Égyptiens distinguaient soigneusement des

véritables nègres; ils portent autour des reins un court vêtement en peau de bête mouchetée. Huit femmes les suivent: sur le dos des deux premières pend une large hotte en cuir, renfermant un petit enfant. Ces hottes, on les rencontre encore exactement pareilles en Éthiopie et au Sud.

Le deuxième peloton de captifs nous montre des Rotennou d'un type très spécial; ils ont la barbe blonde ou rousse: leur vêtement se compose d'une longue tunique galonnée, avec ou sans manches, nouée au cou par une cordelette à glands et que surmonte parfois un camail frangé retombant sur l'épaule gauche. On est frappé de la ressemblance que ces individus offrent avec les habitants des contrées septentrionales de l'Europe. M. Hamy les avait pris d'abord pour des Indo-Européens: une étude plus attentive du monument l'a conduit à une opinion différente. Quelques-uns des Rotennou blonds diffèrent sensiblement des autres par leur profil céphalique.

Au lieu d'offrir les courbes propres à la tête du sémite, ils se font remarquer par l'obliquité du front et la chute de l'occiput descendant brusquement, à pic, vers le cou. Or, cette morphologie particulière résulte d'une déformation pratiquée encore aujourd'hui dans une partie des populations syriennes, au nord de Beyrouth et dans les montagnes des Ansariés. Dans cette région on trouve aussi une population dont les sujets blonds prédominent régulièrement sur les bruns.

Dans les Kefat, M. Hamy reconnaît des Phéniciens.

Les productions de leurs pays respectifs achèvent de déterminer l'aire géographique des captifs. Les hommes de Pount et des terres méridionales portent des plumes et des œufs d'autruche, de l'ivoire, de l'or en poudre ou en anneaux, des aromates; parmi les animaux qui les accompagnent, citons un gros cynocéphale, une girafe, une meute de lévriers. Les Rotennou conduisent un éléphant, dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître l'éléphant d'Asie, et un ours enchaîné, l'ours du Liban. Les témoignages les plus certains établissent que l'éléphant a vécu dans les plaines de la Mésopotamie jusqu'au XIIIe siècle avant notre ère.

En résumé, nous nous trouvons en face de tributaires du Pharaon dont les types, les vêtements, les ustensiles, les produits, les animaux domestiques désignent une vaste région s'étendant, au sud, dans la vallée du Nil, jusque vers le 11e degré et comprenant le pays des Somali, la terre des aromates. Au nord, la région déterminée paraît bornée par le Taurus, les bassins du Tigre et de l'Euphrate, les plaines de la Mésopotamie.

Concours. — L'Académie a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix Fould. L'accessit a été donné au *Bulletin de correspondance hellénique*, publication de l'École d'Athènes.

Le prix Lafons-Mélicocq a été attribué à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*, 3 vol. in-8°.

Deux mentions honorables *ex æquo* ont été accordées à M. Bonnassieux (*Le château de Clagny et Mme de Montespan*) et à M. de Calonne (*La vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*).

— M. Foucart, directeur de l'École d'Athènes, rend compte à l'Académie de fouilles intéressantes que vient d'entreprendre en Phocide un membre de l'École, M. Paris. La lettre de M. Foucart est renvoyée à la commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

SÉANCE DU 18 JUILLET

La protection des monuments historiques et archéologiques a fait l'objet d'un vœu de l'Académie transmis au ministre de l'instruction publique. L'Académie demandait qu'à l'exemple de ce qui se passe en Autriche, en Italie, en Grèce, de ce qui se pratiquera demain en Allemagne (car on annonce le dépôt d'une loi à cet effet au Landtag), on introduisît dans nos codes une disposition frappant de certaines pénalités les personnes qui détruiraient des monuments ayant un intérêt pour l'histoire et l'archéologie.

Le ministre répond en protestant de son respect pour les monuments; mais, ajoute-t-il, la situation du budget ne permet pas au gouvernement de prendre l'initiative du projet de loi désiré.

M. Maximin Deloche fait remarquer que la lettre ministérielle suppose un malentendu qu'il importe de dissiper. L'Académie ne demande l'établissement d'aucune charge budgétaire; la loi projetée n'entraînerait aucune dépense nouvelle. — Il ne s'agit pas, en effet, de créer un service nouveau d'inspection ou de surveillance, mais tout simplement de mettre une contravention ou un délit à la charge de quiconque endommagerait ou détruirait des monuments classés par des commissions locales, fonctionnant toutes gratuitement.

M. Deloche insiste pour qu'il soit répondu dans ce sens au ministre. L'Académie approuve la proposition de M. Deloche.

La découverte d'une belle mosaïque à Brindisi est signalée par M. Tarantini, inspecteur des monuments de la Terre d'Otrante. C'est un beau travail, assez bien conservé, mesurant 5^{m},20 de long et 3^{m},20 de large. Il représente le Labyrinthe construit dans l'île de Crète par Dédale. Les méandres des chemins sont figurés non par des courbes, mais par des lignes droites. Au centre, se trouve un espace carré, de 0^{m},38 de côté. L'artiste y a représenté avec finesse le combat de Thésée et du Minotaure. Le héros tient dans sa main droite levée une massue recourbée avec laquelle il va achever le monstre déjà tombé à genoux. Autour du Labyrinthe se dressent de nombreux perchoirs au sommet desquels sont posées des pies. C'est sans doute une allusion aux oiseaux automatiques que fabriquait Dédale. La mosaïque sera conservée dans le musée municipal de Brindisi.

Epigraphie. — M. Héron de Villefosse communique une note sur une inscription latine trouvée par M. Letaille, lors de sa récente exploration en

Tunisie. Ce texte, sur lequel on lit le nom d'une ville de Zama et le reste d'une dédicace en l'honneur d'un empereur, a été recueilli à Djamâa, localité située sur le versant nord-est du Djebel Massouge. Il y avait en Afrique plus d'une ville qui portait le nom de Zama ; celle-ci paraît être la Zama Major de Ptolémée ; de nouveaux renseignements sont nécessaires pour décider si la Zama du géographe alexandrin est la même que Zama Regia.

M. l'abbé Haigneré, curé de Marquise (Pas-de-Calais), communique le texte d'une inscription trouvée à Boulogne et sur laquelle M. de Villefosse présente des observations. C'est une dédicace en l'honneur des divinités protectrices des eaux thermales de Bath (Grande-Bretagne) ; elle est faite par un soldat, qui a retrouvé sans doute la santé en usant de ces eaux. Le nom antique de Bath est *Aquæ Sulis* ; les divinités qui présidaient aux eaux s'appelaient *Suleviæ* ; l'inscription les qualifie de *Junons*.

Sur un monument analogue à celui-ci, et dont Fabretti nous a transmis un dessin, les *Suleviæ* sont représentées dans un bas-relief sous la forme de trois femmes voilées, assises et tenant sur leurs genoux des fleurs et des fruits. On savait déjà que c'était un usage d'envoyer les vétérans ou les soldats malades aux stations thermales ; il n'est pas étonnant que l'inscription ait été trouvée à Boulogne, où les Romains avaient placé le quartier général de la Flotte de Bretagne (*Classis Britannica*). C'était là que devaient nécessairement passer les militaires qui se rendaient en Bretagne ou qui en revenaient.

— M. Abel Desmichels continue la lecture de son étude sur la littérature annamite, dont nous avons déjà indiqué le sens.

— Lecture est donnée d'une note de M. le capitaine Bernard, déjà présentée à la Société de géographie et concernant les monuments mégalithiques rencontrés dans le Sahara par la première mission du colonel Flatters.

SÉANCE DU 25 JUILLET

Deux curieuses lames de poignard. — Elles ont été trouvées dans les sépultures de Mycènes, explorées par M. Schliemann ; mais, comme elles étaient recouvertes d'une gangue épaisse, on n'y fit point grande attention. Elles furent placées avec les autres objets de la collection dans le musée d'Athènes. Il y a quelque temps, on songea à enlever cette gangue ; quelle ne fut pas la surprise de ceux qui procédaient à l'opération en trouvant sous cette patine de fines incrustations représentant des combats de guerriers, des scènes de chasse où figurent des lions, des antilopes, des oiseaux s'envolant à travers les roseaux d'un marécage, etc. !

Récemment, M. Blavette, architecte de l'Académie de France à Rome, en séjour à Athènes, a été mis à même par M. Foucart, directeur de notre

école, de copier les dessins qui ornent ces lames. Ce sont ces dessins, exécutés avec une habileté et un soin extrêmes, que M. Alb. Dumont met sous les yeux de l'Académie, en présentant, à cette occasion, des observations dont l'importance, au point de vue de l'histoire générale et surtout de l'histoire de l'art, ne saurait échapper.

Ces objets, suivant M. Alb. Dumont, remontent très probablement au XIIe ou au XIIIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire à une époque où l'influence de l'art asiatique ne s'était pas encore manifestée en Grèce. Ils sont contemporains, sans aucun doute, des autres objets recueillis dans les sépultures de Mycènes. Ils n'ont pas été fabriqués en Grèce. D'où ont-ils été importés ? M. Alb. Dumont n'hésite pas à déclarer qu'ils trahissent de la manière la plus certaine l'influence de l'Égypte. Le style général est analogue au style égyptien ; dans la pose des figures, dans la forme des poissons, des plantes aquatiques, de la fleur de lotus, on retrouve les mêmes dessins que sur certaines coupes égyptiennes. Les incrustations sont faites avec un métal dont la nature reste à déterminer. Sur l'une des lames, toutefois, on reconnaît qu'elles ont été exécutées avec des feuilles d'or et d'argent ; celles-ci n'ont pas de relief. En d'autres endroits, l'incrustation surgit du champ de la lame et accuse un peu de relief. Ce qu'on ne saurait assez admirer ici, c'est la finesse et l'élégance du travail. Les descriptions d'objets d'art et d'armes que les poèmes homériques nous ont conservées semblent avoir été inspirées par des œuvres du même genre, qui semblent en dernière analyse des pastiches de l'art égyptien.

M. E. Desjardins rappelle que Mariette avait recueilli dans le tombeau de la reine Ahotep des objets portant des incrustations pareilles et qu'il avait cru y reconnaître un travail asiatique.

M. Léon Heuzey a vu les originaux à Athènes. La technique lui en a paru extrêmement remarquable. Les enroulements incrustés sur une des lames sont un pur chef-d'œuvre. Les deux lames sont certainement de même fabrication, de même style. Comparées aux autres objets recueillis dans les sépultures mycéniennes, on y trouve une complète unité de caractère et de style. Si les poignards n'ont pas été fabriqués dans le pays, ils sont sortis des mains des maîtres des artistes mycéniens. Mais il est difficile d'affirmer que ces maîtres aient été des Phéniciens. Il a pu exister ailleurs qu'en Phénicie des groupes d'artistes d'où aurait procédé l'école de Mycènes. On ne saurait ne pas être frappé de la grande unité de style des antiquités mycéniennes. Les lions incrustés sur les lames appartiennent au même type que ceux qui sont sculptés au-dessus de la porte du Trésor d'Atrée.

M. Perrot. — Cependant, voici des guerriers qui portent le pagne égyptien...

M. Heuzey. — Le même costume est reproduit sur des pierres gravées mycéniennes.

M. Perrot s'est livré à un long examen des lames incrustées. Pour lui, l'influence égyptienne s'y révèle avec éclat. Il résume les explications qu'il donne à cet égard en disant qu'il n'a pas rencontré dans les scènes et

les figures tracées sur les lames un seul détail qui n'ait son correspondant dans les monuments de l'art égyptien. Circonstance à noter : les lames sont ornées de clous d'or à fortes têtes dont parle Homère dans ses descriptions.

Nous le répétons, malgré les réserves de M. Heuzey, dont il faut certes tenir un grand compte, ces constatations sont appelées à éclairer d'un jour nouveau l'histoire de l'art dans la haute antiquité. On remarquera que, plusieurs siècles avant l'époque où l'on place la guerre de Troie, l'influence de l'Égypte était prédominante dans la partie orientale du bassin méditerranéen. Ainsi se trouve vérifiée la vieille tradition qui nous montre les premiers éléments de la civilisation apportés en Grèce par des colonies égyptiennes. La parole d'Hérodote paraît de plus en plus profonde : l'Égypte est la mère des nations ; c'est l'Égypte, dit-il, qui a appris aux hommes les noms des dieux et la manière de les honorer.

SÉANCE DU 1er AOUT

Les chiens sacrés. — Parmi les antiquités chypriotes, découvertes en ces dernières années, figure une tablette provenant de Cittium, sur laquelle une main phénicienne a tracé le compte de diverses dépenses. Dans ce compte il est question de maçons, d'architectes, de perruquiers, de chanteurs, etc. Des chiens sont au nombre des personnages à l'occasion desquels il a été fait des dépenses. Les auteurs du *Recueil d'inscriptions sémitiques* ont cru reconnaître dans ces *chiens* des individus voués à la prostitution sacrée, que comportent les rites du culte de certaines divinités orientales. M. Joseph Halévy soutint une opinion différente : il fit remarquer qu'il était étrange qu'une personne chargée des comptes du temple, dans lequel se seraient accomplis ces rites, répugnants pour nous, mais sacrés aux yeux de tous les officiers du temple, eût qualifié de *chiens* les individus en question. Il conclut que ces chiens étaient assurément des animaux, employés soit à la garde de l'édifice, soit à la garde des troupeaux de la divinité.

M. S. Reinach vient apporter un élément nouveau dans la discussion, et l'opinion de M. Halévy s'en trouve notablement confirmée. Sur une stèle découverte à Épidaure, près de l'emplacement du temple d'Esculape, on lit une inscription très curieuse rapportant plusieurs guérisons prodigieuses. Il est dit dans un passage qu'un enfant aveugle a été guéri par la langue d'un chien : dans un autre passage on retrouve un chien léchant une tumeur de la tête et la guérissant. Il semble donc certain que le chien, aussi bien que le serpent, jouait un rôle dans le culte d'Esculape et que les temples de ce dieu possédaient des chiens sacrés. On ne saurait s'étonner dès lors de voir figurer des chiens sur la tablette de Cittium. Le temple d'où elle provient n'est pas déterminé ; mais nous savons que le dieu phénicien Eshmoun avait des analogies étroites avec l'Esculape des Grecs.

Epigraphie latine. — M. Robert Mowat communique une inscription latine archaïque, gravée sur une lame de bronze attachée sans doute à une statuette ou à quelque autre objet ayant servi d'ex-voto. C'est une dédicace faite par une femme appelée *Orcevia*, fille de Numerius, à l'occasion de son heureuse délivrance; la dédicace s'adresse à une divinité bien connue, la Fortune Prénestine, qualifiée ici de « fille première née de Jupiter ». Voici le texte :

ORCEVIA. NVMERI *fileia*
NATIONV. GRATIA
FORTVNA. DIOVO. FILEIA
PRIMO. GENIA
DONOM. DEDI

C'est-à-dire : « Moi, Orcevia, fille de Numerius, en reconnaissance de ma délivrance, j'ai fait ce don à la Fortune, fille première née de Jupiter. »

— M. Gaston Maspero, de retour d'Égypte, est introduit, suivant l'usage, par le secrétaire perpétuel dans la salle des séances. Il est présenté à ses confrères. On se souvient que l'élection de M. Maspero, en qualité de membre ordinaire, avait eu lieu, l'an dernier, quelques jours après son départ pour l'Égypte, où le rappelaient les fonctions qu'il remplit avec tant de zèle et de succès, au profit de la science et à l'honneur de notre pays.

— M. Héron de Villefosse lit un rapport sur quelques inscriptions latines recueillies à Sbeïtla (l'ancienne Suffetula) par M. le lieutenant Marius Boyer.

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

SÉANCE DU 28 MAI

M. Schlumberger présente un reliquaire d'or avec inscription niellée indiquant qu'il a contenu une relique de saint Étienne le Jeune, fils de l'empereur Basile et patriarche de Constantinople au 1er siècle. Ce bijou a fait partie de la collection Castellani.

M. Guillaume met sous les yeux de la Société les photographies de Groullet faites au Louvre, dans la salle de la Vénus de Milo et dans la salle des cariatides.

M. de Barthélemy lit une lettre de M. P. de Farcy sur des objets provenant d'une tombe ouverte à Argentré, près Laval.

SÉANCES DES 4 ET 11 JUIN

M. Héron de Villefosse communique l'estampage d'une inscription romaine découverte dans les environs de Sisteron (Basses-Alpes). C'est un ex-voto en l'honneur du dieu Mars dont le nom est accompagné de plusieurs surnoms locaux curieux. L'estampage a été envoyé à M. Flouest par M. Eysséric, ancien magistrat.

M. Bertrand annonce que le musée de Saint-Germain vient d'acquérir la riche collection archéologique de M. Esmonnot, à Moulins.

M. A. Bertrand communique une lettre de M. Bequet, conservateur du musée de Namur, relative à la découverte d'une caverne à sépulture par inhumation, au sommet d'une montagne à Sinsin. Cette caverne appartient à l'âge du bronze, et les objets qu'on y a découverts sont analogues à ceux décrits par M. Desor, en Suisse.

M. Héron de Villefosse communique de la part de M. de Laigue, vice-consul de France à Livourne, le dessin d'un vase grec peint découvert en 1848, sur

le territoire de Capoue. Le sujet principal représente une Néréide, assise sur un cheval marin ; le sujet, les détails d'ornements, les couleurs employées, tout démontre que ce vase appartient à une époque de décadence.

M. Courajod communique la photographie du retable de la chapelle de Kerdévot, près Quimper. C'est une sculpture en bois, de l'école flamande, et du commencement du XVIe siècle.

SÉANCE DU 18 JUIN

M. le préfet de la Seine écrit à l'occasion du vœu émis par la Société, que dans le cas où l'église de l'Assomption recevrait une affectation nouvelle, la conservation sur place des œuvres d'art fût assurée. M. le préfet écrit que, en ce qui le concerne, l'administration municipale ne négligera rien pour qu'il soit donné toute satisfaction aux désirs légitimes de la Société.

M. Gaidoz fait hommage de la part de M. Cerquand d'une brochure intitulée : *Copia, [illegible]*. Copia, connue par une inscription récemment découverte dans le département du Vaucluse, est une divinité sortie d'une allégorie des poètes. M. Gaidoz fait ressortir l'intérêt du travail de M. Cerquand, au point de vue de la mythologie.

M. Corroyer présente une tête en vermeil trouvée en Dalmatie, et qui provient probablement d'une châsse.

M. Courajod fait une communication sur un bas-relief de bronze, représentant le martyre de saint Sébastien, possédé par M. André, et attribué avec toute vraisemblance à Donatello. Il constate que ce bas-relief a été copié à la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe, dans un dessin [illegible] musée de Hambourg. Il propose d'identifier [illegible] possédés au XVIe siècle, par Marco Mantova Benavides à Padoue, [illegible] bronze de la collection Davillier : [illegible] en bronze du musée du Louvre, attribué à Donatello.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. L[illegible], d'une mission archéologique [illegible] divers [illegible] trouvés à l'Henchir-Maktar. [illegible] comme des [illegible] aux lares [illegible] la Bonne Déesse [illegible]. M. [illegible] objets en forme de [illegible] des amulettes. M. Héron de Villefosse [illegible] la Seine [illegible]. M. Gaidoz [illegible] du Musée [illegible] [illegible].

M. [illegible]

nu, barbu, tenant une roue de la main droite levée; de la main gauche il paraît écraser un ennemi accroupi. Ce monument s'ajoute à une série de dieux à la roue déjà dressée par M. de Villefosse, et M. Gaidoz y voit une image du dieu gaulois du Soleil. Au monument de Moulins, M. Gaidoz joint des objets où figurent des roues et qui ont été trouvés à Caerlleon en Grande-Bretagne. M. Gaidoz rappelle que le soleil est appelé une roue d'or ou une roue brillante dans les Védas et dans l'Edda, et que la « Roue de la loi », qui est un des principaux symboles du bouddhisme, est une représentation du Soleil. Il suit le symbole de la roue jusque dans les usages superstitieux de notre temps où le symbole s'est conservé comme *survivance*. Tel est le cas des roues enflammées que l'on porte ou que l'on fait rouler du haut d'une montagne à la Saint-Jean, c'est-à-dire à la fête du solstice d'été; de la roue que l'on portait à Douai à la fête de Gayant le troisième dimanche de juin, et de la roue en cire que l'on porte encore chaque année à Riom de saint Amable au mois de juin. Ce sont là des débris inconscients du culte à la fête du dieu Soleil.

SÉANCE DU 25 JUIN

Sur la proposition de M. Mowat, appuyée par MM. de Villefosse et Flouest, la Société s'associe au vœu émis par l'Académie des Inscriptions pour la conservation et la protection des monuments historiques dans les possessions françaises.

M. Flouest cite des exemples de petits pieds en bronze qui ont été trouvés dans des *tumuli* et qui paraissent avoir servi d'amulettes.

M. Mowat communique une tablette quadrangulaire en bronze, portant deux inscriptions latines.

M. Courajod lit un mémoire sur une médaille en marbre blanc du XVIIe siècle, conservée au musée du Louvre; il y reconnaît un portrait de l'abbé de Marolles, provenant d'un monument de l'église Saint-Sulpice.

M. Héron de Villefosse communique le texte d'un fragment d'inscription grecque trouvée à Vicence; il appartient à une base honorifique en l'honneur de *L. Fabius Cilon*, un des plus illustres généraux de Septime-Sévère, qui devint préfet de Rome en 203. Ce fragment n'a pas été utilisé par les biographes modernes de ce personnage. En le rapprochant d'une petite inscription latine trouvée dans la même localité, on acquiert la certitude que Cilon avait des intérêts ou des propriétés à Vicence. MM. Gaidoz et Flouest citent divers exemples d'ex-voto, qui continuent à notre époque des pratiques de l'antiquité, souvent avec des objets de même forme.

SÉANCE DU 2 JUILLET

M. Courajod rappelle que, dans un livre publié à la fin de 1884, offert en don à la Société des Antiquaires, intitulé *Les Della Robbia, leur vie et leur*

caire. MM. Cavallucci et Molinier ont établi (page 160) un rapprochement très ingénieux entre deux petits monuments de terre cuite conservés au Musée de South-Kensington et un bas-relief de marbre sculpté par Antonio Rossellino dans une chapelle de l'église de Monte-Oliveto, à Naples. C'est donc avec étonnement qu'il vient de voir dans une correspondance anglaise insérée par la *Chronique des arts* du 21 juin 1884, signaler comme une découverte récemment faite à Londres les rapports démontrés depuis longtemps par les auteurs des *Della Robbia* entre les divers monuments énoncés ci-dessus.

M. Courajod rappelle ensuite l'attention de la Société sur deux longs bas-reliefs décorés chacun d'une guirlande de laurier entourée de bandelettes. Ces deux remarquables fragments de sculpture décorative, conservés dans la seconde cour en hémicycle de l'École des Beaux-Arts, sont d'un goût excellent, ont été souvent reproduits par le moulage et proviennent du tombeau érigé dans l'église des Célestins à Henri de Rohan-Chabot. Ils formaient une partie de l'encadrement du mausolée. Le tombeau du duc de Rohan, dont le groupe principal se trouve actuellement au musée de Versailles (nº 1892 du catalogue de 1860) était l'œuvre de François Anguier. Il a été décrit et gravé dans la *Description de Paris* par Piganiol, 1765, tome IV, page 208, et dans les *Antiquités Nationales* de Millin, t. I, Célestins, III, pl. II, p. 53.

SÉANCE DU 9 JUILLET

M. de Villefosse lit une note sur un plat d'argent romain, portant l'inscription déjà connue mais mal publiée *Marti Randossati*, dont un dessin lui a été envoyé par le docteur Plicque.

M. Mowat communique de la part de M. Rochetin le texte d'une inscription gauloise en caractères grecs trouvée à l'Isle (Vaucluse). Cette inscription se compose de deux noms d'homme.

M. Mowat donne des détails complémentaires sur une plaque de bronze qu'il avait précédemment communiquée, et il établit l'authenticité de l'inscription qu'elle porte.

M. Courajod lit une note sur Simone Bianco, sculpteur vénitien du XVIe siècle et apprécié par les écrivains contemporains. M. Courajod cite un buste d'homme, déposé au musée de Compiègne, portant la signature de Simone Bianco en lettres grecques, *Simôn Leukos o Enetos epoiei*. C'est une des pièces que Vasari dit avoir été envoyées en France par des marchands italiens.

SÉANCE DU 16 JUILLET

M. de Gay fait une communication sur des objets de bronze provenant

d'un atelier de fondeur gaulois à Neuvy en Baransin. M. Bertrand le félicite de cette découverte.

M. de Lasteyrie communique un calendrier portatif latin, du commencement du XIVe siècle et provenant du midi de la France. Il signale aussi l'existence de quatre autres calendriers analogues.

M. Courajod déclare se rappeler en avoir vu d'autres.

SÉANCES DES 23 ET 30 JUILLET.

M. Eugène Müntz communique la première partie d'un travail intitulé *Jacopo Bellini, ses études d'après l'antique, son influence sur Mantegna, d'après des documents inédits.*

M. Héron de Villefosse dit à ce propos que le recueil de dessins dont M. Müntz a parlé vient d'être acquis par le Musée du Louvre, grâce à l'intervention de notre confrère M. Courajod : il entretient la Société des inscriptions antiques reproduites dans ce recueil.

M. Courajod communique en les accompagnant de commentaires les photographies de plusieurs dessins de Jacopo Bellini qu'il a fait exécuter pendant que ce recueil était entre ses mains.

M. Héron de Villefosse présente les originaux de trois inscriptions chrétiennes de Trèves, offertes au Musée du Louvre par M. Daubrée. Ces inscriptions avaient été publiées par M. Le Blant.

M. Duplessis lit un mémoire sur quelques gravures de Martin Schoen.

M. Courajod lit un mémoire sur un projet de formation au Louvre d'une collection complète de sculptures originales de l'école française. Il entretient la Société des monuments qu'il a déjà réunis dans ce but et qui proviennent tant des salles du Louvre que des chantiers de Saint-Denis et des palais de Versailles, Fontainebleau et Compiègne.

M. Gaidoz donne des détails sur la présence de roues de fortune dans les églises au moyen âge et dans les temps modernes. Des observations sont présentées par M. Mowat.

M. de Lasteyrie met sous les yeux de la Société une inscription funéraire chrétienne du VIIIe siècle trouvée récemment à Hermes (Oise).

M. Mowat communique l'estampage d'une inscription du moyen âge trouvée à Amiens par M. C...nat. C'est une inscription chrétienne de la basse époque.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 12e année, nº 1, janvier-mars 1884 : R. Lanciani, *Suppléments au volume VI du Corpus inscriptionum Latinarum*. — C. L. Visconti et Rodolfo Lanciani, *Le buste d'Anacréon découvert dans les jardins de César*. (Pl. I-III.)

— *Bulletin de correspondance hellénique*, avril et mai 1884 : Gerster, *L'isthme de Corinthe, tentative de percement dans l'antiquité* (pl. VIII, carte du canal de Corinthe indiquant les travaux de Néron). — G. Paris, *Inscriptions d'Eumenia*. — V. Blavette, *Fouilles d'Éleusis. Enceinte de Déméter*. — Ch. Diehl, *Peintures byzantines de l'Italie méridionale*. — Th. Homolle, *Documents nouveaux sur l'amphictyonie attico-délienne* (Suite de ces études d'une haute valeur.) — Durrbach, *Décret athénien du IIIe siècle*. — L. Heuzey, *Trois monuments attribués à la Grèce du nord* (Important pour l'histoire de la sculpture grecque, pl. X, XI, XII. — A. Fontrier, *Inscription d'Erythrées*. — Bibliographie. *Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval*, par M. Mondry-Beaudouin, par M. Georges Cousin.

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, 1884, nº V, mars (2 feuilles).

Séances de l'Institut des 21 et 28 mars, des 4, 18 et 25 avril. — H. Jordan, *L'atrium de Vesta*, discours lu dans la séance solennelle du 25 avril.

Appendice. Textes d'inscriptions sur briques, réunis par M. Dressel. — A. Mau, *Fouilles de Pompéi* (suite). — A. Klitsche de la Grange, *Tombes archaïques trouvées dans le territoire Della Allumiere*.

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. VII, cahier I. — Gatt, *Remarques sur Gaza et ses environs*. (Intéressantes ; l'auteur dirige à Gaza depuis quelques années une mission catholique autrichienne ; je suis en

mesure de garantir l'exactitude des curieuses légendes arabes qu'il donne sur le djebel Mountar, les ayant recueillies moi-même sur place, il y a une quinzaine d'années: l'identification de l'antique *Anthédon* avec la localité *Teda* est importante ; aux souvenirs des Samaritains conservés dans certains noms de quartiers de Gaza, je puis ajouter un témoignage irrécusable de leur existence dans cette ville : une longue et belle inscription samaritaine découverte il y a une dizaine d'années et dont j'ai pris la photographie.) — Schick, *Baptistère antique de l'église d'Emmaüs* (croquis). — Leskien, *Traduction de la relation du pèlerinage en Terre-Sainte de l'higoumène russe Daniel.* (Cette relation, qui date de 1113-1115, a déjà été publiée en 1864 avec une version française par M. Noroff : M. Guthe y a joint des notes : la localisation à Jéricho de la légende de Josué arrêtant le soleil sous le nom de l'imam Aly, a été recueillie par moi pour la première fois en 1874 de la bouche des Bédouins : j'ai montré, à la même époque, que la vision de l'ange armé du *Sarsaba* de Jehovah (Josué 10 : 12-14) à Jéricho se rapportait au mont *Sartaba*.) — Gildemeister, *Sur la Menara de Tur.* — Prym, *Antiquités moabites.* (Inscriptions qu'on prétend avoir été trouvées en 1881 à Madeba et qui sont actuellement déposées au patriarcat latin de Jérusalem : j'en avais reconnu la fausseté dès cette époque et j'en ai rapporté des copies à titre de curiosité.

— *Zeitschrift des deutschen Palestina-Vereins*, 1884. Vol. VII, cahier II. — Eiyoub-Abêla, *Coutumes superstitieuses des Arabes de Syrie.* (Recueil fort curieux fait par un indigène ; l'auteur s'est surtout adressé aux femmes qui sont, comme je l'ai montré dans ma *Palestine inconnue*, les fidèles dépositaires des vieilles traditions du passé ; ces usages constituent une véritable science qui s'appelle la « science de la quenouille », *'ilm er-roubbé*.) — J. H. Mordtmann, *Contribution à l'épigraphie de la Syrie.* L'auteur nous donne une information importante : c'est que l'original de la stèle du temple découverte par moi en 1871 et mystérieusement disparue depuis, est déposé au musée impérial de Tchinili-Kieuchk, à Constantinople ; il est singulier qu'il ait échappé aux investigations des nombreux savants qui ont eu l'occasion de visiter et d'étudier ce musée depuis 1872. — La restitution **ΚΑ(Λ)ΛΙΣΤΡΑΤΟΥ** au lieu de **ΚΑΝΣΤΡΑΤΟΥ**, sur la mosaïque du mont des Oliviers, avait déjà été proposée par moi il y a plusieurs années dans mes analyses du recueil allemand publiées ici même. La correction **ΘΕΟΔΟΣΙΑΣΤΗΣ** est très plausible. — L'auteur donne le fac-similé d'une inscription « byzantine » conservée au musée de Tchinili-Kieuchk comme provenant de Jérusalem : il renonce à la Bible ; cela n'a rien d'étonnant, attendu que c'est non pas une inscription grecque, comme le croient M. Mordtmann et les éditeurs, mais une inscription *copte*, qui provient certainement d'Égypte et par conséquent n'a rien à voir avec la Palestine. L'on y reconnaît facilement l'invocation initiale copte : **[ΠΙ]ⲰΤ ΠϢΗ[ΡΕ] ΠΕ ΠΝΕΥΜΑ ΕΤΟΥΑΑΒ**, etc. *Père! Fils! Saint-Esprit!* etc. C'est, à ce qu'il semble,

l'épitaphe d'une certaine Maria. — Suivent quelques inscriptions grecques du Haurân, d'après des copies du Dr Constantin Macridès, dont plusieurs de l'époque du roi Agrippa II. — Marti, *La Vallée de Sihnom.* — Grünbaum, *Naplouse et le Garizim.* — Schreiber, *La Base de Trépied de Naplouse.* Renseignements complémentaires sur ce monument que j'ai fait connaître l'année dernière à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et publié depuis dans les *Proceedings* de la Société d'archéologie biblique[1] ; j'avais fait des démarches, mais sans succès, pour obtenir des estampages des inscriptions dont j'avais déchiffré une partie sur mes photographies. Plus heureux, M. Schreiber vient de recevoir des estampages et donne une transcription des inscriptions. Il en résulte qu'une des scènes, attribuée par M. Schreiber et par moi, d'après les apparences, au mythe de Thésée, représente, en réalité, la victoire d'Héraclès sur le fleuve Achéloüs (τὰ περὶ τὸν Ἀχελῷον) ; le trépied, provenant de l'Attique, a été fait par M. Aurelius Pyrrhus, Athénien, sénateur ; je propose de restituer ·Є·ΙΤЄΥϹ en [Μ]Є[Λ]ΙΤЄΥϹ, c'est-à-dire du dème de Mélite (tribu de Cécrops ; *Mélite* ou *Méta* était dans la légende la première femme du roi Égée, ce qui pourrait contribuer à expliquer la présence, parmi les bas-reliefs, de scènes relatives au mythe de Thésée.) — Nöldeke et Gildemeister, *Anthédon* et *Maïoumas*. (L'étymologie de la localité *Latroun* = *Natroun*, de la racine *nataru*, « garder, regarder, » a déjà été proposée par moi, il y a plusieurs années[2], ainsi que la substitution de ce nom à la leçon fautive de *Khatoun* de la relation persane de Nassiri Khosrau, correction adoptée par M. Schefer à qui je l'avais suggérée.

C. C.-G.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.* Volume XXXVIII, cahier I. — Jacobi, *Sur l'origine des sectes indiennes des Çvetambara et des Digambara.* — Houtum-Schindler, *Contributions au lexique curde.* — Bartholomae, *Études sur les Gâthâs.* — De Harlez, *l'Avestique* MAON *et la tradition persane.* — Roth, *Qu'est-ce que le Sôma ?* — Gildemeister, *Amuletum.* (Repousse, avec raison, les étymologies arabes *ḥimâlet, hamaïl, hamâ'il* proposées pour ce mot latin, d'où vient notre mot *amulette*, et dit que l'origine en est encore à trouver[3].) — Nöldeke, *les Chameaux d'or votifs chez les Arabes.* Éclaire un passage obscur de l'inscription nabatéenne de Pouzzoles où il est question de deux chameaux offerts au dieu Dousarès, par une dédicace himyarite analogue ; cette explication a déjà été donnée avant M. Nöldeke par M. Halévy ; je crois pouvoir l'appuyer par le rapprochement d'un monument figuré décisif. — Wiedemann, *Remarque sur le Traité de la lumière d'Ibn el-Haitam.* — Rever, *Ancienne métallurgie orientale.* — Bibliographie.

C. C.-G.

1. Planche phototypique, n° de mars 1884 : description et interprétation des bas-reliefs, n° de mai, p. 182 et suiv.
2. *Revue critique*, 1876, p. 52.
3. *Amuletum* ne pourrait-il pas se rattacher tout simplement à *amolior*, amolitus « *éloigner, écarter, repousser* des maléfices », ou, par déformation populaire, à ἀμυντήρ, ἀμύνω, même sens ? — Ch. C.-G.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.* — Vol. XXXVIII, cahiers II-III. — A. Holtzmann, *Brahman dans le Mahâbhârata.* — F. Teufel, *Études des sources concernant l'histoire moderne des Khanats* (de l'Asie centrale). — De Goeje, l'*Ansâb al-Achrâf* (grand ouvrage historique de *Beladhori*. — Nöldeke, *Recherches sur la Grammaire sémitique.* — Hubschmann, *Iranica.* — Spiegel, *Sur l'Histoire du calendrier de l'Avesta.* — Roth, l'*Ahuna vairya.* — Oldenberg, *la Rigveda-Samhita et la Sâmavedârcika.* — Praetorius, *Proverbes du dialecte éthiopien-tigriña.* — Nestle, *Sur l'étymologie du mot* [illegible]; du même, *Sur un passage de l'inscription phénicienne de Sardaigne Caralitana* 2a. — W. Robertson-Smith. (Extrait d'une lettre dans laquelle il conclut, d'après l'ouvrage de Petrie, à l'emploi d'instruments de fer et de scies de bronze armées de dents de corindon par les constructeurs des pyramides.) — B. Moritz. Extrait d'une lettre de ce voyageur chargé d'une mission de deux années en Syrie par l'Institut archéologique allemand. (Il écrit de Damas qu'il a trouvé à Ezra cinq inscriptions grecques ne figurant pas dans le recueil de Waddington, et estampé la fameuse inscription bilingue grecque et arabe de Harran dans le Ledja[1], but principal de son excursion dans une région qui est en ce moment en pleine insurrection.)

C. C.-G.

— *L'Institut archéologique américain* vient de publier le cinquième rapport annuel de son comité exécutif auquel est joint le troisième rapport annuel du comité directeur de l'école américaine d'études classiques à Athènes.

Le rapport général de l'Institut, rédigé et présenté par le président, M. Ch. Eliot Norton, est fort intéressant. L'auteur y parle, dans un très noble langage, de la civilisation grecque et du profit qu'en peut tirer, des exemples qu'y peut trouver encore le monde moderne et particulièrement la jeune Amérique; il résume avec beaucoup de précision les résultats obtenus par la mission américaine pendant la dernière campagne des fouilles d'Assos, qui ont été closes le 1er mai 1883; il rend compte aussi des découvertes qui ont été faites par le missionnaire qui poursuit, pour le compte de l'Institut, l'exploration du Nouveau Mexique. C'est M. Bandelier, dont le rapport détaillé, accompagné d'une carte, fait suite au discours de M. Norton.

Par le rapport de M. White, qui termine le cahier, on apprend que l'École américaine d'Athènes, fondée et entretenue grâce aux dons de quinze des Universités de l'Amérique du nord, est définitivement installée dans la capitale de la Grèce, où son directeur et sa bibliothèque occupent une maison de la rue Amalia. On annonce qu'elle publiera un recueil destiné à contenir les travaux de ses membres; le premier volume est sous presse.

G. P.

1. Je dois faire remarquer que je possède depuis longtemps, grâce à M. Loytved, un estampage de ce texte arabe antérieur à l'islamisme, ainsi qu'il ressort d'une communication faite par moi à l'une des séances de la *Société asiatique.*

C. C.-G.

— Le *Bulletin de correspondance africaine* commence sa troisième année et, après quelques tâtonnements, il a trouvé sa voie et paraît appelé à rendre de grands services. C'est une publication rédigée, sous les auspices de M. le Ministre de l'instruction publique et de la Direction de l'enseignement supérieur, par les professeurs de l'École supérieure des lettres d'Alger, avec le concours des savants français et étrangers. Elle paraît tous les deux mois, et s'occupe des Antiquités berbères, puniques, grecques, romaines, arabes, turques de l'Afrique septentrionale.

Chronique archéologique de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine, du Maroc. On y trouve une Bibliographie générale et un compte rendu des ouvrages et articles de périodiques relatifs aux études africaines, histoire, géographie, épigraphie, archéologie, religions, linguistique.

Le comité de publication pour 1884 est composé de MM. Em. Masqueray, président, René Basset et René de La Blanchère, secrétaire de la rédaction. On s'abonne, à Paris, chez M. Leroux, l'éditeur de la *Revue archéologique*: Voici le sommaire des deux premiers numéros de 1884.

15 janvier.

Mission scientifique en Tunisie, 2e partie, *Bibliographie* (1er article), par MM. O. Houdas et R. Basset.

E. Masqueray, *Nouvelles recherches de M. Choisnet à Rapidi, et inscriptions découvertes par M. Charrier sur le Guelaa.*

Notices et comptes rendus. Th. Mommsen, *Numismatische Notizen* (R. de la Blanchère).

Bibliographie africaine. Comptes rendus d'ouvrages de MM. Foncin, G. Lebon, Ch. Robert, Jacquey, Marial, René Basset.

Analyse de divers périodiques.

15 mars.

Mission scientifique en Tunisie, 2e partie, *Bibliographie* (2e article), par MM. O. Houdan et R. Basset. R. de la Blanchère, *Malva, Mulucha, Molochath. Étude d'un nom géographique*.

Notices et comptes rendus. V. Waille, *Récents travaux italiens sur la Cyrénaïque*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Société nationale des antiquaires de France (Thédenat).

Chronique : Mission de M. Reinach en Tunisie ; inscriptions inédites ; le Vacher de La Case à Madagascar ; découvertes d'inscriptions ; faux *aurei* ; antiquités de Bône ; M. de Foucauld au Maroc.

Bibliographie africaine.

Analyse de périodiques.

G. P.

— Le 5 avril dernier, un cultivateur du village de Kercaradec (en la commune de Gouesnac'h (Finistère), en creusant une douve dans une lande, trouva, à un pied sous la surface du sol, un grand nombre d'objets en bronze représentant un poids total de 77 livres.

Ces objets avaient été déposés là sur une pierre plate d'environ 40 centimètres carrés.

Ne connaissant pas la valeur de sa trouvaille, l'inventeur remit le tout entre les mains de son curé qui, après avoir fait des annonces dans les journaux du département, en a trafiqué de son mieux.

Cette trouvaille comprenait :

3 petits anneaux creux.

10 poignées plates d'épées à rivets. Quelques-unes ayant conservé leurs rivets qui étaient au nombre de 4 ou de 7.

13 fragments de lames d'épée.

1 pointe d'épée.

Ces divers fragments appartenaient à des épées à crans près de la poignée, à lames à renflement central et à filets sur les bords.

12 coins à douille à tranchant très large.

Ils sont plus courts que les coins que l'on trouve si fréquemment en Bretagne. Les bords, au lieu d'en être droits, forment un arc de cercle grâce à l'élargissement du tranchant. Quelques-uns sont ornés de lignes en relief dans le sens de la longueur.

2 fragments id.

22 haches à ailerons de petites dimensions.

Les ailerons sont disposés, tantôt sur le plat, tantôt sur le côté.

14 fragments de haches semblables.

2 haches à talon également de petites dimensions.

1 fragment de hache semblable.

2 pointes de lance.

1 fragment id.

4 fragments de bracelets creux ornés de stries en relief.

1 grattoir percé d'un trou de suspension.

1 mors de bride.

5 culots de fonte.

16 fragments informes de larges plaques.

Cette trouvaille n'est pas sans intérêt parce qu'elle prouve la contemporanéité des divers types de hache à douille, à ailerons et à talon.

Une partie de ces haches n'ont jamais eu d'usage; elles étaient destinées à la vente. Leur tranchant est admirable. Les autres objets, au contraire, sont brisés et hors de service. Ils étaient destinés au creuset du fondeur.

Ces objets étaient déposés à une petite distance des bords de la rivière menant de Quimper à la mer, ce qui semble prouver qu'ils sont d'importation.

Il y a quarante ans environ, une trouvaille du même genre fut faite à 500 mètres de l'endroit où vient de se faire celle-ci. C'était encore sur le bord de la rivière, ce qui me confirme de plus en plus dans l'idée que ces objets étaient colportés par des marchands étrangers qui venaient dans le pays par voie maritime.

P. du Chatellier.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, mars 1884.

L. Heuzey, *Papposilène et le dieu Bès*. Pl. IX. *Papposilène*, terre-cuite

d'*Acræphia*. (Revenant sur un sujet qu'il a déjà traité à plusieurs reprises, M. H. montre quelle influence le type du Bès égypto-phénicien a exercée sur la formation, particulièrement à Cypre, du type d'Hercule et, d'une manière plus générale, dans tout le monde grec, sur la formation du type de Silène.)

S. Reinach, *Monuments figurés de Délos*. Intéressantes signatures d'Agasias d'Éphèse, à l'aide desquelles M. R. cherche à fixer la suite et la chronologie de cette famille d'artistes.)

A. Dumont, *Vases grecs trouvés à Marseille*. (Il y en a dans le nombre qui ont un caractère tout primitif, qui ressemblent à des œnochoés provenant de Santorin et de Milo.

P. Foucart, *Note sur les comptes d'Éleusis sous l'archontat de Képhisophon* (Renseignements curieux sur l'histoire du culte d'Éleusis et détails à utiliser pour la vie de Lycurgue et pour celle d'Hypéride.

Rileo, *Inscription archaïque découverte à Elatée*.

B. Haussoullier, *Inscription de l'île de Carpathos*.

Bibliographie. P. Paris, *Étude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires*, par M. Pottier.

G. P.

— Dans le numéro de l'*Union médicale*, qui porte la date du jeudi 10 juillet, on trouvera un curieux feuilleton de M. Eug. Toulouze, intitulé : *L'allaitement artificiel chez les Gallo-Romains*. M. T. croit avoir retrouvé à Paris, dans ses fouilles du quartier Saint-Marcel, des vases qui n'auraient été autres que des biberons.

BIBLIOGRAPHIE

Gandharvas et Centaures. — Elard Hugo Meyer. *Indogermanische Mythen.* I. *Gandharven-Kentauren* 1 vol. in-8, pp. II-243. Berlin. Ferd. Dummler, 1883.

La mythologie comparée n'a pas tenu ses promesses. Il y a eu un temps, — il n'est pas encore bien éloigné — où il semblait que les Védas allaient expliquer l'Iliade et où l'Inde allait nous permettre de refaire l'histoire ou plutôt de retrouver le secret et le sens de toutes les vieilles croyances de la Grèce. C'était le temps où M. Kuhn et M. Benfey établissaient entre les mythes indiens de la descente du feu et les mythes prométhéens, entre Saranya et les Erinnyes, entre Sarameya et Hermès, entre Trita et Athéné Tritogéneia, ces séries de rapprochements ingénieux et inattendus qui semblaient jeter des traînées de lumière dans l'élégant chaos de la fantaisie hellénique. Cependant ils n'ont pas eu de successeurs dans cette voie; peut-être parce qu'elle était sans issue. La grammaire comparée et la mythologie comparée, que l'on rapproche et qu'on assimile souvent parce qu'elles semblent régner sur des domaines parallèles, là des langues, ici des croyances et parce qu'en fait elles sont nées l'une de l'autre, sont en réalité bien différentes dans leur portée, leur puissance et leur méthode. La grammaire comparée opère sur des faits naturels, semi-physiques, par suite résistants et presque palpables [1], et elle opère sur des séries [2], ce qui lui permet de tirer des lois: c'est une science. La mythologie comparée n'opère point sur des faits semi-physiques et n'opère point sur des séries; elle ne peut s'élever à des lois, elle ne considère que des couples isolés; ce n'est pas une science: elle ne prend ce titre que par l'effet de l'abus qui a étendu ce nom aux études historiques. Les comparaisons du premier ordre permettent de conclure d'une langue à l'autre; celles du second ne le permettent pas. Si je sais que *bharanti* est en latin *ferunt*, je saurai que *bhramanti* est en latin *fremunt*; si je sais que Manu, le premier homme en Inde, est en Grèce, sous le nom de Minos, le juge des morts, ayant été sans doute autrefois le premier des morts en qualité de premier homme, cela ne m'apprendra rien sur ce qu'a pu devenir en Grèce tel autre dieu ou héros commun.

1. Les sons.
2. On compare dans deux ou plusieurs langues les séries de tous les mots présentant le même phénomène.

La seule conquête réelle et durable de la mythologie comparée est d'avoir établi l'unité primitive de croyance des Aryens d'Asie et des Aryens d'Europe. Cela est beaucoup et cela est peu, beaucoup en soi, beaucoup comme principe de recherche, peu de chose comme principe de découverte; car il se peut que de tels changements se soient produits au cours des temps, que tant d'éléments étrangers se soient introduits et fondus avec le fonds primitif, que ce fonds ait presque disparu ou soit devenu presque invisible. C'est le cas en Europe, et en particulier en Grèce. Rien ici entre la Grèce et l'Inde des relations étroites qui ont subsisté entre les deux branches aryennes d'Asie et qui, malgré des altérations profondes, permettent de suivre l'histoire et le développement de la pensée de la Perse dans ses plus lointaines évolutions. La ressemblance frappante du grec homérique et du grec védique fait illusion : autant les deux langues se rapprochent, autant les deux religions divergent. Quand on écarte ces deux rapprochements fondamentaux, celui de Zeus Pater et de Varuna, celui de Dyaush Pitar et d'Ouranos, il reste bien peu de traces certaines de la parenté primitive et l'on cherchera en vain dans les Védas les équivalents d'Aphrodité, d'Arès, d'Apollon, d'Héphaistos, de Poseidon, de toutes les divinités les plus purement helléniques. C'est que la pensée grecque a vécu longtemps et vite et qu'elle a rencontré des civilisations étrangères à qui elle a emprunté à pleines mains pendant des siècles.

L'opuscule qui nous suggère ces réflexions est le premier ouvrage considérable qui ait paru depuis longtemps dans la ligne de Kuhn. Le sujet est précisément un de ceux qui ont inspiré à Kuhn un de ses plus brillants essais (*Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, I, 513, sq. en 1852) : l'identité des *Gandharvas* indiens avec les κένταυροι de la mythologie grecque.

Les Gandharvas, dans la mythologie classique de l'Inde, sont les musiciens célestes et les amants des Apsaras (les nymphes des eaux); ils ont un caractère semi-divin, semi-démoniaque. Dans la mythologie classique, ce double caractère est encore plus nettement accusé : tantôt le Gandharva est le Dieu suprême, tantôt il est le gardien jaloux de Soma, la liqueur sacrée versée par Indra, tantôt une sorte de démon incube (Atharva) : presque toujours il est en rapport déjà avec l'Apsaras. Les raisons de l'identifier avec le Centaure sont : 1° un mythe qui représente Vivasvat, lequel est assimilé au Gandharva, se transformant en cheval pour s'unir à Saranyû, disparue et remplacée par une image d'elle-même qui se transforme en cavale, ce qui rappelle d'assez près et le type grec du Centaure et le mythe d'Ixion, s'unissant à Néphélé, ombre de Héra ; 2° une série de traits de caractères communs : le vin occupant dans les préoccupations du Centaure la même place que le soma dans celles du Gandharva ; lascivité pareille de l'un et l'autre ; 3° l'identité presque complète des deux noms. Ces raisons n'ont point cependant paru décisives à tous les mythologues. Le mythe d'origine offre des ressemblances plus apparentes que réelles, ce qui est fort de mise d'ailleurs dans des mythes d'illusion et de mirage comme ceux dont il s'agit : Vivasvat n'est pas un Gandharva, au sens propre du mot, et le mythe a pour objet

d'indiquer la naissance des *Açvins*, c'est-à-dire des deux frères *cavaliers*, lesquels sont aussi loin que possible et des Gandharvas et des Centaures, et la forme du mythe est très probablement dérivée de son objet final. Les ressemblances morales sont trop générales et trop vagues pour compter beaucoup : Soma est le centre de la mythologie védique, et tout dieu est pour ou contre Soma, le donnant ou le gardant : rien là qui ressemble particulièrement à l'ivrognerie des Centaures, trait purement moral et non mythique. Gandharvas et Centaures sont galants, quel est le dieu grec qui ne l'est pas ? La galanterie du Gandharva a d'ailleurs un caractère mythique et religieux qui la distingue fortement de celle du Centaure : le Gandharva est un des trois époux divins qu'épouse toute vierge avant d'arriver à l'époux humain, qui le reçoit des mains de Soma d'abord, puis du Gandharva, puis d'Agni (RV. x, 85, 41) : le Centaure n'est qu'un débauché vulgaire. En réalité le seul rapport frappant est celui des noms : il est vrai qu'ici encore la phonétique a trouvé des difficultés : le τ grec ne peut répondre au *dh* indien : on attendrait en grec : κένθαυρος. Je ne sais si la difficulté est insurmontable : nous ne connaissons pas assez la phonétique des consonnes grecques, surtout dialectales, car le Centaure doit être un nom thessalien, pour que cette irrégularité suffise pour opposer la question préalable. Le latin offre en regard du grec des irrégularités absolument du même ordre : *lateo* et λανθάνω, *patior* et πάθος. Le rapprochement est trop frappant pour être accidentel, surtout que ni l'un ni l'autre n'affirme dans la langue un sens clair et vivant, et c'est la seule raison qui nous empêche de repousser définitivement l'identification de Kuhn, malgré la fragilité de tous les autres rapports et les immenses différences *essentielles* des deux ordres de mythes, que nous n'avons pas encore mentionnées, à savoir : les Gandharvas sont des êtres divins, les Centaures une population terrestre et mortelle, en rapport historique avec une population réelle, les Lapithes ; les Gandharvas sont inséparables des Apsaras, avec qui ils font couple, les Centaures se suffisent à eux-mêmes ; la forme animale, qui semble essentielle aux Centaures, ne paraît pas chez les Gandharvas. Sans doute, il n'est pas impossible que toutes ces différences se soient produites à la longue et dans le développement indépendant des deux mythologies : mais il n'en reste pas moins, même en ce cas, qu'il ne reste pour établir l'identité primitive que la ressemblance du nom et que cette identité première ne laisse rien ou peu de chose pour nous aider à suivre l'histoire du mythe grec. Il résulte de là que la recherche du sens primitif du mythe servira de peu également : M. Kuhn faisait des Gandharvas les représentants de la nuée ; M. Hugo Meyer en fait les génies du vent ; M. Roscher, dans un compte rendu du livre de M. Meyer dans les *Annonces* de Goettingen (1884, nº 4, p. 144), fait des Centaures les torrents de la Thessalie. L'élasticité de l'interprétation naturaliste, quand elle s'applique à des attributs moraux, autorise toutes ces interprétations et n'en rend aucune assez forte pour s'imposer. C'est une erreur d'ailleurs de s'imaginer que l'interprétation naturaliste puisse *suivre* un mythe dans tout son développement, même quand il ne vient pas s'y introduire d'éléments étran-

gers[1] : le trait naturaliste donne à l'esprit créateur du mythe la métaphore initiale, la phrase mythique primitive, il lance le mythe ; une fois lancé, l'esprit seul agit pour le transformer, et pour le suivre dans sa course, on n'a d'autre ressource que la ressource ordinaire de la psychologie historique, c'est-à-dire l'étude chronologique des documents.

Le livre de M. Meyer, fait dans l'esprit de Kuhn, quoique ses conclusions sur la valeur naturaliste du mythe soient autres, ne résoudra donc pas, croyons-nous, la question. Ceci n'empêche pas ce livre d'être une œuvre de science et de conscience qui fait honneur à l'auteur et rendra service aux études mythologiques. L'auteur a dressé le répertoire complet des textes indous et grecs relatifs au sujet. Il étudie d'abord les documents de la littérature indienne et iranienne (1-35), ceux de la littérature grecque (35-58), puis ceux de l'art grec (58-84). Il étudie ensuite le développement du mythe des Gandharvas (84-100) et du mythe des Centaures (100-136) ; enfin il donne son interprétation du mythe commun (136-fin). De ces trois parties, la première est à peu près définitive. Il est seulement à regretter que la partie relative à la littérature iranienne soit si insuffisante. L'auteur ne connaît que deux traits dans cette littérature : l'un dans l'Avesta, le yasht V, 10, où Keresâçpa invoque le secours d'Ardvi Çûra contre le Gandarewa aux talons d'or dans la mer Pouru-Kasha, et le nom de ville du Gandarewa donné par les Parses au mirage. Mais le mythe du Gandarewa est infiniment plus développé, et comme le Gandarewa est certainement proche parent de Gandharva, l'étude comparative des formes iranienne et indienne qui sont sœurs devra nécessairement précéder celle des formes indienne et grecque, peut-être étrangères l'une à l'autre, en tout cas lointaines. Le résultat du combat de Keresâçpa contre le Gandarewa auquel fait allusion le passage cité par M. Hugo est donné yasht XIX, 41 : Keresâçpa tua le Gandarewa aux talons d'or qui se précipitait, gueule ouverte, ardent à détruire le monde vivant de son principe. Le combat est décrit tout au long dans un poème parsi publié par M. Spiegel (*Die traditionelle Literatur der Parsen*, pp. 339 sq.), refonte d'un texte pehlvi, traduit par M. West (*Pahlavi Texts*, II, pp. 379 sq. ; dans la collection des *Livres sacrés de l'Orient*). La lutte dura neuf jours et neuf nuits ; la tête de Gandarewa battait le ciel, il avalait douze hommes à la fois, sa chute ébranla des pays entiers. (Cf. notre traduction des Yashts, vol. XXIII des *Livres sacrés de l'Orient*, p. 63.) Un trait de l'ancien caractère divin du Gandarewa semble resté dans un passage obscur du yt XV, 28 : Le Gandarewa, qui vit sous les eaux, est le fils d'Ahura de l'abîme, il est le seul maître de l'abîme. (Cf. *Ormazd et Ahriman*, p. 215, note 1.) Le Gandarewa passe dans l'épopée persane où il joue un rôle mixte, souvenir de sa nature équivoque. Il est le premier ministre de Zohak, le roi-serpent, l'Azhi Dahâka de l'Avesta ; il est un des premiers à rendre hommage à Feridoun. Cette rencontre inattendue

1. Ce qui pourrait bien ne pas être le cas. M. Perrot a désigné de le Centaure lion des bas-reliefs d'Assourbanipal. (*Art antique*, II, 583, figure 278).

du Gandarewa et d'Azhi nous reporte à des mythes où le Gandharva joue le rôle de Ahi ou de Vritra, ce qui explique, d'une part, dans l'Avesta, la lutte de Kereçâçpa contre le Gandarewa; d'autre part, dans le Rig Véda, les luttes d'Indra contre le Gandharva, traité comme un simple Vritra.

James Darmesteter.

Griechische Literaturgeschichte von Theodor Bergk. *Dritter Band, aus dem Nachlass herausgegeben von* Gustav Hinrichs. Berlin, 1884. Weidmann.

Le savant philologue Bergk est mort en 1882, laissant inachevée une grande *Histoire de la littérature grecque* dont le premier volume a paru en 1882. M. Hinrichs a pieusement accepté la tâche de publier le reste du manuscrit de son maître, en complétant les lacunes par des passages de l'article *Griechische Literaturgeschichte* publié par Bergk dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber. Le troisième volume que nous avons sous les yeux, renferme les chapitres suivants : 1° *La poésie dramatique*; 2° *La tragédie*. Depuis le célèbre ouvrage de M. Patin, ces sujets n'avaient pas encore été traités avec autant de détail et d'érudition. On regrettera seulement que Bergk, en traitant de l'archéologie scénique, ait négligé presque complètement, et sans doute à dessein, les témoignages des monuments figurés.

S. R.

LES CHIENS

DANS LE CULTE D'ESCULAPE

ET

LES *KELABIM* DES STÈLES PEINTES DE CITIUM[1]

L'une des stèles peintes phéniciennes découvertes il y a quelques années à Citium en Chypre présente, à deux reprises, un mot obscur qui a donné lieu à une controverse entre MM. Renan, Derenbourg et Joseph Halévy. Je voudrais attirer l'attention sur un document épigraphique nouveau, qui, bien que rédigé en langue grecque, me semble fournir une donnée importante pour la solution de cette difficulté.

La stèle de Citium est une pièce de comptabilité d'un temple, contenant une liste de personnes rémunérées, entre autres des maçons, des architectes, des néocores, des scribes, etc. A l'avant-dernière ligne de la face A et à la ligne précédente de la face B, on trouve mentionnés les כלבם, à côté d'un autre mot dont l'interprétation, contestée également, ne nous occupera pas ici. *Klbm* est évidemment l'hébreu *kelabim*, pluriel de *chien*. M. Derenbourg et les éditeurs du *Corpus* ont considéré ces *kelabim* comme des *scorta virilia*, dont l'existence, dans la religion phénicienne, est incontestable. M. Halévy a objecté, dans la *Revue des Études Juives* (1881, III, p. 173), que si les mots *keleb* et κύων en hébreu et en grec signifient parfois *cinède*, il n'est pas admissible que des prêtres phéniciens aient désigné par cette épithète méprisante des individus régulièrement attachés à leur sanc-

1. Lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 1er août 1884.

tuaire. Suivant M. Halévy, il n'y a que deux manières de comprendre ce mot : ou bien les *kelabim* sont des parasites nourris par le temple, *tolérés comme des chiens*, ou ce sont tout bonnement les chiens nécessaires à la garde de l'édifice sacré. C'est à cette dernière explication que M. Halévy s'est arrêté ; pour lui, les *kelabim* sont des chiens de garde et il ne faut pas essayer d'y voir autre chose.

Nous pensons, comme M. Halévy, qu'il s'agit bien de chiens dans l'inscription de Citium, mais nous ne croyons pas qu'il s'agisse de chiens de garde. Les chiens ont joué, en effet, dans quelques anciens sanctuaires de la Grèce, un rôle beaucoup plus important que celui de gardiens. Ils ont pu être considérés non seulement comme les serviteurs, mais comme les agents directs du dieu.

Ce fait, dont aucun écrivain ne fait mention, vient d'être révélé d'une manière certaine par les deux admirables inscriptions découvertes par M. Cavvadias à Épidaure. L'un de ces textes a paru dans l'Ἐφήμερὶς ἀρχαιολογική (1883, p. 211) ; nous en avons donné la traduction française dans la dernière livraison de la *Revue Archéologique* (1884, II, p. 78). On sait que Pausanias, décrivant le sanctuaire d'Épidaure, parle de stèles placées auprès du temple et sur lesquelles étaient inscrits les prodiges opérés par le dieu. Ce sont deux de ces mêmes stèles que M. Cavvadias a découvertes l'an dernier, au cours des fouilles que la Société Archéologique d'Athènes entreprend depuis 1882 à Épidaure. Nous ne pouvons pas insister ici sur la haute importance de ces documents, uniques jusqu'à présent dans l'épigraphie grecque, et dont l'un, celui que M. Cavvadias a publié, est dans un parfait état de conservation. Transcrivons seulement les lignes suivantes, relatives à la guérison de Thyson d'Hermione ('Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1883, p. 215, l. 125) :

Θύσων Ἑρμιονεὺς παῖς ἄϊδης. Οὗτος ὕπαρ ὑπὸ κυνὸς τῶν κατὰ τὸ ἱαρὸν θεραπευόμενος τοὺς ὀπτίλλους, ὑγιὴς ἀπῆλθε. (Thyson d'Hermione, enfant aveugle. Cet enfant, à l'état de veille (ὕπαρ), fut soigné aux yeux par un des chiens du temple et sortit guéri).

Ces lignes deviennent encore plus significatives si on les rapproche du passage suivant, qui fait partie de la seconde stèle, et que M. Cavvadias a communiquées à l'Ἐφήμερις (p. 228) en attendant qu'il puisse publier intégralement ce nouveau texte :

Κυὼν τῶν ἱαρῶν ἐθεράπευσε τᾷ γλώσσᾳ παῖδα ἔχοντα φῦμα ἐν τῷ ἐγκεφάλῳ. (Un des chiens sacrés soigna avec sa langue un enfant ayant une tumeur à la tête.)

Dans ces deux textes, le chien sacré joue exactement le même rôle que le serpent d'Esculape. C'est ce qu'on reconnaît avec évidence en les rapprochant d'un cas raconté dans la première inscription (ligne 113) :

Ἀνὴρ δάκτυλον ἰάθη ὑπὸ ὄφιος. Οὗτος τον τοῦ ποδὸς δάκτυλον ὑπό του ἀγρίου ἕλκεος δεινῶς διακείμενος μεθάμερα ὑπὸ των θεραπόντων ἐξενεχθεὶς ἐπὶ ἑδράματός τινος κάθιζε· ὕπνου δέ νιν λαβόντος, ἐν τούτῳ δράκων ἐκ τοῦ ἀβάτου ἐξελθὼν τὸν δάκτυλον ἰάσατο τῆ γλώσσα.

Il s'agit d'un homme qui souffrait d'une plaie à un orteil et que le serpent, sortant du sanctuaire, vint guérir en léchant la partie malade. L'expression ἰάσατο τῆ γλώσσα, employée ici en parlant du serpent, répond exactement à l'expression ἐθεράπευσε τῆ γλώσσα, employée dans la seconde inscription en parlant du chien.

Ces textes prouvent, ce que l'on ignorait jusqu'à présent, que le chien était autrefois, au même titre que le serpent, un animal sacré d'Esculape, ministre de ses bienfaits et de ses guérisons miraculeuses. Les sanctuaires du dieu avaient leurs chiens comme ils avaient leur serpent familier.

On savait bien, avant la découverte des inscriptions d'Épidaure, que le chien était un des animaux consacrés à Esculape, mais on expliquait cette attribution par des légendes qui paraissent d'une invention assez tardive. Pausanias raconte (II, 26, 4), que Coronis, ayant enfanté Esculape, l'exposa sur le mont Murgion ; une chèvre de la montagne le nourrit de son lait tandis qu'un chien du troupeau veillait sur lui. De là, disait-on, la présence d'un chien auprès de la statue chryséléphantine d'Esculape à Épidaure, œuvre de Thrasymède de Paros décrite par Pausa-

nias (II, 27, 2). Le dieu, assis sur un trône et tenant un sceptre, pose une de ses mains sur la tête du serpent sacré : un chien couché est figuré auprès de lui. Ajoutons que sur les monnaies des Magnètes de Thessalie (Sestini, *Descr. veterum nummorum*, p. 149), le chien est figuré à côté d'Esculape. Le témoignage des œuvres d'art concorde donc avec celui des inscriptions que nous venons de citer : le serpent et le chien sont des attributs d'Esculape, et jouent un rôle analogue comme dispensateurs de ses bienfaits. Seulement, il semble que les Grecs eux-mêmes, du temps de Pausanias, aient oublié le rôle primitif attribué au chien dans le culte d'Épidaure et aient cherché à expliquer, par la légende que nous avons rapportée, sa présence dans le chef-d'œuvre de Thrasymède et sans doute dans d'autres compositions plus anciennes.

En effet, le silence des textes littéraires permet de penser qu'à une époque déjà assez reculée, l'importance religieuse du chien d'Esculape s'effaça devant celle du serpent, sans doute parce que le chien a été considéré par les Grecs comme un animal lubrique et impur. Pausanias, qui a lu cependant les stèles d'Épidaure, ne parle pas des chiens sacrés; Plutarque et Élien racontent l'histoire d'un chien de l'Asclépiéion d'Athènes, mais ce n'est pour eux qu'un chien de garde, surveillant les offrandes et poursuivant les voleurs (Plut., *Moralia*, p. 1186, éd. Dübner; Élien, περὶ ζώων, VII, 13). Il nous semble toutefois qu'on peut expliquer sans peine le rôle de guérisseur attribué au chien par le culte primitif. Élien (περὶ ζώων, VI, 16 et V, 46), Timothée de Gaza (publié dans l'*Hermes*, t. III, p. 16) et d'autres écrivains, affirment que le chien a le pressentiment des épidémies, qu'il reconnaît la salubrité de l'air et des puits, que lorsqu'il est malade lui-même il sait trouver les herbes qui doivent le guérir. Il est assez remarquable qu'Élien, dans deux passages, assimile même, à divers titres, le chien et le serpent, que nous avons vus associés dans le cortège d'Esculape. Au chap. XVI du livre VI, il s'exprime ainsi : « Quand une peste est imminente, les chiens, les bœufs, les porcs, les chèvres et les serpents la pressentent par instinct. »

De ces cinq animaux, il en est trois, le chien, la chèvre et le serpent, qui figurent dans la légende d'Esculape enfant racontée par Pausanias. Au chap. XXIX du livre IX, Élien dit que les serpents savent distinguer les gens du pays des étrangers, et au chap. v du livre XI, il affirme, d'accord avec Plutarque, que les chiens savent distinguer les Grecs des Barbares. Ainsi les chiens et les serpents sont également doués des qualités de guérisseurs et de gardiens fidèles. Les croyances primitives qui ont rapproché ces deux animaux se retrouvent jusque dans les œuvres d'un compilateur qui vivait au IIIe siècle après notre ère.

Il est donc hors de doute que le temple d'Esculape à Épidaure possédait des chiens que l'on pouvait appeler *chiens sacrés*, parce qu'ils prêtaient leur concours au dieu dans les guérisons où se manifestait sa puissance. Nous serions même fort tenté d'admettre, malgré le silence des textes, que le chien était également en honneur à l'Asclépiéion d'Athènes. Il a déjà été question des récits de Plutarque et d'Elien au sujet d'un chien de ce sanctuaire. D'autre part, dans le catalogue qu'a dressé M. Martha des fragments en terre cuite conservés au musée de la Société Archéologique d'Athènes, nous trouvons sous les nos 170 et 171 la mention de deux figurines représentant des chiens et provenant, au dire de l'inventaire, des fouilles de l'Asclépiéion.

Peut-être serions-nous en droit de nous demander si la mythologie grecque primitive, où le zoomorphisme paraît avoir précédé l'anthropomorphisme, n'a pas eu l'idée d'un Esculape-chien en même temps que celle d'un Esculape-serpent. C'est une hypothèse qui a déjà été émise en 1848 par Panofka, et qui n'est pas aussi absurde qu'on s'est plu à le dire. Le rapprochement que nous avons établi entre le chien et le serpent dans le culte d'Esculape lui donne au moins une certaine vraisemblance. En effet, il est incontestable que la piété populaire des Grecs a considéré le serpent comme une incarnation d'Esculape lui-même.

La stèle d'Épidaure contient, à cet égard, un passage intéressant, sur lequel M. Henri Weil a bien voulu attirer mon attention. Il s'agit (l. 25) d'un homme paralysé des doigts qui s'endort

dans le temple : ἐδόκει ὑπὸ τῷ ναῷ ἀστραγαλίζοντος αὐτοῦ καὶ μέλλοντος βάλλειν τῷ ἀστραγάλῳ ἐπιφανέντα τὸν θεὸν ἐφαλέσθαι ἐπὶ τὰν χῆρα. Il rêve qu'il joue aux osselets près du temple et qu'au moment où il va jouer un coup le dieu paraît et s'élance (ἐφαλέσθαι) sur sa main. Assurément, le mot ἐφαλέσθαι et l'action qu'il désigne conviennent mieux à un serpent qu'à un dieu représenté sous la forme humaine.

Remarquons encore que parmi toutes les étymologies qu'on a proposées d'Ἀσκληπιός, celle qui rapproche ce nom d'ἀσκαλαβός, serpent, et qui a pour elle l'autorité de Welcker, n'est pas la plus invraisemblable.

Les faits que nous avons établis plus haut peuvent-ils être invoqués pour restituer aux *kelabim* de Citium le caractère de chiens sacrés, ministres du dieu, que nous avons reconnu aux chiens d'Epidaure ? Nous croyons que cette inférence n'a rien que de légitime. Les stèles de Citium proviennent, il est vrai, d'un temple d'Astarté, qui devait se trouver près du port[1] ; mais le culte de cette déesse a pu être associé à celui d'Eschmoun, comme nous trouvons à Citium même une association d'Eschmoun et de Melkart[2]. Sans vouloir entrer ici dans une discussion sur l'origine du culte d'Esculape, que Creuzer et M. Maury ont déjà cru originaire de Phénicie, nous ferons remarquer que l'équivalence d'Ἀσκληπιός et de la divinité phénicienne *Eschmoun* est attestée d'une manière formelle par Damascius, et que la coutume d'entretenir dans les temples des chiens sacrés a fort bien pu passer de Phénicie en Grèce. Nous avons insisté plus haut sur ce fait que le chien, autrefois associé au serpent dans le cortège d'Esculape, semble avoir tellement perdu son importance primitive que les textes littéraires ne font plus mention de lui comme agent du dieu et que les exégètes ont dû même inventer une légende pour justifier sa présence sur d'anciens monuments de ce culte. Il y a là déjà un indice qui peut faire admettre une superstition importée, contraire au génie de

1. Heuzey, *Catalogue des figurines du Musée du Louvre*, t. I, p. 168.
2. *Corpus Inscriptionum semiticarum*, p. 48.

la race grecque qui s'en est affranchie peu à peu. Nous avons tenté d'expliquer la substitution du serpent au chien par le caractère impur et lubrique que les Grecs et les Romains ont toujours attribué à cet animal. Plutarque, dans les *Questions Romaines*, se demande pourquoi les Romains défendent à un prêtre de toucher un chien ou une chèvre, pourquoi les Grecs ne laissent pénétrer un chien ni dans l'Acropole d'Athènes, ni dans l'île sacrée de Délos. Il reconnaît que l'on a expliqué cette interdiction par le caractère impur et lascif des animaux qui en étaient l'objet.

Enfin nous devons écarter une objection que l'on pourrait fonder sur la différence de date entre l'inscription d'Épidaure et l'époque où la civilisation grecque était soumise à des influences phéniciennes. D'après les caractères de l'écriture et du dialecte, la stèle découverte par M. Cavvadias ne peut guère être antérieure à Alexandre; mais les récits qu'elle reproduit, ou du moins une partie d'entre eux, sont antérieurs aux guerres médiques. En effet, M. Cavvadias a fait observer que l'histoire de la guérison miraculeuse d'une femme, rapportée par Hippys de Rhégium, contemporain des guerres médiques, se retrouve presque mot pour mot sur la seconde stèle d'Épidaure qui n'a pas encore été publiée. Il en conclut avec vraisemblance que les textes découverts par lui ont été compilés d'après des inscriptions très anciennes, gravées sur les ex-voto que les malades guéris déposaient dans le temple. Ainsi s'explique, d'ailleurs, que dans certains récits de la première stèle, le nom du personnage soit omis ou indiqué d'une manière très vague.

Pour conclure, nous pensons que les textes épigraphiques cités plus haut prouvent que les chiens du temple d'Épidaure n'en étaient pas seulement les gardiens et que la même conclusion est légitime à l'égard des *kelabim* de l'inscription de Citium.

SALOMON REINACH.

LE DIEU GAULOIS DU SOLEIL

ET

LE SYMBOLISME DE LA ROUE

(*Suite*[1])

VIII

LA ROUE AUX AUTRES FÊTES SOLAIRES

Le solstice d'été n'étant qu'une des quatre grandes fêtes naturelles du soleil, il n'est pas surprenant de retrouver à d'autres époques de notre calendrier le rite de la roue flamboyante ou des *brandons* qu'on fait tourner en l'air. Mais comme l'ancien ordre des fêtes a été en quelque sorte disloqué par le triomphe du christianisme, nous rencontrerons ces rites à d'autres dates que les dates précises des solstices et des équinoxes. Nous avons déjà vu le *Gayant* de Douai, saint Amable de Riom et saint Guy d'Obermedlingen hériter du solstice d'été. Les fêtes des deux solstices, étant les plus importantes, ont en quelque sorte forcé deux fêtes chrétiennes à prendre leur place et elles se sont conservées grâce à cette union. Les fêtes des équinoxes n'ont pas eu cette fortune et ce qui en a subsisté s'est rattaché aux fêtes les plus voisines de la nouvelle religion.

Nous avons déjà vu que dans quelques calendriers runiques

1. Voyez la *Revue* de juillet 1884.

le jour de Noel était marqué par une roue. Dans quelques parties du Sleswig, on fait rouler une roue dans les villages à Noel[1].

Les *douze jours* qui s'étendent de Noël à l'Epiphanie ont tenu une grande place dans les croyances et usages populaires. Pendant cette période, le jour ne diminue ni n'augmente : il ne commence à croître qu'au treizième jour : ces douze jours forment comme un temps d'arrêt dans la marche du soleil. Leur achèvement était une fête : l'Épiphanie a pris la place de cette fête. Des usages bien caractéristiques se rattachent à cette courte période. Pendant les douze jours, dans certaines parties du nord de l'Allemagne, il était autrefois interdit par l'usage de faire rouler une roue de chariot[2] ; Grimm en dit autant du Danemark[3], et il en était de même en Belgique[4]. Le soleil s'arrêtant dans l'espace, son symbole devait également s'arrêter. En certains endroits, nous disent MM. Kuhn et Schwartz, on s'abstenait aussi d'autres travaux, comme de filer, de porter du fumier hors de l'étable : c'était comme un sabbat de douze jours qu'on devait religieusement observer[5].

La fin de ces douze jours est une fête. Dans un petit village de la côte d'Ecosse, Burghead, près Forres, on met le feu à une grande barrique de goudron, on la roule autour du village, jusqu'à un petit promontoire où se trouve une vieille pierre romaine qu'on appelle dans le pays le *douro*. On place la barrique sur le *douro*, et on ajoute de nouveau combustible. On croit que ce feu force les sorcières et les mauvais esprits à quitter le village. Quand la barrique éclate en morceaux, chaque pêcheur tâche d'en ramasser un, pour allumer son propre feu, ce qui est considéré de bon augure pour le reste de l'année[6]. En Normandie, la veille des Rois — c'est le dernier des jours sacrés — on allume

1. Kuhn und Schwartz, *Norddeutsche Sagen*, p. 518.
2. Id., *ibid.*, p. 409 et 518.
3. Grimm, D. M², p. 248.
4. Wolf, *Beitr. zur deutschen Mythologie*, I, 210.
5. Cf. Wuttke, *Der deutsche Volksaberglaube*, p. 61-62.
6. *Notes and Queries*, nº du 16 février 1878.

des torches de paille ou des tiges de molène enduites de goudron et l'on court la campagne en chantant de vieilles formulettes. On croit par là rendre les champs fertiles[1]. A Pertuis, en Provence, l'Épiphanie avait son feu, sans roue il est vrai[2]; mais en Allemagne nous trouvons quelque chose qui nous rappelle la roue. Les enfants représentent par manière de jeu le voyage des Trois Rois, mais ils font tourner en l'air l'étoile qu'ils portent[3]. La roue du soleil est devenue l'étoile des *Rois Mages*.

Ce sont, à notre avis, les rites de l'équinoxe de printemps que nous trouvons rattachés tantôt au premier dimanche de carnaval, tantôt à Pâques.

En France, ce premier dimanche de carnaval s'appelle le *Dimanche des Brandons*, des torches de paille ou de branches que l'on agite et que l'on fait tournoyer dans l'air. Nos lectures ne nous ont pas fourni d'exemple français de roue ou de disque enflammé à cette fête; mais les pays germaniques nous en offrent plus d'un.

A Trèves, à cette date, s'accomplissait une cérémonie absolument semblable à celle que nous avons trouvée à Kontz à la Saint-Jean. Du haut du Marxberg on faisait rouler une roue enflammée dans la Moselle, et ce sont deux corporations, celle des bouchers et celle des tisserands, qui étaient chargées de la cérémonie. Elle a été célébrée pour la dernière fois en 1779[4]. Dans d'autres parties de l'Allemagne on fait encore à cette date rouler une roue

1. Pluquet, *Contes populaires*, etc., 2e éd., p. 25.

2. « La procession allégorique des Rois, la veille de l'Épiphanie, prenait des proportions grandioses. Un chariot, rempli de matières combustibles, était allumé avec beaucoup d'apparat et conduit dans les principaux quartiers, au son des tambours et des instruments de musique. Il était suivi de trois jeunes gens représentant les Rois Mages, de toutes les autorités et de tout le peuple, qui laissait éclater des transports d'allégresse. C'était la fête la plus marquante du pays, comme la Saint-Jean à Valréas. Les habitants de Pertuis ne manquaient pas de s'y rendre, quelque part qu'ils se trouvassent. » (Courtet, *Dict. des Communes de Vaucluse*, p. 277.

3. Wuttke, p. 67.

4. Kuhn, *Die Herabkunft des Feuers*, p. 95-96. Cf. un article de Simrock dans les *Jahrbücher der Vereins des Alterthumsfreunden im Rheinlande*, t. XVIII, p. 205-213.

enflammée du sommet d'une montagne : c'est ce qu'on appelle le *Hagelrad*[1].

Le disque se rencontre aussi en place de roue. Dans le récit qu'on va lire et que nous tenons d'un de nos correspondants alsaciens, on aura un tableau à la fois complet et pittoresque de la fête :

Le premier dimanche de carême, les jeunes gens de Wangen (Molsheim) ont la coutume de monter sur la crête de la montagne qui domine le village et dont le point le plus élevé s'appelle *Scheibenbuckel* « butte aux disques », *Scheibenplatz* « place aux disques », *Scheibenfels* « roche aux disques ». Chaque garçon porte un fagot, une torche, un nombre plus ou moins grand de disques en bois de 8 à 15 cent. de diamètre, percés par le milieu et enfilés sur une corde portée en bandoulière, enfin une baguette flexible longue à peu près d'un mètre.

On arrive vers trois heures du soir et la fête commence aussitôt. Chaque enfant fixe un de ses disques au bout de sa baguette, et en la faisant tourner autour de sa tête prononce les paroles d'usage. Il fait partir le disque en le frappant de toutes ses forces sur le bord du rocher par un mouvement plutôt horizontal que vertical. Le joueur y met tant d'adresse que le disque se détache de la baguette, prend un mouvement rotatoire, monte d'abord vers le ciel et puis retombe, en décrivant une courbe allongée, au pied de la montagne, qui est très escarpée en cet endroit. Le jeu s'anime de plus en plus; on rivalise d'adresse et de force; mais le bouquet de la fête ne vient qu'avec la nuit. Les fagots sont entassés, on y met le feu, la flamme monte, les cris de joie redoublent. A partir de ce moment on ne lance plus que des disques enflammés qui décrivent dans les ténèbres leurs magnifiques orbites de feu et retombent comme une pluie continuelle d'étoiles filantes.

Au village, au pied de la montagne, la foule des spectateurs n'est pas moins bruyante : on applaudit les plus beaux coups, on s'extasie en suivant les lignes enflammées qui se croisent et se mêlent; par-ci, par-là, un père, une mère, attribue à son cher petit l'honneur d'avoir lancé les plus brillants de ces météores.

Enfin la flamme du bûcher commence à baisser, les joueurs ont lancé tous leurs disques, chacun allume sa torche et prend l'un des trois sentiers sinueux qui descendent du Scheibenplatz vers le village. Ici encore on rivalise de vitesse et la marche aux flambeaux devient souvent

1. Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, s. v. *Hagelrad*. — Pfannenschmidt, *Germanische Erntefeste*, p. 384.

une dégringolade. Les bosses au front et les écorchures aux jambes couronnent la tête et longtemps après encore on se dispute à qui revient l'honneur du plus beau coup.

Les jeunes gens au-dessus de quinze ans ne prennent plus guère part à ce jeu ; ils préfèrent se poster un peu plus près du village et tirer des coups de feu en l'honneur de leurs bien-aimées, en prononçant des vœux pour ces dernières et pour leur prochain mariage.

« Les paroles prononcées en lançant les disques commencent toujours par les mêmes mots :

« *Schiwahkelwah!* »

puis les vœux et enfin les noms des personnes auxquelles ces vœux s'adressent et que les disques sont censés porter.

Grimm a fait remarquer entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud une différence d'usages qui correspond à une différence de races. Dans l'Allemagne du Nord les feux ont lieu à Pâques, dans l'Allemagne du Sud à la Saint-Jean : quelques pays seulement fêtent les deux. Quelle que soit l'origine de cette différence, nous retrouvons toujours la même pratique. Wolf nous fournit un exemple de la roue flamboyante roulée du haut d'une montagne à Oberau, en Bavière, au dimanche de Pâques[1].

Pour être complet et exact nous devons dire que l'Allemagne nous fournit encore des exemples de roue enflammée à la Saint-Michel (29 septembre)[2], et à la Saint-Martin (11 novembre)[3] ; et qu'à la Saint-Pierre (22 février) les enfants en Westphalie vont de porte en porte quêter des offrandes en faisant tourner une vieille roue[4]. La roue de Saint-Michel peut s'expliquer par le voisinage de l'équinoxe d'automne, mais aucune explication de ce genre n'est possible pour celles de Saint-Martin et de Saint-Pierre. Faut-il y voir un rite transporté à ces dates *pour faire honneur à ces saints*, quand on n'avait plus conscience de leur valeur symbolique ?

Le lecteur remarquera que nos exemples de la roue, comme

1. Wolf, *op. cit.*, I, p. 73.
2. Pfannenschmidt, *op. cit.*, p. 117.
3. Pfannenschmidt, *op. cit.*, p. 213.
4. Kuhn, *Westf. Sagen*, II, p. 119.

symbole encore en usage, viennent seulement de la France, de l'Allemagne et d'un pays slave. Nos lectures ne nous en ont pas fourni d'exemples pour l'Italie ni pour la péninsule ibérique. Nous nous permettrons d'attirer sur ce point l'attention de nos confrères ultramontains en *folk-lore* : nous voudrions même que l'existence ou la non-existence de ces pratiques fussent constatées ailleurs encore. Quand les mille usages et pratiques de la vie populaire auront été classés systématiquement en chaque pays dans des manuels dressés avec soin et fournis de bonnes tables, on pourra se rendre compte de leur distribution géographique et ethnographique. Alors on aura des bases solides pour des mythologies particulières. Nous prions le lecteur de ne considérer notre travail que comme un essai, et le point de départ d'une enquête sur la roue...., si d'autres veulent bien y pousser !

IX

LA ROUE AMULETTE

Après tous les faits que nous venons de rapporter on ne s'étonnera pas de voir employer la roue comme amulette.

Un des moyens de se protéger contre la Chasse Sauvage est, en Franconie, de passer la tête entre les rayons d'une roue[1]. Dans le Palatinat, on se sert d'une roue pour consulter le sort : on la fait tourner, et le nom auquel elle s'arrête est celui que l'on cherche[2]. En Oldenbourg, pour protéger les maisons contre les maléfices on met une roue près de la porte ou au pignon[3]. Dans tous ces exemples, il est question d'une *roue de chariot*, qui est la roue par excellence. Cet usage nous fera mieux comprendre l'usage des rouelles dans l'antiquité, dont nous parlerons plus tard.

1. Wuttke, *Deutscher Aberglaube*, p. 18.
2. Wuttke, *op. cit.*, p. 23[illegible]. Cet exemple se rattache aussi à la roue de fortune dont nous parlons plus loin, mais sa place est ici de préférence, parce qu'il est question d'une roue de chariot.
3. Wuttke, *op. cit.*, p. 268.

X

LA ROUE DANS LES USAGES JURIDIQUES DE L'ALLEMAGNE

Le recueil d'usages et de sentences judiciaires recueillis par Grimm sous le nom de *Weisthümer* nous fait connaître de curieuses pratiques conservées en quelques endroits par la tradition. En un endroit, au grand jour des assises annuelles, on mettait le feu, devant les jurés, à une roue de chariot qu'on avait laissé tremper dans la fosse à purin ou dans de l'eau pendant six semaines et trois jours. Les jurés se mettaient à table à ce moment, et leur repas durait jusqu'au moment où le moyeu était réduit en cendre [1]. En deux autres endroits, à Wirf et à Garzheim, l'usage se rattache au paiement des fermages, et cela dans le premier cas à la Saint-Étienne, 26 décembre, c'est-à-dire le lendemain de la fête du soleil. Dans l'un et l'autre cas le maître doit offrir un bon repas au fermier qui lui apporte la rente; mais le repas ne doit pas durer plus longtemps que la roue ne met de temps à brûler. Dans le premier cas, c'est encore une roue de chariot qu'on a fait tremper six semaines et trois jours dans la fosse à purin (et le texte ajoute qu'on ne doit pas l'avoir fait sécher à l'avance); dans le second, c'est une roue faite de bois vert. Il y a évidemment là, comme le pense Grimm, le souvenir d'un festin sacré qui s'accomplissait en présence du rite solaire.

XI

LES ROUES DE FORTUNE

La roue comme attribut de la Fortune, et les usages qui en

1. Grimm, *Weisthümer*, II, 645, 646, 693; cité par Friedreich, *Symbolik*, p. 63, n., et par Wolf, *Beitr.*, I, 115.

sont dérivés sous le nom de Roue de Fortune, ne sont pas un symbole solaire ou, du moins, s'ils l'ont été, ils en ont perdu le caractère. Nous croyons néanmoins devoir faire entrer cette roue dans le cadre de notre étude. Des usages du moyen âge et de notre propre temps nous permettront de mieux connaître l'antiquité, et peut-être même nous sera-t-il donné alors d'entrevoir l'origine du culte de la Fortune.

Nous ne nous arrêterons pas sur les citations de la Roue de la Fortune dans les écrivains du moyen âge. On peut voir par les nombreux exemples donnés par Grimm et par Wackernagel[1] comme elle revient fréquemment sous la plume des écrivains du moyen âge. Cette popularité de l'expression tient à deux causes, aux souvenirs de la littérature classique, puis à des usages, comme la Basse-Bretagne, si conservatrice du passé, nous en offre encore des exemples maintenus dans des églises. Voici en quels termes nous les décrit notre ami M. Luzel qui connaît si bien sa Bretagne légendaire :

Anciennement il existait dans plusieurs églises ou chapelles de Basse-Bretagne des roues garnies de clochettes et appendues à la voûte ou contre un pilier assez haut. Les pèlerins les faisaient tourner au moyen d'une corde qui en descendait à portée de la main A chaque fois, ils payaient deux sous pour un saint placé à côté et qu'on appelait *santic ar rod* « le saint de la roue ». C'est ainsi, du moins, que la chose se pratiquait en la chapelle de Comfort, en Berhet, canton de la Roche-Derrien. J'ignore dans quel but on consultait l'oracle, car c'en était un. Quelques personnes m'ont affirmé que les jeunes filles et jeunes garçons le faisaient pour savoir s'ils se marieraient dans l'année. Mais les gens mariés et les vieillards? Pour savoir s'ils réussiraient dans telle ou telle entreprise, s'ils seraient heureux ou malheureux .. Je crois que le vrai sens de la superstition s'était perdu avec le temps.

Dans ma jeunesse, des paysans bretons m'ont affirmé avoir vu ailleurs un triangle inscrit dans la roue et à chaque angle était un personnage, un enfant, un jeune homme et un vieillard, avec ces mots inscrits sous leurs pieds : *me a vezo* (je serai, pour l'enfant, *me a zo* (je suis) pour

1. Grimm, D. M², p. 825 et suiv — Wackernagel, *Das Glucksrad und die Kugel des Glucks*, dans la *Zeitschrift fur deutsches Alterthum*, t. VI, p. 134-149.

le jeune homme, et *me a zo bet* j'ai été pour le vieillard. On imprimait une secousse à la roue, au moyen de la corde qui en pendait, et le présage était plus ou moins heureux, selon que la figure qui représentait l'âge du consultant se trouvait plus ou moins près du sommet de la roue quand elle s'arrêtait.

Il existe une autre chapelle de Comfort entre Douarnenez et Pont-Croix, en la commune de Meillars, je crois, où se trouve également une roue semblable[1].

J'en ai vu une autre, il y a moins de quinze jours, dans la vieille église de Pouldavid, près de Douarnenez. Une bonne sœur qui priait dans l'église et que j'interrogeai sur la destination de la roue, me dit tout simplement qu'on la faisait tourner aux jours de fête, pendant la procession, pour donner plus de solennité à la cérémonie. Évidemment, là encore s'était perdu le sens de cette pratique superstitieuse.

Enfin, dans la commune de Saint-Thégonnec (je crois), arrondissement de Morlaix, il existe un singulier saint, nommé *Sant tu pé du* « saint d'un côté ou de l'autre », qui a aussi sa roue. Je ne l'ai pas vue, mais, dans un livre, un volume de poésies, intitulé : *Les Amours Jaunes*, par Tristan Corbière, de Morlaix, je lis la note suivante, à la page 223 :

« C'est une petite chapelle, au pays de Léon. Une fois l'an, les croyants — fatalistes chrétiens — s'y rendent en pèlerinage, afin d'obtenir par l'entremise de saint *Tu pé du* le dénouement fatal de toute affaire nouée, la délivrance d'une maladie tenace ou d'une vache pleine, ou, tout au moins, quelque signe de l'avenir, tel que c'est écrit là-haut. Puisque cela doit être, autant vaut que cela soit tout de suite, « d'un côté ou de « l'autre », *tu pé du*. L'oracle fonctionne pendant la grand'messe. L'offi-

1. Voici en quels termes cette roue est décrite dans le journal *le Petit Brestois* du 1er octobre 1884 :

« A la hauteur de la voûte, près de la chaire à prêcher, on a placé contre la muraille une roue de deux mètres de diamètre ; à chacun des rayons de cette roue est fixée une cloche. Une manivelle à laquelle est attachée une corde met en mouvement la roue qui produit alors un carillon tout à fait original.

« A quel usage, me direz-vous, est destinée cette mécanique ? — Voici ce que c'est : Quand un enfant âgé d'un an n'a pas encore parlé, on l'envoie à Comfort tirer sur la ficelle, le carillon marche alors et l'année suivante, ou l'enfant sera muet ou il aura dit papa et maman.

« Ajoutez encore que les chances de bien parler augmentent suivant l'importance des offrandes que l'on aura eu soin de mettre dans un tronc placé *ad hoc* au-dessous de la machine à carillonner. »

Nous faisons grâce au lecteur des réflexions dont le journaliste accompagne ce fait : il suffit de dire que l'article est intitulé *Charlatanisme sacerdotal*. Son auteur est loin de se douter que tout cela est antérieur au christianisme.

ciant fait faire pour chacun un tour à la *roulette de chance*, grand cercle en bois fixé à la voûte et manœuvré par une longue corde que saint *Tu pé du* tient lui-même dans sa main de granit. La roue, garnie de clochettes, tourne en carillonnant : son point d'arrêt présage l'arrêt du destin : *d'un côté ou de l'autre*. Et chacun s'en va comme il est venu, quitte à revenir l'an prochain... *Tu pé du* finit fatalement par avoir son effet. »

Dans ce tableau fidèle où la piété du moyen âge se continue sous nos yeux et qui est un document pour l'histoire naturelle du christianisme populaire, nous avons un usage qui ne dérive ni du catéchisme, ni des conciles, ni de la Bible. C'est une de ces pratiques antérieures au christianisme, que l'Église a été impuissante à détruire, et qu'alors elle s'est résignée à colorer d'une apparence chrétienne, en leur ouvrant son sanctuaire même. On a vu que c'est pendant la messe que l'on consulte la Roue de la Fortune, et les deux sous que l'on donne au petit saint à la roue font sans doute partie du casuel de l'église. On voit par ces exemples (et on pourrait en citer des centaines d'analogues) comme une religion apparaît sous un jour différent si on la juge d'après ses doctrines, sa théologie ou son catéchisme, ou bien d'après les pratiques de la dévotion populaire. Mais, qu'on le remarque, pour les âmes simples qui ont recours à ces pratiques, c'est là le fond de la religion : le christianisme de Bossuet et de Fénelon est au-dessus d'elles et elles n'y entendraient rien. Bossuet et le paysan breton qui va consulter le « saint à la roue » sont tous les deux nominalement chrétiens ; mais peut-on dire qu'ils professent la même religion?

Ce sont — à notre connaissance du moins — les seuls exemples de « roues de fortune » qui existent encore dans les églises de France. Il y en avait sans doute bien d'autres au moyen âge, mais cet usage était du nombre de ceux que les évêques supprimaient volontiers (on l'a vu plus haut par le Gayant de Douai) quand ils se sentaient assez d'autorité pour être obéis et de la foule des fidèles attachée à ses vieilles superstitions et du bas clergé, habitué, souvent même intéressé, à ces pra-

tiques. Mais, en plein moyen âge, les exemples de roues de fortune dans les églises ne devaient pas être rares. Nous ne pouvons pourtant en citer que deux. Le premier est de l'église de Fécamp et il est rapporté par un écrivain du XII[e] siècle, l'abbé Baudry (Baldericus). C'était une roue qui par un certain mécanisme, montait et descendait, tout en tournant toujours[1]. Le second nous est fourni par l'Angleterre[2]. Ducange, qui cite le texte, pense que cette roue, par le bruit de ses sonnettes, indiquait le moment de l'Élévation, moment qui dans le culte d'aujourd'hui est indiqué par la sonnette du clerc servant la messe. Il est fort possible que la roue existant déjà ait été employée à cet usage : mais les exemples bretons que nous avons cités montrent que la Fortune a droit de revendiquer l'origine de l'instrument.

Il faut aussi noter que ces lustres circulaires qu'on a plus tard appelés des *couronnes* s'appelaient primitivement des *roues*[3], formant ainsi de véritables roues de lumière.

Mais la roue a survécu comme instrument de divination laïque : Les roues que l'on fait tourner dans les jeux-loteries de nos foires ne sont pas autre chose, et ces roues monumentales qui servent à tirer les loteries ou à désigner les obligations qui gagnent des lots sont la dernière forme de la « roue de la fortune. » La signification symbolique a disparu, l'instrument du symbole est resté.

1. « Porro in eadem ecclesia (Fiscannensium) vidi rotam quae, nescio qua arte conducta, descendebat et ascendebat, semper rotabat : quod primo vanitatem putavi, donec ab hoc intellectu me ratio avocavit. Intellexi tandem per hanc veteranorum indicia patrum, quod fortunae rota omnium saecularium adversaria, nos ad ima plerumque deprimit; iterumque blanda deceptrix, ad cacumen altitudinis nos extollere se promittit, sed tamen in circuitu vergit, ut nos de instabili fortunae vestigine caveamus, neque arridentis et male blandientis rotae volubilitati confidamus. » *Scriptores rerum gallicarum et francicarum*, t. XIV, p. 227, cité par Panzer, t. II, p. 543, n.

2. « Praeterea fecit vir venerabilis Athelwoldus quandam Rotam tintinnabulis plenam, quam auream nuncupavit, propter laminas ipsius deauratas, quam in festivis diebus ad majoris excitationem devotionis reducendo volvi constituit. » *Monasticum Angl.*, t. I, p. 104. Cité par Ducange, s. v. rota 14.

3. Ducange, s. v. rota 2.

XII

LA ROSE DES ÉGLISES GOTHIQUES ET LA ROUE DE FORTUNE

C'est du XIIe au XIIIe siècle que les roses commencent à s'épanouir sur nos cathédrales. On nomme *roses*, comme sait le lecteur, ces grands vitraux circulaires et à compartiments, placés dans nos églises gothiques. On peut voir par exemple, au portail de Notre-Dame de Paris, la rose qui est au premier étage dans l'axe de la façade : des deux côtés de cette rose, sous les tours, on voit deux roues en ronde bosse, encadrées dans le tympan du premier étage. Nous n'avons point compétence pour parler de l'architecture du moyen âge, mais la rose de l'église gothique ayant été expliquée comme provenant de la roue de fortune, on nous permettra de citer cette opinion, ne fût-ce que comme document dans notre enquête.

Cette théorie est celle de MM. Jourdain et Duval dans un article intitulé : *Roues symboliques de Notre-Dame d'Amiens et de Saint-Étienne de Beauvais*[1]. Leur argument est qu'à Amiens et à Beauvais la rose figure une roue de fortune avec ses personnages. Le vitrail représente une roue, et les personnages sont sculptés dans le contour de la fenêtre ou de l'ouverture :

> Nous rencontrons en Picardie deux beaux exemples de ce curieux motif de sculpture : le premier, au croisillon septentrional de Saint-Étienne de Beauvais, date du XIIe siècle; le second, au transept méridional de la cathédrale d'Amiens, du commencement du XIVe siècle. — A Beauvais, douze personnages font le tour de la roue : cinq descendent à droite, cinq autres montent à gauche, le onzième est étendu en bas, sans mouvement et comme sans vie; le douzième, se tenant debout, en haut, accueille ceux qui viennent et chasse d'un long sceptre ou bâton ceux qui s'en vont. — A Amiens, seize individus se meuvent, la moitié pour monter du côté droit, l'autre moitié pour descendre du côté gauche. Un dix-septième trône au sommet, le sceptre en main, la couronne au front.

1. Dans le *Bulletin monumental*, t. XI, 1845, p. 59-64.

accompagné d'un chien fidèle assis sur le derrière, qui le regarde fixement. Tous ceux qui montent sont bien vêtus, sans barbe et d'agréable figure, les autres plus âgés, barbus, et d'un aspect tout à fait misérable[1].

MM. Jourdain et Duval rejettent successivement les théories qui voyaient dans cette image tantôt le jugement dernier, tantôt, et plus prosaïquement, l'image des échevins de la ville *arrivant* au pouvoir municipal et le quittant pour *redescendre* dans la vie privée(!), et ils y voient, avec toute justesse, la roue de fortune. Allant plus loin, ils assurent que « durant la période monumentale dite romane, les fenêtres circulaires présentaient exactement la figure d'une roue, et qu'elles en portaient le nom. » Et, après avoir cité quelques exemples de roues de fortune dans les miniatures des manuscrits du moyen âge, MM. Jourdain et Duval concluent ainsi. « Il est donc bien évident que l'idée des roues de fortune ne s'est jamais perdue dans le cours du moyen âge et tout porte à croire qu'en sculptant, comme ils l'ont fait, la circonférence des roses, les artistes de ce temps n'ont pas eu autre chose en vue. Ce que le miniaturiste enseignait au savant dans ses précieux vélins, le bâtisseur le disait aussi au peuple dans le livre où il lisait le mieux, au fronton des églises. »

Nous citons cette théorie comme document, car le terrain du symbolisme est fécond en déceptions, et l'architecture du moyen âge est pour nous un sujet tout à fait inconnu et nous n'avons pas le loisir de chercher à confronter ce système par l'opinion des maîtres et la doctrine des ouvrages spéciaux[2]. Mais que la rose vienne ou non de la roue, le fait qu'à Beauvais et à Amiens on a sculpté de véritables roues de fortune sur l'église même, montre

1. *Bull. mon.*, XI, p. 60. — On trouvera à cette page une gravure représentant la roue de Beauvais.

2. Disons pourtant que, d'après Viollet-le-Duc, *Dict. raisonné d'architecture*, t. VIII, p. 39, l'*oculus* de la primitive basilique chrétienne, percé dans le pignon élevé au-dessus de l'entrée, paraît être l'origine de la rose du moyen âge.

D'après Didron (*Hist. de Dieu*, p. 148) la rose des cathédrales est la représentation du nimbe et de la gloire de Dieu. On verra plus loin que cette interprétation nous ramène à la même origine symbolique.

que ce symbole d'origine peu chrétienne était d'un usage courant et adopté par l'Église.

Nous allons maintenant revenir à l'antiquité. Nous la comprendrons mieux après ces recherches sur les temps modernes et le moyen âge. Nous avons à nous occuper : 1° de la roue dans l'antiquité classique ; 2° des rouelles si fréquentes en Gaule ; et ce dernier sujet nous ramènera à notre point de départ.

H. Gaidoz.

(*A suivre.*)

OBSERVATIONS

SUR

LES MONNAIES A LÉGENDES EN PEHLVI

ET PEHLVI-ARABE

I. Je me propose d'examiner dans ce mémoire :

1° Les monnaies qui ont eu cours dans l'Asie antérieure avant l'époque sassanide ;

2° Les monnaies sassanides ;

3° Les monnaies pehlvi-arabes des premiers khalifes.

J'emploie à dessein le mot *pehlvi* qui a aujourd'hui une acception scientifique particulière pour montrer qu'il s'agit, dans le présent travail, des monnaies de l'Asie antérieure frappées par des populations *iraniennes* dans le vaste espace compris entre le Tigre et l'Indus, depuis le III[e] siècle avant notre ère jusqu'après la conquête arabe, c'est-à-dire pendant un espace d'environ mille ans.

L'écriture pehlvie est d'origine sémitique, mais la langue est iranienne quoique mélangée de sémitismes[1] : il n'est donc pas question, dans mon travail, des nombreuses monnaies frappées en Asie Mineure et en Mésopotamie, avec des légendes sémitiques, par des princes, dynastes, rois ou satrapes qui vivaient au milieu de populations la plupart araméennes. Le mot de

1. Je n'ai pas à parler ici de la *langue pehlvie* ; j'aurai pourtant occasion d'en dire [illegible] quelques mots. Je ne m'occupe ici que de la partie *graphique* des légendes.

pehlvi (en tant qu'écriture), par opposition à celui de *phénicien* ou d'*araméen*, doit être limité à l'alphabet particulièrement usité sous les Arsacides et les Sassanides, par les peuples iraniens qui suivaient la religion de l'Avesta : et de fait, nous verrons que cette écriture ne se trouve, sauf quelques exceptions, que sur les monnaies au type du pyrée.

L'époque de son introduction dans l'Asie Antérieure ou centrale, est difficile à fixer : on peut dire que le pehlvi a succédé à l'araméen qui était employé en Mésopotamie et en Perse comme caractère cursif et alphabétique à côté du cunéiforme, écriture syllabique réservée aux inscriptions monumentales et aux documents judiciaires [1].

II. En effet, antérieurement au VIIIe siècle avant notre ère, l'alphabet commun à toutes les populations sémitiques est l'alphabet *phénicien-archaïque* qui sert à écrire, à cette époque, le phénicien comme l'araméen et l'hébreu. Témoin les légendes des quelques cylindres et pierres à sujets babyloniens publiés par Levy, de Vogüé, etc., et dont la langue est tantôt phénicienne, tantôt araméenne ou enfin hébraïque.

Les populations sémitiques de Ninive et de Babylone avaient, en outre, l'écriture cunéiforme qu'elles avaient empruntée aux Sumero-Accadiens (Touraniens) leurs prédécesseurs, et qui était en usage depuis deux ou trois mille ans lorsque l'alphabet phénicien-archaïque pénétra dans ces contrées. L'emploi simultané des deux écritures syllabique et alphabétique, monumentale et cursive, est attesté par l'existence des briques bilingues de Babylone (H. Rawlinson, *J. R. A. S.*, 1864) et par les cylindres et intailles dont je viens de parler, et qui étaient d'un usage courant et manuel.

Vers le VIe siècle, en même temps que se forme l'écriture

1. V. notamment le [illegible] Khorsabad, [illegible] d'H[illegible], V[illegible]-bam, [illegible] d'Abdhadi, [illegible] B[illegible] [illegible] [illegible] L.-I. [illegible] [illegible] avons, de [illegible] sémitique [illegible] de Més[illegible] qui est du IXe siècle.

sidonienne du phénicien de la deuxième époque, la branche araméenne se sépare du tronc commun : c'est le proto-araméen des tablettes bilingues de Ninive et Babylone, des sceaux de Palziar, Parshandat, etc., et de divers cylindres araméens. Un siècle plus tard, se constitue l'araméen secondaire de l'époque des Achéménides, celui des intailles et des monnaies des satrapes achéménides et séleucides des ve, ive, iiie et iie siècles avant J.-C.

Lorsque les Perses entrèrent en contact avec les Assyro-Babyloniens au vi^e siècle [1], ils empruntèrent à ces derniers leurs deux systèmes d'écriture pour écrire leur propre langue et celle des peuples qu'ils soumirent. La plus ancienne inscription perse que nous connaissions est en caractères cunéiformes mais alphabétiques, et date de Cambyse (529 av. J.-C.) [2], et tous les monuments sur pierre des Achéménides sont dans le même système d'écriture, mais cependant l'araméen était devenu d'un emploi général dans toute l'étendue de l'Asie antérieure. La forme alphabétique de ce système graphique, par cela même qu'elle était plus commode que les syllabaires cunéiformes, devait se répandre avec d'autant plus de facilité pour les besoins journaliers et pour écrire des langues nouvelles. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'introduction de l'alphabet araméen dans l'Inde [3].

1. La prise de Babylone par Cyrus eut lieu en juillet 538. *Transact. S. B. A.*, VII p. 150 ; il existe un contrat de prêt rédigé en assyrien daté de l'an II de Cyrus.

2. C'est l'inscription de Cyrus le Grand gravée par Cambyse, son fils, sur un pilier du palais à Murghab (sur le fleuve Medus, moderne Pulvar ; v. le récent ouvrage de Dieulafoy, l'*Art antique de la Perse*, in-4, 1884, et un excellent résumé de M. J. Darmesteter dans *Rev. critiq.*, 26 mai 1884). La dernière inscription perse est du règne d'Artaxerxès Ochus (361-336 avant J.-C.); on a des inscriptions cunéiformes postérieures jusqu'à l'époque romaine, mais elles sont en assyrien. En dehors des textes monumentaux on ne possède qu'un très petit nombre de cylindres ou intailles de l'époque perse ; le plus beau spécimen dans ce genre est le cylindre en cristal de roche qu'on suppose être le cachet d'un Darius; il est au British Museum et l'inscription est trilingue. Voir Rawlinson, *J. R. A. Soc.*, X, p. 313; Ménant, *Glyptique orientale*, 1883, pl. I; F. Lenormant, *Gaz. archéol.*, 1877, p. 185. — En dehors des monnaies persépolitaines dont je parlerai plus loin, il n'existe pas de légendes perses écrites en caractères araméens.

3. La généralité de l'emploi de l'écriture araméenne dans toute l'Asie Anté-

III. Au IIIe siècle apparaît un nouvel alphabet, dérivé du précédent, mais avec une physionomie particulière : telle est l'écriture de l'inscription de Carpentras, des papyrus égypto-araméens et de l'alphabet palmyrénien avec toutes ses variétés.

C'est à cet araméen tertiaire que M. F. Lenormant rattache l'alphabet pehlvi. Je crois que c'est une erreur, car il n'y a entre le pehlvi et le palmyrénien d'autre ressemblance que celle que l'on doit s'attendre à trouver entre deux alphabets de la même famille, tandis qu'au contraire il y a des différences capitales, comme la forme des trois premières lettres *aleph*, *beth*, *gimmel*, la confusion du *resh* et du *lamed*, la suppression du *aïn*, etc. Le pehlvi, du reste, ne procède pas du palmyrénien, ni de l'araméen tertiaire; il se rattache directement à l'araméen secondaire dont il est la continuation et la transformation.

Il est difficile de faire remonter cette transformation plus haut que le premier siècle de notre ère, car les différences caractéristiques que je viens de signaler n'apparaissent qu'avec les monnaies perses de la troisième période (de l'an 20 à 225 de J.-C.), en sorte que l'écriture des monnaies des première et seconde période n'est encore en réalité que l'araméen secondaire des dariques et des monnaies des satrapes achéménides. Je considère cependant l'écriture des premières monnaies persépolitaines, comme étant l'ancêtre direct du pehlvi; à ce titre et aussi parce qu'elle renferme une langue iranienne, je donnerai à l'écriture de ces monnaies antérieures au IIe siècle de J.-C., le

néenne est attestée par le fait de son introduction dans l'Inde, au moins pour l'alphabet dit du Nord-Ouest (bactrien, Kapur di Giri, monnaies indo-scythes), car pour l'alphabet du Sud, il est probablement d'origine phénicienne directe. Ce fut sous les Achéménides et par conséquent bien avant Alexandre, que cet événement important eut lieu, l'Inde du Nord-Ouest appartenant alors à l'empire perse. (V. Senart, dans *Journ. asiat.*, 1879, I, p. 527, et *Acad. des Inscript.*, avril 1884.) — On sait que ce fut également une écriture araméenne, l'estranghelo, qui fut introduite, au VIIe siècle, dans l'Asie centrale par les Nestoriens (l'inscription de Singanfou est de l'an 781). Telle est l'origine de l'alphabet ouigour, lequel fut adopté au XIIIe siècle (la plus ancienne monnaie mongole est de Mangou Khan, 1249-1257) par les Mongols et, à son tour, l'alphabet mongol a été adopté en 1619 par la dynastie mandchoue (Taï-Tsing) de la Chine).

nom de *protopehlvi* ou pehlvi de transition. (V. infrà § XII, et la planche.)

IV. Le vrai pehlvi est l'écriture des monnaies des deux premiers siècles de notre ère, celle des satrapes Arsacides ou monnaies persépolitaines troisième série (§ XVII) et de quelques-unes des monnaies royales parthes : L'*aleph* et le *daleth* ont définitivement, ainsi que le *mim*, la forme propre au pehlvi ; mais les caractères sont encore carrés et loin de la forme cursive des Sassanides. C'est ce que j'appelle l'écriture de la seconde époque, « pehlvi arsacide ou pehlvi persépolitain. »

Enfin l'écriture des monnaies sassanides nous représente le pehlvi de la troisième époque, arrivé à son complet développement, avec ses caractères polyphones qui font le désespoir des paléographes et avec les complications qu'il n'avait pas au début. C'est la langue et l'écriture des Sassanides et des Parsis, le pehlvi des livres religieux de la Perse, que l'on entend désigner généralement quand on emploie le mot de *pehlvi*[1].

Nous verrons que le pehlvi sassanide affecte lui-même plusieurs formes suivant les règnes. Selon qu'il a été employé sur les monuments de pierre, sur les monnaies, sur les sceaux ou dans les manuscrits, il a subi des variations importantes et des fluctuations graphiques fort intéressantes à suivre. Le pehlvi des Sassanides est celui qui a le plus l'allure d'un caractère cursif, c'est en effet celui qui se rapproche le plus de l'écriture des manuscrits qui nous ont été conservés, et dont le plus ancien est du XIVe siècle de notre ère (an 1323 manuscrit de Copenhague).

Nous savons du reste par le *Kitab-el-fihrist*, qu'il y avait déjà sous les derniers Sassanides, plusieurs espèces d'écritures perses, ou plutôt plusieurs variétés calligraphiques ; on se servait même, s'il faut en croire saint Epiphane (cité par F. Lenor-

1. Voir notamment le *Manuel du pehlvi* de M. C. de Harlez, in-8, 1880, Louvain. — L'origine de ce mot est encore inconnue malgré les efforts des savants.

mant dans le *Journal Asiatiq.*, sept. 1865, p. 210), de l'alphabet syriaque : « μετα περσικὰ στοιχεῖα καὶ τω Συρω γράμματι. » Je ne vois guère que les chrétiens qui auraient pu employer les lettres syriennes, c'est-à-dire l'alphabet estranghelo, car les Perses, adorateurs du feu, ne connaissaient que le pehlvi, l'écriture de la religion mazdéenne : le syllabaire cunéiforme était depuis longtemps abandonné.

V. C'est uniquement en langue perse-pehlvi (et non en zend) et en caractères pehlvis que se trouvent redigées les légendes qui accompagnent les monnaies sassanides, de même que les inscriptions si nombreuses des pierres gravées, sceaux et intailles, et les inscriptions des tombes royales trouvées à Naksh-i-Rustam, Naksh-i-Radjeb, à Pâi-kûli, Hâdjî-abâd, toutes dans le voisinage de Persépolis et recopiées par Flandin, lors de son voyage en Perse en 1841. Plusieurs de ces inscriptions sont bilingues, c'est-à-dire en perse ou pehlvi-sassanide écrit avec des caractères pehlvis (*east pahlavi* ou *sassanian* de H. Rawlinson) et en chaldéen écrit avec des caractères hébreu-carrés que l'on a appelé *chaldeo-pehlvi* (*west pahlavi* ou *parthian* de Rawlinson, *persepolitan* de E. Thomas)[1].

L'écriture pehlvi-sassanide, que j'ai appelée « pehlvi de la troisième époque, » a servi à la fois au zend et au pehlvi, c'est-à-dire à la langue savante et à la langue populaire. Ce fut plus tard que les deux alphabets se différencièrent; celui de la langue religieuse prit dans les manuscrits une précision qu'exigeait la nature même du texte qu'il représentait, et c'est ainsi qu'aujourd'hui nous pouvons lire clairement le zend. Quant à l'alphabet pehlvi proprement dit, il est resté, comme la langue pehlvie

1. Pour se rendre compte des analogies et des différences graphiques qui séparent ces deux systèmes d'écriture, il suffit de jeter un coup d'œil sur une de ces inscriptions bilingues, par ex. l'inscription de Hâdjî-abâd dans Westergaard (*Bundehesch*, in-8, 1851) ou dans Flandin (*Voy. en Perse*, tome IV, pl. 193 bis). M. Ed. Thomas a donné la photographie d'une partie, d'après un moulage qui est au musée de la Royal Asiatic Society (*Early Sassanian inscript.*, in-8, 1868, avec un essai de traduction malheureux). Je reviendrai plus loin sur ces inscriptions.

elle-même, d'une lecture quelque peu incertaine, grâce à l'absence de points diacritiques, aux nombreuses ligatures que nous ont laissées les copistes, et à la valeur polyphonique d'un même caractère, conséquence inévitable de l'adoption d'un alphabet insuffisant pour rendre tous les sons de la langue. Aussi, de tous les monuments que nous possédons en écriture pehlvi-sassanide, comme les monnaies, les sceaux, les inscriptions, les monnaies seules et les intailles ont pu être déchiffrées et comprises avec certitude parce qu'elles renferment surtout des noms propres, des noms de lieux et des dates. Quelques noms que l'on trouve aux revers des monnaies, n'ont cependant pu être encore identifiés. Quant aux inscriptions bilingues de Persépolis, on sait qu'elles sont restées, surtout le texte pehlvi, en grande partie inintelligibles [1].

Les traductions pehlvies de l'Avesta et les ouvrages originaux écrits plus tard dans la même langue, comme le Bundehesch, le Din-kart, le Minokired, etc., sont aujourd'hui mieux compris ; il est vrai que ce que l'on peut appeler le pehlvi avestique diffère notablement du pehlvi des inscriptions sassanides. Il s'est établi une sorte d'accord entre les Iranistes européens et les *Destours* du Guzerati tant pour la lecture que pour l'intelligence de la langue elle-même.

VI. Pendant que l'époque sassanide est si riche en monuments de toutes sortes, la période arsacide qui l'a précédée et qui a duré de 255 avant Jésus-Christ à 227 de l'ère chrétienne, ne nous offre absolument comme échantillon d'écriture et de langue pehlvie, que quelques rares monnaies. Il ne nous reste malheureusement aucun texte ou inscription de cette époque

1. Les inscriptions verticales de la grotte de Kanheri (près Bombay) sont tout aussi illisibles. Les lectures proposées par M. West (*Roy. as. soc.*, 1870 et *Indian Antiquary*, tome IX, 1880, p. 265) sont très contestables ; le savant professeur de Munich a cru pouvoir lire les dates 378 et 390 d'une ère qui serait celle de Yesdekerd (1009 et 1021 de J.-C.) — La Charte pour les chrétiens du sud de l'Inde, rédigée en quatre langues, contient aussi une inscription pehlvie en dix-huit lignes, qui est du IXe ou Xe siècle (Voir *Indian antiquary*, t. III, 1874, p. 333.)

et les auteurs classiques eux-mêmes ne nous ont laissé aucune indication certaine[1]. C'est par pure hypothèse, puisque nous n'avons aucune preuve matérielle (et cependant hypothèse très plausible), qu'on admet que les Parthes parlaient le perse des Achéménides, modifié naturellement par la suite des temps; en sorte que cette langue (qui fut plus tard appelée *pehlvi*) aurait été parlée dans l'Asie antérieure, sous le nom de *parsi* par les Parthes[2] pendant cinq à six siècles, comme il le fut, après, sous les Sassanides et jusqu'à la conquête arabe, époque où commence le persan moderne (Firdousi).

Disons en passant que le *zend* est le nom plus ou moins exact de la langue de l'Avesta, dialecte iranien contemporain du *perse*, probablement plus ancien que lui et qui, après avoir été la langue vivante de l'ancienne Médie, n'était plus aux IIIe et IVe siècles de notre ère que la langue savante des mages et religieux de la Perse[3].

Les quelques légendes écrites en caractères pehlvis donnent comme langue, des mots araméens pour les monnaies royales, et pour les pièces persépolitaines, des légendes partie araméennes, partie perses, ce qui est bien le caractère du pehlvi;

1. Justin (lib. XLI) dit de la langue parthe : « Sermo inter Scythicum Medicumque medius et ex utrisque mixtus. » Ce qui n'est probablement pas exact, excepté toutefois pour les premiers temps de la monarchie. (Voir Schneiderwirth, *Die Parther*, in-8, 1874.)

2. Ainsi que l'a très bien expliqué M. J. Darmesteter (*Rev. Crit.*, 23 janvier 1882), *pehlvi* n'est qu'un terme ayant le sens de langue archaïque, appliqué d'abord probablement dès l'époque sassanide à la langue de la période antérieure, de la période des princes *Pehlvis* ou *Parthes*, puis transporté par les successeurs des Sassanides à la langue de leurs prédécesseurs. Je n'entrerai pas ici dans le détail des particularités du pehlvi, sorte de langue artificielle dont les mots sémitiques devaient se lire en iranien, procédé qui avait reçu le nom de Zevâresh. Consulter sur cette matière les travaux de Spiegel, de Harlez et notamment M. J. Darmesteter dans son récent ouvrage : *Études iraniennes*, 2 vol. in-8, 1883. — J'ajouterai qu'encore aujourd'hui en Perse (Kirmanshah) le nom de pehlvi est donné à certains patois qui sont peut-être des restes de l'ancienne langue populaire de l'époque arsacide. — Ibn Khordadbeh place le pays des Pehlvis à Hamadân, Rei, Kazwin. (Voy. *Journ. asiat.*, 1865, I, p. 278.)

3. On lui a donné longtemps et à tort le nom de bactrien (*baktrisch* de Spiegel) parce qu'on croyait que la Bactriane était le berceau de l'Avesta.

mais ces documents sont bien insuffisants, tant à raison de leur petit nombre, que par suite de l'incertitude qui pèse encore sur les véritables attributions à donner.

Je me contente d'énoncer ici ces faits, sur lesquels je reviendrai plus loin, et je passe de suite à l'examen des monnaies de l'époque arsacide.

VII. Nous avons la série de presque tous les rois parthes, depuis Arsace I[er] le fondateur de la dynastie (255 avant Jésus-Christ) jusqu'à Vologèse V, Artaban V et Artavasde, les derniers arsacides, en 227 de notre ère.

Après la mort d'Alexandre, les Séleucides étaient restés maîtres de tout le pays entre la Méditerranée et l'Indus, l'Oxus et le golfe Persique. Ce vaste territoire ne pouvait rester longtemps sous un même sceptre. La Parthyène (Turkestan occidental actuel et Khorassân) fut la première province qui se rendit indépendante ayant à sa tête un chef d'origine scythe ou tartare (Justin, lib. XLI) Arsacès, en 255 avant J.-C., à peu près en même temps que Diodore I[er] Soter fondait le royaume de Bactriane[1]. La première capitale des Arsacides fut Hecatompyles en Hircanie (l'ancienne Tarima, Rud des monnaies sassanides, moderne Schahrud). Cent ans plus tard, un des successeurs d'Arsace, Mithridate I[er] (173-137 avant Jésus-Christ), avait fait du petit royaume de Parthyène, un vaste empire qui s'étendait de l'Euphrate à l'Indus et se maintint ainsi, pendant huit siècles, jusqu'à sa destruction par les Arabes.

1. Isidore de Charax, qui vivait un peu avant Auguste, et qui connaissait bien l'histoire et la géographie de la Perse, son pays, nous apprend (*Mansiones parthicæ*, §§ 11 et 12) qu'Arsace était originaire de la ville d'Asaac ou Arsac en Astavene et qu'à Parthaunisa, la Nisæa des Grecs, en Parthyene, il y avait des tombes royales : ἐνθα βασιλικαὶ ταφαί. — Moïse de Khorene dit que Arsace, qu'il appelle toujours « le brave Arshag, » était roi de Pahl (Balkh ?) au pays des Kouchans (édit. Levaillant, in-8, 1841, lib. II, 2). Les auteurs arabes donnent aux Arsacides le nom de Ashkans, Askians (mot que l'on trouve déjà dans les livres pehlvis), ou celui de *Molouk et tawaïf*, chefs de tribus (V. notamment Maçoudi, t. II, p. 134 et t. III, p. 225. Enfin le royaume des Arsacides est désigné par les auteurs chinois (Ma-touan-lin, sous le nom de « pays des A-si » ou des « An-si. »

Les monnaies des rois parthes sont en argent ou en cuivre, il n'existe pas de monnaie d'or. Le type est celui des Séleucides et le poids est à peu près celui de la monnaie attique et de Syrie. On sait que la drachme de Syrie pesait à peu près 4 gr. 34 et le tétradrachme 17 gr. 40 à 17 gr. 50. La drachme arsacide varie de 2 gr. 75 à 4 gr. 35 et le tétradrachme de 10 grammes à 16 gr. 27 suivant les époques et les ateliers monétaires pour un même roi. La pièce de cuivre (chalque) parthe varie de 4 gr. 21, à 11 gr. 65.

Le revers des monnaies a été emprunté aux Séleucides, les sujets les plus fréquents sont : le roi debout ou assis couronné par une victoire ailée, le fondateur de la dynastie assis à droite, imité de l'Apollon assis sur la cortine ou omphalos, tenant un arc et la flèche[1]. L'imitation est très sensible sur les tétradrachmes de la première époque et, plus tard, le type comme les caractères grecs des légendes sont très dégénérés. Le revers de l'Apollon assis est le plus usuel et se perpétue jusque dans les dernières années de la dynastie.

Par suite de cette imitation du type des Séleucides, on s'explique comment le grec fut choisi pour la langue monétaire, de même comment il devint, à la cour des rois parthes, la langue officielle, à côté du perse-pehlvi la langue parlée de l'Irân. Encore le grec n'était-il bien connu que dans les capi-

1. Séleucus se prétendait fils d'Apollon. Sur les monnaies des Séleucides, le dieu est appuyé sur l'arc, et tient, devant lui, une flèche ou un faisceau, il est toujours tourné à gauche, pendant que la tête de l'avers est à droite, ce qui est l'inverse sur les pièces arsacides. — Sur le symbole de l'arc, v. de Saulcy, *Comptes rendus de la Soc. franç. de Num.*, t. IV (1873), p. 178; Markhoff, *Monnaies parthes*, in-4, 1877, 2, p. 31. Voir en outre sur les mêmes monnaies, Longpérier, *Mémoires sur la Chronologie, etc., des rois Parthes*, in-4, 1853-1882, 160 p. et 18 pl.; J. Lindsay, *History and coinage of Parthians*, in-4, 1852, 270 p. et 12 pl.; Prokesh-Osten, *Monnaies des rois Parthes*, in-4, 1875, 81 p., 6 pl., et P. Gardner, *Parthian coinage*, in-4, 1878, 65 p., 8 pl. Pour la comparaison avec les revers des Séleucides, voir les belles planches en héliogravure dans le *Catalogue of Greek coins* du Brit. Mus., *The Seleucid Kings of Syria*, by P. Gardner et R. S. Poole, 1878. Enfin pour l'histoire de la Parthie, il faut citer, outre l'ouvrage déjà ancien et incomplet de Saint-Martin, le récent livre de George Rawlinson, *The sixth great oriental monarchy*, in-8, 1874, xiv et 458 p. avec cartes.

tales comme Persépolis, Ctésiphon, Ecbatane, ainsi que le démontre l'examen comparatif des monnaies. Les différences considérables qui existent d'une pièce à l'autre, pour un même règne, ont fait supposer avec raison que celles dont les caractères sont corrompus, sortent des ateliers monétaires secondaires situés aux extrémités de l'empire, loin de la civilisation grecque.

De là deux séries dans les types monétaires arsacides : 1° les tétradrachmes et les chalques grand module, remarquables par la netteté et la perfection relative de la gravure ; ces pièces étaient frappées dans les capitales et les villes principales de l'empire ; 2° les drachmes, les sous-multiples et les petits-bronzes, reconnaissables au caractère barbare des dessins et des légendes en grec presque illisible. Ce sont ces pièces qui proviennent sans doute des ateliers secondaires dont je viens de parler, situés dans les pays où la langue grecque était incomprise [1].

VIII. Rien dans les légendes comme dans les sujets représentés sur les monnaies royales parthes, ne laisse deviner quelle etait la religion des Arsacides. Cette question se rattache intimement à celle de l'époque de la rédaction des livres religieux de la Perse, mais les iranistes modernes ne sont pas d'accord sur la date de ce grand événement littéraire et historique.

Le principal document indigène que l'on possède à cet égard est la proclamation du roi sassanide Khosroes Parviz (531-579 de J.-C.), insérée au Dìnkart (voir le texte pehlvi et la traduction de Haug, *Essay on pahlevi*, p. 145) et donnant la liste des rois qui, antérieurement à Khosroes, ont fait recueillir tous les fragments épars de l'Avesta.

1. M. Bartholomaei, savant archéologue russe († 1870) qui a laissé de si judicieux travaux sur la numismatique pehlvie, sassanide et georgienne, considère l'abaissement du titre dans la composition de la drachme parthe, comme dû à l'invasion de la monnaie romaine qui pénétra en Orient dès le Ier siècle de notre ère. La même cause expliquerait la rareté dans l'émission monétaire de certains rois. V. *Lettres Numism. sur la Transcaucasie*, in-4, 1859, p. 28 et sq.

Ce sont d'abord Vishtâsp et Dârâi, c'est-à-dire les deux achéménides Hystaspe et Darius fils de Darius, puis Valkash de la famille d'Ashkân, c'est-à-dire Vologèse l'Arsacide « qui fit rassembler tout ce qui avait échappé à la destruction par Alexandre et les Romains » ; puis ce fut Artakhshatr (Ardéchir Bâbekân) et enfin Sapor. Le *Ardai Viraf Nameh*, livre pehlvi du VIe ou VIIe siècle (édit. Haug et West), dit de son côté que « Alexandre détruisit la Babâ (capitale de l'empire perse) et la rasa ; que l'Avesta tout entier et le Zend écrits avec de l'encre d'or sur des peaux de vache préparées, furent déposés dans les archives d'Istakhar Pâpakân » (traduction Mordtmann dans *ZDMG*, 1879, p. 115).

Abstraction faite de ce qu'il y a de légendaire dans ces traditions [1] et de la part à faire à l'orgueil des Sassanides du VIe siècle qui avaient tout intérêt à rattacher leur œuvre religieuse aux premiers Achéménides leurs prédécesseurs, il paraît certain d'une part qu'il existait des rédactions partielles de l'Avesta dès l'époque d'Alexandre et d'un autre côté que le roi arsacide Valkash fit un premier essai de codification des livres sacrés. Il s'agit sans doute ici des derniers Vologèse, car le premier roi de ce nom vivait vers 55 de notre ère, tandis que Vologèse III (149-191) et Vologèse IV (191-208) se prêtent très bien, par la longueur de leur règne, et par l'époque, à l'énonciation du Dînkart. S'il en est ainsi, on serait porté à conclure au point

1. Et surtout de la légende d'Alexandre. (V. la monographie de M. J. Darmesteter dans les *Mélanges* de l'École des Hautes études, 1878, pp. 83-99.) Lire sur toute cette matière les savants travaux de M. C. de Harlez et de M. J. Darmesteter, principalement dans le *Journ. asiatiq.*, 1878-1881. Voir aussi Hovelacque, *l'Avesta*, in-8, 1880, p. 97 et sq. — En ce qui concerne la question de rédaction sous les Achéménides, je ferai observer qu'il est fort possible que les Perses de cette époque, tout en ayant adoré Ahura Mazdah, Mithra et autres divinités secondaires, n'aient pas connu le vrai zoroastrisme, ou du moins ne l'aient adopté que dans les derniers temps. La langue de Zoroastre et la langue des Achéménides ne sont pas la même langue, quoique étant d'une origine commune ; il y a donc eu forcément une époque où les Achéménides n'étaient pas zoroastriens; de là impossibilité à ce que la rédaction de l'Avesta remonte aux premiers rois achéménides, Hystaspe et Darius.

de vue de la question de la religion des Arsacides, que les rois Parthes, au moins les derniers, avaient la même religion que les Sassanides leurs successeurs. Je dois dire toutefois que les documents monétaires ne semblent pas confirmer cette opinion.

IX. Il est certain en effet, qu'il n'existe aucune monnaie arsacide proprement dite (j'entends par là, la monnaie royale) avec le pyrée ou tout autre emblème du feu[1]. Celles qui ont des légendes en caractères pehlvi ont été frappées pour la Perse ou la Médie, ou les provinces orientales de l'empire, et cependant elles n'ont aucun de ces emblèmes. C'est là un fait matériel qui prouve bien que les rois Parthes n'étaient pas zoroastriens, assertion déjà émise du reste par quelques savants[2]. La religion officielle était donc, même dans les derniers temps de la dynastie, ce qu'elle avait toujours été, c'est-à-dire une sorte de mélange de mythologie indo-iranienne et de cérémonies grecques, le culte du feu restant le privilège de la caste sacerdotale des mages qui ne devait triompher que plus tard. Les rois s'intitulaient philhellènes ; ils subissaient l'influence de l'hellénisme et de la civilisation gréco-araméenne qui régnait alors en Asie. Cependant il n'est pas impossible d'admettre — et la codification par Vologèse en serait une preuve — que sous les derniers Arsacides, il y ait eu un mouvement religieux important, provoqué par les mages, et dû à une sorte de réaction contre l'hellénisme et le manichéisme.

C'est à la suite de cette révolution religieuse que s'implanta la dynastie des Sassanides dont le chef Ardéchir Bâbekan fut le véritable restaurateur du Mazdéisme : « tout ce qui sera

1. Les drachmes au revers du pyrée que M. de Gobineau a attribuées à des rois parthes avec des légendes de fantaisie (*ZDMG*, 1857, p. 700 et sq.) sont des monnaies persépolitaines (3e époque). V. Bartholomaei, lettre à Dorn dans les *Mélanges asiatiq.*, tome III (1859), p. 586.

2. V. notamment Bartholomaei, lettre précitée. Patkanian, *Journ. asiat.*, mars 1866, p. 120, et M. de Harlez, *Journ. asiat.*, déc. 1880, p. 347. L'opinion contraire semble avoir été adoptée par M. J. Darmesteter (*Journ. asiat.*, juin 1881, p. 478).

reconnu contraire aux livres religieux mazdéens (dit-il dans son décret royal rapporté par le Dinkart dans Haug, op. laud. p. 146) doit être considéré à l'avenir comme n'existant pas pour nous. »

X. Le premier acte de cette restauration officielle du mazdéisme fut la compilation et la revision par ordre d'Ardéchir Ier (225 de J.-C.), de Sapor Ier son fils (240-271) et de Sapor II fils d'Hormuzd II (309-379), de tout ce qu'on put retrouver sur les vingt et une parties ou *nosks* de l'ancien Avesta. Il ne nous a été conservé de ce travail que le *Vendidad* (ou la cosmogonie), le *Yaçna* avec les *Gâthâs* (ou le sacrifice) et le *Vispered* (ou liturgie). Ces trois livres composent l'Avesta tel que nous l'avons aujourd'hui[1]. La rédaction définitive du texte sacré ne fut faite que sous Khosroès Parviz, l'auteur de la proclamation. Quant à la traduction du zend en langue vulgaire, il n'en est pas fait mention dans le Dinkart et on ignore l'époque exacte de cet important travail; mais comme cette traduction fut faite sur des textes zends anciens, plus anciens que celui de l'Avesta (tel que nous l'avons), il est probable qu'elle est au moins contemporaine des compilations arsacides. Il est certain d'autre part, que le zend, comme l'hébreu biblique sous les Targums, n'était plus qu'une langue religieuse qui n'était guère intelligible que des initiés. Déjà même, à cette époque postérieure, il n'était pas toujours compris des interprétateurs. (Haug, p. 144; Hovelacque, p. 49.) Une traduction en langue vulgaire était donc utile tant pour fixer le sens de certains mots ou passages que pour rendre accessibles au peuple les mystères et le dogme de la religion. J'ajoute toutefois qu'il faut entendre par ces mots « langue vulgaire » non pas la langue courante et générale de l'empire, où l'on parlait les idiomes les plus divers, aryens, anaryens, sémitiques,

1. Je ne parle pas des *yests* ou prières rédigés en zend et qui forment le petit Avesta : *Khorda Avesta*. Sur les anciens *nosks*, v. Spiegel, *Avesta*, 1852, t. I., et Hovelacque, *op. l.*, p. 101. Sur le pays, l'origine et la géographie de l'Avesta, v. les travaux récents de W. Geiger, de H. Lenz, etc.

grecs, suivant les provinces : mais bien la langue écrite et littéraire de la majorité de la population, c'est-à-dire l'iranien.

L'apparition du pyrée sur les monnaies royales sassanides et la rédaction des légendes en langue et caractères pehlvis sont deux faits qui coïncident avec la restauration de la religion de Zoroastre et la recomposition définitive tant en langue sacrée qu'en langue vulgaire, des débris de l'ancien Avesta[1].

DESCRIPTION DE LA PLANCHE V (XVII).

Monnaies et légendes :

N° 1 exergue : פרתכרא זג אלה *Parthkara zaq Aleh*
à gauche. פחלבנז *Pehlevaz* n. pr.

La lecture זטורדת *Zaturdat*, proposée par M. Mordtmann est tout aussi possible ; j'admettrais moins la lecture פכרד *Pakrad* pour la légende de droite qui donne quelque chose comme פזנ ou פנפ. En face du roi, le signe פ.

N° 2 exergue. פ רתכרא זג א *Parthkara Zaq A...*
à droite. le même mot que sur la pièce précédente
à gauche : אזהא ?

1. Je ne parlerai pas ici de l'origine du Zoroastrisme. La question est à peu près résolue aujourd'hui : on ne croit plus à cette légende qui plaçait en Bactriane le berceau de la religion de Zoroastre, et tous les iranistes modernes sont unanimes pour faire de la Médie et de l'Atropatène le pays des Mages. (Spiegel, C. de Harlez, J. Darmesteter, J. Halévy, *contra* Rapp, *ZDMG*, 1866, p. 33.) La capitale Ragha (Ragha des monnaies sassanides, Rai des monnaies ommiades, Mohammedia des Abbassides à partir de l'an 149 H.) est souvent citée dans l'Avesta comme le siège principal du sacerdoce avestique. Shiz près le lac Urmiah et Ecbatane bâtie par Dejocès, étaient les villes les plus célèbres. C'est à Shiz que se trouvait le *Nerdakhsh* ذروخش ou temple du feu que les rois de Perse visitaient en pèlerinage, en montant sur le trône. Voir Barbier de Meynard, dictionn. de Yakout v° سيز. Si la Médie est le berceau du magisme et du zend, la langue mède est aryenne et le mot de *médique* doit cesser d'être employé pour désigner la langue de la 2[e] colonne des inscriptions achéménides qui est plutôt susienne ou élamite. M. Oppert (*Bull. de la Soc. de philolog.*, 1880, p. 49 et 63) persiste à regarder les Mèdes comme un peuple touranien ennemi des Perses et des Mazdéens.

Ces deux pièces sont de l'époque proto-pehlvie (première période persépolitaine de Mordtmann).

Les n° 3 et 4 sont de la deuxième période. Le n° 3 est anépigraphe, mais sur le n° 4 il y a des traces d'écriture de la même époque.

Les n° 5 et 6 appartiennent à la troisième période persépolitaine (pehlvi arsacide).

Le n° 5 donne la légende suivante :

דאריי בלך	*Darius malk* (*melek*), roi
ברבן	*V... mar*, fils de
זבירדת	*Zaradat*
בלכא	*malkâ*, roi

Le n° 6 contient à l'avers un monogramme ; la légende du revers est :

ארתחשת	*Artakhshat*, Ardechir
בלכא בר	*malkâ bar*, roi fils
בן דאריי)	*mon Dariusi* de Darius
בלכא	*malkâ*, roi

Les n° 7, 8, 9 appartiennent aux monnaies royales arsacides, elles ont été déjà expliquées dans le texte. Il en est de même des légendes comprises sous les n° 10 à 25.

Alphabets :

2e colonne : monnaies des satrapes achéménides et autres, à légendes araméennes (alphabet donné à titre de comparaison) ;

3e colonne : proto-pehlvi des monnaies persépolitaines de première et deuxième époque ;

4e colonne : pehlvi arsacide des monnaies persépolitaines de la troisième époque, et de quelques monnaies royales arsacides ;

5e colonne : pehlvi des monnaies des premiers rois sassanides ;

6e colonne : pehlvi des inscriptions monumentales sassanides, notamment de l'inscription bilingue de Hâdjiâbâd.

7e colonne : écriture du texte chaldéo-pehlvi des mêmes inscriptions sassanides.

Ed. Drouin.

(A suivre.)

LA

NÉCROPOLE PHÉNICIENNE DE MEHDIA

Au mois de mai 1884, M. Paul Melon, au cours d'un voyage en Tunisie, découvrit, aux environs de Mehdia, à quelque distance de Monastir, une nécropole considérable, et qui avait échappé jusqu'alors aux investigations des voyageurs. Cette nécropole, entièrement distincte de la petite nécropole que tout le monde connaît, et qui occupe la base du promontoire sur lequel est situé Mehdia, s'étend, parallèlement à la mer, sur une longueur de cinq à six kilomètres. Comme toutes les nécropoles de la côte d'Afrique ou de Syrie, elle avait été fouillée par les Arabes, et le gazon d'une teinte plus fraîche, qui marquait la place des caveaux, ne recouvrait que des chambres vides.

M. Paul Melon a exploré sept ou huit de ces chambres, et il a été assez heureux pour trouver un corps en place. Il a même trouvé, soit auprès de ce corps, soit dans d'autres chambres, une ou deux petites urnes, deux lampes, et quelques menus objets. Il a en outre relevé la disposition et les dimensions des chambres funéraires, avec une exactitude qui donne à sa description un véritable intérêt archéologique. La direction de la *Revue archéologique* a bien voulu publier sa lettre ; on la trouvera ci-après, ainsi que les croquis dont elle était accompagnée.

Comme je la soumettais à M. Renan, il fut frappé de voir que le type des tombeaux n'est pas celui des tombes de Tyr et des

environs, qui se rencontrent le plus fréquemment sur la côte d'Afrique. Elles appartiennent au type, beaucoup plus rare, des tombes d'Aradus. On y descend par un puits, qui donne dans une première chambre, communiquant, par une porte dallée, avec la chambre funéraire. Celle-ci se compose de deux lits en pierre, séparés par une ruelle ; au fond se trouve une niche.

Les lampes (Pl. VI, XVIII) trouvées par M. Melon ont aussi un aspect très particulier, et se distinguent à première vue des lampes romaines. Elles sont en une terre d'un gris noirâtre, et ont un bec d'une longueur inusitée. De l'avis de M. Le Blant, par leur forme, elles rappelleraient plutôt les lampes égyptiennes, mais elles n'ont pas d'anse, et l'ornementation en est autre. Elles sont couvertes de raies qui partent du milieu, et portent toutes deux, au côté droit, un ornement en forme d'S. On a pensé qu'elles valaient la peine d'être reproduites dans la *Revue* (Pl. V, XVII).

On trouvera, sur la même planche, la copie de deux inscriptions peintes sur vases, que nous devons également à M. Melon, et le dessin de l'un des vases sur lesquels elles se trouvaient. Ces vases ne proviennent pas du même endroit. Ils ont été trouvés à Sousse, ainsi qu'on le verra par la fin de la lettre de M. Melon, un ou deux jours avant son arrivée. Des soldats, en creusant un canal dans le camp qui est établi sur l'emplacement de la nécropole de Sousse, les mirent à découvert avec un certain nombre d'autres vases semblables dont une douzaine, à ce qu'il paraît, portaient des inscriptions. Par malheur, quand M. Melon est arrivé, ils étaient déjà dispersés, et il n'a pu que prendre la copie des deux seuls vases à inscriptions qu'il ait encore pu voir, et dont il a dû la communication à l'obligeance de deux officiers du camp.

Ces inscriptions sont en caractères néopuniques relativement anciens ; mais elles sont en partie effacées, et nous n'avons pu en déchiffrer qu'un ou deux mots. Il en serait sans doute autrement si l'on avait sous les yeux toutes les autres inscriptions ; car, autant qu'on peut en juger par celles que nous avons, elles se ressemblaient beaucoup.

Voici ce qu'on y lit :

N° 1.

נדרא בדמלקרת בן ינן ..ל..ר.....עשנם

Vœu de Bodmelq'art, fils de Yanoun . . . .

N° 2.

.....ל..נ..נדרא במל..........אנ

. . . . vœu de Melqarth. . . . .

J'ai transcrit ce que je crois lire, quoique, je l'avoue, le mot « offrande » ou « vœu », sur une urne funéraire, surprenne. Il se pourrait bien que les caractères de la fin fussent des chiffres.

Cet exemple montre combien il est regrettable qu'il n'y ait pas une direction générale qui centralise les découvertes, et sache mettre à profit la présence de nos troupes, ainsi que la bonne volonté et l'ardeur scientifique des officiers. Il est urgent qu'on prenne des mesures pour empêcher la dispersion et la destruction des antiquités en Tunisie, sans quoi il vaudrait mieux qu'elles restassent enfouies dans le sol. On doit d'autant plus de reconnaissance à ceux qui se donnent la peine de relever et de signaler les antiquités qu'ils trouvent sur leur passage, surtout quand ils le font avec le soin et la méthode que M. Melon a apportés dans ses recherches.

Ph. B.

Monastir, le 20 mai 1884.

Mon cher ami,

La nécropole que je vous ai signalée est sur une colline de tuf courant du sud au nord, presque parallèlement à la mer; elle s'étend sur une longueur de cinq à six kilomètres. La distance de la colline au rivage est de deux cents mètres dans sa partie sud; au nord, l'éloignement est un peu plus considérable : sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est de douze mètres environ.

Les tombes sont placées assez près les unes des autres, et

presque toujours de telle sorte, que la porte de la chambre sépulcrale est tournée vers l'orient. Les tombeaux sont creusés dans le tuf au moyen d'un instrument, dont on distingue très bien l'empreinte sur la pierre : c'est un ciseau dont le bout tranchant m'a paru être carré et d'une largeur de trois centimètres environ. Le travail est assez grossier ; les surfaces intérieures sont loin d'être planes : on sent que c'est un travail fait par un peuple qui a d'autres préoccupations que de faire beau.

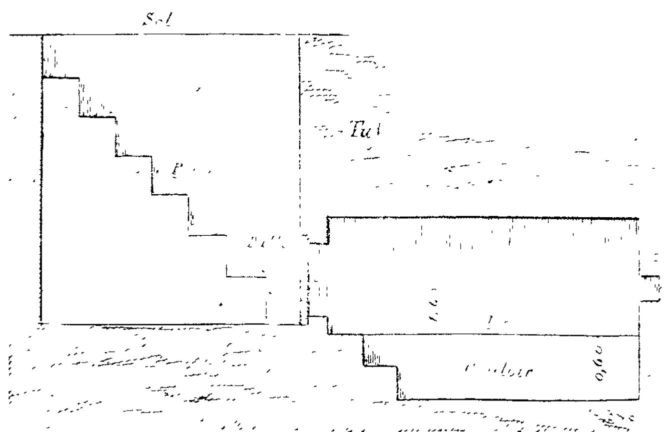
On descend dans la chambre sépulcrale par cinq ou six marches, d'une hauteur de trente centimètres environ, taillées dans la paroi gauche du puits ; une porte, haute de soixante-dix centimètres, large de soixante, donne accès dans la chambre sépulcrale ; cette porte est parfois, mais pas toujours, munie d'une rainure, dans laquelle venait s'appliquer une dalle de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq centimètres. Le plafond de la chambre sépulcrale se trouve à 1m,20 à 1m,60 environ, au-dessous du sol, et sur le même niveau que le bord supérieur de la porte : la chambre elle-même a 1m,60 de largeur sur 2m,60 de longueur ; les parois n'en sont pas absolument perpendiculaires, mais sont inclinées en dehors, de sorte que l'ensemble de la figure représente un peu une pyramide tronquée.

A droite et à gauche, dans la plupart des tombeaux, se trouvent deux lits, creusés dans le roc, occupant toute la longueur de la chambre : c'est sur ces lits que l'on plaçait le mort. Entre les deux lits se trouve un espace vide de quarante centimètres de largeur, qui forme couloir. On y descend par deux marches : sa profondeur est de soixante centimètres environ. Quand on s'y tient debout, la tête d'un homme de taille ordinaire touche le plafond de la chambre sépulcrale. Au fond, au centre de la paroi, entre les têtes des lits, est une petite niche, dans laquelle on devait mettre une lampe (dans une des tombes que j'ai fait creuser, j'ai en effet trouvé la trace très apparente de noir de fumée). Il en existe parfois une seconde, à côté, ou en dessous, ou bien sur la paroi de droite. Tel est le type de la tombe phénicienne des environs de Mehdia.

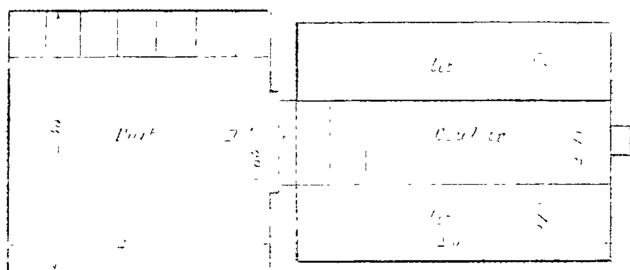
Il y a bien quelques différences parfois de l'une à l'autre, mais le plus grand nombre de celles que j'ai visitées rentre dans la description que je viens d'esquisser. Parfois les deux lits sont remplacés par des auges: dans un cas particulier, j'ai vu que ces auges étaient munies de rainures, et j'ai même trouvé dans la chambre, les dalles assez minces, de cinq centimètres environ, qui les recouvrent.

Il semble que ces tombes aient servi à plusieurs générations de morts. Dans une de celles où j'ai pénétré, j'ai trouvé le squelette sur le lit de gauche, dans la situation où il avait été placé: le tronc, les bras, la colonne vertébrale étaient très bien en place: il ne manquait que les jambes: et sur un rebord reliant les deux lits, au fond de la chambre, j'ai vu un tas d'os, jetés pêle-mêle et appartenant sans doute à des corps ensevelis antérieurement. L'orientation des tombeaux est toujours la même; dans deux ou trois cas, cependant, je l'ai trouvée plein sud. Leurs dimensions par contre varient de l'un à l'autre; elles sont tantôt plus grandes, tantôt plus petites.

Voici les dimensions d'un tombeau qui se trouve au lieu dit Douira (dans lequel je suis entré, et où j'ai trouvé le squelette en plan sur le lit, ainsi qu'un petit plat et deux petites lampes). Il peut servir de type.



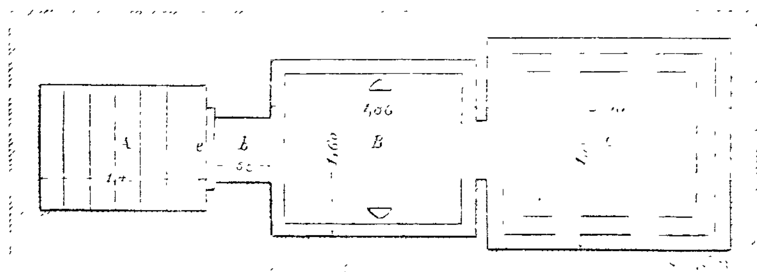
La hauteur du plafond au-dessus du lit est de quatre-vingt huit centimètres; du bas de la porte, de 1m,08; la hauteur du lit au-dessus du sol de la chambre est de soixante centimètres; la hauteur de la porte est de soixante-deux centimètres. La tête du mort était tournée vers la porte, les pieds contre. Une fois, j'ai vu près de la tête une petite cavité large de dix centimètres environ, profonde de trente, longue de quarante, et qui servait peut-être a mettre des objets chers au mort. J'y ai trouvé deux petites urnes.



Toutes ces tombes sont situées au lieu nommé Douira, et sont appelées el Biout par les Arabes. La colline qui les contient est désignée sous le nom de Djebel El aquah. A côté de ces grandes tombes, il y en a de plus petites, pressées les unes contre les autres, et qui ne sont que de simples fossés munis de rainure, et creusés dans le roc. Ces tombes ont une longueur de 1m,90, et une largeur de 0m,40. Parfois, mais rarement, les tombes ont deux chambres sépulcrales, l'une a droite, l'autre à gauche du puits.

Au lieu dit Birkosta, dans l'Enchir Krâto, il y a un tombeau qui m'a semblé être le seul spécimen de son espèce. Il est, comme tous les autres, tourné vers l'Orient, mais l'escalier, au lieu d'être taillé dans un coin du puits, en occupe toute la largeur; de plus, le puits ne donne pas directement accès dans la chambre sépulcrale mais dans une espece d'antichambre ou vestibule, dont le

plafond était formé par une grosse dalle qui a été enlevée (on voit encore la rainure). On pénètre enfin par une dernière porte dans la chambre sépulcrale. La disposition de l'intérieur diffère de celles que j'ai pu constater dans toutes les autres, et indique sans doute un remaniement ultérieur. Les deux lits ou auges sont supprimés : à la place on a creusé dans les parois, sur deux rangées, vingt niches destinées à contenir les urnes cinéraires.



La première porte a une hauteur d'un mètre, la seconde $0^m,68$, elle est fermée par une dalle unique de $0^m,78$, carrée, et une épaisseur de $0^m,15$. Hauteur de la chambre sépulcrale, $1^m,28$

A côté sont de vastes citernes.

La plupart des tombes que j'ai vues ont été violées : quelques-unes servent aux Arabes de citernes ou de magasins ; beaucoup disparaissent sous la terre ; les puits sont comblés. Mais le carré parfait couvert d'herbes se dessine sur la roche, et indique à l'œil la place où se trouve le monument. J'ai fait creuser huit de ces puits, et malheureusement j'ai trouvé toujours la dalle de la porte déplacée, ce qui indiquait bien que la chambre avait été ouverte. A Mehdia on ignorait, avant mon arrivée, l'existence de la nécropole. M. Epinat et M. Violante étaient les seuls qui en eussent connaissance, sans qu'ils se fussent jamais rendu bien compte de l'intérêt de ces monuments. M. Violante même, en faisant creuser un ou deux puits, il y a deux ans, avait trouvé une chambre dont la pierre n'avait pas été déplacée. Elle contenait

un squelette, semblable à celui que j'ai trouvé moi-même. Un petit plat rond, avec un trou au milieu, était placé sur le ventre.

Je n'ai trouvé nulle part la moindre trace d'inscription, ce qui n'a rien d'étonnant, les monuments phéniciens étant le plus souvent anépigraphes. Il serait intéressant de continuer ces fouilles ; mais il faudrait faire un grand travail d'ensemble, qui demanderait beaucoup de temps, et passablement d'argent. Il n'y a qu'un travail méthodique qui puisse donner des résultats réels. Il faudrait tout creuser, tout fouiller, sans en rien excepter. J'ai prié M. Epinat, en attendant, de faire fouiller trois ou quatre tombes recouvertes, et lui ai donné les instructions nécessaires.

Je termine ma lettre à Sousse : au moment où j'arrive, on vient de découvrir des chambres sépulcrales contenant une quantité de poteries, dont quelques-unes ont des inscriptions phéniciennes ou néopuniques écrites à l'encre, je compte vous les envoyer ; malheureusement, tout a été aussitôt recouvert : on n'a fait aucun dessin de ces chambres, et on n'en a pas pris les mesures, de sorte que je ne puis les comparer à celles que j'ai vues à Mehdia. J'ai interrogé les ouvriers qui les ont découvertes en creusant une tranchée dans le camp, pour placer une conduite d'eau. Tout ce que j'ai pu en tirer se résume à ceci : que les chambres étaient creusées dans le roc ; qu'elles étaient par groupes de cinq à six, contiguës ; que les urnes étaient remplies d'ossements et de cendres ; qu'il n'y avait ni auges ni lits, comme à Mehdia et pas de squelette.

Voilà, écrite sur mon genou, la lettre que je vous envoie. Tâchez d'en faire le meilleur usage possible, dans l'intérêt de tous.

PAUL MELON.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 8 AOÛT

Les fouilles en Égypte (1883-84). — M. Maspero expose le résultat de ses recherches dans la vallée du Nil, durant l'exercice précédent. Il a institué des fouilles à Memphis et à Thèbes pour démontrer qu'il n'y a pas d'interruption entre la sixième et la onzième dynastie, c'est-à-dire entre l'art memphite et l'art thébain. A Memphis, il a découvert un type nouveau de sépulture autour des pyramides de la sixième dynastie, et une nécropole de la douzième dynastie. Ce sont des « Mastabas » en briques, dans lesquels la chambre funéraire est bâtie sur le sarcophage et protégée contre l'écrasement par une voûte de briques en chaîne. Cette chambre est ornée de peintures qui représentent les objets nécessaires au mort (mobilier, vêtements, etc.). Jusqu'à présent, on ne connaissait point de sépulture de cette époque où la chambre fût ainsi ornée; la chambre funéraire était toujours nue. A Thèbes, M. Maspero a découvert des tombeaux de la onzième dynastie du même style que ceux de la sixième à Memphis; l'ornementation en est la même, de plus, elle est empruntée au même rituel que celui qui a fourni les prières gravées sur les murs des pyramides. Il y a donc suite dans l'art et dans l'idée religieuse entre la sixième et la onzième dynastie. A Thèbes encore, on a découvert des ivoires de la treizième dynastie, un lit funéraire et une série d'autres objets de moindre importance qui présentent l'époque de la treizième dynastie comme une grande époque artistique. A Louqsor, on a opéré des sondages : le temple pourra être entièrement déblayé. A Karnak, le danger, que nous avons déjà signalé, subsiste : le second pylône du grand temple menace de s'écrouler, et avec lui, la belle salle hypostyle, un des monuments les plus précieux de l'architecture pharaonique. A Kmim, on a découvert la nécropole bourgeoise de Panopolis : elle est de l'époque gréco-romaine. Les sépultures consistent en puits à étages pour les plus riches, en cavités naturelles pour les plus pauvres.

En somme, eu égard aux ressources modestes et chaque jour plus précaires dont il dispose, M. Maspero est parvenu à assurer non seulement le

service de conservation des antiquités, mais encore il a enrichi le musée de Boulaq d'une série d'objets de grande valeur, et les constatations auxquelles il a procédé ont fourni à l'archéologie et à l'histoire des données nouvelles et importantes. Dans les difficiles circonstances où se trouve en Égypte notre compatriote, ce n'est pas trop dire que d'affirmer qu'il a continué à bien mériter de la science et du pays qu'il sert.

La peinture à la cire chez les anciens. — Signalons, par exception, la présentation d'un ouvrage de MM. Henry Cros et Ch. Henry, intitulé : *L'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens*. Ce livre, dit M. Heuzey, contient une découverte importante pour la science et pour l'art. C'est la restitution tant cherchée d'un procédé célèbre de la peinture grecque, la peinture à la cire et au feu (encaustique). L'auteur qui, jusqu'ici, s'est le plus approché des procédés antiques, consistant à appliquer et à mélanger directement les cires de couleur avec des fers chauffés, fut l'abbé Requeno en 1784. Mais, faute d'exemples, il ne put faire la démonstration archéologique de son système. Il en est tout autrement du travail de MM. Cros et Henry.

Les auteurs suivent d'abord scrupuleusement les indications fournies par les textes; ils en montrent ensuite l'application sur un petit nombre de peintures anciennes: tels sont, par exemple, deux portraits de la famille égypto-romaine des Sôter, au Louvre, et la célèbre muse de Cortone. A ces documents positifs s'ajoute la découverte faite en 1847, à Saint-Médard-des-Prés de tout l'outillage d'une femme peintre, contenant des substances et des instruments qui se rapportent indubitablement aux procédés de l'encaustique. Enfin, pour emporter la conviction, il fallait une condition dernière : la mise en pratique du procédé. M. Cros a fait fabriquer des *cauteria*, sortes de spatules ou d'ébauchoirs, parmi lesquels le fameux *cestrum* dentelé en feuille de bétoine. Il a mis ses fers au feu, et il a été étonné lui-même d'obtenir aussi logiquement le résultat cherché. Voici une charmante tête de femme peinte à l'encaustique par M. Cros, ajoute M. Heuzey, où l'on remarquera à la fois la franchise du coloris et l'habile mélange des tons, qui passent les uns dans les autres avec la même souplesse que dans la peinture à l'huile. La peinture à la cire donne un coloris où la transparence et je ne sais quelle vie particulière s'unissent à la solidité de la pâte; ses couleurs ne changent pas; elles ne sont pas exposées au danger de la décomposition chimique; enfin le procédé est à la fois d'une rapidité et d'une souplesse remarquables. A ces divers titres, la peinture à l'encaustique se recommande aux artistes contemporains.

SÉANCE DU 13 AOÛT

Cette séance a été levée en signe de deuil à l'occasion de la mort du regretté Alb. Dumont.

SÉANCE DU 22 AOUT

Une inscription araméenne publiée par M. Nöldeke, fournit à M. J. Halévy des observations que nous allons résumer. La stèle qui porte l'inscription a été découverte par MM. Euting et Huber dans l'oasis de Teima, à l'est du golfe d'Akaba, en Arabie. Elle porte une scène figurée où l'on voit une divinité ayant dans sa main une lance et sur sa tête un disque ailé. A côté, est un prêtre dans l'attitude de l'adoration près d'un autel surmonté d'une tête de bœuf. Au-dessus sont gravés les mots suivants : « Image de Schézib, fils de Petosiris, prêtre ». La grande inscription comprend vingt-cinq lignes, dont quinze seulement restent lisibles. Il y est question de l'installation de la statue du prêtre Schézib dans un temple nommé : « Maison d'Images de Hagamno », où officiaient les descendants de ce prêtre. Pour le culte de la statue du fondateur du temple, la communauté des habitants avait donné vingt-trois palmiers et le roi en avait donné six. Des malédictions sont prononcées contre les destructeurs des *ex-voto*, contre ceux qui enlèveraient le sacerdoce aux descendants de Schézib. M. Euting fait remonter la date du monument au cinquième siècle avant notre ère. M. Halévy entend prouver par des indices tirés de l'écriture que la stèle est postérieure à Alexandre. Quoi qu'il en soit, ce monument atteste qu'à l'époque perse, l'intérieur de l'Arabie possédait encore une civilisation avancée, venant directement de l'Assyrie.

Un sceau byzantin. — M. Gustave Schlumberger étudie un sceau de plomb byzantin, appartenant au Cabinet des médailles et dont il a déchiffré la légende. Elle nomme « Georges Mélias, protospathaire et stratège impérial de Mamistra, Anazarbe et Tzamandos ». Ce personnage avait été amené en 888 à la cour de Constantinople par Achod, roi d'Arménie. Léon VI le mit à la tête des troupes qu'il envoya contre les Bulgares. L'énumération des titres conférés à Mélias est intéressante. Tout stratège ou chef de district militaire faisait partie d'une des classes de la noblesse, telles que le patriciat ou le protospathariat. L'histoire de Constantin Porphyrogénète nous apprend que le titre militaire de Mélias varia souvent. Il fut successivement turmarque de l'Euphratèse, clisurarque de Lykandos et Tzamandos, premier stratège de la stratégie nouvelle de Lykandos. Les districts militaires désignés sur le sceau sont ceux de Mamistra, l'antique Mopsueste, la Messissa arménienne, d'Anazarbos, sa voisine, comme elle ville de Cilicie et de Tzamandos. La légende de ce petit monument, comparée aux indications connues par les historiens, nous apprend qu'une première stratégie à cheval sur le Taurus, c'est-à-dire prenant Tzamandos et tout le territoire reconquis au nord du Taurus plus Mamistra et Anazarbe, c'est-à-dire le territoire reconquis en Cilicie, fut créée par Mélias. Très peu de temps après, à la suite de nouvelles conquêtes, le régent, Romain Lécapène, a dû diviser en deux cette première stratégie : la portion au nord du Taurus fut réservée à Mélias et devint la stratégie de Lykandos ; celle au sud de cette montagne fit partie du nouveau thème de Séleucie.

— M. Egger communique un article qu'il destine au *Journal des Savants* et qui a pour titre : « L'encyclopédie : origine du mot et de la chose. »

SÉANCE DU 29 AOUT

Un manuscrit français volé par Libri. — M. Delisle, l'infatigable et sagace revendicateur des vols de Libri, communique aujourd'hui à l'Académie des observations sur l'origine d'un manuscrit introduit par Libri dans la collection de lord Ashburnham (2e article du nº 16 de la collection). Ce manuscrit est du VIIIe siècle, et M. Hort, professeur à l'Université de Cambridge, y a reconnu des fragments étendus du *Miroir* de saint Augustin.

A l'aide d'un catalogue, récemment trouvé à Orléans par M. Tranchau, M. Delisle établit que les treize feuillets du *Miroir*, aujourd'hui reliés dans le manuscrit 16 de Libri, faisaient partie, au XVIIIe siècle, du manuscrit 10 de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Ces feuillets ont été employés par dom Sabatier pour son édition des anciennes versions de la Bible. Dom Rivet les a analysés dans le tome III de l'*Histoire littéraire de la France*, et, faute d'y avoir reconnu un ouvrage de saint Augustin, il a supposé que c'était un débris d'une compilation faite en Gaule au commencement du VIe siècle.

Le manuscrit 10 de Saint-Benoît est arrivé à la bibliothèque d'Orléans, où il porte aujourd'hui le nº 16. Les feuillets du *Miroir* de saint Augustin en ont été enlevés depuis la publication du catalogue de Septier. Libri se les est appropriés et les a vendus, en 1847, au comte d'Ashburnham.

Emplacement du lac Triton et des Syrtes. — M. Rouire lit un mémoire sur la situation géographique comparée des Syrtes et du lac Triton.

Ce mémoire a pour but de répondre à une objection soulevée par le colonel Roudaire et les partisans de l'ancienne théorie qui assimilait les chotts à l'ancienne baie de Triton.

D'après M. Roudaire, les auteurs anciens auraient fait communiquer la baie de Triton avec la Petite-Syrte, et par conséquent avec le golfe de Gabès, d'où il s'ensuivrait que les chotts sont bien les lacs de l'ancienne mer d'Afrique.

D'après M. Rouire, aucun auteur ancien n'a fait communiquer la baie de Triton avec le golfe de Gabès. Les auteurs qui, comme Solin, Procope, Strabon, ont décrit minutieusement les particularités de ce golfe, ne font pas mention de cette communication. De tous les auteurs anciens, trois seulement ont déterminé la position géographique du lac Triton par rapport aux Syrtes : ce sont Scylax, Pomponius Mela et Pline. Le premier dit formellement que la baie de Triton était au fond du golfe compris entre Thapsus et Néapolis, c'est-à-dire au fond du golfe de Hammamet.

Les deux autres ne disent pas que le lac Triton est situé au fond de la

Petite-Syrte de Gabès, nous [illegible] qu'il est situé au-dessus de cette Syrte, ou bien en deçà [illegible]. M. Rouire entre ensuite dans des développements, démontrant que, rationnellement interprétées, ces deux expressions correspondent à la situation actuelle du lac Kelbiah par rapport au golfe de Gabès.

Le passage [illegible] M. Rouire [illegible] jusqu'ici était inexplicable pour tous les commentateurs. Pour la première fois, M. Rouire en donne la clef et en fait ressortir la grande importance à l'appui de sa thèse.

Ce mot, [illegible], en [illegible] fondée l'objection la plus sérieuse qui ait été faite jusqu'ici, contribue grandement à asseoir définitivement les idées nouvelles relatives à l'emplacement de la baie de Triton et à son identification avec le lac Kelbiah actuel.

Inscriptions de la vallée des Tombeaux. — M. Ph. Berger communique un travail sur les inscriptions inédites, au nombre de dix, adressées par M. Huber à l'Académie. Elles proviennent de [illegible] vallée des Tombeaux, à l'est de [illegible], dans le nord de l'Arabie. M. Berger donne la traduction de ces inscriptions, dont la teneur est analogue. Rarement une épigraphie plus nouvelle s'est révélée tout d'un bloc, nous mettant en face de découvertes. Jusqu'à présent, pour désigner ces monuments, on n'avait rencontré que l'expression absolue [illegible] arabe *Kafr*; dans trois ou quatre des textes de M. Huber, cette expression est remplacée par l'expression hébraïque et araméenne *Qebra*. Sur trois textes, il existe aussi une formule nouvelle, celle du *Haram*, relative au caractère sacré de ces monuments funéraires. La plupart des formules, qui d'ailleurs se répètent dans ces épitaphes, [illegible] une valeur juridique et ne sont pas sans analogie avec [illegible] et les stipulations de nos actes notariés. L'expression [illegible] correspond à nos « lettres patentes » et aux « [illegible] ».

L'Arabie [illegible] centre de l'Arabie du royaume des Nabatéens, si bien [illegible] de Médaïn-Saleh viennent confirmer [illegible], nous explique [illegible] d'arabe et de [illegible] qu'on trouve dans [illegible]. Aujourd'hui, nous connaissons presque année par année, [illegible], grâce aux dates des inscriptions. Nous avons enfin sur ces monuments la mention de douze artistes appartenant tous à la même famille, celle des Abdobodat.

Voici la traduction d'une inscription datée de l'an 2 de Jésus-Christ :

« C'est ici le caveau qu'a fait [illegible], fils de [illegible], fils de [illegible], pour lui et ses enfants et ses [illegible] et pour quiconque apportera dans sa main [illegible] de la main de [illegible], valable pour lui et pour ceux à qui [illegible] aura accordé de son vivant d'être enterrés ici. Au mois de Nisan, l'an 9 d'Arétas, roi des Nabatéens, ami de son peuple. Et que maudissent Dusarès et [illegible] et tous les dieux quiconque dépouillerait ce caveau-ci, ou le vendrait ou le [illegible] ou le donnerait, ou l....., ou..... sur lui une écriture quelconque ou changerait quelque chose à ce qui est écrit ci-dessus. Et que ce

caveau et son inscription soient *haram* (sacrés) pour...., *haram* pour les Nabatéens et pour les Sallémites, aux siècles des siècles.

Les antiquités de Soffetula. — M. Héron de Villefosse communique des observations sur les fouilles du lieutenant Bové à Sbeitla (Soffetula). Il s'agit de sept inscriptions, gravées sur de grands blocs de pierre et sur le couronnement d'un piédestal, découverts sur l'emplacement de l'amphithéâtre. La plus importante concerne un patron de la cité : elle a été tracée à l'occasion de sa promotion au consulat. La première partie de sa carrière est clairement indiquée : d'abord commandant d'un des six escadrons de chevaliers romains (*sevir turmae equitum Romanorum*), il exerça ensuite une des fonctions du vigintivirat, celle de triumvir monétaire (*triumvir aere argento auro flando feriundo*) puis il devint questeur, entra au Sénat en cette qualité où, par faveur spéciale de l'empereur, il prit place parmi les patriciens. Il parvint ensuite à la préture urbaine, sur la recommandation du prince (candidature officielle).

Une autre inscription relevée sur un piédestal qui supportait une statue de Gordien III porte les noms du prince. Elle est de l'année 239.

L'envoi de M. Bové contient aussi la copie d'une borne milliaire du temps de Constantin.

Le zèle et la persévérance du lieutenant Bové sont hautement appréciés par l'Académie.

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE

Une inscription d'Antiochus Soter à Babylone. — Les fouilles exécutées par les Anglais à Birs-Nimroud, lieu identifié avec Borsippa par M. Oppert, ont amené la découverte d'un baril de terre cuite portant des caractères cunéiformes très archaïques. Ce sont, en effet, les mêmes qu'on trouve employés pour les inscriptions de Goudéa. Le baril avait été enfoui, selon l'usage, dans les fondements d'un édifice que l'on a des raisons de considérer comme se rattachant au groupe fameux de la Tour de la Pyramide de Borsippa.

L'inscription dont il s'agit, et sur laquelle M. Oppert communique un mémoire à l'Académie, est du second prince de la dynastie des Séleucides, Antiochus. Il se nomme au début, ainsi que son père, « Séleucus le Macédonien », et sa propre épouse Stratonice (Astartanikû), et son fils, Séleucus, surnommé plus tard Nicator, et qu'il qualifie ici de roi. La date du monument est de 269 avant J.-C.

Voici le résumé de la traduction du texte : « Antiochus, roi de Babylone, roi d'Épire, reconstructeur de la Pyramide, fils aîné de Séleucus (Siluku) le Macédonien (Makkadunai). Depuis longtemps mon esprit m'avait porté à reconstruire la pyramide et la tour, et j'avais de mes mains moulé beaucoup de briques en Syrie, et je les avais fait apporter pour jeter dans les fonde-

ments des édifices. Au mois d'adar de la quarante-troisième année, j'ai jeté les fondements de la pyramide et de la tour. » Telle est la partie réellement historique de l'inscription. Le reste est emprunté aux formules religieuses qui avaient cours en Assyrie depuis tant de siècles. Antiochus se proclame le fils bien-aimé de Mérodach (Marduk), le dieu national des Babyloniens; il invoque une grande déesse, dont la personnalité n'est pas connue; il demande aux dieux leur protection, un long règne, le bonheur pour lui-même, le succès dans ses entreprises, la victoire sur ses ennemis, enfin une grande abondance de tributs pour l'achèvement de la pyramide et de la tour. L'inscription se termine par ce souhait solennel: « La félicité à tous. »

La langue, le formulaire, l'écriture employés dans cette curieuse inscription constituent un acte de véritable pédanterie, suivant M. Oppert. On pourrait y voir aussi chez le prince séleucide un acte de bonne politique. Antiochus a voulu, en agissant de la sorte, déférer aux antiques usages du pays conquis, rattacher sa dynastie aux vieilles dynasties des Assurbanipal, des Nabuchodonosor et même des rois chaldéens. Quoi qu'il en soit, le texte est loin d'être pur. M. Oppert y signale des locutions étrangères au génie des langues sémitiques et qui sentent l'hellénisme. L'inscription n'en est pas moins précieuse; elle confirme d'ailleurs les assertions, qui avaient paru quelque peu étonnantes, contenues dans le vingt-sixième livre de Trogue-Pompée.

— M. Léopold Delisle communique en deuxième lecture une note sur les anciens « Sacramentaires ». C'étaient des recueils renfermant les oraisons des messes de toute l'année; plus tard, en se mêlant avec les évangéliaires, ils formèrent en grande partie le Missel. M. Delisle a pu étudier quatre-vingts de ces recueils; il a tiré de cette étude des indications intéressantes pour déterminer avec précision l'âge et la provenance de plusieurs manuscrits.

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE

Paléographie. — M. Léopold Delisle continue la description d'une série d'environ quatre-vingts sacramentaires de l'époque mérovingienne. Ces précieux manuscrits, qui constituent un trésor incomparable, ont tous été examinés par le savant paléographe. M. Delisle s'est attaché non seulement à en donner une ample description, destinée à prévenir des accidents pareils à ceux qui ont illustré le trop fameux Libri, mais encore à déterminer leur date, leur attribution primitive, le lieu de leur fabrication, leurs vicissitudes. Quand la date manquait, on a essayé d'y remédier par des comparaisons avec des volumes datés; on a agi de même dans plusieurs cas pour déterminer plus ou moins approximativement le lieu de fabrication. Lorsque l'attribution primitive du volume à telle ou telle église faisait défaut, on recherchait dans les litanies et dans les oraisons les noms des saints que

l'on sait avoir été en vénération spéciale dans telles ou telles contrées. Parmi ces sacramentaires, les uns ont servi tout d'abord, au IXe siècle, aux églises de Reims, de Tours (Saint-Gatien), du Mans, de Senlis, de Beauvais, de Corbie, de Chartres, de Paris, d'Angers, etc.

L'ancienne langue des Juifs. — Nous donnons l'analyse de la fin de la communication de M. Joseph Halévy. Il s'agit cette fois des inscriptions découvertes dans la vallée des Tombeaux (Arabie), et qui sont en langue et en écriture nabatéennes. La plupart, gravées sur des monuments funéraires, ont pour but d'assurer la jouissance de ces monuments à leurs légitimes propriétaires ; elles indiquent la date de la construction d'après les années de rois contemporains. Voici la traduction d'un de ces documents :

« Que les dieux Dusarès et Marhaba et Allat et Manoutou et Kaisa maudissent celui qui vendrait ce caveau, ou l'achèterait, ou le mettrait en gage, ou le donnerait en en tirant les corps. Que celui-là soit justiciable devant Dusarès et Manoutou, gardiens de ce lieu et qu'il paye une amende de mille salem doubles. »

Ces morceaux sont rédigés dans un dialecte identique à celui des passages araméens des livres d'Esdras et de Daniel ; on y trouve même des mots purement hébreux. C'est là un indice de relations anciennes entre Nabatéens et Israélites. M. Halévy cherche à prouver, par des arguments tirés des annales assyriennes et de la Bible, que le gros des colonies étrangères établies par les conquérants assyriens en Samarie venait de l'Arabie et parlait l'araméen, dialecte qui fut adopté par les Juifs après le retour de la captivité.

En remontant dans la série des âges, M. Halévy s'efforce de rendre vraisemblable cette opinion suivant laquelle les tribus du désert d'Arabie, désignées par la Bible comme fils d'Abraham (Ismaélites et Kéturéens), parlaient en réalité des dialectes araméens et non l'arabe proprement dit. Abraham venait lui-même d'une contrée araméenne, située au sud de Babylone, et ses descendants n'ont commencé à parler l'hébreu qu'après leur établissement en Palestine. L'hébreu était la langue des Cananéens, les anciens maîtres du pays.

M. Halévy comprend de la manière suivante la distribution ethnographique de l'ancien monde sémitique : à l'est, les Assyro-Babyloniens et les Elyméens ; au sud, les Yoktanides et les Kouschites ; à l'ouest, les Phéniciens ; au nord, les Hettéens ou Hittites. La région du milieu, depuis l'Hedjaz jusqu'à l'Euphrate, était occupée par les tribus araméennes. Quelques-unes de celles-ci échangèrent leur idiome national contre celui des Phéniciens, avec lesquels ils furent en contact intime et prolongé.

— M. Oppert donne communication d'un mémoire de chronologie sur lequel nous reviendrons : il est consacré à mettre en lumière de nouveaux monuments confirmatifs d'une opinion déjà émise par M. Oppert et d'après laquelle la date 11452 serait une date réelle, la plus ancienne, dans l'histoire de l'humanité.

— Conformément au règlement, l'Académie a déclaré la vacance du fauteuil de M. Alb. Dumont : mais elle a renvoyé à une séance ultérieure la fixation du jour de l'exposition des titres des candidats.

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE

La plus ancienne date de l'histoire. — M. Oppert pense être arrivé à déterminer par un fait (et ce fait serait un événement astronomique observé dans le ciel) la plus ancienne date de l'histoire. Il y a plus de vingt ans que cette découverte a été opérée par le savant professeur. Il en trouve aujourd'hui, assure-t-il, la confirmation dans un texte épigraphique assyrien, récemment publié par une revue anglaise, mais dont le sens important n'a pas été compris par l'éditeur.

Ce texte porte les années 19 de Darius, 8 et 26 d'Artaxercès, 8 d'Ochus, 3 de Darius II, 3 d'Antigone ; enfin les années 33, 69, 87, 105, 123, 141, 159, 177, 195, 213 de Séleucus. Après chacune de ces 18 dates, on a pris soin d'inscrire le nombre 18, indiquant les années écoulées entre chacune d'elles. Toutefois, le scribe babylonien a commis deux erreurs que le témoignage précis des auteurs grecs permet de rectifier : au lieu de 8 et 26 d'Artaxercès, il faut lire 18 et 36, car Darius n'a pas régné vingt-neuf ans, mais seulement dix-neuf, et son fils Artaxerxes a gardé le trône quarante-six ans et non trente-six ans.

Quelle est cette période de dix-huit années? Évidemment, répond M. Oppert, c'est la fameuse période de 223 lunaisons, le *Saros* chaldéen, la période Halley des modernes. C'est la plus courte de celles qui marquent l'intervalle périodique entre les éclipses : 223 mois synodiques correspondent (à 24 minutes près) à 242 mois draconitiques, ou à 242 retours de la lune aux points d'intersection de l'écliptique et de l'orbite de cette planète. Les Chaldéens connaissaient ce laps de temps de 6,585 jours 1/3, et de 18 ans plus 10 ou 11 jours. Outre cette période, ils en avaient une autre 100 fois plus longue, de 22,325 lunaisons, équivalant à 1,805 ans.

La tablette assyrienne en question donne donc les éclipses lunaires à partir du 15 avril 406 avant Jésus-Christ, jusqu'à celle du 16 octobre, 100 avant Jésus-Christ (213 de l'ère des Séleucides). Cette liste, d'ailleurs, n'est que la suite d'une autre série d'éclipses ; en remontant, on tombe juste sur l'an 712 avant Jésus-Christ, marquant chez les Assyriens et les Egyptiens la fin d'un grand cycle, celui de 1,805 ans. Combiné avec la période sothiaque égyptienne, de 1,460 ans, il formait un des éléments constitutifs de la *chronologie cyclique*, employée dans la haute antiquité orientale. Ainsi, les 39,180 ans que les Chaldéens admettaient pour les temps mythiques après le déluge, ou 653 sosses de 60 ans, se décomposent en douze périodes de 1,460 ans ou 17,520 ans, ou 292 sosses, en douze périodes lunaires ou 21,660 ans ou 361 sosses. La Genèse a aussi adopté ces chiffres cycliques :

l'intervalle du déluge à la naissance d'Abraham est exprimé par le nombre 292, et de cette époque à la fin de la Genèse, l'intervalle est exprimé par le nombre 361; ensemble, 653.

En remontant les périodes sothiaques, à partir de l'année 139 après J.-C. (date qui marque la fin de l'une d'elles), en remontant de même les périodes lunaires depuis l'année 712 avant J.-C., on tombe sur une même date 11,542, avant J.-C. C'est donc de cette époque lointaine, [illegible], selon les auteurs grecs, les Assyriens et les Égyptiens observaient déjà les astres, que descendent les deux périodes sothiaque et lunaire. Les Chaldéens, à cette époque, ont pu, dans une contrée qui ne s'avançait pas plus au nord que le 25e degré de latitude, remarquer, pendant une éclipse solaire, le lever de l'étoile Sothis (Sirius), caché pour eux jusqu'alors.

— Une lettre du ministre de l'instruction publique, adressée à l'Académie, confirme la triste nouvelle de la mort de M. Huber, chargé d'une mission en Arabie. On va essayer de recueillir ses papiers et les objets qui lui ont appartenu. Huber a été assassiné, avec son serviteur Mahmoud, à Kasr [illegible], non loin de Fatma. L'Académie se promettait beaucoup du résultat de la sagacité de M. Huber; elle avait déjà reçu de lui d'intéressants estampages des inscriptions de la vallée des Tombeaux.

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE

M. le Président prononce une allocution dans laquelle il exprime les regrets inspirés à la Société par la mort si prématurée de M. Albert Dumont, membre résidant.

M. Gaidoz annonce la mort du célèbre égyptologue Lepsius, correspondant étranger de la Société.

M. Eugène Muntz continue la lecture de son travail sur le palais de Sorgues (1319-1395), près d'Avignon, travail dont la première partie avait été communiquée à la Société en 1879. Il fait connaître les noms des artistes presque tous français employés à la décoration de ce monument.

M. Muntz communique en outre les photographies qu'il vient de faire exécuter d'après les fresques, toutes encore inédites, du palais des papes à Avignon, de la cathédrale de Notre-Dame des Doms et de la Chartreuse, de Villeneuve.

M. Gaidoz, revenant sur une communication précédente, où il avait expliqué comme dieu gaulois du Soleil un personnage que les monuments figurés représentent comme tenant une roue, et qui a été assimilé par les Romains à Jupiter, explique pourquoi les Romains ont assimilé le dieu gaulois du Soleil à leur Jupiter et non à leur dieu Apollon (qui était un dieu de la santé et de la médecine) et par suite de quelles idées naïves sur la physique du globe, l'image classique du foudre se trouve quelquefois associée à celle de la roue sur des autels gallo-romains.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Athènes, École française, 18/30 août 1884.

Monsieur le directeur,

Les lecteurs de la *Revue* apprendront avec plaisir les nouvelles suivantes que je dois à l'obligeance de M. K. D. Mylonas, le secrétaire bien connu de la rédaction de l''Εφημερὶς 'Αρχαιολογική.

Olympie. — Dans les fouilles entreprises par la Société archéologique d'Athènes, on a découvert un fragment de la Niké de Pæonios. C'est un fragment de la partie inférieure du chiton, et il s'adapte parfaitement à la statue.

Il a été découvert il y a un mois, et si cette nouvelle n'est pas relatée dans le premier numéro de l''Εφ. 'Αρχ. qui paraît aujourd'hui même, c'est que M. Dimitriadis, l'éphore d'Olympie, n'avait pas encore reconnu que le fragment appartenait à la statue célèbre de Pæonios.

Eleusis. — Les fouilles d'Eleusis, interrompues pendant l'absence de M. Philios, occupé à Tirynthe, ont été reprises. La Société archéologique dispose enfin de l'église et des dernières maisons bâties dans l'enceinte du temple.

Le prochain numéro des *Comptes rendus de la Société archéologique* (fin de septembre) contiendra un plan du temple, dû à M. W. Dœrpfeld, et un rapport à M. Philios.

Athènes. Fouilles de l'Agora. — Le gouvernement vient d'accorder aujourd'hui même à la Société, l'autorisation de faire des fouilles sur l'emplacement de l'ancien marché (récemment consumé par un incendie). Les fouilles comprendront les constructions adjacentes, et notamment la caserne de cavalerie.

Péloponnèse. Temple d'Apollon 'Υπερτελεάτης.

La Société archéologique se propose de faire des recherches à l'endroit où a été trouvée l'intéressante inscription publiée par M. Mylonas ('Εφ. 'Αρχ

1884, p. 85 et suiv.) Cette inscription, découverte en Laconie, près du village de Phinika (Φοινίξ) dème d'Asopos, devait être placée εἰς τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Ὑπερτελεάτα.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mon dévouement respectueux.

B. Haussoullier.

Musée d'Ethnographie du Trocadéro. — Le musée d'Ethnographie du Trocadéro continue à s'enrichir avec une rapidité inespérée. Il résulte du rapport présenté récemment à la direction du secrétariat de l'Instruction publique, par M. Hamy, conservateur du Musée, que le nombre des entrées a atteint quinze cent quatre-vingt-quinze pendant le cours de l'année 1883. Sur les quinze cent quatre-vingt-quinze objets ainsi enregistrés, quatorze cent cinquante-cinq avaient été offerts par des établissements publics, comme l'Institution smithsonienne de Washington, ou par de généreux donateurs, parmi lesquels il convient de nommer en première ligne MM. Droullon, de Gunzbourg, Sandret, Kiggenson et V. Schoelcher.

A ces quinze cent quatre-vingt-quinze entrées correspondent quatre cent soixante-deux sorties d'objets en double envoyés au musée de Sèvres, offerts en échange aux musées de Stockholm, Berne et Troyes, donnés enfin au musée de Nantes.

— Nous recevons de l'un de nos collaborateurs les renseignements suivants :

« Dans le courant du mois d'août dernier, un sieur Etel, demeurant au lieu de Kergahon, commune de Saint-Coulitz, près la petite ville de Châteaulin, département du Finistère, a trouvé sur les terres dépendant de son exploitation, un petit trésor.

« Composé d'un millier de deniers, ce petit trésor n'a pas tardé à être dispersé. Chaque survenant y a puisé à son gré, et la rumeur augmentant l'importance de la découverte, les visiteurs n'ont pas manqué à Kergahon durant plusieurs semaines.

« Ces deniers, du moins ceux qu'il m'a été donné de voir, sont des deniers de Conan III, et j'ai tout lieu de croire qu'il en est de même pour la moyenne partie des pièces de cette trouvaille. Ils portent au droit l'inscription *Conanus*, dans le champ IVS, et au revers *Redonis*, avec une croix pattée.

« Ils sont d'une magnifique conservation, et, pour ainsi dire, fleur de coin.

« Conan III, dit le Gros, fils d'Alain Fergent, monta sur le trône du duché de Bretagne en 1112, par suite de l'abdication de ce prince, et y resta jusqu'à 1148, époque de sa mort.

« A son avènement, il avait trouvé la Bretagne en proie à toutes sortes de dissensions et de désordres. Les deux importantes communautés de Quimperlé et de Redon étaient dans un état de lutte qui durait depuis cent quarante-trois ans. Conan prit parti pour les moines de Redon qu'un légat du pape avait condamnés.

P. du Chatellier. »

— *Les sépultures à char.* — Nous recevons de l'heureux explorateur du tumulus du Gros-Guignon la note suivante :

« Ruffec, 1884.

« En visitant, le mois dernier à Poitiers, la belle collection d'armes de M. Gaillard de la Dionnerie, mon attention a été attirée par une série d'objets trouvés dans une sépulture du département de la Vienne.

« J'y ai reconnu, sans doute possible, les restes d'une sépulture à char. Le fer des roues est plus large que celui trouvé au Gros-Guignon; il a près de 4 millimètres. — Les objets de bronze ont été soumis à un feu très vif.

« Voilà donc une seconde sépulture à char dans nos régions de l'Ouest.

G. Chauvet. »

— Le Dr G. Closmadeuc, président de la Société polymathique du Morbihan et propriétaire du tumulus de Gavr'inis, nous écrit qu'il vient de constater, sous l'allée couverte dont tous les archéologues connaissent les curieuses sculptures l'existence d'une sorte de crypte dans laquelle de nouvelles sculptures inédites ont été mises à découvert. Ces sculptures sont admirablement conservées. La place qu'elles occupent permet d'affirmer que, comme l'avait toujours soupçonné le Dr Closmadeuc, le lapicide exécutait ses gravures avant la mise en place des blocs. — Les fouilles continuent, nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

— On nous signale une importante découverte faite par la Société archéologique de Namur, dans le courant de l'été dernier. Il s'agit d'une caverne à sépulture, par inhumation, où les objets découverts offrent la plus complète analogie avec ceux décrits par M. Desor dans son ouvrage sur le bel âge du bronze des habitations lacustres de la Suisse.

A 25 kilomètres au nord de Louette-Saint-Pierre (voir Gédinne sur la carte de la Gaule celtique de M. Alexandre Bertrand), localité où la Société a déjà exploré il y a quelques années des tumulus à incinération de la fin de l'âge du bronze (épées de fer et de bronze), se trouve la petite commune de Sinsin. Près du village on voit une montagne escarpée formée par un violent soulèvement de calcaire, elle est couverte de bois impénétrables dans lesquels on trouve un grand nombre de plantes médicinales. Deux petites enceintes en pierre occupent le sommet de la montagne; l'une peut avoir 25 ares d'étendue, l'autre, située dans l'intérieur de la précédente, a 7 mètres environ de diamètre. Cette dernière renferme un bloc de rocher qui forme une sorte de tribune naturelle. Du côté où le sommet de la montagne est assez facilement accessible, le mur de la plus grande enceinte est double et l'intervalle, environ 1m,20, est rempli de terre, ce qui permettait d'enfoncer des pieux ou plutôt, probablement, de planter une haie d'épines sur ce mur qui n'a pas 1 mètre de hauteur. Dans les deux enceintes le roc est partout à découvert.

Contre la petite enceinte, et sous un rocher qui surplombe, on descend dans une caverne étroite et obscure. Celle-ci a conservé dans le pays un

caractère mystérieux : la jeunesse s'y rend encore le 2 février, jour de la Purification. On ignore l'origine de cet usage.

Dans l'intérieur de la caverne, près de l'entrée, on voyait à gauche une sorte de mur fait de blocs de pierre non taillés dont les joints avaient disparu sous les couches de concrétion calcaire. Ayant dérangé quelques-uns de ces blocs les fouilleurs se sont trouvés dans un petit réduit naturel renfermant une couche de terre noire de 40 centimètres environ. Dans cette terre on a recueilli quelques ossements humains, ainsi que des objets en or, en bronze et une dizaine de vases faits à la main. En voici la liste :

1. Rasoir ou amulette de grande dimension.

2. Deux couteaux couverts d'ornements (Desor, pl. II, nº 5.)

3. Une grande épingle à tête plate, couverte de dents de loup. (Desor, planche V, nº 1.)

4. Deux pendants d'oreilles (?) en or, de la forme d'une petite corbeille. (John Evans, *L'âge du bronze*, p. 426.)

5. Quatre épingles à tête sphérique, ornée d'ornements au trait et au pointillé (Desor, pl. V, nº 3.)

6. Un véritable burin.

7. Une épingle recourbée à son extrémité, qui forme anneau. (Desor, page 6, fig. 2.)

8. Un disque convexe de 8 centimètres de diamètre muni à l'intérieur d'un anneau. (Desor, planche IV, nº 2.)

9. Un petit bouton convexe muni d'une oreillette.

12. Plusieurs bracelets plats et ronds.

13. Plusieurs petits anneaux. (Desor, page 18, fig. 27.)

14. Des coquilles trouées, des défenses de sanglier, une canine d'ours, un morceau de schiste ardoisier.

15. Quatre silex taillés.

Nous savons que M. Alfred Bequet, bien connu de nos lecteurs, prépare un travail complet sur cette découverte. Nous en rendrons compte dès qu'il aura paru.

BIBLIOGRAPHIE

Dr O. Tischler. **Ueber die præhistorischen Arbeiten und Vermehrungen des Provinzial-Museums zu Kœnigsberg im Jahre 1883. Neuere Funde aus dem Kaukasus. Archaeologische Studien aus Frankreich.** Extrait des *Schriften der phys.-œkon. Gesellschaft*, XXVe année, 1884. Kœnigsberg.

Ce travail très substantiel se compose, comme l'indique son titre, de trois parties; il a été lu à la séance du 3 avril 1884 de la *Société physico-économique* de Kœnisberg. Nous nous contenterons d'en indiquer brièvement le contenu.

I. *Accroissements du musée de Kœnisgberg en* 1883. — La plupart des objets récemment acquis proviennent des nécropoles prussiennes de Schreitlacken, Sacherau, Corjeiten, Schwatken, Patersort, Mollehnen, Laptau et Gr. Strengeln, où des fouilles plus ou moins heureuses ont été pratiquées. La nécropole de Gr. Strengeln, explorée par M. Tischler, comprend deux cents tombeaux, qui ont fourni beaucoup de vases, des fibules et surtout des boucles, dont le type permet de saisir l'origine de la boucle de la Prusse orientale. Elles sont toutes en fer et d'une forme très simple. On en a trouvé de semblables dans des tombeaux de l'époque de La Tène[1].

Parmi les cadeaux faits au musée par des particuliers, les plus importants paraissent être deux bracelets creux, se terminant en pointe à l'un des bouts, trouvés dans des *tumuli* de German. Ce type, très fréquent vers la fin de la période de Hallstatt dans les tombeaux de l'Allemagne du Sud et de la France, est de la plus grande rareté dans le nord-est de l'Europe.

II. L'auteur présente quelques objets provenant de Koban et de Tchmy, achetés par le musée de Vienne à Chabosch Kamkoff. Ce sont des boucles en bronze et des perles de verre, appartenant à l'époque impériale romaine. La haute antiquité d'une partie des trouvailles de Koban avait déjà été contestée en 1883 par M. Koehl[2]; l'étude nouvelle de M. Tischler sur les perles

1. V. Mestorf, *Ueber die Entstehung der Schnalle*, in *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie*, 1884, p. 27-30.
2. *Verhandlungen der Berliner Ges. für Anthrop.*, 1883, p. 397.

de verre le conduit à la même conclusion. Le *torques* de Koban publié par M. Virchow date, ainsi que les perles, du moyen ou du bas-empire romain. Par suite, les perles d'ambre de Koban, dont la découverte avait fait beaucoup de bruit, perdent à peu près toute leur importance. Les trouvailles de Tchmy appartiennent à deux périodes très différentes, l'une à peu près contemporaine de l'ère chrétienne, l'autre de l'époque des invasions. Il paraît que Kaminkoff a vendu comme provenant de Koban beaucoup d'objets découverts en réalité à Tchmy. L'auteur a vu à Lyon, chez M. Chantre, des perles provenant de la nécropole de Kominta dans le Caucase et qui démontrent, selon lui, que cette troisième nécropole a servi pendant toute la durée de l'empire romain.

III. M. Tischler expose les résultats d'un récent voyage au cours duquel il a pu étudier les musées rhénans et les collections publiques et privées de la France. Ces dernières l'ont vivement intéressé et il se plaît à rendre hommage au zèle de nos savants provinciaux, MM. Chantre, Castan, Bulliot, Morel, etc., ainsi qu'aux directeurs de musées publics qui lui ont fait bon accueil. L'auteur s'attache surtout à montrer l'analogie des conclusions que fournit l'exploration des nécropoles de l'un et de l'autre côté du Rhin. « Dans les régions situées à l'ouest du Rhin, en Alsace, en Franche-Comté, en Bourgogne jusqu'à la Saône, on trouve les mêmes divisions de l'âge des métaux qu'en Allemagne. L'on peut distinguer, d'après le contenu des tombes, quatre groupes nettement caractérisés : l'époque du bronze pur, la période de Hallstatt ancienne et récente, et la période de La Tène. » L'époque de bronze offre les mêmes objets en France que dans l'Allemagne du Sud, en Hesse et en Bohême; le musée de Besançon en possède des spécimens qu'on peut rapprocher de ceux que contiennent les collections de Ratisbonne et de Landshut. La période de Hallstatt se divise clairement en deux parties : à la plus ancienne appartiennent d'importants *tumuli* de la Côte-d'Or (Magny-Lambert, Cosne, etc.) ; la plus récente, qui s'étend sur la Suisse, l'Allemagne du sud-ouest et le centre de la France, est surtout bien représentée par les *tumuli* de la Franche-Comté étudiés par M. Castan auprès d'Alaise (musée de Besançon). Le champ est du reste très loin d'être épuisé, puisque l'on évalue à vingt mille le nombre des *tumuli* de ce district.

Quant à la période de La Tène[1], elle est surtout représentée en France et dans l'Allemagne de l'ouest par quatre régions : 1° les *tumuli* de la vallée de la Sarre et de la Nahe, et les pays allemands au sud-ouest du Rhin; 2° les départements de la Marne et de l'Aube jusqu'aux Ardennes; 3° la Franche-Comté; 4° une partie des Alpes Occidentales jusqu'au Valais. Les *tumuli* champenois paraissent remonter au commencement de cette période, parce qu'on y rencontre encore des fibules, des bracelets et des armes appartenant à la

1. M. Tischler a donné un aperçu général de cette période dans les *Schriften der phys.-ökon. Gesellschaft*, t. XXIII. Il regrette que la pauvreté des musées de Provence ne permette pas encore de juger l'hypothèse de Hildebrand, qui attribue la civilisation dite de La Tène à l'influence de Marseille.

dernière période de Hallstatt. En particulier, les fibules de la période récente de Hallstatt se modifièrent dans la région de l'ouest pour former la transition à la fibule de La Tène. Mais il ne semble pas que les formes les plus anciennes de La Tène et les dernières de Hallstatt se trouvent jamais réunies dans les mêmes tombeaux.

M. Tischler insiste sur les découvertes faites au mont Beuvray (Bibracte), qu'il appelle « une Pompéi gauloise », et notamment sur les ateliers des émailleurs gaulois explorés par M. Bulliot[1]. Il se réserve de publier prochainement les résultats des recherches qu'il a entreprises au sujet de cet émail, dont la technique diffère notablement de celle de l'émail champlevé.

Toutes les villes gauloises ont fourni un type de fibule que M. Tischler propose d'appeler *fibule de Nauheim*, parce qu'on en a rencontré un grand nombre dans la nécropole de cette ville, explorée par M. Dieffenbach (musée de Francfort). On y a trouvé également des monnaies romaines peu antérieures à notre ère. Les épées découvertes à Nauheim ressemblent beaucoup à celles d'Alesia et à d'autres que l'on a trouvées dans l'Allemagne du Nord jusqu'à Koppenow, dans la Poméranie orientale (musée de Stettin[2]). De ces rapprochements et de comparaisons analogues, l'auteur arrive aux conclusions suivantes : « Nous trouvons en France et dans toute l'Allemagne jusqu'à la Vistule, comme aussi dans le Jutland, la même forme d'épée en fer, et des objets de parure, surtout des fibules, semblables entre eux. Ainsi, les Gaulois et les Germains, au temps de César, avaient à peu près les mêmes ornements et les mêmes armes. La Gaule était certainement plus civilisée et plus riche, mais la Germanie n'était pas aussi arriérée qu'on veut bien le dire... La civilisation de La Tène est la première civilisation générale qui se soit étendue sur le monde barbare du Nord. En effet, tandis que celle de Hallstatt ne faisait que des pointes timides au delà des montagnes du centre de l'Allemagne, celle de La Tène pénétra dans l'Allemagne tout entière et s'avança jusqu'en Scandinavie. Or, comme à l'époque de César, il n'y avait pas de Gaulois dans l'Allemagne du Nord, aux confins de la Scandinavie, ni à Nauheim, où habitaient les Cattes, il s'ensuit que si nous sommes autorisés à considérer la civilisation de La Tène comme gauloise, il faut admettre que de bonne heure elle pénétra chez les peuplades germaniques voisines et exerça sur elles une influence bienfaisante... Ce que dit Tacite du manque de fer et d'épées chez les Germains doit reposer sur des informations erronées. Les découvertes le contredisent, aussi bien à l'époque de César (la nécropole de Koppenow en Poméranie contient presque une épée dans chaque urne), que pendant le Haut-Empire, où les épées sont très nombreuses dans les tombes. Le manque d'armes a pu se faire sentir en Germanie du temps d'Auguste et de Tibère, parce qu'on ne pouvait réparer d'un jour à l'autre les pertes considérables qui résultaient de la guerre. Mais, en somme, les

1. Bulliot, *L'Art de l'émaillerie chez les Éduens*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, et à part, 1875.
2. Sur les découvertes de la période de La Tène faites en Poméranie, voyez Kuhne, *Die ältesten Metallalterthümer Pommerns*, dans les *Baltische Studien*, XXXIII, p. 341-52.

Germains se montrent à nous de bonne heure comme un peuple bien pourvu d'épées et d'armes de fer... Et c'est ainsi, conclut M. Tischler, que notre voyage archéologique à travers la France nous amène finalement à porter un jugement plus exact sur nos ancêtres germaniques. »

Le travail de M. Tischler, perdu dans une publication provinciale allemande, mérite d'être signalé et recommandé. Il indique plutôt qu'il ne développe, avec un certain désordre, il est vrai, beaucoup d'idées nouvelles et qui paraissent justes[1]. Quel malheur pour cette branche de l'archéologie que les publications qui la concernent se dispersent dans des recueils introuvables, dont la connaissance seule constituera bientôt, au train dont marchent les choses, une science spéciale et très difficile! Ne pourrait-on penser à fonder, en Allemagne ou chez nous, un recueil exclusivement destiné à faire connaître ces publications, un *Jahresbericht über die Fortschritte der prähistorischen Alterthumskunde?* L'heure de la synthèse n'a pas encore sonné pour les études d'archéologie dite préhistorique, mais si l'on néglige d'en coordonner à l'avance les éléments, elle risque de devenir bientôt impossible.

1. Nous ferons pourtant des réserves au sujet des conclusions de M. Tischler sur le peu d'ancienneté des trouvailles caucasiques.

SALOMON REINACH.

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*)[1]

III

ANNEAU-CACHET TROUVÉ PRÈS D'HUESCA (ESPAGNE)



Il y a, dans ce bijou, deux parties distinctes : 1° une bague, dont l'ouverture est de deux centimètres, et composée de trois gros fils d'or pâle, tressés ensemble et striés à intervalles égaux, de manière que chacun de ces fils simule une chaîne formée de plusieurs fils ; 2° une rondelle en or plein, également pâle, de treize millimètres de diamètre et de trois millimètres d'épaisseur à la tranche, formant chaton et soudée sur les deux branches de la bague.

Aux deux points de soudure du chaton et de la bague, il y avait trois globules en or disposés en trèfle ; un de ces globules a disparu et laisse voir la place où il était soudé comme ceux qui tiennent à l'anneau.

1. Voir *Revue archéologique*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141-146, et t. II, p. 1-6.

Sur le chaton est assez inhabilement gravé en creux un oiseau, probablement une colombe, symbole de l'Esprit-Saint : et autour de ce symbole, une légende précédée d'une croisette.

En partant de la gauche de ce dernier signe, on trouve la leçon suivante :

+ —STIVA (*Istiva*).

En partant de la droite de la croisette, on lit :

+ AVITS —(AVIT*u*S) ou AVIT(*i*)SI

M. Schlumberger, en présentant à la Société des Antiquaires ce petit monument dont il est actuellement possesseur, a adopté la première des deux leçons que nous venons d'indiquer, par le motif que l'anneau qui nous occupe et dont la fabrication remonte assurément au ve ou au vi^e siècle, a été trouvé dans le nord de l'Espagne, en Aragon, et que, d'apres le savant archéologue, il doit être regardé *à priori* comme ayant une origine espagnole. « Or, dit-il, la terminaison en A est très fréquente dans les noms visigoths, et c'est conséquemment à la leçon ISTIVA qu'il convient de s'arrêter[1]. »

Je ne crois pas pouvoir me ranger à cet avis.

Une première et importante remarque à faire sur le mode de lecture proposé par M. Schlumberger, c'est qu'il suppose que le nom inscrit sur l'anneau commencerait par un I *couché*, disposition dont, à ma connaissance, il n'existe point d'exemple, et qu'il est difficile d'admettre sur un cachet destiné à être apposé au bas des actes où son propriétaire était partie ou témoin.

En second lieu, les trois globules disposés en trèfle aux deux points de soudure du chaton et des branches de l'anneau, étaient fort usités dans la fabrication mérovingienne, dont ils sont même un des traits caractéristiques.

Nous en pouvons citer de nombreux exemples, fournis par des bagues dont l'origine gallo-franque est certaine[2]. Nous ne pen-

1. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, année 1882, 2e trimestre, p. 137.

2. Voir : 1° notre mémoire sur l'anneau cachet de Domobertus ; *Rev.*

sons pas qu'il y en ait aucune dont la provenance visigothe soit également prouvée. Nous avons donc, à ce point de vue, le droit de considérer notre anneau comme l'œuvre d'une officine gallo-franque. Dès lors, la leçon *Istira* perd sa principale, je dirai même son unique raison d'être.

Il n'y a d'ailleurs aucune difficulté à admettre que ce bijou ait pu être, comme d'autres, transporté du nord au sud de la chaîne des Pyrénées

Enfin le vocable *Istira* est inconnu, tandis que celui d'*Avitus* a eu la plus grande notoriété aux ve et vi^e siècles. Après Flavius Avitus, noble personnage gaulois, qui fut empereur d'Occident en 455, et qui était né de parents arvernes, son neveu, l'illustre saint Avit, qui occupa le siège métropolitain de Vienne de 490 à 523, eut un rôle très important dans les affaires politiques et religieuses de cette période. Il y eut encore en Gaule d'autres saints du même nom : l'abbé du monastère de Saint-Mesmin de Micy († vers 527) et deux évêques de Clermont, dont l'un siégea de 572 à 594.

Il faut conséquemment tenir pour préférable à tous égards la leçon suivant laquelle notre cachet aurait été la propriété d'un personnage appelé *Avitus*. La légende ne nous offre que ces cinq lettres : AVITS, mais les abréviations de cette sorte sont très fréquentes et il n'y a aucune difficulté à suppléer ici le V de la dernière syllabe, comme on le supplée par exemple dans le SCS KRILEFS (*Sanctus Karilefus*) d'un denier frappé au nom de saint Calais[1].

Il reste à expliquer la présence de l'I couché, qui, dans ce cas, se trouve à la fin de la légende. Cette explication nous est fournie par l'anneau sigillaire d'Eusébie, trouvé à Armentières et décrit

archéol., 2e série, année 1880, t. II, p. 19 ; 2) L'*Album Caranda*, de M. Fréd. Moreau, pl. XXXVI, n°s 15 et 19 ; 3) Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, pl. XXII, n° 137, XXXV, 216 ; XXXVI, 221 ; t. II, pl. LXXV, 452 ; XC, 35 ; 4) Adrien de Longpérier, *Catalog. de la collect. Rousseau*, pl. I, n°s 93 et 104.

1. *Recherche des monnaies mérov. du Cenomannicum*, par M. de Ponton d'Amécourt, p. 202. Voir aussi sur un triens d'Angers au nom de monnayer, ALLIGISELS pour *Alligiselus*, *Rev. num.*, 1re série, t. XII, p. 104

dans notre précédente notice. On voit dans le monogramme qui y est gravé le nom d'EVSEBIA ou EVSEBIE, suivi du groupe SI, abréviation de SI(*gnavi*) ou de SI(*gillum*). De même ici, il faut, suivant nous, lire et compléter ainsi la légende :

AVIT(*u*)S SI(*gnavi*)[1]

ou bien

AVIT(*i*) SI(*gillum*).

Cet Avitus ne serait-il pas un des saints prélats dont nous rappelions tout à l'heure la célébrité sous les rois de la premiere race? C'est une pensée que suggère naturellement l'étude de notre bijou. La date de sa fabrication concorde bien avec celle où vécurent ces personnages, et la colombe, symbole du Saint-Esprit, qui y figure, convient bien à un anneau épiscopal. Peut-être même pourrait-on y voir une allusion au baptême du fondateur de la monarchie franque, à la conversion duquel le saint archevêque de Vienne avait pris, comme on sait, une part active.

M. DELOCHE.

1. Le S servant alors deux fois.

LAMPES CHRÉTIENNES ANTIQUES

DU CABINET DE FRANCE

Le cabinet de France possède un assez grand nombre de lampes antiques en terre cuite, d'origine chrétienne. Parmi les sujets qui sont représentés sur ces lampes, il en est quelques-uns qui m'ont paru inédits. D'autres, tout en étant des variantes de types déjà connus, offrent certaines particularités qu'il est peut-être utile de signaler. Je vais donner une courte description de ces objets, en employant, pour plus de clarté, la forme de catalogue.

1. Monogramme dont les hastes sont renflées aux extrémités. La partie supérieure du P a la forme ovale que présente la boucle d'un nœud. Bordure formée de dessins imitant les fers à cheval.

Revers. Un trait gravé à la pointe suit la courbe du fond : au milieu de cette courbe, une ligne droite tracée dans le sens de la longueur de la lampe.

Anse non percée ; pâte rouge. — F. 1358[1].

La forme de la boucle du P peut être considérée aussi comme celle d'une croix ansée. Je ne sais si c'est un monogramme analogue ou bien une simple croix monogrammatique ansée qui est décrite par M. Frœhner de la manière suivante : « Monogramme en forme d'une croix ansée, entouré d'une couronne. *Cata-*

1. Le numéro reproduit dans la description de chaque lampe est celui sous lequel elles sont inscrites sur le Catalogue du Cabinet des Antiques.

logue d'une collection d'antiquités. n° 212. Paris, A. Pilet, 1868, gr. in-8.

2. Monogramme gravé à la pointe, sur le disque. La boucle du P n'est pas fermée. Sur la bordure, traits en creux qui représentent peut-être une palme.

Revers. Mêmes lignes qu'au n° 1.

Anse non percée ; pâte rouge ; forme ovale. — F. 1363.

3. Croix monogrammatique de forme élégante. La haste du P est potencée. Bordure composée de macarons.

Revers. Mêmes lignes qu'au n° 1. Au centre, une palme.

Anse percée ; forme ovale. — 4046.

4. Croix équilatérale ornée de rayures. Les trous de la lampe sont dans l'angle supérieur gauche et dans l'angle inférieur droit. Sur la bordure, branche en forme de palme, ornée de fruits.

Revers. Mêmes lignes qu'au n° 1. Au centre, un cercle.

Anse non percée. Col brisé. — 1365 F.

5. Le disque porte au centre un seul trou entouré d'un bourrelet. Autour une sorte de collier de perles à deux rangs reliés en haut, à droite et à gauche par un anneau. En bas, le rang de perles intérieur porte un anneau, le rang extérieur une croix équilatérale, qui se trouve à la naissance du col. Pas de bordure.

Anse non percée ; forme ovale. Col brisé. — 1406 F.

6. Croix équilatérale à branches évasées, ornée de pampres, portant au centre une autre croix formée de médaillons carrés et sur la branche inférieure une petite croix pattée. Au-dessous de cette croix un cœur. Bordure formée de cœurs.

Revers. Aucune marque.

Anse non percée ; pâte rouge. Col brisé. — 5313.

Comparer les lampes de Tunisie publiées par le R. P. Delattre (*Lampes chrétiennes de Carthage*, p. 52 et 54). J'ai décrit dans la *Revue archéologique* (janv.-fév. 1883), une plaque de terre cuite sur laquelle est figurée une croix dont l'ornementation est semblable. Le cœur sur lequel repose la croix se retrouve sur d'autres lampes, entre autres, sur une lampe du cabinet de France dont le disque porte le monogramme *decussatum* et sur une lampe

de Carthage (R. P. Delattre, *op. cit.*, p. 54). Je pense qu'il n'y faut pas voir autre chose qu'un motif d'ornementation.

7. Disque de petites dimensions portant une étoile à six branches de forme triangulaire et ornées de perles à leurs extrémités, rayonnant autour de l'orifice central de la lampe. Sur la bordure, palmettes. A la partie inférieure, entre le disque et le bec de la lampe, croix équilatérale à branches échancrées et aux pointes ornées de perles, présentant la forme de la croix de Malte. De chaque côté, une tête de profil, tournée à droite. Celle de gauche semble porter un diadème dont les extrémités pendent sur la nuque. Celle de droite paraît avoir les cheveux frisés et porter aussi un diadème, mais sans lemnisques.

Revers. Sans marque.

Anse percée; pâte rouge. — 4051.

Peut-être les personnages représentés sur cette lampe sont-ils les empereurs régnants. M. Héron de Villefosse a signalé d'après M. de Rossi une lampe du musée Kircher qui est ornée de disques imprimés au coin d'une tremisse (tiers de sou d'or) de Théodose II (1re moitié du ve siècle). (*Musée archéol.*, 1875, t. I, p. 113, note.) Le même auteur indique aussi une lampe du musée du Louvre qui porte des reliefs ronds offrant les indices inscrits sur les monnaies de Justinien Ier.

Il serait intéressant de confronter les types reproduits sur la lampe du Cabinet de France avec les médailles et monnaies du ve siècle. J'inclinerais à penser que cette lampe est originaire des contrées orientales de l'empire romain. On remarquera en effet que l'absence de marque quelconque sur le revers est plutôt spéciale aux lampes de ces provinces. En outre l'anse a la même forme que celle des lampes à inscriptions d'origine égyptienne, et, comme ces dernières, elle présente cette particularité qu'elle a été, non pas moulée, mais soudée après coup sur le disque.

8. Oiseau tenant suspendue à son bec une grappe de raisin. La tête est tournée du côté de l'anse. Bordure composée de dauphins alternant avec des s.

Revers. Deux cercles concentriques, macaron au milieu.

Pâte rouge. — 1369 F.

Des bordures semblables ont été observées sur d'autres lampes chrétiennes. V. les diverses lampes de Carthage mentionnées par le R. P. Delattre. (*Lampes chrétiennes de Carthage*, p. 3 et la planche qui accompagne cette page.) — Cf. le n° 13 de la présente note.

La colombe tenant suspendue à son bec une grappe de raisin, sujet différent de la colombe becquetant des raisins, est représentée sur quelques inscriptions chrétiennes du musée du Latran. (Photog. 2054, n° 38 ; 2956, n° 28.)

9. Tige ornementée, verticale, surmontée d'un oiseau. Bordure composée d'ornements en forme de losanges ornés de boucles.

Revers. Deux cercles concentriques.

Anse non percée. — 4053.

10. Deux poissons disposés verticalement, la tête tournée du côté de l'anse. Entre les têtes et les queues, une feuille de lierre. Bordure composée de cercles alternant avec des feuilles triangulaires et d'autres ornements.

Revers. Deux cercles concentriques.

Anse non percée. Pâte rouge. — 1366 F.

On peut rapprocher de la disposition suivant laquelle les poissons sont représentés sur cette lampe, celle que l'on voit sur une lampe publiée par Aringhi. (*Roma Subt.*, t. II, p. 332.)

11. Sur le disque, masque de théâtre de grandes dimensions. Au-dessous, sur le col, vase à deux anses. De chaque côté du masque, mais à la partie inférieure, un dauphin. Bordure composée d'une rangée de disques formés de deux cercles concentriques et d'un macaron. — Embouchure brisée.

Revers. Sans marque.

Anse non percée. — 1394 F.

On connaît le caractère funéraire des masques scéniques dans le symbolisme païen[1]. Ce sujet, que l'on voit fréquemment re-

1. Ampère, *Hist. romaine à Rome*, t. IV, p. 172. — Divers symboles funéraires, parmi lesquels on trouve un masque, sont représentés sur une très belle urne cinéraire en verre bleu émaillé, provenant de Pompei, et déposée

présenté sur les sarcophages antiques, est de ceux qui furent tolérés par le christianisme, car il ne présentait aucun caractère *religieux* de nature à égarer les fidèles. Aussi le retrouve-t-on sur des sarcophages chrétiens[1]. (Allard, *Rome Souterr.*, 1re édit., p. 377-379; de Rossi, *Roma Sott.*, t. III, tav. XL.) Une peinture du cimetière de Sainte-Sotère représente un masque scénique posé sur une guirlande de fleurs. (De Rossi, *Rom. Sott.*, t. III, tav. VI.) Voyez aussi le masque plat divisé en trois pièces et le masque gravé sur une *tabula lusoria*, trouvés l'un et l'autre dans les catacombes, et reproduits par Boldetti. (*Osservaz.*, p. 514 et p. 506, n° 42.)

12. Lampe brisée dans sa partie supérieure. A la naissance du col, vase à large ouverture, muni de deux anses, et dont la panse est ornée de traits en creux. Au-dessus de ce vase, des pampres dans les volutes desquels on voit deux génies non ailés, accroupis, cueillant des raisins. Bordure composée de fers à cheval alternant avec des ornements en forme de S et portant des raisins et des feuilles de vigne. — Embouchure brisée.

Pâte rouge. — 1405 F.

Le sujet des vendanges est représenté sur un assez grand nombre de monuments chrétiens. Je citerai, entre autres, le sarcophage de porphyre du musée Sainte-Irène, à Constantinople (Bayet, *Recherches sur la peinture et la sculpt. chrét.*, p. 113); le sarcophage de Sainte-Constance, à Rome (Ciampini, *de sacris Ædificiis*, p. 130 et pl. XXXI); une fresque dans un cubiculum du cimetière de Calliste (Aringhi, *Rom. Subt.*, t. I, p. 323); un sarcophage du musée du Latran (Phot. 2917), d'autres sarcophages publiés par M. de Rossi (*Rom. Sott.*, t. I, tav. XXX; t. II, tav. XLIII-XLIV). Cf. de Rossi, *Bull.*, 1865, p. 41 et 43. — Mgr Martigny remarque que « les cimetières romains ont fourni des urnes sépulcrales où l'imitation de l'antique est évi-

au musée de Naples. Une gravure coloriée de ce vase a été donnée par M. Duruy dans l'édition illustrée de son *Histoire des Romains*, t. IV, p. 76.

1. Souvent ces masques sont remplacés, sur les sarcophages chrétiens, par des têtes qui semblent de véritables portraits. (Le Blant, *Sarcoph. chrét. d'Arles*, nos XVIII et XX, pl. XII, fig. 3, et pl. XIV et XV.)

dente, bien que le sens chrétien soit déterminé par des sujets bibliques. » (*Dict. des Antiq. chrétiennes*, p. 797, 2e édit.)

Les pampres sortant d'un vase sont aussi d'un usage fréquent dans l'iconographie chrétienne des premiers siècles. Outre les exemples cités par M. de Rossi (*Bull.*, 1865, p. 43) et par Mgr Martigny (*Dictionn.*, p. 797-798, v° *vigne*), je mentionnerai la mosaïque d'Ancône reproduite dans le *Bulletin d'Archéologie chrétienne* de M. de Rossi, 1879, pl. IX-X. Le vase de cette mosaïque est de même forme à peu près que celui qui est représenté sur la lampe qui nous occupe. Mais ce sujet n'est pas un symbole exclusivement chrétien. V. une inscription païenne de Leggiuni. (*Corp. Inscr. Latin.*, t. V, n° 5515.

13. Jonas sous la cucurbite. Devant lui, le monstre qui l'a rejeté. Bordure formée de dauphins alternant avec des feuilles de lierre. Je ne cite que pour mémoire cette lampe dont le sujet est connu. M. l'abbé Martigny l'a publié d'après un exemplaire trouvé à Semur-en-Auxois. (*Lettre à M. Ed. Le Blant*, Belley, 1872. Br. in-8.) Un dessin de cette lampe a été inséré dans la 2e édition du *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* du même auteur.

Anse non percée. Pâte rouge.

L'exemplaire du cabinet de France a les empreintes plus nettes que la lampe de M. Martigny, à en juger du moins par le dessin qui accompagne la brochure mentionnée ci-dessus. La lampe de la Bibliothèque Nationale n'a que deux trous d'aération, tandis que celle de l'abbé Martigny en porte trois; enfin cette dernière est en argile grise, tandis que la première est en argile rouge.

14. Lampe de forme oblongue. Disque de petites dimensions, présentant un orifice central entouré de quatre palmettes; entre l'anse et l'orifice, une croix pattée. Sur la bordure, en partant du bec de la lampe : ΤΟV ΑΓΙΟV ΑΒΒΑ | ΘЄΟΔΩΡΟС. Au-dessous de l'inscription, un rang de perles.

Revers. Sans marque.

Anse percée soudée après moulage. Pâte rouge. — 4056.

Le mot ABBA se lit sur une lampe trouvée à Éléphantine et appartenant à M. Miller, de l'Institut. L'inscription est ainsi conçue : ΤΟV ΑΓΙΟV ΑΒΒΑ ΙCΙΔΩΡΟC. (*Journal officiel*. Compte rendu de la séance de l'Académie des Inscr. du 17 mai 1878.) Une lampe du Musée du Louvre publiée par M. Héron de Villefosse (Musée archéol., 1875, p. 125) porte l'inscription suivante : ΤΟΥ ΑΓΙΟ[Υ ΑΒ]ΒΑΑΝΤΙΝΟC.

15. Lampe de forme ronde. Disque présentant un orifice central entouré de quatre croix équilatérales séparées par une haste. Sur la bordure, un rang d'anneaux en relief, et en dessous : ΤΟV ΑΓΙΟV | ΑΠΑ ΜΗΝΑ. Entre le disque et le bec, une croix équilatérale.

Revers. Sans marque.

Anse percée, soudée après moulage. Pâte rouge. — 4058.

Saint Ménas est un saint dont on retrouve souvent le nom et l'image sur les monuments chrétiens des premiers siècles, et notamment sur les ampoules en terre cuite. Mais il est curieux de voir le titre d'ABBA appliqué à ce saint qui, comme on le sait, n'appartenait pas à l'ordre ecclésiastique. — Le mot ΑΠΑ, dit M. Wescher, est un mot copte qui désigne les prêtres et qu'on retrouve dans les plus anciennes inscriptions de la Thébaïde. (Note dans le *Bull. d'arch. chrét.* du commandeur de Rossi, 1865, p. 59.) On peut rapprocher ΑΠΑ de la forme ΑΒΑ dont le *Corpus Inscr. Græc.* donne un exemple (nº 9881).

16. Lampe de forme ronde, saillant légèrement en pointe du côté du bec. Au centre, croix équilatérale, rayonnant autour de l'orifice. Entre chaque branche, une feuille de lierre. Sur la bordure : + ΤΟV ΓΙΟV ΠΟΛV ΚΤΟC +; feuille de lierre entre l'orifice de la lampe et le disque central. En dessous de l'inscription, grènetis.

Revers. Sans marque.

Pas d'anse. Pâte rouge. — 4057.

Des épaufrures ont fait sauter le second υ de πολυευκτος et une partie des lettres α et γ de αγιου.

Le *Corpus Inscriptionum Græcarum* (nº 8980) donne l'inscrip-

tion suivante d'une lampe découverte à Coptum (Égypte supérieure) et gravée dans les ouvrages de Pococke et d'Agincourt :

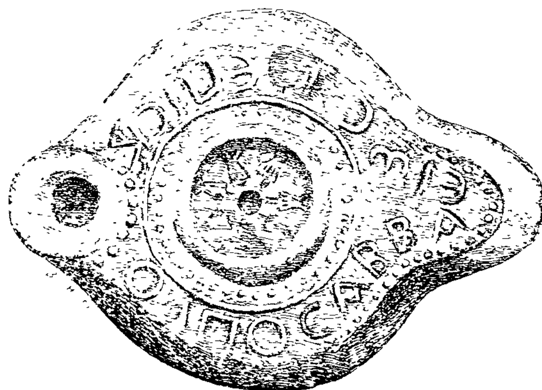
ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΠΟΛΥΟΚΤΟϹ.

Je n'ai pu vérifier le dessin donné par Pococke. Quant à celui d'Agincourt, il est reproduit dans le *Dictionary of Christian Antiquities* de Smith et Cheetham (IIe vol., p. 923) et il présente de sérieuses différences avec la lampe du Cabinet de France. Ainsi d'Agincourt place une étoile à huit branches au commencement et à la fin de l'inscription, tandis que notre exemplaire présente une croix équilatérale à branches évasées. De même, d'Agincourt remplace la croix du centre de la lampe par une étoile à huit branches. Le même auteur ajoute autour du disque central un grènetis qu'on cherche en vain sur la lampe de la Bibliothèque Nationale. Enfin certains détails de dessin, la présence de l'anse qui divise en deux parties l'inscription donnée par d'Agincourt, pourraient donner lieu de croire que le moule des deux lampes n'était pas le même. Cependant, si on observe que d'Agincourt lit ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΟΛΥΟΚΤΟϹ et que la lettre Π qui manque dans le dessin de cet auteur occupe dans la lampe du Cabinet de France la place de l'anse; que, d'autre part, cette anse est de la nature de celles que l'on soudait sur les lampes lorsqu'elles sortaient du moule, on peut croire que les deux exemplaires ont la même origine et que le dessin d'Agincourt est infidèle, chose qui n'étonnera pas ceux qui ont pu comparer avec les originaux les dessins des monuments antiques reproduits dans les ouvrages du siècle dernier ou du commencement du nôtre.

17. Lampe de grandes dimensions, forme ronde. Au centre, bourrelet saillant entouré d'un rang de perles; autour de l'orifice central rayonnent, au nombre de sept, des objets dont je ne puis m'expliquer la nature. La lampe n'a pas d'anse, mais elle porte une sorte d'appendice qui se relève perpendiculairement en forme de queue, et dont la hauteur égale à peu près l'épais-

seur de la lampe. Sur la bordure et sur cet appendice, on lit l'inscription suivante, en relief :

O ΓΙΟC ABBA | ЄΙϢC ЄΠΙCK



Il ne reste que des traces de la 2e lettre ainsi que des deux lettres qui suivent le mot ЄΙϢC. Grènetis au-dessus de l'orifice de la lampe, et au-dessous d'une partie de l'inscription.

Revers. Sans marque. Pâte rouge, n° 4055.

Je dois à la gracieuse obligeance de M. Ed. Le Blant la restitution de cette inscription qui se lit facilement : O AΓΙΟC ABBA ЄΙϢCΗΦ ЄΠΙCKοπος. La légende de notre lampe, bien qu'elle présente au nominatif le nom du personnage auquel elle se rapporte, offre cependant le style habituel des lampes égyptiennes [1] ; mais c'est, à ma connaissance du moins, la première fois que le mot ἐπίσκοπος paraît sur des monuments de ce genre.

G.-M. TOURRET.

1. M. de Rossi a fait observer que les lampes à inscriptions sont presque spéciales à l'Égypte. (*Bullet. d'arch. chrét.*, 1880, p. 101, éd. française.)

NOTE

SUR

QUELQUES MONUMENTS DE PIERRES BRUTES

RELEVÉS AU COURS DE LA PREMIÈRE MISSION FLATTERS

CHEZ LES TOUAREG AZDJER

—

Il [illegible] de rappeler [illegible] succinctement les circonstances dans [illegible] les deux missions du colonel Flatters.

En 1879, M. [illegible] des Touareg [illegible] [illegible]

[illegible] B [illegible]

19 [illegible] 1880 [illegible] Ouargla [illegible] M [illegible] 20 [illegible] 30 [illegible]

[illegible] Ouargla.

[illegible] 1880 [illegible] Ouargla [illegible] 29 [illegible] 1,200 [illegible] pays non [illegible]

[illegible]

[illegible]

Dans toute la région saharienne comprise entre les montagnes qui bordent le Tell algérien au sud et les premiers contreforts du Tassili des Azdjer, on n'a signalé aucune trace de monuments mégalithiques ou mieux de pierres brutes.

Bien que l'on trouve souvent dans cette partie du Sahara des silex taillés en grand nombre, il semble que les hommes qui ont façonné ces pierres, ont choisi, pour y installer leurs monuments

qui paraissent être des sépultures, les parties rocheuses et élevées du Sahara central, si, toutefois ces vestiges des races anciennes ont une origine commune.

Le premier monument de ce genre, qu'a relevé la première mission Flatters, se trouve à Tebelbalet, puits situé à environ vingt et une journées de marche au sud d'Ouargla, par 27°20' lat. N. et 4°38'31" long. E. Ce puits est creusé à peu de distance au sud d'une longue croupe rocheuse, très étroite, dirigée N.-S. Sur la pente orientale de cette croupe, à trois ou quatre cents mètres du puits, on remarque deux tumuli formés de cailloux amoncelés, et de hauteurs différentes. Deux levées circulaires et concentriques, formées également de gros cailloux amoncelés, (fig. 1) entourent ces tumuli. Les levées mesurent respectivement

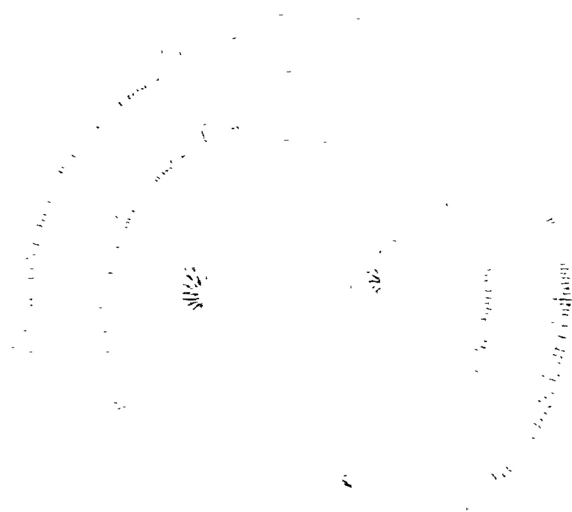


Fig. 1.

de crête en crête 30 mètres et 21 mètres de diamètre ; la levée extérieure a un relief moyen de 1m,10 ; la levée intérieure un relief de un mètre. Les tumuli disposés suivant le diamètre

N.-S. des levées ont, celui du nord 3 mètres de hauteur, celui du sud 2 mètres; tous deux sont de forme conique. En plus de l'orientation de ces tumuli, qui est certainement le caractère saillant de ce monument, on remarque le soin avec lequel il a été édifié. Les formes des tumuli comme des levées circulaires sont d'une régularité remarquable, ce qui tient évidemment à ce que les matériaux employés sont d'un échantillon assez faible et bien uniforme.

Les Chaamba, qui servaient à cette époque de guides à la mission, semblaient n'attacher aucune importance à ce monument sur l'origine duquel ils n'ont aucune donnée. Cependant, dans la situation d'isolement où se trouvait la mission en plein pays des Touaregs, il eût été plus qu'imprudent de fouiller ces tumuli. Il a donc été impossible de constater s'ils renfermaient des sépultures et s'il existait des cists dans leur intérieur.

Il est à croire, cependant, que ce monument représente une double sépulture.

A peu de distance au sud de ce monument, à l'extrémité de la croupe rocheuse dont nous avons parlé et à 150 mètres environ au nord du puits, se trouve une pierre levée ayant 3 mètres de hauteur sur 0m,80 de largeur moyenne. Les Chaamba prétendent que cette pierre est un simple signal édifié par leurs ancêtres en ce point pour permettre aux caravanes de reconnaître de loin le puits de Tebalbalet.

Malgré cette assertion, nous pensons que cette pierre a une toute autre origine. Les signaux que construisent les indigènes sont généralement composés de pierres amoncelées et tout porte à croire qu'ils auraient procédé de cette façon pour Tebalbalet et ne se seraient pas donné la peine de remuer un pareil poids. D'ailleurs, le puits de Tebalbalet est si facile à reconnaître de loin, que l'on vienne du nord ou du sud, que des gens aussi insouciants que des Sahariens n'auraient jamais eu l'idée d'un semblable travail.

A deux journées de marche au delà d'Aïn-el-Hadjadj (26°50' lat. N., 5°17' long. E.), l'itinéraire suivi par la première mission

passa à côté d'un mamelon rocheux isolé sur le sommet duquel se voient deux monuments de moindre importance, mais d'un tout autre genre.

Le premier est une sorte de dolmen à trois pieds (fig. 2). C'est

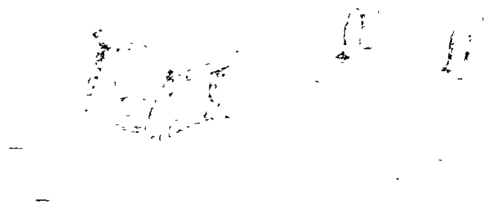


Fig. 2.

une table de forme irrégulière mesurant 1m,10 de longueur sur 0m,50 de largeur moyenne, portée sur trois pierres encastrées dans le sol dont elles sortent de 0m,70 environ.

Le deuxième comprend quatre pierres plates grossièrement taillées en forme de bornes à têtes arrondies ; ces quatre pierres, qui sortent de terre de 0m,60 environ, sont plantées verticalement suivant les grands côtés d'un rectangle mesurant un mètre de longueur sur 0m,50 de largeur.

A deux kilomètres environ au delà, l'itinéraire de la mission trouva une croupe rocheuse allongée sur laquelle est établi un cimetière targui important. Parmi les tombes touaregs sont deux constructions à signaler (fig. 3).

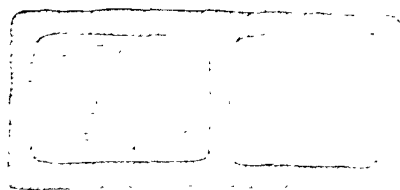


Fig. 3.

Ce sont des enceintes rectangulaires en pierre sèche mesu-

rant environ 7 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur, et 1m.30 de hauteur. Le vide intérieur est divisé en deux compartiments inégaux, dont l'un est plein et se termine par une sorte de terrasse en contrebas de 0m,20 en dessous du sommet des murs de l'enceinte, l'autre est rempli au tiers de sa hauteur par des pierres amoncelées. Le long du compartiment plein et au dehors règne une sorte de marche de 0m,50 de hauteur, laquelle semble destinée à accéder sur la terrasse. Le grand axe du monument est tourné est-ouest-est, le compartiment vide étant à l'est.

Les Touaregs assurent que ces monuments sont des tombeaux, mais ils n'en connaissent pas l'origine. Ici, comme à Tebalbalet et *a fortiori*, il a été impossible de vérifier le fait. D'ailleurs l'empierrement du compartiment oriental indique une préoccupation évidente de mettre une sépulture à l'abri des bêtes fauves.

Quant à la terrasse, elle serait un lieu de prière et l'ensemble une chapelle votive probablement d'origine musulmane.

Les sépultures touareg qui se trouvent à proximité de ces monuments présentent quelques particularités qu'il est intéressant de signaler, bien que, comme aspect extérieur, elles ressemblent beaucoup aux tombeaux arabes.

Tandis que les Arabes creusent une fosse et forment au moyen de pierres plates une sorte de caveau, les Touareg édifient toujours leurs tombeaux sur le sol. D'ailleurs, cela se comprend très bien, car ils installent toujours leurs sépultures sur les parties élevées, afin de les mettre, disent-ils, à l'abri des crues des oueds ; dans ces parties, le sol est très dur et ils ne possèdent pas d'outils pour l'excaver.

Ils placent le corps mort sur le sol débarrassé préalablement des plus grosses pierres, puis ils le recouvrent de pierres plates convenablement arc-boutées de façon à former une chambre mortuaire, un véritable cist qu'ils recouvrent de pierres amoncelées. L'ensemble présente l'aspect d'un tumulus allongé, aux deux extrémités duquel sont placées deux pierres plates et longues comme dans toutes les sépultures musulmanes.

Dans le cimetière dont il s'agit, on remarque deux tombes plus

importantes où sont enterrés de grands personnages. Elles consistent en deux enceintes circulaires en pierres sèches de 5 à 6 mètres de diamètre et de $1^{m},50$ environ de hauteur; aucune ouverture ne donne accès dans l'intérieur qui est comblé aux tiers de la hauteur par des pierres amoncelées.

Les monuments les plus remarquables que la mission a rencontrés ont été relevés l'un à l'aller à peu de distance du lac Menghough, l'autre au retour, près du point de réunion de l'oued Saucon et de la vallée des Ighargharen.

Le premier (fig. 4) s'élève sur un éperon rocheux formant la

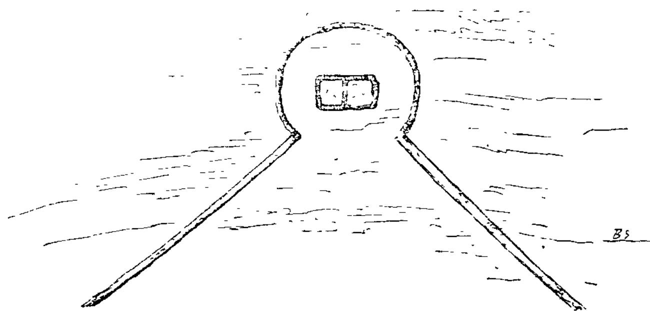


Fig. 4. — Plan de face.

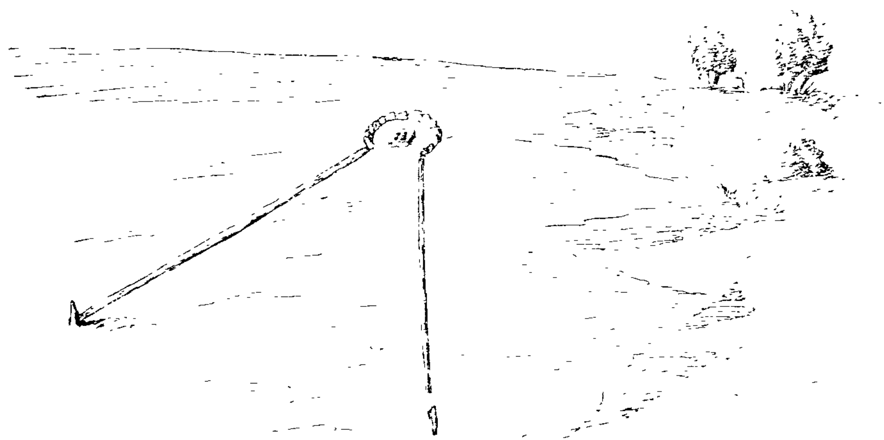
berge méridionale de l'oued Tidjoudjelt, éperon tout disloque et couvert de larges pierres plates qui ont servi pour construire le monument en question.

Ce dernier comprend une enceinte rectangulaire formée de pierres plates placées debout et encastrées solidement dans le sol; cette enceinte, qui mesure 4 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur et $0^{m},80$ de hauteur, est divisée en deux compartiments égaux par une cloison médiane parallèle aux petits côtés. Ces deux compartiments sont remplis au tiers de leur profondeur par un amas de gros cailloux. Autour de cette enceinte sont disposées, suivant un cercle de 9 mètres de diamètre, une série de pierres plates jointives laissant une ouverture de 100

degrés environ vis-à-vis un des grands côtés de l'enceinte rectangulaire.

De chaque extrémité de ce segment de cercle, part une ligne suivant le prolongement des rayons extrêmes. Chaque ligne est formée de deux rangs de pierres plates grossièrement taillées en forme de briques et placées de champ, jointives, laissant entre elles un espace de 0^{m},25 de largeur que l'on a rempli de cailloux de petit échantillon.

Ces lignes mesurent 65 mètres de longueur et se terminent à leurs extrémités extérieures par une pierre levée mesurant 1^{m},20 de hauteur; l'une de ces pierres est abattue et gît sur le sol.



Plan d'ensemble.

Telle est la disposition très curieuse de ce monument, mais la particularité la plus remarquable qu'il présente est son orientation. L'ouverture de l'enceinte circulaire et l'angle des deux lignes qui la prolongent sont tournés vers l'Orient et le grand axe de l'enceinte rectangulaire est dirigé nord-sud.

Les Touaregs racontent que ce bizarre édifice a été élevé par leurs ancêtres à l'époque où ils prirent pied dans le pays qui appartenait alors à une race d'hommes géants. Un de ceux-ci

s'étant assis en cet endroit, ils avaient voulu marquer ainsi l'emplacement qu'occupaient son siège et ses jambes.

Cette légende citée pour mémoire, je crois que ce monument est une double sépulture ayant quelques rapports avec les doubles dolmens que l'on rencontre souvent en Algérie, à peu de distance au nord de Djelfa, par exemple.

On remarque, d'ailleurs, que ce tombeau double présente, comme orientation, une certaine similitude avec le double tumulus de Tebalbalet, double tumulus dont l'axe commun est également dirigé nord-sud. Cela tendrait à assigner à ces deux monuments une origine commune, malgré leur dissemblance, qui indiquerait une ancienneté différente.

Un deuxième monument du même genre a été rencontré au retour de la première mission sur les pentes rocheuses qui bordent au sud la vallée des Ighargharen et à peu de distance (un kilom. environ) du confluent de cette vallée avec celle de l'oued Saucon.

C'est encore une double enceinte rectangulaire en pierres plates mesurant $3^m,50$ de longueur sur 2 mètres de largeur et $0^m,60$ de hauteur, une cloison médiane parallèle aux petits côtés de l'enceinte forme les deux compartiments, qui sont encombrés de gros cailloux.

Autour de cette enceinte est disposé un demi-cercle de 15 mètres de diamètre, prolongé à chaque extrémité par un alignement droit. Le diamètre du demi-cercle se confond avec le grand axe de l'enceinte rectangulaire. Ce demi-cercle est formé de deux rangées de pierres plates, *non taillées*, espacées de $0^m,25$ à $0^m,30$; cet intervalle est rempli de pierres de petit échantillon.

Tout l'espace compris dans ce demi-cercle et à une certaine distance à l'entour a été débarrassé des grosses pierres qui l'encombraient de façon à former une aire bien régulière. On a formé de ces pierres deux gros tas à proximité.

Comme dans le monument cité plus haut, l'ouverture du demicercle est tournée vers l'Orient et le grand axe de l'enceinte rectangulaire est orienté nord-sud.

Bien que la construction de ce dernier monument soit bien moins soignée que celle du premier, il présente avec lui trop de points de ressemblance, surtout comme orientation, pour qu'on ne leur assigne pas une même origine.

Enfin je ferai remarquer que dans ces deux tombeaux, la dimension fixe semble être la largeur de l'enceinte rectangulaire (deux mètres) ce qui tendrait à prouver que les corps qui y sont probablement ensevelis y sont disposés couchés, la tête probablement placée vers l'ouest et la figure regardant l'Orient comme dans les sépultures musulmanes.

Il est très regrettable que la situation de la première mission Flatters n'ait pas permis de constater effectivement ce fait. Des fouilles auraient certainement amené la découverte d'objets qui auraient pu déterminer l'âge de ces constructions; malheureusement, malgré une indifférence bien accusée des Touaregs pour ces monuments, il eut été plus qu'imprudent de se livrer à une pareille recherche.

En tout cas, on peut dire que ces tombeaux sont antérieurs à l'époque où les Touaregs ont pris possession du pays, soit au VIIIe siècle de notre ère.

FRÉD. BERNARD,

Capitaine d'Artillerie, ancien élève de l'École Polytechnique.

Alger, le 21 juin 1884.

INSCRIPTION DE DÉLOS

PORTANT

LA SIGNATURE DE L'ARTISTE *THOINIAS*

En 1879, dans une des tranchées que j'ouvris pour dégager la large voie qui longe le Portique de Philippe et aboutit au temple d'Apollon Délien, je rencontrai de nombreuses bases, la plupart encore à leur place. Sur l'une d'elles, j'ai copié l'inscription suivante, aux trois quarts effacée :

ΔΗΛΙΟΙΙΔΡΥΣΛ	ΟΛΙΟ
ΕΡΓΑΤΑΙΞΕΙ	ΙΠΟΛΥΚ
ΕΙΚΟΝΑΣ	ΛΙΙΟΥΠΑΤΡΟΣΟΝ
ΕΡΓΩΝΛ	ΝΛ [1]

plus bas, en petits caractères :

ΘΟΙΝΙΑΣΤΕΙΣΙΚΡΑΤΟΥ

La lecture est si malaisée et le texte si incomplet qu'on ne peut tirer de quelques mots épars qu'un sens fort imparfait.

Le nom du personnage que l'on avait voulu honorer, ceux des auteurs de la dédicace, la cause pour laquelle le monument avait été élevé échappent également.

La base, intacte, mesure $1^{m},41$; largeur 0,95 ; ép. 0,62.

L'inscription était rédigée en vers, élégiaques sans doute.

La statue était l'œuvre de Thoinias, fils de Teisicrates ; voilà les seuls faits certains.

1. Je ne donne ici que les lettres qui m'ont paru certaines, après de nombreuses vérifications sur l'estampage, dans d'autres copies faites à Délos, d'après le marbre je trouve : l. 1. ΟΠΑΙΟΝ — 2. ΠΟΛΥΚΡ — 3. ΧΑΡΙΟΥ 4, ΕΡΓΩΝΑΘΑΝΑΤΩΝΤΗΝΔΕΑΝΕΘΕΝΤΟΘΕΟΙΣ.

La signature de l'artiste constitue tout l'intérêt de l'inscription.

Thoinias était tout à fait inconnu, quand j'ai trouvé cette base; depuis, une autre signature a été découverte à Tanagra (1881) et publiée par M. Stamataki [1].

La nationalité de Thoinias n'est pas indiquée sur le marbre de Tanagra; elle manque sur celui de Délos.

L'époque où il vivait ne peut être déterminée avec exactitude. Voici les données fournies par l'inscription de Délos :

La date doit être placée dans le temps où les Déliens formaient un corps de nation (Δήλιοι), c'est-à-dire avant l'année 166.

L'écriture, bien que d'une forme peu élégante, pourrait être attribuée même au IIIe siècle.

On ne tire aucune lumière des monuments trouvés dans le voisinage, et qui appartiennent à des époques très différentes, l'une à la fin du Ier siècle, un autre à la deuxième moitié du IIIe.

Quant à l'inscription de Tanagra, l'éditeur n'exprime sur la date aucune opinion; il n'indique même pas par un spécimen des lettres caractéristiques, la forme de l'écriture. On peut seulement remarquer que le texte est antérieur à l'adoption officielle de la κοινή; la substitution constante de la voyelle υ à la diphthongue οι ne permet guère d'autre part de remonter plus haut que le milieu du IIIe siècle; mais comme les décrets de proxénie ont été gravés postérieurement à la signature de Thoinias, on arrive sans peine jusqu'à cette époque [2].

Toutefois les renseignements sont trop insuffisants, et les calculs trop hypothétiques pour qu'on ose rattacher Thoinias au Teisicratès, nommé par Pline, et par suite à l'école de Sicyone.

TH. HOMOLLE.

1. Ἐφημ. Ἀρχαιολ. 1884, p. 157, 8.

2. M. Stamatakis dit en effet que, à l'origine, la base portait seulement la signature, le nom du personnage, à qui la statue était élevée, devait alors être gravé sur une plaque moulurée qui surmontait la base. Comme l'espace resté vide au-dessous de la signature était grand, on en profita pour y inscrire successivement trois décrets.

A PROPOS DES CHIENS D'ÉPIDAURE

Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
dans la séance du 31 octobre 1884.

Dans le précédent numéro de ce recueil, M. S. Reinach vient d'expliquer ingénieusement une inscription phénicienne par un rite grec. Il s'agit d'une inscription de Citium en Chypre mentionnant des *chiens* dans le personnel d'un temple. On avait considéré ces « chiens » comme étant des *scorta virilia*. M. Halévy avait objecté qu'à supposer que des personnages de ce genre eussent été attachés à un sanctuaire, ils n'eussent pas été désignés de ce nom méprisant dans un texte officiel[1] : et il proposait de voir là les chiens de garde du temple.

En parallèle de ce texte, M. Reinach a placé les inscriptions si curieuses récemment découvertes dans le célèbre temple d'Esculape à Épidaure. Il y est par deux fois question d'enfants guéris, l'un de cécité, l'autre de tumeur à la tête, par la langue des chiens sacrés du temple. Fort de ce rapprochement, M. Reinach attribue un rôle semblable aux chiens de l'inscription de Citium. Nous allons confirmer ces textes épigraphiques par quelques témoignages qui nous feront assister à l'opération même du temple d'Epidaure.

Voici d'abord une pratique indoue que nous lisions il y a quelques jours dans les *Panjab Notes and Queries* publiées par le capitaine R. C. Temple :

« C'est une croyance répandue chez les illettrés que les Anglais tuent les chiens pour leurs langues qui contiennent de l'*amrita* (ambroisie), et que cette ambroisie sert à guérir les

1. Nous pouvons appuyer d'une analogie l'argument de M. Halévy : un des noms populaires du sacristain est *chien d'église*, et nos collégiens donnent le nom de *chien de cour* au surveillant qui se tient dans la cour pendant la récréation des élèves ; *chien du commissaire* est le nom populaire du secrétaire du commissaire de police. S'imagine-t-on qu'un de ces noms figurât dans un document ecclésiastique, universitaire ou administratif?

plaies invétérées. Quand un indigène ignorant est affligé d'un de ces maux, on lui conseille souvent de faire lécher l'endroit malade par un chien. On met sur la blessure un peu de lait caillé pour attirer le chien, et on croit que le mal guérira deux ou trois jours après que le chien l'aura léché[1]. »

Ce que les Indous appellent de l'*ambroisie*, les Vénitiens l'appellent du *baume*. On croit en Vénétie que le chien a « du baume sur la langue » (*balsemo su la lengua*) et qu'il guérit les plaies avec ce baume : saint Roch aurait été guéri de la sorte par son chien[2]. En Portugal, quand quelqu'un a une tumeur ou une blessure, on a recours, comme remède, à l'haleine d'un chien[3]. En Ecosse, on croyait naguère encore qu'un remède pour une blessure ou pour un mal qui suppure est de les faire lécher par un chien[4]. En Bohême on croit que lorsqu'on fait lécher la figure d'un nouveau-né par un chien, cet enfant aura bonne vue[5].

La même croyance existe en France comme ailleurs. Le médecin Joubert, à la fin du XVIe siècle, dans son curieux livre sur les opinions populaires, cite celle-ci : « Est-il vray que la langue du chien soit medicinale, guerissant les ulceres[6] ? »

Un proverbe francais dit :

Langue de chien
Sert de médecin[7]

Et un proverbe breton :

Teod ar c'hi zo iec'heduz,
Teod ar c'haz zo binimus[8].

C'est-à-dire : La langue du chien est salutaire, — la langue du chat est venimeuse.

1. *Panjab Notes and Queries*, septembre 1884, p. 137.
2. Bernoni, *Tradizioni popolari Veneziane; medicina* (Venezia, 1878), p. 196.
3. Leite de Vasconcellos, *Tradições populares de Portugal* (Porto, 1882), p. 167.
4. W. Gregor, *Folk-Lore of the North-East of Scotland* (London, 1881), p. 127.
5. Grohmann, *Aberglauben aus Böhmen*, p. 107.
6. *Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la Medecine et le regime de santé, refutez ou expliquez par M. Laur. Joubert, conseiller et medecin ordinaire du Roy, etc.* Rouen, 1600, p. 123.
7. E. Rolland, *Faune populaire de la France*, t. IV, p. 6.
8. Proverbe du pays de Tréguier, communiqué par M. E. Ernault.

Le lecteur remarque que dans ces exemples, comme dans ceux d'Epidaure, il s'agit de tumeurs, de plaies ou de maux d'yeux guéris par le lèchement du chien[1].

Il serait peut-être possible de retrouver des croyances analogues dans les anciennes littératures de l'Asie (surtout de l'Assyrie) qui n'ont pas encore dit leurs secrets, car l'ancienne littérature arménienne nous fournit quelques indications très suggestives. Elle parle en effet de personnages mythiques appelés *Aralèz* ou *Arlèz* dont le nom signifie « léchant continuellement, complètement. » Ce nom, dit M. Dulaurier « paraît avoir désigné une classe d'êtres surnaturels ou de divinités *nées d'un chien*, et dont les fonctions étaient *de lécher les blessures des guerriers tombés sur le champ de bataille, et de les faire revenir à la vie.* » Il est fait allusion à cette croyance dans Moyse de Khoren, et dans Faustus de Byzance, historien du ve siècle. Ce mythe, comme le remarque M. Dulaurier, avait donc survécu en Arménie à la fin du ive siècle, quoique le christianisme fût déjà devenu la religion dominante du pays[2].

Un écho de cette croyance à la vertu curative du chien se retrouve dans une superstition écossaise rapportée par M. Gregor. Lorsqu'une personne est gravement malade, on observe comment le chien de la maison se comporte avec elle[3]. Si le chien s'en approche, il y a espoir de guérison. Il en est de même d'une superstition des nègres de Kingston, à la Jamaïque : ils croyaient que certaine espèce de chiens grands, noirs et sans poils, autrefois communs sur la côte, guérissaient de la fièvre quand on les étendait sur le corps des malades. Ces « chiens à fièvre » avaient la vertu de guérir le mal sans en être eux-mêmes incommodés[4].

1. Nous laissons donc de côté, comme étranger à notre sujet, les cas où l'ancienne médecine faisait usage des excréments, des vomissements, du foie, de la graisse, etc., du chien.

2. Dulaurier, *Journal asiatique*, 4e sér., t. XIX, p. 31. — Je dois l'indication de ce texte à une référence de M. Liebrecht, *Zur Volkskunde*, p. 24.

3. Gregor., *op. cit.*, p. 126.

4. W. G. Black, *Folk-Medicine*, p. 149. — Je cite cet exemple parce qu'il n'appartient pas à la classe, si nombreuse en médecine populaire, où le mal change de place, en se transportant du malade à un animal ou à un objet.

On pourrait sans doute réunir d'autres exemples de pratiques analogues : mais ceux-ci suffisent. On voit par là que les prêtres d'Épidaure (et peut-être aussi ceux de Citium[1]) ne faisaient que consacrer par la religion une croyance populaire vivante encore sous nos yeux mêmes. Les savants en *us* dédaignent volontiers l'étude des traditions et superstitions populaires ou, pour l'appeler d'un seul mot, le Folk-Lore ; et pourtant, à notre avis, celui-ci contient la clef de la mythologie ; et nous estimons qu'on ne comprendra les mythologies antiques que lorsqu'on les aura confrontées avec le Folk-Lore vivant encore de nos jours.

Quant à chercher la cause de la croyance dont nous nous occupons ici, elle est sans doute dans cet instinct qui pousse le chien à se lécher lui-même et à lécher l'homme. Le fait, et peut-être aussi la croyance, se rencontrent dans l'histoire de Lazare que nous rapporte l'Évangile. Lazare, couvert d'ulcères, était couché à la porte d'un riche : personne ne lui donnait rien, pas même des miettes du festin ; mais les chiens venaient lui lécher ses ulcères[2].

On aura vu dans ce lèchement une vertu particulière, et il peut avoir produit dans certains cas des effets salutaires. Il y a (par exemple dans les cas de piqûre) des venins que la succion enlève d'une plaie, et qui restent inoffensifs en passant par les voies digestives de l'opérateur. En ce qui concerne le chien, c'est (me dit M. Rolland) une opinion répandue parmi les chasseurs et acceptée par eux comme un fait, qu'un chien se guérit lui-même de ses plaies et de ses blessures quand elles sont placées de façon qu'il puisse se lécher. La salive du chien aurait-elle des propriétés antiseptiques ? ou bien ce lèchement continu ôterait-il aux particules corrompues le temps de se développer et de propager la corruption ? L'analyse chimique et l'expérience

1. Faudrait-il ajouter à cette liste les chiens d'un temple de Vulcain en Sicile dont parle Élien (*Animaux*, XI, 3) ? Ces chiens étaient caressants et familiers avec les hommes de bien qui se comportaient convenablement dans le temple ; ils mordaient et poursuivaient les scélérats et les impurs.

2. « ..... cupiens saturari de micis quae cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat ; sed et canes veniebant et lingebant ulcera ejus. » *Ev. sec. Lucam*, XVI, 21.

clinique pourraient seules décider la question : mais c'est affaire aux médecins.

Un texte d'Aristophane, relatif aux serpents d'Esculape, permet, malgré la parodie, de se représenter les scènes analogues où les chiens agissaient comme guérisseurs. On a conduit Plutus, le dieu de la richesse, passer la nuit dans le temple d'Esculape pour le guérir de la cécité qui l'empêche de distinguer les méchants des hommes de bien. Voici comment l'esclave Carion raconte la guérison (nous passons les détails comiques) :

« On éteint les lumières, et le prêtre nous engage à dormir, en nous recommandant de garder le silence, si nous venons à entendre du bruit... Esculape vint ensuite s'asseoir au chevet de Plutus, lui tâta d'abord la tête, prit un linge propre et lui essuya les paupières : Panacée lui couvrit d'un voile de pourpre la tête et tout le visage; puis le dieu siffla, et deux énormes serpents s'élancèrent du sanctuaire. Ils se glissèrent doucement sous le voile de pourpre, *léchèrent, à ce que je crois, les paupières du malade*,... Plutus se relève, il voyait...[1] »

Sans vouloir allonger cette note rapidement écrite nous croyons utile de citer quelques textes relatifs à la question des chiens. Voici ce que dit Plutarque, *Questions Romaines*, § 68 :

« Pour ce qui est du chien, tous les Grecs en quelque sorte s'en servaient et s'en servent encore aujourd'hui comme de victime dans la purification. Entre autres pratiques de ce genre on apporte à Hécate de petits chiens, et *l'on essuie soigneusement avec des petits chiens ceux qui ont besoin d'être purifiés*, opération expiatoire appelée *periscylacisme*[2]. »

Voilà une pratique qui est certainement apparentée à celles du Temple d'Epidaure : *le contact du chien enlevait le mal moral*, comme le mal physique.

Dans le même écrit (§ 111) Plutarque dit encore :

« En Béotie il y a une expiation publique, qui consiste à couper un chien en deux et à passer à travers ces débris. Les

1. Aristophane, *Plutus*, v. 668 et suiv.

2. Nous citons Plutarque d'après la traduction de M. Bétolaud : le mot technique grec est ici *περισκυλακισμός*.

Romains eux-mêmes, aux fêtes du loup, appelées par eux Lupercales, immolent un chien dans le mois des purifications[1]. »

Nous rappelons en passant le rôle important que le chien paraît jouer dans les textes avestiques[2]. D'après Hérodote (*Hist.*, I. 140) il était interdit aux Mages de tuer de leur main ni homme ni chien; ils pouvaient tuer tout autre être vivant.

Le sacrifice de chiens n'est pas particulier à la Grèce et à Rome : il se rencontre aussi chez les Phéniciens, chez les anciens Germains et chez les Indiens de l'Amérique du Nord[3]. Il se pratique encore aujourd'hui hors d'Europe. Dans l'Inde, pour obtenir la guérison d'un malade, sa famille offre un chien en sacrifice et le mange[4]. Chez les Kabyles, pour guérir le figuier d'une maladie particulière, le *thaïlalt*, on enterre dans le verger attaqué la première portée d'une chienne. Ce sacrifice est accompagné d'une conjuration : « O thaïlalt, ne reviens plus tuer nos figuiers et je n'enterrerai plus de chien[5]. » Dans le premier de ces exemples, le sacrifice du chien a une vertu nettement curative.

Si, comme le remarque M. Reinach, le chien a vite perdu dans le culte d'Esculape l'importance et le caractère sacré que le serpent a gardés, cela tient sans doute à la familiarité qui s'est formée entre lui et l'homme. Le serpent au contraire restait l'animal étrange, muet et mystérieux. *Omne ignotum pro magnifico* : cette maxime est une des lois de la mythologie, on pourrait presque dire la première.

H. Gaidoz.

1. Nous regrettons de n'avoir pu mettre à profit le mémoire de M. de Witte, le *Sacrifice du chien*, dont nous avons vu citer le titre; mais nous n'avons pu en retrouver la trace

2. Voir Hovelacque, *Le Chien dans l'Avesta*, Paris, 1876; extrait de la *Revue de Linguistique*.

3. Voir les textes réunis par M. Liebrecht dans les *Englische Studien*, t. VII, p. 128.

4 *Journ. of the Asiatic Soc. of Bengal*, 1865, p. 229; cité par E. Rolland, *Faune populaire de la France*, t. IV, p. 68.

5. Hanoteau, *La Kabylie*, I, 441; cité par Rolland, *ibid.*

OBSERVATIONS

SUR

LES MONNAIES A LÉGENDES EN PEHLVI

ET PEHLVI-ARABE

(*Suite*[1])

XI. Je reviens aux monnaies de l'époque arsacide et je m'occuperai tout d'abord des princes indépendants et des satrapes de la Perse. Pendant que les pièces frappées par les rois arsacides dans un intervalle de cinq siècles, n'offrent aucun indice de la religion mazdéenne, nous voyons le culte du feu soigneusement conservé sur une série de monnaies ayant toutes à peu près le même type et provenant vraisemblablement du même pays.

La tête que présente l'avers de ces pièces est enveloppée d'un casque ou plutôt d'un vaste bonnet à oreillères et à mentonnières, sorte de capuchon qui n'a rien de commun avec les tiares, bonnets sphériques ou autres coiffures des monnaies de l'Orient ancien. Le même bonnet se retrouve sur les revers des monnaies des premiers Arsacides. Les légendes sont en caractères araméens secondaires, ce que j'ai appelé ci-dessus pehlvi de la première époque ou proto-pehlvi. Décrites pour la première fois par M. Ed. Thomas sous le nom de *Early Armenian*

1. Voir la *Revue* de septembre.

coins[1] et par M. A. Lévy, de Breslau, ce dernier épigraphiste les considérait comme des monnaies frappées par des dynastes perses, vassaux des Séleucides, puis des Arsacides, et lisait cependant les légendes non en perse, mais en araméen. M. A.-D. Mordtmann en a fait des monnaies qu'il a appelées persépolitaines, ayant été frappées vraisemblablement à Persépolis qui, malgré sa destruction par Alexandre, continuait à être, sous le nom d'Istakhar (*Parsastakhar*, Persépolis des Grecs), la capitale de la partie orientale de la Perse. Les légendes sont en perse ou pehlvi de l'époque et non en araméen, car le pehlvi est la langue du culte de feu et il est incontestable, par les emblèmes qui ornent le revers de ces pièces, que les monétaires étaient des adorateurs du feu[2].

Ces pièces représentent par leurs types et par leurs légendes, trois séries distinctes qui correspondent à trois époques successives dans l'histoire des souverains ignicoles de la Perse proprement dite.

XII. La première série de ces monnaies, toutes remarquables par la netteté dans la gravure du dessin comme des légendes, nous représente la première époque, celle des rois autonomes qui auraient régné en Perse avant la réunion de cette province à l'empire des Parthes. Cette période d'indépendance aurait duré sous les Séleucides depuis l'an 220 jusque vers 140 avant J.-C. c'est-à-dire près d'un siècle.

Le premier de ces princes est Bagakert : il aurait eu sept successeurs jusqu'à la conquête par Mithridate I. Ces monarques prennent sur les monnaies le titre de *perithkara zay alohia*, « seigneur de race divine », formule moitié iranienne[3], moitié sémi-

1. *Numism. Chronicle*, n. s., t. VI (1866) et surtout tome VII, 1867, 46 p. Le duc de Luynes avait décrit quelques-unes de ces pièces en 1846 dans sa *Numismatique des Satrapies* et M. W. S. Vaux dans le *Numism. Chronicle*, t. XVIII (1855).

2. Le travail de M. Mordtmann se trouve dans le *Zeitschrift fur Numism.* de Berlin, t. IV (1877) et t. VII (1880) et dans le *Numismat. Zeitschrift* de Vienne, 1878. Le mémoire de M. A. Levy est dans le *ZDMG*, t. XXI (1867).

3. La lecture *perithara* ou *pratikara* פריתכרא n'est pas douteuse : on peut

tique qui est remplacée plus tard, sur les monnaies sassanides, par les mots purement iraniens *minotchetri men iezdan*. Toutes les têtes, enveloppées de leur bonnet particulier, sont tournées à droite; au revers le temple du feu à forme hypostyle, d'où s'échappent des flammes entourant le buste d'Ormuzd: à gauche du temple, le souverain en adoration, reconnaissable à sa coiffure, quelquefois couronné par une Victoire stéphanophore; à droite le labarum ou tablier de cuir, étendard officiel de la Perse, connu plus tard sous le nom de *direfch-i kaviân*.

Le pyrée est, ici, plus complet que sur aucune monnaie sassanide; le format du tétradrachme permettait du reste, par ses dimensions, un développement plus parfait dans tous les détails.

On sent dans la finesse de l'exécution comme dans l'économie et la disposition du dessin, l'influence de l'art grec introduit depuis longtemps déjà en Perse, dès l'époque achéménide, ainsi que l'a reconnu récemment M. Dieulafoy pour les monuments de la vallée de Persépolis[1]. L'écriture est le proto-pehlvi, c'est-à-dire encore de l'araméen, reconnaissable aux formes de l'*aleph*, *beth*, *noun*, *pé*, etc., et à l'emploi du *ain*.

XIII. A partir de Mithridate, et, pendant un siècle et demi (de 140 av. J.-C. à 20 après), la Perse est soumise aux Arsacides, mais elle conserve son droit de battre monnaie, sauf naturellement avec des modifications; ce ne sont plus des souverains

comparer le persan آفريدگر *afridagâr* « créateur » (rac. *afar*, *faire*): *zag* ou *zak* est une sorte de pronom relatif, chald. דְּ.

1. Voy. Dieulafoy, *Art antique de la Perse*, Ire partie, p. 55. — Je n'entre pas dans le détail des monnaies de cette époque je n'approuve pas toutes les lectures de Mordtmann, notamment les noms de Zaturdat et de Nersi. — Pour les dessins de ces monnaies, v. Levy, *ZDMG.* 1867, taf. I, nº 1 à 15; Mordtmann, *Z. f. Num.*, IV, taf. I, nºs 1 à 6, et la planche ci-contre nºs 1, 2 — En ce qui concerne le dessin des pyrées ou temples de feu, je dois rappeler que ces sortes de monuments ne sont que d'une époque relativement récente dans la religion avestique. Du temps d'Hérodote (lib. I, 131), les Perses et les Mèdes entretenaient le feu en plein air, sur des lieux élevés appelés depuis *atesh-gah*. Ce fut plus tard, un peu avant les Séleucides, que l'idée comme la forme du temple furent adoptés par les adorateurs du feu; mais le feu lui-même brûlait toujours en plein air. V. infra.

peritkara, mais des satrapes, *malka*. C'est en effet le titre que l'on trouve sur ces monnaies, emprunté au sémitique et adopté à partir du IIe siècle avant notre ère par tous les dynastes, princes ou monarques de l'Asie.

Le type des pièces de cette seconde époque est à peu près le même que celui ci-dessus décrit, sauf que la coiffure du monétaire est différente ; c'est bien le même bonnet, mais sans oreillère ni mentonnière; quelques-unes ont le buste arsacide sans la tiare. Sur le revers, toujours le pyrée, mais à créneaux entourant Ormuzd, et le labarum est surmonté d'un oiseau. La légende est en mêmes caractères proto-pehlvis, autant qu'on peut en juger par les quelques lettres qui ont été conservées sur ces rares monnaies dont quelques-unes même sont anépigraphes[1].

XIV. Dans le Mémoire déjà cité, intitulé *Early Armenian coins*[2] et qui est antérieur à la découverte des nombreuses pièces persépolitaines sur lesquelles Mordtmann a travaillé à Constantinople, M. Ed. Thomas avait attribué, au moyen de lectures différentes, les monnaies dont je viens de faire la description, à des rois d'Arménie dont le premier est Artaxias (Ἀρτάξιας de Strabon, lib. XI. 24, 2, trad. Tardieu, t. II, p. 460 et 466) qui vivait en effet vers 190 av. J.-C. Pour lui la coiffure à capuchon qui est le type caractéristique de ces monnaies, serait le bonnet arméno-phrygien. Cette attribution est difficilement acceptable, car comment expliquer la présence du pyrée sur ces monnaies; l'Arménie, si voisine qu'elle soit de l'Atropatène, n'a jamais passé pour adorer le feu.

M. O. Blau[3] a contesté les lectures de Thomas, Lévy et Mordtmann. Pour lui, les monnaies au type du pyrée, des première et deuxième périodes persépolitaines, ont été frappées, non

1. V. pour les pièces de cette époque, Levy, nos 16 à 19 : Mordtmann, nos 7 à 10; et la planche ci-jointe no 3 et 4.
2. *Numism. Chronicle*, nouv. sér., vol. VII, VIII et XI (1867, 1868 et 1871).
3. Dr O. Blau, *Elymaeische Pyraethen* dans le *Numism. Zeitschrift*, de Vienne. 1878.

en Perse mais en Elymée, province voisine (plus à l'ouest, entre le fleuve Eulaeus et le fleuve Oroatis) qui était devenue, depuis la chute des Achéménides, le centre du culte du feu. Ce serait, dès les premiers Séleucides, peut-être même sous Alexandre, que les pyraithes ou prêtres-mages se seraient rendus indépendants, et le premier d'entre eux, Baryaxès, serait le rebelle qui s'était fait proclamer roi des Medes et des Perses sous Alexandre, lequel le fit exécuter à Pasargade[1]. M. Blau lit la plupart des noms propres comme Mordtmann, mais il en fait des noms de prêtres au lieu de noms de rois. Le *Perithara zay elohia* (v. la planche ci-jointe nº 10) « seigneur de race divine » devient *peretdara zi alahia* « adorateur de Anaïtis » (Alahia pour Anahia) déesse médo-assyrienne. Quant au titre *malka* que l'on trouve sur quelques-unes de ces monnaies, il n'appartient pas aux mages, mais à des princes contemporains ou même postérieurs, vassaux des Parthes, souverains temporels. Enfin, M. Blau considère que les monnaies de l'Elymée sont les prédécesseurs des monnaies des rois de la Kharacène qui était voisine et même partie de l'Elymée et dont le roi Hyspaosinès « rex finitimorum Arabum » fonda, d'après Pline, un royaume indépendant qui subsista depuis HΠΡ, 188 des Sél. date du tétradrachme d'Hyspaosinès (124 av. J.-C.), jusqu'à Obadas Prataphernes, le dernier des rois connus de la Kharacène (HOY 478 Sél. = 166 de J.-C.).

XV. Cette dernière assertion que les monnaies à légende pehlvie et au type du pyrée seraient les précurseurs des monnaies à légende grecque des rois de la Kharacène est impossible

1. V. Arrien, *Anab.* lib. VI, cap. XXIX (édit. Muller). — Pasargade des Grecs n'est pas la même que la Pasargade, la ville fondée par Cyrus sur l'emplacement même où il vainquit les Medes en 559 av. J.-C.) ainsi que l'apprend Strabon, d'après Anaximenes. Cette dernière était probablement Murghab, tandis que la Pasargade où séjourne Alexandre en revenant de l'Inde par le Sud était plus au sud-est, sur le fleuve Kyrus (mod. Kourab). (V. la discussion que donne M. Dieulafoy sur l'emplacement de ces diverses villes dont les noms mêmes ne sont pas très certains, dans son récent ouvrage l'*Art antique de la Perse*, in-fol., 1884, p. 25 et sq.)

à accepter : il suffit d'examiner les deux séries monétaires pour se convaincre qu'il n'y a aucune espèce de rapport entre elles. L'histoire est là, en outre, pour s'opposer à l'assimilation entre les deux pays. Les Elamites ou Elyméens sont des Touraniens, comme les Susiens[1]; les Persépolitains sont des Iraniens, et les peuples de la Kharacène étaient des Arabes. Donc, à tous égards, pas de confusion possible entre ces diverses nationalités. Mais quant aux autres propositions du savant allemand, notamment en ce qui concerne son idée, que les monnaies persépolitaines des deux premières périodes auraient été frappées par des prêtres[2], la chose n'est ni invraisemblable ni impossible: mais nous ne possédons pas encore assez de monuments monétaires pour pouvoir trancher la question d'une manière définitive. En somme, s'il reste encore des mots douteux, des noms propres incertains sur lesquels les historiens anciens sont à peu près muets, il y a cependant des lectures incontestables, de telle sorte que l'on peut d'une manière générale conclure de l'examen de ces monnaies à l'existence d'une série de dynastes, prêtres du feu ou princes temporels propres à la Perside, peut-être aussi à la Médie, et très vraisemblablement plutot vassaux des Séleucides et des Arsacides qu'indépendants. La coiffure des monétaires, le temple du feu, la banniere royale symbole de la nation iranienne, le lieu enfin (environs de Persépolis) où ces monnaies ont été trouvées, tout indique qu'il s'agit bien là de monuments et de symboles de la religion avestique sans aucun mélange d'hellénisme.

XVI. M. Dieulafoy qui, dans son ouvrage déjà cité sur l'*Art antique* de la Perse, reproduit en les agrandissant les tétradrachmes de la première série persépolitaine, dit que ce sont des dariques frappées par les satrapes de Suze postérieurement

1. L'Elam et la Susiane formaient le pays d'Ansan ou Anzan. Cylindre de Cyrus sur la prise de Babylone dans *Transact. of Bibl. archaeol.*, VII, p. 139 à 176; *Muséon*, t. II, 1883, passim.)

2. V. le second mémoire de Mordtmann dans le *Numism. Zeitschrift* de Vienne, 1878, p. 181 à 217.

à l'expédition d'Alexandre. Je croirai difficilement que ces pièces soient originaires de la Suziane, pays où, comme en Élam du reste, la langue n'était ni iranienne ni assyrienne et où, par conséquent, les populations ne pouvaient être ni ignicoles ni écrivant avec des caractères araméens.

Ce ne sont pas en outre ce qu'on peut appeler des *dariques*, nom réservé à la monnaie royale achéménide. A cet égard on peut affirmer que les monnaies en question ne remontent certainement pas jusqu'aux derniers Achéménides.

Les rois de Perse n'auraient pas souffert qu'en Perse même ou en Médie, le siège de leur empire, d'autres qu'eux émissent des monnaies même en argent ou en cuivre. Le droit de battre monnaie n'était conféré qu'aux gouverneurs des provinces ou satrapies ou même à de simples villes et encore dans de certaines conditions. La monnaie royale était surtout en or, celle en argent devait être d'un titre plus fin que les pièces frappées par les vassaux[1]. Nous possédons un assez grand nombre de *dariques*, de *doubles dariques* et de *sigles* ; elles ont toutes le type du roi en sagittaire tourné à droite (ce qu'on appelait le *type de Darius* δαρεικὸς χαρακτήρ) avec le char assyrien au revers ou quelques autres variétés. M. Charles Lenormant avait cru pouvoir les classer d'après les caractères iconographiques des souverains qui y sont représentés et il reconnaissait ainsi et distinguait Darius Ier, Xerxès, Artaxerxès, Darius II, Nothus, etc., mais ces attributions n'ont pas été confirmées par les travaux postérieurs. M. B. V. Head dans son récent ouvrage, déclare que l'uniformité des types de toutes les dariques et l'absence de légendes rendent

1. D'après Cunningham (*Relics from ancient Persia*, 1881, dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, tome L, p. 157 et sq.), la darique ou statère d'or attique pèse environ 8 gr. 93 (notre pièce d'or de vingt francs ne pèse que 6 gr. 45), la double darique, 17 gram. 41 ; le sigle d'argent 5 gr. 80, notre pièce de 1 franc ne pèse que 5 gr. D'après Hérodote (IV, 166), Aryandès, satrape d'Égypte, fut mis à mort par ordre de Darius Ier pour avoir frappé des monnaies d'argent avec du métal pur. « L'argent aryandique est encore aujourd'hui du meilleur aloi, » dit l'historien grec. V. Cunningham *op. l.*, p. 167 et F. Lenormant, *Collection Behr*, p. 151 ; et *Monnaies royales de Lydie*, in-8, 1876, p. 31.

toute classification impossible[1]. Il est pourtant hors de doute que ce sont des monnaies royales, mais leur nombre en est relativement restreint : les monnaies des satrapies sont au contraire très nombreuses et remarquables par leurs légendes grecques, phéniciennes et araméennes[2].

XVII. Nous arrivons à la troisième série des monnaies persépolitaines ignicoles qui nous fournit une succession de personnages, dont le premier serait un Darius, fils de Zaturdat[3].

Le type des monnaies de cette période est celui des rois parthes, têtes à gauche avec la tiare ou la coiffure des Arsacides ; mais ce qui les distingue des monnaies de ces derniers, c'est le revers, car elles ont presque toutes l'autel du feu (un simple réchaud avec la flamme au lieu du temple), accosté d'un personnage debout, sujet que l'on ne trouverait sur aucune monnaie parthe. M. Mordtmann (*Z. f. Num.*, t. IV, p. 186) a donné les noms de tous les monétaires qu'il a déchiffrés et il les a classés au nombre de dix, dont le dernier, Tiridate, fils d'un Ardeschir, serait le père de Bâbek et aïeul d'Ardeschir Bâbekân le premier sassanide. Rien n'est moins justifié que cette généalogie ; du reste les auteurs orientaux eux-mêmes ne sont pas d'accord sur l'origine de la famille sassanide[4].

1. *Coins of Lydia and Persia*, in-4°, 1877, IIe partie, *Coinage of Persian empire*. Le monnayage royal dure jusqu'à la conquête macédonienne, depuis Darius Ier fils d'Hystaspe (521 à 330 av. J.-C.)

2. Voir, outre le grand ouvrage de M. de Luynes (1846), les travaux plus récents de M. Waddington, *Rev. de Numism.*, 1861 ; Droysen, *Zeitschr. f. Numism.* Berlin, t. II (1875), p. 309, et Blau, *Numism. Zeitschr.*, de Vienne, 1879.

3. Ce sont celles que M. Ed. Thomas a décrites en 1849 (*Num. Chronicle*, t. XII, p. 68 et suiv.) sous le nom de *partho-persian coins* ; et M. de Gobineau (*ZDMG*, 1857, p. 700 et suiv.) sous le nom de monnaies royales arsacides. — M. Thomas appelle « persépolitain pehlvi » le caractère de ces monnaies, ce que j'appelle le « pehlvi arsacide ».

4. M. Blau lit les noms tout différemment et propose une autre série chronologique qu'il emprunte aux historiens arméniens. Les monétaires seraient Gobazes, Sarpedon, Artaxanes, Sinnakes, etc., et auraient gouverné la Perside de 215 av. J.-C. à 228 après. Il donne à ces princes le nom de *Sarpedonides* mot formé de *Sarpedon* qui, d'après les historiens grecs, serait une altération de Σατραπεύοντες, *shatrapati*, satrape. V. sa brochure : *Die Sar-*

Quoiqu'il en soit, il est certain que nous sommes en présence d'une série de pièces extrêmement curieuses qui occupent un espace de deux siècles (de 20 à 225 de J.-C.). Les légendes sont cependant pauvres : elles ne contiennent, en dehors des noms propres, que deux mots *malk* et *barman*. Le titre de *malk* ou *malka* (chef, roi) est celui que se donnent les monétaires ; M. Mordtmann a cru lire sur une de ces pièces (op. l. n° 41) l'épithète *malk malkan* que nous retrouverons plus loin. L'écriture est le pehlvi arsacide (v. planche ci-jointe 4ᵉ colonne.) Ainsi que je l'ai expliqué ci-dessus (§ IV) c'est à ce moment que se transforme l'écriture araméenne ou proto-pehlvi dont les monnaies persépolitaines des trois premiers siècles avant J.-C. nous fournissent les spécimens, pour devenir le pehlvi proprement dit, celui qui doit donner naissance à l'écriture sassanide ; mais il y a encore des différences. Il est facile cependant de se convaincre de cette transformation en examinant principalement dans les légendes les lettres *aleph*, *beth*, *daleth*, *lamed*, *caf* qui ont tout à fait la forme pehlvie classique. Le groupe figuré à la planche ci-jointe (sous les nᵒˢ 13, 14) n'a rien de l'écriture araméenne, c'est le groupe pehlvi bien connu : on le retrouve au commencement de la troisième ligne de l'inscription bilingue de Hâdjiâbâd (n° 15) où il a été lu *barman* ; pehlvi des manuscrits *barman* et *benman* (nᵒˢ 16, 17) avec le sens de « fils »[1].

pedoniden d. i. die Landesfürsten von Persis zu Zeit der Seleukiden und Arsakiden, in-12, 1879, Odessa. — Tout cela est conjectural.

1. La lecture de ce mot est maintenant certaine. Il se compose de deux lettres pehlvies ⟨signe pehlvi⟩ bar et de la sigle ⟨signe pehlvi⟩, ז que l'on lit *man* suffixe que l'on trouve dans *zamman* « celui-ci », *ulman* « celui-là, » *tamman* « là », etc., où il joue le rôle d'un relatif rappelant le *hya* (perse) de l'izafet. Le même suffixe se rencontre en pehlvi dans la plupart des mots sémitiques. La forme que donnent les monnaies est celle archaïque. La lecture *bar* ou *ban* vient de la confusion que le pehlvi des manuscrits a faite plus tard entre *r* et *n* qu'il représente par un seul et même signe ; le mot est araméen בר. Avec le sens de fils, ce groupe correspond au *zay* des premières monnaies protopehlvi. — Pour le dessin de ces pièces en pehlvi persépolitain, V. Levy, taf. II, nᵒˢ 1 à 10 ; Mordtmann, taf. I, n° 11 ; II, nᵒˢ 13, 14, 15, 21, et planche ci-jointe nᵒˢ 5 et 6.

Pendant l'intervalle de deux siècles que dure cette période monétaire, les caractères alphabétiques devaient nécessairement varier. On peut s'en rendre compte en parcourant la table des légendes qui accompagne le Mémoire de Mordtmann (*Z. für Num.*, IV, p. 153). Les caractères des premières pièces sont encore du pehlvi araméen ou protopehlvi, tandis que les suivantes sont du pehlvi arsacide. J'ai figuré ces deux variétés dans la quatrième colonne de la planche ci-jointe.

XVIII. Avec les monnaies royales des Parthes, même celles écrites en pehlvi, nous ne trouvons plus aucun emblème du feu. J'ai déjà signalé ce fait significatif qui prouve bien que la religion officielle des Arsacides n'était pas le mazdéisme, bien qu'il y eût incontestablement sous leur sceptre, de nombreuses populations attachées au culte du feu. Comme conséquence il ne faut pas s'attendre à trouver une écriture bien régulière et bien correcte comme l'est celle des populations ignicoles. En effet, à part quelques rares spécimens, l'écriture des monnaies royales est restée encore du protopehlvi araméen (§ III), en retard sur les monnaies persépolitaines contemporaines, lesquelles sont en pehlvi arsacide.

Il existe un certain nombre de ces pièces en argent ou en cuivre, soit bilingues avec légendes en grec et pehlvi, soit simplement en pehlvi, qui ont été émises par les derniers Arsacides et qui étaient destinées à circuler dans les pays iraniens et sémitiques[1]. Le nombre de ces pièces est très restreint, et elles appartiennent à la dernière époque de la royauté parthe. On n'a signalé jusqu'ici que des monnaies de Mithridate IV avec la légende (nos 7 et 18 de la pl.) *Mitradata malkâ* מיתרדת מלכא (108 à 113 de J.-C.) (Longpérier, pl. XVI; P. Gardner, pl. VI, 22; Levy, *ZDMG*, 1867, p. 452.)

Vologèse IV ou V (191 à 220?) avec les mots (nos 18 et 19 de

1. Les monnaies parthes avaient cours jusqu'en Georgie (Ibérie, Albanie) où l'on a trouvé des pièces de tous les rois arsacides. (V. Bartholomaei, *Lettres numismat. sur la Transcaucasie*, in-4, 1859, p. 23.

la pl.) *Valagashi malkâ*, ולגשי מלכא ou (nº 20) ולגשי ארשך מלכא *Valagashi Arshaq malkâ*. (Longpérier, pl. XVI et XVII; Levy, p. 460, taf. 2, nº 13.)

Artaban V (209-226) avec la légende (nºs 21 et 22) הרתבי מלכא. (De Longpérier, pl. XVIII; P. Gardner, pl. VII, nº 19.) *Hartabi malkâ*.

Artavazde (226-227) avec les mots (nºs 23 et 24) ארתבזי מלכא *Artavazi malkâ*. (Longpérier, pl. XVIII; Gardner, pl. VII nº 20.)

La plupart de ces pièces ont tout le reste de la légende en grec barbare, c'est-à-dire avec les débris de la formule des premiers Arsacides βασιλεὺς βασιλέων, etc., gravée par des gens qui ne comprenaient plus et ne lisaient plus le grec. Quelques-unes des monnaies des derniers Vologèse, sont tout à fait unilingues et portent la légende plus ou moins complète *Valagashi malkâ Arshaq* (nºs 9 et 25 de la pl.) ולגשי מלכא ארשך. (V. Longpérier, pl. XVII; Levy, taf. II, nº 13.) Les caractères se rapprochent beaucoup du chaldéo-pehlvi des inscriptions monumentales sassanides.

Il existe encore quelques pièces de cuivre très barbares de style sur lesquelles on a cru lire « malka farhad zak Vorod » le roi Phraate, fils d'Orode (36 av. J.-C. à 4 après), mais la lecture est trop incertaine pour qu'on puisse considérer cette série comme appartenant aux monnaies royales [1].

Toujours pas trace de pyrée mais au lieu du revers des Séleucides on trouve le signe ♀ (v. pl. ci-jointe nº 9), dont la signification est encore inconnue. Thomas, qui le premier a fait connaître ces pièces en 1849 (*Numism. Chronicle*, t. XII, O. S. p. 68 et sq.), a cru pouvoir restituer la légende complète *malka malkin*, roi des rois, mais sur aucune des pièces qui ont été publiées soit par lui, soit depuis, le mot מלכין n'est lisible.

XIX. En même temps qu'il nous est resté les monnaies à légendes araméennes ou pehlvies frappées en Perse et dans les

1. Mordtmann, *Zeitschr. f. Numism.*, t. VII, p. 43 sq.

pays avestiques, on a pu retrouver une partie des pièces émises dans les provinces de l'Extrême-Orient[1] ; ou, du moins, peut-on considérer comme des traces de la domination arsacide en Margiane, les quelques monnaies grecques et les monnaies bilingues au nom d'Arsace que l'on rencontre dans la série des successeurs d'Alexandre.

On connaît en effet dans cette série des rois de Bactriane, plusieurs souverains qui portent des noms arsacides. Je crois devoir citer incidemment ces monnaies curieuses qui rentrent jusqu'à un certain point dans mon sujet. Ce sont :

1° Monnaies de cuivre avec la légende simple « Arsace roi, Βασιλέως Ἀρσάκου » qui est celle des premiers Arsacides, à l'époque où ils ne se donnaient pas encore le titre de « grand roi des rois » par exemple sous Arsace Ier (255-248), Tiridate Ier (248-219) ou Phraate Ier (178-173) ;

2° Monnaies de cuivre avec la légende Βασιλέως μεγάλου Ἀρσάκου au type de Mithradate Ier (173-137) le grand conquérant, probablement contemporain d'Eukratidès, roi de Bactriane, dont il amoindrit les États ;

3° Une obole carrée avec la légende « Arsace Dieu, Βασιλέως Θέου Ἀρσάκου. » par imitation des Séleucides.

Ces oboles sont de frappe bactrienne mais font partie de la série arsacide.

4° Monnaies de cuivre bilingues au nom d'Arsace le juste « βασιλεύοντος βασιλέων δικαίου Ἀρσάκου » et la légende bactrienne *maharajasa rajarajasa mahatasa arshakasa tradatasa*, (monnaie) du grand roi, roi des rois, le grand Arsace sauveur » ;

5° Différentes pièces bactriennes frappées par les rois indigènes avec le nom de Vononès, ce qui permet de supposer un droit de souveraineté exercé par un prince de la famille arsacide qui n'a pas régné dans l'empire parthe proprement dit[2],

1. Il existe quelques pièces avec le bœuf indien. (V. notamment Lindsay, *Parthian Coins*, in-4, 1852, pl. X.) — Sur une drachme de Phraate II avec l'indication **ΜΑΡΓΙΑΝΗ** (pays de Merv) v. de Sallet, Z. *fur Num.*, III, p. 246.
2. Il y a deux Vononès, le premier a régné an 11 de J.-C. ; le deuxième

mais qui aurait été accepté ou imposé comme suzerain :

La légende est Βασιλέως βασιλέων μεγάλου Ονωνου, et elle se trouve sur des monnaies de :

Azès « maharaja rajarajasa, grand roi, roi des rois » de Bactriane. (Prinsep-Thomas, *Essays*, t. II, p. 203.)

Spalahara « maharaja bhrataputra dhramikasa, grand roi, frère du roi, juste ». (Sallet, *Die Nachfolger Alexanders in Baktrien*, p. 153).

Spalagadama « Spalahora putrasa dhramikasa, fils de Spalahora, juste ». (Sallet, ibid.)

XX. Il faut signaler, en outre, l'imitation parfaite du type arsacide sur les monnaies de :

Yndopharès, buste de Phraate III (67 av. J.-C.) et de Mithridate III (57 à 53 av. J.-C.). C'est le « grand roi Gadaphara » de l'inscription de Peshawer ; la légende est dans les deux langues. (Sallet, *op. l.* p. 225.)

Godopara Sasa, qui n'est peut-être qu'une variété du précédent. (Sallet, *op. l.*, p. 165 et pr 229.)

Orthagnès, dont la légende bactrienne contient aussi le nom de Gondopharus ; la tête a la touffe des Sassanides.

Et Sanabarus qui a la tiare de Vologèse III (vers 80 de J.-C.), et le monogramme en pehlvi *sa*. (Sallet, *op. l.*, p. 167 ; Gardner, p. 46.)

En résumé les monnaies de l'époque arsacide peuvent se classer au point de vue des légendes en :

1° Pièces à légendes grecques ;

2° Pièces bilingues, légendes en grec et pehlvi ; ce sont celles des derniers Arsacides à partir de Mithridate IV et Vologèse IV ;

3° Pièces à légendes pehlvies d'une attribution douteuse ;

4° Monnaies bilingues de Bactriane, grec et indien ;

Toutes sans aucun emblème du feu avec le revers plus ou moins grossier des Arsacides ;

5° Et enfin comme série à part, les monnaies persépolitaines

a régné deux ans (50-51). On n'a des monnaies que du premier. Ce ne peut être ce Vonones qui régna dans les Indes.

avec le temple du feu ou un simple pyrée suivant les époques : ces monnaies embrassant un espace de temps d'environ cinq siècles de 250 av. J.-C. à 225 après.

XXI. Je n'insiste pas autrement sur les monnaies arsacides et je n'ai pas à m'occuper ici de l'étude des légendes grecques et notamment des titres royaux. Un récent travail de M. Percy Gardner a relevé les variantes des noms et des épithètes royales en comparant quelques-unes d'entr'elles à celles que l'on trouvait sur les monnaies des Lagides, de Syrie, d'Asie-Mineure, etc. Je n'ai pas à m'occuper davantage de la date que l'on trouve sur les pièces des rois parthes. On peut dire seulement que la série monétaire de ces monarques offre, surtout dans les tétradrachmes, un vaste répertoire chronologique.

Les pièces sont datées en chiffres, c'est-à-dire en lettres grecques, de l'ère des Séleucides, avec le plus souvent le mois de l'année. La plus ancienne monnaie parthe qui porte une date, est de l'an ΕΚΡ 125 (187 av. J.-C.); c'est une drachme de Phraapates dont il existe deux exemplaires, l'un au musée de Berlin (v. Sallet, *Nachfolger Alexanders*, p. 11), provenant de la collection Prokesch Osten (v. les *Monnaies Parthes*, in-4°, 1875, p. 6) ; l'autre au British Museum (Percy Gardner, *op. l.*, p. 27 [1]). La plus récente est de l'an ΘΚΦ, 529 (217 de J.-C.). En dehors d'une lacune de 87 ans (de 189 à 276 des Séleuc.) on a presque toute la série des années pendant quatre siècles. Ce mode de comput disparaît avec la dynastie arsacide et les monnaies des premiers Sassanides ne portent aucune date ; nous verrons en effet que c'est seulement deux siècles plus tard, que l'on recommence à dater les monnaies.

1. La plus ancienne pièce datée de l'ère chrétienne des Séleucides est une monnaie de cuivre d'Antiochus III de Syrie, de l'an PIB, 112, au type de la trirème (Tyr ou Sidon). V. de Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, in-8, 1871, p. 8. L'ère des Séleucides a dû être introduite par les Parthes en Bactriane, car la plus ancienne date n'est que de l'an PMZ, 147, Sél. = 165 av. J.-C. (Tétradrachme unique de Platon au Brit. Mus.

E. DROUIN.

(*A suivre.*)

UNE NOUVELLE INSCRIPTION GAULOISE

A M. ALEXANDRE BERTRAND,

DIRECTEUR DE LA *Revue Archéologique.*

Montpellier, le 25 septembre 1884.

Très honoré Monsieur,

Voici les quelques renseignements que je suis en état de vous donner sur l'inscription gallo-grecque, dont j'avais eu l'honneur de vous adresser un moulage en plâtre et qui a fait l'objet d'une communication à la Société des Antiquaires de France, dans sa séance du 21 mai[1] dernier.

Le vieux cippe sur lequel est gravée l'inscription est placé entre deux cyprès élevés et touffus, en face et à vingt-cinq ou trente pas de la porte de la chapelle du Groseau, classée en 1853 parmi les monuments historiques, et qui dépend de la paroisse et de la commune de Malaucène (Vaucluse). Il est adossé au mur de clôture qui sépare la cour de l'ancienne résidence pontificale de Clément V d'avec les héritages voisins.

1. Le *Bulletin épigraphique* (tome IV, p. 141) a rendu compte de cette découverte et reproduit la lecture provisoire proposée par M. de Villefosse. Soit :

MIYC
AIMIAK
PACEΛOYB
PATOYΔE
KANTENA

D'après un second estampage, M. de Villefosse se rectifiait et proposait, toujours à titre de lecture un peu conjecturale, de lire les fragments de mots suivants :

ΛOYC
: , ΛIΛKOC
IACEΛOY
ΛPATOYΔE
KANTENA

En étudiant attentivement à nouveau l'inscription sur des photographies, M. le

Il est en pierre dure, dite de Beaumont, dont le grain est assez grossier, et présente la forme rectangulaire des monuments de ce genre. Un des grands côtés est tourné vers le sanctuaire. Les lignes verticales du dé présentent un renflement de deux centimètres. Le monolithe mesure $0^{m},46$ hors de terre; sa partie inférieure étant profondément enfoncée dans une grosse pierre plate et carrée qui lui sert de plinthe. Un autre bloc, également étranger au cippe, surmonte son entablement et sert de support à une croix de pierre. A la partie antérieure et au bas du fût de cette croix, on lit, profondément gravé : 1810, date à laquelle le cippe a été placé au lieu qu'il occupe aujourd'hui.

L'inscription est tournée vers le nord-est et parfaitement éclairée par les rayons du soleil levant. Du commencement de la première ligne à la fin de la cinquième, elle mesure $0^{m},24$ de hauteur, sa largeur est de $0^{m},26$. Cette dernière dimension est en même temps celle du petit côté de droite, sur lequel est tracée l'inscription.

Avant d'avoir reçu cette destination, la pierre était conservée dans l'antique chapelle de Saint-Jean-Baptiste du Groseau. Elle servait de support unique à un petit autel à rebords, formé d'un seul bloc et n'avait jamais peut-être subi de déplacement depuis la transformation du temple païen en église chrétienne (684). Ce vieux *sacrificatorium* existe encore présentement. Il est en parfait état, et, posé en plein air sur un quartier de rocher à la manière des *pierres branlantes*, à trois pas de l'inscription, il sert de table à manger aux pèlerins et aux touristes qui visitent le sanctuaire de Notre-Dame des Grâces. On nous permettra de regretter ce peu de soin apporté à la conservation d'une relique des temps anciens, qui mériterait d'être placée dans un musée d'antiques.

commandant Mowat croit distinguer les traces d'autres lettres :

1re ligne :	ΕΝΕΛΟΥC	soit *enelous*.
2e ligne :	ΑΙΜΙΑΚΟC	soit *aimiakos*,
ou bien :	ΑΙΛΛΙΑΚΟC	soit *alliakos*,

suivant qu'il y ait un M ou deux Λ consécutifs.

3e ligne :	ΕΡΑCΕΛΟΥ	peut-être *eraselou*
ou :	ΒΡΑCΕΛΟΥ	ou *braselou*.
4e ligne :	ΒΡΑΤΟΥΔΕ	soit *bratoude*.
5e ligne :	ΚΑΝΤΕΝΑ	soit *kantena*.

M. Mowat ajoute : « Il y aurait lieu de s'assurer que ce déchiffrement soit conforme à ce qu'on verrait sur le moulage, par un nouvel examen. »

(*Note de la Direction.*)

L'inscription, extrêmement fruste, était rendue encore moins apparente par la présence du mortier, dont on s'était servi dans le temps pour rendre ce monolithe adhérent à la muraille à laquelle il est adossé. Peu de personnes la remarquaient et nul ne se mettait en peine de ce que pouvaient être ces cinq lignes indéchiffrables.

Ce qu'il y avait à faire tout d'abord, c'était de débarrasser l'inscription de tout ce qui lui était étranger. J'ai procédé à cette opération préliminaire avec le plus grand soin, afin de ne point endommager l'écriture. Ce nettoyage m'a été très facile, car la pierre est fort dure, ainsi que j'en ai déjà fait l'observation.

Avec le concours de quelques amis j'ai pris, à plusieurs époques différentes, des calques, des estampages et enfin des moulages d'abord avec de la pâte dont on se sert pour la fabrication du papier, puis avec du plâtre.

C'est un de ces derniers moulages que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui. J'espère que vous le trouverez de beaucoup supérieur au premier que je vous avais fait parvenir. Il présente cette particularité que les angles de la pierre sont parfaitement reproduits, malgré leur état de profonde érosion, ce qui ne contribuera pas peu, je l'espère, à faciliter la lecture de ce vieux monument épigraphique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien respectueux et dévoués,

FERDINAND SAUREL,
Chanoine.

NOTA. — La direction de la *Revue* fait reproduire en fac-similé aussi exact que possible, à l'aide d'un procédé mécanique, la photographie de l'inscription exécutée sur le meilleur moulage envoyé par M. Ferdinand Saurel. — Les lecteurs de la *Revue* seront ainsi mis à même de proposer les lectures nouvelles ou rectifications qu'ils pourraient avoir à proposer. Ce fac-similé paraîtra dans le prochain numéro. Le moulage est déposé au musée de Saint-Germain, à la disposition des épigraphistes.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 3 OCTOBRE

Antiquités carthaginoises. — Le P. Delattre écrit de Saint-Louis de Carthage, à la date du 18 septembre. Il adresse à l'Académie l'estampage d'une inscription punique carthaginoise. La pierre sur laquelle elle est gravée ressemble beaucoup à celle du tarif des sacrifices que possède déjà le musée formé par le P. Delattre. Le style des caractères, leur finesse et leur élégance rapprochent ces deux inscriptions qui, cependant, n'appartiennent pas à la même plaque. La différence de dimension pour les lettres et d'intervalle pour les lignes ne laisse aucun doute à ce sujet. « Je suis heureux, ajoute le P. Delattre, de porter à la connaissance des auteurs du *Corpus* des inscriptions sémitiques un monument épigraphique d'un intérêt particulier, dont notre musée vient de s'enrichir, grâce à la générosité de M. l'abbé Lengronne, aumônier militaire de l'hôpital du Kram, à Carthage. »

M. Salomon Reinach rend compte des fouilles qu'il a exécutées avec M. Babelon, en mars et avril de cette année, sur l'emplacement de Carthage. Depuis quelques années, M. Ch. Tissot méditait de compléter et rectifier ses beaux travaux de géographie et de topographie comparée de l'Afrique septentrionale par une exploration méthodique et approfondie de certains points du sol de l'antique Carthage. Il avait préparé tout un programme et comptait l'exécuter avec l'aide de MM. Reinach et Babelon, qui l'avaient précédé en Tunisie. Mais, au jour fixé pour son départ, la maladie l'arrêtait et le jetait dans la crise suprême. Il mande en hâte à Paris M. Reinach et, pendant cinq jours, l'entretient de son projet, lui en révèle tous les détails et toutes les espérances. M. Reinach repart aussitôt et, quelques jours après, arrive à Carthage, où il se met à l'œuvre sans retard.

Un obstacle insurmontable se dresse devant les explorateurs; les propriétaires et les locataires du sol ne consentent à autoriser les fouilles qu'au prix d'indemnités monstrueuses. On songea un instant à les exproprier pour cause d'utilité publique. Mais il fut répondu que la loi du pays n'admettait guère l'expropriation et qu'en tout cas l'affaire traînerait plusieurs mois. On abandonna la partie du programme qui comprenait parmi les points à fouiller un monticule situé de manière à dominer à la fois les trois ports. Les explorations se concentrèrent sur deux points, dont l'un est situé au sud-est du cirque, et l'autre sur une pente conduisant du port militaire à la citadelle de Byrsa. Les recherches durèrent quarante-six jours; elles donnèrent lieu à une dépense d'environ 9,000 fr., elles eussent été plus fructueuses si on avait pu obtenir de les faire garder par des soldats français. Elles eussent été impossibles sans la

libéralité du cardinal Lavigerie qui, peu à peu, est devenu propriétaire d'un tiers du sol de Carthage et qui autorisa les travaux, à la seule condition d'indemniser équitablement les locataires du tort qui leur était fait.

Les objets trouvés sont en assez grand nombre : ils ont été répartis entre le Louvre et la Bibliothèque nationale. La profondeur à laquelle ils ont été recueillis varie de 2 à 8 mètres. Parmi eux, il y a beaucoup de stèles funéraires épigraphes et anépigraphes (avec ou sans inscriptions) : de ces stèles, dix-huit portent des noms de suffètes. Les lampes romaines et les lampes chrétiennes sont en grand nombre. Parmi les fragments de sculpture, il faut citer des masques d'un travail extrêmement curieux et qui reproduisent certainement des types locaux, des chapiteaux, des grotesques, un sanglier de bronze, etc., etc.

Nous continuerons d'analyser le compte rendu de M. Reinach, dont la lecture sera continuée dans la prochaine séance.

Egyptologie. — M. Maspero dépose sur le bureau le premier fascicule d'une publication destinée à recevoir les travaux des membres de la mission française au Caire. Cette publication est une innovation utile qui correspond au Bulletin de correspondance hellénique et au Recueil des travaux des Écoles d'Athènes et de Rome. Notre École orientale, grâce à l'initiative de M. Maspero, se trouve ainsi dotée d'un organe qui sera pour nos jeunes savants une force et un stimulant. L'École y trouvera à la fois la récompense des efforts accomplis, la conscience du chemin parcouru et de celui qui restera à parcourir. Le présent fascicule contient cinq mémoires relatifs, soit aux textes hiéroglyphiques, soit aux textes coptes, soit aux textes arabes. Ils sont signés de MM. Briant, Loret et Dulac.

— Le préfet de la Seine-Inférieure et le maire de Rouen ont invité l'Académie à se faire représenter aux fêtes du deuxième centenaire de Corneille, le samedi 11 et le dimanche 12 octobre. Le bureau de l'Académie délègue M. Desjardins, vice-président, à cette cérémonie.

— Sur avis du conseil d'Etat, un décret présidentiel autorise l'Académie à accepter le legs de M. B. Garnier. Les ressources considérables qui doivent, plus tard, provenir de ce legs, sont destinées à défrayer des voyageurs explorant l'Afrique centrale et la haute Asie.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE

Epigraphie italiote. — Sur un casque récemment acquis par le musée de Vienne (Autriche) sont gravées, en caractères grecs, deux lignes qui ont exercé la sagacité de M. Bujeler. Le casque est de bronze et de provenance inconnue. La langue de l'inscription est l'osque, que l'on reconnaît facilement aux désinences ; l'inscription se lit de droite à gauche, ce qui est un indice d'archaïsme. M. Bujeler a lu les noms propres qui la composent en grande partie, mais le sens qu'il a tiré de l'ensemble n'a point paru satisfaisant à M. Michel Bréal. Le savant professeur remarque d'abord, en se fondant sur la ponctuation, que non-seulement les lignes se lisent de droite à gauche, mais aussi que c'est par la

ligne inférieure qu'il faut commencer la lecture; en outre, M. Bujeler s'est laissé tromper par le pointillé sans importance qui affecte certains caractères : il a donné sans justification, le sens de *butin* au vocable *ana*, qui n'est qu'une préposition précédant un verbe. Enfin, il est arrivé à traduire de la sorte les deux lignes :

« Du butin de la ville de Sæpinum, Spedius Mamertius. »

Voici, à titre de curiosité, les mots de l'inscription que nous lisons avec M. Bréal en commençant par la seconde ligne :

SPEDIS . MAMEREKIES.
SAIPINS . ANASAKET.

En latin :

SPEDIVS . MAMERTIVS
SAEPINVS CONSECRAVIT.

C'est-à-dire : « Spedius Mamertius, de Sæpinum, a consacré (ce casque). »

Le verbe *ana-saket* répondrait plus exactement à un verbe *in-secravit*. Dans *saket* pour *sakret*, on remarque la chute de l'*r*, phénomène très fréquent dans la langue osque.

Le Mémorial des Nobles de Montpellier. — M. Germain entretient l'Académie de la publication qu'il a entreprise, au nom de la Société archéologique de Montpellier, du *Liber instrumentorum memorialium*, communément appelé le *Mémorial des Nobles*. Il fait ressortir la valeur considérable de ce cartulaire, dont une partie seulement avait été utilisée jusqu'ici par les érudits qui se sont occupés de l'histoire du Languedoc. Les actes qui en constituent l'ensemble y ont été transcrits au commencement du treizième siècle, à l'époque où les rois d'Aragon ont succédé aux Guillems dans la seigneurie de Montpellier, par le mariage de Pierre II avec la fille de Guillem VIII et d'Eudoxie Comnène. Ils sont au nombre de cinq cent soixante-dix, d'écriture uniformément nette, sur deux colonnes, et n'intéressent guère moins la philologie que l'histoire, car plusieurs d'entre eux remontent au dixième siècle, et on y suit, comme à vue d'œil, les évolutions de la langue latine se transformant en langue romane.

Le manuscrit débute par une préface, où l'on explique sa raison d'être à la suite de laquelle on enregistre méthodiquement les pièces diversement recueillies : priviléges, sauvegardes, bulles des papes, débats et accords entre les évêques de Maguelonne et les seigneurs de Montpellier, testaments et mariages desdits seigneurs, coutumes et juridictions seigneuriales, etc. Tout le ressort de la seigneurie de Montpellier, si étendu qu'il soit, est représenté dans le Mémorial, ce qui en fait un livre très précieux pour l'histoire de la féodalité dans le Midi de la France. Bien peu de manuscrits renseignent à ce point sur l'ensemble d'une administration princière, se mouvant, au onzième et au douzième siècle, dans le cadre de ce régime politique. Nombre de problèmes le concernant trouveront là peut-être à s'éclaircir : car l'âge d'or de la féodalité des Croisades s'y déroule sous les aspects les plus variés avec une merveilleuse richesse de documents.

— M. Alex. Bertrand communique une lettre dans laquelle M. de Closmadeuc annonce que de nouvelles fouilles faites par lui dans le monument mégalithique

de Gavr'Inis lui ont révélé l'existence d'un couloir situé en contre-bas de celui que l'on connaissait déjà. Il a pu s'assurer, en même temps, que les lignes ornementales tracées sur beaucoup de pierres se continuent au-dessous du sol, ce qui prouve qu'elles ont été sculptées avant d'avoir été mises en place.

— Trois commissions ont été élues : la première, pour soumettre à l'Académie divers programmes de concours relatifs à l'antiquité, composée de MM. Egger, Girard, Heuzey, Weil ; la seconde pour des programmes relatifs au moyen âge, composée de MM. Delisle, Hauréau, G. Paris, Luce ; la troisième, pour des programmes relatifs à l'Orient, composée de MM. Ad. Regnier, Renan, Barbier de Meynard, Schefer.

— M. Salomon Reinach veut bien nous faire remarquer que le sanglier découvert dans ses fouilles de Carthage est de marbre et non de bronze.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE

Archéologie gauloise et carthaginoise. M. Alex. Bertrand a reçu du docteur Closmadeuc, pour les mettre sous les yeux de la compagnie, des dessins relatifs aux récentes fouilles pratiquées dans le monument mégalithique de Gavr'Inis Ces dessins représentent les détails du monument et les lignes ornementales dont nous avons parlé, dont la plupart des pierres sont sillonnées.

M. Salomon Reinach achève la lecture du mémoire consacré à exposer les recherches qu'il a faites au commencement de l'année dans le sol de Carthage. Il reprend la description des objets exhumés. Ce sont des terres-cuites figurant des animaux, parmi lesquels l'antilope : des statuettes représentant des personnages assis ou debout, isolés ou groupés, diversement drapés et vêtus ; on n'y rencontre point le type si caractérisé du masque découvert dans ce lieu. Il y a aussi des objets d'or et d'ivoire : l'un d'eux est un bas-relief représentant la grande déesse de Carthage, la vierge Céleste, la *Juno Cœlestis*, tenant dans ses mains le globe du monde. C'est un travail médiocre, décelant une industrie vulgaire que le souffle de l'art n'a jamais animée. Il y a enfin des spatules, des aiguilles, des rondelles dont l'usage est resté indéterminé.

Les explorateurs ont constaté la superposition de trois sols, séparés par des couches assez minces. C'est sur le sol vierge, situé à huit mètres de profondeur, que reposent les restes de la cité primitive bâtie par les Sidoniens. Ces restes subsistent, affirme M. Reinach, et il ne serait pas vrai de dire de Carthage comme de Troie .

... etiam periere ruinæ.

La conclusion, c'est que, le jour où l'on voudra rendre à la lumière ces curieux débris, l'entreprise, bien que considérable, sera possible. Seulement, il y faudra mettre de la patience et de la suite. Que pendant un demi-siècle, pendant deux mois de chaque année, on consacre 5 ou 6,000 fr. à cette exploration, et la chose deviendra un fait accompli. L'espace à explorer se trouve entre Byrsa et les anciens ports et comprend une superficie de 200,000 mètres carrés ;

il sera nécessaire, pour mener à bien l'entreprise, d'acheter ou d'exproprier les terrains, qui seront perdus pour la culture, de ménager des endroits de décharge et de préparer des moyens de transport pour les terres à enlever.

Les chiens sacrés. — Sur une inscription phénicienne provenant de Cittium et donnant un compte de dépenses pour un temple il est question de la dépense de *chiens* compris dans le personnel du temple. Suivant M. Renan, ces *chiens* désignent des *scorta virilia*, entretenus auprès de certains sanctuaires orientaux. Il est étrange, avait objecté M. Joseph Halévy, que les comptes du temple aient pu désigner par cette dénomination méprisante des individus accomplissant des pratiques réputées sacrées et des fonctions méritoires. M. Reinach était venu ensuite signaler, dans des inscriptions découvertes auprès du temple d'Esculape, à Epidaure, la mention d'enfants guéris de cécité dans le sanctuaire par le lèchement de chiens sacrés. A son tour, M. Henry Gaidoz adresse à l'Académie une communication, par l'intermédiaire de M. Alex. Bertrand. Il signale chez un grand nombre de peuples, et dans beaucoup de religions, des pratiques et des croyances analogues à celles d'Epidaure. Aujourd'hui encore les Hindous s'imaginent que les Anglais tuent les chiens pour s'emparer d'un remède souverain contenu dans la langue de ces animaux. Ce remède, c'est l'*amrita* ; l'*amrita* des Hindous, les Vénitiens le nomment *baume*. Saint Roch fut guéri par le baume que distillait la langue de son chien.

En Portugal, en France, en Ecosse, la langue du chien passe parmi le peuple pour être médicinale. En Bohême, on fait lécher par des chiens le visage des nouveaux-nés pour leur assurer une bonne vue. En Arménie, on croyait jadis à l'existence de divinités issues de chiens, et dont l'office était de lécher les plaies des blessés sur les champs de bataille. Dans une scène d'Aristophane, on voit Plutus recouvrer la vue dans le temple d'Esculape sous l'action bienfaisante des lèchements des deux gros serpents arrivés à l'appel du dieu, etc.

— La plus grande partie de la séance a été occupée par un comité secret.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE

M. Nicard lit un rapport concluant à la nomination comme membre honoraire de M. Renan, membre résidant depuis 34 ans; M. Renan est élu membre honoraire.

MM. Jadart et A. de la Guere sont élus associés correspondants: le premier à Reims et le second à Bourges.

M. Mowat communique (de la part de M. Germer-Durand) une inscription

gauloise inédite conservée à l'Ermitage de Notre-Dame de Laval, près Colias (Gard), elle se termine par une formule déjà connue : *Dede bratoude Kanten*...

M. Mowat présente ensuite deux bagues antiques en or, trouvées à Amiens, et appartenant à M Feuardent; le chaton de l'une d'elles porte un buste gravé en creux. L'autre bague, de très grand diamètre, porte l'inscription : FIDEM CONSTANTINO.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE

M. de Laigue, consul de France à Livourne, adresse à la Société les photographies de deux vases en émail, appartenant à M. Volpini, à Livourne. MM. Saglio et de Montaiglon émettent des doutes sur l'authenticité de ces vases.

M. Courajod lit une note sur deux manuscrits de la Bibliothèque de Vienne (Autriche). Le premier est un traité dédié à Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, orné de miniatures françaises, rédigé en français par un jurisconsulte napolitain, Michel Riz, membre du parlement de Paris sous Louis XII. Le second est une traduction française de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, splendidement illustrée de miniatures, datée de 1463, et attribuée à un auteur imaginaire, le moine *Reguies*.

M. Bertrand communique, en les accompagnant d'observations, les photographies d'objets appartenant au Musée de Laiback (Carniole). Ces objets proviennent d'anciens cimetières à Saint-Margarethen et Watsek, à peu de distance de Laiback. Le principal de ces objets est une ciste avec des bas-reliefs représentant des scènes de la vie réelle, et M. Bertrand voit là la preuve d'un courant de civilisation remontant la vallée du Danube dans la direction de l'Ouest.

M. Flouest remarque que les bracelets perlés qui figurent dans ces photographies sont identiques à ceux qu'on a trouvés dans les tumuli de Bourgogne. D'autres objets sont tout à fait différents.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

J'ai eu la bonne fortune de faire entrer, il y a quelques mois, un lot important de monnaies d'or scyphoïdes dites *Regenbogen-Schüsselchen*, au Musée de Saint-Germain. Mon confrère, M Ch. Robert, qui est venu visiter au Musée ces intéressantes monnaies, en a donné une description sommaire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [1].

Il a rappelé que ces pièces doivent leur nom à la croyance où l'on était

1. *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1884, t. XII, p. 25.

qu'elles se montrent après l'orage, lorsque paraît l'arc-en-ciel; « le chanoine Schmid a intitulé *Das Regenbogen-Schusselein* une de ses petites nouvelles, qui roule sur la tradition d'après laquelle ces pièces d'or étaient des dons du ciel réservés aux enfants du dimanche, *Sonntagskinder*, c'est-à-dire aux enfants heureux. »

Abordant ensuite la question de l'âge des Schusselchen, M. Robert a montré, en s'appuyant sur divers travaux publiés en Allemagne et sur des articles qu'il a consacrés lui-même à ces monnaies[1], que les Schusselchen sont beaucoup moins anciens que les imitations du type de Philippe de Macédoine qui se rencontrent sur divers points et notamment en Dacie sous la forme de tétradrachmes d'argent et chez les Arvernes sous forme de statères d'or. Quant à l'origine de ce curieux monnayage, M. Robert la place, à l'exemple des numismatistes allemands, sur les bords du Danube, en Bohême et en Bavière, où ces pièces se rencontrent fréquemment isolées ou en dépôts considérables. Mais allant plus loin que ses devanciers, M. Robert a tracé le courant de circulation suivi par ces monnaies en dehors des provinces danubiennes. Elles ont été portées par le commerce vers le nord sur les deux rives du Rhin en Alsace et dans le Luxembourg. Là les types propres au Danube se modifient, se combinent avec les types belges; mais la forme scyphoïde persiste et se prolonge jusqu'aux côtes de l'Océan, pour se retrouver de l'autre côté de la mer, dans le sud-est de l'île de Bretagne. Parmi les Regenbogen-Schusselchen bretons, on retrouve un type tout danubien, celui où la face bombée de la pièce présente un nom écrit horizontalement d'un bord à l'autre.

Lorsque cet important lot de monnaies gauloises nous a été apporté, nous ignorions encore sa provenance exacte; depuis nous avons acquis la preuve que nous étions en présence d'une portion d'un trésor trouvé à Fribourg-en-Brisgau. — Une partie de la découverte a été achetée par le Musée de Berlin, une autre par le Musée de Vienne. Cette provenance confirme l'opinion de M. Robert sur le courant suivi de l'est à l'ouest, puis au nord, par les Regenbogen-Schusselchen.

ALEXANDRE BERTRAND.

— Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur,

« Il y a aux environs de la ville actuelle de Sayda une colline très intéressante par les grottes antiques cachées dans ses flancs et les restes de monuments, la plupart phéniciens, qui couvrent ses plates-formes. Hélalié est le nom de cette colline et du village qui la couronne. C'est un vaste champ qui invite l'archéologue aux recherches. Énumérer le nombre incalculable des

1. *Lettre à M. de Longperier sur quelques collections de la Lombardie* (*Revue numismatique*, 1860, p. 205); *Description raisonnée de la collection de M. P. Ch. Robert*, 1880, p. 87 et fig. 12; *Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques monnaies de la Gaule cisrhénane*. (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2e série, t. IV, p. 425, fig. 1.)

objets phéniciens découverts dans cette colline et vendus par-ci, par-là, serait impossible !

« Une statue en marbre très intéressante trouvée au pied de cette colline a été emportée par Son Exc. Rustum Pacha alors gouverneur du Liban. Depuis assez longtemps, je me plais à étudier ce site qui promet à l'archéologie de riches découvertes. Tout dernièrement, un terrain planté d'oliviers m'a paru devoir contenir des ruines importantes, car la surface en était couverte de débris de poterie qui m'ont semblé devoir provenir d'un temple. J'ai vite entrepris des fouilles sur ce terrain, et quelle fut ma satisfaction quand les premières tranchées me donnèrent des résultats tels que je l'espérais. En effet, j'y ai trouvé toute une collection excessivement curieuse d'idoles phéniciennes en terre cuite qui devaient appartenir à un culte encore inconnu.

« Malheureusement, ces trésors archéologiques sont réduits en fragments, mais ils ne cessent d'être des objets précieux par la diversité des détails qu'ils peuvent donner sur les coiffures phéniciennes.

« Cette petite collection figurera bientôt parmi les antiquités phéniciennes de notre musée national du Louvre.

« Ed. Durighello.

« Sayda, le 15 octobre 1884. »

BIBLIOGRAPHIE

E. Bischoff, De Fastis Graecorum antiquio ribus, dissertatio inauguralis; Lipsiæ, 1884.

Il y a quelques années encore, les Universités allemandes se montraient prodigues du grade de docteur : il suffisait d'une dissertation quelconque, souvent sans un seul fait nouveau ni une seule idée originale, pour obtenir les *summi in philosophia honores*. L'opinion publique finit par s'émouvoir en Allemagne du discrédit que cet excès d'indulgence jetait sur un titre qui est un diplôme de savoir. On se montra plus sévère et l'on obtint des thèses dignes de ce nom. Celle dont nous venons de transcrire le titre, bien que ne formant qu'un fascicule de cent pages, est un travail du plus grand mérite qui témoigne non seulement de lectures très étendues, mais de rares qualités de pénétration. Tous ceux qui ont abordé l'étude des calendriers grecs savent de quelles difficultés elle est hérissée ; on peut compter, en Europe, les philologues assez courageux pour aborder les questions de chronologie, ces *noli me tangere* de l'archéologie antique. Depuis le livre de K. Fr. Hermann (*Griechische Monatskunde*, 1844), un seul travail d'ensemble avait été entrepris sur les calendriers grecs : c'est l'article *Calendarium* de M. Ruelle dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio. Plus récemment, M. H. Clodius a traité des *Fasti ionici* (Halle, 1882),

et M. Latischew, un jeune savant russe bien connu des lecteurs du *Bulletin de Correspondance Hellénique*, a publié un essai sur quelques calendriers éoliens et doriens (Saint-Pétersbourg, 1883). Comme les documents épigraphiques contenant des noms de mois nouveaux se sont multipliés d'une façon extraordinaire depuis un quart de siècle, il était absolument nécessaire de recommencer le travail de K. Fr. Hermann qui était devenu à la fois incomplet et inexact. C'est ce qu'a fait, en partie du moins, M. Bischoff; il n'a négligé que les calendriers des Macédoniens et des peuples asiatiques, pour lesquels le résumé de M. Ruelle est un guide très sûr. A la fin de sa dissertation, il a placé plusieurs tableaux d'ensemble contenant les calendriers éoliens, doriens, ioniens et ceux de la Grèce centrale qui ne se rattachent pas à ces trois systèmes. Un autre appendice contient les noms des mois rangés par ordre alphabétique avec renvois aux cités ou aux pays qui en ont fait usage. Ce petit livre sera bientôt non seulement dans la bibliothèque, mais sur la table de travail de tout épigraphiste. Il représente une somme de travail véritablement effrayante, qui ne sera perdue, nous en avons la certitude, ni pour la réputation de l'auteur, ni pour la science.

Salomon Reinach.

E. Bormann, **Bemerkungen zum schriftlichen Nachlasse des Kaisers Augustus.** Marburg, 1884.

Cette dissertation, qui fait partie du *Rectoratsprogramm* de l'université de Marbourg pour 1884, est consacrée en grande partie au monument d'Ancyre. L'auteur raconte d'abord comment, grâce à l'énergie de M. K. Humann, l'explorateur de Pergame, le Musée de Berlin possède aujourd'hui un moulage complet de la grande inscription d'Ancyre appelée le *Testament d'Auguste*. C'est à l'aide de ce moulage que M. Mommsen a publié, en 1883, la seconde édition très augmentée de ses *Res gestae divi Augusti*. M. Bormann ne croit pas que l'appellation de *Testament d'Auguste* convienne à l'inscription d'Ancyre : c'est avant tout une autobiographie composée par l'empereur pour être gravée sur les plaques de bronze placées devant son mausolée (Suétone, *Octav.*, 101 ; Dion, 56, 33), c'est-à-dire un *elogium sepulcrale*. Ainsi s'explique naturellement, dans l'inscription, l'omission de certains événements fâcheux du règne d'Auguste, sans que l'on puisse pour cela accuser l'empereur d'avoir dissimulé une partie de la vérité. Auguste avait composé des *elogia* semblables pour ses fils, et quelques personnages de haut rang, comme Sulpicius Quirinius, paraissent avoir suivi son exemple. Mais, dans la famille impériale, les circonstances ne permirent point que cette pratique des éloges historiques fût renouvelée, et l'inscription funéraire d'Auguste resta la seule de son genre.

M. Bormann discute ensuite certains passages difficiles où la dégradation du marbre n'a pas permis une restitution définitive. L'opuscule se termine par une étude sur l'ouvrage perdu où Auguste avait exposé la division de l'Italie en provinces, ouvrage dont Pline l'Ancien, dans le IIIe livre de son *Histoire naturelle*, nous a certainement conservé des fragments.

Salomon Reinach.

E. Bormann, **Variae observationes de antiquitate Romana.** Marburg, 1883.

M. Bormann a réuni sous ce titre six petites dissertations sur différents points d'archéologie. — I. Dans la première, il démontre que Mécène, l'ami d'Auguste, s'appelait *C. Maecenas L. f. Pomptina*. Le gentilice Cilnius lui venait de ses aïeux maternels; Tite-Live mentionne une famille Cilnia puissante à Arretium. Jusqu'à présent, on admettait l'hypothèse d'Otfried Muller (*die Etrusker*, I, p. 404, 416), d'après laquelle Mécène avait adopté deux gentilices, parce qu'il descendait des Cilnii du côté de son père et des Mécènes du côté de sa mère. — II. La seconde dissertation est consacrée aux *septem vici* de la *Colonia Augusta Ariminensis*. Deux des sept *vici* d'Antioche en Pisidie, où Auguste avait également établi une colonie, portent le même nom que deux *vici* d'Ariminum. — III. M. Bormann restitue comme suit l'inscription de l'arc de triomphe d'Ariminum :

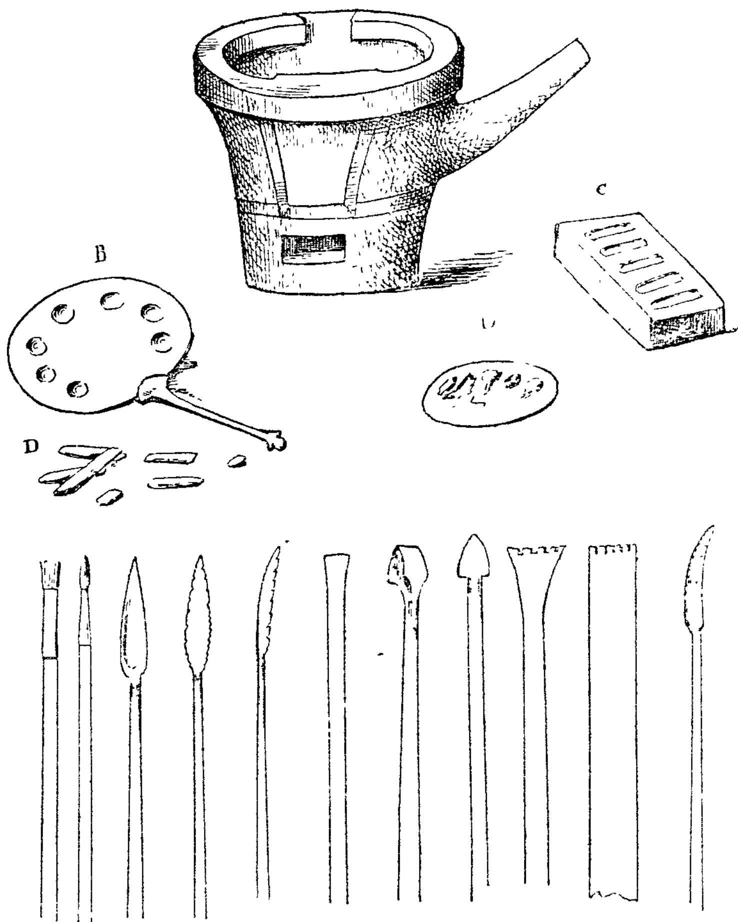
SENATVS · POPVLVSQ*ue romanus*
imp. caesari divi f. augusto imp. sept.
COS · SEPT · DESIGNAT · OCTAVOM · V*ia flamin*IA *et reliquei*S
CELEBERRIMEIS · ITALIAE · VIEIS CONSILIO *et sumptib*VS *eius mu*NITEIS

IV. — Étude comparative du tracé de la voie Flaminienne de Narnia à Helvillo, en passant par Interamna et Spolète. — V. VI. Les deux dernières dissertations ont trait à l'institution alimentaire de Trajan. M. Bormann s'inscrit en faux contre l'opinion qui rapporte à cette institution l'un des bas-reliefs découverts en 1872 sur le forum (Henzen, *Bullettino*, 1872, p. 273). Plusieurs des personnages de ce bas-relief portent des barbes, usage qui ne prévalut à Rome que sous l'influence et à partir d'Hadrien. Ce sont des libéralités de ce dernier empereur que rappellent les monuments en question, comme l'avait déjà soutenu M. Brizio. S. R.

L'encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens, histoire et technique, par Henry Cros et Charles Henry, dans la *Bibliothèque internationale de l'Art*, Paris, librairie de l'Art, 1884; in-8 de 132 pages.

Les procédés de la peinture antique, malgré les nombreux travaux auxquels ils ont donné lieu, particulièrement en Allemagne et en France, sont, encore aujourd'hui, assez mal connus. MM. Cros et Henry viennent de les soumettre à une nouvelle analyse, et le petit livre où se trouvent consignés les résultats de leurs recherches comptera certainement parmi les ouvrages auxquels devra recourir, sous peine de faire fausse route, quiconque écrira désormais sur l'art de peindre chez les anciens. Mieux que d'autres, les deux auteurs étaient à même de mener à bien une semblable étude. M. Cros, à la fois peintre et sculpteur, a pu y apporter cette expérience technique dont manquent trop souvent ceux qui dissertent sur l'art. Quant à M. Henry, il y a mis à profit des connaissances scientifiques toutes spéciales, connaissances nécessaires à qui veut traiter avec autorité une question qu'on ne saurait résoudre sans le secours de la chimie.

Des différents procédés de peinture employés par les anciens, c'est l'encaustique qui a principalement attiré l'attention de M. Henry et de son collaborateur. Son livre débute par une étude très consciencieuse et fort intéressante de l'encaustique des tableaux. Ce premier chapitre comprend trois parties: 1° critique des textes; 2° critique des monuments; 3° restitu-



tion du procédé. Dans la première partie, on trouvera réunis tous les textes anciens propres à nous éclairer sur les procédés de l'encaustique, sur la préparation de la cire, sur les divers instruments qui servaient à la manier. Ce sont là de fort délicates questions, sur lesquelles nous ne possédons que des renseignements assez obscurs. L'examen attentif et la comparaison des textes conduisent M. Henry à décomposer de la façon suivante l'outillage des différents genres de peinture à l'encaustique (p. 14) :

« 1° Une boîte à couleurs renfermant les cires colorées ;

« 2° Un foyer pour fondre les cires ;

« 3° Des pinceaux ;

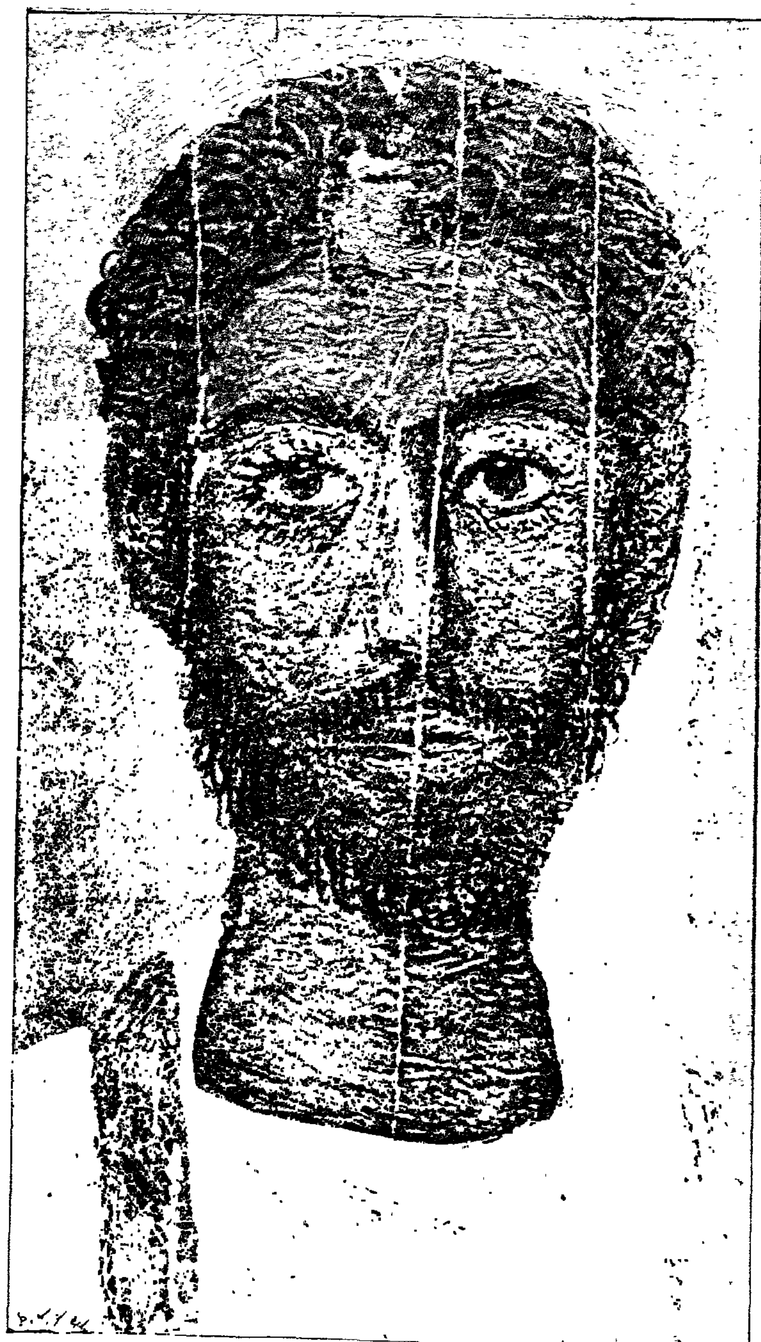
« 4° Des instruments de métal, fer ou cuivre, ayant la forme de la bétoine, du trait, de la spatule, portant le nom technique de *cestrum*, le nom générique de *cauteria*. »

La deuxième partie du chapitre est consacrée à l'examen d'un certain nombre de monuments qui nous fournissent de précieux spécimens de l'encaustique des anciens. Ces monuments sont encore peu nombreux, mais M. Henry pense avec raison que de patientes recherches faites dans les musées amèneraient à en découvrir d'autres. Il en est quelques-uns, parmi ceux qu'on connait, que les deux auteurs ont jugé nécessaire de reproduire : telle est la célèbre figure surnommée la Muse de Cortone (fig. 5); tel est encore le portrait de la fille de Dioscore (fig. 6), dont une moitié se voit au Cabinet des médailles, tandis que l'autre est au British Museum : les photographies des deux fragments, rapprochées l'une de l'autre, ont permis à MM. Cros et Henry de nous donner pour la première fois la reproduction du monument dans son entier. Citons enfin trois beaux portraits qui se trouvent au Louvre (fig. 7, 8 9) : ce sont les portraits de trois membres de la famille de Soter, archonte de Thebes au temps d'Adrien (v. ci-contre, p. 252, la fig. 7). L'un d'eux (fig. 9) qui représente une jeune femme, est particulièrement remarquable par le charme de l'original et par l'habileté avec laquelle l'artiste a su rendre toutes les grâces de son modèle.

A côté des peintures, il y a les instruments familiers aux encaustes anciens, instruments que des fouilles heureuses nous ont appris à connaître et dont il existe un assez grand nombre d'exemplaires à Paris (Cabinet des médailles), à Florence (Galerie des Offices), à Milan (Musée archéologique), etc. Ces instruments ont, pour la plupart, la forme de stylets, de spatules, de cuillers et concordent avec les indications fournies par les textes. MM. Henry et Cros en reproduisent plusieurs (fig. 10-16).

Tous ces éléments, textes, peintures, outils servant à peindre, comparés les uns aux autres, permettent à M. Henry de restituer d'une manière à peu près certaine, à la fin de son chapitre, le procédé de l'encaustique des anciens : « Une fois formés en bâtons de cires-résines colorées, fondues au feu dans des godets séparés ou mieux sur une palette métallique à godets, les tons sont appliqués sur le panneau au moyen d'un pinceau. Jusque-là le travail est rude et sans liaison. C'est alors que les fers chauffés, rougis parfois, viennent lier les tons entre eux. Sur la palette refroidie ou sur une autre composée à cet effet de cires-couleurs, des fers toujours chauffés peuvent prendre les tons intermédiaires pour opérer cette liaison de la forme et du modelé (pp. 33-34). »

Le seul défaut de ce chapitre si bien conduit serait peut-être de manquer de critique historique. M. Henry cite des textes, mais ces textes sont tous d'époques relativement récentes ; ils appartiennent au Pseudo-Anacréon, à l'Anthologie, à Sénèque, à Constantin le Bibliothécaire, à Sévère l'Alexan-



drin, à Pline, à Dioscoride, à Vitruve, etc. Si ce sont là les seuls témoignages



qui nous renseignent avec quelque précision sur les procédés de la peinture à l'encaustique, il eût été bon, croyons-nous, de le dire et d'avertir le

lecteur que, pour les temps antérieurs, nous ne trouvons rien chez les auteurs de net ni d'explicite. Même observation à propos des monuments : aucun de ceux que décrit ou reproduit M. Henry ne remonte à une époque fort éloignée de nous. Vraisemblablement, il n'y en a pas de plus anciens. Mais n'eût-il pas fallu l'indiquer ? Il résulte de cette absence de préoccupations historiques que le procédé d'encaustique exposé par M. Henry, à la fin du chapitre, d'une façon si précise, est le procédé qu'on employait dans un temps où la peinture à l'encaustique avait déjà donné tout ce qu'elle pouvait donner. Mais ce procédé était-il bien celui des grands encaustes de la belle époque ? MM. Cros et Henry ont consacré tout un chapitre (ch. IV) à l'histoire de la peinture à l'encaustique : ces notions historiques avaient, semble-t-il, leur place toute marquée au début du livre, et les auteurs eussent sagement fait en groupant tous les documents auxquels ils ont eu recours dans l'ordre chronologique, sauf à bien montrer que c'est seulement à une certaine époque, relativement basse, que nous commençons à être éclairés d'une manière satisfaisante sur l'encaustique et les procédés qui lui étaient propres.

Le chapitre II est fort intéressant. On y trouve étudiées les dérivations de l'encaustique. Il faut entendre par là un certain nombre de procédés qui, prenant l'encaustique pour point de départ, l'ont perfectionné par l'addition de certaines matières. Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée de ce chapitre, que de reproduire le résumé si clair qui le termine (pp. 40-41) :

« Des considérations précédentes ressortent trois procédés dérivés de l'encaustique, que nous avons appliqués tous trois :

« 1° Peinture à chaud avec des bâtons de cire et de résine colorées, amollis par l'addition d'une huile comme dans la préparation du tombeau de la peintresse de Saint-Médard, transportés de la palette chaude par le pinceau sur le panneau, puis fondus et modelés au cestrum. L'addition d'huile, en facilitant le travail, permet de le rendre plus fini, et nous ne serions pas éloignés de voir dans cette manière la technique de la peinture de Cortone.

« 2° Peinture à froid avec des bâtons de cire et de résine colorées amollis par l'addition d'une huile, transportés directement sur le panneau comme les crayons de pastel, puis travaillés au cestrum, comme la cire à modeler est travaillée à l'ébauchoir.

« 3° Peinture à froid et au pinceau avec des bâtons de cire et de résine colorées dissous dans une huile essentielle et volatile : la peinture à l'huile n'est qu'un cas particulier de cette manière. »

Le chapitre III traite des encaustiques secondaires. Ce n'est pas la partie la moins curieuse du livre. Il y est successivement question de l'encaustique sur ivoire, de l'encaustique des vaisseaux, des murs, des statues. L'étude de l'encaustique des murs nous reporte à l'époque grecque : c'est une grave question, qui touche de très près à celle de la polychromie des édifices dans l'art hellénique. M. Henry nous donne les résultats de diverses analyses faites sur plusieurs des couleurs qui décoraient les monuments antiques d'Athènes : il est intéressant de voir quels éléments composaient ces enduits coloriés dont la solidité était telle, que bon nombre des fragments de marbre

qui jonchent la plate-forme de l'Acropole en conservent encore aujourd'hui des traces.

La question de l'encaustique des statues n'est pas moins attachante : elle intéresse au plus haut point l'histoire de la plastique grecque. Il est regrettable que MM. Cros et Henry s'en soient tenus sur ce sujet à quelques rapides indications. A propos des colorations variées que recevait le marbre dans les ateliers des sculpteurs (p. 53), le texte suivant de Platon méritait, semble-t-il, d'être cité : Ὥσπερ οὖν ἄν, εἰ ἡμᾶς ἀνδριάντας γράφοντας προσελθών τις ἔψεγε λέγων, ὅτι οὐ τοῖς καλλίστοις τοῦ ζώου τὰ κάλλιστα φάρμακα προστίθεμεν· οἱ γὰρ ὀφθαλμοὶ κάλλιστον ὂν οὐκ ὀστρείῳ ἐναληλιμμένοι εἶεν ἀλλὰ μέλανι· μετρίως ἂν ἐδοκοῦμεν, κ. τ. λ. (*République*, IV, p. 420 c.)

Le chapitre IV, consacré à l'histoire de la peinture à l'encaustique, nous paraît être le moins heureux du livre. Les auteurs y constatent très rapidement la pratique de l'encaustique chez les Égyptiens, chez les Grecs, chez les Romains, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Nous avons dit qu'à notre avis, ces indications historiques eussent été mieux placées au commencement de l'ouvrage. Ce n'est pas que ce chapitre ne contienne beaucoup de renseignements curieux, mais il semble avoir été rédigé avec une certaine précipitation. Une histoire vraiment instructive de la peinture à l'encaustique demandait de plus amples développements et surtout plus de souci des alentours de la question.

Signalons enfin les deux chapitres V et VI qui se font pendant l'un à l'autre. Dans le premier, les auteurs passent rapidement en revue les divers essais de restitution, tentés avant eux, des procédés de l'encaustique. Dans le second, ils exposent leur pratique personnelle de l'encaustique proprement dite. On lira là d'intéressants détails sur la manière de faire des anciens, que MM. Cros et Henry paraissent bien avoir retrouvée d'une façon certaine : j'en puis citer comme preuve un petit panneau que j'ai eu la bonne fortune de voir entre les mains de M. Henry, et sur lequel une tête de femme, peinte avec les outils (v. sup., p. 250) et les procédés des encaustes de l'antiquité, rend exactement le faire de l'encaustique gréco-romaine.

L'ouvrage se termine (pp. 88 sqq.) par un aperçu des procédés de la fresque et de la détrempe (v. sup., p. 253), deux manières de peindre également anciennes, et dont l'une, la détrempe, a été longtemps pratiquée par les Égyptiens. Nous n'insisterons pas sur cette deuxième partie du livre, beaucoup moins développée que la première, à laquelle elle sert comme d'appendice ; bornons-nous à dire que là encore les connaissances techniques des deux auteurs trouvent à s'appliquer de la plus heureuse façon. Ces connaissances et l'idée très nette qu'ils sont arrivés à se faire des différents procédés de peinture des anciens leur permettent, en finissant, de préciser le sens d'un certain nombre de textes jusqu'ici demeurés obscurs, ainsi que la nature de quelques monuments dont on n'avait pas encore donné une interprétation satisfaisante (pp. 106-112). Un bon chapitre sur les couleurs anciennes et sur les divers éléments dont elles se composaient, complète le volume.

Nous espérons, par cette analyse, avoir montré la valeur du travail de MM. Cros et Henry. En résumé, si le côté historique y est parfois négligé, le

côté technique y est traité avec une compétence et une richesse de détails qui font grand honneur à la science et à la sagacité des deux auteurs. Ajoutons que l'illustration est, en général, fort soignée, et que l'impression, sauf quelques inadvertances, notamment dans les citations grecques, est suffisamment correcte. Aussi peut-on assurer que « les questions agitées en ces pages ne resteront pas, selon l'expression de M. Henry, chose de pure curiosité. » Car les problèmes que soulève ce livre seront repris, un jour ou l'autre, et résolus, grâce à lui. Quant à ce qu'il renferme de définitif, c'est là pour l'archéologie un gain précieux qu'apprécieront comme il convient tous les amis de l'antiquité.

Paul Girard.

DERNIÈRES NOUVELLES

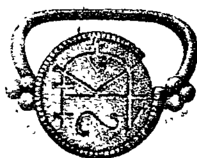
Nous sommes heureux d'annoncer que le musée de Saint-Germain vient d'être autorisé à acquérir l'ancienne collection Edouard Lambert, de Bayeux, comprenant la totalité des monnaies d'or publiées dans l'intéressant *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Est de la France* qui en 1844 inaugura si brillamment la période des recherches sérieuses sur la numismatique gauloise. On sait qu'Edouard Lambert dessinait lui-même ses planches. Ces dessins originaux, bien plus parfaits que la lithographie, font partie de l'achat, ainsi que plusieurs boucles mérovingiennes en bronze d'un très beau travail et de nombreuses monnaies d'argent. La collection sera très prochainement placée dans les vitrines du musée. M. Anatole de Barthélemy, à l'intervention amicale duquel est dû cet achat s'occupe du classement.

ÉTUDES
SUR QUELQUES CACHETS
ET
ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

IV

ANNEAU SIGILLAIRE DE CARANDA



Cette bague, qui est en argent, comme celle d'Armentières, décrite dans notre deuxième étude, a été trouvée dans une des tombes mérovingiennes de Caranda (Aisne), explorées par M. Frédéric Moreau, et appartient à sa belle collection.

Fort mince dans son pourtour, qui n'a que 2 millimètres d'épaisseur, elle est munie d'un chaton de forme circulaire, dont le diamètre est de 17 millimètres, y compris une bordure de grènetis de 3 millimètres de largeur[2].

Le chaton est soudé sur l'anneau et accompagné, de chaque côté, de trois globules ou cabochons en argent, groupés en feuilles de trèfle. Il présente un monogramme gravé en creux, dont les diverses parties sont appuyées sur un cadre cintré, surmonté d'une petite croix.

L'origine de cet anneau sigillaire est certaine, attestée qu'elle est, non seulement par sa provenance d'un cimetière gallo-franc

1. Voir *Revue archéologique*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141-146, et t. II, p. 1-6 et p.....

2. Cette bordure a disparu sur une faible partie de la circonférence.

de la première race, mais encore par les caractères et la forme du monogramme, puis encore par les trois globules posés en trèfle à droite et à gauche du chaton, et qui sont, comme j'ai eu précédemment l'occasion de le faire observer, un des signes distinctifs de la fabrique de ces sortes de bijoux durant la période mérovingienne[1].

Enfin l'arcature qui sert de support au monogramme, dénote le VIe ou le VIIe siècle.

M. Frédéric Moreau, en faisant figurer notre anneau-cachet sur une des planches de l'*Album Caranda*[2], s'est abstenu de proposer aucune explication pour le monogramme.

On doit y trouver le nom du personnage à qui ce bijou appartenait et qui s'en servait pour signer ses missives ou souscrire les actes dans lesquels il paraissait à un titre quelconque.

Nous y lisons **EVTIKVS**[3] ou **EVTIKIVS**; **EVTICHVS** ou **EVTICHIVS**[4], vocables qui se rencontrent fréquemment dans les annales de l'Église.

On compte en effet dix saints appelés *Euticus* ou *Euticius*[5] et seize saints du nom d'*Eutychius*[6], parmi lesquels un évêque de Côme, un abbé de Norcia ou Norsia, en Ombrie[7], et un patriarche de Constantinople, morts, le premier en 539, le second vers 540, le troisième en 565.

Dans l'hypothèse que nous venons d'envisager, la première

1. Voir notre notice sur un anneau sigillaire trouvé près d'Huesca (Espagne): in *Rev. archéol.*, 3e série, année 1884, t. II, p. 1-6.
2. *Album Caranda*, planche XXXVI, fig. 17.
3. Le monogramme, lu ainsi, commence par un E rétrograde; au sommet du cadre cintré, est appendu un V; vient ensuite le T qui est au bas du premier jambage de l'arcature, suivi de l'I qui est au-dessus, en travers du même jambage, du K, dont les deux écartements partent de la barre horizontale médiane qui sert de haste à cette lettre, puis du deuxième V accroché au pied du deuxième jambage de l'arcature, et enfin du S couché.
4. On obtient EVTICHVS en considérant la barre médiane (qui est sans aucun doute la haste du K) comme formant en outre un H, et EVTICHIVS en employant deux fois la lettre I.
5. Voir notamment *Acta SS. Bolland.*, mens. jan., t. I, p. 823; mai II, 299, et III, 458; julii, I, 20 et 306; aug., IV, 149; sept., VIII, 125.
6. Voir notamment *Acta SS. Bolland.*, mens. febr., t. I, p. 458; mart., III, 620; april., I, 548 et II, 378; mai, VI, 734; jun., I, 451; jul., III, 187.
7. Cette petite ville fut, au moyen âge, le siège d'un évêché.

lettre du monogramme serait un E rétrograde, dont les trois barres horizontales sont représentées par les trois saillies qui se voient à droite de l'arcature (à la gauche du lecteur).

Si cette leçon (que je crois être la bonne) paraissait souffrir des difficultés, je proposerais celle de VITIKVS, nom d'un saint qui fut martyrisé à Nicomédie, avec cinq autres chrétiens [1].

M. Deloche.

1. « De SS. *Vitico*, Nestore, Caro, Lampite, Marcina, Acaico, martyribus Nicomediensibus. » *Acta SS., Bolland.*, mens. jun., t. II, p. 36.

de la première race, mais encore par les caractères et la forme du monogramme, puis encore par les trois globules posés en trèfle à droite et à gauche du chaton, et qui sont, comme j'ai eu précédemment l'occasion de le faire observer, un des signes distinctifs de la fabrique de ces sortes de bijoux durant la période mérovingienne[1].

Enfin l'arcature qui sert de support au monogramme, dénote le VI[e] ou le VII[e] siècle.

M. Frédéric Moreau, en faisant figurer notre anneau-cachet sur une des planches de l'*Album Caranda*[2], s'est abstenu de proposer aucune explication pour le monogramme.

On doit y trouver le nom du personnage à qui ce bijou appartenait et qui s'en servait pour signer ses missives ou souscrire les actes dans lesquels il paraissait à un titre quelconque.

Nous y lisons **EVTIKVS**[3] ou **EVTIKIVS**; **EVTICHVS** ou **EVTICHIVS**[4], vocables qui se rencontrent fréquemment dans les annales de l'Église.

On compte en effet dix saints appelés *Euticus* ou *Euticius*[5] et seize saints du nom d'*Eutychius*[6], parmi lesquels un évêque de Côme, un abbé de Norcia ou Norsia, en Ombrie[7], et un patriarche de Constantinople, morts, le premier en 539, le second vers 540, le troisième en 565.

Dans l'hypothèse que nous venons d'envisager, la première

1. Voir notre notice sur un anneau sigillaire trouvé près d'Huesca (Espagne); in *Rev. archéol.*, 3[e] série, année 1884, t. II, p. 1-6.

2. *Album Caranda*, planche XXXVI, fig. 17.

3. Le monogramme, lu ainsi, commence par un E rétrograde; au sommet du cadre cintré, est appendu un V; vient ensuite le T qui est au bas du premier jambage de l'arcature, suivi de l'I qui est au-dessus en travers du même jambage, du K, dont les deux écartements partent de la barre horizontale médiane qui sert de haste à cette lettre, puis du deuxième V accroché au pied du deuxième jambage de l'arcature, et enfin du S couché.

4. On obtient EVTICHVS en considérant la barre médiane (qui est sans aucun doute la haste du K) comme formant en outre un H, et EVTICHIVS en employant deux fois la lettre I

5. Voir notamment *Acta SS. Bolland.*, mens. jan., t. I, p. 823; maii II, 299, et III, 458; julii, I, 20 et 306; aug., IV, 149; sept., VIII, 125.

6. Voir notamment *Acta SS. Bolland.*, mens. febr., t. I, p. 458; mart., III, 620; april., I, 548 et II, 378; maii, VI, 734; jun., I, 451; jul., III, 187.

7. Cette petite ville fut, au moyen âge, le siège d'un évêché.

lettre du monogramme serait un E rétrograde, dont les trois barres horizontales sont représentées par les trois saillies qui se voient à droite de l'arcature (à la gauche du lecteur).

Si cette leçon (que je crois être la bonne) paraissait souffrir des difficultés, je proposerais celle de VITIKVS, nom d'un saint qui fut martyrisé à Nicomédie, avec cinq autres chrétiens[1].

M. DELOCHE.

1. « De SS. *Vitico*, Nestore, Caro, Lampite, Marcina, Acaico, martyribus Nicomediensibus. » *Acta SS., Bolland.*, mens. jun., t. II, p. 56.

INSCRIPTIONS GRECQUES INÉDITES
DU HAURAN
ET DES RÉGIONS ADJACENTES

C'est par centaines que les localités antiques de la Syrie centrale ont fourni des inscriptions latines et grecques (celles-ci en très grande majorité) aux divers explorateurs qui l'ont successivement parcourue jusqu'à ce jour.

Après Burckhardt, Pococke, de Saulcy, Porter et Wetzstein, M. Waddington en a fait une ample moisson et les a réunies dans un vaste et savant recueil[1] où il a incorporé, outre les textes relevés déjà par ses devanciers, ceux copiés çà et là par MM. de Vogüé, Renan, Girard de Rialle, Rey, etc.

Depuis, deux voyageurs anglais, MM. Burton et Drake, ont apporté à cet ensemble un supplément de quatre-vingt-une inscriptions[2].

Ce champ épigraphique si riche n'est pas épuisé, et l'on peut encore y glaner quelques bons épis.

Grâce à l'obligeance de M. J. Lœytved, vice-consul de Danemarck à Beyrouth, qui s'occupe avec un zèle infatigable de la recherche des antiquités syriennes, je suis en mesure d'ajouter un nouveau contingent aux inscriptions grecques de cette partie de la Syrie. Ce contingent se compose de deux groupes d'inscriptions copiées par M. J. Lœytved, les unes au cours d'un voyage entrepris dans le Haurân en 1883 en compagnie de

1. H. W. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie recueillies et expliquées*. Paris, 1870, in-4. (Extrait du grand ouvrage de Ph. Le Bas, continué par M. Waddington.)

2. R. F. Burton et C. F. Tyrwhitt Drake, *Unexplored Syria*, Londres, 1872, vol. II, pp. 378 et sq.

M. Schrœder, consul général d'Allemagne à Beyrouth; les autres, dans des excursions exécutées par lui précédemment.

M. Lœytved a bien voulu mettre à ma disposition, non seulement ses copies retranscrites, mais, dans plusieurs cas, ses carnets même de voyage.

Le total des inscriptions relevées par lui dans sa dernière campagne, se monte à cent-vingt numéros. Seulement il faut défalquer de ce nombre des textes déjà publiés par M. Waddington, dont M. Lœytved n'avait malheureusement pas alors le recueil entre les mains; des inscriptions nabatéennes au nombre de neuf, déjà publiées pour la plupart par M. de Vogüé; et vingt inscriptions arabes en coufique ou en neskhi[1].

Tout compte fait, il reste vingt-neuf inscriptions grecques inédites, appartenant à l'Auranite, la Trachonite, la Batanée, le royaume Nabatéen et de la Décapole.

A ces vingt-neuf inscriptions, il faut en ajouter dix-sept autres provenant, pour la plupart, d'excursions antérieures dans la même région[2]: ce qui fait un total de quarante-six textes nouveaux.

Quelques-unes de ces inscriptions présentent un véritable intérêt. Il est à regretter qu'en beaucoup de cas, ces copies de textes souvent frustes, mutilés, ou placés dans des conditions matérielles défavorables, laissent à désirer; la difficulté est encore accrue ici par les incorrections, parfois fort instructives, du reste, et les particularités dialectales qui distinguent généralement les inscriptions grecques de la Syrie. C'est avec raison que M. Waddington recommandait aux voyageurs futurs de ne pas se contenter de copier ces inscriptions, mais d'en rapporter autant que possible des estampages; il y a bien peu de personnes, ajoutait-il, même parmi les savants, qui soient en état

1. Il faut signaler dans le nombre la fameuse inscription bilingue de Harrân dans le Ledja, dont M. Lœytved a bien voulu prendre pour moi un estampage, le premier qui ait été fait de ce texte capital pour l'histoire de la paléographie arabe. J'aurai occasion d'y revenir.

2. J'ai laissé subsister dans cet ensemble deux fragments de Barin (*Raphanea?*) qui, située dans la région maritime, n'appartient pas à la Syrie centrale.

de copier une inscription sans fautes, lorsque la pierre n'est pas parfaitement conservée.

M. Lœytved n'a pu, cette fois, suivre ce sage conseil. Il n'en a pas moins rendu à la science, qui lui en sera reconnaissante, un véritable service. Ses copies, exécutées consciencieusement, méritent qu'on les place, telles quelles, en fac-similés, sous les yeux des savants, à titre de documents. C'est ce que je vais faire, en les accompagnant, quand cela m'a été possible, de transcriptions rectifiées et de quelques explications. Il restera encore, après ce premier travail de dégrossissage assez ingrat, plus d'un point obscur à élucider, et je suis sûr que les hellénistes de profession arriveront à rétablir plus d'une leçon fautive qu'il ne m'a pas été donné de corriger dans cette étude rapide. J'espère aussi de cette façon faciliter aux explorateurs qui auront l'occasion de revoir les localités traversées par M. Lœytved, la tâche de vérifier sur place les lectures demeurées douteuses.

J'ai cru bon, pour plus de précision, de conserver, quand elles sont indiquées dans les notes de M. Lœytved, les dates des trouvailles.

Les inscriptions marquées d'un astérisque proviennent de l'exploration de 1883.

NAMAR.? (*NUMR*)

Ce village n'est pas marqué sur les cartes et ne semble pas avoir été visité par M. Waddington, ou, du moins, il ne lui a pas fourni d'inscriptions. Il est situé à une heure au sud-est de Harra (ou Hâra) sur la route de Djâsim, et appartient au groupe homonyme si nombreux des *Nemara*, *Namara*, etc... antiques.

* **1**. 16 novembre 1883. — Dans la cour de la maison de Mouf(?); sur un bloc de lave mesurant 1m × 0m,38.

Le P de la dernière ligne est marqué comme douteux et pouvant être un N.

[... αὐτοκράτορες Διοκλητιανὸς καὶ Μαξιμιανὸς...] σε[β]αστοὶ καὶ [Κων]σ-
τάντιος, .]καὶ Μαξιμιανὸς, ἐπιφ(ανέστατοι) Καίσα(ρες), τὸν [λ]ίθον, διορίζοντα

ὅρους κώμης Γαλ?ί?μέας καὶ Ναμαρίων. (σ)τηριχθῆναι ἐκέλευσαν, φροντίζοντος?) Μαρκ(ίου Φ... $\overline{\pi\pi}$. κηνσίτορος.

Il s'agit, comme on le voit, de l'érection d'une borne destinée à marquer les limites de deux villages voisins. Ce monument est à rapprocher du nº 2559 *a*[1] du recueil de M. Waddington, borne de démarcation entre les territoires de deux villages : τὸ μεσόριον διορίζων (*sic*) μεταξὺ Ἰξολέλων? καὶ Δρασαρμέλων.

Ici le nom des Ναμαρίων contient certainement le nom antique de la localité encore appelée aujourd'hui par les Arabes *Numr*[2], نمر, où l'inscription a été trouvée. Quant au nom du premier village Γαλ?ί?μέας, je serais tenté de le lire Γασιμέα et d'y voir le nom antique de *Djâsim*, جاسم, situé non loin de là. Numr et Djâsim doivent être à moins d'une demi-heure de distance l'un de l'autre.

L'érection a été faite sous les empereurs Dioclétien et Maximien et les Césars Constance et Maximien, à ce qu'il semble, par leur ordre ; j'ai restitué tout le protocole au nominatif, car je ne vois pas d'autre sujet possible pour le verbe ἐκέλευσαν.

Le personnage à la diligence de qui l'érection a été exécutée s'appelait Marcius.....? ; le nom qui doit être au génitif est certainement défiguré ; il faut peut-être rétablir Φή(λ)ικ)ος, génitif de Φῆλιξ, *Felix*. Il était κηνσίτωρ, *censitor*.

Les sigles ΠΠ qui précèdent l'indication de la fonction sont probablement pour P.P., dont la valeur la plus commune est *primipilarius*. Cette abréviation ΠΠ s'est déjà rencontrée en Syrie, notamment dans une inscription de Qréyé, du royaume nabatéen, datant de l'an 295 de notre ère : M. Waddington[3] la rend par πρίμιπιλάριος. L'on pourrait se demander si dans ces deux cas ΠΠ = PP ne serait pas pour πραιπόσιτος, *præpositus*. Il est à remarquer qu'à Qreyé, comme à Numr, il s'agit d'une œuvre d'utilité publique[4] et qu'il n'y a aucune indica-

1. Copie par M. Wetzstein, à El-Hadjâne.
2. Je conserve la transcription [illegible] de M. L[illegible], sans pouvoir indiquer au juste la voyelle à laquelle correspond le *u* de *Numr* [illegible].
3. *Op. cit.*, nº 1963.
4. [illegible] d'un *birké* ou réservoir, à Qreyé.

Γῆρα δὲ (λιπαρῷ) βίου δρόμον ἐντελέσαντας
  δεξα(ί)μην ἐν ἐμοὶ τοὺς προτέρους προτέρους[1].
— Ζαμάργηδος (?) οἰκ(οδόμησεν[2])?.

Ces trois distiques gravés sur un tombeau rappellent par leurs tournures et leurs expressions nombre d'épitaphes similaires[3].

Le dernier vers, notamment, est identique à celui d'une épigramme de l'anthologie Palatine[4].

Au troisième vers (ψ)υχή ou (ἐ)υχή iraient mieux pour la quantité; mais la restitution (τ)ύχη me paraît imposée par le sens.

Si l'on peut s'en fier à la copie, le sépulcre aurait été construit par un personnage nommé Ζαμάργηδος, pour lui et sa famille; ce nom, étroitement apparenté à Σμάραγδος, Ζμάραγδος, Ζμάρακτος[5], nous offre probablement une forme encore plus voisine du mot sémitique זמרגד *zemargad*, « émeraude », et nous apporte une indication intéressante sur sa prononciation réelle. La copie de M. Lœytved marque le η comme douteux; peut-être est-ce un α et le nom est-il Ζαμάργαδος.

Notre personnage était originaire de Kanata, très probablement le village actuel de Kerak, de la première province d'Arabie. On avait déterminé théoriquement le nom de *Kanata* d'après l'ethnique Κανατηνοί figurant sur une inscription de la localité[6]. L'inscription de Lebka'a nous fournit le nom même de la ville sous sa forme authentique : Κάνατα. Il ne faut pas confondre cette Kanata avec la Κάναθα (*Qanawât*), de Batanée[7], dont il sera question plus loin (nos 9 et 10).

1. La restitution ἔλαχεν m'a été suggérée par M. H. Weil, au lieu de ἐδανῶ auquel j'avais d'abord pensé. Au quatrième vers le savant helléniste propose ἐφεζομένῃ ou ἐφ(ε)ζομένῃ. Pour le premier vers, il rapproche l'expression homérique ἀγαθὸς καὶ ἐγέρρων et, pour le second, le no 6280 du *C. I. G.*

2. Pour ᾠκοδόμησεν; cf. Waddington, *op. cit.*, no 2415.

3. On connaît jusqu'ici une trentaine d'inscriptions métriques funéraires provenant de Syrie et d'Arabie (Kaibel, *Epigrammata græca*, etc., nos 431-460.)

4. VII, no 228. Cf. Waddington, *op. cit.*, no 2419.

5. Cf. Pape, *Wörterb. der gr. Eigenn.* S. vv. Zemargad est peut-être seulement le constructeur du tombeau; nous n'aurions pas alors le nom du propriétaire.

6. Waddington, *op. cit.*, no 2412 *d*.

7. Id., *id.*. Cf. les notes du no 2329.

EL-MOUDJEIDEL

« Près de Tell el Hàra. » Je suppose que c'est *El-Moudjeidil* de la carte du Guide Baedeker, auprès d'El Mahadyé, dans l'Auranite. M. Lœytved dit que la localité s'appelle aussi *Magdoûlia*.

6. ..... Θέου. Ροῦφος Μάγνο(ς)? ἐκ τῶ]ν? ἰδί[ων]? (τ)ὸν? πύργον · εὐτυχῶς ἐ(τ)ε(λ)έσθη, κατὰ Δαμασκοῦ ἔτους θπχ΄. Ἐπ' ἀγαθοῖς?... ὁ φιλοκτίστα...?

Le sens général est clair. Il s'agit de la construction d'une tour par Rufus Magnus. Ces constructions ne sont pas rares dans la Syrie centrale, comme le montrent plusieurs inscriptions que l'on peut rapprocher utilement de celle-ci [1].

Le commencement et la fin offrent des difficultés de restitution. Peut-être faut-il lire, au commencement : προνοίᾳ (ou ἐκ προνοίας).... θέου et à la fin : ἐπ' ἀγαθῷ Ἰη(σοῦ) Χριστῷ ?, etc.[2].

Le grand intérêt de ce nouveau texte, c'est qu'il est daté en toutes lettres d'une ère propre à Damas, dont l'existence, si je ne me trompe, nous est révélée pour la première fois : κατὰ Δαμασκοῦ ἔτους θπχ΄.

L'on a généralement admis, jusqu'à présent, que l'ère usitée à Damas et dans la Damascène était tout simplement celle des Séleucides, et c'est ainsi que l'on a calculé les dates des inscriptions de cette région.

Comment se fait-il, alors, que nous ayons ici l'indication d'une ère spéciale de Damas ?

Cela est d'autant plus singulier, au premier abord, que la date, θπχ = 689, calculée selon l'ère ordinaire des Séleucides, nous donne l'an 377 (1er octobre) de notre ère, ce qui s'accorde assez bien avec l'aspect paléographique et l'époque probable de notre inscription.

C'est par centaines que les dates de l'ère des Séleucides se rencontrent dans l'épigraphie grecque de Syrie : dans ce cas le nom

1. Cf. Waddington, *op. cit.*, no 2053 : εὐτυχῶς ἐκοδομήθη ὁ πύργος, et *passim*.
2. Peut être faut-il dans les deux dernières lignes chercher le nom de l'architecte.

de l'ère n'est jamais exprimé. Nous aurions donc ici une dérogation inattendue à cette règle. Pourquoi ?

La spécification de l'ère de Damas semblerait indiquer le désir de la distinguer d'autres ères usitées concurremment, celle de Bostra, par exemple, dont l'emploi paraît n'avoir pas été strictement limité à la première province d'Arabie, mais s'être étendu à la région adjacente de l'Auranite, à laquelle El-Moudjeidel pouvait appartenir par sa position. L'on comprendrait, dans ce cas, qu'en présence de deux ères différentes, celle de Bostra et celle des Séleucides, on ait jugé bon de préciser: l'ère de Damas voudrait dire l'ère des Séleucides, usitée à Damas, par opposition à l'ère de Bostra.

Cette explication ne me satisfait pas entièrement. Si l'on avait voulu qualifier l'ère ordinaire des Séleucides, l'on aurait eu, il semble, recours à une dénomination moins locale. Je crois qu'il faut prendre au pied de la lettre l'indication de l'ère de Damas, et admettre que cette ère différait en quelque point de l'ère vulgaire des Séleucides.

Cette différence, je crois pouvoir la déterminer à l'aide du passage bien connu de Simplicius, sur le commencement de l'année chez divers peuples : tandis que les Athéniens le placent au solstice d'été, les habitants de l'Asie à l'équinoxe d'automne, les Romains au solstice d'hiver, *les Arabes et les Damasquins* le placent à l'*équinoxe du printemps* (περὶ ἐαρινὰς ὡς Ἄῤῥαβες καὶ Δαμασκηνοί)[1]. J'en conclus que les habitants de Damas se servaient bien de l'ère des Séleucides, mais supputaient leurs années en comptant du 22 mars au lieu du 1er octobre, contrairement à l'usage général syro-macédonien ; c'est-à-dire que le premier mois de leur année devait être Xanticus et non Hyperberetaeus. Il n'y avait donc pas à vrai dire une *ère*, mais une *année*, de Damas et si, dans notre inscription, l'on spécifie le comput de Damas, c'est non pas par opposition à une autre ère locale, telle que celle de Bostra, mais par opposition au comput ordinaire de l'ère des Séleucides.

1. *Comment.* in *Physica Aristotelis*, V, p. 205 *a*.

L'importance de cette conclusion n'échappera à personne, puisqu'elle implique une différence de plus de six mois dans le calcul de toutes les dates inscrites sur les monuments de la Damascène, et peut-être aussi sur les monnaies autonomes et grecques impériales des villes de cette région. Cette différence est, par conséquent, de nature à entraîner le changement d'une unité dans le nombre des années calculées, ce qui, dans certains cas, pourrait avoir de graves conséquences historiques.

BOUSR EL-HARIRI

Cette localité de la Trachonite a déjà fourni six inscriptions à M. Waddington (nos 2471-2476).

* **7.** Sur une pierre gisant à terre dans les ruines dites du couvent (*deir*). La partie gauche, contenant le commencement des lignes, manque. Dimensions de la pierre : $0^m,95 \times 0^m,40$.

. . . . ατριος Ἀνούνου ἐξ ἰδίων ἔκτισε] τὸ μνημ(ε)ῖον. Ἔνθα κ(ε)ῖτ(αι) Μ? Ἰού[λιος? . . . . . . ἐν προτέρῳ · μνῆμα (ἔ)γκε . . . . ἀδ(ελφ)οῖς αὐτοῦ . . . . νημίου μόνου καὶ Μότου?

AERITA (*'AHIRÉ*)

Localité de la Trachonite qui a déjà fourni quatorze inscriptions à M. Waddington (nos 2437-2450), dont une a révélé son nom antique : Aerita.

* **8.** 18 novembre. — Dans la maison de Hamed Zeitoun, sur une pierre encastrée dans le mur. Dimensions : $1^m,10 \times 0^m,30$.

L'inscription, encadrée dans un cartouche à oreillettes, semble avoir été laissée inachevée, et se compose uniquement de la date, l'an V de l'empereur Hadrien :

Ἔτους ε' Ἀδριανοῦ

KANATHA (*QANAWAT*)

* **9.** Sur une pierre devant la porte d'une maison, près de ce que l'on appelle le *serai*. Dimensions : $0^m,40 \times 0^m,45$.

Θεῷ πατρ[ώ]ῳ Μάξιμ[ος], ὁ καὶ Ἄνο[μο]ς), Μοκαίμ[ου], (εὐσε)β(ῶν) ἐποίησεν [ἐ]κ των ἰδίω[ν].

Ἄνεμος doit être pour Ἄναμος, nom très répandu dans cette région, avec l'altération. fréquente en Syrie, de α = ε.

Le dieu national de Kanatha avait peut-être pour parèdre l'*Athènè Gozmaié*; qui est mentionnée dans une autre inscription de la localité[1]: ce pouvait être un *Zeus Gozmaios*.

* **10.** 20 novembre. — A côté de la précedente, et encastrée dans le mur d'une ancienne construction, de telle façon que les lettres sont couchées ; incomplète à droite. Grands et beaux caractères. Dimensions : 0m,55 × 0m,35.

La forme du Σ et du Ω indique une époque relativement haute, le commencement de notre ère. Je suppose que ce texte, malheureusement trop mutilé pour qu'on essaie de le restituer, est contemporain du fameux édit du roi Agrippa, dont MM. Cyril Graham et Waddington[2] ont retrouvé deux fragments à Kanatha, et qui ordonnait aux habitants de la province, vivant jusqu'alors, comme des bêtes fauves, dans des tanières, de bâtir des maisons et de quitter leur genre de vie sauvage. Je ne serais même pas étonné que le nouveau fragment copié par M. Lœytved fît partie intégrante de ce document qui était gravé sur une série d'assises, et avec lequel il présente de grandes affinités matérielles. Dans cet ordre d'idées l'on serait tenté de restituer à la première ligne τῶν οἰ[κων] ou οἰ[κητῶν]. A la sixième ligne, πῶς δέ, à moins qu'il n'implique un πῶς μέν symétrique. est peut-être (ὅ)πως δέ, répondant au οὐκ οἶδ' ὅπως du fragment *b* de M. Waddington.

SÉIA (SIA)

* **11.** Sur le pilier de gauche à l'entrée du temple. Dimensions de l'inscription : 0m,90 × 0m,30. (Paraît etre incomplète à gauche.)

Ce fragment se rapporte à une construction (ἐκτίσθη); il semble qu'il y était question d'un péribole, — probablement le péribole de temple de Siah — et peut-être même de portes.

La copie de M. Lœytved donne comme variantes, à la première ligne : ΠЄΤΝΟΥ; à la troisième ΑΚΝΦΟΥ : à l'avant-dernière : ΗΡΙΒΟ (peut-être pour ЄΡΙΒΟ).

1. Waddington, *op. cit.*, n° 2345.
2. *Op. cit.*, v. n° 2329.

SOADA quæ et DIONYSIAS? (*SOUEIDA*).

* **12**. 21 novembre. Sur une pierre encastrée dans le mur d'une maison, derrière la basilique. (Les dimensions n'ont pas été relevées.)

Μ. Κοκκήϊος (Γερμανος, ὁ καὶ Ἀσσιδος?, στρατιώτης) λεγ(εῶνος) γ' Κυρηναϊκῆς, τὰς τρεῖς ψ(α)λίδας σὺν κυματίῳ (ἐκ) (τ)ῶν ἰδί(ω)ν.

Le surnom, peut-être sémitique, de Marcus Cocceius n'est pas certain, la copie pouvant contenir quelque erreur. La troisième légion cyrénéenne, à laquelle il appartenait, tenait garnison à Bostra où elle a laissé plusieurs traces épigraphiques de sa présence. M. Cocceius avait fait construire à ses frais un triple arceau avec sa cimaise.

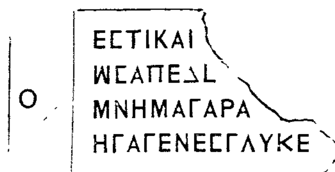
* **13**. 21 novembre. — Sur une pierre, dans la maison de Fendi Douak. Dimensions : 0m,70 × 0m,23.

. . . . φῆναι ἐν τῷ . . . . μέ]χρι ? (κιῶνος ?) καὶ . . . . ν εῖναι καὶ τὸ συ . . . . ?

* **14**. 21 novembre. — Encastrée dans un mur, auprès de l'inscription nº 2325 de M. Waddington. L'inscription est incomplète à gauche et en haut. Dimensions actuelles : 0m,50 × 0m,18.

Ce fragment me paraît appartenir justement au fragment déjà connu d'inscription métrique, auprès duquel il se trouve encastré. Les oreillettes du cartouche se correspondent sensiblement.

Pour plus de clarté, je reproduis le fragment copié par M. Waddington, et copié à nouveau par M. J. Løytved :



En combinant les deux fragments, et y introduisant quelques restitutions, indiquées par le sens, l'on obtient la disposition suivante qui est assez satisfaisante :

Ἔστι καὶ [ἐν τ . . . .

ὡς ἀπέδ[ειξεν ἀ]ήρ? (φ)ι(λό)σοφος [1] Μόνιμος
μνῆμα γὰρ ἄ[κοντ]ας? πολυήρατον ἔνθα τοκῆας
ἤγαγεν ἐς γλυκ[ερὰ]ν αὖθις ὁμοφροσ(ύ)νην.

Le sens général semble assez net. La mort même a du bon, comme l'a démontré le philosophe Monimos [2]. Car devant ce cher sépulcre les parents du défunt se sont réconciliés.

Nous sommes loin, comme l'on voit, de la restitution proposée par M. Kaibel [3] pour le fragment recueilli par M. Waddington. Je la donne ci-dessous à titre de curiosité et pour montrer combien ces ingénieuses restitutions de toutes pièces sont souvent aventureuses :

Ἔστι καὶ [ἐν φθιμένοισι λόγος, χαίρω δὲ τ]ἀκούων,
ὡς ἀπέ[δωκε γυνὴ τήνδε χάριν φθιμένῳ·
μνῆμα γὰρ ἀ[νδρὶ ἔτευξε φίλῳ, τὸν μοῖρα κραταιὴ
ἤγαγεν ἐς γλυκε[ροὺς τέρμονας εὐσεβέων.

QREIYE

M. Waddington avait déjà recueilli huit inscriptions (nos 1962-1968) dans ce bourg de l'ancien royaume nabatéen, situé dans l'est-nord-est [4] de Bostra. M. Lœytved en a trouvé deux autres.

* **15.** 21 novembre. — Sur une pierre encastrée dans un mur du Nebi Juschas (?). Dimensions : 0m,46 × 0m,26.

+ Ὑπὲρ σ(ω)τ(η)ρί[ας αὐτοῦ κ(αὶ) ἀναπαύσ(εως τῶν) γονέ(ω)ν κ(αὶ) π . . . . ?

* **16.** 21 novembre. — Dans la maison d'Arabdi. Dimensions : 0m,55 × 0m,32.

Peut-être Ἄνν(ι)ς Μαρκ . . . ? — Les lettres numériques qui

1. On pourrait peut-être restituer aussi, avec M. H. Weil : ? . . . ὁ σοφός.
2. S'agit-il de Monimos le cynique, disciple de Diogène ? Je dois faire remarquer que Monimos est un nom usité dans les inscriptions grecques du Hauran, et l'on pourrait croire que c'est celui du défunt.
3. *Epigrammata græca ex lapidibus conlecta*, nº 437.
4. C'est probablement par suite d'un lapsus que M. Waddington (nº 1962) le met dans l'ouest-nord-ouest.

suivent ἔτους doivent être l'indication d'une date calculée selon l'ère de Bostra. OΔ nous donnent 74 pour les dizaines et les unités ; mais le chiffre des centaines nous manque ; le M est peut-être une erreur de copie pour Υ = 400, à moins qu'il n'indique le mois.

SALKHAD (*SALKHAT*)

Trois inscriptions à ajouter aux vingt-six déjà recueillies en cet endroit par M. Waddington (nos 1989-2014).

* **17.** 22 novembre. — Sur un fragment dans la tour est du château. Grands et beaux caractères. Les dimensions n'ont pas été relevées.)

. . . ος καὶ Φιλιπ(π)ος . . . .

* **18.** 22 novembre. — Au-dessus de la porte de la maison de Mohammed Choufi. (Dimensions non indiquées.)

Je ne puis rien tirer de satisfaisant de cette copie très incertaine, sauf la date CϤH = 298 qui, calculée selon l'ère de Bostra généralement usitée dans cette région, nous reporte à l'an 403 de notre ère.

* **19.** 22 novembre. — Dans la maison de Mohammed Choufi. Dimensions : 0m,85 + 0m,37.

Θάρσ(ε)ι Νέρουα · (ἐδίωσεν)? (ἔ)τ[η] κ'. Οὐδ(ε)ὶς ἀθάνατος.

BOURD

Village abandonné, à une heure dans l'est de Bostra.

* **20.** Au-dessus de la porte d'une maison. La partie supérieure de l'inscription, engagée dans la construction, n'est pas visible ; la partie inférieure est complète.

. . . . . (Γ)άλλας, ὁ κα(ὶ) Γολλ?ανης, Ἀβδαλλ?γου.

Il est regrettable que le surnom et surtout le patronymique ne soient pas mieux conservés et ne nous permettent pas de déterminer les formes sémitiques auxquelles ils correspondent : le patronymique était composé de *'Abd* « serviteur » et d'un nom de dieu.

BOSTRA (*BOSRA*)

* **21.** 23 novembre. — Dans la cour de la maison du cheykh, sur un autel orné d'une tête de bœuf. Dimensions du monument : 0m,40 × 0m,25.

La copie doit s'écarter sensiblement de l'original : il faudrait se permettre de trop grands changements pour arriver à un sens plausible. A la fin peut-être faut-il lire Ἀρχέλαος Ἰουλίου et y voir le nom de la personne qui a dédié le monument (ἀνέθηκε à la première ligne?).

*22. 22 novembre. — Sur une pierre gisant sous une des voûtes souterraines du théâtre. Dimensions : 0m,55 × 0m,45.

. . . . . . αὐτοκράτορα Καίσαρα Μ. Αὐρήλιον Ἀντων[εῖν]ον (σεβαστὸν) τὸν κύριον · (ἐ)πὶ . . . . [Αἰ]λια(ν)οῦ ? Μοδέστου ὑπ[ατικοῦ ?] . . . . . . ἡ Βοστρηνῶν πόλις . . . ρος Ἀρουοντίου ?(δ)ημαρχίαν ? . . . . . .

Pour l'emploi en Syrie du titre ὑπατικός, *consularis*, à l'époque de Marc-Aurèle, voir les notes des nos 2212 et 2309 du recueil de M. Waddington.

23. Dans la maison du cheykh ; inscription encadrée dans un cartouche à oreillettes.

Ἠλία(ς) Καλοπόδιο(ς) (ou Καλοποδίου?) μὲ θεμελίαθεν [ἔ]κτι(σε) ἐν ἔ(τι) τολ ?

Θεμελιάθεν = ἀπὸ θεμελίων. La date copiée TOΛ doit être probablement sur l'original : TOA, l'an 371 de l'ère Bostra, correspondant à l'an 476 de notre ère ; ou TOΔ = an 374.

24. Sur une pierre dans une maison. Dimensions : 2m,10 × 0m,45.

Ἐπὶ τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) κόμ(ητος) Ἡσυχίου, ἡγ(εμ)όνος κα(ὶ) σχο(λαστικοῦ), ἐκτίσθη ἀπὸ θεμελίων τὸ ἡγεμονικὸν πραιτώριον, κό(μη)τος πα(ν)λαμπρ(οτάτου) κ(α)ὶ πο(λι)τευομένου ἐπιμελουμένου, ἐν ἰνδικτ(ιῶνι) ιγ' ἔτους τπε'.

L'année 385 de Bostra commence le 22 mars 490, et la treizième indiction, le 1er septembre 489. Le prétoire de Bostra construit par le comte Hesychius l'a donc été deux ans seulement après l'édifice appelé τρίκογχον στέμμα dans l'inscription figurant sous le no 1913 du recueil de M. Waddington ; les deux textes sont à rapprocher pour la comparaison des titres donnés à l'ἡγεμών et au *scholasticus*.

ADRAA (*DER'AT*)

*25. 23 novembre. — Sur une pierre dans la mosquée. (Les dimensions

manquent.) L'inscription paraît être incomplète à gauche, à droite et en bas.

IRBID

Cette localité, que M. Lœytved dans ses notes fait suivre entre parenthèses du nom de *Âbila*, doit se trouver, d'après son itinéraire, entre Adraa et Gadara, en pleine Décapole. Je ne sais au juste s'il entend par là l'*Ibdir* des cartes, situées non loin de Abil = Abila, entre cette localité et Gadara, ou bien *l'Irbid* située à une dizaine de kilomètres plein sud de Abil.

***26.** 25 novembre. — Sur le linteau d'une porte de tombeau moulurée ; dans une couronne de lauriers.

Μετὰ πάντα τάφος

***27.** 25 novembre. — Sur une pierre gisant dans la cour de la maison de Mohammed Gereihe (?). Dimensions : $0^m,40 + 0^m,47$.

Ἀγαθῇ τ[ύχῃ] Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ ε . . . π . . . καὶ Οὔσου . . . . . .

***28.** 25 novembre. — Dans la cour de la maison de Mohammed Cherarie, sur un linteau de porte. Dimensions de l'inscription : $0^m,50 \times 0^m,35$.

Ἔτους ϥε´ κατὰ κτίσιν τῆς πόλε(ως]. Λούκιος Δομήτιος Μανωρος ? τὴν στήλην αὐτ(ῷ) σὺν τῷ ἐν αὐτῇ μνημ(ε)ί(ῳ) ἐποίησ(ε)ν

Δομήτιος est peut-être écrit plus correctement Δομίτιος, si la barre horizontale joignant M à I est une erreur de copie. Le nom est douteux ; peut-être faut-il le restituer Μαίωρος ou Μαιωρῖνος. L'inscription est importante en ce qu'elle nous prouve qu'Irbid était une véritable πόλις, et avait une ère propre datant de sa fondation. Cette fondation devait, d'ailleurs, être d'une époque relativement récente, à en juger par le caractère paléographique de cette inscription datée de l'an 95. Il ne saurait être question de l'ère dite de Pompée, usitée comme ère autonome dans plusieurs villes de la Décapole. Tout au plus pourrait-on comparer l'ère employée sur les monnaies de la ville voisine, de Capitolias (*Beit er-râs*), ère dont M. de Saulcy, après Eckhel et Mionnet, a fixé le point de départ à l'an 97-98 J-C, c'est-à-dire à l'avènement de Trajan. Dans cette hypothèse notre inscription serait de

1. *Numismatique de Terre-Sainte*, p. 304 et suiv.

l'an 193. Mais rien ne prouve que l'élévation de cette localité au rang de πόλεως n'est pas postérieure au règne de Trajan.

DEKIR

Le recueil de M. Waddington[1] ne contient qu'une courte inscription de cette localité, copiée par M. Wetzstein. Dekir, aujourd'hui déserte, était une bourgade importante de la Trachonite ; on y voit encore à l'est des ruines les restes d'un temple.

***29.** Fragment de $0^m,65$ de longueur encastré dans un mur.

***30.** Autre fragment, largeur $0^m,65$.

. . . . ἔτους ς? [ἐ]πιμελητῇ ς.

***31.** Autre fragment, largeur $0^m,30$.

Θέῳ ἁγίῳ Μάξιμος.

***32.** Gravé dans la cimaise d'une corniche ?

Ποντία? Λοκάχθη?

Peut-être faut-il lire Πονπία pour Πομπήϊα.

***33.** Sur un fût de colonne ?

Γοῦτος Ταννήλου, (ἐ)κ τῶν ἰδίων [ἀν]έθη[κεν]?

Γοῦτος doit être le nom sémitique qui revient plusieurs fois sous la forme Γαῦτος[2].

Le nom de Τάννηλος également sémitique, est déjà connu par d'autres inscriptions de cette région[3].

SOUARET ES-SEGHIRÈ

Localité tout à fait voisine de Dekir, et qui n'avait pas jusqu'ici fourni d'inscriptions. Il ne faut pas confondre *Souârè la petite* (*es-Seghirè*) avec son homonyme *Souârèt el-Kebirè* (*Souârè la grande*) située plus loin au nord, au delà de Dekir, et dont le nom antique a dû être, selon M. Waddington[4], Σαύαρα.

1. *Op. cit.*, n° 2537 *g*.
2. Par exemple, dans les n[os] 2562 *a*, 2562 *h*, 2562 *i*, du recueil de M. Waddington.
3. Cf. notamment, Waddington, *op. cit.*, n° 2453.
4. *Op. cit.*, n° 2537 *e*. *Souaret el-kebire* n'a fourni à M. Waddington qu'une inscription chrétienne insignifiante.

34. . . . . στρατευσά[μενος]¹ ? κ(αὶ) παυσάμενο[ς] . . . . . πα]-τρώῳ θέῳ εὐ[ξάμενος]². . . . . ἀδελ]φοῦ ? αὐτοῦ κ(αὶ) Μ. . .

EL-HEYAT

35. Inscription encadrée dans un cartouche à oreillettes ornementé, semblable à celui du numéro 2097 du recueil de M. Waddington.

Πρόκλος Αὔμου, ἐ[ξ] ἰδίων, ὑπὲ[ρ] [Ἀ]γριππιανοῦ υἱοῦ, τὸν Ἑρμῆν.

Ce Proklos, fils d'Aumos, nous est déjà connu par une inscription tout à fait similaire du même endroit (Waddington, nº 2097), où il dédie, à un dieu innommé, *un Ganymède*, pour son fils Aumos. Nous le voyons ici dédier *un Hermès* pour son autre fils Agrippianos. M. Waddington avait conclu de la mention de Ganymède que le dieu inconnu d'El-Heyât devait être Zeus ou quelque dieu assimilé au Zeus des Grecs ; cette nouvelle inscription, où il est question d'un Hermès, diminue la valeur de ce rapprochement mythologique. Il est probable que Proklos, en consacrant un Hermès et un Ganymède au nom de ses deux fils, choisissait des divinités personnifiant plus ou moins les deux jeunes garçons. C'est ainsi que dans une troisième inscription du même endroit, un personnage dont le nom a disparu, mais qui pouvait bien être encore notre Proklos, consacre, avec la même formule, *une Aphrodité* pour sa *fille* Asmathé. L'on voit que l'on était surtout guidé dans le choix des divinités offertes, par les analogies existant entre ces divinités et les personnes objets de l'*ex-voto*, sous le rapport du sexe, de l'âge, de la condition.

Cette oblation des enfants sous forme d'idoles se rattache aux pratiques les plus intimes du culte sémitique. J'ai déjà touché cette question dans la *Revue critique* (2 février 1880), à propos du Nesib Malak-Baal des Phéniciens, et de la seconde inscription d'Oumm el-'Awâmîd.

ÉITHA (*EL-HIT*)

36. Inscription encadrée.

Ἱππέα κύδιστον Διομήδεα δέρκεο, ξεῖνε!

1. Peut-être στρατευσάμενος? (Cf. στρατευόμενος, Waddington, nº 2053).
2. Ou εὐχαριστῶν, εὐσεβῶν. Dédicace d'un vétéran au dieu de sa ville natale.

. . . .

. . . . ἀρετῆς μνημ. . . . . ἔγειρας,

?αὐτῷ καὶ τέκνοις κῦδος τοδ' ἐρώμενόν ἐσ[τι]?

Δέρκεο, ξεῖνε est une heureuse restitution due à M. H. Weil. Je reconnais çà et là quelques mots dans la pièce qui semble célébrer les brillants états de service d'un cavalier romain, ayant peut-être appartenu à la III[e] légion cyrénaïque ([Κ]υρήνης?).

GADARA (*OUMM-KEIS*)

***37.** 25 novembre. — Sur l'entrée d'un tombeau. Dimensions du cartouche : 1m,90 × 0m,42.

Γαίου Ἀννίου . . . .

***38.** 25 novembre. — Sur une pierre gisant près d'un tombeau. Dimensions : 0m,40 × 0m,25.

Χα(ῖ)ρε, Νεικό(μ)αχε Ζ[ηνοδώρ]ου ? (ou Ζήσας ?), ἐτῶν . . .

***39.** 25 novembre. — Au-dessous de l'inscription funéraire numéro 37. Dimensions du cartouche : 0m,30 × 0m,18.

Θε(ό)δωρος κὲ Πάνφιλος υἱοῦς Ἀπολ[λο](δώρο)[υ] ?

Υἱοῦς est un solécisme pour υἱοί.

40. 25 novembre. — Sur un pilier de basalte gisant à terre ; dans un cartouche mesurant : 0m,34 × 0m,29.

Τῖτε Μάλχου, χαῖρε. Ἐτελεύτα ? ἄω[ρ]ος, ἐτῶν ιβ'. Χαῖ[ρε]

HELIOPOLIS (*BAAL-BEK*)

41. Dans une maison, sur un piédestal mouluré, sur la face antérieure duquel est sculptée une figure en pied. La disposition des lignes est incertaine.

Ε μυπεσών. . . . μ(ε γ)ραμμον . . . . εὐφραντὸς (ou ἀνευφραντὸς) . . . . . ὁ καλῆς ἡμέρας.

42. Sur un buste, à l'hôtel.

Ἑρμῆς καὶ Ἀμπλιᾶτος ἐποίη[σ]αν

On a plusieurs exemples de l'emploi d'Hermès comme nom d'homme. Signatures d'artistes intéressantes à relever.

43. Sur une stèle, dans une maison, à côté de la route ; au-dessous d'un bas-relief représentant un personnage en buste. Hauteur du monument, 0m,90 ; largeur, 0m,42.

Ἰού λ(ι)ε Δι[1]. . . . χ α ῖρε . . . .

1. Peut-être ....ς ?

HAM

Le village de Ham est situé dans l'Antiliban, à trois quarts d'heure au nord-est de Maraboûn, à trois heures au sud de Baalbek. Il n'avait pas jusqu'ici fourni d'inscriptions.

Le texte que je donne ci-dessous est gravé sur le linteau d'un temple. Il a été copié par un Anglais dont j'ignore le nom et dont M. Loytved m'a transmis la copie. Les lignes n'ont pas été transcrites dans leur ordre naturel, et, malgré les indications manuscrites de la copie, il peut rester encore quelques doutes sur l'agencement suivant, obtenu en tenant compte de ces indications.

44. Μερκουρίῳ Δωμίνῳ κώμης Χαμων(ος)? ἔτους δπυ΄. . . . ἱεροταμίαι Βάσσος Σααριτα κ(αὶ) Οὐάλεντα ? . . . ἡ κώμη ἐπο(ί)ησεν, κ(αὶ) τὴν δαπάνην τῆς κώμης Βηλίαβος Σαραρα ἔγραψεν · Φίλιππος ὁ τεχνίτης.

Μερκουρίῳ Δωμίνῳ est transcrit littéralement du latin *Mercurio domino*; il se peut que le R de la copie, pour P, soit sur l'original.

Χαμων est le nom ancien de la localité qui s'est fidèlement conservé dans l'arabe *Ham*; il est difficile de savoir si l'on disait κώμη Χαμων ou κώμη Χαμωνος; peut-être l'auteur de la copie a-t-il sauté un C entre N et Є: XAMꞶNOꞶC ЄTOYC.

L'on pourrait aussi supposer que la lecture : XAMꞶNOЄTOYC ΔΠΥ correspond à une leçon originale : XAMꞶNOC TOY Є[Τους] ΔΠΥ; cependant d'ordinaire, dans cette formule, les lettres numériques sont insérées entre τοῦ et ἔτους, à moins que la date ne soit déterminée par un mot qui la suit; par exemple τοῦ ἔτους ςυη΄ τῆς ἐπαρχείας[1]. L'an 484 des Seleucides, si c'est bien de cette ère qu'il s'agit, commence le 1er octobre de notre ère.

Le groupe de lettres compris entre la date et le mot ἱεροταμίαι présente de grandes incertitudes qui doivent tenir à des erreurs de copie dues peut-être à l'état fruste de cette partie de l'inscription. Au premier abord, l'on serait tenté d'isoler γερουσία en admettant que le Γ a été pris pour un I et le O pour un C. Mais

1. Waddington, *op. c.*, n° 2412 *m*; c'est du reste une restitution d'après une copie de M. Wetzstein, fort défectueuse et incomplète.

que faire alors des lettres **ΤΠΟЄ** qui précèdent ce mot? Ces lettres nous cachent-elles l'indication du mois? Faut-il y voir, au contraire, un nom tel que [Ἄ]ππιο(ς) suivi de ἱερ(εὺ)ς? On pourrait aussi restituer ἱερ(ο)ῦ. Il resterait toujours, dans ces trois combinaisons, à rendre compte de **ΥΔΑ** ou **ΙΑΥΔΑ** ou **CΙΑΥΔΑ**.

Ἱεροτομίαι est pour ἱεροταμίαι par suite du changement, si fréquent dans le grec syrien, de α en ο[1].

Les noms propres Σααριτα, Σαραρα[2] et Βηλάβος ont une physionomie franchement sémitique ; pour ce dernier, cf. Βελάβος Συχώμου dans une inscription de Kefr Kouk[3].

Pour la formule finale mentionnant l'architecte qui a exécuté le monument, comparez entr'autres les nos 2682, 2683 du recueil de M. Waddington.

BARIN

45. Sur basalte.

+ Γεώργιος ὁ εὐ(λο)[γη]τὸς? (ou εὐσ(εβέστα)τος) ἀναγνώσ[της . . . . . .

Peut-être ce Georges était-il lecteur[4] des évangiles (εὐαγγελίων);

46. Sur un bloc mesurant 1 mètre de long sur 0m,40 de large.

ἔτ(ο)υς εκψ'

L'an 725 des Séleucides commence le 1er octobre de l'année 413 de notre ère.

CLERMONT-GANNEAU.

1. Cf. Waddington, *op. cit.*, notes du no 1916, et les nos 2396 (ἱεροτομεύς, 2557 (ἱεροτομίας). Les ἱεροταμίαι sont souvent mentionnés dans l'épigraphie grecque de Syrie.

2. Cf. Une prêtresse de Beyrouth nommée Sentia Magna *Sephore*. (Waddington, *op. cit.*, no 1843.)

3. Damascène. Waddington, *op. cit.*, no 2557 *e*.

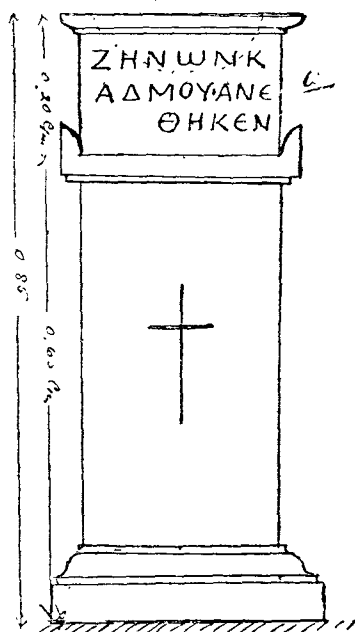
4. Cf. Tertullien *De Præscr.*, ch. 41) et saint Cyprien (*Epist.*, 29, 38 et *passim*).

(1)

ϹЄΠ
ΚωΝ
ΚΑΙΜΑ
ЄΠΙΦ ΚΑΙϹΑΙϹЄ
ΛΙΘΟΝΔΙΟΡΙΖΟΝΤΑ
ΟΡΟΥϹΚωΜΗϹΓΑ
ΜΑϹΚΑΙΝΑΜΑ
ΡΙωΝЄΤΗΡΙΧ
ΗΝΑΙЄΚЄΛЄΥϹ
ΑΝΦΡΟΝΤΙΔΙ
ΜΑΡΡΙΟΥΦΡΑ
ΙΑΟϹ ΠΠ ΚΗΜ
ϹЄΙΤΟΡΟϹ

(3) + ΚЄ ΙΥ ΧЄ ЄΛЄΗϹΟΝ ΠΑϹΑΝ ΙΗΝ
ΓЄΝЄΑΝ ΤΩ ✝ ΓЄΡΟΝΤΙΟΥ
ΑΜΗΝ ΚЄ ΦΥΛΑΞΟΝ

(2)



(6)

ΠΡΟΝΙΑ
ΘЄΟΥΡΟΥΦΟϹ
ΜΑΓΝΟΠωΝΙΔΙ
ΙΟΝΠΥΡΓΟΝЄΥΤΥ
ΧωϹЄΥЄΑЄϹЄΗ
ΚΑΤΑΔΑΜΑϹΚΟΥ
ЄΤΟΥϹ ΘΠΧ
ЄΠΑΓΑΘΟΙϹΧΡω
ΦΙΛΟΚΤΙϹΤΑ

(5)

ΓΑΙΗϹЄΓΚΑΝΑΤΩΝΑΝΗΡΑΓΑΘΟϹ
ΤЄЄΑΟΦΡΟΝΤЄΥΞΑ ЄΖΟΒЄΔΑΝΗϹ
ΜΝΗΜΑΝΗΩΙΚЄΔΟΝ ΥΧΗΔΟΛΒΙΑ
ΠΑΝΤΑΠΟΡΟΙΤЄΚЄЄΙΗ ΚΑΙΑΥΤΩ
ΚΑΙΚЄΔΝΗΑΛΟΧΩΟΙΚΩЄΟΡΖΟΜЄΝΗ
ΓΗΡΑΔЄΝΠΑΡΙΗΒΙΟΥΔΡΟΜΟΝ
ЄΓΤЄΛЄϹ... ΑΝΤΑϹΔЄΞΑΜΗΝ. ..
ЄΝЄΜΟΙΤΟΥϹΠΡΟΤЄΡΟΥϹΠΡΟΤЄ
ΡΟΥϹ· ΖΑΜΑΡΓΗΔΟϹΟΙΚΑ ЄΙΑ Λ

(4)

ΟΚΥΡΙΟϹΜΟΥΒΟΝΟϹΘΛΑΜΠΡΠΡΩΤΟΥ
ΤΑΓΚΟΜΚΑΙΔΙΟΥ ΑΡΞΑϹΗΜΠΝЄΝЄΙΡΗΝΗ
ΚΑΙΤΟΥϹΔΙΟΔЄΥΟΝΤΑϹΚΑΙΤΟЄΘΝΟϹΔΙΑ
ΠΑΝΤΟϹЄΙΡΗΝЄΥ ЄϹΘΑΙΗϹΦΑΛΙϹΑΤΟ

(7)

ΑΤΡΙΟϹΑΝΟΥΝΟΥΕΞΙΔΙ
ΤΟΜΝΗΜΙΟΝΕΝΘΑΚΙΤΕ...ΙΟΥ
ΡΕΝΠΡΟΤΕΡΩΜΝΗΜΑϹΓΚΕ
ΛΕΛΟΟΙϹΑΥΤΟΥΠΗΝΕ
ΝΗΜΙΟΥΜΟΝΟΥΚΑΙΜΩΤΟΥ

(10)

ΤΩΝΟΙ
ΔΗΓΕΙ
ΚΟΤΕΓ
ΠΩΣΔΕ
ΜΕΝΤΟ
ΡΟΥΜΟΥΔ

(8)

ΕΤΟΥϹ F ΑΔΡΙΑΝΟΥ

(9)

ΘΕΩΠΑΤΡ
ΩΜΑΞΙΜ
ΟΚΑΙΑΝΟ
ΟΜΟΚΕΙΜ
ΟΥϹΟΒΟΔ
ΕΠΟΙΗϹΕΝ
ΚΤΩΝΙΔΙΩ

(12)

Μ ΚΘΕΚΗΙΟϹΙΕΡ
ΜΑΝΟϹΟ ΚΑΙΑΟϹ
ΙΔΟϹϹΤΡΙΛΕΓΓ
ΚΥΡΤΑϹΤΡΙϹΨΜΙΔΑ
ϹϹΥΝΚΥΜΑΤΙΩ
ΟΥΓΩΝΙΔΙΝΝ

(17)

Ϲ ΚΑΙ ΦΙΛΙΠΠΟ
ϹΟΥΓΟΙΥΑΕΦ

(14)

ΝΗΡΙΟΙ ΙΟϹΟΦΟϹΜΟΝΙΜΟϹ
ΑϹΠΟΛΥΗΡΑΤΟΝΕΝΘΑΤΟΚΝΑϹ
ΝΑΥΘΙϹΟΜΟΦΡΟϹΙΝΗΝ

Θ

Η

(15)

+ ΥΠΕΡϹΩΤΕ
ΡΑϹΑΥΤΥ ΚΑΝ
ΠΑΥϹΔ ΓΟΝΕΟΝ
ΚΠΟ ΠΡΕΝΓΚ

(13)

ΦΗΝΑΙΕΝΤΩ
ΧΡΙΑΙΝΩΝΟϹΚΑΙ
ΝΕΙΝΑΙΚΑΙΤΟϹΥ

(16)

ΑΝΝΕΜ
ΘΕϹΑΝΧ
ΕΤΟΥϹΜΟΔ

(11)

ΠΕΘΝΟΙ
ΜΟΥΝΙΟΥ
ΑΚΝΝΟΥ
ΥΔΗΗ
ΚΤΙϹΘΗ
ΝΑΙϿΥ
ΚΑΙΤΟ
ΤΡΙΒΟ
ΑΟΝ

(18)

ΑΥϹ ΗϹΥΛΗΓΩΩϹ ΤΩ
ΑΥΔΗ ΚΟϹΥΙΙΜΗΩ ΕΤ
ΚΕΑΒ ΩϹΚΑΜΟΥΗϹ ϹΥΗ
ΒΑΘ ΡΟΒΟϹΝΚΟΔ
ΠΧΒΟΡΕΧΕΤ ϹΑΒΩΝ

(19)

ΘΑϘϹΙ
ΝΕΡΟΥΑ
ϹΙ — ϹΤ
— Κ —
ΟΥΔΙϹ
ΑΘΑΝ
ΑΤΟϹ

(20)

ΙΑΛΒΑ
ϹΟΚΑ
ΓΟΛ-Α
ΝΗϹΑ
ΒΔΑΛ
ΓΟΥ

(21)



(25)

ΟΙΑΓΕϹΒ
ΛΑΝΤΟΝΦ
ΕΚΕΕΥΦΙ

(30)

ΑΚ....
ΙΟϹΧΑϹ
ΕΤΟΥΕ
ΠΙΜΕ
ΛΗΤΗ
Ε

(22)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙϹΑΡΑ
Μ·ΑΥΡΗΛΙΟΝΑΝΤΩΝ ΙΟΝ
ϹΒΤΟΝΚΥΡΙΟΝϹΠΙ
ΛΙΑΜΟΥΜΟΔΕϹΤΟΥΥΠ
ΑΝΑΔΗΒΟϹΤΡΗΝΠΟΛΙϹ
ΡΟΕΑΡΟΥΟΝΙΟΥΛΜΑΡΚΙΑΝ

(24)

ΕΠΙΤΟΥΜΕΓΑΛΟΠΡΚΟΜΗϹΥΧΙΟΥΗΓΗΝΟΝΟϹΚΑ
ϹΧΕΚΤΙϹΘΗΑΠΟΘΕΜΕΛΙΩΝΤΟΗΓΕΙΜΟΝΙΚΟΝΠΡΑΙΤΩ
ΡΙΟΝΚΟΜΙΤΟϹΠΑΥΛΑΜΠΡΚΑΙΠΟΜΤΕΥΟΜΕ+
ΝΟΥΕΠΙΜΕΛΟΥΜΕΝΟΥΕΝΙΝΔΙΚΤΙΓΕΤΟΥϹΤΠΕ

(23)

ΗΛΙΑΕΚΑΛΟΠ
ΟΔΙΟΕΜΕΘΕ
ΜΕΛΙΑΘΕΝ
ΚΤΙΖΙΕΝΕΠΤΟΛ

(26)



(29)

ΙΑΘΕΑ
ΤΟ Υ
ΛΑΡΧΟΟΡΝ

(28)

ΕΤΟΥϹϤΕΚΑΤΑΚΤΙ
ϹΙΝΤΗϹΠΟΛΕΟ
ΛΟΥΚΙΟϹΔΟΜΙ
ΤΙΟϹΜΑΝΩΡ
ΤΗΝϹΤΗΛΗΝΑΥΤΟ
ϹΥΝΤΩΕΝΑΥΤΗΜΝ
ΗΜΙΩΕΠΟΙΗϹΑΝ

(27)

ΑΓΑΘΗΤ
ΥΠΕΡϹΩΤΗΡΙΑϹ
ΚΑΙΕ Π
ΚΑΙΟΥϹΟΥ
ΑϹΕΗϹϹΕΤΑΙ
ΔΙΟϹϹΕ

(31)

ΘΕΩΑΓΙΩΜΑΞΙΜΟC

(32)

ΠΟΝ ΑΒΑ
ΤΙΑ ΒΑΘΗ

(36)

ΙΠΠΕΑΚΥΔΙCΤΟΝΔΙΟΜΗΔΕ
ΑΔΕΡΚCΘΤΕΙΝΕ..ΔΤ...ΥΡ
ΗΝΗCΕΤΡΑΤΙΒΝΙΕΑC..ΙΙ
ΤΙΜ.Ν.Ο.......ΟΡΥ.ΝΑΡΕ
ΤΗCΜΝΝΜΗΝΑCΓΕΙΡΑΕΑΥΤΩΚ
ΤCΚΝΘΙCΚΥΔΟCΤΟΔΟΡΩΜΕΝΟΝΕC

(33)

ΓΟΥΤΟC
ΤΑΝΝΗΛΟΥ
ΘΚΤΩΝΙΔΙΩΝ
ΕΘΗΝ

(40)

ΤΙΤΕΜΑΛ
ΧΟΥΧΑΙΡΕ
ΕΤΕΛΕΥΤΑC
ΔΩ ΟCΕ
ΤΩ Ν ΙΒ
ΧΑΙ
C

(34)

CΤΡΑΤΗΩCΑ
ΚΕΠΑΥCΑΜΕΝΟ
ΤΡΩΩΘΕΩΕΥ
ΦΟΥΑΥΤΟΥΚΕΜ

(39)

ΘΕΔΩΡΟC
ΚΕΠΑΝΦΙΛΟC
ΥΙΟΥCΑΠΟΛ
ΛΕΙC

(46)

ΕΤΣΥ ☧ ΞΕΚΨ

(38)

ΧΑΙΡΕΝΕΙΚΟ
ΛΑΧΕΖΧ
ΟΥΕΤΩΝ...

(35)

ΠΡΟΚΛΟCΑΥ
ΜΟΥΕ ΙΔΙΩΝ
ΥΠΕΝ ΓΡΙΠ
ΠΙΑΝ ΥΥΙΟΥ
ΤΟΝ ΕΡΜΗΝ

(37)

ΓΑΙΟΥΑΝΝΙΟΥΓΑΛΑΝΥΙΟ

(41)

ΕΝΠΕCΩΝ..
ΜCΙΡΑ ΚΙΟΝΑ
ΝΕΥΦΡ ΑΝΤΟC
ΩΚΑΛΗCΗΜΕΡΑC

(45)

+ΓΕΩΡΓΙΟCΟΕΥC
ΤΟCΑΝΑΓΝΩCΤ
ΤΚΕΛΙΩΝΟΝΗΙ

(42)

ΕΡΜΗCΚΑΙΑΜ
ΠΛΙΑΤΟCΕΠΟΙΗC

(43)

ΙΟΥΑΙΕΔ:Χ
ΧΑΙΡΕΛ

(44)

ΚΩΜΗCΧΑΜΩΝΘΕΤΟΥC ΑΠΥ.ΤΠΟΘΙΕΡCΥCΙΑΥΛΑΙΕΡΟΤΟΜΙΟΙΒΑCΟCCΑΑΡΙΤΑΚΕΟΥΒCCΚ
Η.ΚΩΜΗΕΠΟΗCΕΝΚΕΤΗΝΑΑΠΑΝΗΝΤΗCΚΩΜΗCΒΗΛΙΑΒΟCCΑΦΑΡΑΕΓΡΑΨΕΝΦΑΑΚ
ΜΕRΚΟΥΡΙΩΔΩΜΙΝΩ
ΚΟCΟΤΕΧΝΙΤΗC

DEUX STÈLES DE LARAIRE

Un peu de lumière commence à pénétrer dans le Panthéon gaulois. On est en progrès sensible sur les conjectures purement spéculatives qui naguère encore étaient émises sur son caractère, sa composition, sa hiérarchie. On ne prétend plus, il est vrai, ne rechercher que dans les auteurs latins l'explication de ce qui a trait à la Gaule autonome. On a fini par s'apercevoir que, sous l'influence de la terreur qu'elle leur inspirait avant César [1], les Romains n'avaient pu la connaître suffisamment, ni la juger avec compétence. Leurs écrivains en considéraient si bien les populations comme absolument barbares, qu'ils semblent ne s'être jamais demandé si on y honorait des dieux. En tout cas, ils parlent fort peu d'elle sous ce rapport : tout ce qu'ils en disent tiendrait dans une page.

Plusieurs sans doute ont relaté les noms de quelques divinités celtiques. Mais l'étrangeté de ces noms en a motivé la mention bien plus que le sentiment des conceptions religieuses à y rattacher. Aussi, malgré les terrifiantes épithètes poétiquement accolées par Lucain au nom de Teutatès, d'Esus et de Taranis [2], peut-on considérer le silence universellement gardé sur les dieux de la Gaule, avant les *Commentaires*, comme la preuve d'une complète ignorance.

Il convient au surplus de remarquer que la mystique répugnance si universellement manifestée pendant la période de l'indépendance pour la figuration de la divinité sous des traits

1. ... Γαλάτων, οὓς μάλιστα Ῥωμαῖοι δεῖσαι δοκοῦσι. Plut., *in Marcello*, c. 3. Cf. Salluste, *Jugurtha*, CXIV. Cicéron, *de Prov. Cons.*, XII, *ad Atticum*, I, 19.

2. *Phar.*, I, v. 444-446.

humains n'a pas peu contribué à faire naître l'obscurité et à la maintenir. Assurément la religion des Gaulois n'était pas exclusivement abstraite et idéale; comme toutes les autres, elle comportait des manifestations sensibles et des réalités matérielles; mais des représentations conventionnelles, un simulacre quelconque, un fétiche, un bétyle, un tronc d'arbre consacré par le respect de tous, suffisaient aux besoins de son culte. Si elle avait à laisser trace de quelque affirmation confessionnelle, elle usait d'un idéogramme, d'un symbole, d'un de ces signes talismaniques qui abondent plus qu'on n'a voulu le reconnaître sur ses monnaies, ses armes, ses parures. Malheureusement, et précisément parce qu'ils étaient symboliques, l'exacte signification de ces signes était ignorée du plus grand nombre : la fidélité des initiés au secret confié à leur piété en a fait disparaître la notion avec eux et, si nombreux et variés que nous les rencontrions aujourd'hui, ils n'en demeurent pas moins, trop souvent pour nous, lettre morte.

Après la conquête, lorsque l'intronisation en Gaule de certaines coutumes romaines eut fait accepter la représentation anthropomorphe des dieux indigètes, lorsque le Gaulois, moins timoré, ne se fit plus scrupule d'emprisonner sous son toit les divinités qu'il n'avait osé adorer jusque-là que dans la vaste et libre nature, l'influence du vainqueur réagit puissamment sur la manière dont l'innovation fut appliquée. Elle alla jusqu'à en fausser le principe et la fit souvent dévier des exigences de la saine logique.

Du jour où on se mit à remplir, suivant les attraits si divers de la piété individuelle, le laraire de chaque maison de petites images protectrices analogues à celles que l'on groupe de nos jours dans les oratoires, on toléra, soit pour se faire bienvenir de l'administration impériale, soit pour obéir à cet engouement de la nouveauté inhérent à la race[1], la fusion d'idées plus ou moins similaires; on admit des rapprochements contestables, on se prêta même à l'affirmation de parités arbitraires, qui, sous pré-

1. « ... Novis plerumque rebus student. » (Caes., *Bel. Gal.*, IV, 5.) « ... More illo quo Galli novarum rerum semper sunt cupidi. » (Treb. Pol., *in Posthumo.*)

texte de servir la religion nationale en la généralisant, ne firent que l'énerver et la dénaturer peu à peu. Cette condescendance parut sans doute de bon goût ; on se plut à en faire la marque d'une supériorité de culture intellectuelle : seulement la donnée primitive, la conception essentielle et locale de la croyance en devint presque partout méconnaissable.

Comme toutes les religions de souche aryenne, celle des Gaulois avait évidemment présenté, à l'origine, ce caractère de simplicité naturaliste que César a si bien défini en parlant de leurs frères les Germains[1]. Mais l'esprit de l'homme, en raison même de sa puissance de pénétration et d'analyse, est, en matière de culte, particulièrement enclin à la complication. A mesure que certaines manifestations du pouvoir divin se révélèrent, comme prédominantes, aux générations qui se succédaient, on vit ces manifestations arrêter davantage leur attention et produire sur elles une impression plus profonde. Leur caractère abstrait et objectif s'en trouva progressivement atténué, tandis qu'elles acquéraient, en sens inverse, une portée plus concrète et sensible. Il en résulta que la puissance supérieure à laquelle on rendait comme un hommage instinctif, sans trop chercher à la déterminer, finit par apparaître sous des aspects variés, se diversifiant et se particularisant de plus en plus, suivant les tendances propres à chaque groupe de population. Bientôt même, il y eut, par le seul effort de la logique, scission véritable dans les éléments de l'ensemble et spécialisation appréciable de la plupart d'entre eux.

On vit alors, par un phénomène de génération d'ordre intellectuel analogue à cette fissiparité que la science reconnaît à certains organismes, la grande divinité qui est à la base de toute théogonie aryenne s'entourer d'une famille croissante de dieux lui fournissant, pour l'exercice de son pouvoir, des auxiliaires, ou des serviteurs d'autant plus empressés et sûrs que leur fonction était plus définie.

1. « ..Deorum numero eos solum ducunt (Germani) quos cernunt et quorum aperte opibus juvantur : Solem et Vulcanum et Lunam; reliquos ne fama quidem acceperunt. » (Cæs., *Bel. Gal.*, VI, 21.)

Ce travail de peuplement du monde divin était en Gaule, au moment de la conquête, en plein cours d'évolution. Les inscriptions lapidaires, qui nous ont conservé les noms essentiellement gaulois d'un assez grand nombre de divinités locales, en sont une preuve irrécusable. Mais le mouvement s'accéléra d'une manière incroyable, en déviant de sa direction normale, après l'établissement de la domination romaine.

Si soucieuse que Rome se montrât de respecter les coutumes de ses nouveaux sujets, elle sut déployer, sur le terrain religieux, une habileté merveilleuse pour faire passer ces coutumes par le moule de sa propre organisation. Partout où elle croyait reconnaître chez une divinité étrangère une attribution appartenant à un de ses dieux, elle supposait *a priori* une correspondance parfaite entre les deux situations et, par un ingénieux procédé d'expropriation que dissimulaient d'apparents égards, elle exprimait désormais par le nom de son dieu l'attribution reconnue.

C'est ainsi que les imagiers religieux se trouvèrent autorisés à voir, à l'exemple de César[1], Apollon dans le dieu gaulois qui guérissait les maladies, Mars dans celui qui présidait aux batailles, Minerve dans le patron des artisans et Mercure dans toute déité ayant un rôle complexe, ou mal circonscrit. De là ces juxtapositions hasardées, ces violents amalgames et ces hybridations si étranges qui, égarant nos devanciers, n'ont pendant longtemps laissé reconnaître aucune différence tranchée entre l'olympe romain et l'olympe gaulois.

L'attrait qui a porté les archéologues, jusque vers le milieu de ce siècle, à n'arrêter leur attention que sur les antiquités marquées au coin d'un art délicat, a favorisé et prolongé la méprise. On ne témoignait guère d'intérêt qu'aux sculptures traitées à la mode grecque ou romaine pour les élégants laraires des dévots de goût raffiné. On n'avait en général qu'indifférence et dédain pour les œuvres de fabrication courante destinées au vulgaire. Or, partout et de tout temps, c'est dans les monuments de la dévotion populaire que les sentiments religieux se sont

1. *Bel. Gal.*, VI, 17.

traduits avec l'ingénuité la plus franche et sous leur physionomie la plus démonstrative. Si persévéramment qu'eût été poursuivie la romanisation de la Gaule, certaines localités, plus résistantes ou plus reculées, avaient conservé quelques-unes des traditions nationales. C'est particulièrement sur leur territoire qu'ont été, peu à peu, recrutés les éléments d'un ensemble aujourd'hui considérable de petits monuments, de bas-reliefs, de stèles, de terres-cuites, qui ont fini par provoquer l'intérêt des antiquaires de la façon la plus opportune et la plus utile.

L'exécution en est ordinairement sommaire et rude ; elle manque de grâce et de légèreté et reste assez commune et monotone dans ses effets comme dans ses moyens. On sent que le besoin de produire à bas prix a été considéré par le fabricant comme le dispensant de faire mieux. Il lui importait davantage de faire ressortir avec une netteté ne reculant pas, au besoin, devant quelque brutalité, certains détails familiers, certains attributs caractéristiques facilement reconnaissables par une clientèle à qui les nuances échappent et que les raffinements déconcertent. Le rigorisme du style hiératique s'imposait d'ailleurs à de telles œuvres : toute tendance à l'innovation, tout effort pour y introduire quelque variante ou quelque perfectionnement inédit en eût compromis le succès et paralysé la vente. Elles restaient ainsi vraisemblablement la spécialité d'ouvriers vulgaires à qui la routine tenait lieu de science et dont le ciseau lourd et malhabile était incapable de tout écart procédant de quelque inspiration d'ordre relevé.

Depuis que, subordonnant l'attrait de l'art à la préoccupation archéologique pure, les antiquaires se sont tournés vers ces monuments délaissés, des données nouvelles ont été remarquées et des notions rationnelles ont commencé à se coordonner.

Déjà de sérieux travaux ont été accomplis dans cet ordre de recherches par MM. A. de Barthélemy, Ch. Robert, Cerquand, Florian Vallentin, etc.[1]. Ici même, la savante étude de M. Alex.

1. V. notamment *Le Dieu Taranis*, par A. de Barthélemy, *Musée archéo-*

Bertrand sur l'*Autel de Saintes et les triades gauloises*[1], celle de M. P. du Chatellier sur *Le menhir-autel de Kernuz*[2], la note consacrée par M. H. de Villefosse au bronze de Landouzy-la-Ville[3], et, tout récemment, le mémoire de M. Gaidoz sur *Le dieu gaulois du soleil*[4], ont montré surabondamment le parti qu'on en peut tirer.

Il ne peut qu'y avoir profit à suivre la voie qu'ils ont tracée. Sans prétendre à l'obtention de résultats aussi curieux que ceux auxquels ils sont parvenus, je viens ajouter à la série des monuments dont nous leur devons la connaissance deux petites stèles de laraire à qui certaines particularités donnent un intérêt réel.

I

LA STÈLE DE VIGNORY (HAUTE-MARNE)

La première de ces stèles (Pl. VII, XIX) est conservée au musée de Langres[5]. Elle est en pierre calcaire du pays et a été recueillie

logique, IIe vol., 1877 ; *Épigraphie de la Moselle*, par Ch. Robert et *note* du même *sur la déesse Sirona* insérée dans la *Revue celtique* ; *Taranis lithobole*, par M. Cerquand, dans *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1880 ; *Essai sur les divinités indigètes du Vocontium* et *Le culte des Matres dans la cité des Voconces*, par Florian Vallentin, dans *Bull. de l'Acad. Delphinale*, 1876 et 1879.

1. *Rev. arch.*, juin, juillet, août 1880.
2. *Id.*, février, mars 1879.
3. *Id.*, janvier 1881.
4. *Id.*, juillet, août, septembre 1884.
5. Le catalogue du musée où elle figure sous le nº 161 bis, en fait un « *petit monument funéraire gallo-romain d'un médecin.* » Monument bien petit en effet ! si petit même qu'on s'étonne que sa seule petitesse n'ait pas fait songer pour lui à une autre destination. Bien qu'en général on caractérisât la personnalité des défunts par des insignes professionnels et non par des attributs d'ordre divin, le serpent, dont la mythologie classique a fait l'acolyte d'Esculape, pourrait à la rigueur accompagner l'effigie funèbre d'un médecin ; mais, alors que les stèles funéraires qui abondent au musée de Langres sont toutes de bonnes dimensions, comment a-t-on pu supposer qu'une représentation en miniature, haute en tout de 0m,43, large de 0m,19, épaisse de 0m,15, pouvait avoir rempli le même office ! Voit-on l'effet qu'elle eût produit dans ces alignements de pierres tumulaires que la piété des familles dressait en bordure le long des chemins, dans l'espoir de perpétuer un souvenir, en sollicitant sans cesse le regard des passants !

vers 1856, au milieu de substructions gallo-romaines, à Vignory (Haute-Marne), lors de l'ouverture de la tranchée du chemin de fer de Chaumont à Saint-Dizier.

Le temps ne l'a malheureusement pas respectée. Si le côté droit en est à peu près intact, le côté gauche a subi, dans toute sa longueur, une mutilation laissant planer quelque incertitude sur le type facial de la divinité représentée et sur la nature de l'un de ses attributs. Elle affecte, dans son ensemble, la configuration d'un édicule dont le fronton triangulaire est soutenu par deux montants étroits, moulurés en manière de pilastres à leur sommet et à leur base. La plinthe qui porte le tout est profondément entaillée de traits verticaux simulant, au premier abord, des linéaments de lettres, mais qui en perdent l'apparence lorsqu'on les examine attentivement.

Sous le cintre surbaissé de la niche, se présente de face un personnage masculin, imberbe et jeune, mais ayant dépassé l'adolescence et atteint la virilité. Sa chevelure courte, uniformément frisée en boucles petites et abondantes, s'écarte absolument de la tradition gauloise et fait de lui un sectateur de la mode en faveur au temps des Antonins.

Son costume peu compliqué fournirait, au besoin, un argument à la démonstration du système de mélanges signalé tout à l'heure. Si le torques entourant le col, si la tunique ou les braies à pied enserrant étroitement les bras et les jambes relèvent des usages gaulois, le reste du vêtement est romain. La coutume nationale ayant reçu satisfaction en ce qui concernait les membres, on semble avoir voulu revêtir le corps de l'armure affectée au costume héroïque par les conventions romaines. Seulement, si l'on a fidèlement sculpté deux des éléments de cette armure, à savoir le large ceinturon destiné à fixer la partie inférieure de la cuirasse et la jupe de mailles à imbrications de cuir ou de métal qui y faisait suite [1], on a affranchi la poitrine du corselet

1. Ces imbrications ont eu la forme allongée et la disposition qui devaient caractériser la *lorica plumata* mentionnée par Virgile (*Æn.*, XI, v. 771), et par Justin (XLI, 2).

et on l'a remplacé par une draperie s'agrafant sur l'épaule droite, comme la chlamyde [1].

Cet assemblage un peu hétéroclite, où se révèle néanmoins l'intention de produire un costume d'apparat, était-il un moyen de faire reconnaître plus aisément l'individualité divine à laquelle on avait consacré cette stèle? On peut le supposer, mais le moyen n'est plus suffisant pour nous éclairer et, jusqu'à nouvel ordre, il en est malheureusement de même des attributs plus spécialement destinés à la détermination de cette individualité.

Celui que tenait la main gauche a particulièrement souffert du choc qui a fait éclater un des bords de la pierre. Il est devenu méconnaissable : tout au plus peut-on inférer de son aspect actuel qu'il avait la forme générale de la massue d'Hercule. Mais, quelque imbu que l'on soit des enseignements classiques et malgré la présence du serpent suspendu à la main droite, il serait plus que téméraire de s'autoriser de cette apparence claviforme pour voir dans la stèle, en évoquant le souvenir de l'hydre de Lerne, un hommage rendu au jeune et triomphant Héraclès par qui certaines traditions mythiques font conquérir et civiliser le midi de la Gaule. Cet Héraclès, frère si germain du Melkarth phénicien et, au contraire, collatéral fort éloigné du héros hellénique célèbre par ses douze travaux, n'a été connu et honoré que dans les emporiums d'origine orientale fondés sur les rives méditerranéennes. Son culte ne s'est assurément pas étendu jusqu'au territoire lingon. Quant à l'ingénieuse légende de l'hydre de Lerne, elle est essentiellement grecque ; son intérêt se limite à une petite partie de l'Argolide ; elle n'aurait rencontré pour son acclimatation en Gaule aucune base et y serait demeurée

1. Il ne paraît pas en effet que cette draperie puisse être un *paludamentum*. Les sculptures reproduisant ce manteau militaire ne lui font jamais recouvrir que le côté gauche du corps, et laissent apparaître du côté droit les différentes pièces du vêtement. Ici les plis de l'étoffe se montrent, ou se laissent deviner, sur toute l'étendue de la poitrine. On n'aperçoit point d'ailleurs, à la naissance des bras, le court brassard à lanières qui eût été un accessoire obligé de la cuirasse, si on avait eu l'intention d'en figurer une.

sans portée[1]. D'ailleurs il n'a jamais été avancé que le septuple chef de l'hydre susdite fût *criophore*: or, la tête du serpent, dans la stèle de Vignory, est très nettement une tête de bélier.

Il convient donc de renoncer sans hésitation, dans l'espèce, aux suggestions de la mythologie grecque qui eussent pu séduire jadis, et de s'affermir dans le sentiment qu'on se trouve en présence d'un ordre d'idées tout différent.

Le serpent qu'on rencontre avec une valeur symbolique dès les manifestations les plus anciennes des primitives religions du monde oriental, a tenu une place appréciable dans les croyances ou les superstitions de la Gaule autonome. Pline l'Ancien nous permet d'en juger, lorsqu'après avoir indiqué la manière dont les druides prétendent recueillir le magique *Anguinum*, il relate la mésaventure de ce plaideur du pays des Voconces que Claude fit mettre à mort pour avoir eu plus de confiance dans l'œuf de serpent caché sous sa toge, que dans les lumières du tribunal appelé à juger son procès[3].

Mais nous avons, de la vénération témoignée par nos ancêtres au serpent mythique, des indices plus directs et plus significatifs. Il figure dans le champ de nombreuses monnaies gauloises et y partage avec le cercle centré, le signe en S, le croissant, la hache, etc., l'honneur de proclamer un patronage divin, ou de caractériser un groupe ethnique[4]. Mais le serpent qui apparaît au revers des monnaies, n'est pas toujours le reptile vulgaire

1. Je ne perds pas de vue les deux autels rencontrés à Bapteresse et à Buxerolles, dans le pays des Pictaves, en territoire Aquitanique. Il est certain qu'un sculpteur particulièrement versé dans la connaissance de la mythologie grecque a tenu à y rappeler la défaite de l'hydre de Lerne et a conçu son sujet en conséquence; mais ces deux autels, que leur voisinage signale comme la réplique l'un de l'autre, restent, avec leur caractère si spécial, à l'état de fait isolé et ne semblent pas devoir infirmer sérieusement ma thèse. Les serpents sculptés ailleurs ont un tout autre caractère. V. *Bulletin monumental* de A. de Caumont, XXIXe vol., 1863, p. 171 et suiv.

2. Les détails, en raison de leur petitesse et de la naturelle usure du temps, ont perdu quelque peu de leur précision originaire, mais ils sont bien reconnaissables, lorsqu'ils sont convenablement éclairés.

3. *Hist nat.*, XXIX, 3.

4. V. notamment la *note* avec planches de M. A. de Barthélemy *sur les monnaies gauloises trouvées au mont César (Orne)*, *Rev. arch.*, février 1881.

que l'histoire naturelle comprend dans ses nomenclatures. L'idée dont il est le produit s'est, pour le constituer, donné carrière dans le domaine de la fantaisie. Elle l'a quelquefois pourvu d'une crête, de caroncules sous-maxillaires, voire même d'une tête ou d'une queue de configuration imaginaire. Puisqu'il s'écarte si librement de la série des êtres positifs, on ne doit pas s'étonner de lui voir prendre dans la stèle de Vignory la tête d'un bélier. Au surplus, ce n'est pas la première fois qu'il s'offre au regard sous cet aspect. M. Alex. Bertrand, dans le mémoire mentionné tout à l'heure, a déjà signalé le serpent criophore parmi les attributs principaux d'une divinité masculine, barbue et touchant à la vieillesse, dont on a recueilli à Autun une très curieuse statuette en bronze. Il a également signalé sa présence auprès de la Déméter du musée d'Épinal et des divinités honorées par des statues conservées à Montluçon, à Beauvais et à Châteauroux[1]. On l'aperçoit encore en double exemplaire sur l'effigie rencontrée à Somméréeourt (Haute-Marne), d'un dieu en attitude dite bouddhique, et sur un curieux bas-relief transporté dans le parc de Savigny-sous-Beaune et découvert à Mavilly (Côte-d'Or).

Si l'on accorde à la nature même de l'être anguiforme plus d'intérêt qu'aux particularités de détail caractérisant tel ou tel de ses spécimens, on pourra, sans sortir de la Gaule, accroître notablement la liste des représentations symboliques du serpent.

Serait-il téméraire, par exemple, bien que la tête ovine et les cornes ammonitiques y fassent défaut, de rapprocher des monuments qui viennent d'être cités un bas-relief découvert à Xertigny (Vosges) et sur lequel M. F. Voulot a appelé, l'an dernier, l'attention des lecteurs de la *Revue*[2]? On y voit une femme drapée

1. *L'autel de Saintes et les triades gauloises*, ut sup.; v. aux pages 145, 1er sem., et 15 et 16, 2e sem. la reproduction de ces divers monuments. V. aussi la reproduction en photogravure de l'autel de Vendeuvre-sur-Brenne dans le XLIIIe vol. de la *Rev. arch.*, p. 321, à l'occasion de la note publiée par M. A. Bertrand sur les *Divinités gauloises à attitude bouddhique*

2. V. *Rev. arch.*, août 1883.

largement dans une robe talaire, maintenant de ses deux mains, sur sa poitrine, un serpent au corps replié et à la queue pendante. L'attitude majestueuse et calme de cette femme atteste une déesse. Si l'on tient pour la mythologie classique, et, quoique la sculpture ait généralement accordé plus de charme et de gracilité juvéniles à la fille d'Esculape, on peut voir en elle une Hygie. Mais puisqu'on la rencontre presqu'au fond de la Gaule, dans une région reculée du Belgium, au voisinage des confins germaniques, ne serait-il pas plus rationnel de la rattacher à la religion gauloise et de faire d'elle, en se fondant sur la conception dualiste si souvent affirmée par cette religion, la divinité parèdre du dieu de Vignory.

On y est autorisé par le groupe du musée de Montluçon. Le Plutus assis qui tient d'une main la bourse traditionnelle, symbole des richesses métalliques et souterraines auxquelles il préside, et de l'autre un serpent criophore évidemment préposé ici à l'affirmation plus nette de son caractère chthonien, est accompagné d'une déesse dont la main gauche semble caresser sa chevelure et qui, debout à ses côtés, partage certainement avec lui les honneurs du culte dont le monument est le gage.

Mais quel rôle le serpent remplit-il auprès de ces dieux et déesses? De quelle idée mystique est-il la traduction sensible? Pourquoi cette tête de bélier? Pourquoi paraît-il traité avec bienveillance par le dieu d'Autun, par le Plutus de Montluçon, par la Déméter d'Épinal et par la déesse de Xertigny? Pourquoi semble-t-il au contraire étouffé par le dieu de Vignory et prend-il dans sa main l'attitude d'un vaincu? Il n'est peut-être pas impossible de fournir à cette dernière question une réponse explicative, mais il faut humblement reconnaître que toutes les autres se dérobent encore à notre désir de les résoudre.

J'ai dit les singulières métamorphoses imposées aux divinités gauloises par les sculpteurs façonnés aux pratiques romaines et les apparences trompeuses qu'ils leur ont fait trop souvent revêtir. Si je ne m'abuse, la stèle de Vignory en fournit un remarquable exemple. Elle est manifestement consacrée à une divinité

gauloise. Le serpent à tête de bélier est inconnu, je crois, dans la mythologie grecque ou romaine : s'y rencontrât-il exceptionnellement, il devrait au respect de cette mythologie pour les formes consacrées et les conventions reçues une fixité de situation incompatible avec les vicissitudes auxquelles nous venons de le trouver soumis. On ne l'y verrait assurément point passer du service d'un Dieu atteignant la vieillesse, comme à Autun, à celui d'un dieu jeune comme à Montluçon et à Vignory, ou d'une déesse, comme à Épinal. Il n'y a que la mythologie gauloise pour favoriser ainsi chez ses divinités une participation, qui semble indifférente, aux mêmes attributs et une solidarité de mission et d'intérêts allant jusqu'à la confusion et la promiscuité. On ne peut donc raisonnablement supposer que la stèle de Vignory ne soit pas un monument certain de la religion gauloise.

Cependant, si au lieu de la rencontrer en plein territoire lingon, on l'avait découverte hors des limites de la Gaule ou, du moins, dans un de ces grands centres qui étaient devenus chez nous de vraies succursales de Rome, ne paraîtrait-il pas naturel de la rapporter au culte de Mithra? Ce costume en partie militaire, cette physionomie jeune, l'attribut ternaire surmontant le front, le serpent qui expire, l'objet de forme allongée tenu de la main droite, tout cela ne semblerait-il pas susceptible d'interprétation par les données connues du grand mythe incarné dans le dieu persique?

Ce dieu, sans doute, est entouré, sur les monuments recueillis en Italie ou sur quelques points de la France, d'acolytes, d'emblèmes, d'attributs et d'accessoires bien autrement variés et nombreux et, peut-être, parmi les stèles qui lui ont été incontestablement consacrées, serait-il impossible d'en relever une aussi simplifiée que celle de Vignory. Néanmoins le caractère des initiations groupant ses adorateurs en une sorte de chevalerie expliquerait le costume militaire, l'attribut tenu de la main gauche pourrait être la courte et large épée traditionnellement destinée au sacrifice du taureau; le serpent, en estimant fantaisiste et négligeable sa tête criophore, deviendrait la couleuvre auxiliaire

du génie des ténèbres vaincue par le dieu de toutes les clartés; enfin l'emblème dominant la tête serait une forme dégénérée de la couronne tripartite ou de l'espèce d'aigrette que portent tant d'effigies de Mithra dans les intailles et cylindres de provenance orientale [1].

Peut-être, quelque superficielles qu'elles paraissent aujourd'hui, se serait-on contenté jadis de ces apparences, puisqu'il est positif que, vers la fin du second siècle de notre ère, le culte de Mithra a pénétré en Gaule et y a rencontré faveur [2]. Mais n'est-il pas plus vraisemblable, étant donnés les caractères si constants des monuments mithriaques avérés et le groupement si démonstratif de tous les attributs qui s'y font remarquer, de considérer la stèle de Vignory, même en laissant de côté les particularités qui lui sont propres, comme insuffisante à justifier l'hypothèse qu'une impression primesautière pourrait suggérer?

Comment donc ce pseudo-mithriacisme a-t-il pu y intervenir? Par quelles voies, pour quelles causes tant d'éléments favorables à une méprise ont-ils pu converger dans l'œuvre du lapicide qui la sculpta? C'est que ce lapicide était le serviteur inconscient peut-être, mais pratiquement fidèle de la tradition romaine : c'est que tenant son modeste savoir-faire des sculpteurs venus des écoles de Rome, il puisait aux mêmes sources qu'eux pour l'exécution des commandes reçues. Chargé de représenter un dieu gaulois appartenant sans doute à une triade qu'il fallait rappeler, en rapports avec un serpent symbolique, doué de tous les avantages de la jeunesse et de la force victorieuse, dont le senti-

1. V. Atlas joint aux *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident*, par F. Lavard; pl. XI, XII, 2; XXVIII, 10 : XXIX, 8; XXXIII, 8, XXXV, 2, 8, 11; XII, 4; etc.

2. On ne saurait s'en montrer surpris : les origines asiatiques du culte de Mithra et ses mystères si profondément empreints de l'esprit des vieilles théogonies chaldéo-assyriennes devaient réveiller comme l'écho d'un souvenir dans une nation que tant de liens semblent rattacher, si étrange que cela puisse paraître au premier abord, aux races belliqueuses qui, aux âges lointains, se sont développées dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. On sait d'ailleurs combien les relations des Gaulois avec les peuples de la Grèce et de l'Asie Mineure ont été longues et fréquentes.

ment s'allie si aisément pour le commun des hommes, à celui de la puissance militaire, il s'est aussitôt souvenu du Mithra que les fréquentations d'atelier lui avaient fait connaître ; il s'est inspiré des images qu'il en avait vues et appliquant à son tour, sans même y prendre garde, le principe de cette transposition aux allures subreptices que j'ai essayé de caractériser, il a affublé sans scrupule le dieu indigène d'une partie notable de la parure du dieu persique.

Grâce à lui, le dieu gaulois se joue une fois de plus de nos efforts pour le saisir et échappe, sous son déguisement, à la constatation de son identité. On reste libre de voir en lui à peu près tout ce que l'on veut et notamment un dieu solaire, ou une des innombrables formes du Mercure que la phrase de César rend apte à presque tous les offices et transforme en une sorte de Protée [1]. Réussira-t-il toujours à garder son incognito ? Il est permis d'en douter. Le nombre des chercheurs s'est considérablement accru, leurs moyens d'investigation ont décuplé et leur ténacité patiente est inaltérable. Vienne une chance propice et on peut être sûr qu'elle ne restera pas stérile. Pour être encore trop rares, au gré de nos vœux, des inscriptions tracées sur des bas-reliefs procédant de croyances absolument gauloises ne sont pas sans exemple ; il y suffit d'un mot pour que la révélation se fasse : plusieurs ne sont pas sans avoir sérieusement entamé déjà l'irritante obscurité qui enveloppait le dieu au marteau dont j'ai maintenant à parler.

1. *Bel. Gal.*, VI, 17.

Ed. Flouest

(A suivre.)

LE

DIEU ASSIS LES JAMBES CROISÉES

RETROUVÉ EN AUVERGNE

On sait comme il est arrivé souvent qu'une pierre antique, à peine déterrée, était de nouveau enfouie ou employée dans une construction où elle disparaissait. Ce qui est arrivé à des monuments originaux est arrivé aussi quelquefois à leur souvenir qui, fixé au passage dans un livre, est resté inconnu des savants. C'est le cas d'un exemplaire de ce dieu gaulois si curieux, caractérisé par son attitude les jambes croisées, à la façon d'un tailleur ou d'un oriental (ce qu'on a appelé l'attitude bouddhique) dont les figures ont été réunies et étudiées par M. A. Bertrand dans son étude sur l'autel de Saintes[1] et dont l'origine et le caractère sont encore l'objet de la discussion.

Cet exemplaire du dieu a été découvert en 1833, en Auvergne, dans le département du Puy-de-Dôme et voici en quels termes cette découverte a été racontée dans les *Annales scientifiques, etc., de l'Auvergne*, t. XII (Clermont-Ferrand, 1839), p. 9 :

« En 1833, dans une propriété de M. le D[r] Vernière (d'Issoire) à Longat, maison de campagne située dans le joli bassin de Lembron, sur la route d'Ardes à Saint-Germain-Lembron, près de la Couse, on déterra un torse en grès, taillé sur le même bloc que son piédestal et formant corps avec lui. C'est une figure humaine d'environ 90 centimètres de hauteur, assise sur un coussin, et dans l'attitude d'un tailleur sur son établi, les jambes ramenées sous le siège, de manière que les pieds s'y enfoncent et s'y cachent; mais le reste de la statue est tellement mutilé qu'elle n'a ni bras ni tête. La main droite seule a été sauvée par sa position; elle contourne l'aine, et vient s'appuyer sur le coussin, vis-à-vis de l'os pubis. Les doigts longs et minces, les

1. *Revue archéologique*, juin-juillet-août 1880.

jambes taillées en fuseaux, quelques lignes grossières partant de l'épaule droite et se perdant sur le flanc gauche, sous forme de draperie, accusent une exécution sans art et reportent le monument aux temps qui précédèrent chez nous la domination romaine. »

C'est d'après cette mention que M. Bouillet a parlé du monument dans sa *Description archéologique des monuments du Puy-de-Dôme*, p. 177 :

« Saint-Germain-Lembron : On a découvert en 1833, dans une propriété de M. le Dr Vernière, à Longat, une statue en grès sur un piédestal, taillée dans le même bloc. Cette statue, haute d'environ 90 centimètres, est assise sur un coussin, les jambes reployées au-dessous. Elle ressemble à une divinité hindoue, mais elle est mutilée. »

J'ai ouvert une enquête pour savoir ce que le monument était devenu depuis 1833, et voici ce que j'ai appris de M. Antoine Vernière, de Brioude, parent du Dr Vernière, l'inventeur du dieu. J'appris par lui que le Dr Vernière avait donné la statue à son ami le Dr Peghoux, et qu'après la mort de ce dernier, elle était devenue la propriété de son fils M. Adolphe Peghoux, maintenant conseiller honoraire à la cour des comptes. Je viens de m'adresser à M. A. Peghoux et j'en reçois la réponse qu'il en a fait don au musée de Clermont. Elle se trouve donc maintenant dans quelque coin du musée de Clermont. J'espère qu'on pourra l'y retrouver, et que M. A. Bertrand ne tardera pas à enrichir de son moulage les collections déjà si riches du musée de Saint-Germain.

Cette statue est, sans doute, trop mutilée pour qu'on en tire un enseignement direct; mais le fait seul qu'elle a été trouvée en Auvergne est déjà instructif. Il montre en effet le caractère national de ce dieu dont les images avaient été trouvées jusqu'ici dans des régions différentes, Reims, Autun et Velaux (Bouches-du-Rhône). Ne perdons pas courage; le panthéon gaulois se reformera peu à peu.

H. Gaidoz.

LES DEUX DIVINITÉS GAULOISES

DE SOMMERÉCOURT (HAUTE-MARNE)

Le musée d'Epinal possède depuis longtemps une statue de femme assise, sans tète, que ses attributs ont fait considérer avec assez de vraisemblance comme une Cérès[1]. La corne d'abondance qu'elle tient de la main droite, la corbeille chargée de fruits qui repose sur ses genoux justifient cette attribution. Le dragon ou serpent à tète de bélier qui contourne sa taille et dont la tête repose sur la corbeille nous l'a fait rapprocher du groupe de divinités composant la *Triade* étudiée par nous dans le mémoire intitulé l'*Autel de Saintes et les Triades gauloises*. Pour cette raison, nous en avons alors donné un dessin exécuté d'après une photographie. Nous y renvoyons le lecteur[2]. Nous l'accompagnions de la réflexion suivante : « La déesse d'Epinal est très probablement un des personnages de la triade de Saintes. On nous permettra d'insister sur ce point. La déesse est assise ; malheureusement la tête manque ; deux longues boucles de cheveux, tombant en avant sur ses épaules, sont tout ce qui en reste. Sur les genoux de cette divinité, vètue d'une robe talaire, repose une corbeille remplie jusqu'au bord de menus fruits. Un monstre, espèce de dragon, à *tête de bélier*, dont le corps écailleux se dissimule en partie sous les plis du corsage,

1. *Catalogue des collections du musée départemental des Vosges*, par Jules Laurent ; 1868, p. 62 : « Cérès ? La déesse, de grandeur naturelle, est assise sur un coussin posé sur un siège en X. Elle est vètue d'une longue tunique. Elle tient à la main droite une corne d'abondance et de la gauche, sur ses genoux, un bassin orné de godrons remplis de fruits, au milieu desquels repose la tète de bélier d'un monstre dont le corps est un serpent qui, rampant sous le bras gauche et le long du dos de la divinité, vient s'enrouler autour de son cou. »

2. Voir *Revue archéol.*, tome XLI, p. 14, juin 1880, et p. 28 du tirage à part.

s'allonge comme endormi sur le dessus de la corbeille. Une corne d'abondance accompagne le bras droit. La main tient une grenade. Au cou est un collier ressemblant beaucoup à un *torques*. »

Cette statue mutilée provenait de Sommérécourt (Haute-Marne). Nous étions persuadé qu'elle devait faire partie d'un groupe, qu'elle n'était pas isolée, et qu'une ou deux divinités rattachées comme elle à la triade devaient lui avoir été associées. Nous ne nous trompions pas.

M. Félix Voulot, l'infatigable explorateur des Vosges, l'actif directeur du musée d'Epinal, voulut bien, à notre prière, se mettre en quête de ce dieu hypothétique. Comme en d'autres circonstances, il a eu la main heureuse. Le dieu Cornu à attitude bouddhique, dont nous publions aujourd'hui la photographie (Pl. IX, XXI et X, XXII), est une découverte due à sa sagace ténacité[1]. Ce dieu est venu prendre sa place au Musée d'Épinal, à côté de la déesse. Le Musée de Saint-Germain en possède un beau moulage. (Salle XIX, n° 27511.)

La trace des cornes très visible sur la tête du dieu, l'attitude bouddhique qui, bien que moins prononcée que chez certains autres personnages divins de la même série, est cependant nettement indiquée par la position des pieds, dont l'extrémité apparaît sous la robe, ne laisse aucun doute sur la parenté des deux divinités[2]. Le dieu est le complément de la déesse, sa doublure masculine à la manière d'autres personnalités du panthéon gaulois, Bormo et Bormona, Borvo et Damona, Mercurius et Rosmerta.

L'histoire de la découverte est curieuse. Sachant que la Cérès avait été trouvée dans un puits, M. Voulot soupçonna que de ce puits avaient dû sortir d'autres débris intéressants. La tête, au moins, qui manquait, pouvait se retrouver quelque part. La découverte datait, il est vrai, de 1806, mais M. Voulot ne se décourage pas pour si peu. Les objets de pierre, se dit-il, ne se

1. La trace de l'attache des cornes qui ont disparu est très visible.
2. Voir notre essai sur *l'Autel de Saintes*, cité plus haut.

détruisent pas, on en fait usage; ils peuvent toujours se retrouver. Il fallait tenter l'aventure. La première chose était de retrouver le puits, M. Voulot le retrouva. Il interrogea les vieillards du village et il apprit bientôt qu'il y a une cinquantaine d'années, en creusant à huit ou dix pas du puits une rigole pour l'écoulement des eaux, on avait trouvé *une pierre informe* ayant l'apparence d'une tête humaine. Qu'était devenue cette pierre? On l'avait longtemps vue au fond d'une grange derrière les fagots qu'on y entassait chaque année. Faire un passage à travers les fagots ne fut pas long. La tête n'y était plus; il y avait mieux. M. Voulot se trouva en présence d'une grande statue bien conservée, moins la partie antérieure des jambes et sans tête. La tête, puisqu'on se rappelait l'avoir vue, ne devait pas être bien loin. Elle était, en effet, dans une cave voisine où on la considérait comme un boulet de pierre du moyen âge. Cette tête s'adaptait à la statue. M. Voulot était donc récompensé de ses peines, mais quelle ne fut pas sa joie quand, après avoir lavé cette tête, il reconnut deux forts scellements de plomb adhérents au frontal et ayant évidemment servi à fixer deux armatures en fer (des traces de rouille le démontraient), qui ne pouvaient être que des cornes. Les oreilles étaient percées et avaient dû porter des pendants d'oreille. Enfin l'intérêt de la découverte était porté à son comble par ce fait que la statue était assise sur un siège dans l'attitude orientale du Bouddha et avait pour attribut le dragon à tête de bélier.

Nous avons pensé que nous ne devions pas tarder plus longtemps à faire connaître aux lecteurs de la *Revue* ce nouveau spécimen de l'une des divinités dont les images étaient le plus répandues en Gaule, au Ier et au IIe siècle de notre ère (la série en augmente tous les jours) dont le culte remonte vraisemblablement très loin dans le passé et se rattache selon toute probabilité à notre plus vieux panthéon celtique.

Ajoutons que de nouvelles découvertes sont encore à espérer sur ce terrain imparfaitement exploré de Sommérécourt. La cour où les statues étaient enfouies appartient a M. Barillot, le

père du peintre. C'est à la générosité de M. Barillot que le musée d'Epinal doit d'être propriétaire de la statue. Or, M. Barillot affirme que le pré attenant à sa cour est rempli de substructions antiques. Il est disposé à donner toute facilité pour que des fouilles scientifiques y soient pratiquées. Il les surveillera lui-même à son prochain voyage dans les Vosges. Si le temple dédié à nos divinités s'élevait dans cet endroit, nous devons nous attendre à de nouvelles et curieuses révélations. Nous nous en rapportons à M. Voulot, pour que rien de ce que le sol cache encore ne nous échappe.

ALEXANDRE BERTRAND.

Au moment où nous finissons cette note, nous recevons de M. Chabrol, conservateur du musée de Clermont-Ferrand, le moulage d'une petite statuette en bronze représentant une divinité féminine avec cornes de cervidé et attitude bouddhique. Nous avions donc raison de dire que la série s'augmentait tous les jours.

A. B.

FRAGMENTA SANGALLENSIA

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA *VETUS ITALA*

Les fragments (*n. o*) de l'ancienne version latine de la Bible, qui sont publiés ici pour la première fois, avaient été signalés par Tischendorf, et il les avait collationnés, d'une manière assez hâtive d'ailleurs, pour la grande édition du Nouveau Testament grec. Il comptait les publier intégralement[1]; mais il est mort avant d'avoir pu exécuter son projet.

Nous les publions d'après la copie que nous en avons prise nous-même dans la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Gall et la collation qu'a bien voulu faire de nos épreuves sur le ms., M. Idtenson, conservateur de la bibliothèque.

Recueillis dans un portefeuille (cod. 1394), à la suite des restes célèbres du Virgile de Saint-Gall, ces fragments sont au nombre de quinze : nous les énumérons dans l'ordre où ils sont rangés[2].

Fragment I (24×23). Un feuillet, soit deux pages à deux colonnes, en tout quatre colonnes de vingt-quatre lignes, les dernières lignes du verso effacées: marges supérieure et inférieure absentes. Math. XVII, 18-23; Math. XVIII, 1-7.

Fragment II (24 × 15). Un demi feuillet, soit deux colonnes complètes de vingt-quatre lignes, les colonnes extérieures coupées à hauteur de la quatrième lettre environ: marge inférieure absente, marge supérieure déchirée. Math. XX, 7-23.

Fragment III (24 × 12.5). Deux colonnes de vingt-quatre lignes; il ne reste des colonnes extérieures que quelques lettres;

1. Gregory, *Prolegom.*, 1884, p. 35.

2. Pour le détail paléographique voir Scherer, *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek zu St-Gallen*. Halle, 1875; pour l'histoire du ms., notre *Note sur un cantatoire de Saint-Gall*, Paris, 1884, où l'on trouvera le texte du fragment *p* ([illegible]) et du fragment *p* (*curiense*).

des morsures de vers; le feuillet a beaucoup souffert. Math. XVII, 2-5, 15-18.

Fragment IV (23,5 × 26). Quatre colonnes de vingt-quatre lignes, la dernière aux trois quarts perdue: marge extérieure entière. Math. XX, 23-34: XXI, 1-3.

Fragment V (16 × 25,5). La marge et les sept lignes supérieures manquent; quatre colonnes de dix-sept lignes. Math. XIX, 21-30: XX, 1-6.

Fragment VI (31 × 24). Quatre colonnes de vingt-quatre lignes; la marge intérieure a disparu avec les premières lettres des lignes, une large déchirure a supprimé les quatre dernières lignes de la colonne intérieure et la moitié de la marge inférieure. Math. XVIII, 7-20.

Fragment VII (24 × 11,5). Deux colonnes de vingt-trois lignes; la marge inférieure et la dernière ligne disparues; le feuillet a beaucoup souffert de l'humidité. Math. XXVI, 56-60, 69-74.

Fragment VIII. Une colonne de dix-sept lignes, les sept lignes supérieures manquant: marges extérieure et inférieure entières. Math. XXVII, 62-64, 66: XXVIII, 1-3.

Fragment IX (28 × 24,8). Le feuillet est entier; marge supérieure rognée; quelques morsures de vers. Math. XXVIII, 8-20.

Fragment X (30 × 18). Colonne intérieure complète; une large déchirure a enlevé douze lignes de la colonne extérieure. Marc. VII, 13-31.

Fragment XI (31,7 × 23). Quatre colonnes de vingt-quatre lignes; le feuillet a toutes ses marges, mais une déchirure a emporté le bas de la marge extérieure et les six dernières lignes de la colonne; une multitude de piqûres de vers. Marc. VIII, 33-IX, 9.

Fragment XII (30 × 23). Quatre colonnes de vingt-quatre lignes; des taches au verso. Marc. XIII. 3-20.

Fragment XIII (32 × 18). Quatre colonnes de vingt-quatre lignes; mais la marge extérieure a été enlevée avec les quatre ou cinq dernières lettres de chaque ligne de la colonne adjacente. Marc. XV, 22-41.

Fragment XIV (27 × 23). Quatre colonnes de vingt-quatre lignes; la marge intérieure supprimée. Marc. XV, 42-XVI, 13.

Fragment XV. C'est le fragment désigné d'ordinaire par la minuscule *o*. Le parchemin en est beaucoup plus épais que celui des feuilles précédentes; la page (32 × 23) est entière, sauf la marge intérieure qui a été rognée avec les deux ou trois premières lettres de chacune des vingt-quatre lignes. Le recto seul est écrit; le verso est couvert de traits à l'encre de différentes mains, comme on en trouve sur le dernier feuillet des manuscrits. L'écriture du fragment est de bonne onciale mérovingienne du VIIIe siècle ou du commencement du IXe. Ce n'est pas un manuscrit différent, c'est la fin restaurée du même. Marc, XVI, 14-20.

Pour l'impression du texte, nous avons pris pour modèle la publication de Wordsworth[1]; mais nous n'avons admis que la ponctuation telle quelle du manuscrit. Les passages restitués sont empruntés le plus souvent au *Vercellensis*. Les corrections nécessaires ont toutes été relevées en note[2].

(Math. XVII.) [1] *Et factum est post dies sex adsumpsit ihs· petrum et iacobum et iohannem fra*trem eius et du*xit* illos in montem excelsum seorsu*m* [2] et transfiguratus est ihs· ante eos et resplenduit facies eius sicut sol. uestimenta autem eius facta sunt alba sicut nix[3] et ecce apparuit illis moyses et helias cum eo loquentes[4] respondens autem petrus dixit ad ihm· dme· bonu*m* est nos hic esse si uis faciamus hic tria tabernacula tibi unum et

1. *The Gospel according to S. Mathew from the German ms. 11553*. Oxford, 1884.

2. Rappelons que les restitutions sont imprimées en italique, que les mots entre crochets sont les additions de seconde main propres au ms., enfin que l'indication des chapitres et des versets est celle de R. Etienne. Nous donnons en appendice une reproduction en héliogravure de quelques lignes du fragment XII (pl. XI); l'écriture en est de peu postérieure à celle du *Codex Vercellensis*, comme on pourra en juger en comparant la planche XX du recueil de Zangemeister et Wattenbach : *Exempla Codicum latinorum litteris majusculis*.

moysi unu*m* et heliae unum [5] adhuc eo loquente ecce nubs lu-
cida *inum*brauit eos *et ecce* uox *de nube audita est*

(Math. xvii.) *gen*ibus probolutans ante eum [15] dicens dn̄e· mi-
serere filio meo quia lunaticus est et male patitur nam saepe
cadit in ignem et aliquando in aquam [16] et optuli eu*m* discipulis
tuis et non potuerunt curare eum

[17] Et respondens ih̄s· ait o generatio incredibilis et peruersa
quousque patiar uos quousque ero uobiscum adducite huc illum
ad me [18] et increpauit eum ih̄s· et exiit ab eo daemonium et
curatus est *puer ex illa hora*

Tunc accesserunt discipuli ad ih̄m· secreto et dixerun*t* ei quare
nos non potuimus eicere illum [19] dicit illis propter incredulita-
te*m* uestram

Amen dico uobis si habueritis fidem sicut granum sinapis dice-
tis monti huic transi hinc illuc et transibit et nihil inpossibile erit
uobis [20] hoc autem genus daemoniu*m* non eicitur nisi per oratio-
nem et ieiunium [21] ipsis aute*m* conuersantibus in galileam dixit
illis ih̄s· futurum est ut filius hominis tradatur in manibus ho-
minu*m* [22] et occident eum et post tertium diem resurget quo
audito contristati sunt uehementer [23] et cum uenissent cafar-
nau*m* accesserunt ad petrum qui tributum exigebant et dixerunt
ei magister uester non soluit tributum [24] ait et ille utique

Et intranti ei in domum praeuenit eum ih̄s· dicens quid tibi
uidetur simon reges terrae a quibus accipiunt tributum uel cen-
sum a filiis suis aut ab alienis [25] et ille dixit ab alienis dixit illi
ih̄s· ergo liberati sunt fili*i* ut autem no*n* scandalizemus eos uade
ad mare et mitte hamum et eum piscem qui primus ascenderit
tolle et aperto ore eius inuenies ibi staterem illum sumens da
eis pro me et te

(Math. xviii.) [1] In illa die accesserun*t* discipuli ad ih̄m· dicentes
quis putas maior est in regno caelorum [2] et ih̄s· uocauit ad se
puerum et statuit eum in medio eorum [3] et dixit

Amen dico uobis nisi conuersi fueritis et efficiamini sicut

pueri non intrabitis in regno caelorum [4] quicumque ergo humiliauerit se sicut puer iste hic erit maior in regno caelorum

[5] Et qui acceperit unu*m* puerum talem me accipit [6] qui autem scandalizauerit unum de pusillis qui in me credunt expedit ei ut suspe*n*datur mola asinaria in collo eius et demergatur in profundum maris

[7] Uae autem huic mu*n*do a scandalis ne*c*ess*e* est enim ue*ni*re scandala ue*rum*tamen uae *h*omini illi per que*m* *sc*andalum ueniet [8] *qu*od si manus tua *ue*l pes tuus scanda*liz*at te abscide eu*m* *et* proice abs te bo*n*um tibi est in uita*m* *ue*nire debilem *ue*l *clo*dum quam du*os* pedes uel duas ma*n*us habentem mit*ti* *i*n ignem aeter*n*um [9] et si oculus *tu*us scandalizat *te* erue eum et pro*ice* abs te bonum est *tibi* oculum unu*m* *habentem in uitam uenire quam duos oculos habentem mitti in gehen*nam ignis

[10] Uidete ne contemnatis unum ex his pusillis dico enim uobis quod angeli eorum in caelis semper uident faciem patris mei qui in caelis est [11] uenit autem filius hominis saluare quod perierat

[12] Quid autem uobis uidetur si fuerint alicui homini centum oues et si errauerit una ex eis nonne relinquet. XCVIIII in montibus et uadit quaerere *eam* *q*uae erravit et [13] *si* *con*tegerit ut in*ce*niat eam *am*en dico uobis quod gaudebit in eam magis quam in XCVIIII quae no*n* errauerunt [14] sic non est uoluntas ante patrem uestrum qui est in caelis ut pereat unus de pusillis istis

[15] Quod si peccaverit in te frater tuus uade et corripe eu*m* inter te et ipsum solum si te audierit lucratus eris fratrem tuum [16] si autem non te audierit adhibe tecum adhuc et unum uel duos ut in ore duorum testiu*m* uel trium stet *om*ne uerbum [17] *quod* si non audier*it* eos dic ecclesia*e* *si* autem ecclesia*m* non audierit s*it* tibi sicut ethenicus et publicanus

[18] Amen dico uob*is* quaecumque *al*ligaveritis su*per* terram erunt *so*luta in caelo

[19] Iterum amen d*ic*o uobis quia *si* *duo*bus conuene*rit* super terram *de* omni re quam*cum*que petierint *fiet* illis a patre me*o* qui in caelis est [20] *u*bi enim sunt duo uel tres con*gregati in nomine meo ibi et ego sum in medio eorum*

(Math. xix.) 21 *Ait illi ihs· si uis perfectus esse uade uende bona*
tua et da pauperibus et habebis thesa*u*rum in caelo et ueni se-
quere me

22 Cum audisset aute*m* adulescens hoc uerbum abiit tristis erat
enim habens multas possessiones 23 *ihs·* autem dixit disci*pul*is
suis amen dico *u*obis quod diues difficile intrauit in regno caelo-
ru*m*

24 Iterum dico uobis facilius est camellu*m* per foramen acus
transire *quam diuitem intrare in regno caelorum* 25 *his autem*
auditis discipuli mirabantur et timebant ualde dicentes quis ergo
poterit saluus esse 26 aspiciens autem ihs· dixit illis aput homines
hoc inpossibile est aput dm· uero omnia possibili asunt

27 Tunc respondens petrus dixit ecce nos reliquimus omnia et
secuti sumus te quid ergo erit nobis

28 .Ihs· autem dixit illis amen dico uobis quod uos qui secuti estis
me in regeneratione cum *sederit filius hominis in sede maiestatis*
suae sedebitis et uos super sedes iudicantes XII tribus Istrahel 29 *et*
*omnis qui reliqu*erit domum aut fratres aut sorores aut patrem
aut matrem aut filios aut agros propter nomen meum centuplo
accipiet et uitam aeternam possidebit 30 multi autem sunt primi
nouissimi et nouissimi primi

(Math. xx.) 1 Simile est enim regnum caelorum homini patri-
familias qui exiit primo mane conducere operarios in uine*am*
suam 2 *conuentione autem facta cum operariis ex denario diurno*
misit eos in uineam suam

3 *Et egressus iterum* circa horam tertiam inuenit alios stantes
in foro otiosos 4 et dixit illis ite et uos in uineam meam et quod
iustum fuerit dabo uobis 5 illi autem abierunt iterum *exiit* circa
sextam *et* nonam horam f*ecit* similiter 6 circa *un*decimam autem
exiit et inuenit alios stantes et dicit illis quid hic statis oti*osi*
dicunt ei quia nemo nos conduxit

Dicit et illis ite et uos in uineam meam

8 Cum sero autem factum esset dicit dms· uineae procuratori

suo uoca operarios et redde illis mercedem incipiens a nouissi-
mis usque ad primos
9 Cum uenissent ergo qui circa undecimam horam uenerant
acceperunt singulos denarios 10 uenientes autem et primi arbi-
trati sunt quod plus essent accepturi acceperunt autem et ipsi
singulos den*a*rios 11 et accipientes m*urmurauerunt aduersus pa-*
trem *familias dicentes* 12 *hi nouissi*mi un*a hora fec*erunt *et pares*
eos nobi*s fecisti qui* porta*uimus pon*dus *diei et aestus*
13 Ad ill*e respondens* uni *eorum dixit* amic*e non facio* tibi in-
iuria nom*ine* ex *denario conuenisti mecum* 14 *tol*le ita*que quod*
tuum est et *uade uolo autem et huic nouissimo dare sicut et*
tibi 15 *aut non licet* mihi *quod uolo fa*cere *an ocu*lus tu*us nequam*
est quia *ego bonus sum*
16 *Sic erunt nouissimi primi et* primi *nouissimi* multi *sunt enim*
*uo*cati *pauci aut*em electi
17 *Et ascendens* ihs· *in hierosol*yma *adsumpsit* XII. dis*cipulos*
suos in uia *seorsum et* ait illis 18 *ecce ascendi*mus *hieresoly*ma et
fi*lius* 19 *hominis* trad*etur prin*cipibus *sacerdotu*m et scri*bis et con-*
*dem*na*bunt eum* morte *et tradent* eum *gentibus ad delu*den*dum*
*et flag*ellabunt *et crucifige*nt et *tertia die re*surget
20 *Tunc accessit* ad eu*m mater fili*orum zebedaei cum filiis suis
adorans et petens aliquid ab eo 21 ipse autem dixit ei quid uis
ait et illa dic ut sedeant duo filii mei unus ad dextram tuam et
unus ad sinistram tua*m* in regno tuo
22 Respondens autem dixit illis nescitis quid petatis potestis
bibere calicem quem ego bibiturus sum dicunt ei possumus
23 Ait illis ihs· calicem quidem meum bibetis sedere aute*m*
ad dextram meam aut ad sinistram non est meum dare uobis
sed quibus paratum est a patre meo. 24 et audientes decem con-
tristati sunt de duobus fratribus 25 ihs· autem uocauit eos ad se
et ait illis quod principes gentium dominantur eorum et qui
maiores sunt potestate*m* exercent in eis 26 no*n* ita erit inter uos
sed quicumque uoluerit inter uos maior fieri erit uester mi-
nister 27 et qui uoluerit inter uos primus esse erit uester seruus
28 Sicut filius hominis non uenit ministrari sed ministrar*e* et

d*are animam* suam redemptionem pro multis nos autem quae-
ritis de pusillo crescere et de maiore minores esse

[28a] Intrantes autem et rogati ad cena*m* nolite recumbere in locis
eminen*t*ioribus [28b] ne forte clarior te superueniat et accedens
qui ad cenam uocauit te dicat tibi adhuc deorsum accede et con-
fundaris [28c] si autem in loco inferiori recubueris et super uenerit
*hum*ilior te dicet tibi *qu*i te ad cenam uocauit *accede adhuc su*-
perius et erit hoc tibi utilius

[29] Et egredientibus eis ab hiericho secuta est eum turba
multa [30] et ecce duo caeci sedentes secus uia*m* audierunt quod
ihs· transit clamauerunt dicentes miserere nobis ihu· fili dauid

[31] Turba autem increpabat eos ut tacerent ad illi magis cla-
mabant dicentes dne· miserere nobis fili dauid

[32] Et stetit ihs· et uocauit eos ad se et ait illis qu*id* uultis fa-
cia*m* *u*obis [33] dicunt illi dne· ut aperiant*ur oculi no*stri [34] miser-
tus autem eis ihs· tetigit oculos eorum et confestim uiderunt
et secuti sunt eum

(Math. xxi.) [1] Et cum adpropiassent hierosolyma*m* et uenissent
in betage in montem oliueti tunc ihs· misit duos discipulos
suos [2] dicens eis

Ite in castellum quod contra uos est et inuenietis asinam
alligatam et pullum eius cum ea soluite et adducite eam mihi [3]
et si quis uobis aliquid dixerit dicite quia dns· opera eorum
desiderat et confes*tim dimittet eos*

(Math. xxvi.) [56] *Hoc autem totum factum est ut impleantur
scripturae* prophetarum tunc discipuli eius omnes relicto eo fu-
gerunt [57] ad illi tenentes ihm· duxerunt ad caipha*m* principem
sacerdotum ubi scribae et seniores conuenerant [58] petrus autem
sequebatur eum de longe quoad atrium principis sacerdotum

Et ingressus intro sedebat cum ministris ut uideret exitum
rei [59] princeps uero et uniuersum concilium querebant falsum
testimonium aduersus ihm· ut eum interficerent [60] et non inue-
nerunt cum multi falsi testes *accessissent*

(Math. xxvi.) [69] *Petrus vero sede*bat foris in atrio et accessit ad
eum una anchilla dicens tu eras cum ihu· galileo [70] petrus au-
tem negauit in conspectu omnium dicens nescio quid dicas nec
noui

[71] Egressus autem ad ianuam uidit illum alia ancilla et ait
illis qui ibi erant et hic erat cum ihu· nazareno [72] et iterum cum
iuramento negauit

[73] Et post pusillum accesserunt qui stabant et dixerunt
petro uere ex ipsis es *tu* na*m* et loquella tua similis est [74] tunc
cepit deuocare se et iurare quia non noui ho*minem*

Matth. xxvii.) [62] Altera autem die quae est post parasceuem con-
uenerunt principes sacerdotum et farisaei ad pilatum [63] dicentes
dme· rememorati sumus quod seductor ille dixit adhuc uiuens
post tertium diem resurgam [64] iube ergo custodiri sepulchrum
usque in diem tertium ne forte ueniant discipuli eius et furentur
eum et dic*ant plebi quia resurrexit a mortuis et erit nouissimus
error peior priori*

[65] *Ait illis pilatus habetis custodiam sicut scitis* [66] *illi autem
eun*tes munierunt sepulchrum signantes lapidem cum custodibus
(Matth. xxviii.) [1] uespere autem sabbati quae lucescit in primam sab-
bati uenit maria magdalena et altera maria uidere sepulchrum

[2] Et ecce terrae motus factus est magnus angelus enim dni·
descendit de caelo et accedens reuoluit lapidem et sedebat super
eum [3] erat au*tem aspectus eius sicut fulgur*

Matth. xxviii.) [8] *Et exierunt cito de monumento cum* timore et
gaudio magno currentes nuntiare discipulis eius

[9] Et ecce ihs· occurrit illis dicens hauete illae autem accesse-
runt et tenuerunt pedes eius et adorauerunt eum [10] tunc ait illis
ihs· nolite timere ite nuntiate fratribus meis ut eant in ga-
lileam ibi me uidebunt [11] quae cum abissent ecce quidam de
custodibus uenerunt in ciuitatem et nuntiauerunt principibus
sacerdotum omnia quae facta sunt [12] et congregati cum senio-
ribus consilio accepto pecuniam copiosam dederunt militibus [1]

dicentes dicite quia discipuli eius nocte uenerunt et furati sunt eum nobis dormientibus [14] et si hoc auditum fuerit a praeside nos suadebimus ei et securos uos faciemus

[15] At illi accepta pecunia fecerunt sicut erant docti et diuulgatum est uerbum istut aput iudeos usque in hodiernum diem

[16] Undeci*m* autem discipuli abierunt in galileam in montem ubi constituera*t* illis ihs· [17] et uidentes eum adorauueru*nt* quidam autem dubitauerunt [18] et accedens ihs· locutus est illis dicens data est mihi omnis potestas in caelo et in terra [19] euntes nunc docete omnes gentes baptizantes eas in nomine patris et filii et Sps. Sancti [20] doce*n*tes eas seruare omnia quaecumque mandaui uobis et ecce ego uobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi

SECUND · MATTHEU · EUANGELIUM

(Marc. VII.) [12] *non sinetis amplius aliquit facere patri aut matri* [13] *spernentes ver*bum di· per traditionem uestram sic illam quam tradidistis et simili*a huius*m*odi multa* faci*tis* [14] *et* conuocans turbam iterum dixit illis audite me o*mn*es et intelligite [15] nihil est a foris quod hominem intrans in eum possit eum coi*n*quinare sed quae de homine profi*ciscun*tur illa sunt qu*ae co*inquinant ho*minem* [16] si quis habet au*res au*diendi audiat

[17] Et cum introiss*et in* domum prae m*ulti*tudinem interrogabant eum discipuli eius similitudinem [18] et ait illis sic et uos impruden*tes* estis non in*tellegi*tis quia omne *quod* a foris introit *in h*omin*em* non pot*est eum* coinquinare [19] *nec* enim introi*t in cor* ejus sed in u*entrem eius* et in secessu*m exit pur*gans omnes *escas* et exit *in riuum* [20] dicebat autem *quia* quae de hom*ine* exeunt illa co*inquinant* homin*em*

(Marc. VII.) [22] *oculus nequam* blasphemia *super*bia stultitia *om*nia haec mala *de i*ntus procedunt *et co*inquinant ho*m*inem

[24] *Et ex*surgens abiit *in fin*bus tyri et cu*m intr*asset in domu*m nemi*nem uoluit *scire et* non potuit *latere* [25] *ut* audiss*et enim mulier cujus filia habebat spiritum immundum uenit et procidit*

ad pedes eius 26 *mulier autem erat graeca syrofoenissa natione*
et rogabat illum ut daemonium eiceret de filia eius 27 *et dicit ei*
*sine pri*mum satiari filios non est enim bonum sumere panem
filio*rum et* proicere can*ibus*
28 Ad illa respo*ndit ei* dicens ita dme· na*m* et catelli subtus
mensam edent de micis puerorum 29 et dixit uade propter hoc
uerbum tuum exiit daemonium a fi*lia tua*
30 *Et cum* isset domum *aput se* inuenit *daemonem* exisse et
*filia*m suam recu*mbe*ntem in lecto 31 et *de*inceps ingressus *de*
*f*inibus tyri *ue*nit per sidonem ad mare galileae inter medios
fines

(Marc. viii.) 32 *et adprehendens petrus eum, coepit obiurgare di-*
cens dme· propitius esto nam hoc non erit 33 qui conuersus ut
uidit discipulos suos obiurgauit petrum dicens uade post me sa-
tana quoniam non sapis que *di· sunt* sed 'quae sunt hominu*m*
34 Et conuocata turba cum discipulis suis dixit si quis uult se-
qui me abneget seipsum et tollat cruce*m* suam et sequatur me 35
si quis enim uoluerit animam suam saluare perdet eam qui
autem perdiderit anima*m* suam causa euangelium saluauit ea*m* 36
quid enim prodest homini *si lucratus* fuerit tot*um sae*culum et
iacturatus fuerit animam suam 37 *aut quam dabit homo commu-*
tationem pro animam suam 38 quisquis enim confusus fuerit me
et mea uerba in generatione adultera et peccatrice eum filius ho-
minis confu*n*detur cum uenerit in gloria patris sui *cu*m angelis
sanc*tis* 39 et dicebat illis
Amen di*co uobis* quia *sunt quidam* hic *stantes mecum* q*ui non*
gustabunt mor*tem donec uideant reg*num di· *uenientem* in uir-
*tut*em

(Marc. ix.) 1 Et post dies sex assumpsit ihs· petrum et iacobum
et *io*h*annem et duxit* illos in montem altum seorsum solos et
transfiguratus est in conspectu eorum
2 Et uestimenta eius *fac*ta sunt fulgentia candida ualde tam-
quam nix 3 et uisus est eis helias cu*m* moysi et conloque*ba*ntu*r*
*c*um ·ihu· *et* petr*us di*xit ad 4 *ihm· rabbi* optimum *est nobis hic* esse

et *si uis faciamus* tria *tabernacula tibi unum et* moysi u*num et heliae* unu*m* [5] nesciebat enim quod loqueretur tremore enim repleti sunt
[6] Et facta est nubs obumbrans eos uenit uox de nube dicens hic est filius meus *ca*rissimus audite eum [7] et statim respicientes neminen alium uiderunt nisi ihm̄· solum secum
[8] Et cum descenderent de monte praecepit illis ne cui quae uiderunt enarrarent nisi cum filius hominis a mortuis surrexerit
[9] Et verbum retinuerunt aput se quaerentes quid est cum

Marc. XIII. [2] *et post triduum al*ius resurget sine *m*anibus
[3] Et sedente eo ad mo*n*tem oliueti contra templum interrogabant illum secreto petrus et iacobus et iohannes et andreas [4] dic nobis qua*n*do haec erunt et quod signum cum incipient omnia haec consummari [5] et respondens ait illis uidete ne quis uos seducat [6] multi enim uenient in nomine meo dice*n*tes quia ego sum et multos seducent
Cum autem audieritis bella et opiniones proeliorum nolite turbari oportet enim fieri sed no*n*dum est finis [8] exsurget enim gens super gentem et regnum super regnu*m* et erint terre motus circa loca et fames initium dolorum omnia haec [9] deinde uos ipsos tradent in concilia et in synagogis bapulabitis et ad praesides et ad reges stabitis causa me[i] in testimonium illis [10] et in omnibus gentibus in primis oportet praedicare euangeliu*m* [11] et cum adducent uos tradentes nolite solliciti esse nec praemeletare quid loquamini sed quodcumque datum fuerit uobis in illa hora hoc loquimini non enim uos estis qui loquimini sed sps̄· sanctus
[12] Et tradet frater fratrem ad mortem et pater filium et insurgent filii in parentes et morti adficient eos [13] et eritis odio omnibus causa nominis mei qui autem perseuerauerit in finem hic saluus erit
[14] Et cum uideritis abominationem desolationis [quod dictum est a Daniel proph] stare ubi non oportet qui legit intellegat quid dicit

Tunc qui fuerint in iudea fugiant in mon*tibus*[15] et qui super tectum fuerit non descendat in domo sed nec intret tollere aliquid de domo sua[16] et qui in agro fuerit non reuertatur retro tollere uestimentum suum

[17] Uae autem praegnantibus et lactantibus in illis diebus [18] et orate ne hieme [aut sabbato] haec fiant[19] erunt enim in diebus illis tribulationes quales non fuerunt numquam tales ab initio creaturae usque adhuc sed neque fient[22] et nisi

---

(Marc. xv.) [22] *Et perducunt illum in gol*gotha locum quod est interpret*atum* caluariae locus[23] et dabant illi uinu*m* mixtum cum mirra et non accepit

[24] Et cum crucifixissent illum diuiserunt uestimenta eius sortem mitte*ntes*[25] erat autem hora tertia et custodibant eum[26] et erat inscriptio causae inscripta rex iudaeorum[27] et cum eo crucifixerunt duo latrones unum ad dextram et unum ad sinistram[28] et inpleta est scriptura quae dixit et cum scelestis aestimatus est[29] et qui transiebant blas*phema*bant moue*ntes* capita et dic*entes* ua qui dest*ruis tem*plum et aed*ificas* intra duos *dies*[30] descende *nunc de cruce*[31] et princip*es sacer*dotum delu*den*tes ad ali*os* ali*i cum* scribis dice*bant*

Alios salua*uit se non* potest salua*re*[32] *christus* rex istrahe*l descendat* *n*unc *de cruce* ut uideamus *et cre*damus illi e*t qui* simul crucifi*xi erant* cum illo incr*epa*bant eum

[33] Et cum hora *sexta* facta esset *tene*brae factae *sunt* super omn*em terram* usque in h*oram* nonam [34] et hor*a no*na exclama*uit* uoce mag*na he*li heli lama *sabacthan*i quod est *inter*praetatum *ds* m*eus* ds meus *ut quid* me dereli*quisti*

[35] *Et quid*am circum*stanti*bus cum aud*issent* dicebant *he*lian uocat [36] et *cur*rens unus *impl*ens spongia*m et* inponens *cal*amo potiona*bat eu*m dicens si*nite ui*deamus si ue*niat he*lias depon*ere eu*m[37] *ihs autem* emissa *uoce* magna emisit spm[38] et ecce uelum templi scissu*m* est in duas partes a summo usque in imum

[39] Uidens autem centurio qui adsistebat ibi quod sic excla-

mans emisisset sp̄m̄· et uelum templi scissum est in duas partes
dixit uere hic homo filius ·d̄ī· erat

40 Erant autem mulieres a longe expectantes in quibus erat
maria magdelene et maria iacobi minoris et ioseph mater et
salomae 41 quae et cum esset in galilaea sequebantur eum et aliae
conplures que ascende*r*ant cum eo hiero*so*limis

42 *C*um iam sero ess*e*t factum quia cenapura erat quod est ante
sabbatum uenit ioseph. ab arimathia locuples decurio qui erat
et ipse expectans regnu*m* d̄ī· hic audenter intrauit ad pilatum
et petiit corpus ih̄ū· 44 pilatus autem mira*tus* est si iam mor-
*tu*us esset 45 et cum rescisset a centurione donauit corpus ioseph
46 Ioseph empta sindone acceptum eu*m* inuoluit in sindone et inpo-
suit illu*m* in monumento quod erat excisum de petra et aduoluit
lapidem ad osteum monumenti 47 maria autem magdalene et ma-
ria iacobi uiderunt ubi poneretur (Marc. XVI.) 1 et euntes emerunt
unguenta ut eum unguerent 2 et mane postera die sabbatorum
ueniunt ad monumentum oriente sole 3 et dicebant inter se quis
nobis reuoluet lapidem ab osteo monumenti erat eni*m* magnus
ualde

4 Et ueniunt et inueniunt amotum lapidem 5 et ingressae in mo-
numento uiderunt iuuenem sedentem et ad dextram coopertum
stolam albam et expauerunt 6 et ille dixit eis nolite timere ·ih̄m·
quaeritis nazarenum crucifixu*m* surrexit non est hic uidete ecce
locus illius ubi fuit positus 7 sed ite dicite discipulis eius et petro
quia ecce praecedit uos in galilaeam illic eum uidebitis sicut
dixerat uobis

8 Et egressae fugerunt a monumento habebat enim eas *tre*mor
et pauor et nemini nihil dixerunt timebant enim 9 surgens autem
mane prima die sabbati uisus est primum mariae magdalenae a
qua eicerat septem daemonia 10 illa abiit et renuntiauit iis qui
cum illo erant lugentibus et flentibus 11 et illi cum audissent quia
uiuit et uisus est ab ea non crediderunt

12 Post haec autem duobus ex his ambulantibus uisus est in
alia forma euntibus in uilla 13 et illi euntes nuntiauerunt ceteris
neque his crediderunt

*Nou*issime autem re*cu*mbentibus illis un*dec*im apparuit [ihs·
et] ex*pro*bravit incredulit*at*em eorum et duri*tiam* cordis illorum
*quo*niam illis qui eu*m uid*erant resurre*xisse* nuntiantibus *non* cre-
diderunt
15 *Dixit* illis [ihs·] euntes in or*bem* uniuersum pre*dica*te euan-
gelium *uni*uersae creaturæ 16 *qui* crediderit et bap*ti*zatus fuerit
sal*uus* erit qui autem *non* crediderit dam*na*bitur
17 *Sig*na autem creden*tium* haec sequuntur *in no*mine meo dae
*mon*ia eiciunt lin*guis* nouis loquentur 18 serpentes non timebunt
et si aliquid mortiferum biberint non illos nocebit supra langui-
dos inponunt manus suas et bene habebunt
19 Et dns· ihs· xps· postqua*m* locutus est illis asce*n*dit in
caelis sedit ad dexteram di· 20 illi autem profecti praedicauerunt
ubique dno· adiuuante et sermone confirmante prosequentibus
signis amen

EXPL. EUANGELIVM SEC. MARCUM ≈ AMEN

NOTES CRITIQUES

(Nous désignons par *n* ou par *ms.* le ms. de Saint-Gall, par *a* le *codex Vercellensis*, par *b* le *codex Veronensis.* — On sait que *a* et *b* appartiennent à la même famille, et on verra que *n*, tout en procédant du même type que *a*, a certains points communs avec *b*.)

Math., XVII.

— 2. *transfriguratus est* (ms.), *transfiguratus est* (b), *transfiguratum est* (a). — 3. *apparuit illis* (n, b), *apparuit illi* (a). — 17. *adducite hoc* (ms.), *adhuc... e* (a), *adferte huc* (b). — 20. *genus daemonium* (n, b) probablement une faute amenée par l'homœotéleute de *ieiunium*; *genus daemonii* (a). — 21. *galileam* (ms.), *galilaeam* (b), *galilaea* (a); — 24. *et intranti ei in* (n, b), *et intrantes in* (a), εἰσελθόντι (D). Il s'agit ici du *Cantabrigiensis*; plusieurs leçons de *n* font soupçonner une certaine parenté entre cet oncial grec et le texte latin de Saint-Gall. Nous n'y insisterons pas autrement. — 25. *Ergo liberati sunt* (n, a), *ergo liberi sunt* (b). — *fili* (ms.).

Math., XVIII.

— 1. *quis putas* (n, a), *quis utique* putas (b). — 5. *talem me accipit* (n, a), *talem in nomine meo me accipit* (b). l'omission de *in nomine meo* est particulière à *a*. — 6. *de pusillis qui* (n, a), *de pusillis istis qui* (b). — 7. *a scandalis* (n, a), *ab scandalis* (b). — *ueniet* (n), *uenit* (a, b), ἔρχεται. — 10. *pusillis deo* (n, a), *pusillis qui in me credunt deo* (b). — 12. *autem* (n, a), omitt. b; D seul porte δέ. — 13. *contegerit* (n), *contigerit* (a, b). — 16. *adhuc et unum* (n, a), *adhuc unum* (b). — 18. *terram erunt soluta* (ms), omission de *erunt ligata in caelo et quaecumque solueritis super terram*, que l'homœotéleute suffit à expli-

quer, et que ni *a* ni *b* n'ont faite : chose singulière, cette omission se rencontre dans D ὅσα ἐὰν δήσητε ἐπὶ τῆς γῆς ἔσται δεδεμένα ἐν οὐρανῷ. — 19. *super* (n, a), *supra* (b). — *quemcumque* (n), *quaecumque* (a, b). — *fiet illis* (n, a), *fiet vobis* (b).

Math., XIX.

— 21. *thesaurum* (n), *thensaurum* (a, b). — 24. *camellum* (n, a), *camillum* (b), la vraie forme est ici camellum. — 29. *centuplo* (n, a), *centuplum* (b).

Math., XX.

— 3. *fecit similiter* (n, a), *et fecit similiter* (b), l'omission de *et* dans n nous fait douter de *exiit*, le grec porte ἐξελθών. — 6. *tota die otiosi* (a, b) : *oti. . nos. . .* (ms.). — 10. *venientes autem* (n, a), *autem* omitt. b. — 12-28, larges lacunes dans a, nous restituons d'après b. — 21. *sedeant duo fili mei* (ms.). — 22. *respondens autem dixit* (n), *respondens autem ihs dixit* (b). — — 25. *dominantur* (n), *dominantur* (b). — *in eis* (n, a), *in eos* (b). — *vos autem*, etc... (n, a, b). Tout ce qui suit, 28ª, 28ᵇ, 28ᶜ, ne figure pas dans le texte reçu : Tischendorf le donne comme particulier à D. — 28ª. *eminentioribus* (ms.) et non *eminentibus* comme lit Tischendorf. — 28ᶜ. *superius* (ms.), Tischendorf donne *sursum* (?).

Math., XXI.

— 1. *Et cum adpropiassent* (n, a), *et factum est cum adpropinquasset* (b), καὶ ὅτε ἤγγισαν D et alii). — *ihierosolymam* (ms.), *hierosolymis* (a, b). — *betage* (ms.), *beth...* (a), *bethphage* (b). — 2. *eis* (n, a), omitt. b. — *pullum eius* (n), *pullum* (b), une lacune de plusieurs versets dans a. — *adducite eum mihi* (n), *adducite mihi* (b).

Matth., XXVI.

— 58. *de longe* (n), *a longe* (a, b). — *quoad atrium* (n) c'est une faute manifeste pour *usque ad atrium* (a, b). — 59. *quaerebant* (n), pour *quaerebant* (a, b). — *ut eum interficerent* (n, a), *ut eum morti traderent* (b). — *cum multi falsi* (n, a), *cum multis falsis* (b). — 69. *ancilla* (n), *ancilla* (b), une lacune dans a. — *tu eras cum ihu galileo* (n), *et tu cum ihu galilaeo eras* (b). — 70. *petrus autem negavit in conspectu omnium* (n, a), *at ille negavit coram omnibus* (b). — *nescio quid dicas nec novi* (n, a), *nescio quid dicis neque intellego* (b). — 71. *egressus autem ad ianuam* (n, a), *exeuntem autem illum ianuam* (b), ἐξελθόντος δὲ αὐτοῦ (D solus). — *ibi erant* (n, a), *erant ibi* (b). — 72. *cum iuramento negavit* (n), *negavit cum iuramento* (b), une lacune dans a. — 73. *ipsis* (n, a), *illis* (b). — *loquella* (n, b), *loquela* (a). — 74. *devorare* (n), évidemment pour *devotare*, καταθεματίζειν. Cf. Rönsch *Itala und Vulgata*, p. 213. — *quia non novi* (n, a), hellénisme pour *quod non novisset* (b).

Math., XXVII.

— 62. *parasceven* (n), *parasceven* (b), *parasceve* (a). — *farisaei* (n, b), *phar...* (a).

Matth., XXVIII.

— 1. *in primam* (n), *in prima* (a, b). — *Magdalena* (n, b), *Magdalenae* (a). — 10. *ait illis ihs.* (n, a), *ait illis* (b). — 12. *et congregati cum senioribus* (n, b), *et congregati principes sacerdotum cum senioribus* (a), la leçon de *a* parait renfermer un glossème. — *consilio accepto* (n, b), *consilium acceperunt et* (a). — 13. *nobis dormientibus* (n, b), *vobis dormientibus* (a). — 15. *adt* (ms.). — 16. *in galileam* (n, a), omitt. b. — 19. *baptizantes eas* (n), *baptizantes eos* (a, b), αὐτούς (omn). — 30. *docentes eas*, mais la lecture *eas* est douteuse (n), *docentes eos* (a, b). — *saeculi* (n), *saeculi amen* (a, b).

Marc, VII.

— 13. *sic illam quam* (n), *similem quam* (a, b). — *multa huiusmodi multa*

(n, a), *similia ista multa* (b). — 14. *convocans turbam iterum* (n, a), *advocatis iterum turbis* (b). — 15. *quod hominem intrans* (n), *hominis quod intrans* (a), *hominis quod intrat* (b). — 17. *prae multitudinem* (n, a), cf. Ronsch 412, *a turba* (b). — *similitudinem* (n, a), *parabolam* (b). — 23. *superbia* (n, a), *superbiae* (b). — *coinquinant* (n, a), *communicant* (b). — 24. *in finibus* (n, a) *in fines* (b). — *cum intrasset* (n, a), *ingressus* (b). — 27. *procere canibus* (n, a), *mittere illum catellis* (b). — 28. *edent* (n), *edunt* (a), *manducant* (b). — 29. *hoc verbum tuum* (n), *hunc verbum tuum* (a), *hunc sermonem* (b). — *exiit daemonium a filia tua* (n, a), *contingat tibi de filia tua ut cupis* (b). — 30. *isset* (n, a), *abisset* (b). — *invenit daemonium* (*daemonem* a) *exisse et filiam suam recumbentem in lecto* (n, a), *invenit puellam iacentem supra lectum et daemonium exisse ab ea* (b). — 31. *ingressus* (n), *egressus* (a), *exiens* (b). — *galileae* (ms.). — *tyri* (ms.).

Marc. VIII.

— 33. *obiurgavit* (n, a), *comminatus est* (b). — *post me* (n, a), *retro* (b). — 34. *sequi me* (n, a), *sequi post me* (b). — *abneget s.i. et tollat crucem s. et sequatur me* (n, a), *deneget se et tollens crucem s. sequatur me* (b). — 35. *si quis enim* (n), *quisque enim* (a), *qui enim* (b). — *Causa evangelium* (n), *causa evangelii* (a), *propter evangelium* (b). — 37. *pro animam suam* (n, a), cf. Ronsch 412, *pro anima sua* (b). — 38. *quisquis enim* (n), *quisque enim* (a), *qui autem* (b). — *eum f. h. confundetur eum cum* (ms.), pour l'emploi de confundere au déponent dans la latinité de nos versions, voyez Ronsch 440; *et f. h. confundet eum* (a), *tunc f. h. confundet eum* (b).

Marc. IX.

— 1. *in conspectu eorum* (n, a), *coram ipsis* (b). — 2. *fulgentia candida valde tanquam nix* (n, a), *splendida velut nix qualia quis non potest facere super terram.* — 3. *visus est* (n, a), *apparuit* (b). — *conloquebantur* (n, a), *erant loquentes* (b). — 4. *rabbi optimum* (n, a), *rabbi bonum* (b). — 5. *nesciebat enim quod loqueretur* (n, a), *non enim sciebat quid diceret* (b). — *tremore e. repleti sunt* (n), *timore perterriti* (a, b), *sunt* (a) *erant* (b). — 6. *onumbrans* (ms.), *obumbrans* (a), *subumbrans* (b). — *audite eum* (n, a), *hunc audite* (b). — 7. *statim respicientes* (n, a), *circumspicientes* (b). — *alium* (n, a), *amplius* (b). — 8. *ne cui quae viderunt* (n, a), *ne cuiquam quae vidissent* (b). — 9. *aput se quaerentes quid est eum* (n, a), *aput semetipsos conquirentes quidnam esset eum* (b).

Marc. XIII.

— 3. *secreto* (n, a), *seorsum* (b). — 4. *haec erunt* (n, a), *ista fient* (b). — *cum incipient omnia haec consummari* (n, a), *cum haec omnia consummabuntur* (b). — 5. *ait illis* (n, a), *coepit dicere illis* (b). — 6. *quia ego sum* (n, a), *ego sum christus* (b). — 7. *proeliorum* (n, a), *bellorum* (b). — 8. *super gentem* (n, a), *contra gentem* (b). — 11. *praemeletare* (n), *praemeditare* (a), Ronsch p. 249. signale *promeletare* Luc., XXI, 14 dans le Cantabr. — 12. *adjicientes eos* (ms.). — 15. *fuerint* (ms.). — 16. *revertatur retro tollere* (n), *revertatur tollere* (a). — 19. *erint* (ms.).

Marc. XV.

— 22. Ici le *Vercellensis* et le *Veronensis* nous font défaut : nos restitutions sont toutes conjecturales. — 24. *ad alis alii* (ms.). — 36. *potiona.....m* (ms.). cf. Ronsch 157. — 40. *et iosetis mater* (ms.). — 42. *Ce natura* (ms.).

Marc. XVI.

3. *osteo* (ms.). forme d'ailleurs connue, Ronsch 463. — 5. *monimento* (ms.). — 18. *mortiferum quis biberunt* (ms.). — 19. *dns*. Abréviation de date plus récente que *dms*.

P. Batiffol.

GAVR'INIS

FOUILLES ET DÉCOUVERTES RÉCENTES

(Septembre et octobre 1884)

PAR LE D[r] DE CLOSMADEUC

Président de la Société polymathique du Morbihan 1.

I

En dépit des fouilles et des découvertes qui ont été faites et se font journellement dans le domaine des monuments mégalithiques, la lumière est loin d'être complète. Aussi les sociétés savantes de France et de l'étranger, et notamment la nôtre, y reviennent sans cesse, comme sur un sujet de prédilection; et toujours, après chaque fouille et chaque découverte, il reste de nombreuses questions pendantes qui stimulent la curiosité et invitent à de nouvelles recherches.

Où est le dernier mot de ces constructions hardies et colossales? Connaît-on bien tous les détails de cette architecture primitive, dont l'âge se dérobe? — N'y a-t-il pas quelque chose, beaucoup de choses à découvrir encore?

C'est en me plaçant dans cet ordre d'idées que j'avais formé depuis longtemps le projet d'interroger le monument de Gavr'inis, le mieux conservé et le plus beau des monuments mégalithiques du monde entier, celui qu'un de nos anciens présidents appelait, dans son langage imagé, *la perle des Antiquités celtiques*.

Tous les savants qui ont visité Gavr'inis pourraient vous dire qu'ils ont été pris du même désir que moi. Notre regretté maître Henri Martin m'en entretenait, chaque fois que nous pénétrions ensemble dans la grotte célèbre, et parmi les questions à élucider, nous en trouvions quelques-unes dont la solution était possible par des fouilles.

1. Note lue à la Société Polymathique du Morbihan.

Existe-t-il, sous les dalles de l'allée couverte, un étage inférieur, c'est-à-dire des cavités inexplorées ?

Existe-t-il, sous le tumulus de Gavr'inis, en dehors de l'allée connue, d'autres monuments, galeries, chambres ou cabinets?

Propriétaire de Gavr'inis, très désireux de rendre ce service à la science, sans sacrifier rien de ce qui touche à l'intégrité et à la conservation du monument, je me suis enfin décidé à aborder le côté expérimental du premier problème :

Existe-t-il, sous le dallage, un étage inférieur?

Les nombreuses observations faites sur nos dolmens armoricains avaient répondu d'avance par la négative. Mais l'opinion émise pour la première fois par M. Mérimée se représentait toujours. Le temps était venu de trancher la question.

Le moyen d'atteindre le but était celui-ci : soulever les dalles de la galerie et aller à la recherche de l'inconnu.

Pour cela, il fallait bien connaître le terrain, se rendre parfaitement compte des difficultés, être aidé et outillé en conséquence et prendre toutes les précautions imaginables pour ne pas nuire à la solidité du monument.

J'avoue que la préparation a été longue et traversée par bien des hésitations. On ne porte pas la main et la pioche, à la légère, sur le plus merveilleux monument que nous ait légué la Gaule antique.

Le 25 septembre dernier, je me trouvais donc sur les lieux avec une équipe d'ouvriers, munis de tous les instruments nécessaires : pics à tranche, pelles, leviers en fer, leviers et rouleaux de bois, étançons de chêne et de sapin, etc., etc.

J'étais accompagné de M. Dondel de Kergonano, mon voisin de campagne, qui avait mis à ma disposition sa complaisance, son activité ingénieuse et sa grande habitude de diriger des travailleurs. Sans lui, je dois le dire, je n'aurais jamais osé entreprendre ce travail difficile. Il faut un homme pratique pour mener à bien de pareilles besognes. M. Dondel en avait toutes les qualités. Il a donc pris le bâton du commandement.

Je mets sous vos yeux des dessins qui vous permettent de mieux

comprendre et de suivre nos opérations et les détails dans lesquels je vais entrer[1].

Vous savez tous que les dalles sur lesquelles on marche, depuis l'entrée de la galerie jusqu'au fond de la chambre, c'est-à-dire sur un parcours d'environ seize mètres, sont placées horizontalement et à plat entre les pieds des *menhirs-supports*; c'est-à-dire qu'à droite comme à gauche, elle ne sont que juxtaposées à ceux-ci. Si les supports avaient porté directement sur les dalles, il aurait fallu renoncer à l'entreprise.

L'opération qui consiste à remuer ces énormes blocs de granit, tenus en équilibre par leur propre poids, était déja délicate. Elle était rendue plus délicate encore par l'étroitesse de l'espace dans lequel on devait manœuvrer, la largeur du couloir oscillant entre 1m,05 et 1m,50. Les dalles une fois soulevées à l'aide de leviers, il fallait prendre soin de les glisser sur des rouleaux de bois, et les faire cheminer lentement, à petits coups, dans l'axe de la galerie, pour ne pas buter contre les supports et pour éviter des secousses ou des chocs qui auraient ébranlé l'édifice ou endommagé les sculptures gravées sur les parois. Le moindre déplacement d'un bloc pouvait amener des écroulements irrémédiables. Toutes les précautions commandées en pareille circonstance avaient été prises, et j'en félicite de nouveau M. Dondel de Kergonano, directeur des fouilles, qui a obtenu un plein succès.

II

Nous nous sommes d'abord adressés à la grande dalle n° 4 du couloir, qui correspond au quatrième et au cinquième menhir-support de la paroi droite. Cette dalle mesure environ deux mètres de longueur. Sa dimension et son poids considérable, joints à l'inégalité de ses surfaces, ont nécessité l'emploi de grandes forces et des précautions infinies. Une fois élevée sur des rouleaux, le

1. Ces dessins sont déposés au musée de Saint-Germain.

difficile a été de la pousser très lentement sur la dalle voisine, de façon à laisser libre son emplacement entier.

La dalle ne posait pas sur le sol, mais sur une sorte de lit de pierrailles de terre et de sable, tassés, que nous avons extraits, en ayant soin d'examiner attentivement et de tamiser à la main tous ces déblais, que nous accumulions dans la galerie. Cette opération a été longue et laborieuse, à cause de la position gênante des ouvriers obligés de travailler, dans un espace étroit, à l'obscurité ou à la lueur d'une bougie.

Nous avons ainsi déblayé, au-dessous du niveau du dallage, en rasant la surface des menhis-supports, jusqu'au fond, c'est-à-dire jusqu'au sol naturel. Le remplissage était partout composé de pierrailles, de terre et de sable, d'où nous n'avons extrait que quelques fragments de poteries celtiques, deux ou trois éclats de silex et des débris de coquillages. A un mètre de profondeur, nous avions le sol granitique de l'île.

La cavité que nous avions dès lors sous les yeux était profonde d'environ un mètre, ayant pour parois à droite et à gauche les jambages des menhirs-supports de la galerie, qui plongeaient eux mêmes au-dessous des dalles et venaient s'appliquer directement sur le roc, calés seulement par quelques pierres de moyenne grosseur.

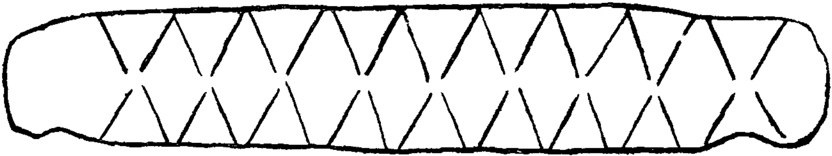
Nous avons ensuite porté nos travailleurs à l'autre extrémité de *l'allée* et attaqué la dernière dalle, sorte de marche ou de seuil, qui précède la grande dalle de la chambre.

Cette dalle n° 11, vous le savez, attire l'attention à cause des sculptures qu'elle présente sur sa face libre, sculptures que les pas des visiteurs effacent peu à peu chaque jour.

Il a fallu ici redoubler de précautions; car nous avions à ménager les arêtes de la pierre et les signes gravés. Les barres de fer ont été remplacées par les leviers en bois. La dalle soulevée, nous avons vu apparaître, sur sa tranche antérieure qui était contiguë à la tranche de la dalle voisine, des *sculptures inédites*[1]

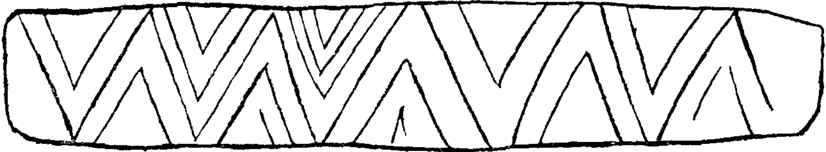
1. Ces dessins ont été mis sous les yeux de l'Académie des inscriptions, par M. Alexandre Bertrand.

d'un dessin original. Ce dessin peut être comparé à une suite de huit losanges ou mieux encore à une bande de mailles de filets.



L'entaille qui forme ces lignes gravées est parfaitement accusée. Il semble qu'on y voit le trait de l'instrument. Chose curieuse ! la gravure s'arrête au point d'intersection des lignes, c'est-à-dire au milieu, de façon qu'aucune d'elles ne coupe l'autre. Le dessin seul peut donner une idée de cette singularité intentionnelle de la part de l'artiste qui a gravé la pierre.

Sur la tranche opposée, la même dalle n° 11 présente en gravure une bande de chevrons. — Cette gravure est connue depuis



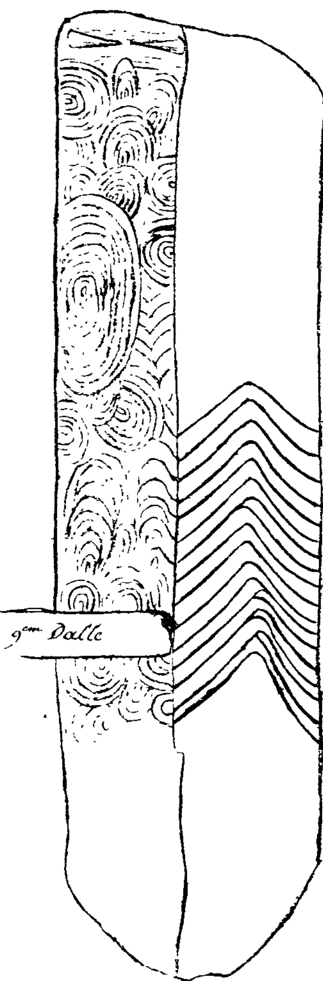
longtemps ; je l'ai donnée dans mon ouvrage sur les *sculpture lapidaires des dolmens* ; elle fait le pendant de la gravure précédente, que nos fouilles viennent de mettre à jour.

Mise sur des rouleaux, la dalle a été poussée dans l'allée, laissant vide l'espace qu'elle occupait. Le déblaiement a commencé. Là encore, nous sommes tombés sur un lit de pierrailles et de sable mélangé de menues poteries et débris de coquilles.

Avant d'achever le déblaiement, de crainte de poussées extérieures sur les menhirs latéraux, nous les avions renforcés par de gros étais de bois, allant horizontalement d'un montant à l'autre. Comme pour le travail précédent, il a fallu déblayer et extraire les matériaux jusqu'à une profondeur de plus d'un mètre.

A cette profondeur encore, les menhirs-supports s'enfonçaient à un mètre, formant parois de l'étage inférieur du monument.

Des fouilles faites en avant, sous la grande dalle de la *chambre* du fond, nous ont permis de constater qu'il y avait là également un espace rempli, jusqu'au sol, de pierrailles et de terre, parsemées de rares fragments de poteries et de coquillages. Parmi ces derniers se trouvaient des valves d'huîtres et des *buccins*, absolument semblables à ceux que nous avions rencontrés sous le dolmen de Pen Lanic en L'armor Baden, dans une fouille faite chez M. le comte Dillon, il y a deux ans.



Mais nous devions faire d'autres découvertes. Les jambages des menhirs-supports, correspondant aux dalles soulevées, enfouis jusque-là, présentaient, au-dessous de ces dalles, la continuation des sculptures, qui se voient dans l'allée supérieure.

Un d'eux même, l'avant-dernier support de l'allée, côté gauche, ayant été dégarni dans l'interstice qui le sépare du support voisin, nous a offert un nouvel ensemble de signes gravés sur une de ses faces, celle qui regarde l'autre menhir. Ce support présente, dans toute sa hauteur, deux surfaces de clivage d'une telle régularité qu'au premier coup d'œil elles semblent avoir subi un véritable équarissage. Les gravures qui existent sur un des pans sont d'une netteté parfaite et l'estampage en sera facile. Ce qui ajoute encore de

l'intérêt à la découverte, c'est que là également, les signes gravés s'enfoncent au-dessous du niveau du dallage et se continuent dans l'étage supérieur; preuve évidente que les sculptures dolméniques étaient exécutées avant la mise en place des blocs et la construction des galeries.

Ces premières fouilles ont nécessité deux journées entières de travail (25 et 26 septembre).

La semaine suivante, le travail a été repris et a duré également deux jours pleins (le 2 et 3 octobre).

La *dalle* n° 7 de l'allée, de grande dimension (1m,53 de longueur, sur une moyenne de 1m,10 de large), était remarquable par la saillie de ses deux bords extrêmes, qui se relevaient en forme de gouttière. Le rebord postérieur était en outre creusé d'une rainure mousse, analogue à celle que nous avions constatée déjà sur le bord gauche de la dalle n° 11, qui représente le seuil de la chambre.

En nettoyant l'allée et les bords de cette dalle, nous nous sommes aperçus qu'elle n'affrontait pas la dalle voisine n° 8, mais qu'il existait entre elles une lacune (A) de 0m,62 centimètres, tandis que l'autre extrémité chevauchait d'autant sur la dalle opposée n° 6. Il paraissait dès lors probable qu'antérieurement des tentatives avaient été pratiquées. On avait dû soulever la dalle n° 7 et la pousser de 0m,62 sur la dalle qui précède. Mais l'effort s'était arrêté là et nous en avions la raison sous les yeux. La dalle était arrivée à un point plus étroit de la galerie et ne pouvait pas être poussée au-delà, ses bords latéraux butant contre les pieds des menhirs-supports.

Nous avons creusé et fouillé dans cet espace de 0m,62 jusqu'au sol, que nous avons rencontré à 0m,65. Comme ailleurs, le vide était comblé par un remplissage de terre, de pierrailles et de sable. Nous constations en même temps que les jambages des menhirs-supports plongeaient jusqu'au roc, où ils étaient calés simplement par des pierres d'inégale grosseur. Au milieu de ces remblais, toujours quelques fragments de poterie celtique et des coquillages.

Nous avons attaqué ensuite la grande dalle n° 6, en avant de

la pierre debout n° 5, qui fait relief dans le couloir et s'enfonce, sous forme de cloison, dans l'étage inférieur. Nous avions l'espoir que cette cloison, posée ainsi verticalement, pouvait être la paroi d'une cavité spéciale, et nous observions de plus que cette dalle était immédiatement placée au-dessous du *signe asci-forme*, gravé sur une pierre qui surmonte le menhir correspondant (n° 6) de la paroi droite.

Nos espérances ont été déçues. Comme précédemment l'étage inférieur, à une profondeur d'environ un mètre, était rempli et aucun objet particulier n'y était enfoui. Quel pouvait donc bien être le but de cette cloison?

Les travailleurs ont été ensuite portés à l'entrée de l'*Allée*. Nous avons soulevé successivement les trois dalles qui se suivent. Là encore, les pieds des menhirs-supports allaient à un mètre jusqu'au sol, et l'espace intermédiaire était comblé des mêmes matériaux mentionnés plus haut.

La première dalle avait évidemment été dérangée autrefois, sans doute lorsqu'on avait installé, il y a une vingtaine d'années, l'encadrement de la porte, qui clôt aujourd'hui le souterrain. Cette première dalle avait même été replacée à l'envers, c'est-à-dire sa surface plane retournée.

Telle est, dans ses moindres détails, l'expédition archéologique que nous avions entreprise à Gavr'inis.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'avant de commencer ces fouilles portant sur un monument de cette importance, nous nous étions engagés d'avance à agir en toute sécurité et rapidement. Nous devions remettre immédiatement les choses en l'état. Il n'eut pas été prudent de laisser béantes ces énormes excavations, pratiquées sous le dallage, et malgré les étrésillons que nous avions établis, nous ne pouvions répondre de la solidité de l'édifice que pour un temps très court.

D'autre part, la galerie, obstruée par une quantité considérable de déblais, qui en fermaient l'accès, devait être rendue, dans le plus bref délai, aux visiteurs nombreux, touristes et savants, qui, dans cette saison de l'année, débarquent journellement à Gavr'inis.

Dès que nous avions soulevé une dalle, nous la poussions au moyen de rouleaux sur la dalle voisine; puis, après avoir étançonné, on creusait et on déblayait dans l'emplacement jusqu'au sol. Les déblais étaient rejetés à mesure et accumulés dans l'allée, où ils étaient examinés et tamisés à la main. Tout cela se faisait à la lueur d'une ou deux bougies, sans lesquelles l'obscurité eut été complète.

Nous prenions exactement les dimensions; nous notions le mode d'implantation des menhirs, et nous recherchions les sculptures à la surface de chaque pierre. Puis, les déblais étaient remis en place et tassés, et la dalle posée de nouveau sur son lit de pierrailles.

Les mêmes opérations et les mêmes précautions se sont renouvelées pour tous les points de la galerie où les fouilles ont eu lieu.

Seule, la dalle du seuil de la chambre n° 11, qui nous présentait des sculptures très curieuses sur sa face libre et sur ses deux tranches, a été surélevée, pour permettre de voir entièrement les dessins gravés. Nous avons laissé également libre le pan du menhir-support n° 10, sur lequel nous venions de découvrir des décorations sculpturales.

En résumé, nos fouilles nous ont démontré :

1° Que, sur *tout le parcours* du monument intérieur, il existe un pavage constitué par dix larges dalles de granit;

2° Que les dalles, posées à plat, entre les jambages des *supports*, sont appliquées toutes directement sur un lit de pierrailles et ne sont pas supportées par des montants latéraux ni par des murs, etc.

3° Que, sous ce dallage, il existe un espace d'un mètre au moins de profondeur, sorte d'étage inférieur, limité sur les côtés par les pieds des menhirs-pariétaux.

4° Que tous ces menhirs se prolongent au-dessous des dalles jusqu'au sol naturel, sur lequel ils posent par leurs extrémités, qui sont calées à l'aide de pierres, sans mortier ni ciment. Quelques-uns de ces supports, et non tous, présentent au-dessous des dalles des signes gravés qui sont la continuation de ceux qui

sont apparents dans la galerie. En aucun cas, ces sculptures ne se prolongent au delà de 0m.60 centimètres au-dessous du dallage.

Enfin, nos fouilles ont mis en évidence des gravures lapidaires qui étaient restées cachées jusqu'ici, établissant, d'une façon incontestable, que les constructeurs de nos dolmens préparaient leurs blocs et les sculptaient avant de les mettre en place pour former le monument.

En ne considérant que le résultat de ces dernières explorations, et les découvertes qui ont été faites, on peut se poser plusieurs questions ?

Y avait-il primitivement une ou plusieurs cryptes, sous le dallage, ou des cachettes qui auraient été visitées et violées?

Cette disposition architecturale, dont Gavr'inis offre peut-être le seul exemple, consistant en un étage inférieur rempli jusqu'aux dalles, n'aurait-il eu réellement d'autre destination que de servir de lit à celles-ci, en même temps qu'elle diminuait la portée des supports, en les renforçant par un remplissage d'un mètre d'épaisseur et par des dalles interposées? Cette disposition n'avait-elle pas aussi pour effet de combattre l'humidité de la crypte principale, grâce à l'exhaussement du dallage et à un empierrement intermédiaire?

Nous nous contentons d'indiquer les questions sans les résoudre, sachant, par expérience, que lorsqu'on explore un monument mégalithique, suspect de violation antérieure, on ne saurait trop être sobre d'hypothèses et de conclusions.

Vannes, le 30 octobre 1884.

Dr DE CLOSMADEUC.

LE TUMULUS DE GAVR'INIS

EXPLICATION DE L'ORIGINE DES DESSINS

SCULPTÉS SUR LES PIERRES DE L'ALLÉE COUVERTE [1]

PAR ABEL MAITRE

Tous les archéologues connaissent au moins de réputation le tumulus de Gavr'Inis élevé à la pointe de l'île de ce nom, dans le golfe du Morbihan.

On sait qu'il recouvre une allée de 12m,50 centimètres de long sur 1m,40 centimètres de largeur moyenne, suivie d'une chambre. Les pierres de ce monument sont en majorité (23 sur 28) ornées de sculptures bizarres d'un caractère resté jusqu'ici inexpliqué.

Depuis le jour déjà lointain où j'ai exécuté le moulage de ces pierres pour notre Musée des Antiquités nationales (ces moulages y remplissent la salle III), je me suis constamment demandé où les sculpteurs de ces ornements avaient bien pu trouver le modèle de ces singuliers dessins.

Ces dessins, me disais-je, ne sont pas de pure fantaisie, comme je l'ai entendu dire bien des fois.

Il suffit de jeter les yeux sur la série des haches qui y sont figurées, et dont l'une est emmanchée (voir pierre 24 *bis* [2])



24 *bis* Pierre.

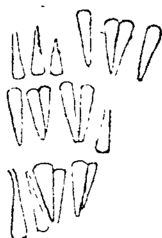
1. Note communiquée par M. Alex. Bertrand à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

2. Dans cette notice, les dessins relevés sur les pierres de Gavr'Inis portent les mêmes numéros que les moulages qui sont au Musée de Saint-Germain.

pour être persuadé que ces sculpteurs primitifs copiaient assez juste les formes qu'ils avaient sous les yeux et ne travaillaient pas au hasard: il y a plus, le Musée de Saint-Germain possède diverses planches représentant des monuments irlandais tout à fait analogues. — Sur les pierres sculptées de ces monuments se retrouvent plusieurs des motifs d'ornementation relevés sur les pierres de Gavr'Inis.

Ces motifs étaient donc reproduits d'après des modèles connus dont le type devait être sous les yeux des sculpteurs, aussi bien pour ceux des côtes d'Irlande que pour ceux des côtes de Bretagne: ils n'avaient eu qu'à les copier comme ils avaient copié les haches.

La copie des haches n'est pas aussi pure de contours que les originaux trouvés sous les dolmens, mais elle en reproduit tout le caractère, ce qui suffit pour les bien reconnaître (voir pierre 9).



9 Pierre.

Le modèle de ces ornements, je crois l'avoir retrouvé : la nature nous l'offre, et tout le monde peut l'observer avec la plus grande facilité : les lignes si variées qui forment l'épiderme de la peau de nos mains en sont le prototype.

Nos sculpteurs ou plutôt les personnages pour lesquels ces tombeaux ont été élevés devaient être des devins, prophètes, sorciers ou quelque chose d'analogue; de nos jours on les appelle des chiromanciens.

Cette découverte m'a d'abord surpris, j'ai craint d'être dupe d'une illusion. Les lignes de ma main présentaient, il est vrai, des analogies avec les lignes des sculptures de Gavr'Inis, mais avais-je droit de généraliser?

Pour m'éclairer, j'ai procédé de la manière suivante : j'ai moulé avec le plus grand soin non seulement la paume de ma main, les doigts et le pouce d'un certain nombre de personnes d'âge et de sexe divers qui ont bien voulu se mettre à ma disposition; mais j'ai fait agrandir par la photographie ces reproductions de manière à ce qu'elles représentassent trois fois la grandeur des originaux.

Les lignes à cette échelle sont parfaitement nettes.

J'ai mis les deux séries en présence. La ressemblance des dessins est saisissante.

On remarque dans les dessins représentant les lignes de la main un grand nombre d'interruptions, de reprises; elles se retrouvent également sur les pierres de Gavr'Inis.

Il arrive aussi plusieurs fois que, dans le même ornement, une ou plusieurs parallèles viennent se souder sur une autre; cette bizarrerie de la nature est représentée sur plusieurs des pierres de nos monuments mégalithiques.

J'ai compté sur les pierres de Gavr'Inis dix lignes parallèles qui viennent se souder sur d'autres, et dix-huit lignes parallèles interrompues dans leur parcours. Ces irrégularités sont pour moi toutes voulues : et je ne doute pas qu'elles ne représentent les mêmes détails observés dans les lignes de la main [1].

Nos sculpteurs ont sans doute un peu régularisé ces dessins; cela devait être. Il n'est pas possible, *de visu*, de reproduire toutes les irrégularités de la peau de la main, tant elles sont nombreuses et difficiles à saisir et à suivre. Dans l'exécution d'un pareil travail, on est forcément entraîné, tout en conservant bien le caractère des dessins, à simplifier les irrégularités de la nature.

C'est ainsi que nous voyons les dessins de Gavr'Inis, tout en ayant conservé le même caractère, être un peu plus réguliers que ceux relevés mécaniquement par moi sur les mains.

1. Les reprises et interruptions des lignes par exemple, plus nombreuses, toutefois, dans les dessins pris sur les mains, que dans les représentations imitées.

Toutes les mains ne se ressemblent pas sans doute, mais chez toutes les caractères généraux des lignes sont les mêmes. — Ces caractères sont bien ceux qui m'intriguaient tant sur les pierres de Gavr'Inis.

S'il n'y a pas parfaite identité entre les figures de l'une et l'autre catégorie, il y a, je le répète, plus que de l'analogie, il y a une ressemblance tout à fait frappante.

Les vingt-trois pierres sculptées de Gavr'Inis, et monuments analogues, reproduisent vingt-cinq variétés de dessins environ. J'ai retrouvé quinze de ces variétés dans les mains que j'ai inspectées. Je suis persuadé qu'il est possible de retrouver les autres qui n'en sont guère d'ailleurs que des modifications.

En regard de la pierre 18 des moulages de Gavr'Inis, la

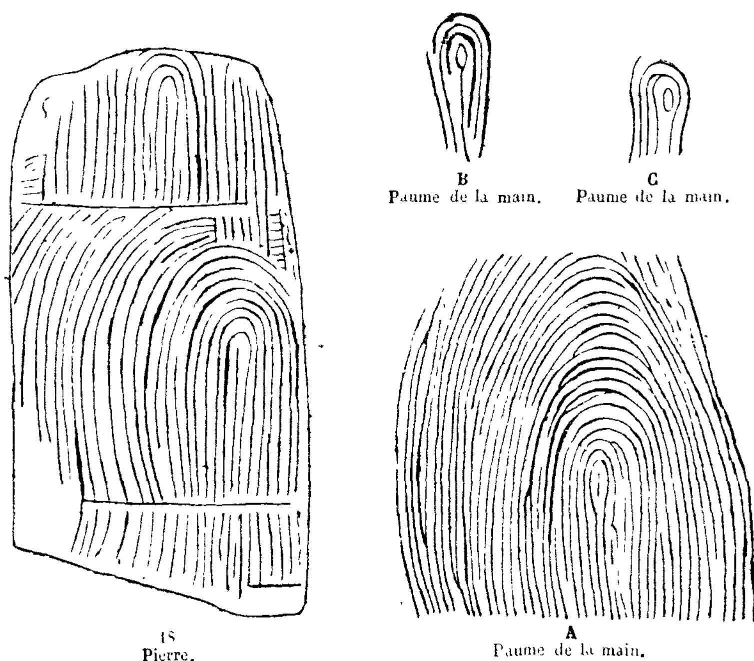
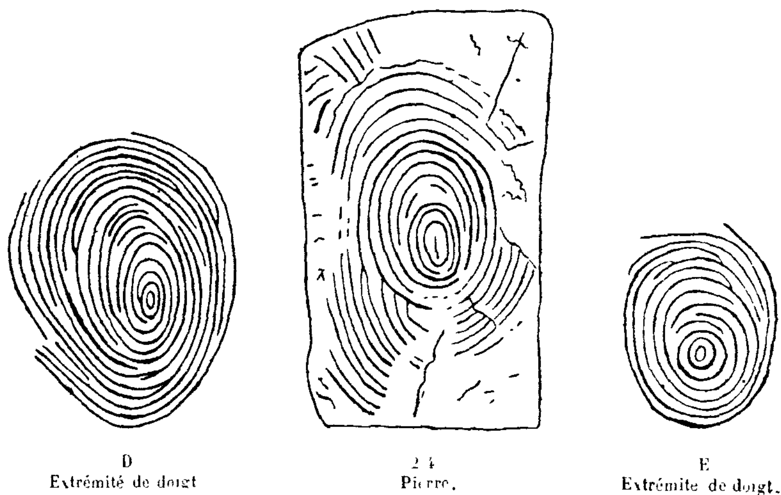


figure A représente le grandissement d'une partie des lignes de la paume d'une des mains moulées par moi. Ces deux dessins

sont d'une ressemblance si juste d'aspect et de caractère que l'on est à première vue disposé à les confondre. Les détails B et C sont pris sur deux autres paumes de main rappelant les lignes centrales de la pierre 18.

Il est difficile qu'une copie ressemble davantage au modèle.

J'ai parlé d'interruptions dans la série des lignes parallèles suivies de reprises évidemment intentionnelles et qui ne sauraient être attribuées à une erreur du sculpteur; les irrégularités sont en effet celles de la nature, elles se retrouvent tant dans les lignes de la paume de la main que dans celles de la phalange supérieure des doigts. Un autre groupe de figures, sur lequel nous reproduisons une autre combinaison de lignes, donne lieu aux mêmes remarques. La pierre sculptée n° 24 est ornée d'une série de cercles concentriques où l'on constate plusieurs interruptions dans les lignes.



D — Extrémité de doigt. 24 — Pierre. E — Extrémité de doigt.

Les fig. D et E mises en regard représentent le grandissement de deux phalanges supérieures de deux doigts : les lignes qui composent ces dessins ont beaucoup de reprises et plusieurs d'entre elles sont soudées sur d'autres, la parité du caractère des dessins relevés sur les doigts et de celui de la pierre est frappante.

La figure prise sur la pierre 12 représente une double spirale au centre, suivie d'une ligne interrompue. Les lignes supérieures s'éloignent du centre du cercle et prennent une direction verticale.



12
Pierre.





G
Dolmen de Dowth (Irlande).

F
Doigt de la main.

La fig. F reproduit le grandissement de l'extrémité d'un doigt de la main : il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance. Un ornement du dolmen de Dowth (Irlande), fig. G, qui se compose d'une double spirale, au centre, et de ronds concentriques, peut être rapproché des deux autres dessins.

La fig. 12-A de la même pierre reproduit une double spirale dans



13
Pierre.



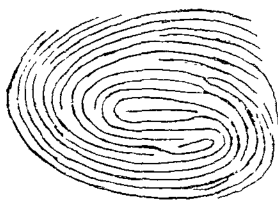
12-A
Pierre.

laquelle on remarque une des lignes parallèles interrompue. Le n° 13 d'une autre pierre sculptée présente le même motif de dessin.

Les fig. H et H *bis* (grandissement d'un doigt de la main),



H
Doigt de la main.



H *bis*.
Doigt de la main.

offrent un caractère tout spécial : nous y constatons une triple spirale ; cette troisième spirale est un phénomène peu commun ; elle est placée juste au-dessous des deux autres, lesquelles se présentent bien enlacées ; elle ressemble aux dessins des pierres n°s 12-A et 13 du dolmen de Gavr'Inis.

La fig. de la pierre 5 reproduit la spirale d'une pierre de Gavr'Inis ; cette figure ne se retrouve qu'une seule fois dans tout le monument.



5
Pierre.



J
Doigt.

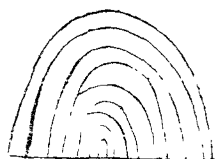


I
Dolmen de Dowth (Irlande).

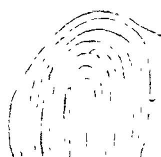
La fig. I représente une spirale du dolmen de Dowth (Irlande), dont l'extrémité vient se souder à la parallèle inférieure. Cette spirale est entourée d'un cercle. La fig. J est un grandissement d'un de nos moulages de doigts. Elle représente une spirale, avec plusieurs soudures et interruptions de lignes. Le dessin du dolmen de Dowth est moins régulier que celui de Gavr'Inis : il se rapproche beaucoup plus du caractère de mon moulage de doigt que celui de Gavr'Inis : il semble être un intermédiaire entre les deux, ce qui semble prouver que les petites différences

qui existent entre tous ces ornements ne proviennent pas uniquement des variétés de la nature, mais aussi un peu du sculpteur qui les a reproduites.

La fig. de la pierre 13 représente un dessin formé d'arceaux superposés. Deux de ces lignes sont interrompues et viennent se souder sur la parallèle : plusieurs de ces mêmes soudures se



13
Pierre.



K
Paume de la main.

retrouvent sur la fig. K, qui reproduit le tracé que fournit un moulage de la paume de la main. Ce motif de dessin est représenté sur un grand nombre de pierres.

La fig. de la pierre 7 représente à peu près le même dessin formé d'arceaux avec une interruption dans les lignes : la forme générale est seulement plus resserrée que dans le précédent.



7
Pierre.



L
Paume de la main.

La fig. L (grandissement d'un moulage pris dans la paume de la main), est presque identique à la figure de la pierre n° 7. On y remarque trois soudures et deux interruptions de lignes.

La fig. 20 nous offre l'image de chevrons superposés et de lignes obliques divisées entre elles par des lignes verticales.

La fig. M représente le grandissement du moulage d'une phalange inférieure, c'est-à-dire attenant à la paume de la main.

Les lignes obliques se retrouvent communément sur ces phalanges : il n'en est pas de même des chevrons qui sont représentés sur la pierre n° 20 : on ne les retrouve que très rarement, je n'en ai rencontré jusqu'ici qu'un petit exemple. (Voir la fig. N d'un moulage de phalange inférieure située près de la paume de la main.) Ce dessin en forme de chevron ne doit se retrouver que sur les phalanges inférieures des doigts, là où nous retrouvons les lignes obliques, ou sur les phalanges médianes des doigts, mais plus rarement.

N
Phalange de doigt.

20
Pierre.

M
Phalange de doigt.

D'autres analogies nous paraissent incontestables.

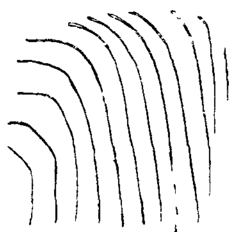
La pierre n° 14 nous met en présence de lignes parallèles légèrement recourbées à l'extrémité en forme de crossettes.

14
Pierre

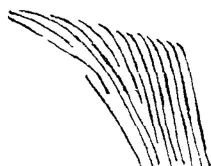
N *bis*
Paume de la main.

La fig. N *bis* (agrandissement d'un moulage pris dans la paume de la main) a beaucoup d'analogie avec la pierre n° 14.

Pierre 16, dessin à peu près semblable à celui de la pierre 14.



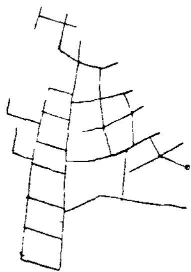
16
Pierre.



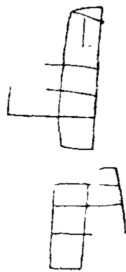
N *ter*
Paume de la main.

Fig. N *ter* (grandissement d'un dessin analogue au précédent, pris dans la même main se rapprochant de la pierre 16).

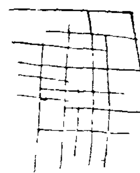
Fig. O, ornement quadrillé du dolmen de Kercado. La fig. P, est un ornement quadrillé du dolmen de Kéryaval, semblable à celui de la figure O.



O
Dolmen de Kercado, en Carnac.



P
Dolmen de Keryaval en Carnac.



Q
Paume de la main.

La fig. Q reproduit, grandeur naturelle, un quadrillé relevé dans la paume d'une main. Je n'ai jamais retrouvé cet ornement que sur l'éminence de la paume de la main située sous le pouce. Les quadrillés des deux dolmens et celui de la main présentent certainement des ressemblances frappantes.

Nous attirons l'attention sur ces remarques qui, si elles étaient acceptées comme répondant à la réalité des choses, auraient une grande importance pour l'histoire de nos populations primitives.

On sait qu'à côté des druides et des bardes existaient en Gaule comme en Irlande des *vates* ou devins faisant métier de sorciers et de médecins. Ils étaient encore très nombreux à l'époque romaine, même après la décadence du druidisme, et nous les retrouvons durant tout le moyen âge. L'Église fit longtemps d'inutiles efforts pour en débarrasser nos campagnes : de nombreux décrets d'évêques en font foi.

Quelques-uns de ces décrets portent même des dates très rapprochées de nous, tant ces superstitions étaient fortement enracinées au fond des esprits. Les chiromanciens d'aujourd'hui perpétuent cette race de charlatans.

Il ne serait pas sans intérêt de pouvoir affirmer que cette superstition remonte aux époques les plus reculées et jouait, selon toute apparence, un grand rôle auprès de nos constructeurs de monuments mégalithiques.

Une étude de ce qu'était la divination dans les temps anciens, si elle est possible, nous donnerait peut-être le secret de la signification de ces figures qui certainement ont eu un sens aux yeux de ceux qui les faisaient graver.

Ces spirales, ces ronds concentriques, ces arceaux, ces lignes parallèles venant se souder les uns sur les autres, ces interruptions et ces reprises devaient dire quelque chose à l'esprit de ces familles de devins.

On ne reproduit pas par caprice de pareilles bizarreries, et il n'est pas possible qu'elles soient uniquement l'effet d'une coïncidence sans que ceux qui les exécutaient, ou qui les faisaient exécuter, en eussent conscience.

Pour nous, les grandissements des moulages de mains comparés aux pierres de Gavr'Inis parlent assez par eux-mêmes : elles indiquent à nos yeux l'origine des dessins qui ornent ces pierres.

IDENTIFICATION DES DIEUX D'HÉRODOTE
AVEC LES DIEUX ÉGYPTIENS

LETTRE INÉDITE DE MARIETTE-BEY A M. E. DESJARDINS[1]

Boulaq, le 28 décembre 1873.

MON CHER AMI,

Voici la liste des divinités égyptiennes mentionnées avec des noms grecs dans Hérodote. J'y joins l'indication des sources :

Vulcain.......... II, 3, 99, 101, 108, 110, 112, 136, 141, 142, 176.
Jupiter........... II, 29, 32, 42, 55, 56, 83, 143.
Minerve......... II, 28, 59, 83, 170, 174, 175.
Bacchus......... II, 29, 42, 47, 48, 49, 123, 132, 144, 145, 146, 156, 170, 171.
Épaphus......... II, 38, 153 ; III, 27, 28, 29.
Cérès Déméter.. II, 40, 41, 42, 59, 60, 123, 156.
Vénus........... II, 41, 112, 181.
Hercule......... II, 42, 43, 45, 83, 145.
Pan............. II, 46, 145.
Le Soleil....... II, 59, 73.
La Lune......... II, 47.
Mercure......... II, 51, 138.
Diane........... II, 59, 60, 83, 138, 155, 156.
Latone.......... II, 59, 83, 111, 152, 155.
Mars............ II, 59, 63, 64, 83.
Apollon......... II, 83, 144, 155, 156.
Typhon.......... II, 144 ; III, 5.

1. Notre collaborateur, M. Desjardins, retrouve dans ses papiers cette note de notre ami Mariette et veut bien nous la communiquer. Elle pourra être utile aux lecteurs des IIe et IIIe livres d'Hérodote. (*Note de la Rédaction.*)
Cette lettre a été écrite, sur ma demande, pour la conférence d'histoire de première année, à l'École Normale. (E. D.)

Hérodote ne cite malheureusement pas les noms *égyptiens* de toutes ces divinités. Il ne nous fait connaître que les noms de sept d'entre elles. Ce sont :

Jupiter...........	qui s'appelle en égyptien		Ammon, Amun (II, 18, 42).
Bacchus.........	—	—	Osiris (II, 42).
Épaphus.........	—	—	Apis (II, 153).
Cérès, Déméter, qui s'appellent			Isis (II, 59, 156).
Pan	qui s'appelle	—	Mendès (II, 46).
Diane.....	—	—	Bubastis (II, 156).
Apollon...... ...	—	—	Horus (II, 156).

Maintenant quels sont les noms égyptiens des autres divinités mentionnées par Hérodote? Pourquoi Hérodote assimile-t-il Ammon à Jupiter, Osiris à Bacchus, etc, etc. ? Voici sur ce sujet quelques notes générales qui embrassent la totalité des personnages divins dont il est question dans Hérodote.

1. *Vulcain.*—C'est le Phtah égyptien (Cicéron, *De nat. Deorum* III, 22 : Jamblique, *De mysteriis ægypt.*, VIII, 8 ; Eusèbe, *Préparation Évangélique*, III, 11). Phtah est assimilé à Vulcain parce qu'il est le démiurge égyptien (Voyez *Mém. d'Apis*, page 39). Il est assez étonnant que, comme dieu ouvrier, Phtah soit toujours représenté sur les monuments en gaine, c'est-à-dire les jambes et les bras liés. Mais le rôle de démiurge n'est pour Phtah qu'un rôle accessoire et dérivé. Dans son rôle principal, Phtah représente la force éternelle qui tient les astres *immobiles* dans le ciel. Phtah est ainsi un des grands dieux, ce qui veut dire qu'il est antérieur à toute création, à toute chose créée. Dans le système panthéistique de l'Égypte, il représente ce que Newton appellera plus tard l'attraction universelle. C'est par lui que les astres restent suspendus sur nos têtes. Il est la *règle* du monde, symbolysée par la coudée, et c'est en ce sens qu'il est l'organisateur et le démiurge.

2. *Jupiter.* — C'est le dieu appelé par les Égyptiens tantôt Ammon, tantôt Ammon-Ra ou Ammon-Soleil. Je crois que Jamblique (*De myst.*, VIII, 8) a raison, et qu'il faut regarder Ammon

comme la personnification divine de cette force cachée dans la nature qui fait que tout pousse, que tout grandit, que tout vit. Ammon est ainsi la vie universelle, et vous voyez par là que les Grecs n'ont pas eu beaucoup à faire pour l'assimiler à leur Jupiter. Comme symbole matériel, Ammon n'en a pas et ne pouvait en avoir de plus éclatant que le Soleil. Les deux grandes pousses qu'il porte sur sa tête comme coiffure me semblent se rapporter à son rôle principal. Le disque solaire y est souvent joint. Ammon, comme déification de la force vitale répandue dans l'univers, est antérieur à toute chose créée, et figure par conséquent, ainsi que Phtah, au nombre des grands dieux.

3. *Minerve*. — Elle est appelée Neith dans Platon et dans Macrobe. Ératosthènes parle de la reine Νίτωκρις ἥ ἐστιν Ἀθηνᾶ νικηφόρος. Nitocris veut dire, en effet, *Neith victorieuse*. Je ne vois pas très clairement les raisons de l'assimilation de Neith avec Minerve. Comme mère-*vierge* du soleil (le soleil est *enfanté* non *engendré*; voyez aussi *personne n'a relevé ma tunique*, etc.), Neith peut passer pour l'espace sans fin, le récipient où le soleil prend chaque jour sa naissance. Les Grecs en faisaient ainsi la déesse de l'air, la déesse aux yeux bleus. Quant aux représentations qui nous montrent Neith la main armée de flèches, je n'en conçois pas le sens. Pour le deviner il faudrait savoir à quelle époque l'usage de ces singuliers attributs a pris naissance. Si les figures de la Neith armée ne sont pas antérieures à Saïs elle-même et à la venue des Grecs en Égypte, on pourrait dire que l'arc et les flèches ont été mis dans la main de Neith après que l'assimilation de Neith à Athéné était déjà faite par les Grecs. On peut en indiquer une autre raison. Le nom de la province dont Neith est la divinité principale a une appellation qui remonte à la plus haute antiquité. Ne pourrait-on pas dire (je ne regarde pas cela comme probable) que Neith est représentée sur les monuments tenant en main les symboles du nome dont elle est la divinité éponyme?

4. *Bacchus*. — Osiris est la nature elle-même quand on la considère dans son principe le plus élevé. A un étage inférieur, il représente plus spécialement le Bien, ou plutôt la lutte du bien

contre le mal. Les Égyptiens avaient forgé à ce sujet un petit roman qui est devenu à la longue le but principal de leur croyance. sur la place qu'Osiris occupe dans leur cosmogonie. Ce petit roman, dont la conception est commune à beaucoup de peuples, rend facile l'assimilation d'Osiris à Dionysos. Osiris, comme déification de la lutte du bien et du mal, de la vérité et du mensonge, de la lumière et des ténèbres, de la vie et de la mort (ce qui est la loi éternelle de la nature), devait facilement arriver au rôle de dieu du monde des âmes. Aussi est-il représenté sous deux formes. Dans la première, il est en gaine, il est le dieu mort; dans la seconde, il est le dieu jeune, il renaît, il marche. Le fouet et le crochet indiquent sa souveraineté sur l'univers. Avec le fouet il excite, avec le crochet il modère, ce qui est la marque suprême du pouvoir.

5. *Épaphus.* — Apis est l'incarnation d'Osiris. C'est Osiris qui continue son rôle de dieu bon, et qui se dévoue. Les Grecs, arrivant en Égypte, et voyant ce taureau fils d'une vache-vierge adoré comme un dieu, ont cru reconnaître dans la mère d'Apis leur vache Io, et, comme conséquence un peu forcée, ils ont fait d'Apis Épaphus.

6. *Cérès, Déméter.* — Isis est la sœur et l'épouse d'Osiris. Elle aime le Bon, elle le désire. C'est elle qui ressuscite le dieu mis à mort par le Mal. Comme telle elle préside à la vie. Elle est la déesse-mère (Thermuthis). Elle donne la nourriture aux hommes, etc., etc. Les Grecs l'ont facilement identifiée à Déméter.

7. *Vénus.* — Aphrodite est incontestablement l'Hathor des légendes hiéroglyphiques. Dans la cosmogonie égyptienne, Hathor représente le Beau, c'est-à-dire l'harmonie, l'ordre, la cohésion, et, comme conséquence matérialiste, l'amour. Tout se renouvelle par Isis, tout dure par Hathor. Il n'y a aucune conséquence à tirer des coiffures symboliques de ces déesses. Les cornes de vache se rapportent à leur rôle de déesse-mère ou nourricière.

8. *Hercule.* — Je ne vois pas du tout quelle divinité égyptienne Hérodote a eu en vue quand il a parlé d'Hercule. Si l'Hercule

égyptien était représenté avec une tête de bélier (II, 42), il ne peut être Chnouphis : mais Chnouphis n'a rien de commun avec Hercule, et d'ailleurs tout ce que dit Hérodote sur ce sujet est un tissu de fables. Hercule me paraîtrait plutôt tenir la place de l'Horus, vengeur de son père, des monuments. Celui-là assiste Osiris dans son combat contre Typhon ; il est le vainqueur du mal ; il est l'adversaire heureux de ce qui est nuisible et mauvais ; il tient en main la pique, qui est l'arme ou l'instrument de la victoire. Mais il n'y a aucune raison pour en faire un des grands dieux. Peut-être, quand on connaîtra mieux le rôle de Chons, à Thèbes (c'est celui qui chasse les esprits dans l'inscription de la stèle de Ramsès XV) retrouvera-t-on dans Chons quelques attributs qui peuvent en faire un Hercule égyptien. Mais jusqu'ici il serait téméraire d'affirmer quoi que ce soit.

9. *Pan*. — En Égypte le dieu générateur ne peut être qu'une forme d'Ammon, qui est la vie universelle. En le représentant ithyphallique, les Égyptiens ont symbolisé, sous une apparence aussi naïve qu'énergique, le dieu qui donne la vie, par lequel la vie circule dans la nature. Hérodote dit qu'il s'appelle *Mendès* en égyptien. On peut beaucoup discuter sur ce nom. Les hiéroglyphes donnent le plus souvent à la faveur ithyphallique d'Ammon le nom de *Khem* (de la *Chemmis* et *Panopolis*) ; mais, d'après Brugsch, ils l'appellent aussi *Min*, et de là viendrait *Mendès*. Ce qui est plus probable, c'est que Mendès est tout simplement un nom de ville. Les anciens ont fait cette confusion en appelant Neith *Saïs*. Hérodote a pris le Pirée pour un nom d'homme.

10. *Le Soleil et la Lune*. — Il est difficile de savoir de quelle forme du Soleil (Ra) et de quelle forme de la Lune (Isis) Hérodote a voulu parler.

11. *Mercure*. — Dans son rôle le plus élevé, Thoth représente la coordination dans la nature, l'arrangement, le calcul, la mise en place. Il devient ainsi le révélateur de la science et par suite le secrétaire des dieux. Il occupe assez bien dans le panthéon égyptien la place qu'Hermès occupe dans le Panthéon grec. Je ne sais

trop pourquoi on lui donne l'ibis comme symbole. On dit que l'ibis a inventé le clystère, ce qui est très sage de sa part : mais cela ne me paraît pas une raison suffisante.

12. *Diane.* — Hérodote l'appelle Bubastis et ici encore le père de l'histoire prend un nom de ville pour un nom de divinité. Ce n'est pas, en effet, *Bubastis* qu'il faudrait dire, mais *Bastis* qui est la forme grecque du nom égyptien *Beset*. Quant à Bubastis, je vous répète que c'est le nom de la ville où *Beset* était adorée, la première syllabe ne figurant ici que pour la signification générale de Bubastis, qui veut dire le *lieu de Bast* ou de *Beset*. En ce qui regarde l'assimilation de Bubastis (la déesse) avec Diane, je n'ai que des doutes à émettre. La cosmogonie égyptienne a fait, de la déesse à tête de chatte ou de lionne, la personnification de l'universelle chaleur qui est une des conditions d'existence de la nature. Aussi l'Artémis égyptienne est-elle double. Sous son nom de *Pasht*, elle est la chaleur qui tue ; sous son nom de *Bast*, elle est la chaleur qui entretient la vie. Mais quel rapport y a-t-il entre ce rôle et celui de l'Artémis des Grecs ? c'est à vous de le chercher. Pourquoi Pasht est-elle représentée avec une tête de chatte ? La chatte est discrète ; elle cache ses ordures et devient ainsi une sorte de symbole de pureté ou de purification : mais le feu aussi purifie tout. Il n'est pas sérieux de penser que déjà, sous les Egyptiens, on s'exprimait de la sorte, et j'aime mieux vous avouer que j'ai hâte de me débarrasser de toutes ces subtilités pour passer à autre chose.

13. *Latone.* — Hérodote ne parle de Bouto que comme d'une ville, et ne dit nulle part que la Latone égyptienne ait été ainsi nommée. C'est Étienne de Byzance (*sub voce* Βουτώ) qui assimile la déesse Bouto à Latone (voy. aussi Ét. de Byzance s. v. Χέμμις). Que Bouto ait été la ville de la Basse-Égypte située non loin de la mer, que les hiéroglyphes appellent *Petep*, c'est ce qui est bien probable. Mais il n'est pas aussi facile de retrouver dans la déesse qu'on adorait à Bouto la Latone des Grecs. Cette déesse était, en effet, nommée *Ut*. Or, même avec l'article féminin *t*, il n'y a rien là qui fasse penser a Bouto. D'un autre côté la

déesse *Ut* est tout simplement la déesse protectrice de la Basse-Égypte et il est difficile de reconnaître en elle la Latone grecque. Il y a donc là bien des obscurités. Etienne de Byzance a-t-il, lui aussi, pris le Pirée pour un nom d'homme, et Bouto n'est-il, en résumé, que le nom *P.ut'*, qui est un autre nom hiéroglyphique de ville où *Ut* est adoré? mais alors quelle est la Latone égyptienne? *Ut* ne convient certainement point à ce rôle.

14. *Mars*. — Je cherche en vain à quelle divinité égyptienne peut correspondre le Mars des Grecs. Paprémis est le *Parema* des légendes hiéroglyphiques, et *Parema* a servi de type au mot *Farama* qui, dans les écrivains arabes, sert à désigner l'ancienne Péluse. Mais quelle est la divinité adorée à Peluse?

15. *Apollon*. — Apollon est assimilé à Horus par Hérodote lui-même. Horus, qu'il ne faut pas confondre avec Horus vengeur de son père, est le Soleil au zénith. C'est lui qui darde ses rayons sur la terre, etc.

16. *Typhon*. — Nom qui doit être purement égyptien, mais que nous n'avons pas retrouvé d'une manière certaine. Typhon est le Mal, comme Osiris est le Bien. En égyptien, nous l'appelons Set.

Vous voyez par ces détails que la religion égyptienne a pour but, non un monothéisme plus ou moins défiguré comme on l'a dit jusqu'à présent, mais une sorte de panthéisme qui a pour point de départ la déification des lois éternelles de la nature Ce panthéisme lui-même se présente sous certains aspects qu'il faut bien définir. A proprement parler, on y trouve deux étages distincts. L'un s'étend sur l'Égypte entière, l'autre s'éparpille sur toutes les provinces. Au premier appartiennent Osiris, Isis, Horus, et les dieux de ce mythe; Osiris est la nature elle-même, etc. Au second appartiennent tous les autres dieux qui se répartissent sous les différents noms, selon les attributs dont ils sont revêtus. Ainsi, tandis qu'Osiris règne de la Méditerranée aux Cataractes, Ammon se localise à Thèbes où il représente la vie universelle. Vulcain se localise à Memphis où il représente la force créatrice des astres, etc., etc. Il faut prendre ainsi pour point de départ de

la religion égyptienne, non le chapitre VIII de Jamblique, mais le chapitre XLII du deuxième livre d'Hérodote.

Je vous prie d'excuser un griffonnage que je ne relis même pas. Si vous avez besoin d'autres renseignements, ne vous gênez pas pour me les demander. Je suis tout à fait à votre disposition, et il y a bien des choses à dire sur le deuxième livre d'Hérodote. Vassalli, que j'avais chargé de dessiner les figures de vos dieux, est malade. Ce sera pour le prochain courrier. Notez bien que le *Résumé* de *Dendérah* est loin d'être définitif. Je vous serre la main amicalement.

Votre bien dévoué.

AUG. MARIETTE.

Lundi, 5 janvier.

MON CHER AMI,

Voici les figures demandées. Je ne me rappelle pas vous avoir parlé dans ma dernière lettre du dieu qu'Hérodote appelle Arès. Si Mars n'est invoqué que comme le dieu de la guerre et des combats, je ne lui vois pas d'autre équivalent dans le panthéon égyptien que *Mont*. C'est Mont que les Pharaons invoquent au moment de se précipiter dans la mêlée, et voyez, à ce sujet, le Poème de Pen-ta-our, l'inscription historique de Medinet-Abou publiée par Greene, et tant d'autres textes.

Vous remarquerez une certaine confusion dans les Horus vieux et jeunes, les Ra et les autres dieux solaires. C'est que le soleil à toutes ses périodes est toujours représenté par une divinité à tête d'épervier, cet animal ayant, dit-on, la propriété de regarder fixement le soleil sans en être incommodé.

Je vous répète que si vous avez besoin d'autres renseignements, vous me ferez plaisir en me les demandant.

Tout à vous,

AUG. MARIETTE.

TROIS INSCRIPTIONS NOUVELLES

D'AIX-LES-BAINS (SAVOIE)[1]

On ne peut remuer la terre de nos vieilles stations thermales sans y retrouver la trace des Gallo-Romains. Aix-les-Bains en Savoie vient d'en fournir un nouvel exemple avec trois inscriptions découvertes aux derniers jours de septembre et aux premiers d'octobre 1884. Ces inscriptions ont été trouvées dans les fouilles exécutées sous la direction de M. Grisard, architecte de la ville, pour les fondations du bâtiment scolaire des jeunes filles. A cette occasion on a mis à nu une rangée de blocs brisés de marbre et de pierre, d'environ un mètre de côté, quelques-uns avec un trou circulaire sur le plan supérieur. Une trentaine de vases en poterie rouge et noire étaient également enfouis pêle-mêle. Mais la découverte la plus intéressante est celle de trois blocs avec inscriptions. Il y est question des *possessores Aquenses*, déjà connus par des inscriptions analogues de la même localité.

N° 1.

D M
TITIAE DORCA
DIS
POSSESSORES
AQVENSES
PVBLICE

D[is] M[anibus] Titiae Dorcadis possessores Aquenses publice.

1. Cette notice a été lue à la Société des Antiquaires de France dans la séance du 3 décembre 1884. La rédaction en était achevée dans les derniers jours d'octobre et le texte, tel qu'il est imprimé aujourd'hui, en était, *dès le 1er novembre*, entre les mains de M. E. Desjardins, en vue d'une lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'ordre du jour de l'Académie étant très chargé à la fin de l'année et ma notice devant attendre encore longtemps un tour de lecture, je la redemandai le 1er décembre à M. Desjardins,

Le bloc est en pierre de Grésy. Hauteur, 1m,24; largeur, 0m,60; profondeur, 0m,38. L'inscription est comprise dans un registre à moulures dont la hauteur est de 0m,75; et la largeur de 0m,50. La hauteur moyenne des lettres est de 0m,045. *Descripsi.*

Un fronton triangulaire est figuré en bas-relief sur le haut de la stele et il y est gravé un symbole qui a la forme d'une ancre. Mais ce n'est sans doute pas une ancre que le lapicide avait l'intention de représenter; c'est bien plus probablement un croissant avec un ornement indéterminé au-dessus. Dans deux inscriptions publiées par M. Allmer (*Inscriptions de Vienne*, pl. 17-6, n° 132-18, et pl. 19, n° 144), on voit une figure analogue où le croissant est parfaitement distinct de cet appendice.

Les T de cette inscription sont à barre ondulée et les E sont étroits. L'inscription nous paraît appartenir au IIe siècle de notre ère.

N° 2.

D M
TITIAE SIGENIS
MASCARPIO
ET IANVARIA
PARENTES FILIAE
PIISSIMAE

D[is] M[anibus] Titiæ Sigenis Mascarpio et Ianuaria parentes filiæ piissimæ.

Bloc en pierre de Grésy. Hauteur : 0m, 89. L'inscription (sauf D M) est enfermée dans un registre de 0m,50 de hauteur. La hauteur moyenne des lettres est de 0m,037. La formule D M est inscrite dans un fronton triangulaire; entre les deux lettres est figurée une palme. M. S. Berger, de qui je tiens la copie de cette

pour la lire le 3 à la Société des Antiquaires. J'ajouterai que le 3 octobre, de passage à Aix, je visitais le lieu des fouilles et relevais moi-même le texte de l'inscription de Titia Dorcas, découverte *la veille*. Les terrassiers m'ont même montré l'endroit précis où la pierre avait été trouvée par eux dans le terrain des fouilles. Si j'entre dans ces détails tout personnels, c'est pour répondre à des observations faites à propos de ma lecture (à la Société des Antiquaires), par un de mes confrères qui avait reçu une copie de ces inscriptions et qui, de son côté, se proposait de les publier.

inscription, m'assure que les lettres ont la même forme que dans notre n° 1.

N° 3.

D M
CATINIAE
MOSCHIDIS
CATINIVS
ISIDIVS
MATRI PIISSIMAE

D[is] M[anibus] Catiniæ Moschidis Catinius Isidius matri piissimæ.

« Plaque en marbre blanc d'un grain très fin. » (*Journal d'Aix-les-Bains* du 21 septembre 1884 [1].) Les mots sont séparés par des *hederæ*. Je n'ai pas vu le monument.

Les deux premières de ces inscriptions rappellent une inscription analogue découverte aussi à Aix-les-Bains et ainsi conçue: D M || TITIAE || CHELIDONIS || PVBLICE || POSSESSORES || AQVENSÉS || CVRANTE · C · IVL || MARCELLINO || CONIVGE. M. Allmer [2] et M. Desjardins [3] ont successivement publié cette inscription, et à cette occasion M. Desjardins, approfondissant la question, a donné des détails sur la nature probable de cet *ordo* des « propriétaires d'Aix, » qui élevait ainsi un monument funéraire à un particulier (ou plus exactement à une particulière) en signe d'hommage ou de reconnaissance [4].

Les trois Titiæ, mentionnées dans ces diverses inscriptions, étaient sans doute trois sœurs, différenciées par leurs surnoms. Mascarpio et Januaria sont leurs parents. On remarque l'absence

1. Le *Journal d'Aix-les-Bains* la publiait lui-même d'après un autre journal, *Les Alpes*, de Chambéry.
2. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 239 et atlas, n°s 269-73.
3. Desjardins, dans le *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, t. II, p. 268.
4. « Il est probable que Titia Chelidon, qui semble bien être une affranchie, avait rendu un service important aux *Aquenses*, leur avait fait une donation ou avait construit à ses frais quelque édifice d'utilité publique, sans la participation de son mari qui était, lui, citoyen romain, et qui fut seulement chargé de veiller à l'exécution du tombeau de sa femme. Ce tombeau fut élevé à sa mémoire, *publice*, par les *possessores* d'*Aquæ*. » (Desjardins, *loc. cit.*)

de prénom et de surnom pour Mascarpio. Un nom semblable par le thème, et peut-être celui d'un parent, Mascarpus, est celui d'un fabricant de poterie; la marque **MASCARPVS**, sur une poterie noire, a été trouvée à Aix même[1].

Que pouvait être ce Mascarpio? A coup sûr une sorte de personnage local, quelle que fût son origine, puisque deux de ses filles ont leur monument funéraire élevé aux frais des *possessores* d'Aix, et puisqu'il avait pour gendre un citoyen romain, C. Julius Marcellinus. Januaria est un nom banal. Quant à tous les surnoms contenus dans ces inscriptions, ils dénotent une origine grecque ou orientale, ou plutôt peut-être le goût prétentieux d'une classe sociale qui aime le bruit et l'éclat. Chelidon est le grec Χελιδών « l'hirondelle », Dorcas, Δορκάς « la gazelle », Moschis, Μοσχίς « la génisse » : ces noms se rencontrent dans l'histoire et dans la littérature, à Rome aussi bien qu'en Grèce, comme ceux de femmes dont la profession était de plaire[2]. Ce sont ici moins des surnoms peut-être que les sobriquets ou les « noms de guerre » de femmes qui voulaient se faire remarquer. L'autre surnom de femme, Sigenis, est évidemment aussi un nom grec, quoique nous n'en ayons pas trouvé d'autre exemple. Nous ne croyons pas qu'il faille l'expliquer par le thème du verbe σιγάω, «je me tais »; cette étymologie nous paraîtrait peu applicable à un nom de femme. Nous croyons plutôt qu'il faut y voir, par aphérèse, le nom Ισιγένης, « l'enfant d'Isis. » On a remarqué que nous avons un autre nom théophore dans le nom d'homme Isidius d'une de nos inscriptions.

Ce n'est certainement pas à d'honnêtes bourgeois gallo-romains que se rapportent nos inscriptions, mais au monde tapageur des villes d'eaux de ce temps-là. Préciser davantage serait difficile. S'agit-il de ces étrangers qui tiennent le haut du pavé parce qu'ils viennent de loin et qu'ils sont riches (ou passent pour tels), ce qu'on appelle aujourd'hui des *rastaquouères*? S'agit-il au con-

1. Allmer, *op. cit.*, t. IV, p. 25. Le nom ne se trouve pas dans le recueil de Schuermans.

2. Voir Pape, *Griechisches Namenwœrterbuch*, s. v.

traire d'enrichis du pays même, affectant les modes étrangères, le faste et la « haute vie? » C'est l'un ou l'autre, sinon même l'un et l'autre. Autour d'eux, on voit les gens du pays, les *possessores*, qui tiraient profit de ce monde à la vie large et facile.... N'oublions pas que nous sommes dans une ville où les dix notables (*Decemprimi Aquenses*) parlent dans une inscription d'une fondation dont le revenu sera, pour une partie, employé à banqueter (AD EPVLVM EM*endum* CVM SVO FRVCTV)[1]. Aix devait déjà être au IIIe siècle de notre ère une ville de bruit, de faste et de plaisir.

H. GAIDOZ.

1. Allmer, *op. cit.*, t. II, p. 374; Desjardins, *loc. cit.*, p. 264.

LE

ROLE HISTORIQUE DES PHÉNICIENS[1]

Dans le livre que nous avons consacré à la Phénicie et à cette île de Cypre qui en est, à certains égards, comme le prolongement naturel et l'annexe historique, nous avons fait à l'étude des arts industriels et de leurs produits une place bien plus considérable que dans les livres précédents. Rien de plus justifié que cette apparente disproportion. A peine en effet peut-on dire que la Phénicie ait un art, au vrai sens du mot. Elle n'a pas créé de type architectural qui lui appartienne en propre; elle n'a pas donné de la forme vivante une représentation, une traduction qui lui soit personnelle. Partout, dans son architecture et dans sa sculpture, nous avons trouvé des réminiscences et des imitations. Ce peuple a beaucoup bâti et beaucoup sculpté: il faut donc bien parler de son art; mais essaye-t-on de le définir, cet art s'évanouit en quelque sorte sous le regard du critique qui cherche à en saisir le principe. Comme ces composés chimiques qui ne sont pas stables, il se décompose en ses éléments, que l'on reconnaît les uns pour égyptiens, les autres pour chaldéens ou assyriens et parfois même, lorsque nous avons affaire aux monuments les plus récents, pour grecs. Lorsque l'on a séparé et classé tous ces éléments d'emprunt, il ne reste pour ainsi dire plus rien au fond du vase où s'est faite l'analyse, et la seule chose que la Phénicie puisse revendiquer comme sienne, c'est la formule même et le titre du mélange. On remarque bien encore et nous avons signalé dans les ouvrages phéniciens certaines dispositions suggérées par des besoins spéciaux, comme celles qui concernent la construction des enceintes fortifiées et l'aménagement des ports; on peut aussi citer certaines particularités de style qui s'expliquent, comme à Cypre, par les propriétés de la matière dont dispose le sculpteur; mais ce ne sont là que des détails et des nuances; à juger sur l'ensemble, on est tenté de conclure que la seule originalité de cet art, c'est de ne pas être original, c'est de suffire à des tâches très diverses sans avoir presque rien tiré de son propre fonds, avec des moyens d'expression qu'il a reçus tous, à très peu près, des mains de l'étranger.

S'agit-il de l'industrie, le résultat auquel nous ont conduit nos recherches n'est plus le même; sur ce terrain, la Phénicie est vraiment supérieure; elle y déploie une activité, une variété de ressources et une puissance qui forcent l'admiration. Le plus souvent, il est vrai, comme dans la céramique et la verrerie, comme dans l'orfèvrerie et la bijouterie, elle applique des procédés qui ont été

1. Nous avions mis sous les yeux de nos lecteurs le chapitre qui terminait le second volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, de MM. G. Perrot et Ch. Chipiez. Nous leur offrons de même aujourd'hui la conclusion du tome III de cet ouvrage, qui est consacré tout entier à la Phénicie et à l'île de Cypre. (*Rédaction.*)

découverts par ses prédécesseurs; mais alors elle les développe et les perfectionne : elle en tire un meilleur parti que ne l'avaient fait les inventeurs. D'autres fois, comme pour la teinture en pourpre, elle ouvre une voie toute nouvelle : cette branche d'industrie qui lui donnera de si beaux profits, c'est bien elle qui l'a créée de toutes pièces. En même temps, quel esprit d'initiative et quelle hardiesse! Dans le domaine de l'art, le génie phénicien est timide et sans élan : il n'ose pas voler de ses propres ailes; l'idée ne lui vient même pas de l'essayer; mais en revanche, rien ne l'effraye ni ne l'arrête, pour aller chercher au loin les produits bruts qu'il transformera et les produits manufacturés qu'il a chance de placer avec avantage : rien ne lui coûte pour s'ouvrir de nouveaux débouchés et pour étendre sa clientèle. Dès qu'il espère un bénéfice, le marchand n'hésite pas à s'exiler; il visite les tribus du désert de Syrie pour acheter cette fine laine de leurs brebis que cardeurs et tisserands, teinturiers et foulons attendent dans les villes du littoral ; à travers les solitudes sans eau et les gués incertains des fleuves gonflés par les pluies, il accompagne les caravanes jusque dans les oasis de la péninsule arabique, jusqu'aux portes des cités de l'Euphrate et du Tigre, jusqu'au pied des monts de l'Arménie; il s'établit pour plusieurs années, parfois pour toute sa vie, à Ninive, à Babylone ou à Memphis; il a là, dans le bazar, sa boutique voûtée et fraîche où les chalands viennent s'asseoir sur le devant de l'étal et se faire montrer les objets de toilette et d'ameublement qu'il façonne lui-même, quand il sait un métier, sous les yeux du public, ou que lui ont expédié, s'il n'est qu'un revendeur, ses associés et ses correspondants.

D'autres de ces trafiquants, et c'était le plus grand nombre, prenaient la mer; ils s'embarquaient avec leurs marchandises; ils les mettaient en vente, exposées sur le sable, d'abord dans les havres les plus voisins, puis, s'ils n'avaient pas écoulé leur pacotille, ils emballaient à nouveau tout ce qui ne s'était pas trouvé d'une facile défaite, et, vidant et remplissant toujours ainsi les flancs de leurs navires, ils allaient plus loin, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé des clients plus empressés et de meilleure composition; ils poussaient devant eux, jusqu'à ce qu'une cargaison recueillie un peu partout et faite de denrées exotiques eût remplacé celle qu'ils avaient mise à bord en Syrie. Ils étaient partis emportant des vases de terre et de métal, des verres, des amulettes et des bijoux; ils revenaient rapportant des peaux, des plumes et des œufs d'autruche ou des saumons de plomb, de cuivre et d'étain, suivant que leur campagne avait atteint son terme sur les côtes brûlantes de l'Afrique ou dans les brumeuses mers du Nord, le long des terres habitées par les Celtes. Au retour, ils faisaient de même plus d'une escale, laissant et chargeant quelque chose dans chaque comptoir où ils se reposaient et se ravitaillaient, à chacune des tribus barbares qu'ils visitaient au passage. Quand l'hiver les prenait en route, ils faisaient relâche jusqu'à ce que le printemps eut aplani les flots et rouvert les chemins; plus d'un, qui avait quitté, jeune encore, sa famille et sa maison, n'y rentrait que la barbe déjà grisonnante.

Les Phéniciens ne nous ont légué que des textes épigraphiques dont la sèche brièveté ne nous donne pas cette vue nette du passé, cette sorte d'hallucination que poursuit l'historien : quand nous voulons faire revivre ces hommes de Sidon

et de Tyr, nous les représenter tels qu'ils étaient pendant ces sept ou huit siècles où ils ont été maîtres des eaux de la Méditerranée, c'est encore aux Grecs, c'est à Homère et à Hérodote qu'il faut demander les traits et les couleurs de ce tableau : c'est là que nous comprenons comment ces marins et ces négociants s'étaient rendus nécessaires aux peuples à demi sauvages de l'Europe, sans chercher d'ailleurs à leur inspirer ni sympathie ni estime. Ils étaient à la fois attendus avec impatience, pour tout ce qu'ils fournissaient de brillant ou d'utile, et redoutés pour leur âpreté au gain, pour leur perfidie, pour leurs méfaits. On savait que, par ruse ou par force, ils prenaient ce qu'on ne leur vendait pas, qu'ils faisaient le commerce des esclaves et que tous les moyens leur étaient bons pour s'emparer, par force ou par ruse, d'une belle fille ou d'un enfant. On ne pouvait se passer d'eux et on les craignait, on les détestait. On les appelait πολυπαίπαλοι, les hommes « très fins, » ceux « qui savaient tromper », ἀπατήλια εἰδότες, ceux « qui exploitaient, qui dévoraient », τρῶκται, et « qui faisaient une foule de maux aux hommes[1] ». Le Phénicien, a-t-on très bien dit, « avait quelques-uns des caractères du juif du moyen âge, mais il était puissant et il appartenait à une race dont on reconnaissait, à certains égards, l'ascendant et la supériorité. Parmi tous les récits qui nous montrent comment il agissait avec les Grecs, celui que fait Eumée de l'enlèvement de sa nourrice, bien que très connu, est si vrai et met si bien la réalité sous nos yeux, qu'il sera peut-être permis de le rapporter ici[2].

« Le père d'Eumée, Ctésios, était le principal notable de Syros, île petite, mais qui nourrissait des bœufs, des brebis, possédait des vignes, du blé, et comptait deux centres de population. La maison du roi était haute ; elle avait une grande pièce où se tenaient les femmes, diverses dépendances, et sur le devant une sorte de péristyle orné de tables, où Ctésios s'asseyait pour boire avec les principaux citoyens du bourg. C'était là qu'ils se concertaient avant de se rendre à la réunion du peuple. Un jour arrivèrent à Syros, sur des vaisseaux noirs, des Phéniciens. Eumée leur donne les épithètes ordinaires[3] ; ils apportaient toute une cargaison de petits objets, des parures, une pacotille. Ctésios avait une esclave de Sidon que des Taphiens lui avaient vendue ; cette femme, en lavant son linge au bord de la mer, fit connaissance avec ses compatriotes qui lui proposèrent de la ramener dans la maison de son père, le riche Arybante. Le projet n'était pas facile à exécuter ; il fut convenu que les Phéniciens n'auraient pas l'air d'avoir remarqué la servante, mais qu'ils la préviendraient au jour du départ. Ils restèrent une année à Syros, vendant des bracelets, des colliers, des bagues, prenant en échange des denrées dont Homère ne

1. Homère, *Odyssée*, XIV, 288-289 :

δὴ τότε Φοῖνιξ ἦλθεν ἀνήρ, ἀπατήλια εἰδώς,
τρώκτης, ὃς δὴ πολλὰ κάκ' ἀνθρώποισιν ἐώργει.

2. Homère, *Odyssée*, XV, 415-484.
3. Homère, *Odyssee*, XV, 415-416 :

Ἔνθα δὲ Φοίνικες ναυσίκλυτοι ἤλυθον ἄνδρες,
τρῶκται, μυρί' ἄγοντες ἀθύρματα νηὶ μελαίνῃ.

donne pas le détail; ce sont surtout des vivres, βίοτον πολύν, probablement du blé, du vin, des peaux, tout ce que l'île produisait; le bateau en était rempli. Le moment du départ étant venu, ils envoient un messager à la servante; cet homme rusé, πολύιδρις, vient offrir chez Ctésios un collier formé d'or et de morceaux d'ambre. Les femmes de la maison et la maîtresse « prennent dans les mains » le bijou, le retournent dans tous les sens, et, dit Homère, « le regardent des yeux »; on parle du prix. Cependant le marchand, par signes, a fait comprendre à la servante qu'elle doit se rendre au bateau; elle sort avec le petit Eumée, non sans emporter trois coupes; quelques heures après, les Phéniciens avaient disparu. Au bout de six jours, la nourrice mourait en mer, d'un accident; les marins abordèrent à Ithaque, où ils vendirent Eumée [1]. »

Tel était dans bien des cas le commerce phénicien; il se faisait à loisir et longuement: il consistait à échanger des œuvres manufacturées contre des produits naturels; il était dans les habitudes du temps; s'il inspirait de la défiance, il était cependant régulier à sa manière; il s'exerçait publiquement et sans entraves; ces enlèvements de femmes ou d'enfants n'étaient que des incidents auxquels, avec les mœurs d'alors, on n'attachait qu'une importance secondaire. Les Phéniciens qui ont dérobé le petit Eumée ont vécu librement durant une année entière dans le port de Syros; ils ont passé bien des fois devant le péristyle sous lequel Ctésios buvait et dissertait avec les notables; ni le peuple ni les rois n'ont pressé ces étrangers de reprendre la mer. Sans doute l'équipage qui avait commis cet acte de violence n'aurait pas osé, de longtemps, se représenter à Syros; mais l'année suivante, d'autres Phéniciens peut-être y ont abordé et n'ont pas été repoussés, tant on avait besoin d'eux et de leurs marchandises; les insulaires en ont été quittes pour se mieux garder.

Plus court, moins circonstancié, moins pittoresque, le récit que fait Hérodote, à la première page de son Histoire, au sujet de l'enlèvement d'Io, laisse la même impression : « Les Phéniciens, dit-il, entreprirent de longs voyages sur mer, aussitôt après s'être établis dans le pays qu'ils possèdent encore aujourd'hui; ils transportèrent des marchandises d'Égypte et d'Assyrie en diverses contrées, entre autres à Argos. Cette ville surpassait alors toutes les cités du pays aujourd'hui connu sous le nom de Grèce. Les Phéniciens, y ayant abordé, se mirent à vendre leurs marchandises. Cinq ou six jours après leur arrivée, la vente étant presque finie, un grand nombre de femmes se rendirent sur le rivage, et parmi elles la fille du roi :... celle-ci s'appelait Io, et avait pour père Inachos. Tandis que ces femmes, debout autour de la poupe du navire, achetaient ce qui était le plus de leur goût, les Phéniciens, à un signal donné, se jetèrent sur elles. La plupart prirent la fuite ; mais Io fut enle-

1. Nous empruntons cette page et plusieurs des réflexions qui précèdent à l'ouvrage, malheureusement inachevé, d'Albert Dumont, du confrère et de l'ami que nous avons eu, tout récemment, la douleur de perdre (*Les céramiques de la Grèce propre. Vases peints et terres cuites*. Pages 145-146.) Deux livraisons seulement ont paru, sur les quatre dont ce livre devait se composer. Le troisième fascicule était déjà préparé pour l'impression. Nous souhaitons vivement que, sur les notes laissées par l'auteur et sur les planches déjà toutes tirées, un des élèves de M. Dumont puisse terminer le monument commencé.

vée, et d'autres femmes avec elle. Les Phéniciens les ayant jetées dans le navire, mirent à la voile et firent route vers l'Egypte [1]. »

Le texte d'Hérodote s'accorde avec celui d'Homère ; il concourt à montrer quels souvenirs avaient laissés ces rapts que les marchands phéniciens commettaient sans le moindre scrupule, au cours de leurs opérations, toutes les fois qu'ils croyaient pouvoir le faire impunément. Ici l'exposition des objets ne dure que cinq ou six jours, et non plus, comme à Syros, toute une année : cela dépendait des circonstances et de la saison où avait commencé la vente; mais ce sont d'ailleurs les mêmes manières de faire; le marché s'établit sur le sable, auprès du navire. Hérodote ajoute une indication qui a son prix; ce que ces négociants offrent aux habitants d'Argos accourus à la nouvelle de leur arrivée, ce sont « des denrées égyptiennes et assyriennes ». Nous l'aurions deviné, au caractère des objets que nous avons recueillis dans les nécropoles de la Phénicie et dans celles de Cypre et de la Sardaigne; nous sommes pourtant heureux que les résultats auxquels nous étions arrivé se trouvent si nettement confirmés par un témoin tel qu'Hérodote, qui, au cours de ses longs voyages autour de la Méditerranée, avait, dans plus d'un port, assisté au déballage des cargaisons que promenaient sur les mers les navires phéniciens.

Nous comprenons les sentiments qu'inspiraient aux contemporains d'Homère ces marchands avides et fourbes, qui, non contents d'abuser de leur monopole en vendant très cher, se transformaient à l'occasion, en vrais pirates, en voleurs de femmes et d'enfants. Si l'on n'y prenait garde, on se laisserait volontiers aller à epouser ces rancunes; il serait d'autant plus aisé de glisser sur cette pente que les Phéniciens, à première vue, ne semblent pas avoir de ces qualités brillantes qui rachètent bien des défauts. On ne leur doit ni de beaux poèmes qui soient une fête pour l'imagination, ni des édifices dont la masse ou l'heureuse proportion flatte le regard, ni des statues où éclate toute la noblesse de formes pures et choisies. Ce sont, dans le domaine de la plastique, des contrefacteurs infatigables et sans vergogne, ou, quand ils essayent de créer, des artistes médiocres. Cependant, lorsqu'on a vécu longtemps avec eux, presque dans leur intimité, on finit par les voir avec d'autres yeux et par leur porter intérêt; ils étaient si actifs, si industrieux et même, à leur manière, si braves, si dédaigneux de la fatigue, du danger et de la mort! Pour ces qualités, on pourrait presque dire pour ces vertus, ils méritent l'estime et la reconnaissance. Pourquoi donc les Grecs et les Romains, qui leur doivent tant, ont-ils toujours parlé d'eux avec si peu de sympathie? Pourquoi l'historien moderne, malgré sa largeur d'esprit et son impartialité, a-t-il lui-même à faire effort afin d'être au moins juste à leur égard!

C'est d'abord que leurs contemporains de race aryenne, les peuples de la Grèce et de l'Italie, tout en ayant avec eux des relations quotidiennes, ne les ont jamais bien connus et n'ont pas appris leur langue; c'est qu'aujourd'hui, malgré tout ce que nous tentons pour recueillir les moindres bribes de leur écritures et les moindres traces de leurs pensées, nous ne les connaissons guère

1. *Hérodote*, I, 1.

mieux. Entre le Grec et le Romain, d'une part, et, d'autre part, le Phénicien et le Carthaginois, il y a toujours eu comme une barrière, qui ne s'est jamais abaissée ; on a commercé et l'on s'est battu, mais sans jamais conclure une paix durable et cordiale, sans arriver à s'entendre et à se pénétrer les uns les autres ; on s'est ignoré jusqu'au bout, tout en se faisant de mutuels emprunts, et, par suite, on est toujours resté séparé par des sentiments hostiles et par une antipathie persistante. Plus tard, lorsque les races se furent mêlées dans l'apparente unité de la domination romaine, le même antagonisme s'est encore manifesté, sous une autre forme et dans d'autres conditions. C'était un peuple sémitique, le peuple hébreu, qui donnait au monde une religion nouvelle, le christianisme, et qui lui imposait sa littérature, contenue dans la Bible ; or, dès le lendemain du jour où cette religion avait pris le dessus et où le livre hébraïque était devenu le livre sacré de tout l'Occident, celui-ci recommençait à haïr et à persécuter le juif. Entre les deux races, depuis l'heure où elles se sont rencontrées, il y eut tout à la fois de fécondes et constantes communications et un malentendu perpétuel, qui remplit toute l'histoire. Elles n'ont pu se passer l'une de l'autre et elles se sont toujours jalousées et détestées.

C'est aussi un peu la faute des Phéniciens si, aujourd'hui encore, nous avons tant de peine à réagir contre ces préjugés pour reconnaître et proclamer les titres qu'ils ont au respect et à la gratitude même de l'humanité. Ils n'ont eu ni la passion du vrai ni celle du beau ; la seule qu'on leur connaisse, c'est la passion du gain, et ils ont pu la satisfaire amplement, grâce à ce qu'était l'état du monde au moment où ils sont entrés en scène. Dans ce commerce d'échanges entre barbares et civilisés qu'ils ont poursuivi pendant plusieurs siècles, tout l'avantage était, en apparence du moins, pour les civilisés : eux seuls étaient en mesure de fournir certains articles, ce qui leur permettait de dicter les conditions du marché. Ce privilège, ils en ont usé et abusé ; ce fut ainsi que Tyr et Carthage acquirent une richesse prodigieuse ; or on manque volontiers d'indulgence et même de justice à l'égard des hommes et des peuples qui ont fait fortune. Même quand on est leur obligé, on se dit qu'ils ont été suffisamment payés de leurs fatigues par les profits qu'ils en ont tirés, et on se laisse aller à oublier ce qu'on leur doit de bons offices et de progrès accomplis. C'est ce qui est arrivé aux Phéniciens ; il ont eu l'esprit trop exclusivement tourné vers l'utile ; ils se sont montrés trop ouvertement préoccupés de leur propre intérêt, et mal leur en a pris ; on s'est cru permis d'être ingrat. Cette disposition et ce déni de justice s'expliquent : mais l'histoire a le devoir de ne pas s'y associer et de mettre en lumière les services rendus. C'est sans le savoir et sans le vouloir, dira-t-on, c'est presque à leur corps défendant que les Phéniciens ont aidé les autres peuples à sortir de la barbarie et à éveiller, à dégager leur propre génie, à l'armer de tous les instruments nécessaires. Sans doute ; mais cette considération ne diminue pas l'importance des résultats qui ont été obtenus par leur entremise. La Phénicie s'était approprié tout l'outillage, toutes les recettes des vieilles civilisations de l'Orient, et, par plus d'un ingénieux perfectionnement, surtout par l'invention de l'écriture alphabétique, elle avait encore ajouté à la valeur de ce trésor. Qu'elle en eût ou non la conscience et le désir, elle se condam-

nait à répandre et à livrer le secret de toutes ces précieuses connaissances, du jour où elle entrait en relation avec ces tribus des îles et de l'Europe qui étaient encore étrangères à la vie policée : pour peu que celles-ci fussent intelligentes et curieuses, elles auraient bientôt fait de dérober tous ces procédés, quand même ceux qui en étaient possesseurs feraient effort pour les cacher. Dès que la rame et la voile auraient uni des rivages qui semblaient auparavant séparés à tout jamais par les infranchissables espaces de la mer, la transmission ne pouvait manquer de s'opérer, et ce sont les Phéniciens qui les premiers ont abordé sur ces rivages où les ancêtres d'Athènes et de Rome en étaient encore à l'âge de la pierre.

On a beau faire, dès que les hommes de race diverse se voient et se parlent, dès que chaque peuplade n'est plus cantonnée dans une île ou dans une vallée close, dès qu'il y a échange de produits entre des régions lointaines, tout se divulgue ou se devine, tout finit par se savoir. Nous avons dit avec quel soin jaloux les Phéniciens cherchaient à garder, au prix même du mensonge et du meurtre, le secret des routes qui conduisaient leurs navires vers les marchés des Syrtes, vers les côtes de la Sardaigne et de l'Espagne, puis plus loin encore, dans l'Océan, vers le pays reculé d'où venait l'étain. Malgré toutes ces précautions, les hardis voyages des Phéniciens, plus audacieux navigateurs que ne l'ont jamais été les Grecs, ont beaucoup contribué à étendre et à rectifier la notion du monde, si étroite encore et si inexacte chez les Grecs, dans Homère par exemple, vers le x[e] siècle. Grâce à eux, les limites de l'espace occupé par les hommes, de « la terre habitée », comme disaient les Grecs, ont peu à peu reculé. L'esprit a conçu une plus juste idée de l'étendue du domaine qui s'ouvrait à ses entreprises, des vastes champs qu'il etait appelé à peupler, à féconder et à mettre en valeur ; il a mieux compris la destinée mortelle de son espèce et la variété des rapports qui pouvaient la relier aux différents milieux où elle avait à vivre et à se développer. Dans d'autres conditions et sous l'empire d'autres sentiments, les marins de Tyr et de Carthage, les Hannon, les Himilcon et tant d'autres dont la mémoire même a péri, ont joué, sur l'étroit théâtre du bassin de la Méditerranée et au seuil de l'Atlantique, un rôle analogue à celui qu'ont rempli, dans ces derniers siècles, les grands explorateurs qui ont découvert l'Amérique et l'Australie, puis les missionnaires qui se sont répandus chez les peuples sauvages, et enfin ces voyageurs qui parcourent et qui sondent aujourd'hui, dans l'intérêt de la science, l'interieur des continents inconnus. Même persévérance, même intrépidité, même périls bravés sans avoir, comme sur le champ de bataille, l'ivresse de la lutte. Mêmes effets que l'on peut résumer en un mot : des tribus barbares ont été rattachées à l'ensemble des nations policées par des liens qui ne devaient plus être rompus ; ces peuples ont été mis ainsi en mesure d'égaler, et, si leur génie s'y prêtait, de surpasser bientôt leurs devanciers et leurs maîtres mêmes. Bien des bateaux ont sombré, par des nuits sans lune, sur des écueils cachés : bien des vies de matelots ont été sacrifiées, avant que les cités phéniciennes fussent arrivées à devenir l'entrepôt du monde entier, avant qu'elles eussent établi une suite régulière d'echanges entre des nations que séparaient des espaces immenses et qui

parfois, ne se connaissaient même pas de nom, entre le Celte et l'Arabe, entre l'Étrusque et l'Assyrien, entre l'Espagnol et l'Indien.

Ce qui rend encore ces résultats plus admirables, c'est la faiblesse des ressources avec lesquelles ils ont été obtenus. Au temps même de leur plus grande expansion, les vrais Phéniciens, les Phéniciens de race pure etaient au plus quelques centaines de mille. C'est avec ce personnel si peu nombreux qu'il leur a fallu réussir à être partout présents, à ménager partout, pour leurs trafiquants, des ports de refuge et de ravitaillement, des comptoirs fortifies où ils pussent déposer leurs marchandises en attendant qu'elles fussent distribuées à la clientèle du voisinage, puis que les produits bruts obtenus en retour fussent enlevés, dans la belle saison, par les navires expédiés de Tyr ou de Carthage. Ces « Anglais de l'antiquité », comme on les a si bien nommés [1], sont arrivés à soutenir cette gageure par des moyens qui rappellent beaucoup ceux que l'Angleterre a employés, depuis deux siècles, pour établir et pour maintenir, avec une poignée de soldats et des milliers de vaisseaux, son immense empire colonial. La différence, c'est que Tyr n'a jamais essayé de soumettre et de gouverner les peuples qui habitaient les terres dont elle visitait les côtes ; Carthage l'a tenté, en Sicile, en Sardaigne et en Espagne ; cette entreprise a paru d'abord couronnée de succès, puis elle a jeté Carthage dans de cruels embarras et elle a fini par la perdre, en la mettant en lutte avec Rome, qui opposait une armée de citoyens aux armées de mercenaires que commandaient les Amilcar et les Annibal. Si Carthage avait été fidèle aux exemples que Tyr lui avait donnés, peut-être aurait-elle encore gardé dans ses mains, pendant un siècle ou deux, le commerce de la Méditerranée occidentale et celui de l'Océan. La politique de Tyr était celle que l'Angleterre a suivie là où les circonstances ne l'ont pas, comme dans l'Inde, comme dans l'Afrique australe, menée plus loin qu'elle ne voulait aller. Sans même songer à des conquêtes qui les auraient épuisés, les Sidoniens et les Tyriens s'étaient contentés d'occuper les points qui commandaient les grandes routes du commerce ; ils avaient choisi surtout les îles et les îlots, que la mer qui les enveloppait se chargeait de défendre, et ils s'y étaient établis vigoureusement. Lorsque l'île était grande, comme la Sicile et la Sardaigne, ils ne cherchaient pas à la posséder tout entière, ils se retranchaient dans quelque péninsule abritant un sûr mouillage ou sur quelque colline qu'ils entouraient d'une puissante enceinte ; l'intérieur du pays, ils le laissaient aux indigènes, et ils tâchaient de s'arranger pour vivre en bons termes avec eux, pour les rendre tributaires de leur commerce et de leur industrie. En concentrant ainsi leurs forces et en les ménageant, ils avaient pu entourer d'un réseau de postes solidement gardés toutes les mers où ils naviguaient : ils sauvaient leur infériorité numérique par la supériorité de leur prévoyance et de leur habileté.

On a peine à comprendre, au premier moment, que ce peuple, dont le commerce était le grand souci, n'ait pas inventé la monnaie : à la réflexion, rien ne paraît plus naturel. Le genre de trafic auquel il s'est livré durant un millier d'années n'en comportait pas l'emploi et, par suite, n'en suggérait pas l'idée.

1. G. Charmes, *Lettres de Tunisie* (dans le *Journal des Débats* du 4 mai 1882)

Ni l'Egypte ni la Chaldée, avec lesquelles les Phéniciens firent leurs premières affaires, ne connaissaient le monnayage du métal. Quant à toutes ces tribus insulaires et continentales qu'ils s'enhardirent bientôt à visiter, la monnaie aurait été alors en usage que l'on n'aurait pas songé à la leur offrir. Avec elles, tout le commerce était un commerce de troc, qui n'exigeait même pas, comme à Memphis ou à Babylone, le pesage des métaux précieux. Ces peuplades ne connaissaient pas encore la convention en vertu de laquelle, pour faciliter les transactions, Égyptiens et Assyriens évaluaient le plus souvent en poids d'or ou d'argent le prix des objets les plus utiles à la vie. Chez ces peuplades, comme on le fait encore aujourd'hui sur la côte de Guinée, on échangeait directement les unes contre les autres les denrées les plus différentes ; c'étaient ces opérations qui donnaient aux négociants phéniciens les plus beaux bénéfices.

L'accoutumance de plusieurs siècles avait rendu familière aux Phéniciens cette manière de procéder ; ils n'en concevaient pas d'autre. Cependant, par suite des progrès de la civilisation dans le bassin de la Méditerranée, ces marchands, toujours à l'affût de ce qui pouvait faciliter leurs transactions, auraient peut-être été conduits, par la force des choses, à chercher un moyen d'échange plus commode et plus sûr ; mais alors déjà leurs élèves d'hier, devenus leurs rivaux, avaient fait, dans cette voie, un pas décisif : en Lydie et à Égine, on avait commencé de frapper l'or et l'argent. Si les Phéniciens n'avaient pas pris l'initiative de cette pratique, ils s'empressèrent du moins de l'adopter. Dès le commencement du VIe siècle, les villes de la côte de Syrie et de Cypre avaient leurs monnaies.

L'anomalie n'est donc qu'apparente. Peuple utilitaire, sans cesse préoccupés d'atteindre le but avec aussi peu de frais que possible, les Phéniciens n'ont pas inventé la monnaie parce qu'ils pouvaient s'en passer, et ils ont inventé l'alphabet, parce que l'alphabet leur était nécessaire pour établir leurs comptes, que la complication des écritures égyptienne et assyrienne aurait inévitablement embrouillés. Ainsi s'explique ce que l'on pourrait appeler d'abord une interversion des rôles. L'alphabet est l'œuvre et le cadeau d'un peuple de marchands qui n'a pas laissé une seule page immortelle, qui n'a guère écrit que comme le font les teneurs de livres ; c'est au contraire un peuple de poètes et d'artistes, les Grecs, qui ont lancé dans le monde les premières espèces monnayées, cette authentique et mobile représentation de la valeur sans laquelle il nous semble aujourd'hui que tout commerce un peu développé soit presque impossible.

Les Phéniciens n'eussent-ils fait à la civilisation d'autre présent que l'alphabet, cet apport suffirait encore à leur gloire. Ils n'en ont, pour ce qui les concerne, tiré qu'un parti très restreint ; mais ils l'ont transmis à tous les peuples avec lesquels ils commerçaient ; l'alphabet a été pour eux un article d'exploitation. Sur tout ce qu'ils fournissaient à leurs clients de Grèce et d'Italie, ils ont cru toujours prélever une grosse commission ; ils se sont applaudis d'avoir su duper tous ces peuples enfants qu'ils avaient mis dans leur dépendance ; or il se trouve, en fin de compte, que le bénéfice a été pour ceux qui, bien des fois, se sont crus trompés et ont pensé perdre au marché. Ces trafiquants faisaient

payer les choses plus cher qu'elles ne valaient; mais lorsque, tout fiers du succès de leurs ruses, ils se remettaient à la voile, ils n'en laissaient pas moins derrière eux, comme compensation de leurs gains exagérés et de leurs violences, cet alphabet à l'aide duquel les Grecs créeront la philosophie, l'histoire et la science ; ils laissaient des figurines de bronze, d'ivoire, de terre émaillée ou de pierre, des vases d'argile ou de métal, peints ou ciselés, qui suggéraient l'idée de certains types divins, qui éveillaient le goût de l'art et le sentiment de la forme chez ce peuple dont les sculpteurs s'appelleront Phidias et Praxitèle ; à toutes les industries naissantes auxquelles on s'essayait au sein de ces tribus, ils laissaient des matières à mettre en œuvre, des modèles à imiter et des outils qui devaient faciliter la tâche. Le plus difficile, pour les apprentis qui auraient l'ambition de copier ces modèles, ce serait de retrouver les procédés par lesquels avaient été exécutés ces meubles, ces armes, ces bijoux et ces instruments de toute sorte. On tentait d'y réussir par la patience et le tâtonnement; mais il arrivait aussi que l'on profitât de quelque leçon professionnelle involontairement donnée par ces maîtres qui n'aimaient cependant pas à livrer leurs secrets. Le Phénicien était, par excellence, l'homme de tous les métiers. Tel, avant de prendre la mer, avait plus ou moins longtemps, travaillé dans un atelier : le marchand était souvent comme doublé d'un artisan qui savait, à l'occasion, réparer un outil gâté par le voyage, monter un vase, raccommoder une arme ou un joyau. Pendant qu'il s'y employait sous les yeux du client, on faisait cercle autour de lui, on regardait par-dessus son épaule, et souvent il n'en fallait pas plus pour deviner la composition d'une soudure ou pour surprendre le mystère d'un tour de main d'où dépendait le succès de telle ou telle opération.

Quand on cherche à se rendre compte ainsi de ce qui se passait sur toutes les plages où abordait le marchand phénicien, quand on calcule l'effet utile de tous ces contacts et de ces échanges de produits et d'idées, ce n'est pas sans une émotion sincère, sans un sentiment de respect et de sympathie que l'on se représente le départ de la galère sidonienne, et que l'on en suit le sillage dans ces eaux où le pilote s'aventure sans carte ni boussole. On la voit d'abord longer timidement la côte, et, à la première bourrasque, se réfugier dans quelque anse bien abritée : elle y attend que le vent tombe : puis elle s'enhardit; elle se risque à traverser un large bras de mer pour gagner une île, Cypre ou Rhodes, dont les montagnes lointaines s'aperçoivent à l'horizon. Là, l'équipage se repose; puis il se hasarde à une plus longue traversée ; il perd de vue la terre, et, s'il n'a pas été emporté par la tempête vers les Syrtes inhospitalières, le voilà qui brave la courte et dure lame de l'Adriatique; nous sommes tentés de battre des mains, quand, après avoir essuyé plus d'un orage, il touche enfin, sur les côtes de la Sicile ou de l'Italie, à quelque port dont il a le premier trouvé le chemin; nous nous associons de cœur aux prières et aux vœux par lesquels, une fois le navire tiré sur le sable, les marins rendent hommage au grand dieu national, à ce Melqart qui les a guidés et sauvés au cours de leur inquiète et périlleuse navigation.

Le Melqart phénicien, auquel nous ne savons même pas quels traits et quel visage prêter, n'a pas, comme son successeur, l'Héraclès grec, été transfiguré

par l'art et par la poésie ; il n'est pas né de Zeus dans la lumière du matin, pour mourir sur l'Ossa, dans les splendeurs du couchant enflammé, pour monter au ciel et pour y devenir l'époux d'Hébé, l'immortelle déesse de la jeunesse ; le ciseau d'un Phidias et d'un Lysippe n'a pas fait de son image l'un des types de la beauté virile ; mais comme il a bien gagné l'encens qui a fumé sur ses autels et les victimes dont le sang les a baignés ! Combien de navires ont traversé les mers, confiants dans sa protection, et que de terres ont ensuite ouvertes au commerce ces Christophe Colomb de la Méditerranée ! Sans le Melqart de Tyr, sans les marins dont il conduisait la marche à travers l'inconnu, comme le mouvement de la civilisation aurait été changé, comme l'essor en aurait été ralenti ! Qui sait quels longs âges se seraient écoulés avant que les pères des Grecs et des Romains sortissent de cette barbarie où se sont attardées, jusqu'au commencement de notre ère, dans la vallée du Rhin et dans celle du Danube, les tribus des Germains et des Celtes ?

Ce Melqart, en qui se personnifie l'héroïque effort de la navigation et de la colonisation phénicienne, a fait de plus grandes choses que le fils d'Alcmène ; il a rendu à l'humanité de bien autres services. Qu'est-ce que le lion de Némée et l'hydre de Lerne auprès des périls de la mer, auprès de ses tempêtes, qui se jouaient de ces barques légères comme le vent fait d'une feuille sèche ? Si, dans l'antiquité même, Melqart avait fini par perdre son nom et sa physionomie propre, pour se confondre avec l'Héraklès du panthéon hellénique, si l'histoire même ne lui a pas toujours rendu l'hommage auquel il a droit, c'est qu'il lui a manqué des sculpteurs de génie pour dresser sa statue et des poètes pour chanter ses travaux.

O sacer et magnus vatum labor, omnia fato
Eripis, et populis donas mortalibus ævum !

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE

Maître Alain est un religieux du XIIe siècle que diverses légendes ont rendu illustre. Sa vie est, jusqu'ici, peu connue. Les Anglais ont cru découvrir récemment qu'il leur appartenait plus qu'à nous et ils ont entrepris une belle et luxueuse édition des œuvres qui nous sont parvenues sous son nom. M. Hauréau s'est livré sur la vie et les œuvres de ce personnage à des recherches qui établissent que maître Alain est parfaitement à nous.

Il est certain qu'Alain, né à Lille, vint achever ses études à Paris, et qu'il se fit dans l'enseignement un renom. La légende raconte qu'étant sur le point d'expliquer en public le mystère de la Trinité, il rencontra au bord d'un cours d'eau un enfant qui s'évertuait à remplir avec l'eau de la rivière un petit trou creusé sur la berge. Interrogé sur ce qu'il voulait faire, l'enfant repondit qu'il allait faire passer toute l'eau de la rivière dans le trou; et il ajouta : « J'aurai plus tôt fini ma tâche que toi la tienne, insensé qui cherches à sonder l'insondable! »

Troublé par ce langage, Alain se présenta le lendemain aux auditeurs accourus pour l'entendre. Il monta en chaire et dit : « Qu'il vous suffise d'avoir vu l'Alain des *Paraboles!* » faisant allusion à un livre qui avait concouru à établir sa réputation de savant et de lettré. Puis, comme pris d'un accès de folie, il arracha ses vêtements et alla chercher un refuge dans une abbaye de Bourgogne, chez les Cisterciens.

Plus tard, en 1179, il accompagna à Rome l'abbé de Cîteaux au troisième concile de Latran. Il prit une part brillante à la discussion contre l'hérésie des Vaudois et des Albigeois. On le retrouve ensuite à Montpellier enseignant en public. Il mourut en 1202.

La Bibliothèque Nationale possède quatre manuscrits de ses œuvres. Un manuscrit de Troyes l'appelle « Cistercien. » On ne connaît de lui que onze sermons; beaucoup de ceux qui lui appartiennent portent le nom de Hugues de Saint-Victor; enfin, il y en a un certain nombre qui sont encore inédits.

Les Phéniciens. — M. G. Perrot communique un chapitre détaché du troisieme volume de son *Histoire de l'art dans l'antiquité* [1].

— On annonce la mort d'un membre distingué de l'École française de Rome, M. Poisnel, agrégé à la faculté du droit de Douai. Il a succombé à une fièvre typhoïde foudroyante, occasionnée par un excès de travail.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE

Les sarcophages chrétiens de la Gaule, après ceux d'Arles, ont fourni à

1. Nous le reproduisons dans ce numero. (*Rédaction*.)

M. Edmond Le Blant, le savant directeur de l'École française de Rome, la matière d'un grand travail archéologique encore inédit et dont l'auteur communique des extraits à ses confrères.

On peut répartir ces monuments en deux catégories : dans la première on range ceux qui portent des sujets ou des scènes sculptées en bas-reliefs; dans la seconde, ceux qui n'offrent que des ornements décoratifs ou symboliques.

L'étude des sarcophages chrétiens des premiers siècles n'est pas sans intéresser l'art antique ; parfois il est arrivé que, pour ensevelir un défunt illustré par sa vertu ou par les services rendus à l'Église, on s'est servi de tombeaux magnifiquement travaillés par les artistes païens. Pendant une assez longue période, les traditions d'atelier se sont maintenues en dépit des changements opérés dans les croyances religieuses et les emblèmes du paganisme; les scènes mythologiques ou héroïques ont continué d'orner les monuments funèbres des chrétiens. C'est ainsi qu'on retrouve sur des marbres appartenant à des sépultures de fidèles l'histoire de Proserpine, la représentation de divinités fluviales, les figures de l'Océan, du Ciel, d'Éros et de Psyché, de génies tenant des torches renversées, des griffons, des Dioscures, de Prométhée modelant l'argile, de la colombe becquetant des fruits dans une corbeille.

On ne s'étonnera pas, après cela, d'entendre Tertullien reprocher amèrement aux artistes de travailler pour les idoles. La fréquence des sujets païens sur les tombeaux chrétiens a conduit les archéologues du siècle précédent, moins circonspects ou moins bien renseignés que nos contemporains, à confondre des scènes manifestement bibliques avec des scènes empruntées à l'antiquité classique. Les apôtres sont devenus des savants : Moïse, frappant le rocher de sa baguette, a paru un sorcier ; la résurrection de Lazare, un sacrifice aux dieux lares, Jonas vomi par la baleine, un homme luttant contre un énorme dragon, etc.

Ces méprises, qui nous font sourire aujourd'hui, sont plus aisées à commettre qu'on ne pense; et nous connaissons plus d'une scène figurée qui donne lieu encore à des interprétations qui toutes s'excluent et dont aucune n'est peut-être la bonne.

M. Le Blant aborde ensuite un autre sujet. Il fait revivre sous nos yeux le culte des tombeaux, consacrés chez les chrétiens par une vénération séculaire, toujours fondée sur des guérisons miraculeuses. Il nous montre les infirmes, les gens atteints de névroses, les épileptiques, les fous eux-mêmes assiégeant les sarcophages de saints, remplissant les lieux-saints de leurs plaintes, de leurs cris et de leurs ferventes prières, baisant le marbre, le touchant pieusement, recueillant pour des onctions l'huile merveilleuse qui suintait parfois d'une fissure de la pierre, ou bien encore l'huile des lampes et la cire coulant des cierges qui éclairaient la crypte. Cette résurrection d'un passé lointain, qui nous a légué plus d'une pratique encore en vigueur, a semblé particulièrement intéressante.

Epigraphie africaine. — Au cours de sa mission archéologique en Tunisie, M. E. Babelon avait commencé des fouilles à un endroit appelé Henchir-Harat, dans l'Enfida, entre Zaghouan et Hammamet. Ces fouilles, continuées par MM. Mangiovacchi et Cocyteaux, grâce au concours de la compagnie mixte

commandée par le capitaine Bordier, ont donné des résultats que M. Ernest Desjardins signale à l'Académie. Dans une lettre adressée par M. Mangiovacchi à M. Babelon, il y a quatre inscriptions récemment découvertes : elles nous apprennent notamment que Henchir-Harat, où l'on plaçait l'ancienne Bibac, s'appelait en réalité Segermes à l'époque romaine.

Vacances et candidatures. — La mort de M. Louis Quicherat porte à quatre le nombre des vacances existant actuellement au sein de l'Académie des inscriptions. La première place à laquelle il sera pourvu est celle de M. Ch. Tissot, dans la catégorie des membres libres. Les candidats sont, jusqu'à ce jour, MM. de Boislisle, de Mas-Latrie, J. Ménant, de Ponton d'Amécourt, C. Port. L'exposition des titres aura lieu dans la prochaine séance et l'élection probablement dans quinze jours.

L'Académie a déclaré vacant le fauteuil de M. Adolphe Régnier. Elle a décidé que l'exposition des titres des candidats aurait lieu en même temps que celle qui concerne les candidats au fauteuil de M. Albert Dumont, c'est-à-dire le 5 decembre.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE

La séance a été occupée entièrement par l'exposition des titres des candidats à la place de membre libre vacante par le décès de M. Ch. Tissot.

M. de Mas-Latrie, professeur à l'École des Chartes, ayant écrit pour poser sa candidature, le nombre des compétiteurs se trouve porté à cinq :

Ce sont : MM. de Boislile, de Mas-Latrie, J. Ménant, de Ponton d'Amécourt, C. Port.

— Nous apprenons que le docteur Rouire vient d'être chargé d'une mission en Tunisie. M. Rouire devra s'occuper de recherches scientifiques à l'exclusion de recherches archéologiques.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE

Élection d'un membre libre. — L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Ch. Tissot. Les candidats sont MM. A. de Boislisle, de Mas-Latrie, de Ponton d'Amécourt, Joachim Menant. Au dernier moment, M. Port a écrit pour retirer sa candidature.

Au premier tour de scrutin, les suffrages se répartissent de la manière suivante : M. de Boislisle, 14 ; M. de Mas-Latrie, 13 ; M. Ménant, 8 ; de Ponton, 3. Il y a un bulletin au nom de M. Boissieu.

Au dernier tour, M. de Boislisle est élu par 22 voix contre 15 données à M. de Mas-Latrie ; 1 à M. Menant ; 1 à M. de Ponton d'Amécourt.

— L'Académie, suivant l'usage, procède à l'examen de la liste des correspondants. Elle constate qu'elle aura à élire un correspondant national et un correspondant étranger. Des commissions chargées de présenter des listes de candidats seront nommées dans la prochaine séance.

— L'Academie, après l'élection, s'est formée en comité secret pour entendre

l'exposition des titres des candidats aux deux places vacantes par suite du décès de MM. Alb. Dumont et Ad. Régnier. Les deux élections auront lieu vendredi prochain.

Parmi les candidats au fauteuil de M. Alb. Dumont, nous citerons notre savant collaborateur M. Gustave Schlumberger. et M. Bergaigne ; les candidats au fauteuil de M. Ad. Régnier sont MM. Benoist, Revillout, Foucaux.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE

Élections. — L'Académie avait à élire deux membres ordinaires en remplacement de MM. Albert Dumont et Adolphe Régnier. MM. Gustave Schlumberger et Bergaigne avaient posé leur candidature pour le premier fauteuil; MM. Benoist, Foucaux et Révillout étaient candidats pour le second.

Le scrutin ouvert et les votes recueillis, on compte 34 votants. La majorité nécessaire pour qu'il y ait élection sera 18.

M. Schlumberger est élu par 23 suffrages, contre 10 donnés à M. Bergaigne, 1 à M. Foucaux.

Il est procédé à un autre scrutin pour le second fauteuil.

M. Benoist est élu par 23 suffrages, contre 6 donnés à M. Révillout et 5 à M. Foucaux.

M. Gustave Schlumberger est un numismate et un archéologue de grand mérite. Ses travaux concernent particulièrement l'Orient latin, dont il a publié la numismatique. Récemment il a donné au monde savant un ouvrage extrêmement original et curieux sur les sceaux byzantins. Nos lecteurs ont pu apprécier, dans les articles qu'il a écrits pour eux, son talent littéraire et sa clarté d'exposition.

M. Benoist, professeur à la Faculté des lettres de Paris, est un philologue distingué. Il a donné des éditions savantes de Virgile, de Catulle, d'Horace qui ne le cèdent en rien aux meilleurs travaux de ce genre.

— Une lettre communiquée par M. Wallon, secretaire perpétuel, annonce la mort de M. Mantellier, correspondant de l'Académie depuis 1869, et conseiller honoraire à la cour de cassation.

— Sont élus membres de la commission chargée de présenter une liste de candidats pour une place de correspondant étranger, MM. Renan, Heuzey, Bréal, Gaston Paris.

Sont élus membre de la commission chargée de présenter une liste de candidats pour deux places de correspondants nationaux, MM. Delisle, Egger, Hauréau, Alex. Bertrand.

— La *Vie d'Esope*, telle que l'antiquité nous l'a transmise, est un recueil de légendes, dont nous possédons plusieurs variantes. La plus connue est attribuée à Planude; l'autre, développée, a été publiée en 1845 par Westermann. Des fragments d'une troisième rédaction, assez rapprochée de la précédente, mais qui renferme quelques traits et des anecdotes nouveaux, ont été découverts sur un papyrus gréco-égyptien que sa belle écriture onciale permet de rapporter au VIe siècle de notre ère. M. H. Weil présente à l'Académie des observations sur ces fragments.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE

Lecture est faite des adhésions données par les Sociétés savantes de province à la déclaration faite dans la Société des Antiquaires pour la conservation des monuments historiques et objets antiques dans les colonies et possessions françaises. Ce sont :

Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers;
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze;
Société de géographie de Lyon;
Société littéraire et artistique de Béziers;
Société d'émulation du Doubs;
Comité archéologique de Senlis;
Société florimontane d'Annecy;
Société d'agriculture et d'archéologie de la Manche.

M. Mowat donne lecture d'une lettre de M. Germer-Durand, relative à l'inscription tumulaire de sainte Énimie, à Mende (Lozère). M. Germer-Durand la déchiffre et la complète de la manière suivante : *In hac aula requiescet corpus beatae Enimiae*. Ce texte paraît dater de l'an 950 à 1060.

A cette occasion, M. Longnon fait remarquer qu'au XIIIe siècle le mot *Aula* désignait un lieu de réunion en général.

M. Courajod lit un mémoire sur le buste de la femme de Nicolas Braque, conservé en original à l'École des Beaux-Arts. La Société vote le renvoi de ce mémoire à la Commission des impressions.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE

Lecture est donnée des nouvelles adhésions à la circulaire de la Société pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises. Ces adhésions proviennent des sociétés suivantes : Société libre des beaux-arts de Paris, Société Eduenne, Société d'archéologie lorraine. Académie d'Hippone, Société historique de Compiègne, Académie Nationale de Reims, Société d'émulation de Cambrai, Société des antiquaires de la Morinie, Société d'agriculture, sciences, commerce et arts de la Marne, Société des antiquaires de Picardie, Société Languedocienne de géographie de Montpellier, Société académique de Boulogne (Pas-de-Calais), Société archéologique, scientifique et litteraire de Béziers, Société academique de l'Aube, Société historique et archéologique de la Charente.

La Société reçoit à l'occasion de cette proposition une lettre donnant des détails sur la destruction de quelques monuments dans le département de la Charente.

M. Bertrand communique de la part de M. Bulliot un fragment de poterie provenant du mont Beuvray et qui pourrait être un gaufrier gaulois.

M. Bertrand fait ensuite hommage d'un numéro de la *Nature* (22 novembre 1884) contenant un article de M. de Nadaillac sur la question de l'homme tertiaire. M. Bertrand déclare appuyer les conclusions de M. de Nadaillac concernant les théories d'après lesquelles il existerait des traces de l'homme tertiaire. « Ce sont, dit M. de Nadaillac, des conceptions purement fantaisistes destinées à faire un peu de bruit autour de leurs auteurs et à disparaître avec la rapidité qui a présidé à leur enfantement. La science vraie repose sur des faits dûment établis et non sur des hypothèses où l'imagination seule joue un rôle. » La Société s'associe à ces conclusions et décide qu'elles figureront dans le bulletin à titre de renseignement.

M. Mazard lit un mémoire sur les poteries dites samiennes et sur les procédés employés pour en obtenir la glaçure; il rejette la supposition du vernissage de ces poteries rouges par le procédé du sel marin. M. Mazard pense que la solution étendue au pinceau sur les vases doit sa coloration à l'introduction de peroxyde de fer. D'après des expériences pratiquées dans des fours à porcelaines, M. Mazard établit que ces poteries rouges ont été cuites à une température à peu près égale à celle développée dans le globe de ces fours, soit environ 800 degrés centigrades.

M. Mowat propose pour ses poteries le nom de pseudo-samiennes. M. Mazard rappelle que Brongniart les appelait poteries romaines.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE

La Société reçoit de nouvelles adhésions à sa démarche pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises. Ce sont celles des sociétés suivantes :

Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Société archéologique de Sens, Société ariegeoise des sciences, lettres et arts, Société normande de géographie, Société de l'École nationale des chartes, Société française de numismatique et d'archéologie, Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.

La Société renouvelle son bureau pour l'année 1885. Sont élus : président, M. Courajod ; vice-présidents, MM. Saglio et de Villefosse; secrétaire, M. Mowat ; secrétaire-adjoint, M. de Lasteyrie ; trésorier, M. Aubert ; bibliothécaire-archiviste, M. Nicard.

M. Gaidoz communique trois inscriptions gallo-romaines inédites récemment découvertes à Aix-les-Bains (Savoie). Ce sont les inscriptions funéraires de Titia Dorcas, Titia Sizenes et Catinia Morchis. La première est élevée en hommage public par les propriétaires d'Aix (*possessores*). M. Gaidoz les rapproche d'une inscription analogue déjà publiée, étudie le caractère de ce groupe d'inscriptions, les noms des personnages qu'elles mentionnent et essaye un tableau de la station thermale d'Aix au IIIe siècle de notre ère.

M. Mowat annonce à cette occasion qu'il a reçu communication de ces inscriptions et qu'il se propose de les publier de son côté.

M. Courajod communique à la Société une statuette de bronze de la renais-

sance italienne appartenant au cabinet de M. Charles Pulozki, à Pesth (Hongrie). Cette statuette représente *David, vainqueur de Goliath*. M. Courajod, après avoir successivement rapproché ce monument d'un dessin du musée du Louvre, de la réduction du *David* de l'Académie des beaux-arts de Florence, faisant partie du cabinet Thiers, de deux planches de Ducerceau et d'une figure de marbre du jardin du Luxembourg, établit que la statuette de M. Pulozki reproduit le fameux *David* de bronze modelé par Michel-Ange *Col Golia sotto*, dont parle Condivi. Cette dernière sculpture, commandée en 1502 à Michel-Ange par la république florentine, offerte en don d'abord au maréchal de Gié, ensuite à Florimond Robertet, conservée longtemps au château de Bury, a complètement disparu depuis le milieu du XVII[e] siècle, et son image elle-même, sous sa forme plastique définitive, nous échappait jusqu'à présent.

M. Max Verly communique les inscriptions de bagues trouvées dans le Barrois.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE

La Société reçoit de nouvelles adhésions à sa circulaire pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

Ce sont celles des Sociétés suivantes : Société littéraire artistiques et archéologique de la Vendée ; Société des archives historiques de la Gironde ; Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon : Société de la *Diana* ; Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn ; Académie des sciences et lettres de Montpellier ; Société historique et archéologique du Gâtinais ; Société historique et archéologique du Périgord ; Société de statistique, sciences et lettres des Deux-Sèvres ; Société littéraire, historique et archéologique de Lyon ; Société historique et archéologique du Maine ; Société académique de Cherbourg ; Société historique et archéologique de Langres ; Société d'encouragement des études grecques ; Société archéologique du Midi de la France ; Société d'histoire de Paris et de l'Ile de France.

M. Ramé fait l'examen critique de l'ouvrage publié sous le titre de l'*Hypogée martyrum* de Poitiers, et dans lequel le P. C. de la Croix voudrait reconnaître un sanctuaire du VI[e] siècle, érigé à soixante-douze martyrs poitevins inconnus ; jusqu'ici, M. Ramé ne voit autre chose dans le souterrain si heureusement découvert par le P. de la Croix, que le tombeau d'un abbé Mollebaude dont le nom seul est connu et dont la date est ignorée. Mais les termes de comparaison fournis par la *Memoria Venerandi* à Clermont et surtout par le sacramentaire de Gellone permettent d'attribuer le monument au VIII[e] siècle, ce qui le rend précieux, malgré son extrême barbarie, à raison du petit nombre d'œuvres de cette époque parvenant jusqu'à nous

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

A M. ALEXANDRE BERTRAND, membre de l'Institut.

Cher monsieur,

Voici, en fac-similé (voir pl. XII, xxiv), une page autographe de Léonard de Vinci, que vous m'avez demandée, parce que je vous l'avais signalée comme contenant un passage relatif à la *cateja* ou *categia* qui rappelle celui du livre XVIII, chapitre vii, d'Isidore de Séville, au sujet de votre récente communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur ce qu'il y a lieu de supposer que cette arme fut en réalité chez les Anciens.

Le dit fac-similé reproduit, dans le second volume de l'édition intégrale des douze manuscrits de l'Institut[1], le folio 43 (verso), du beau et curieux manuscrit B, celui où se trouve le canon à vapeur attribué à Archimède, et publié en 1841, par Delécluze. Quel degré d'intérêt, et quelle part de vérité ou d'erreur se trouvent dans le passage en question, c'est ce qu'il vous appartient de dire; vous savez que mon but, en mettant au jour les écrits de Léonard, est de les soumettre aux juges compétents en chaque cas spécial, et non d'essayer, à moins de raisons particulières, de les expliquer ou commenter moi-même.

Vous me permettrez seulement, n'est-ce pas, de rappeler combien l'etude des choses de la guerre, au point de vue historique aussi bien qu'au point de vue pratique, tint une place considérable dans la vie du grand savant italien des xve et xvie siècles?

La célèbre lettre à Ludovic le More témoigne de ce que savait, en l'art de la guerre, celui qui venait de passer une partie de sa jeunesse auprès de Laurent de Médicis, peut-être quelques mois au service d'un prince d'Orient, à titre d'ingénieur militaire aussi bien que civil, comme en témoignèrent plus tard ses fonctions sous César Borgia. Il est vrai que cette lettre fameuse, j'ai dit et prouvé qu'elle n'est pas de la main de Léonard; il se pourrait même qu'elle n'eût pas été directement inspirée par lui, qu'elle ne fût que l'œuvre imaginaire d'un de ses admirateurs, et, je reviendrai bientôt sur ce point, en cherchant à restituer à l'élève de Verrocchio quelques lignes qui n'ont pas encore été reconnues pour être de lui. Mais les éléments au moyen desquels ce document a été formé ne se trouvent pas moins dans les parties authentiques de l'*Atlantique*, et il reste vrai que le grand artiste était capable de mettre à exécution tous les travaux qui y sont énumérés, et bien d'autres.

Dès 1478, une page des manuscrits de Léonard de Vinci le montre dessinant des engins pour l'attaque et la défense, et il n'est pas douteux que vers la fin

1. Voir, sur cette publication, le récent ouvrage de M. G. Uzielli, *Ricerche intorno a Leonardo da Vinci*, serie seconda, 1884, III (p. 115).

de sa vie, ce fut dans le sens le plus large qu'il devint ingénieur de Louis XI et de François Ier.

Dans le manuscrit B, les études sur la *cateja* figurent à titre de développement d'un sommaire qu'on a vu auparavant, au folio 40 recto : « *Nomi d'arme da' offendere* »; elles faisaient partie d'un vaste travail d'ensemble, destiné à reconstituer, par la lecture des anciens auteurs, par la recherche des vieilles traditions, et par des inductions fondées sur l'expérience personnelle, toute la science militaire de l'antiquité grecque, romaine et barbare, pour en tirer un grand nombre d'applications pratiques, et perfectionner les choses de guerre de toutes sortes.

Dans ce que j'ai vu des nombreuses pages autographes de Léonard de Vinci appartenant à l'Angleterre, il n'y a pas d'autre mention de la *cateja*; je n'en ai pas rencontré davantage, si je ne me trompe, dans les neuf manuscrits de l'Institut qui me restent à faire paraître ; je n'en ai pas trouvé non plus dans l'*Atlantique*, durant la lecture rapide, de quelque semaines, que j'ai pu faire naguère, de ses quatre centaines de pages.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Post-scriptum. — Lorsque j'ai dû faire paraître le manuscrit B, je ne connaissais pas en entier le passage d'Isidore, que cite Du Cange dans son *Glossarium:* il confirme, tel qu'on le trouve dans Cluvier, *Antiqua Germania*, ma lecture hésitante de la dénomination *caia*, attribuée par Léonard à Horace, évidemment d'après l'auteur des *Origines :* « *Clava....* Hæc et *cateja*, quam Horatius *cajam* dicit. Est autem genus gallici teli, ex materia quam maxime lentâ, quæ jactu quidem non longé, propter gravitatem, evolat, sed quo pervenit, vi nimiâ perfringit ».

Quant au renvoi de Léonard de Vinci à Virgile, il se justifie par le vers 741 du livre VII de l'*Énéide*, que contient la suite du texte de l'auteur du VIIe siècle : « Quod si ab artifice mittatur, rursum redit ad eum qui misit. Hujus meminit Virgilius dicens : Teutonico ritu soliti torquere cateias. Unde et eos Hispani et Galli teutones vocant. » Les *Originum libri* XX avaient été imprimés dès la jeunesse de Léonard, vers 1472.

Des *mucrones*, dont parle Ammien (lib. 31), dans un passage transcrit par Du Cange[1], et de l'*aclis*, que nomme M. Saglio dans son *Dictionnaire des antiquités*, au sujet de la *cateia*, il est traité dans le manuscrit B, au folio 42 recto, d'après Priscien et Servius.

CHARLES RAVAISSON-MOLLIEN.

Novembre 1884.

— On nous apprend que la Société polymathique du Morbihan, dont le Dr Closmadeuc est le président, vient de pratiquer des fouilles dans un tumulus, à Saint-Jean Brévelay; la crypte centrale, en pierres sèches, contenait une sépulture ; débris et poussière d'ossements, un poignard en bronze, avec fragments de fourreau en bois; une lance également en bronze; *un petit objet en or, avec clous*

1. « Barbari ingentes clavas in nostros conjicientes ambustas, mucronesque acrius resistentium pectoribus illidentes, sinistrum cornu perrumpunt. »

microscopiques de même métal; et une urne en terre cuite à quatre oreilles. M. de Cussé est chargé du rapport. Cette découverte est d'autant plus intéressante qu'elle porte sur un tumulus inviolé, d'un genre complètement différent des dolmens, et dans une région où les explorations ont été jusqu'ici très rares.

— On vient de placer, dans la cour du palais du gouverneur, à Smyrne, une statue de prisonnier barbare qui provient d'un des édifices d'Éphèse et qui, retirée des ruines au temps des fouilles de M. Wood, était restée, depuis lors, en magasin dans la gare du chemin de fer. C'est le vali actuel, Hadji Nachid pacha, qui a eu la bonne idée de la remettre en lumière. Elle paraît avoir appartenu à une décoration qui comprenait nombre d'autres figures du même genre; la tête manque. Ce monument nous est signalé par un court et substantiel article de M. Weber dans l'Ἀμάλθεια, journal grec de Smyrne, du 20 septembre 1884.

— On vient d'exposer, dans une des salles du musée du Louvre qui sont situées derrière la Colonnade, un choix des objets acquis depuis quelque temps par le département des antiques.

Ce choix comprend des bustes en marbre dont deux appartiennent à l'école archaïque et d'autres au plus beau temps de l'art, un torse d'un beau style grec, de grands bas-reliefs d'une remarquable conservation, et des objets, pour la plupart de petite dimension, renfermés dans une vitrine.

Parmi ces objets, on distingue principalement un très beau vase à figures rouges, portant la signature du peintre, deux Hercules d'excellent travail, l'un en bronze, l'autre en terre cuite, et surtout une plaque en bronze découpé, représentant une lutte d'Hercule et d'Apollon, qui provient de la collection Castellani, pièce célèbre, découverte dans l'île de Crète, et qui est, malgré ses dimensions exiguës, l'un des monuments les plus précieux que l'on connaisse pour l'histoire des origines de l'art grec.

— On installe en ce moment, dans l'aile droite du palais du Trocadéro, sous la direction du conservateur des Antiques du Louvre, un musée de plâtres pour l'antiquité. Ce musée doit réunir les moulages de tous les chefs-d'œuvre dispersés dans les différents musées de l'Europe. Ces morceaux seront disposés dans un ordre chronologique, de façon à former une sorte d'histoire de l'art antique par la représentation de ses monuments de premier ordre.

(*Chronique des Arts.*)

— Sur le versant septentrional de l'antique *Mons Lucotitius* (butte Sainte-Geneviève), en bordure de l'ancienne voie romaine, derrière l'ancien collège des Écossais, à cent mètres environ des anciennes murailles dites de Philippe-Auguste, face à la rue Clovis, M. Eugène Toulouze vient de constater le dépôt d'une voirie remontant à l'époque de la domination romaine (Ier ou IIe siècle). Ces amas d'immondices et de gravois déposés hors de la ville se trouvèrent par la suite dans l'intérieur de Paris lorsque l'enceinte en fut portée plus loin. C'est ainsi que les buttes Saint-Roch, de Villeneuve, de la Motte-aux-Papelards, des Copeaux, de Bonne-Nouvelle, de Saint-Gervais, etc., etc., furent englobées dans le centre de la ville.

Cette ancienne butte reconnue par M. E. Toulouze, ne mesurait pas moins de six mètres d'élévation sur une superficie de cinq à six cents mètres. Les ossements reconnus etaient ceux du bœuf, du sanglier, du mouton, du mouflon, plusieurs mètres cubes de ces ossements furent enlevés et transportés à la décharge. Au milieu de ces restes de cuisine il rencontra des fragments de coupes, d'amphores, de bouteilles, d'œnochoée avec bas-reliefs, etc., etc., en terre rouge vif, d'une ténacité remarquable, ne faisant pas effervescence à l'acide nitrique et portant le sigillum suivant :

1. **OFIC. BILICATI.**
2. **MAMMI. OF.**
3. **PAVLIM.**
4. **CINTVGNATV.**
5. **SAMILLI. M.**

Disons aussi que les ouvriers rencontrèrent quelques monnaies à l'effigie d'Antonius Augustus pater felix ; Imperator Nero Claudius Cæsar Drusus Germanicus pater patriae.

Cette butte factice, composée d'immondices, nous fait supposer que ce point de notre vieux Paris était en dehors du centre de Lutèce à l'époque de la domination romaine.

Disons pour finir qu'en 1807, M. Grivaud, archéologue distingué, rencontra dans le jardin du Luxembourg beaucoup d'antiquités qui furent exhumées, notamment des monnaies romaines et un grand nombre de fragments de poteries gallo-romaines avec bas-reliefs et sigillum assez semblables à ceux recueillis par M. Eugène Toulouze. (*La Ville de Paris.*)

— *Découverte d'outils d'artisans de l'époque gallo-romaine.* — Non loin d'une voirie romaine, explorée et décrite dans ce journal le 9 mai 1884, je viens de reconnaître des amas de cendres au milieu desquelles se rencontrèrent quelques objets en fer, des fragments de poteries portant le sigillum. **OFF. SAB** — **FB.ACINA** — **OFF.CES.** — (Les lettres **OFF** signifient, *officina, atelier*). **I.R.F.** (**ANDIN**, celui-ci est incomplet) — **MARCE L°LI°** —.

Deux monnaies à l'effigie de Philippus pater et de Faustina, femme d'Antonin, d'une belle conservation et quantité de fragments de différents vases en argile appartenant à l'epoque gallo-romaine.

En 1880, j'avais eu la bonne fortune de découvrir une trousse de médecin appartenant au IIIe siècle, sur un point de Paris (*Mons Glandiolus*) où nulle autre trouvaille n'avait été faite avant mes recherches : cette série d'instruments, composée de 17 pièces (uniques), jeta un jour nouveau sur la médecine opératoire. Il était difficile en effet de se faire, avant ma découverte, une idée exacte des moyens employés par les praticiens qui exerçaient la science médicale ou chirurgicale à Lutèce au temps de Galien.

Le plus petit indice appartenant à cette époque éloignée acquiert donc une importance notable, non seulement à cause de sa rareté, mais encore par le jour qu'il jette sur la profession à laquelle il appartient. Tout ce qui peut servir

à fournir des renseignements sur l'outillage à l'époque gallo-romaine est donc fort utile à la science.

L'accueil fait à la publication de la trousse par nos sommités médicales, m'engage à décrire aujourd'hui non pas une série d'instruments à l'usage d'un savant praticien, mais quelques outils en fer ayant appartenu à un simple artisan dont la profession est assez difficile à déterminer [1]. La conservation de ces curiosités est relativement belle et permet d'en étudier facilement les contours et l'emploi auquel elles étaient destinées.

Les instruments de la trousse étaient en bronze; les outils que nous publions aujourd'hui sont en fer. Il semblerait résulter de leur confection, presque semblable à celle des outils dont nous nous servons aujourd'hui, que les instruments de précision étaient encore exécutés en métal plus doux et plus précieux, et que le fer s'employait plus généralement à la fabrication d'outils devant exécuter de rudes travaux. Ce métal employé relativement depuis peu dans la Gaule, convenait mieux, en effet, à la confection de ciseaux, d'emporte-pièce, de hachettes, de chasse-clous, instruments qui reçoivent l'impulsion au moyen des chocs violents du marteau. L'emploi du bronze pour cet usage aurait été, en effet, de courte durée; aussi pensons-nous qu'aussitôt la découverte du fer, ce dernier fut employé et remplaça rapidement le bronze, métal trop doux pour la fabrication des armes aussi bien que pour celle des outils d'artisan.

1° Nous mentionnerons tout d'abord une sorte de ciseau relativement bien conservé de dix-sept centimètres de longueur : l'extrémité aiguisée mesure trente-cinq millimètres de largeur. On sait que les ciseaux modernes de nos menuisiers sont fixés, à leur partie supérieure, dans un manche garni d'une virole s'opposant à l'écartement du bois; tel n'est pas le mode d'emmanchement de notre ciseau antique; la partie supérieure en est munie d'une douille recevant le bois dont il reste encore une partie conservée par l'oxyde de fer; c'est donc sur ce bois formant poignée que l'ouvrier frappait afin de pousser l'outil et de lui donner l'impulsion dont il avait besoin pour exécuter son travail.

2° Un des outils les plus utiles est certainement celui que nous allons décrire. Nous croyons pouvoir lui donner le nom de hachette, de paroir ou hachereau, bien que son système d'emmanchement soit complètement opposé à celui de la hache que tout le monde connaît; la partie supérieure opposée au tranchant est hexagonale, d'un diamètre de trois centimètres, percée au milieu d'une ouverture de 14 millimètres recevant le manche qui se trouvait placé ainsi que celui de la hache ou paroir à fer courbe du tonnelier (on sait que ce dernier sert à trancher en arrondi le léger creux de la douve de futaille). Disons aussi que cette sorte de paroir ou hachereau, dont la partie supérieure semble émoussée par les coups reitérés du marteau, pouvait servir de hachette, employé avec le manche; sans ce dernier, il pouvait remplir l'emploi du premier instrument décrit ci-dessus, que nous nommons ciseau de menuisier. La hauteur du hachereau est de 85 millimètres et le taillant de belle conservation mesure 5 centimètres de largeur.

1. Peut-être un menuisier.

3° Autre petit ciseau, dit de menuisier, ayant très probablement le même emploi que le premier, mais de plus petite dimension; il mesure dix centimètres, et le tranchant deux centimètres; il est de belle conservation. Son extrémité supérieure ne recevait pas le bois formant extrémité manuelle, mais s'enfonçait ainsi que nos ciseaux modernes, dans un manche. Il ressemble beaucoup à celui qui est en usage aujourd'hui.

4° Ce petit ciseau ressemble parfaitement à un emporte-pièce, ayant servi très probablement à découper de petites rondelles de métal, de cuir ou de bois. Il a la forme et le volume de nos petits porte-cigarettes et sa partie supérieure est émoussée par les coups réitérés du marteau; la conservation en est fort belle; il mesure quarante-huit millimètres de hauteur, et le diamètre du tranchant, de forme circulaire, mesure douze millimètres; il devait produire une rondelle de neuf à dix millimètres.

5° Une pointe à tracer ou à percer, en forme de pointe de lance, ne mesure pas moins de quatorze centimètres de longueur; la partie supérieure, ainsi que la pièce précédente, est fortement émoussée par suite des coups de marteau; le diamètre de la tige est de quatre à cinq millimètres.

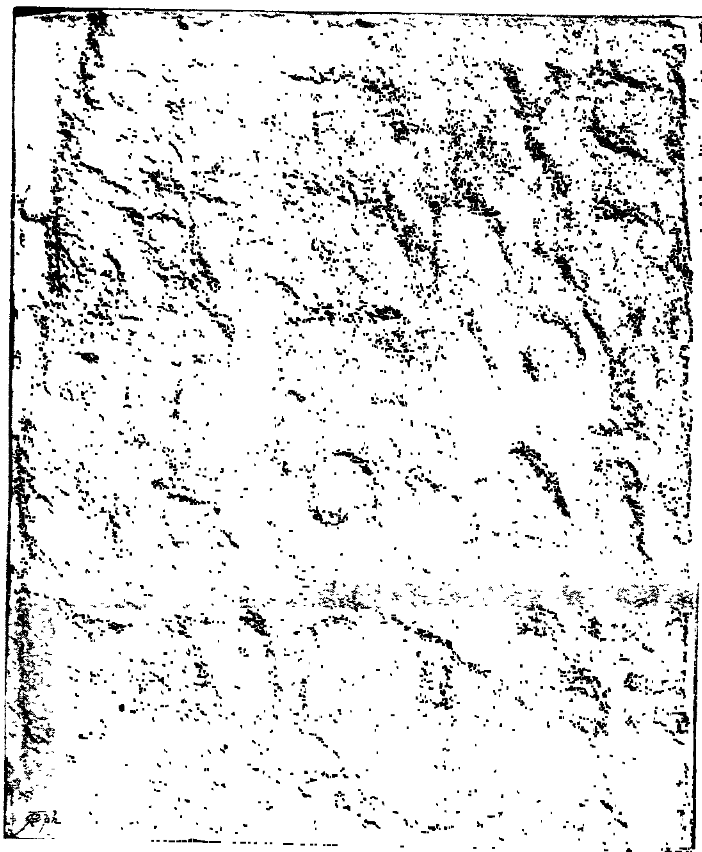
6° Instrument difficile à déterminer, dont la partie supérieure accuse l'usage fréquent; son emploi devait se rapprocher assez de celui du chasse-goupille; il mesure treize millimètres de hauteur.

7° Enfin un objet plat en fer en forme d'S, dont on ne devine pas l'emploi, mais qui peut se rapporter aux crochets de suspension employés de nos jours par les peintres en bâtiment pour fixer leur camion à l'échelle sur laquelle ils travaillent.

Les nouveaux fragments de poterie, portant le sigillum que nous avons publié plus haut, s'y trouvaient mêlés, ainsi que des fragments de vases et de coupes en terre rouge vif, décorées de bas-reliefs d'un type bien connu. Rien de postérieur à l'époque gallo-romaine ne se rencontre sur ce point: pas le plus petit vestige qui fasse supposer que ce trou à décharge eût servi postérieurement à l'époque indiquée déjà; il en résulte donc que nous avons presque la certitude que tous ces outils sont bien contemporains avec les fragments auxquels ils étaient mêlés, et qu'ils appartiennent à l'époque de la domination romaine à Lutèce.

Je me souviens encore avec plaisir que j'arrivai au moment même où les hommes employés à la fouille chargeaient ces cendres dans le tombereau. Cinq minutes plus tard, et ces objets précieux allaient rejoindre nombre de richesses archéologiques enfouies dans les prés de la Glacière à quinze ou vingt mètres au-dessous du nivellement de ce quartier. Toutes les époques et toutes les races sont représentées dans ce terrain de remblai provenant en partie des quartiers du Panthéon, du Val-de-Grâce, de Saint-Marcel, etc., etc., ossements humains, poteries, verreries, fragments de sarcophages, métaux, monnaies, etc., composent le sol de cette partie du treizième arrondissement, arrosée autrefois par la petite rivière de Bièvre.

(*Ville de Paris*, 20 novembre.) EUG. TOULOUZE.



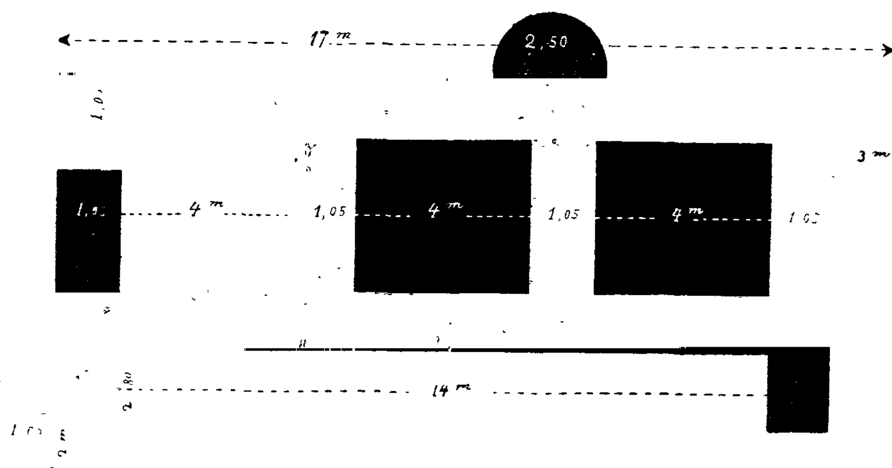
INSCRIPTION DU GROSEAU A MALAUCÈNE (VAUCLUSE)

(Voir le numéro d'octobre.)

BIBLIOGRAPHIE

E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique, Paris, 1884, Ernest Leroux, éditeur. Ouvrage accompagné de cartes et de nombreuses gravures.

En 1873, M. de Sainte-Marie arrivait à Tunis en qualité de premier drogman du Consulat général de France. Chargé de procurer à la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* les estampages des inscriptions puniques que possédaient alors quelques amateurs français et étrangers résidant à Tunis, il sentit, au cours de ce travail, s'éveiller sa vocation archéologique. Il demanda au Ministère de l'Instruction publique une mission à l'effet de pratiquer des fouilles à Carthage, « à des endroits déjà connus pour produire au jour des textes puniques. » La mission lui fut accordée et les fouilles commencèrent le 25 août 1874 entre la chapelle de Saint-Louis (Byrsa) et la mer. C'est là, dans un terrain qui a de nouveau été exploré en 1884 par M. Babelon et par moi, que M. de Sainte-Marie a découvert cette quantité véritablement effrayante de stèles votives que l'on appelle vulgairement des *Rabat-Tanit*, à cause des deux premiers mots par lesquels commence chaque dédicace. M. de Sainte-Marie a donné un plan de ses fouilles en cet endroit : nous le reproduisons ici à titre de document.



Suivant M. de Sainte-Marie, « la fouille a consisté à démolir les murs de trois chambres parallèles et contiguës. Le puits de quatre mètres, placé au

milieu de la fouille, est entouré de nombreux sondages effectués çà et là. » Et ailleurs : « La nature des matériaux rencontrés et l'appareil des murs me firent comprendre que je démolissais une maison ou un édifice construit par les Romains avec les décombres provenant du dernier siège de Carthage. Le mur faisant suite au puits était composé de fragments de colonnes en marbre, de pierres cubiques, de pierres brutes, de chapiteaux, etc. ; au milieu de ces débris se trouvaient des stèles prises sans doute au temple voisin. »

Ainsi, c'est en démolissant des murs formés d'inscriptions que M. de Sainte-Marie aurait découvert ses stèles puniques, ce qui conduit naturellement à penser que ces stèles doivent porter de nombreuses traces de ciment. Or, il n'en est pas ainsi, et ce que M. de Sainte-Marie a pris pour des murs, n'est pas autre chose que des talus formés de décombres accumulés. Au printemps dernier, M. Babelon et moi, nous avons découvert au même endroit plus de cinq cents stèles, et nous avons pu fort bien nous rendre compte non seulement de la manière dont elles étaient ensevelies, mais aussi du genre de fouilles que M. de Sainte-Marie avait pratiquées pour en découvrir un bien plus grand nombre. Les ouvriers de M. de Sainte-Marie, dont plusieurs nous ont aidés dans nos recherches, s'étonnaient de voir que nous voulions fouiller *par tranchées*, alors qu'ils avaient été habitués à fouiller *en mine*. Les trous de leurs mines, descendant parfois à des profondeurs de sept à huit mètres, notamment aux abords du puits dont parle M. de Sainte-Marie, ont été retrouvés par nous dès le début de nos travaux. Il est assurément regrettable que M. de Sainte-Marie, absorbé par d'autres occupations, ait laissé passer dix ans sans faire connaître le résultat de ses recherches ; ses souvenirs ont pu perdre en précision et se laisser altérer inconsciemment par des conceptions *à priori*. Plusieurs personnes qui ont assisté à nos fouilles, lesquelles ont consisté à déblayer entièrement le terrain sondé par M. de Sainte-Marie, sont prêtes à porter témoignage des faits suivants : 1° que dans les murs proprement dits de ce terrain, *on ne trouve jamais d'inscriptions puniques* ; 2° que les stèles se rencontrent en masse dans les terres de déblais qui séparent les murs récents, toutes remplies de fragments divers, qui peuvent facilement éveiller l'idée de murs ; 3° *qu'aucune stèle* ne porte la moindre trace de ciment (il en est de même de celles que M. de Sainte-Marie a déposées à la Bibliothèque Nationale).

Si nous relevons cette erreur dans la relation de M. de Sainte-Marie, ce n'est assurément pas pour rabaisser le mérite de ses fouilles, qui, entreprises avec des ressources très modestes, ont donné des résultats inespérés ; ajoutons que l'erreur même est bien excusable et que nous l'avons partagée pour notre part pendant plusieurs jours. Nous voulons seulement mettre la science en garde contre les conclusions fausses ou prématurées qu'elle pourrait tirer de l'existence d'un mur construit à l'époque romaine avec les ex-voto d'un temple carthaginois.

On sait quel a été le sort presque tragique des 2,170 stèles[1] déterrées par

1. Chiffre donné à la p. 39. A la p. 85, M. de Sainte-Marie indique successivement les chiffres 2190 et 2191.

M. de Sainte-Marie. Embarquées, avec la statue de Sabine et d'autres sculptures, sur le cuirassé le *Magenta*, elles coulèrent en rade de Toulon lors de l'explosion de ce navire. Heureusement, l'administration du port, dirigée par les conseils de l'amiral Roze, put retirer des eaux la plupart des stèles de Carthage; cinq ou six cents, parmi lesquelles celle qui représente un éléphant, ont été perdues[1]. La tête de la statue de Sabine n'a pas non plus été retrouvée. D'autres objets découverts par M. de Sainte-Marie sont entrés au musée d'Alger, le gouvernement général de l'Algérie ayant eu l'heureuse idée d'accorder aux fouilles commencées un subside de 500 francs.

M. de Sainte-Marie ne s'est pas contenté de fouiller *le champ des stèles*, comme ce terrain privilégié mériterait d'être appelé désormais ; il a exécuté des sondages ou des fouilles partielles sur un assez grand nombre d'autres points. Nous empruntons à son ouvrage un plan général qui indique les endroits où se se sont portées ses recherches, en déclinant la responsabilité des indications fantaisistes, telles que *Via salutaris*, *Temple de Memoire*, *Théâtre*, que ce croquis, d'ailleurs assez exact, a empruntées au plan de M. Caillat.

Au point H, M. de Sainte-Marie a trouvé quelques fragments de sculptures intéressants, parmi lesquels une tête d'Apollon recouverte d'une mince couche d'or[2], une tête de Jupiter, une statuette de femme et une statue drapée de l'impératrice Sabine[3]. Quelques inscriptions grecques découvertes au même endroit sont des ex-voto à Sérapis, qu'une inscription latine de même provenance[4] appelle *Sarapis Neptunus*. On y a découvert aussi le socle d'un buste portant au bas le mot ΜΑΝΕΘΩΝ. M. de Sainte-Marie se demande si ce serait là « le nom de l'historien grec de la Sicile. » Il s'agit bien certainement de l'historien Manéthon (cf. Muller, *Fragmenta histor. græc.*, II, p. 511) ; mais cet égyptien, que nous sachions, n'a rien de commun avec la Sicile. — Un autre point, situé plus près de Byrsa, E, a donné également des inscriptions puniques. Quelques-unes ont encore été trouvées en B, C, D, mais M. de Sainte-Marie décrit trop brièvement les tranchées qu'il a pratiquées sur ces points pour qu'on puisse affirmer que les stèles de ces provenances n'ont pas été apportées anciennement du dépôt principal[5]. Enfin, les

1. M. de Sainte-Marie avait eu soin d'en prendre des estampages ; il n'y a donc eu que demi-mal.

2. Nous avons constaté des traces d'une dorure semblable sur la belle tête de Junon, trouvée sur la colline de Cœlestis et conservée au musée de Saint-Louis.

3. Cette statue n'est pas, comme le dit M. de Sainte-Marie, la seule grande statue à peu près intacte découverte à Carthage. En 1879, on a trouvé, dans un puits d'El Marsa, une statue de Vénus reproduisant assez exactement le type de la Vénus de Médicis. Achetée par M. Tissot, elle a été vendue récemment à l'hôtel Drouot et a été acquise par M. Rollin.

4. A la p. 114, M. de Sainte-Marie désigne par G le point où il a découvert ces textes. C'est évidemment une erreur pour H. L'inscription 2 de la page 20 n'est qu'une très mauvaise copie de l'inscription 3 de la page 115. De même, l'inscription 1 de la page 21 est identique à l'inscription 1 de la page 114, sauf qu'une des copies porte PASINI et l'autre PASINICI.

5. Nous avons découvert un petit nombre de stèles puniques entre le prétendu temple d'Apollon et le port militaire (voyez le plan de M. de Sainte-Marie) ; il est évident pour nous qu'elles proviennent toutes du point A.

PLAN PARTIEL DE CARTHAGE INDIQUANT EN LETTRES CAPITALES LES FOUILLES DE M. DE SAINTE-MARIE

fouilles pratiquées dans la nécropole de Gamart n'ont conduit qu'à la découverte de quelques graffites (p. 33) ; tous les tombeaux ont été violés dès l'antiquité, comme Beulé l'avait constaté quinze ans plus tôt, et comme M. d'Hérisson devait le reconnaître neuf ans plus tard[1].

Après avoir ainsi exploré Carthage, M. de Sainte-Marie se transporta à Utique. Les fouilles en cet endroit l'ont conduit à la découverte de quelques tombeaux, d'une mosaïque assez élégante, d'une lampe portant le symbole



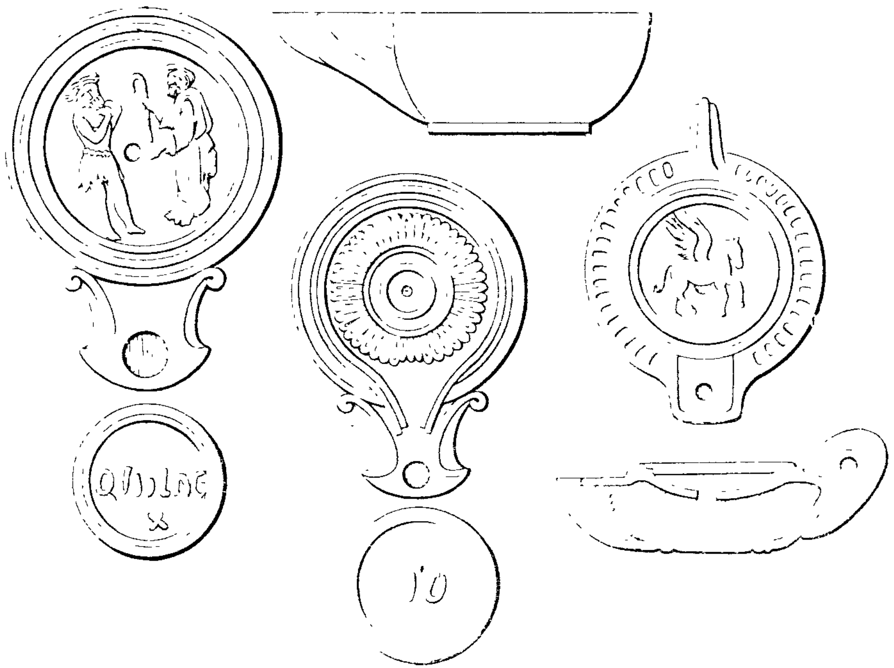
punique, et de quatre figurines en terre cuite fort intéressantes qui mériteraient d'être connues par de moins mauvaises reproductions.

Nous donnons également, à titre de spécimens, quelques lampes décou-

1. Il est fâcheux, disons-le en passant, qu'on ne possède aucun détail digne de foi sur les fouilles pratiquées à Carthage en 1883 par M. d'Hérisson, le célèbre explorateur d'Utique (v. *Revue Archéologique*, octobre 1884). On a dit qu'il avait découvert près de Doar Schatt une statue colossale de Neptune (?) et différentes mosaïques qui ont figuré à l'Exposition de Nice en 1884. Quant à la statue, nous ne savons où elle est passée ; nous en avons vu un croquis entre les mains de feu M. Tissot, mais ni S. E. le cardinal Lavigerie, ni le R. P. Delattre n'avaient le moindre soupçon de son existence. Plus tard, M. d'Hérisson a fouillé à Gamart, avec l'autorisation de la résidence de France : il paraîtrait qu'il n'y a découvert que peu de chose, mais nous n'avons pu recueillir sur ses travaux que des renseignements sans valeur.

Le gouvernement tunisien semble enfin décidé à interdire les fouilles clandestines et d'*intérêt privé* sur le sol de la Régence, qui n'a été que trop livrée au pillage depuis quelques années. Voyez, dans la *Revue* de septembre 1884, les révélations de M. Berger sur les trouvailles récentes de Sousse.

vertes à Utique par M. de Sainte-Marie. L'une d'elles représente une scène de comédie, l'autre le type assez rare de Pégase.

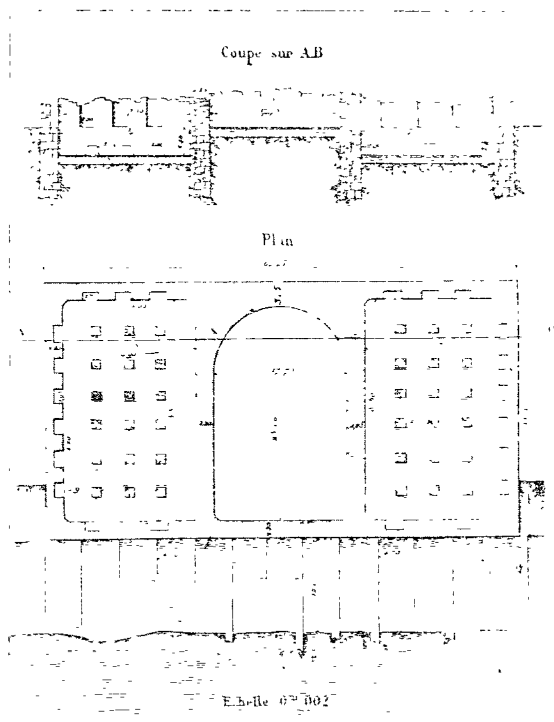


Nous ne suivrons pas M. de Sainte-Marie dans la description détaillée de ses trouvailles, qui occupe les pages 56-130 de son livre. Cette description est accompagnée de nombreuses gravures sur bois qui sont en général dignes d'éloges, et rendront service[1]. Les symboles et les ornements des stèles puniques découvertes dans la fouille A sont reproduits avec grand soin : quelques-uns, comme l'éléphant de la p. 78, comptent parmi les monuments les plus curieux de l'art phénicien. M. de Sainte-Marie a bien fait de ne pas transcrire les inscriptions votives, tâche fastidieuse et difficile réservée à la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* ; mais il a reproduit une lettre et un article de M. Philippe Berger qui font excellemment ressortir l'intérêt que présentent ces monuments. Il a donné aussi, d'après M. Derenbourg, le texte et la traduction de la grande inscription néo-punique d'Altiburos (à cinq heures au sud-ouest d'El Kef, aujourd'hui M'dema), envoyée par lui au Musée du Louvre. Une seconde inscription néo-punique d'Altiburos est publiée ici pour la première fois.

1. Les reproductions de monnaies, à la p. 65, sont très mauvaises et absolument inutiles. L'inscription néo-punique donnée à la page 76 ne provient nullement de Carthage, non plus que celle de la p. 77.

Les inscriptions grecques et latines ne sont pas bien copiées. Il était au moins inutile de rééditer celles qui figurent déjà dans le *Corpus*. Quelques textes (p. 119, 3; 120, 1; 123, 1) sont corrompus à tel point qu'il est impossible d'en tirer un sens[1]. L'inscription de Tebourba (p. 120) paraît avoir été intéressante : nous avons visité avec soin ce village sans réussir à la retrouver. Il est d'ailleurs bien certain que M. de Sainte-Marie se trompe lorsqu'il dit avoir distingué sur ce texte le mot *Tibburbana*, dont son fac-similé (p. 120) n'offre aucune trace.

La seconde partie du livre de M. de Sainte-Marie est consacrée à un essai sur la topographie de Carthage. Nous ne nous y arrêterons pas, car le premier volume de l'*Afrique Romaine* de M. Tissot, que M. de Sainte-Marie n'a

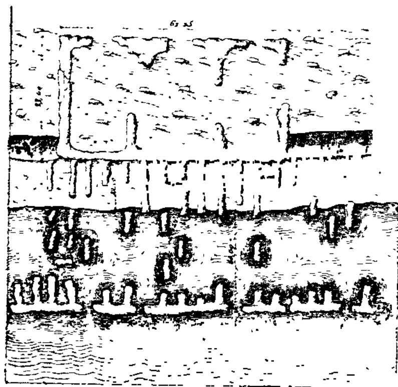


COUPE ET PLAN DES RUINES DU TEMPLE.

pu connaître, rend presque inutiles les publications antérieures qui touchent aux mêmes sujets. Nous signalerons néanmoins, comme fort intéressantes, les vignettes données par M. de Sainte-Marie aux pages 167, 168 et 185 (coupe et plan des ruines du temple d'Apollon, chapiteaux du temple d'A-

1. Notons, au passage, deux légères erreurs. P. 119, Mehedia n'est pas *Turris* pour *Turris Hannibalis*. P. 119, lire *Djara* et non *Djaua*.

pollon, élévation et coupe des citernes). Les ruines du prétendu temple d'Apollon ont aujourd'hui presque complètement disparu : on ne sera pas fâché d'avoir une idée de leur aspect en 1875.



ÉTAT DES RUINES DU TEMPLE EN 1875.

M. de Sainte-Marie a encore rendu un véritable service en reproduisant au tiers de la grandeur le plan de Carthage dressé par Falbe, plan qui est depuis longtemps épuisé et devenu rare. Par contre, la reproduction des plans plus anciens de Shaw, Mannert, Estrup, Humbert et Boetticher était absolument inutile; on peut en dire autant d'une bonne partie de ce volume qui aurait gagné à être réduit de cent pages [1].

En terminant, M. de Sainte-Marie pique notre curiosité par les lignes suivantes : « Si jamais je retourne à Carthage, je sais où j'enfoncerai, de nouveau, le pic en faveur de nos musées. C'est un secret que l'on me permettra de garder par devers moi [2]. » Nous souhaitons vivement que M. de Sainte-Marie puisse un jour retourner à Carthage, où sa connaissance approfondie de la langue arabe, son expérience du pays et des mœurs indigènes, non moins que son activité et la justesse de son coup d'œil, lui permettront sans doute de rendre de nouveaux services à la science. En nous occupant avec quelque détail de la *Mission à Carthage*, en signalant les qualités et les imperfections de ce livre, nous croyons avoir fait comprendre, par nos éloges comme par nos réserves, l'estime où nous tenons son auteur.

SALOMON REINACH.

1. Il serait inutile de signaler toutes les erreurs qui se sont glissées dans l'essai sur la topographie de Carthage; il est évident que M. de Sainte-Marie, très habile à interroger le terrain, est moins à son aise au milieu des textes antiques. A la p. 160, à propos du *Mandracium*, port de Carthage à l'époque byzantine, nous relevons une observation intéressante. « Ce mot se retrouve aujourd'hui, en Dalmatie, où il est appliqué aux petites anses appelées *Mandracio* que les indigènes creusent sur le rivage pour y remiser leurs embarcations. »

2. Ces lignes pourraient, sans inconvénient, faire partie des cent pages de *delenda* que nous signalons à l'auteur en vue d'une prochaine édition de son livre.

L'Époque gauloise dans le département de la Marne, par Aug. Nicaise : in-8°, 74 pages, 4 grandes planches. Paris, 1884, librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, 39.

La Champagne est la terre promise des antiquaires voués à l'étude de l'époque gauloise. Son sol, presque partout sec et meuble, a conservé, sans les détériorer aussi profondément qu'ailleurs, d'innombrables offrandes funèbres dont la richesse s'alliait bien à la pompe de ces obsèques que César trouvait aussi magnifiques que coûteuses[1]. Le musée de Saint-Germain lui doit une part considérable de ses collections les plus précieuses, et il a rendu ces incomparables épaves du passé familières aux curieux et aux savants qui hantent la capitale. Ceux à qui l'éloignement interdit le facile accès du musée de nos antiquités nationales, ont pu s'en faire une idée par de belles publications dues à M. Nicaise, à M. Fourdrignier, à M. le baron de Baye et à M. Morel. Malheureusement et, sauf en ce qui concerne les études de M. de Baye, qui ont plus trait peut-être aux temps primordiaux qu'à l'époque gauloise proprement dite, ces importantes publications semblent avoir été interrompues dans des circonstances qui ne permettent guère, en raison du temps déjà écoulé, d'en espérer la reprise.

C'est sans doute par cette considération que M. A. Nicaise, l'érudit président de la Société académique de la Marne, a été déterminé à donner encore plus d'extension et d'activité aux recherches qu'il poursuit depuis longtemps avec un zele infatigable et auxquelles il doit d'avoir été l'initiateur de quelques-uns de ses émules. Sa récente étude sur *l'Époque gauloise dans le département de la Marne*, continue dignement les traditions de ses précédents écrits. Elle fournit un notable contingent de faits nouveaux et instructifs à l'archéologie de sa province natale.

Sa publication qu'illustrent quatre grandes planches dessinées largement avec une irréprochable fidélité de rendu, s'ouvre par une sorte de procès-verbal de la fouille de la sépulture à char de Sept-Saulx. On y trouve l'énumération descriptive des antiquités hors pair qui en ont été retirées. Le défunt était assurément un puissant de l'époque. Son char de guerre ou de parade si ingénieusement blindé de plaques de fer godronnées, la rare élégance du harnachement de ses chevaux, le bon style de l'œnochoe italo-grecque en bronze qui servit aux libations suprêmes faites en son honneur, la distinction et la finesse des plaques et boutons décoratifs de sa coiffure, tout atteste un privilégié de la fortune et un personnage de marque.

Dans le cimetière des Varilles où, sur deux cent cinquante sépultures explorées, il en est à peine cinquante que l'on ait retrouvées intactes, M. Nicaise a recueilli des épées courtes, ou dagues en fer, renfermées dans de riches fourreaux mi-partie bronze et fer dont la configuration, sous le rapport ornemental, se rapproche assez étroitement des plus remarquables spécimens qu'ait fournis la célèbre nécropole d'Hallstatt. Il y a également rencontré un collier de perles en corail avec des amulettes aussi étranges que variées, puisqu'on y voit jusqu'à la table extérieure d'une vertèbre lombaire humaine. Il en a encore exhumé de beaux torques en bronze agrémentés de cabochons en pâte de verre rouge vif, paraissant appartenir à cette fabrication indigène dont M. Bulliot a retrouvé les ateliers sur les flancs du mont Beuvray et de qui pourrait bien descendre cet art de l'émaillerie limousine, qui a eu de si beaux jours au moyen âge et à la renaissance.

Les bracelets, les fibules, les boucles d'oreilles, les séries décroissantes de petits anneaux en bronze, les ustensiles, les armes de protection journalière abondent, cela va sans dire, dans ce mobilier funéraire. On s'étonne presque de cette abondance, et l'étonnement s'accroît lorsqu'on songe aux prélèvements que les âges antérieurs y ont opérés avec une ardeur d'autant plus déplorable, que le souci de faire progresser les sciences historiques n'y entrait certainement pour rien.

1. « Funera sunt pro cultu Gallorum magnifica et sumptuosa. » (*Bel. Gal.*, VI, 19; édition Teubner.)

Il serait irrationnel d'essayer d'en dresser ici une nomenclature un peu précise, de même que pour les récoltes faites au mont Coutant, ou dans la remarquable sépulture à char de la Cheppe. Il convient toutefois de faire mention spéciale du grand vase à têtes de griffons affrontés peintes sur la panse qui a été exhumé de cette sépulture. M. Nicaise y a judicieusement reconnu l'influence de traditions orientales se perpétuant d'une manière plus ou moins confuse, à travers l'espace et le temps, jusqu'au cœur même de la Gaule. Mais n'a-t-il pas un peu dépassé l'exacte mesure des vraisemblances en le rapprochant, au degré où il l'a fait, de ces poteries ombriennes ou proto-étrusques que les Italiens appellent *Vasi di Buchero*, et en inclinant peut-être à y voir un produit d'importation?

Les œuvres de la céramique, deux ou trois siècles avant notre ère, étaient encore plus fragiles que de nos jours. Elles avaient tout à redouter d'un long voyage, dont partie au moins s'accomplissait à dos de bêtes de somme. Plus elles étaient volumineuses, plus les chances de transport devenaient incertaines. On a sans doute exhumé du sol champenois deux ou trois coupes franchement campaniennes et nécessairement importées, mais leur relative exiguïté explique pour elles une fortune rarissime à laquelle ne pouvaient prétendre des urnes de trente à quarante centimètres de hauteur.

D'ailleurs la pâte du vase de la Cheppe n'est-elle pas sensiblement inférieure à celle des antiques poteries italiotes sous le triple rapport de la composition, du traitement industriel, de la cuisson? Il semblerait plus naturel à première vue de le considérer et M. Nicaise n'y met assurément pas opposition comme un intéressant pastiche exécuté par quelque potier gaulois ayant pu s'inspirer de modèles étrangers. Ce ne serait pas le premier exemple de tentatives faites par les artisans indigènes pour améliorer leur fabrication et en relever le style. Sans recourir aux vases à décors géométriques en couleur des stations lacustres de la Savoie et de la Suisse, on peut citer comme plus voisines de la Champagne, la petite amphore à zones lie-de-vin recueillie dans le tumulus de Mercey (Haute-Saône), et une coupe à grecques et à losanges violacés provenant du tumulus du grand bois d'Aignay, dans la Côte-d'Or.

Puisque je demande à M. Nicaise de ne souscrire qu'avec quelques réserves à son sentiment sur le vase de la Cheppe, me permettra-t-il encore de lui faire part d'une impression empreinte d'un peu d'inquiétude. Les chars et quelques armes dont il signale la découverte, ont évoqué dans sa mémoire érudite le souvenir de deux ou trois passages de l'*Iliade*. Il en a fait à coup sûr un emploi légitime, mais en a-t-il suffisamment limité et caractérisé la portée? N'a-t-il pas à craindre que quelque lecteur moins nourri que lui de la moelle classique et moins au courant des questions désormais élucidées, ne le soupçonne d'établir quelque chose comme un lien d'étroite parenté, voire même de filiation plus ou moins directe entre la civilisation gauloise et la civilisation grecque? Rien ne serait cependant plus injuste qu'une telle supposition, car M. Nicaise sait autant qu'homme du monde que, s'il est possible d'apercevoir quelques points de ressemblance entre les civilisations celtique et pélasgique, ce n'est point parce que l'une se serait propagée vers l'occident pour donner naissance à l'autre, mais parce que toutes deux ayant la même provenance asiatique et étant sorties du même foyer, en suivant néanmoins une marche différente, elles tiennent naturellement quelques traits similaires de la communauté de leur origine. Espérons que personne ne s'y méprendra.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, la nouvelle étude de M. Nicaise est essentiellement digne d'estime et l'une des plus profitables de ces derniers temps. Alors que la Champagne voit s'éloigner des archéologues et des savants que des obligations de carrière entraînent vers d'autres régions, ou que le haut enseignement national réclame au collège de France, en même temps qu'il leur ouvre les portes de l'Institut, on doit lui savoir gré de se montrer si prompt à poursuivre l'œuvre entreprise et d'y apporter d'autant plus d'ardeur qu'elle a désormais des servants moins nombreux.

ED. FLOUEST.

TABLES

DU TOME IV DE LA TROISIÈME SÉRIE

— —

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

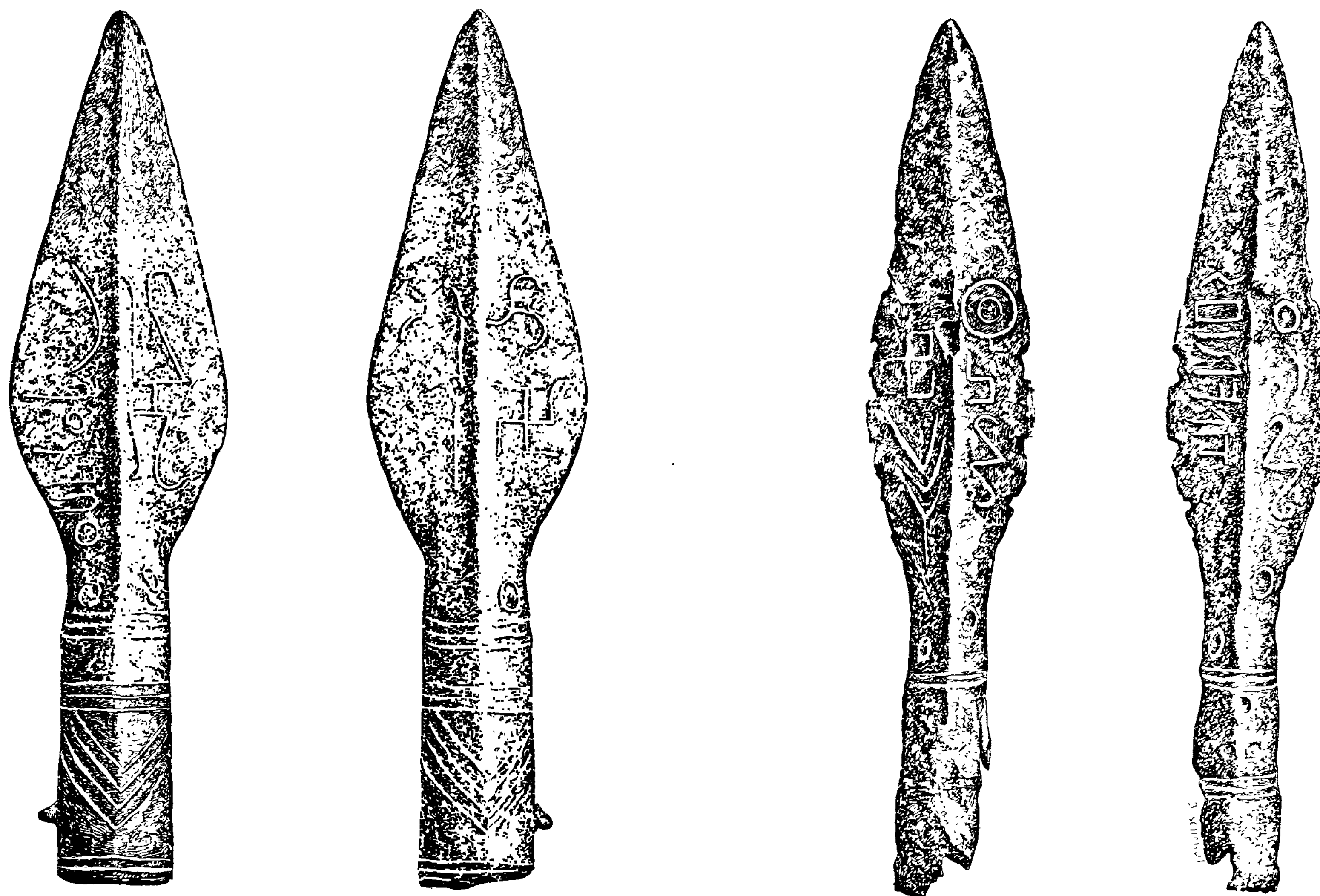
TABLE DES PLANCHES

FIN

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.



Jupiter Gallo-Romain de Seguret (Vaucluse).
(Musée d'Avignon.)



Lances de Kowel et de Müncheberg.

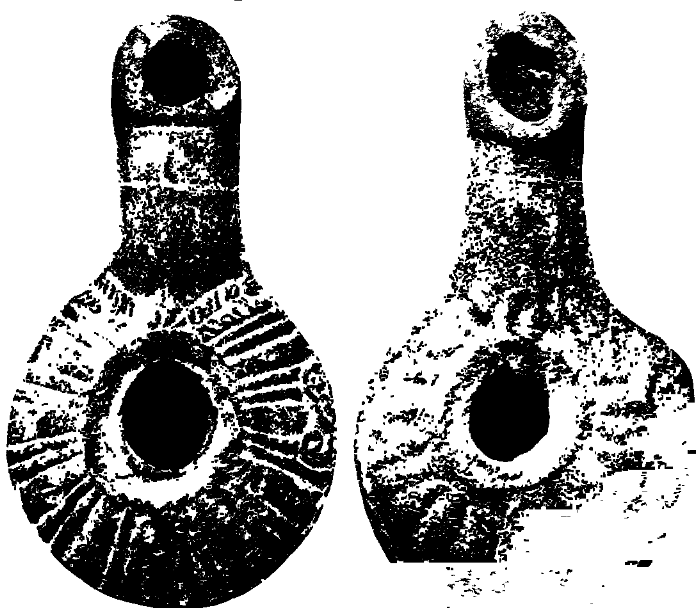


1 Valeur	2 Satrapes Araméens	3 Proto-pehlvi	4 Pehlvi Arsacide	5 Pehlvi a. ancien Sass.	6 Sassan. monument.	7 Chaldéo-pehlvi
א						
ב						
ג						
ד						
ז						
ו						
ה						
ח						
י						
כ						
ל						
מ						
נ						
ע		manque				
פ						
ר						
ס						
ש						
ק						
צ			manque			
tch						

E.D. 1884.

MONNAIES A LÉGENDES EN PEHLVI ET PEHLVI-ARABE







Stèle de Laraire

découverte à Vignory (Haute Marne), au Musée de Langres.

Hauteur totale 0m 43, largeur 0m 19, épaisseur 0m 15



DIS PATER

Stèle de Laraire, découverte à Montceau (Côte-d'Or).

Cabinet du Dr Loydreau de Neuilly.

Hauteur totale 0m 35 ; largeur 0m 21



Statue de Sommerécourt.
(Haute Marne.)



Statue de Sommerécourt.
(Haute Marne)

RUMOMNIAHAEC
DEINDEUOSIPSOS
TRADENTINCONCI
LIAETINSYNAGOGIS
BAPULABITISETAD
PRAESIDESETADRE
GESSTABITISCAUSA
ME INTESTIMONI
UM; ILLISETINOMNI
BUSGENTIBUSINPRI
MISOPORTETPRAE
DICAREEUANGELIŪ
ETCUMADDUCENT
UOSTRADENTESNO
LITESOLLICITIESSENEC
PRAEMEDITAREQUID

Capi

Sarissa

Sarissa come piace a propio è una asta macedonica

Gabina

La Gabina è chiamata dalli Illirici una [illegible]

in forma quasi d'uno venabulo o pro i spiede

Securi

La securi è chiamata quasi semicurvis [illegible]

Tragula

Tragula è una asta molto acuta la quale [illegible]

[illegible]

Clava

Clava è una [illegible] la quale fu in uso apresso a Ercole [illegible]

[illegible]

[illegible] armi nobilissima

Cateia

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]